

Lexique

des

Antiquités Grecques

Lexique
des
Antiquités Grecques

PAR

PIERRE PARIS

Professeur à l'Université de Bordeaux

AVEC LA COLLABORATION DE

G. ROQUES

Agrégé de l'Université, Inspecteur d'Académie

~~~~~  
OUVRAGE ILLUSTRÉ

DE PLANCHES ET DE NOMBREUX DESSINS INÉDITS



PARIS.

ANCIENNE LIBRAIRIE THORIN ET FILS

**ALBERT FONTEMOING, ÉDITEUR**

LIBRAIRE DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME  
DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE DU CAIRE  
du Collège de France et de l'École Normale supérieure

**4, Rue Le Goff, 4**

—  
1909

## AVANT-PROPOS

---

Ce *Lexique* voudrait rendre aux élèves de l'Enseignement secondaire, et peut-être aux Étudiants des Facultés des Lettres, les mêmes services que le *Lexique des antiquités romaines* publié sous la direction de M. R. Cagnat.

Je l'ai rédigé avec la collaboration très active de mon ancien élève, M. Gabriel Roques, agrégé de l'Université, inspecteur d'Académie à Cahors. M. Léandre Cavé, professeur agrégé d'histoire, qui fut aussi étudiant à l'Université de Bordeaux, a fourni de même une bonne part de travail, surtout en ce qui concerne les mots relatifs à la marine.

Il est inutile de dire que si nous avons apporté un très grand soin à être le mieux informés possible, et le plus précis, nous ne prétendons avoir évité ni toutes les omissions, ni toutes les obscurités, ni toutes les erreurs inhérentes à un pareil livre. Du moins nous y avons fait effort, en consultant et utilisant les meilleures autorités. L'*Illustrated Companion to the latin Dictionary and greek Lexicon*, d'Anthony Rich, nous a peu servi. La partie grecque y est sacrifiée à la romaine, et l'illustration est empruntée presque exclusivement à des monuments romains. Mais on verra de reste ce que nous devons d'abord et avant tout à ce qui a paru du grand *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* de MM. Daremberg, Saglio et Pottier, et ensuite à la *Technologie* de Blumner, au *Manuel des antiquités grecques* de Schœmann, à l'*Attische Process* de Meier-Schœmann, etc. C'est grâce à ces ouvrages de choix que nous avons pu faire leur place légitime aux mots relatifs au droit, aux métiers et à l'industrie, aussi bien qu'aux institutions civiles, militaires et sociales.

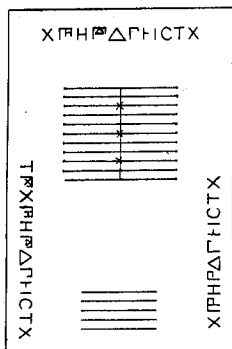
Nous avons dû laisser de côté, à regret, sauf de très rares exceptions, tout ce qui concerne la religion. Ce serait la matière d'un lexique aussi volumineux au moins que celui-ci, et qui manque à nos élèves. Nous avons aussi exclu, toutes les fois que nous n'avons pas jugé absolument nécessaire d'en admettre un, les mots qui ne se trouvent que dans les lexicographes anciens; nous en avons repoussé un très grand nombre que le seul texte d'Athénée nous fait connaître, et beaucoup, employés seulement à une basse époque, car nous ne nous adressons, en principe, qu'aux lecteurs des auteurs classiques. Cependant, sur ce terrain, nous avons préféré donner trop que trop peu, dans l'espoir d'être utiles.

L'illustration, on le verra, a été l'objet de soins particuliers. Nous avons emprunté toutes les figures à des monuments grecs, le plus souvent aux vases peints. Nous avons tenu, sauf dans quelques cas, à ne pas donner d'images fragmentaires; nous voulons dire que, par exemple, ayant à montrer un cimier de casque au mot *Χαίτη*, nous avons reproduit tout le guerrier dont nous avons choisi le cimier pour modèle, et même un second guerrier groupé avec lui. C'est qu'il nous a semblé que l'objet en question resterait ainsi mieux gravé dans l'esprit du lecteur, qui en garderait un souvenir moins aride. D'ailleurs, en étudiant le casque, le lecteur a l'occasion de remarquer tout le costume des deux personnages et leur intéressante attitude; sa curiosité et son goût trouvent ensemble à se satisfaire.

Si ces vignettes ont quelque mérite de précision et de finesse, nous aimons à le rapporter aux élèves de l'École Municipale des Beaux-Arts et des Arts décoratifs de Bordeaux, qui ont bien voulu les dessiner, et parmi lesquels nous devons citer, avec MM. Dubois et Bouffanais, M<sup>lles</sup> Merzeau et Corrège. Ces jeunes artistes ont apporté à ce labeur archéologique autant de souplesse et d'élégance que de bonne volonté.

# A

**Ἀβάκιον.** — 1<sup>o</sup> Longue table rectangulaire, ou boîte, destinée à faciliter les calculs. La surface supérieure est gravée de lignes ou de rainures parallèles sur lesquelles on fait courir des jetons, qui prennent, suivant leur place, une valeur différente.



2<sup>o</sup> Tables divisées en compartiments variés et servant à différents jeux, analogues à nos dames ou nos échecs, où l'on employait des jetons (Voy. Περτεία).

3<sup>o</sup> Table ou dressoir destiné à supporter les ex-voto dans les temples, ou, dans les appartements luxueux, la riche vaisselle et les objets précieux (Voy. Ἀγγοθήκη).

4<sup>o</sup> Tablette posée dans le chapiteau des colonnes grecques immédiatement au-dessus de l'échine (ἐχίνοσ), pour servir de support à l'entablement. Rond comme l'échine même dans les plus anciennes colonnes doriques, l'abaque devient carré dans la colonne dorique parfaite; dans les chapiteaux ioniques il est réduit à une simple moulure, ove ou talon; dans le corinthien, il se décompose d'ordinaire en trois moulures : un cavet, un filet et un quart de rond, et épouse les formes des volutes angulaires (Voy. Ἐπίκρανον, Κιονόκρανον, Κίων).

**Ἀβακίσκος.** — Petit cube ou dé coloré, de pierre, de verre ou d'argile, qui

servait à la confection des ouvrages en mosaïque (Voy. Λιθόστρωτον).

**Ἄβατον.** — Se dit d'un temple ou d'une partie de temple dont l'accès est interdit aux profanes; c'est un synonyme du mot ἄδυτον; mais il s'applique aussi à des sacrifices mystérieux et réservés, et à des lieux ou des routes qu'on ne peut traverser sans sacrilège.

**Ἄβολος** [στολή]. — Nom d'une sorte de manteau devenu l'*abolla* des Latins. La forme ἀβόλλα se trouve d'ailleurs également.

**Ἄβρα.** — Jeune esclave ou jeune servante privilégiée, à qui les riches maîtresses de maison donnaient leur confiance, et qu'elles chargeaient de fonctions un peu relevées et délicates; femme de chambre, presque dame de compagnie (Voy. Δμῶς).

**Ἀβράξας** ou **Ἀβράσας.** — Ce mot, formé peut-être d'une réunion de lettres formant le chiffre 365 (nombre des jours de l'année), était, dans la secte gnostique, le nom du Dieu suprême. Il en est arrivé ensuite à désigner les pierres gnostiques sur lesquelles il se trouve gravé seul ou accompagné de figures et de signes symboliques, et même sur les pierres du même genre où il ne se lit pas.



**Ἄβυρτάκη.** — Espèce de sauce très piquante, peut-être d'origine perse, où il entre, parmi d'autres ingrédients, des poireaux, du cresson, des graines de grenade, des câpres.

**Ἄγαθοεργοί.** — Cavaliers spartiates, au nombre de cinq, libérés chaque année du service militaire, et gardés cependant

la disposition du pouvoir pour remplir au besoin des missions. Leur nom vient de ce qu'ils étaient choisis parmi les plus braves.

**"Αγαλαμα.** — Désigne en principe tout ce qui charme les yeux ou l'esprit, et s'applique en particulier à un ex-voto, quelle qu'en soit la nature, destiné à plaire à un dieu. Comme on offrait souvent à la divinité son image, *ἀγαλαμα* en est venu à signifier une statue de dieu, en bois, en marbre ou en métal, puis, d'une façon plus générale, une statue quelconque, même en forme d'hermès, et jusqu'à un bas-relief.



**'Αγαλάτιον.** — Diminutif du précédent, mais avec le sens exclusif de petite image, statuette, figurine.

**'Αγαμίου γραφή.** — Action de *célibat* intentée à Sparte aux citoyens qui n'étaient pas mariés à partir d'un âge déterminé. Cette action entraînait pour eux l'*atimie*, ou déchéance civique, et des peines infamantes qu'ils subissaient, en proie aux sarcasmes de leurs concitoyens et aux coups des femmes. Pour Athènes, aucun témoignage précis ne mentionne une *ἀγαμίου γραφή*, et les juristes croient qu'en fait cette action n'a jamais existé.

**'Αγγεΐδιον,** diminutif de **'Αγγεΐον.**

1<sup>o</sup> Terme générique pour désigner un vase, un récipient, quelles qu'en soient la forme, la taille, la matière ou la destination.

2<sup>o</sup> Rideau, voile ou morceau d'étoffe analogue.

3<sup>o</sup> Sacoche de cuir.

**'Αγγελικὴ** [*ἄρχησις*]. — Danse exécutée dans les festins; les danseurs imitaient l'action et le récit des messagers arrivés au terme de leur mission.

**'Αγγοθήκη.** — Peut-être, dans un sens général, table, buffet, dressoir ser-



vant à déposer les vases; plus particulièrement support creux, de forme triangulaire, sur lequel on posait un vase d'argile.

**"Αγγος.** — En général, tout récipient ou vase, synonyme de *ἀγγεΐον*; en particulier :

1<sup>o</sup> Vase à contenir des liquides, vin, lait, etc., ou des objets solides, des graines, du blé.

2<sup>o</sup> Urne funéraire où l'on recueillait les restes des morts.

3<sup>o</sup> Coffre pour les vêtements.

4<sup>o</sup> Caisse sans couvercle ou berceau dans lequel on exposait les enfants.

**'Αγέλα, 'Αγέλαοι, 'Αγέλαστος, 'Αγελάτης.** — Les enfants crétois, jusqu'à l'âge de seize ans, vivaient dans leur famille; on les appelait *σκόττιοι* (vivant dans l'ombre), *ἀπόδρομοι* (hors de course) ou *ἀπαγέλοι*, c'est-à-dire hors de l'*ἀγέλα*. C'est qu'à seize ans ils se réunissaient en associations qui portaient le nom d'*ἀγέλαι*. Chaque groupe était sous la direction d'un *αγελάτης*, d'ordinaire le père du jeune homme riche qui avait pris l'initiative de l'association.

Le but de ces associations était d'exercer les jeunes gens aux plus rudes exercices du corps, en particulier à la course (d'où le nom de *δεκάδρομοι*, synonyme d'*ἀγέλαστοι*), à la chasse, au tir de l'arc, aux danses armées qu'ils accompagnaient de péans et d'odes guerrières, et même à

de véritables batailles. Après dix ans, c'est-à-dire à vingt-six ans, les agélastes ou décadromes prenaient rang parmi les citoyens.

Il est à peine besoin de dire qu'ἀγέλα signifie proprement un troupeau.

**Ἀγένοιοι.** — Les *imberbes*, adolescents de seize à dix-huit ans. C'était, à l'époque classique, une catégorie de jeunes gens nettement déterminée, qui avait, dans les concours publics, des épreuves distinctes de celles des enfants (παῖδες) et de celles des hommes (ἄνδρες). Dans les temps plus anciens on ne distinguait que les enfants et les hommes. Plus tard, et peut-être aussi concurremment, on adopta d'autres termes, comme ἔφηβοι, νέοι.

**Ἀγῆμα.** — Troupe d'infanterie faisant partie de la garde d'Alexandre. Le même nom a été donné à un escadron de l'armée d'Antiochus, composé de mille cavaliers, et à des troupes, infanterie et cavalerie de l'armée de Persée. C'était donc, en principe, un corps d'élite de l'armée macédonienne, dont la composition a varié.

**Ἀγήρατος.** — Pierre que les cordonniers râclaient en poudre pour faire briller les chaussures des femmes.

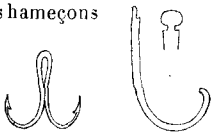
Cette poudre était aussi employée en médecine comme astringent et dissolvant.

**Ἀγισμός.** — Voy. Ἐνάγισμα, Ἐναγισμός.

**Ἀγιστεία.** — Cérémonie religieuse; se dit de pratiques, comme la célébration des mystères, ou de purifications, et aussi, dans un sens plus général, du culte, surtout matériel, rendu à une divinité.

**Ἀγίστριον**, diminutif de Ἀγιστρον. — Toute espèce de crochet, plus particulièrement la pointe crochue du fuseau, et surtout l'hameçon.

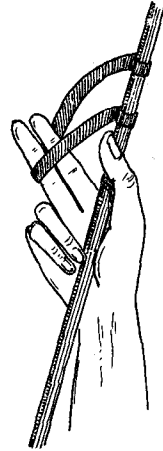
Il y avait des hameçons de différentes formes, par exemple de simples crochets, dont la tige était droite, et d'autres dont la tige



était arrondie. L'hameçon était attaché à un fil lisse et sans nœuds, autant que possible, par l'intermédiaire d'un crin blanc, afin de ne pas effrayer les poissons. Au-dessus de l'hameçon, on attachait quelquefois au crin un petit objet en forme de corne pour empêcher le poisson de le couper en cet endroit.

**Ἀγκτήρ.** — Epingle ou crochet dont se servaient les chirurgiens pour rapprocher les lèvres d'une plaie.

**Ἀγκύλη.** — Lanière de cuir fixée par un bout à la haste d'un javelot, vers le milieu de sa longueur; on l'enroulait autour de cette haste, et l'on tenait entre l'index et le médius l'extrémité libre. On lançait alors l'arme, à qui la courroie, en se déroulant, imprimait un mouvement vif de rotation. Ce mouvement augmentait la vitesse et la force de pénétration du trait. Quelquefois l'ἀγκύλη était fixée au bois du javelot par les deux



extrémités, formant une anse. C'est sous cette forme que les Romains l'ont empruntée aux Grecs (*hasta ansata*).

Le mot, par extension, a servi à désigner le javelot armé de cet accessoire (Voy. Ἀκόντιον).

Il désigne aussi la corde d'un arc, une amarre de vaisseau, la boucle de corde où passaient les bras de levier des machines de jet (ἀγκῶνες), et toute corde formant nœud ou boucle, comme la laisse d'un chien de chasse, le cordon d'un soulier.

Enfin on appelait ἀγκύλη une coupe qui servait dans le jeu du *collabe*, ou le jet même du *collabe*, parce qu'il fallait, pour s'y livrer, lever et plier le bras au coude (Voy. Κότταδος).

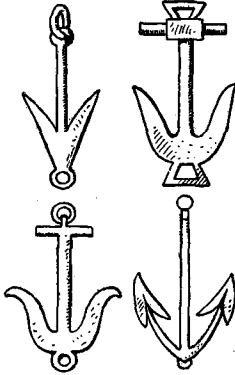
**Ἄγκυλια** [τά]. — Traduction du latin *ancilia*, boucliers sacrés.

**Ἄγκυλις**. — Epieu recourbé en croc dont s'armaient les chasseurs.

**Ἄγκυλόπους** [δίφορος]. — La chaise curule des Romains; le nom grec de ce siège est tiré de la forme recourbée des pieds.

**Ἄγκυλωτός**. — Trait auquel est adaptée l'anse de jet appelée ἀγκύλη.

**Ἄγκυρα**. — 1<sup>o</sup> Ancre servant à fixer les navires au mouillage. Après s'être servis d'une simple pierre ou d'une masse de métal (εὐνή), les Grecs employèrent un lourd crochet de fer, à une seule dent, qui s'enfonçait dans le sable ou s'accrochait au fond rocheux de la mer (ἄγκυρα ἑτερόστομος). Cette ancre simple subsista sans doute



concurrerement avec l'ancre double (ἀμφίστομος ou ἀμφίβολος). Ce n'est sûrement qu'à une époque assez récente qu'on imagina la branche transversale supérieure ou jas de l'ancre. Un anneau placé au point de jonction des deux crocs servait soit à accrocher l'ancre à l'avant d'un navire, sa place ordinaire, mais non exclusive, ou à fixer un filin terminé par un flotteur qui servait à indiquer la place exacte de l'ancre. Il n'est pas sûr que les deux bras de l'ancre grecque aient été façonnés à leur pointe en forme de fer de lance ou de flèche, comme les ancres modernes.

Jeter l'ancre, se disait ἄγκυραν βάλλειν, βάλλεσθαι, καθεῖναι, κατατεῖναι; rester à l'ancre, ἐπ' ἄγκυρας ἀποσαλεύειν; lever l'ancre, ἄγκυραν αἴρειν, ἀναίρειν. — On a signalé des ancres non plus en fer, mais en bois.

2<sup>o</sup> Croc à deux ou trois dents, servant aux laboureurs.

**Ἄγκυρίζειν**. — Terme de lutte : saisir le cou de l'adversaire dans son coude plié pour le renverser ou lui couper la respiration. Mieux, peut-être, pousser énergiquement l'adversaire avec le coude ou le genou pour le faire tomber, ou simplement donner un croc-en-jambes.

**Ἄγκυριον**. — 1<sup>o</sup> Petite ancre.

2<sup>o</sup> Instrument pour cueillir les figues.

**Ἄγκών**. — Proprement *le coude*; de là, nombre d'objets recourbés ou formant un angle, en particulier les bras d'un fauteuil, les cornes ou montants d'une lyre, la corde d'un arc, les bras d'une machine de jet pour la guerre (Voy. Θρόνος, Κιθάρα, Λύρα, Πλήκτρον, Λιθοβόλος, Τόξον, etc.).

**Ἄγνεῖα**. — Etat de pureté physique et morale exigée aussi bien pour la vie familiale et sociale que pour célébrer certains rites du culte. De ce sens, les Grecs sont passés aisément à celui de : rites purificateurs destinés à rendre l'homme digne de certaines pratiques religieuses.

**Ἄγνισμα** ou **Ἄγνισμός**. — Se dit des rites purificateurs et aussi expiatoires qui procurent à l'homme l'état d'ἄγνεῖα; l'eau et le feu y jouaient le rôle principal, avec les prières et les sacrifices; toutes ces cérémonies prenaient, selon les lieux, les époques, les croyances, mille formes différentes (Voy. Κάθαρσις).

Ce terme signifie plus particulièrement la crémation, véritable purification d'un cadavre par le feu.

**Ἄγνιστήριον**. — Lieu où se célébraient des lustrations et des purifications, ordinairement dans les temples; le nom se donnait aussi à des objets rituels qui servaient dans les cérémonies lustrales, par exemple au sel ou à certains vases.

**Ἄγνῦθος**. — Pierres rondes, percées de trous, ou masses d'argile que les tisseurs suspendaient aux extrémités des fils



de la trame pour les tendre. Souvent ces objets prenaient la forme d'une pyramide, et les pauvres gens les déposaient comme ex-voto dans les tombeaux ou dans les temples.

**Ἄγορά.** — L'agora, dans la généralité des villes grecques, était à la fois le lieu où se tenait le marché de toutes les denrées nécessaires à la vie, et le lieu de réunion de l'assemblée populaire; c'est ainsi que le mot en est venu à signifier tantôt *marché*, tantôt *assemblée*. Chaque ville avait, naturellement, une agora de disposition particulière; celle d'Elis ne reproduisait pas absolument celle de Sparte ou d'Athènes; mais, en principe, toutes les agoras se ressemblaient comme tous les bazars de l'Orient moderne. L'agora d'Athènes, qui peut nous servir de type, était un assemblage irrégulier de boutiques, les unes en plein vent et mobiles, formées de toiles, de nattes ou de claies; les autres construites à demeure, plus ou moins confortables, et bordant des ruelles; le tout entremêlé d'édifices comme le Bouleutéριον ou palais du Sénat, de tribunaux, de temples, de statues à la base desquelles étaient affichés des actes publics, d'avenues plus larges, ombragées de peupliers et de platanes. Chaque genre de denrées avait son quartier — les Athéniens disaient son cercle, κύκλος. — Il y avait le marché au poisson (εἰς τοῦψον), au fromage blanc (εἰς τὸν γλωρὸν τυρόν), au vin (εἰς τὸν οἶνον), aux cruches (εἰς τὰς χύτρας), etc. De ci de là se plantaient les tables des banquiers et changeurs (τραπεζῖται). Ici on louait les cuisiniers, là les journaliers. Un emplacement spécial semble avoir été réservé aux femmes marchandes (ἀγορὰ γυναικεῖα). Périclès avait fait construire une halle au blé (ἀψιτόπωλις στοά); il y avait tout autour de la place des entretôts et des ateliers qui en étaient comme le prolongement. A l'époque d'Auguste, on construisit une porte monumentale à l'une des entrées de l'agora, et il reste encore un morceau du beau portique d'origine.

L'agora était envahie dès le matin, et remplie vers dix heures, jusqu'au soir, par une foule de citoyens de toutes conditions venant faire leurs emplettes. Les femmes qui se respectaient, non plus que les éphèbes, ne s'y montraient pas; mais, en revanche, il y avait une foule d'oisifs venant aux nouvelles et causant affaires, plaisirs ou politique avec leurs amis, sous les arbres et dans les boutiques des barbiers et des parfumeurs, sans parler de ceux qui avaient affaire dans les édifices publics, le Sénat ou les tribunaux.

L'agora d'Athènes servit toujours aux réunions du peuple, mais non pas d'une façon exclusive. L'importance toujours croissante du commerce de l'agora fit que l'on fut obligé de chercher d'assez bonne heure un emplacement plus vaste, au Pnyx ou au théâtre de Dionysos. Mais lorsqu'il s'agissait d'un vote d'ostracisme, par exemple, le peuple s'assemblait toujours à l'agora. Il est intéressant de noter qu'à Sparte Lycurque interdit au peuple de se réunir à l'agora; il ne voulait pas que la préoccupation des affaires et le bruit des marchands troublassent les délibérations publiques.

Nous parlerons au mot ἐκκλησία de l'ἀγορά au sens d'assemblée du peuple.

**Ἄγοραῖα τέλη.** — Droits que les agoranomes fixaient et percevaient sur les marchés conclus à l'agora. C'étaient probablement des droits d'entrée distincts de l'ἐπιωνία, perçue sur les objets vendus.

**Ἄγορανομία.** — Charge de l'ἀγορανόμος.

**Ἄγορανόμιον.** — Lieu où se réunissaient les ἀγορανόμοι.

**Ἄγορανόμος.** — C'est le nom de fonctionnaires qui existaient dans un très grand nombre de villes de Grèce et d'Asie Mineure, et qui, en principe, étaient chargés de la police des marchés. A Athènes, ils étaient au nombre de dix, parmi lesquels cinq étaient plus spécialement chargés du Pirée. Ils étaient tirés au sort pour un an. Ils avaient pour mission de maintenir le bon ordre à l'agora, de sur-

veiller l'honnêteté des achats et des ventes, de donner ou de refuser des autorisations de vendre, de vérifier les denrées, et faisaient aussi fonction de juges pour les délits peu importants. Ils portaient un fouet pour châtier les étrangers et surtout les esclaves délinquants.

Au temps des Romains, ils portèrent le nom de *λογισταί*.

**'Αγοραστής.** — Esclave chargé de faire le marché lorsque son maître ne voulait pas ou ne pouvait pas le faire lui-même.

**'Αγρα.** — La chasse, exercice très aimé des Grecs, qui y voyaient, outre son utilité, l'image de la guerre. A l'époque classique, il n'y avait plus depuis longtemps en Grèce ni lions ni autres animaux féroces, sauf des ours et des loups; mais il y avait beaucoup de gibier, depuis le sanglier, le cerf, le daim, jusqu'aux lièvres et aux perdrix. Le mode de poursuite et de capture de ces différents animaux

était très variable. On les chassait à cheval ou à pied, de près au moyen d'épieux, ou de loin au moyen de frondes ou de flèches; on employait aussi de nombreuses espèces de filets; la chasse au faucon même était pratiquée (*fig.*).

Les chasseurs se servaient de chiens spéciaux; ceux que l'on préférait étaient les laconiens, issus, disait-on, d'une chienne et d'un renard, et appelés pour cela *άλωπεκίδες* (Voy. ce mot et *Κύων*).

**'Αγραφίου γραφή.** — Lorsqu'un débiteur public, à Athènes, parvenait à faire que son nom, inscrit au livre de la dette, fût effacé sans qu'il se fût acquitté, on le traduisait devant les thesmothètes par *'άγραφιου γραφή*. Peut-être aussi cette action visait-elle ceux qui, chargés du livre de la dette, n'inscrivaient pas un débiteur.

**'Αγράφου μετάλλου γραφή.** — Les Athéniens exigeaient que tout citoyen voulant exploiter une mine en fit la déclaration, afin que l'Etat pût percevoir un droit égal au vingt-quatrième des produits. Qui négligeait cette inscription devait répondre devant les thesmothètes à l'action *άγράφου μετάλλου*.

**'Αγρεΐφνα.** — Râteau à dents espacées servant à ramasser le foin.

**'Αγρηνον.** — 1<sup>o</sup> Sorte de maillot en laine, à larges mailles, qui était spécial aux devins et aux suivants de Dionysos; il se portait par dessus la robe (*fig.*).



2<sup>o</sup> Filet dont était recouvert l'omphalos de Delphes (Voy. *'Ομφαλος*).

**'Αγριάνες.** — Corps de troupes légères dans l'armée macédonienne; ils étaient recrutés

chez les Agrianes, peuple de Thrace.

**'Αγρονομία.** — Fonction de l'

**'Αγρονόμος.** — Les *agoranomes* athéniens étaient chargés sans doute de la police de la campagne, comme les *άστυνόμοι* de la police de la ville. Peut-être étaient-ils aussi chargés de constructions et de retranchements destinés à protéger le territoire en cas d'invasion. Synonyme : *ύλωρός*.

**'Αγυιά.** — Nom général donné à toutes les voies d'une ville, qu'elles soient larges ou étroites, droites ou courbes; le mot désigne aussi les places. Bordées de maisons et d'édifices plus ou moins riches et décorés, les rues grecques étaient ornées, devant les portes des maisons, d'autels consacrés à Appollon *'Αγυιεύς*, ou d'images peintes de ce dieu protecteur, ainsi que des autels d'Hécate et des Her-

mès. Par intervalles s'y trouvaient des fontaines plus ou moins simples ou monumentales. Les maisons privées avaient peu de jours sur la rue, mais les boutiques s'y ouvraient directement; la chaussée était pavée de larges dalles sans trottoirs.

**Ἄγυιεύς.** — Apollon ἄγυιεύς était le dieu protecteur des rues. Par extension, on donnait le nom d'ἄγυιεύς aux images symboliques du dieu que l'on dressait devant la

porte des maisons.

C'était tantôt une sorte de pilier conique du type des

ἀργοὶ  
λίθοι

(Voy. ce mot), que l'on ornait

de bandelettes, tantôt un véritable autel ou une stèle portant, sculptée en bas-relief, l'image du dieu. On faisait à l'ἄγυιεύς des offrandes, on l'honorait de sacrifices.

**Ἄγυρμός.** — Quête faite pour se procurer de l'argent ou d'autres objets comme des figues, du fromage, de l'huile, du vin, etc., ainsi que cela avait lieu dans certaines fêtes. Se dit aussi des collectes faites par les mendiants et les prêtres dits ἄγύρται, et, dans un sens plus général, d'une assemblée d'hommes, ou d'une réunion d'objets.

**Ἄγύρτης.** — Le menu peuple confondait les ἄγύρται avec les saltimbanques, les charlatans de carrefours. Mais c'étaient, à vrai dire, des prêtres mendiants, qui erraient de par les villes, assemblant la foule (ἀγείρειν), chantant, dansant, montrant des bêtes féroces, disant la bonne aventure, et faisant la quête autour de l'image de leur divinité, la Mère des dieux, par exemple. Ils étaient quelquel

peu devins et sorciers, magiciens, et extorquaient de l'argent aux riches et aux pauvres, aux villes mêmes et aux États quelquefois, sous prétexte de sacrifices et de prières, qui devaient les débarrasser de leurs ennemis ou faire réussir leurs entreprises, ou bien encore assurer leur bonheur dans l'autre vie. L'industrie des ἄγύρται était très ancienne en Grèce, et pénétra dans l'empire romain, où elle eut beaucoup de succès, malgré le mépris des gens éclairés, à la faveur des cultes orientaux.

**Ἀγυρτική σανίς** ou **Ἀγυρτικός πίναξ.** — Tablettes sur lesquelles les prêtres mendiants appelés ἄγύρται inscrivaient leurs vers magiques, leurs sentences, leurs présages, et qu'ils faisaient lirer d'une urne par les badauds attroupés autour d'eux.

**Ἀγύρτρια.** — Mendiante, féminin d'ἄγύρτης.

**Ἄγχειν.** — Terme de lutte et de pancrace : saisir au cou son adversaire, appuyer son coude sur son cou pour lui faire perdre le souffle.

**Ἀγχέμαχα** [όπλα]. — Armes servant à combattre de près, comme la lance, par opposition à l'arc, au javelot, etc.

**Ἀγχιστεία, Ἀγχιστεύς.** — Le droit attique appelait ἀγχιστεύς tout proche parent, fils légitime, frère, cousin germain, susceptible d'hériter d'une personne décédée sans avoir fait son testament. Il faut bien remarquer que tous les parents, συγγενεῖς, n'avaient pas l'ἀγχιστεία, qui ne s'étendait qu'à quatre générations successives. Les ἀγχιστεῖς avaient seuls qualité pour poursuivre la réparation du meurtre d'un de leurs parents.

**Ἄγχουσα.** — L'anchuse, plante qui avait, dit-on, la propriété de suffoquer. Une décoction de racine d'anchuse tuait les poules. La même racine, de couleur rouge, fournissait un fard à l'usage des femmes.

**Ἄγωγεός.** — Tantôt la longe qui sert à conduire un cheval non monté, tantôt



la rêne dont se sert le cavalier et qui règle le mors. Le mot s'applique aussi à la laisse d'un chien de chasse.

**Ἀγωγή.** — Le législateur Zaleucus avait établi chez les Locriens que celui qui était en possession d'un objet lilligieux en était le propriétaire présomptif jusqu'à ce que les tribunaux aient décidé sur le fond du litige. C'est ce qu'on appelait l'ἀγωγή.

**Ἀγωγήμος.** — On appelait ainsi, à Athènes, avant les réformes de Solon, le débiteur insolvable qui devenait la chose de son créancier.

**Ἀγωγός** (employé seul ou avec le mot ὕδατος). — Aqueduc. — Voy. Ὑδραγωγεῖον.

**Ἀγών.** — 1<sup>o</sup> Nom générique des jeux et concours publics, religieux, funéraires, etc., donné indifféremment aux jeux pythiques, olympiques, etc., aux concours gymniques ou athlétiques, de lutte, de course à pied, à cheval, en chars, aussi bien que de musique, de poésie, et même de beauté.

2<sup>o</sup> Terme de procédure athénienne, à peu près synonyme de δίκη ou γραφή, et surtout employé avec les mots ἀτιμητος et τιμητός (Voy. ces mots).

**Ἀγωνάρχης.** — Celui qui préside aux jeux; synonyme d'ἀγωνοθέτης, mais avec une signification moins restreinte et précise.

**Ἀγωνία.** — Voy. Ἀγών.

**Ἀγώνισμα.** — 1<sup>o</sup> Exercice de gymnastique et d'agonistique; les Grecs divisaient les ἀγωνίσματα en légers (κοῦφα), comme la course, et lourds (βαρέα), comme la lutte, le pancrace.

2<sup>o</sup> Prix donné au vainqueur d'une lutte publique, et, au figuré, toute belle action portant en elle sa récompense.

3<sup>o</sup> Discours, dissertation emphatique de sophiste ou de rhéteur; récitation publique ou représentation scénique.

**Ἀγωνιστήριον.** — 1<sup>o</sup> Lieu où l'on lutte.

2<sup>o</sup> Prix donné au vainqueur d'une lutte; synonyme d'ἀγώνισμα.

**Ἀγωνιστής.** — 1<sup>o</sup> Concurrent à des jeux gymniques (peut même s'appliquer, dans ce sens, à des chevaux de course), ou à des concours de musique.

2<sup>o</sup> Combattant à la guerre, soldat.

3<sup>o</sup> Acteur théâtral.

4<sup>o</sup> Avocat.

5<sup>o</sup> Au figuré, celui qui lutte en faveur de quelque chose, la vertu, la puissance, et celui qui est passé maître dans un art.

**Ἀγωνιστική** [λέξις]. — Eloquence qui convient aux luttes, à la discussion passionnée.

**Ἀγωνιστική** [τέχνη]. — 1<sup>o</sup> Art et pratique des exercices gymniques.

2<sup>o</sup> Art et pratique de la controverse oratoire et philosophique.

**Ἀγωνιστικόν** [τὸ]. — Genre oratoire opposé au genre σοφιστικόν; il est fait d'emphase, d'ornements et de beaux gestes; il veut plaire aux auditeurs.

**Ἀγωνοθεσία.** — Fonctions d'ἀγωνοθέτης.

**Ἀγωνοθέτης.** — Celui qui préside à des jeux ou concours publics. Tantôt, dans un sens très large, le mot désigne le chef,



le riche citoyen, l'Etat ou la confédération qui institue et célèbre des jeux, en prend l'initiative, en fait la dépense, les préside, les juge et en distribue les récompenses. Cela se passait, par exemple, aux temps homériques, pour les jeux funèbres, ou à l'époque classique, pour les concours des

Panathénées ou les Jeux olympiques. Tantôt ἀγωνοθέτης désigne une personne officiellement chargée de diriger effectivement les jeux et de distribuer les récompenses, l'instigateur des jeux, Etat ou particulier, gardant la direction et la présidence honorifiques. Ainsi les Athéniens tiraient au sort, pour célébrer les jeux des Panathénées, dix agonothètes (un par tribu), qui restaient quatre ans en charge. Le trésor d'Athènes Polias leur fournissait l'argent nécessaire dont ils devaient rendre compte trente jours après les fêtes. Ils étaient de véritables magistrats.

A Athènes, peut-être, à une époque relativement récente, et certainement dans beaucoup d'autres villes, les agonothètes ne sont plus des fonctionnaires, mais des *liturges*, c'est-à-dire que non contents de présider aux jeux, ils les célèbrent à leurs frais, à titre d'impôt mi-nécessaire, mi-gracieux. Cela était fréquent, surtout en Asie, où l'on trouve nombre d'agonothètes nommés pour une période plus ou moins longue, et même à vie, et où le titre est donné assez souvent à des femmes, soit seules, soit jointes à leur mari. L'agonothésie cesse presque, dans ce cas, d'être une fonction ou une liturgie, et devient une dignité, parfois héréditaire.

Les monuments figurés montrent des agonothètes siégeant devant une table chargée de couronnes, ou attachant à la tête d'un athlète vainqueur une couronne et des bandelettes flottantes.

'Αδάμας. — 1<sup>o</sup> Nom d'un métal précieux et rare, de couleur noire et de très grande dureté, que les Grecs prétendaient pouvoir extraire de l'or, auquel il était étroitement uni, au moyen du feu. L'adamas nous est inconnu.

2<sup>o</sup> La pierre précieuse que nous appelons diamant. Les Grecs le faisaient venir de l'Inde, de l'Arabie, de Chypre, de Macédoine et même de l'Oural; mais il fut toujours rare. On l'employait en chatons de bagues. Savait-on le tailler et le polir? La chose est douteuse, bien qu'il semble invraisemblable qu'on lui ait donné tant de

prix si on ne le connaissait qu'à l'état naturel. Une curieuse croyance voulait que le diamant s'amolliât quand on le trempait dans du sang encore chaud de bouc.

3<sup>o</sup> Chez les poètes, l'ἀδάμας est le nom d'une matière mystérieuse, dont les dieux seuls ont le secret, d'un métal impossible à briser dont sont faits les casques, les armes des héros, et d'autres objets doués d'une force de résistance surnaturelle, comme les chaînes de Prométhée, les tablettes des Parques, etc.

'Αδδίζ ou 'Αδδίζις. — Mesure de quatre *chénices* et quart (= 2 litres 325).

'Αδεια. — Les Athéniens désignaient par ce mot l'immunité que l'Assemblée du peuple pouvait accorder, en certains cas, à titre de privilège, par exemple au citoyen qui voulait demander en faveur d'un autre la remise d'une amende (ce que la loi interdisait formellement), ou au citoyen, soit débiteur d'une amende, soit frappé d'atimie, qui voulait cependant prendre part aux affaires publiques. On pouvait aussi l'octroyer à un étranger ou à un esclave pour lui permettre de faire acte de citoyen, ou à un fonctionnaire obligé d'enfreindre dans l'intérêt public les règlements formels d'administration.

'Αδέσποτος. — Se dit en général d'une personne ou d'un objet qui n'a pas de maître, et, en particulier, d'un esclave affranchi, d'un bien qui, n'ayant pas de possesseur, fait retour au fisc, ou d'un ouvrage anonyme.

'Αδέψητος βόη. — Cuir non tanné, utilisé par les petites gens, par les mendiants, comme couverture.

'Αδιάθετος. — Intestat. Quand un citoyen mourait intestat, ses héritiers naturels avaient le droit de se saisir immédiatement de l'héritage, sans autre procédure. Mais, d'autre part, ils n'étaient pas fondés à refuser l'héritage, comme ceux qui étaient désignés par un testament.

'Αδύνατος. — Nom donné à Athènes à un pauvre ou à un infirme, qui ne pouvait subvenir à son existence, et que l'Etat faisait vivre moyennant une, puis

deux oboles. Les ἀδύνατοι ne recevaient la subvention qu'après un examen du Sénat et un vote de l'assemblée du peuple. Ils étaient exempts de service militaire, et, d'autre part, ne pouvaient avoir accès aux magistratures.

**Ἄδυτον.** — Lieu sacré dont l'accès n'est permis à personne, ou n'est permis qu'à certaines catégories de personnes. Le mot s'est appliqué à des grottes, à des enceintes religieuses, à des bois sacrés, à des temples ou à des parties de temples, la cella d'ordinaire, surtout à des cryptes souterraines. Certains adyta restaient éternellement fermés, d'autres ne s'ouvraient qu'à certains jours; les uns n'étaient accessibles qu'aux hommes, d'autres qu'aux femmes, d'autres qu'aux prêtres ou prêtresses; ceux-ci étaient rigoureusement interdits aux étrangers, ceux-là aux esclaves. La raison d'être des adyta est le caractère mystérieux de certains cultes, comme celui d'Eleusis, et de certains oracles, comme celui de Delphes, ou le désir de donner aux dieux ou aux idoles une demeure impénétrable; défendue contre l'impureté des mortels profanes.

**Ἀθλοθέτης.** — Voy. Ἀθλοθέτης.

**Ἀεθλον.** — Voy. Ἄθλον.

**Ἀεθλος.** — Voy. Ἄθλος.

**Ἀειλογία.** — Indique, en droit, la nécessité de défendre une cause ou de rendre des comptes plusieurs fois de suite; ou peut-être la nécessité de se défendre ou de rendre ses comptes sans prescription de temps, de personne, sans tenir compte de la chose déjà jugée.

**Ἀειναῦται.** — Faction politique, à Milet, sans doute au VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C. Comme ces citoyens, conspirant contre la royauté, se réunissaient sur des vaisseaux et gagnaient le large pour être plus libres, on les appelait les « toujours naviguant ». Peut-être faut-il reconnaître dans ces ἀειναῦται les membres d'un tribunal maritime siégeant en permanence, probablement sur un vaisseau.

**Ἀειφυγία.** — Peine de l'exil perpétuel, qu'accompagnait la confiscation

des biens du banni. Si le condamné ne quittait pas le pays dans le temps prescrit ou revenait sans autorisation, il pouvait être condamné à mort. Et ceux qui le cachaient pouvaient être passibles de la même peine.

**Ἄεμμα.** — La corde de l'arc, et peut-être, de préférence, l'arc lui-même.

**Ἀεροσκοπία.** — Divination par l'inspection de l'air. Les indications variaient selon que le ciel était obscur ou lumineux, rouge ou jaune, etc.

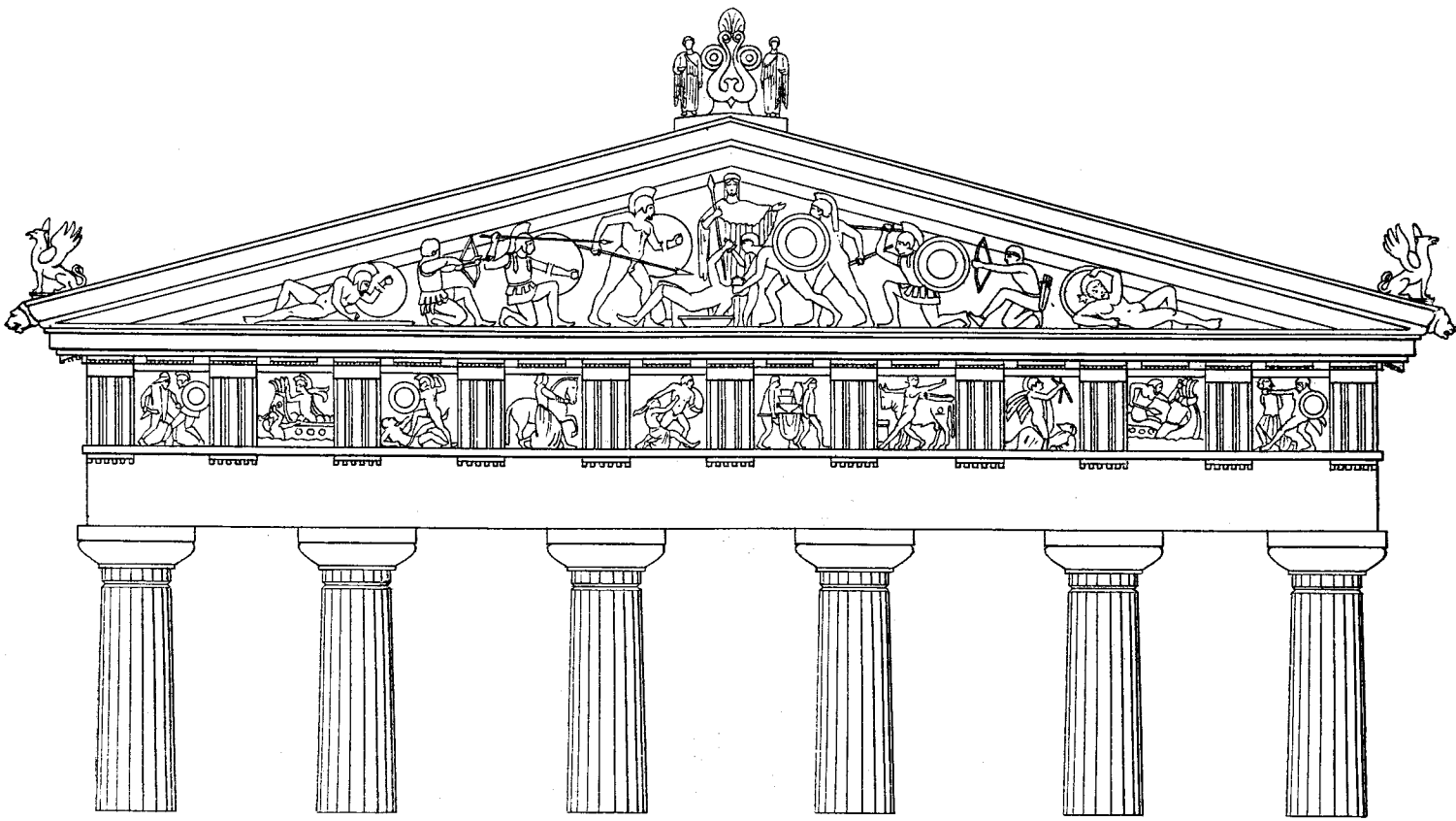
**Ἀερότονον.** — Machine de guerre, qui lançait des pierres au moyen de l'air comprimé, et qu'inventa, dit-on, Clésibios, vers l'an 120 avant J.-C.

**Ἀετίτης λίθος.** — Pierre que l'on prétendait trouver dans les nids d'aigles (d'où son nom), et qui servait de préservatif aux femmes en couches. On prétendait aussi que son nom venait de sa couleur, blanchâtre comme la queue des aigles.

**Ἄετός.** — 1<sup>o</sup> Le fronton d'un édifice. Le nom, qui signifie aigle, vient sans doute de la forme triangulaire du fronton qui le fait ressembler à un grand oiseau aux ailes éployées. Le fronton, quel que fût l'ordre du monument, surmontait la corniche de l'entablement; les deux remparts étaient eux-mêmes bordés d'une corniche en saillie plus ou moins décorée d'ornements sculptés ou peints. Cette corniche formait comme un cadre à trois côtés, où était enfermé le champ du fronton. Ce champ était tantôt tout uni et sans décor, tantôt orné de bas-reliefs sculptés dans la masse même de la pierre qui le formait, tantôt de groupes de statues en ronde-bosse rapportées et dressées sur la bande saillante de la corniche inférieure. Au sommet et aux angles étaient des piédestaux supportant des *acrotères* (Voy. ce mot) (*fig.* p. 11).

2<sup>o</sup> Couronnement en saillie d'un édifice quelconque, plus particulièrement d'une tour.

3<sup>o</sup> Aigle d'or aux ailes étendues, insigne du Grand-Roi.



4° L'aigle qui surmontait les enseignes romaines, et, par extension, une de ces enseignes.

**Ἄετωμα.** — Voy. Ἀετός, 1.

**Ἀζυμος** [ἄστος]. — Pain sans levain.

**Ἀθάρα.** — Voy. Ἀθήρη.

**Ἀθήρ.** — Ce mot désigne tout d'abord les barbes d'un épi. De là, il a servi à nommer la pointe d'une arme, lance, javelot ou épée. Cette pointe était en bronze à l'époque homérique; plus tard, on l'a faite surtout en fer.

**Ἀθήρη** ou **Ἀθάρα.** — Bouillie de farine, et plus particulièrement de fleur de farine de froment. Mets d'origine peut-être égyptienne.

**Ἀθηρηλοιγός** ou **Ἀθηρόβρωτον ὄργανον.** — Large pelle de bois servant à jeter le blé au vent pour le vanner.

**Ἀθλημα.** — Tout ce que l'on exécute avec peine, tout ce que l'on obtient comme dans un combat; mais le sens propre est : combat d'athlète, ou prix de lutte athlétique. Ἀθλήματα exprime aussi les instruments d'un rude labeur, par exemple ceux qui servent à la pêche.

**Ἀθλησις.** — Action de l'athlète qui lutte, et, par suite, exercice athlétique.

**Ἀθλητής.** — On appelait athlètes tous ceux qui prenaient part à des concours publics, gymnastiques, équestres, musicaux même, mais, plus souvent, ceux qui paraissaient dans les jeux gymniques, en vue de remporter un prix. A l'origine, être athlète n'était pas un métier; mais à mesure que les grands concours se multiplièrent en Grèce, qu'il fallut, pour y figurer avec honneur, un entraînement spécial et constant, on vit des hommes se consacrer exclusivement à cette carrière. On distinguait les athlètes *lourds* (βαρεῖς) et les athlètes *légers* (κοῦφοι). (Voir Ἀγώνισμα). Un texte de Platon prouve que de son temps on partagea aussi les athlètes, suivant leur âge, en ἄνδρες, ayant plus de vingt ans, ἀγένητοι, de seize à vingt ans, et παῖδες, de douze à seize ans.

Les athlètes se soumettaient à un régime de vie sévère et à un entraînement sur

lesquels les médecins nous ont abondamment renseignés; ils étaient récompensés de leurs efforts par l'éclat de leurs victoires et les récompenses glorieuses qu'ils recevaient, honneurs vraiment excessifs. On sait qu'outre les prix, les décrets honorifiques, les statues, les vainqueurs olympiques, par exemple, rentraient dans leur ville par une brèche faite aux murailles, sur un char attelé de quatre chevaux blancs, vêtus eux-mêmes de pourpre, au milieu des acclamations du peuple fier de compter parmi les siens de tels hommes.

Nous renvoyons, pour plus amples détails, aux mots spéciaux : Δρομεύς, Παγκρατιαστής, Πένταθλος, etc.

**Ἀθλοθεσία.** — Fonction d'**Ἀθλοθέτης.** — Voy. Ἀγωνοθέτης.

**Ἀθλον.** — Prix décerné à un vainqueur. Suivant la nature et l'importance des jeux et des concours, suivant l'âge et la spécialité des concurrents, les prix variaient; la valeur en était plus ou moins grande. Ils consistaient tantôt en couronnes et autres objets purement honorifiques, tantôt en objets précieux ou utiles, tantôt en argent. On donnait aussi des récompenses en nature, comme de l'huile, ou des animaux, par exemple des bœufs, ou des vêtements.

**Ἄθλος.** — Synonyme de Ἀγών. — Jeux, concours publics, surtout (au pluriel) les grands concours religieux de la Grèce, comme les jeux pythiques. En particulier, le pluriel ἄθλοι désigne les travaux des héros, d'Hercule ou de Thésée.

**Ἀθλοφόρος.** — Athlète victorieux, ou simplement celui qui prend part à un concours public.

**Ἄθურμα.** — Jouet d'enfant. Les anciens connaissaient un grand nombre de jouets utilisés encore actuellement. Comme de nos jours, on profitait de diverses circonstances (anniversaires, etc.), pour en faire cadeau aux garçons et aux fillettes. Les plus répandus de ces jouets étaient les castagnettes (κρόταλον), la balle (σφαίρα), des représentations en bois ou terre cuite d'animaux et de per-



sonnages (ζῶα), la poupée (κόρη, νύμφη), les osselets (ἀστράγαλοι), le cerceau (τροχός), la toupie (στρομβός), etc.

Voir, pour plus de détails, les mots cités ci-dessus entre parenthèses.

**Αιακίς.** — Sorte de coupe, qui tirait son nom du juge des enfers Αἴακος. On hésite entre cette forme et la forme αἰακίξ.

**Αἰγανέη.** — Epieu de chasse court et tout en fer, selon les uns, long avec une haste de bois, suivant les autres. La pointe était effilée; autour du bois, de frêne ou d'orme, on enroulait quelquefois une corde pour rendre l'arme plus solide. Quelquefois le mot est simplement synonyme d'ἀκόντιον.

**Αἰγείρος.** — Peuplier noir (*populus nigra*) dont le bois, qui passait pour bien résister au temps, était employé pour la construction; comme il était facile à travailler, on s'en servait pour le placage; on en confectionnait des bois de lances, des jantes de roues, etc.

**Αἰγίς.** — L'Égide, symbole de puissance en même temps qu'arme divine, invincible, impénétrable même à la foudre, portée par Zeus, Apollon, Héra, Arès, et surtout Athéna. D'après les plus anciennes traditions et les plus anciens monuments, c'était un simple manteau formé d'une peau de chèvre. Posée sur le dos et sur la poitrine et bordée de têtes de serpents en guise de franges, elle servait de cuirasse; enroulée au bras, de bouclier et

aussi d'épouvantail (fig.). L'art n'a pas tardé à modifier profondément cette égide primitive. De toison, elle est devenue peau recouverte d'écaillés, de manteau, simple collet ou simple draperie disposée en travers du torse à la façon d'une nébride, et même simple bouclier. Un ornement qui était parfois négligé par les ar-

tistes primitifs, le Gorgoneion ou tête de la Gorgonne décapitée par Athéna, a pris une importance prépondérante, et il est arrivé que l'égide fut réduite à un bouclier bordé de serpents dont le Gorgoneion couvrit presque toute la surface.

Des rois, par exemple les Lagides d'Égypte, des empereurs romains, Auguste, Tibère entr'autres, ont emprunté l'égide aux dieux comme signe de leur toute puissance.

**Αἴγλη.** — Tout ce qui brille, qui est enflammé, par suite, une torche, et plus spécialement une torche allumée. Le mot, dans ce sens, s'emploie au pluriel.

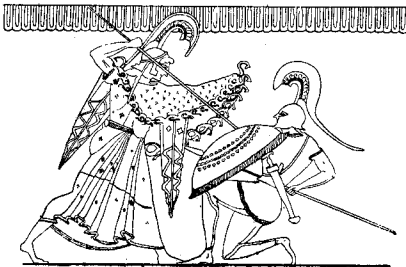
**Αἰγύπτια λίθος.** — 1<sup>o</sup> Granit, basalte ou porphyre venu d'Égypte et servant aux architectes et aux sculpteurs.

2<sup>o</sup> Verre, ou peut-être terre cuite émaillée que l'on fabriquait en Égypte et en Phénicie.

**Αἰγύπτιον μύρον.** — Aromate égyptien confectionné avec la feuille d'un arbuste épineux ou avec diverses substances, comme le cinnamome et la myrrhe. Une variante était le μύρον λευκόν, formé avec des lys et des aromates; les femmes s'en servaient pour brunir leur peau trop blanche.

**Αἶδεσις.** — Signifie, en droit, le pardon accordé par les parents d'un homme assassiné à l'assassin condamné à un exil temporaire, pardon sans lequel cet exil ne pouvait être levé.

**Αἶθουσα.** — Portique ouvert dans les maisons de l'époque homérique. Il y avait, de chaque côté de la grande cour, un de ces portiques (αἶθουσα ἀλτήρ), et un autre devant l'entrée du μέγαρον, faisant partie du πρόδομος. Ces portiques étaient tournés vers l'Est ou le Midi, et recevaient ainsi la chaleur du soleil, d'où leur nom. C'est là que couchaient les étrangers (Voy. Δόμος).



**Αιτίας δίκη.** — Lorsqu'un citoyen d'Athènes portait des coups à un autre, il pouvait être poursuivi soit publiquement par la *ὑβρεως γραφή*, soit par une action privée, *αιτίας δίκη*, dont les suites étaient moins graves. Cette action ressortissait au tribunal qu'on appelait les *Quarante*; elle n'entraînait qu'une réparation pécuniaire (Voy. *ὑβρεως γραφή*).

**Αἶκλον.** — Sorte de second service composé de pain porté dans des corbeilles et de morceaux de viande, que les Lacédémoniens prenaient à la suite du repas du soir.

**Αἶλιος.** — En principe, chant religieux, élégie en regret de la mort de Linos, poète mythique, et, de là, tout chant de deuil, lamentation funèbre.

**Αἶμα.** — Le suc, appelé aussi *ζυθος*, fleur, du coquillage qui donnait la pourpre, couleur rouge sang.

**Αἶμακορία** ou **Αἶμακορία.** — Libations de sang, ou, simplement, sacrifices en l'honneur des morts dont les âmes passaient pour se salurer du sang des victimes.

**Αἶμασιά.** — En principe, haie d'épines, et, par suite, toute sorte de clôture, comme un mur en pierres sèches.

**Αἶματίς.** — Vêtement, étoffe teinte en pourpre.

**Αἶματίτης λίθος.** — Hématite, pierre dont le nom vient soit de sa couleur sanglante, soit de ce qu'elle arrête l'épanchement du sang.

**Αἶρα.** — Marteau de forge (Voy. *Ἄραμων*).

**Αἶρεσις.** — Choix intervenant dans la nomination d'un magistrat, par opposition au sort (*κληρος*), d'où la distinction entre les *ἀρχαὶ αἶρεταί* et les *κληρωταί*.

**Αἶρόπινον.** — Crible, tamis pour séparer l'ivraie (*αἶρα*) du froment.

**Αἰσυμνητεία, Αἰσυμνήτης.** — Les aïsumnètes étaient, comme les dictateurs romains, des magistrats extraordinaires, ayant les pouvoirs les plus étendus, que certaines villes grecques, aux temps les plus anciens, mettaient à leur

tête dans des circonstances critiques. De plus que les dictateurs romains, ils avaient le pouvoir législatif, et étaient nommés à vie. Les anciens appelaient l'*αἰσυμνητεία* une tyrannie élective (*αἰρετὴ τυραννίς*).

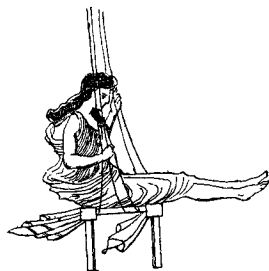
**Αἰχμάλωτος.** — Prisonnier de guerre. Les prisonniers faisaient partie du butin et ils étaient partagés entre les guerriers dont ils devenaient les esclaves, et qui, généralement, les vendaient. C'était là une des principales sources de l'esclavage.

**Αἰχμή.** — Pointe de la lance, d'où la lance elle-même. A l'époque homérique les pointes de lances étaient en bronze, mais on ne tarda pas à employer le fer. A l'époque classique les fers de lance avaient des formes variées : feuille allongée, ou bien à angles et à trois ou quatre côtés. Tantôt on les fixait dans le bois au moyen d'une extrémité pointue qui y pénétrait, tantôt elles avaient une douille dans laquelle s'enfonçait la hampe; on la maintenait au moyen de clous.

**Αἰχηστής.** — Guerrier armé d'une lance (de *αἰχμή*, fer de lance). Ce n'est pas le nom d'une catégorie spéciale de combattants, mais seulement une épithète poétique.

**Αἰώρα.** — C'est une balançoire servant aux jeux d'enfants. Dans une peinture de vase, elle est formée d'un escabeau à 4 pieds attaché par une triple corde passant sous le siège. Dans certaines fêtes, des jeunes filles étaient balancées ou faisaient balancer leurs poupées en chantant des complaintes; de là le nom d'*αἰώρα* donné à la fête elle-même, à Athènes en particulier.

On trouve aussi la forme *Ἐώρα*.



**'Ακαδήμεια** ou **'Ακαδημία**. — Terrain vaste et ombragé, situé hors d'Athènes, près du Céphise, et consacré au héros Académus. Il y avait là un gymnase, et le lieu servait de promenade. C'est là que Platon enseignait sa philosophie à ses disciples.

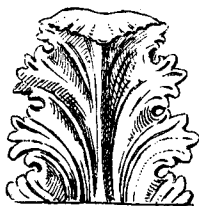
**'Ακάθαρος ἄρτος**. — Pain noir où le son restait mêlé à la farine, opposé au pain blanc (*καθαρός, λευκός*).

**"Ακαινα**. — On désigne ainsi l'aiguillon du bouvier et du laboureur, inventé, disait-on, par les Thessaliens, et une mesure qui en avait à peu près la longueur, soit dix pieds grecs, trois mètres environ.

**"Ακανθα**. — 1<sup>o</sup> Epine.

2<sup>o</sup> Plantes épineuses diverses, en particulier plante égyptienne du genre *Mimosa*, dont le fruit était employé, comme la noix de Galle, pour la tannerie, et dont le bois servait à la charpente. Une variété, l'*Acanthe noire*, entrait de préférence, pour sa rigidité, dans les constructions navales.

3<sup>o</sup> Parmi les variétés d'acanthes, la plus intéressante est l'acanthé sauvage, très fréquente en Grèce, dont la feuille servit de bonne heure aux architectes pour la décoration des chapiteaux de colonnes et



l'ornementation des frises, des acrolères, des antéfixes, etc. Elle caractérise plus spécialement l'ordre corinthien et fut toujours représentée par les artistes grecs dans sa simplicité naturelle. Il appartenait aux Romains de la modifier, de la compliquer, de la dénaturer sous prétexte de l'enrichir (Voy. *Κιόκρανον*).

**'Ακάνθιον**. — Espèce de chardon dont les feuilles portaient un duvet soyeux que l'on filait et tissait en Orient.

**"Ακαπνα** [*ξύλα*]. — Les Grecs n'ayant pas de cheminées, arrivaient à supprimer la fumée, grave incon vénient, en brûlant du

bois sans fumée, c'est-à-dire complètement desséché. Nous ne connaissons pas les procédés de dessiccation des Grecs. Peut-être avaient-ils indiqué aux Romains, qui employaient aussi l'expression *acapna*, leurs recettes. C'était l'exposition devant un feu ardent, ou bien un séchage naturel, après décortication et bain prolongé, ou bien encore une préparation chimique au moyen de l'*amurca*, la première huile d'olive sortie du pressoir.

**'Ακάτιον**. — 1<sup>o</sup> Diminutif de *Ἰακάτος*. 2<sup>o</sup> Voile de navire d'assez petite dimension que l'on employait seulement comme auxiliaire (Cf. *Ἰακάτος*, 3).

**"Ακατος**. — 1<sup>o</sup> Nom donné à des bateaux de forme, de grandeur et de destination différentes, aussi bien navires de charge pour marchandises et passagers, lourds et résistant aux pénibles traversées, que navires légers et rapides, armés en course ou en guerre, que barques de pêche et simples chaloupes à la remorque de vaisseaux plus grands. Quelquefois, chez les poètes, la barque de Charon.

2<sup>o</sup> Par analogie, vase en forme de



nacelle; mais ces vases ne sauraient être exactement reconnus parmi les vases analogues appelés *κύμβη, σκάφη*, etc. L'*acatolus* semble avoir plus particulièrement servi aux libations.

3<sup>o</sup> Peut-être grand mât, plus probablement mât secondaire, le second ou le troisième, sur de grands navires. La voile qu'il portait s'appelait de même. Sans doute cet agrès ressemblait au mât des *ἄκατοι*, et de là venait son nom.

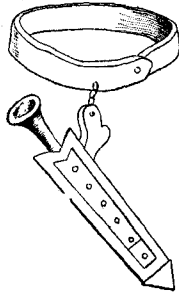
**'Ακεστίς**. — Manteau de cheminée au-dessus d'un fourneau de fer destiné surtout à des opérations métallurgiques.

**'Ακέστρα**. — Aiguille, et, plus particulièrement, grande aiguille à raccommoder.

**Ἀκήρατος** [χρυσός]. — Or purifié et affiné au feu.

**Ἀκινάκης.**

— Courte et large dague que les Perses, les Mèdes et les Scythes portaient attachée à un ceinturon de cuir, contre la cuisse droite. Les Scythes adoraient l'ἀκινάκης comme une image du dieu de la guerre. Si les Grecs ne l'ont pas employé, ils en ont souvent parlé, et en ont même fabriqué dont la poignée et le fourreau sont de vraies œuvres d'art.



**Ἀκίς.** — Pointe en général, et plus particulièrement pointe d'un javelot, d'un hameçon, d'un harpon. Parfois, désigne l'éperon d'un navire.

**Ἀκρόθετον.** — Bloc massif de bois où se fixait ou se posait simplement l'enclume. La usface supérieure était creusée d'une ou plusieurs cavités; il était le plus souvent quadrangulaire ou rond.

**Ἀκμόνιον, Ἀκμων.** — Enclume, masse de fer, d'acier ou de bronze, sur laquelle on forgeait les métaux. Souvent



simple bloc à surface supérieure aplatie, elle avait quelquefois des angles, des cornes, des pointes plates ou arrondies qui aidaient l'ouvrier à donner des formes diverses aux pièces de forge. L'ἀκμων était posé ou fixé sur un bloc de bois ou

ἀκρόθετον; quelquefois il était établi directement sur le sol.

**Ἀκοὴν μαρτυρεῖν.** — Se dit du témoignage d'une personne qui rapporte un fait connu seulement de lui par ouï-dire. Ce témoignage n'était admis que lorsque la personne dont les paroles étaient relatées avait cessé de vivre.

**Ἀκόλουθος.** — Se dit, en général, de toute personne qui en accompagne une autre, mais plus spécialement d'un esclave chargé de faire cortège à son maître. On le distinguait du θεράπων, qui s'occupait plutôt du service intime, et du δοῦλος, qui était proprement l'esclave.

**Ἀκόνη.** — Pierre à aiguiser. On en trouvait en Crète, en Laconie, à Léros, en Arménie, Cilicie, Egypte, Italie, Espagne, etc. On l'humectait d'ordinaire avec de l'eau, quelquefois avec de l'huile.

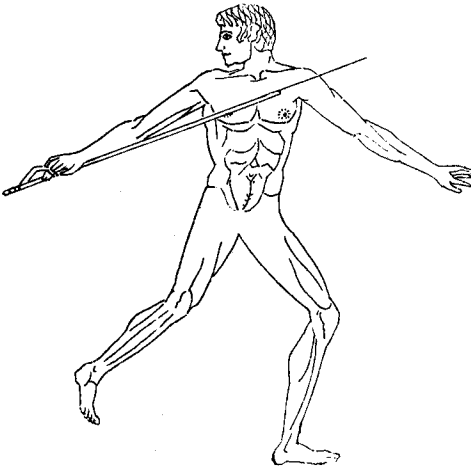
**Ἀκόνιον.** — Désigne un médicament, par exemple certains collyres extraits de débris de bois frottés sur une pierre à aiguiser. Dioscorides cite un collyre de ce genre fait avec du bois d'ébène.

**Ἀκονιτὶ νικᾶν.** — Se disait de l'athlète contre lequel ne se présentait pas de concurrent, et qui était, par cela seul, déclaré vainqueur (proprement, vaincre sans toucher la poussière).

**Ἀκόντιον.** — Javelot, lance de petite dimension qui servait à frapper au loin et qu'on jetait avec la main. Il se composait d'une pointe en fer avec une douille dans laquelle s'enfonçait le bois; celui-ci était muni d'une courroie (ἄμμα). Cette arme servait aux fantassins et aux cavaliers.

Pour lancer le javelot, on faisait deux pas en avant, ou bien on prenait course. L'arme tenue de la main droite, l'index et le médius allongés, le pouce entourant le bois, près de la courroie, les autres doigts repliés en arrière, l'akontiste part du pied gauche en portant le bras droit en arrière, la main gauche touchant la pointe de l'arme; puis portant le pied droit en avant, tendant le bras gauche, il lève la jambe gauche et le bras droit et, fixant le but, lance son arme avant que le

pied gauche ait touché le sol. Quand on visait un but, on lançait le javelot de pied



ferme, les bras faisant les mêmes mouvements que dans la course.

**Ἄκοντισμός.** — Exercice de ἄκόντιον. C'était l'un des cinq exercices du πένταθλον.

**Ἄκοντιστής.** — 1<sup>o</sup> Soldat armé du javelot; il faisait partie généralement des troupes légères; souvent même les *acontistes* étaient des mercenaires dont l'ἄκόντιον était l'arme principale.

2<sup>o</sup> Maître de gymnastique spécialement chargé d'enseigner à lancer le javelot.

3<sup>o</sup> Athlète lançant le javelot dans le pentathlon; ou, encore, jeune homme s'exerçant à lancer le javelot.

**Ἄκοσμία.** — Lorsque, pour une raison ou pour une autre, les *κόσμοι*, principaux magistrats de la Crète, étaient déposés, on appelait *ἄκοσμία*, *anarchie*, l'interrègne qui durait jusqu'à la nomination de leurs successeurs.

**Ἀκράτισμα, Ἀκρατισμός.** — Déjeuner léger, composé de gâteaux trempés dans du vin pur (ἄκρατον).

**Ἄκρατον, Ἄκρατος** (avec ou sans οἶνος). — Le vin pur, et par suite, en général, le vin, syn. d'οἶνος. Plus généralement ἄκρατον désigne tout ce qui est simple, pur, sans mélange.

**Ἄκρατοφόρον** ou **Ἄκρατοφόρος.**

— Le nom désigne clairement un vase destiné à contenir du vin pur (ἄκρατος οἶνος), par opposition au κρατήρ. La forme n'en est pas bien déterminée; il devait être grand, de large ouverture évasée, sans pied, quelquefois plat par dessous, quelquefois arrondi. On veut le reconnaître, porté sur l'épaule par un esclave ou un satyre, dans quelques scènes de vendanges.



**Ἀκρηβος.** — Nom donné aux adolescents, sans aucune précision d'âge. Cf. Πρόσθητοι.

**Ἀκριδοθήκη, Ἀκριδοθήρα.** — Piège à prendre les sauterelles; les petits bergers s'amusaient à en construire en tiges de plantes flexibles, par exemple d'asphodèles.

**Ἀκρόαμα, Ἀκρόαματα.** — Se dit des concerts de musique ou de chant, des lectures, des récitations, des bouffonneries, des danses, des distractions de toute espèce, qui, dès l'époque homérique, servirent à égayer les banquets grecs. Le nom est passé des scènes aux acteurs; les *ἄκρόαματα* sont les joueurs de flûte, les danseuses et les danseurs, les bouffons, les mimes, les baladins, les prestidigitateurs, sans lesquels il n'était point de joyeux festins (Voy. Συμπόσιον).

**Ἀκρόασις.** — Signifie proprement l'action d'écouter, et de là sont sortis les sens de lecture publique que l'on écoute, et de lieu où se fait cette lecture.

**Ἀκροατήριον.** — Lieu où l'on va écouter des lectures publiques ou des leçons d'un maître.

**Ἀκροβολίζεσθαι.** — Action de com-

battre de loin, et, sans doute, d'un lieu élevé, avec le javelot ou avec l'arc. Celui qui combattait ainsi s'appelait ἀκροβολής, ἀκροβολιστής ou ἀκρόβολος.

'Ακροζυμος ἄρτος. — Pain avec très peu de levain.

'Ακροθίνια [τά] — Ce mot désignait : 1<sup>o</sup> Les prémices des fruits que l'on offrait aux dieux chaque année.

2<sup>o</sup> La dime du butin que le vainqueur consacrait à une divinité; on choisissait surtout les objets d'art, les plus belles œuvres. Parfois après une bataille navale, on plaçait un petit vaisseau dans le temple de Poseidon.

'Ακροκίονιον. — Voy. 'Επίκρανον.

'Ακρολένιον. — Voy. 'Ακρολίονιον.

'Ακρόλιθον [ἄγαλμα]. — Dès l'âge archaïque, les sculpteurs grecs ont imaginé de donner à des statues dont le corps était en bois une tête, des mains et des pieds en marbre, ou, comme on disait, en pierre blanche. C'est ce qu'exprime l'adjectif ἀκρόλιθος. Les parties en bois étaient ou dorées, ou cachées sous des étoffes. On peut rapprocher des images acrolithes les statues *chryselephantines*, le marbre étant ici remplacé par l'ivoire, et le bois par l'or. Mais les premières œuvres étaient inspirées par le goût de la polychromie; pour les secondes, à ce goût s'ajoutait celui de la richesse somptueuse.

On est convenu de donner le même nom, ou celui de *pseudo-acrolithes*, à des statues où plusieurs matières différentes sont combinées, comme ces métopes de Sélionte où les corps des personnages sont

en tuf, les têtes, les mains, les pieds en marbre, ou comme les statues d'époque romaine dont les corps sont en bronze ou en marbre de couleur, les têtes et les extrémités en marbre blanc.

'Ακρολίονιον. — Corde placée aux extrémités des filets de chasse pour les fixer en place.

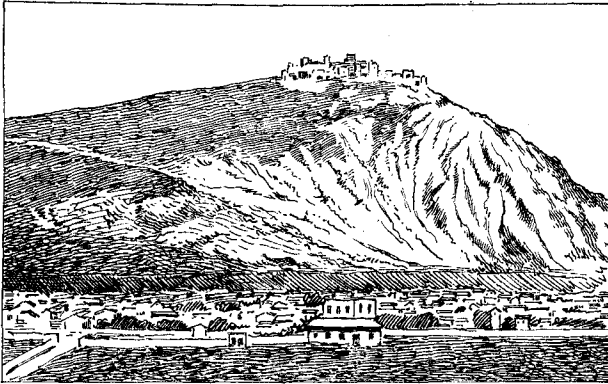
'Ακροπήνιον. — Toupie, ou plutôt sabot que les enfants faisaient tourner à coups de fouet (Voy. Στρόμβος).

'Ακρόπολις. — 1<sup>o</sup> Aux âges les plus reculés, le besoin de sécurité poussait les Grecs à s'établir dans des enceintes fortifiées, sur des hauteurs escarpées. Ces villes primitives étaient des acropoles. Plus civilisés et moins faibles, les Grecs avaient néanmoins la précaution de construire leurs demeures sur le flanc de montagnes dont la cime restait comme une forteresse protectrice. Dès lors, l'acropole, forteresse, s'opposa à la πόλις, la ville. Les ruines d'acropoles sont extrêmement nombreuses dans tous les pays helléniques.

2<sup>o</sup> Les anciens, et après eux les modernes, ont pris l'habitude de désigner sous ce nom, pris absolument, la plus belle et la plus fameuse des acropoles, l'acropole par excellence, celle d'Athènes. C'est un plateau oblong de 300 mètres sur 150 environ, qui dominait de 50 mètres la plaine de l'Attique. Son premier nom fut Cécropia, lorsque s'y établit une colonie conduite par Cécrops. On prétend qu'elle fut, un siècle après, fortifiée par les Pélasges. Quand les Pélasges furent chassés, les Athéniens continuèrent à embellir et à défendre leur citadelle, qui se couvrit de temples; le plus vénéré était celui d'Athèna, leur déesse protectrice. L'acropole, ses temples, ses trésors furent brûlés et dévastés par les Mèdes; elle se releva plus belle sous les efforts de Cimon, puis de Périclès, et devint une merveille dont une partie des beautés subsistent encore. L'enceinte continue, coupée seulement par les Propylées, porte grandiose construite sous Périclès par Mnésiclès, et dont



les murs sont un mélange de constructions les plus diverses, depuis l'époque pélasgique jusqu'à nos jours, renfermait les temples les plus précieux d'Athènes : le



Parthénon, l'Erechtheion, le petit sanctuaire de la Victoire sans ailes, etc. ; dans ces temples, étaient entassés les chefs-d'œuvre les plus purs de l'art et de l'industrie. Quelques édifices sont restés heureusement debout, plus ou moins mutilés par le temps et les hommes ; un grand nombre de statues, de bas-reliefs, de débris de tout âge, dont les moindres même ont un puissant intérêt, ont été rendus à la lumière par des fouilles savamment conduites. On peut écrire, presque jour par jour, l'histoire de ce rocher unique au monde.

**Ἀκρόπρωρον.** — Extrémité de la proue d'un navire (Voy. Ἐφλαστον).

**Ἀκροστιχίον, Ἀκροστιχίς.** — Acrostiche, pièce de poésie dont les premières lettres de chaque vers, réunies, forment un sens. Les premières lettres de mots juxtaposés, peuvent aussi former acrostiche, comme, par exemple, ΙΧΘΥΣ (Ἰησοῦς Χριστὸς Θεοῦ Υἱὸς Σωτῆρ).

**Ἀκροστόλιον.** — Extrémité aiguë du στόλος. C'est un ornement toujours soigné. On détachait les acrostoles des navires vaincus pour les consacrer dans les temples (Voy. Ἐφλαστον).

**Ἀκροφύσιον.** — 1<sup>o</sup> Ouverture par laquelle l'air s'échappe d'un soufflet.

2<sup>o</sup> Queue d'une comète.

**Ἀκροχειρία, Ἀκροχειρίσις, Ἀκροχειρισμός.** — Terme de lutte. Il s'agissait de saisir de ses doigts les doigts de son adversaire, de les presser et de les ployer jusqu'à ce que la douleur forçât l'autre à se déclarer vaincu. On donnait aussi ce nom à des feintes habiles, préparatoires de la lutte à bras-le-

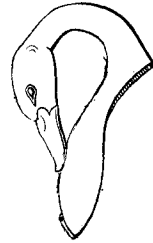
corps, chacun cherchant à saisir l'adversaire sans se laisser saisir lui-même.

**Ἄκροχειριστής.**

— Athlète habile à l'ἀκροχειρισμός.

**Ἀκροχηνισκός.**

— Anse de vase ; ornement de meuble à branche recourbée, quelquefois en cou d'oie ou de cygne ; c'est de cette forme que lui vient son nom.



**Ἀκρωτήριον.** — 1<sup>o</sup> Acrotère, tout ce qui domine un monument ou une simple construction, par exemple les créneaux d'une muraille.

2<sup>o</sup> Socle plat et horizontal placé à l'angle ou au sommet du fronton d'un édifice, et destiné à supporter un ornement, comme un vase, un fleuron, ou même une œuvre de sculpture, comme un sphinx, un griffon, une statue d'homme ou de dieu, un quadrigé, etc. (V. fig. p. 11). Au faîte du toit du monument choragique de Lysicrate, à Athènes, un acrotère est constitué par un riche bouquet d'acanthé qui servait de support à un trépied de bronze.

On donne aussi ce nom à l'extrémité de la proue d'un navire et aux ornements sculptés qui la décorent.

**'Ακταία.** — 1<sup>o</sup> Riche vêtement en usage chez les Perses; il était épais et cependant léger; l'étoffe en était parsemée de grains d'or attachés avec des fils de pourpre.

2<sup>o</sup> Pilier de marbre, peut-être par allusion au marbre pentélique que l'on appelait ἀκτίτης λίθος (ἀκτικός?).

**'Ακταία, 'Ακτέα,** et, par contraction, **'Ακτή.** — Le sureau. Avec les tiges souples on faisait de la vannerie; avec les branches plus fortes, desséchées, des cannes, des épieux de chasse, des flûtes, etc.; avec les racines, des morceaux de placage.

**'Ακτή.** — Farine de blé, ou le blé lui-même, et peut-être le pain fait avec le blé.

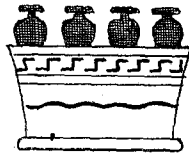
**'Ακτή.** — Côte abrupte, promontoire, proéminence, et, en particulier, tertre funéraire et terre près d'un autel.

**'Ακυρος.** — Se dit, en droit, de toute personne, de tout acte qui n'a pas de valeur, pas de droit, pas d'autorité pouvant lui donner une importance légale.

**'Ακων.** — Voy. 'Αχόντιον.

**'Αλαβαστροθήκη.** — Les *alabastres* (voy. le mot suivant) étant d'une part des vases sans pied, d'autre part des vases précieux par eux-mêmes ou par leur contenu, on fabriquait des boîtes spéciales, à compartiments, pour les conserver et les porter.

**'Αλάβαστρον.** — Désigne l'albâtre, matière de coloration laiteuse ou jaunâtre, plus ou moins striée de veines et de jaspures, presque transparente, qui provient des concrétions calcaires de quelques eaux suintantes dans les grottes. Les anciens, qui confondirent souvent l'albâtre avec l'*agate onyx*, l'employaient à faire des colonnes, des plafonds, des fenêtres, des statues, des bijoux et des vases.



En particulier, les Grecs appelaient *ἀλάβαστρα* des petits vases à parfums arrondis par le bas, avec un étroit goulot, et quelquefois dépourvus d'anses. On ne sait si ces ustensiles, fabriqués souvent en albâtre parce que cette matière passait

pour bien conserver les odeurs, tirent leur nom de l'albâtre ou le lui ont donné. Dans tous les cas, l'albâtre n'était pas employé exclusivement à la fabrication des alabastres, car on en retrouve constamment en onyx oriental, en verre coloré et jaspé, et aussi en terre cuite peinte. Les alabastres servaient non seulement pour les soins de la toilette, mais pour les cérémonies religieuses, et spécialement pour les rites funéraires.



Les alabastres servaient non seulement pour les soins de la toilette, mais pour les cérémonies religieuses, et spécialement pour les rites funéraires.

**'Αλειπτήριον, 'Αλείπτης, 'Αλείπτρια.** — Pour donner plus de souplesse à la peau et aux muscles, et aussi pour rendre le corps moins saisissable, ceux qui prenaient part aux exercices du gymnase se frottaient ou se faisaient frotter d'huile. Dans ce dernier cas, le serviteur employé à cet usage s'appelait *ἀλείπτης*. Il devait être un véritable artiste, exercé à toutes les finesses d'un métier difficile et d'une opération d'où résultait souvent le bon succès d'une lutte; il était un véritable masseur.

Dans les gymnases importants, il y avait une salle spéciale, *ἀλειπτήριον*, où opérerait l'*ἀλείπτης*.

Il y avait aussi des *ἀλείπτραι* dans les établissements de bains; c'étaient des esclaves de bas étage; dans les bains de femmes, il y avait des femmes chargées des mêmes soins de frictions et de massage, des *ἀλείπτραι*.



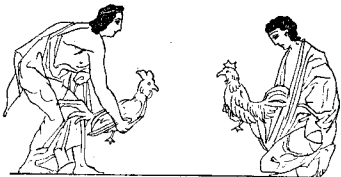
**Ἄλειπτρον.** — Vase à parfums, sans doute du genre alabastra.

**Ἄλεισον.** — Vase à deux anses, servant aussi bien à boire qu'à faire des libations; il était d'ordinaire fait de matière précieuse.

**Ἄλειτουρησία.** — Dispense de liturgie. Elle était de droit pour les neuf archontes, les orphelines non mariées, les orphelins mineurs, et on l'accordait aussi comme récompense honorifique. Naturellement, ceux qui n'avaient pas assez de fortune pour faire face aux dépenses des liturgies, profitaient de l'ἄλειτουρησία.

**Ἄλειφατίτης** [ἄροτος]. — Pain athénien dans lequel on mêlait de la graisse ou de l'huile.

**Ἄλεκτρούων ἄγωνες.** — Les combats de coqs étaient un spectacle très aimé des Grecs; ils avaient même une consécration officielle à Athènes, où, chaque année, on en donnait un aux frais du public, dans le théâtre de Dionysos. Les coqs de combat les plus estimés sortaient



de Tanagra, de Rhodes, puis de Mélos et de Chalcis. On les excitait par une nourriture spéciale, puis, au moment du combat, on les armait d'un éperon de bronze. Le propriétaire du vainqueur gagnait soit le vaincu, soit de l'argent; la lutte donnait lieu à des paris parfois importants.

**Ἄλετριδες.** — Jeunes filles nobles d'Athènes qui préparaient les gâteaux sacrés pour certaines cérémonies religieuses.

**Ἄλετών.** — Désigne la pierre concave supérieure des moulins à blé, tandis qu'ὄνος désigne la pierre conique inférieure. Mais le mot a pris le sens général de moulin (Voy. Μυλών).

**Ἄλευρινός** ou **Ἄλευρίτης ἄροτος.**

— Pain blanc, de farine de froment très fin moulu.

**Ἄλευρόμαντις.** — Celui qui exerce la divination au moyen de la farine de froment, tirant sans doute des présages de la façon dont cette substance se comportait sur le feu.

**Ἄλευρον.** — Farine de froment qui servait à faire le pain, et aussi une grande variété de pâtes, de bouillies, de gâteaux.

**Ἄλευρότης.** — Crible à farine. Tamis formé d'une toile de lin très fine, et non de cordelettes entrecroisées comme le *κόσκινον*.

**Ἄλητήρ.** — Danse sicyonienne qui se dansait aussi à Ithaque, et ressemblait à la *κίθαρις* des Arcadiens.

**Ἄλητόν.** — Voy. Ἄλευρον.

**Ἄλία.** — Nom donné à l'assemblée du peuple dans les cités doriennes et répondant à l'*ἔκκλησία* des Athéniens.

**Ἄλιός.** — Petite embarcation de pêche.

**Ἄλινδήθρα.** — Lieu de la palestre ou du cirque où les athlètes ou les chevaux se roulaient dans la poussière après leurs exercices, afin de se débarrasser de l'huile ou de la sueur.

**Ἄλινδης.** — Lutte *roulante*, c'est-à-dire se prolongeant sur le sol entre les deux adversaires, opposée à l'*ὄρθή πάλη*, dans laquelle les adversaires, s'ils tombaient, se relevaient pour recommencer le combat.

**Ἄλιξ.** — 1<sup>o</sup> Bouillie d'épeautre.

2<sup>o</sup> Poissons conservés dans la saumure.

**Ἄλιστρα.** — Bauge où se vautrent les porcs, les sangliers.

**Ἄλλαντοποιός, Ἄλλαντοπώλης.** — Fabricant et marchand d'*ἄλλὰς*.

**Ἄλλᾶς.** — Saucisse, boudin, cervelas ou andouille faits avec de la chair hachée de bœuf ou de porc mélangée à de la graisse et enfermée dans des morceaux de gros intestin.

**Ἄλλιξ.** — Sorte de chlamyde élégante et riche, attachée par une fibule, qui était en usage chez les Thessaliens.

**Ἄλμα.** — Le saut, très antique exer-

cice de gymnastique, était un des éléments du pentathlon. On sautait en longueur, en hauteur ou en profondeur, en s'aidant des haltères et aussi du tremplin. Quelques sauteurs grecs ont fait des sauts prodigieux : Phaïllos de Crotone aurait franchi d'un bond 16 mètres 95 centimètres.

**Ἀλμαία, Ἀλμευτής, Ἀλμη, Ἀλμια** [τὰ], **Ἀλμυρία, Ἀλμυρίς.** — Tous ces termes désignent la saumure, c'est-à-dire soit l'eau qui découle des salines lorsque la cristallisation est achevée, soit la saumure, c'est-à-dire de l'eau saturée de sel où l'on conservait une grande quantité de provisions alimentaires, comme des olives, des câpres, des choux, ou bien des poissons ou des viandes. Τά ἄλμια désigne en général les aliments conservés au sel, et ἄλμευτής celui qui prépare la saumure et le saleur.

**Ἀλογίου γραφή.** — Lorsqu'un fonctionnaire athénien, chargé de manier quelque part des finances publiques, manquait de rendre compte, malgré la loi formelle, de sa gestion, il pouvait être soumis à l'action ἀλογίου, qui ressortissait aux *logistes*, et qui pouvait entraîner pour lui l'*atimie*, et quelques empêchements à la libre disposition de ses biens.

**Ἀλοητός.** — 1<sup>o</sup> Action de dépiquer le blé.

2<sup>o</sup> Celui qui dépique le blé.

3<sup>o</sup> L'époque où l'on dépique le blé.

**Ἀλοιφή.** — 1<sup>o</sup> Tout ce qui sert à graisser ou à enduire, comme l'huile, la poix, la couleur, le plâtre.

2<sup>o</sup> Opération préparatoire à la fonte d'une statue. Elle consistait à recouvrir la maquette de cire d'une mince couche ou chemise d'argile liquide, pour éviter la liquéfaction de cette cire.

**Ἀλοπήγιον, Ἀλοπηγός.** — Saline, saunier. Les Grecs tiraient le sel de la terre, des sources salées, et surtout de l'eau de mer. Sur le bord de la mer on creusait des étangs rectangulaires, peu profonds, séparés les uns des autres par une levée de terre; on amenait l'eau de mer dans ces étangs au moyen de canaux

qu'on fermait par des vannes. On laissait l'eau s'évaporer sous l'action du soleil et l'on enlevait ensuite le sel.

**Ἀλότριψ.** — Pilon à piler le sel, et, en général, pilon (Voy. Ὀλμος).

**Ἀλουργῆ** [τὰ]. — 1<sup>o</sup> Vêtements teints de pourpre marine.

2<sup>o</sup> La pourpre marine elle-même (Syn. δ'ἀλουργόν).

**Ἀλούργημα.** — Voy. Ἀλουργίδιον.

**Ἀλουργία** [ῆ]. — Ornement de pourpre.

**Ἀλουργίδιον.** — Petit manteau de pourpre.

**Ἀλουργίς** [ῆ]. — Longue robe de pourpre.

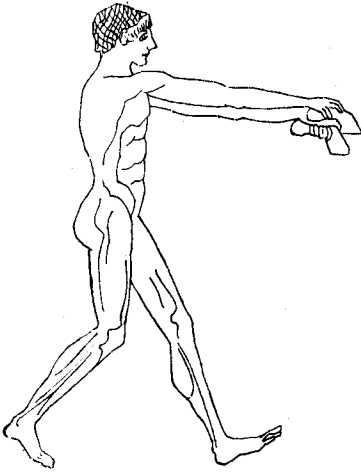
**Ἀλουργόν** [τὸ]. — La pourpre marine, c'est-à-dire la couleur violette tirant sur le rouge extraite du coquillage appelé *purpur*.

**Ἄλς.** — Désignait primitivement la mer; mais il s'applique surtout au sel extrait de l'eau de mer par le moyen de l'évaporation; le sel était pour les anciens, comme pour nous, le principal condiment, mais ils en faisaient plus que nous usage sous forme de saumure.

**Ἄλσος.** — Bois sacré entourant le sanctuaire d'une divinité; on désigne aussi par ce mot tout emplacement consacré à un dieu, qu'il y ait des arbres ou non, avec l'ensemble de ses temples, de ses autels, de ses statues; dans ce dernier sens, c'est à peu près le synonyme de *τέμενος*.

**Ἀλτήρ, Ἀλτηροβολία.** — L'usage des haltères, pour favoriser l'élan dans le saut (ἄλτηροβολία) ou pour aider aux exercices gymnastiques d'assouplissement ne semble pas très ancien, mais il est devenu bientôt général. L'instrument a varié de formes; les plus antiques que l'on connaisse sont à peu près ovales, avec des trous où s'enfonçaient les doigts; elles sont en pierre, et pèsent plus de 2 kilogrammes; ce sont des objets votifs en pierre. Le type le plus ordinaire est celui de deux masses de plomb reliées par une traverse facile à saisir à pleine main; d'autres sont formées d'une espèce de disque, avec

une poignée en anse sur une des faces; quelquefois on les assujettissait au moyen d'une courroie.



**Ἄλυσιον, ἄλυσις.** — Toutes sortes de chaînes, depuis les chaînes de prison jusqu'aux chaînes formant des bijoux, colliers ou bracelets.

**Ἄλυται, ἄλυτάρχης.** — Gardes préposés au bon ordre durant les jeux olympiques. L'ἄλυτάρχης était leur chef.

**Ἄλφα, Ἄλφάδιον** ou **Ἄλφάριον.** — Equerre. Petite equerre de maçon. La forme en était exactement la même que de nos jours, c'est-à-dire celle de la lettre A; un fil à plomb était de même accroché au sommet de l'angle de l'équerre.

**Ἄλφειθιοα** (*qui procure des bœufs*). — Epithète que l'on appliquait aux jeunes fiancées, parce que, dans les temps très anciens, les prétendants offraient des bœufs au père de la jeune fille qu'ils courtoisaient.

**Ἄλφιτεύς.** — Meunier, fabricant d'

**Ἄλφιτον.** — Primitivement, grains d'orge torrifiés, puis farine d'orge qui servait à l'alimentation sous forme de bouillies, de pâtes, de gâteaux et surtout de pain.

**Ἄλφιτοποιός, Ἄλφιτοπώλης-πωλις.** — Meunier et marchand ou marchande d'ἄλφιτον.

**Ἄλωά.** — Aire, place circulaire, dont le sol était aplani au rouleau; on y étendait les épis pour les dépiquer au moyen de bœufs, de chevaux ou de mulets que l'on faisait tourner en piétinant, ou au moyen du fléau.

**Ἄλωεινοί ἵπποι.** — Chevaux courant sur l'aire pour dépiquer le blé.

**Ἄλωεύς.** — Proprement celui qui dépique le blé, et, en général, le paysan, l'agriculteur.

**Ἄλωή.** — Voy. Ἄλωά.

**Ἄλωπεκίς.** — 1<sup>o</sup> Chien de chasse laconien provenant du croisement d'une chienne et d'un renard.

2<sup>o</sup> Peau de renard; les Thraces, par exemple, s'en faisaient des bonnets dont la mode se répandit dans la Grèce entière. Sur la frise des Panathénées, au Parthénon, quelques-uns des cavaliers portent l'ἄλωπεκίς.

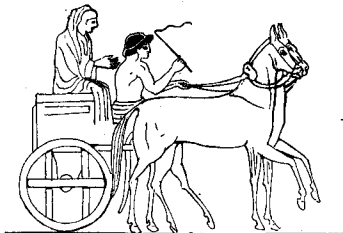


**Ἄλως.** —

1<sup>o</sup> Aire à dépiquer le blé, syn. d'ἄλωά.

2<sup>o</sup> Cercle extérieur bordant le bouclier.

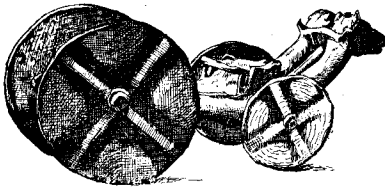
**Ἄμαξα** ou **Ἄμαξαία.** — Lourde chariot servant à divers usages, transport de voyageurs, de marchandises, etc., opposé à ἄρμα, char de guerre. Il y en avait à deux ou à quatre roues; on y attelait, à un timon, des bœufs, des chevaux ou des



mulets. Les plus simples consistaient en une simple plateforme de planches supportée par les essieux des roues et le timon;

cela suffisait par exemple, pour porter les blocs de pierre, de bois, etc. Pour d'autres charges, on ajoutait des rebords plus ou moins saillants, ou *ὑπερτερλῆαι*, ou de grandes caisses d'osier, *πεύρινθες*.

**Ἀμαξίδιον, Ἀμάξιον.** — Petit



chariot ; chariot d'enfant ; diminutif de *ἄμαξα*.

**Ἀμαξίς.** — Petit chariot, et, en particulier, chariot servant de jouet à un enfant.

**Ἀμαξιτός [ή].** — Route où peuvent passer les chariots.

**Ἀμαξοπηγία.** — Art de l'

**Ἀμαξοπηγός.** — Charron, fabricant d'*ἄμαξα*.

**Ἀμαξόποδες.** — Cuvettes de fer fixées au corps d'une *ἄμαξα*, et dans lesquelles tournaient les extrémités des essieux, les roues n'étant pas indépendantes de ces essieux.

**Ἀμάρα.** — Petit canal tracé à travers un terrain pour assurer l'arrosage ou le drainage des eaux ; on le traçait au moyen de la pioche. On donnait aussi ce nom aux égouts, aux cloaques.

**Ἀμδη.** — Instrument de chirurgie qui était soit une spatule, soit plutôt une tige à tête élargie comme la spatule, mais légèrement concave.

**Ἀμδιξ.** — 1° Sorte de coupe ou vase à bords relevés et très minces.

2° Couvercle, en forme de coupe renversée, des appareils à distiller, en particulier à distiller le minium (*ἄμμιον*) pour en extraire le mercure.

**Ἀμβροσία.** — L'ambrosie, dans les poèmes homériques, est une sorte de parfum délicieux et divin, onctueux et suave, qui donne au corps dont on le frotte un charme mystérieux et le rend incorrupti-

ble. C'est aussi, avec le nectar dont elle est très rarement distinguée et qui constamment est nommé avec elle, la nourriture exquise des immortels. Elle sert aussi d'aliment aux héros, et même à leurs coursiers. Il est naturel que la composition de cette liqueur mythologique reste extrêmement douteuse ; il est curieux de noter que, dans l'*Illiade*, le Simois fait naître l'ambrosie qui doit servir de nourriture aux chevaux d'Héra.

**Ἀμβων.** — Saillie arrondie soit d'un vase, d'une coupe, soit d'un terrain. Ce mot est encore parfois synonyme du latin *umbo*.

**Ἀμέθυσος, Ἀμέθυστον [τὸ] et**

**Ἀμέθυστος.** — Améthyste, pierre précieuse de couleur violette. La plus précieuse venait de l'Inde, les autres de l'Arabie Pétrée, l'Arménie, l'Égypte. Chypre et Thasos en produisaient de moins pures. Facile à tailler, on en faisait des chatons de bagues gravés, des cachets. On croyait qu'elle préservait de l'ivresse, d'où son nom.

**Ἄμη.** — 1° Bêche pour creuser la terre ; pioche à deux pointes.

2° Outil pour extraire l'or dans les galeries de mine.

3° Vase à contenir les liquides, eau, vin, huile, etc.

**Ἄμης.** — Gâteau au lait.

**Ἄμθα.** — Sorte de gâteau, ou, peut-être, de condiment.

**Ἄμπιος.** — Soldat d'infanterie légère qui était associé à un cavalier, et tantôt combattait à ses côtés ou au-devant de lui, tantôt même en croupe sur son cheval. Les Athéniens, et surtout les Béotiens, eurent des *ἄμπιοι*.

**Ἄμῖς ou Ἄμῖς.** — C'est exactement notre vase de nuit ; il en avait la forme, moins l'anse peut-être.

**Ἄμιτροχίτων.** — Se dit des femmes dont la robe n'a pas de ceinture (*Voy. Μίτρα*).

**Ἄμμα.** — 1° Toute sorte de nœud ou de lien, par exemple une ceinture.

2° Terme de lutte : l'*ἄμμα* consistait à

saisir son adversaire à bras-le-corps et à le serrer pour le réduire à l'impuissance.

3° Mesure de quarante coudees.

**Ἄμμιον.** — Le *minium*, d'où l'on extrayait le mercure (voyez Ἄμβιξ) et une couleur rouge très estimée. On se le procurait en Espagne.

**Ἄμμοκονία.** — Mortier formé de chaux et de sable.

**Ἄμμόχρυσος.** — Pierre précieuse dont l'aspect est celui de sable pailleté d'or.

**Ἄμνιον.** — Vase qui servait, dans les sacrifices, à recevoir le sang des victimes.

**Ἄμοιβαίος.** — Qui répond. Se dit de lettres qu'on échange, etc. Qui répond alternativement. Se dit de deux chanteurs qui se répondent l'un à l'autre en couplets de même forme et d'un nombre égal de vers.

**Ἄμολεγυεύς, Ἄμόλγιον.** — Vase à traire.

**Ἄμόργη.** — 1° Jus aqueux de l'olive (*amurca* des Latins) qui eût gâté l'huile, et qu'on en séparait au moment où l'on pressait les fruits.

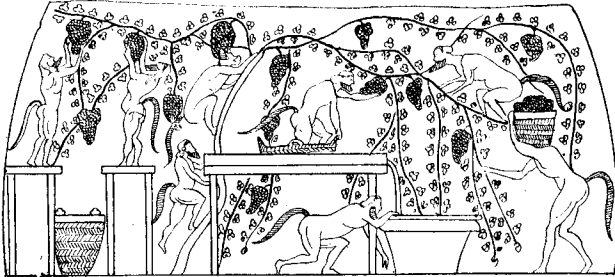
2° Plante dont la fleur donnait une couleur semblable à la pourpre marine, et, par extension, couleur pourpre.

**Ἄμόργινα.** — On appelait ainsi des tissus extrêmement fins; peut-être le nom venait-il simplement de ce qu'ils étaient fabriqués à Amorgos, peut-être de ce qu'ils étaient fabriqués avec les fibres d'une sorte de lin appelée *ἀμοργίς*, peut-être enfin parce qu'ils étaient teints avec la couleur extraite de l'*ἀμόργη*.

**Ἄμοργίτης.** — Sorte de gâteau chez les Siciliens.

**Ἄμπελος.** — 1° La vigne, dont le fruit servait à faire le vin, et le bois, très

résistant au temps, à faire des statues,



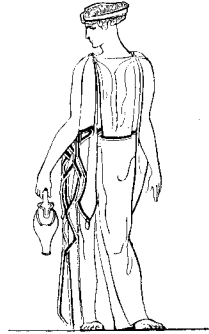
des colonnes, des escaliers, etc.

2° Machine de guerre, sorte de toit protecteur des assiégeants.

**Ἄμπελος λευκή.** — La vigne blanche, dont le fruit était employé par les tanneurs pour épiler les peaux.

**Ἄμπεχόνη** ou **Ἄμπέχονον.** — Vêtement de dessus que portaient les femmes et qui ressemblait à un *ἱμάτιον*; il avait aussi parfois un voile.

On appelait *ἄμπέχονον ὀρθοστάδιον* une longue robe d'apparat que portaient les citharistes dans les fêtes et concerts.

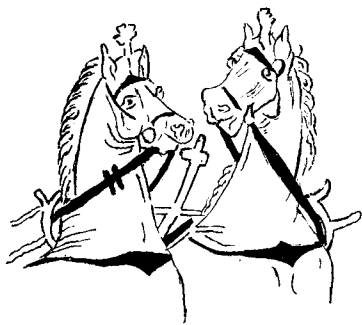


**Ἄμπυκτήρ, Ἄμπυξ.** — 1° L'ampyx est très probablement l'ensemble des diadèmes et ornements de métal et des liens destinés à les retenir, qui constituaient quelquefois la riche coiffure des femmes.

Par extension, le mot désignait un ornement de



métal, quelquefois d'or, que l'on posait en travers du frontal des chevaux, d'une



oreille à l'autre, et qui unissait les deux montants de la bride. Ces frontaux pouvaient être ou simples, ou richement ornés, même de pierres précieuses. On trouve aussi dans ce sens le mot ἀμπυκτήρ.

2<sup>o</sup> Couverture ou bouchon d'un vase.

**Ἄμυκλαι, Ἄμυκλαῖδες.** — Chaussures, sandales de luxe, qui tirent leur nom de la ville d'Amyclée, en Laconie. Il est question d'ἄμυκλαι de bronze.

**Ἄμύλιον**, diminutif de **Ἄμυλος** [μᾶζα, πλακοῦς]. — Gâteau d'amidon ou de farine analogue à celle du pain ἄμυλος.

**Ἄμυλον.** — L'amidon. On le préparait avec des graines de froment cueillies depuis trois mois, que l'on faisait baigner, en un vase de bois, dans de l'eau douce changée cinq fois par jour, et pendant la nuit si possible. Quand les grains amollis formaient une masse, mais avant que l'eau y pénétrât, on les plaçait sur des briques enduites de ferment, et on exposait le tout au soleil jusqu'à dessiccation. L'amidon de Chios était renommé.

**Ἄμυλος** [ἄρτος]. — Pain de farine nouvelle, ou pain fait de blé non moulu en farine, mais simplement mouillé et écrasé.

**Ἄμυστις.** — Du sens de boire d'un trait, ce mot est passé au sens de vase à boire. L'amystis servait surtout à un jeu qui consistait à voir, dans un banquet, si

un joueur de flûte terminerait un air dans le même temps qu'un buveur vidait le contenu de ce vase. Il semble donc que cette coupe était de grande dimension.

**Ἄμφιβλημα.** — Mot poétique qui désigne tout ce qui sert à couvrir, vêtement, armure.

**Ἄμφιβληστρον.** — Tout objet qui sert à entourer, à envelopper, et particulièrement :

Chaînes, entraves, par exemple celles de Prométhée.

Filet de chasse ou de pêche.

S'est dit aussi de vêtements adhérents au corps, et de l'enceinte des temples.

**Ἄμφιδέα.** — 1<sup>o</sup> Bracelet que l'on portait au poignet ou au-dessus du coude; anneau que l'on portait aux jambes, au-dessus de la cheville.

2<sup>o</sup> Cercle que l'on passait aux jambes des caplifs pour les empêcher de fuir.

3<sup>o</sup> Chaîne que l'on disposait aux portes pour en assurer la fermeture et l'inviolabilité.

**Ἄμφιδρόμια** [τῶ], **Ἄμφιδρόμιον ἡμαρ.** — Peu de jours après la naissance d'un enfant, le cinquième ou le septième, on le portait cérémonieusement autour du foyer pour l'initier au culte. Ce jour prenait de là le nom d'ἄμφιδρόμιον, et la fête, qui comportait encore un repas de famille, s'appelait ἄμφιδρόμια.

**Ἄμφιεκτον.** — Mesure valant le tiers de l'ἀμφορεύς ou μετρητής, c'est-à-dire 12 livres 90.

**Ἄμφιεσμα.** — Désigne toute sorte de vêtement; on le trouve particulièrement employé pour désigner un vêtement analogue à la toge romaine.

**Ἄμφιθαλής.** — Se dit d'un enfant qui a encore son père et sa mère vivants. Cette condition était exigée pour l'admission des enfants à certaines cérémonies, à certains concours religieux.

**Ἄμφιθέατρον.** — Ce mot grec désigne toujours l'amphitheatrum des Romains (Voy. ce mot dans le *Lexique des Antiquités Romaines*).

**Ἄμφικτίονες** ou **Ἄμφικτύονες.**

— Lorsqu'aux temps les plus reculés de la Grèce quelques peuples se groupaient autour d'un même sanctuaire, en confédération religieuse ou politique, ils formaient une *Amphictionie*. Les plus célèbres furent celles d'Onchestos en Béotie, de Calaurie, dont deux sanctuaires de Calaurie étaient le centre, et de Délos, qui réunissait les Ioniens dans le culte d'Apollon.

Mais le nom désigne plus spécialement dans l'histoire la confédération qui unissait, une fois par an, aux Thermopyles, et une fois à Delphes, de nombreux peuples de la Grèce centrale. Très antique, elle comprenait à l'époque classique douze peuples disposant chacun de deux voix. La composition en a varié quelquefois avec les événements politiques. Chaque peuple envoyait à l'assemblée des députés de deux sortes, *hiéromnémons* et *pylagores*, portant le nom général d'*amphictions*. Ils s'adjoignaient un secrétaire et un héraut.

Le *συνέδριον* ou *ἐκκλησία* des Amphictions était avant tout un collège religieux, chargé de veiller sur le temple de Delphes, d'assurer la célébration des jeux pythiens, que ses membres présidaient, de faire respecter la trêve sacrée, d'empêcher qu'on ne cultivât la plaine de Cirrha, consacrée à Apollon, de faire respecter le territoire du dieu et bien administrer ses revenus. Mais les attributions amphictioniques s'étendirent; l'assemblée s'occupa forcément des intérêts politiques communs de la ligue, et devint une sorte de tribunal arbitral qui réglait les dissentiments des villes confédérées. On sait, d'ailleurs, que cette autorité fut très souvent méconnue et repoussée.

**Ἀμφικύπελλον.** — Ce mot s'emploie seul ou avec *δέπας*. Il désigne une coupe double, c'est-à-dire dont le pied renversé forme une coupe comme la partie supérieure. Quelques hellénistes veulent plutôt traduire par : coupe à deux anses (Voy. fig. Δέπας).

**Ἀμφίλινα** [κρούπαλα]. — Chaussures

du genre *κρούπαλον* (voy. ce mot), attachées avec des cordons de lin.

**Ἀμφιμαλλος.** — Etoffe, vêtement qui a de la laine ou des poils à l'endroit et à l'envers, ou tout autour.

**Ἀμφιμάσχαλος.** — Vêtement à deux manches. On faisait des manches à la *χιτών* en agrafant l'étoffe autour des bras. Ces manches étaient courtes. Les vêtements à manches longues, dont la manche est cousue au corps, sont d'origine asiatique. Les acteurs de l'ancienne comédie portaient un *ἀμφιμάσχαλος* par-dessus le *σωμάτιον*.

**Ἀμφίπολος.** — 1° Serviteur (ou servante) attaché à la personne du maître.

2° Nom particulier donné aux prêtres de certains dieux, par exemple Zeus à Syracuse, Apollon à Argos, etc.

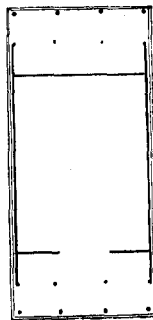
**Ἀμφίππος.** — Soldat de cavalerie tarentine qui amenait au combat deux chevaux, et sautait, suivant les besoins, de l'un sur l'autre.

**Ἀμφίπποτοζότης.** — Cavalier analogue à l'*ἄμφίππος*, mais qui, de plus, jouait spécialement le rôle d'archer.

**Ἀμφιπρόστυλος.** — Se dit d'un temple qui est décoré d'un portique aussi bien en avant de la cella que de l'opisthodomé (fig.).

**Ἀμφίπρουνος.** — Navire construit de façon que la proue pût servir de poupe. Cette disposition fréquente dans les vaisseaux de guerre était nécessitée par les manœuvres dans les canaux et passes où toute évolution était impossible. De même, les canots de sauvetage destinés à prendre la mer par les gros temps, ne devant pas virer de bord sous peine de recevoir la lame par le flanc et de chavirer, avaient deux poupes et deux gouvernails.

On disait aussi *δίπρουνος* ou *δίπρωρος*



**Ἀμφισβήτησις.** — Lorsqu'un Athénien prétendait à la succession d'un autre Athénien mort sans avoir testé, il devait demander son envoi en possession de l'héritage par un acte appelé ἀμφισβήτησις, et adressé à l'archonte compétent qui le rendait public, afin que, s'il y avait d'autres intéressés, ils pussent se déclarer. Le rejet de cette demande n'entraînait d'ailleurs aucune conséquence grave pour celui qui la formulait.

**Ἀμφίστομος** et **Ἀμφίτομος** [πέλεκος]. — Hache à deux tranchants, outil de charpentier et arme de guerre.

**Ἀμφιπάτης** et **Ἀμφίπατος.** — Syn. d'ἀμφίμαλλος, et, en particulier, tapis épais, bourru sur ses deux faces.

**Ἀμφίχρυσος.** — Doré, ou serti dans l'or.

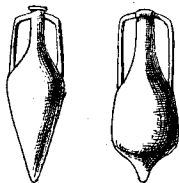
**Ἀμφιφορεύς.** — Voy. Ἀμφορεύς.

**Ἀμφιφῶντες.** — Gâteaux ronds que l'on entourait de petites lumières, sans doute fichées dans la pâte, pour les offrir, par exemple, à Artémis en tant que divinité lunaire, le 16<sup>e</sup> jour du mois muni-chion, c'est-à-dire au moment de la pleine lune.

**Ἀμφόδιον.** — Diminutif d'

**Ἀμφοδον** ou **Ἀμφοδος.** — Signifie toute rue étroite d'une ville, et, en même temps, un cul-de-sac ou un carrefour, et, avec plus d'extension, un quartier de ville.

**Ἀμφορεύς.** — 1<sup>o</sup> L'amphore des Grecs, comme celle des Romains, est un grand vase de terre cuite, haut et de panse peu ventrue, à col étroit et à deux anses haut placées. Elle se termine tantôt par une pointe, et alors il est nécessaire, pour la dresser, de la poser sur un pied, de la planter dans le sable, ou de l'appuyer contre un mur, tantôt par un pied assez étroit.



On conservait dans les amphores le vin,

l'huile, le miel et exceptionnellement d'autres denrées, comme les fruits, les grains, etc.

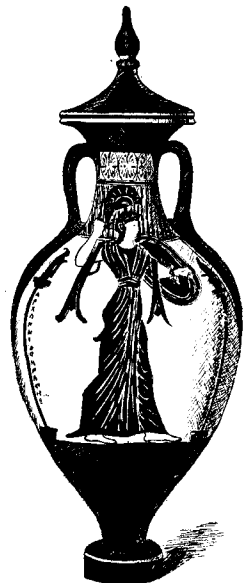
Quelquefois l'amphore avait son couvercle ou son bouchon fabriqué en même temps qu'elle. C'est le cas des belles *amphores panathénaïques*,

c'est-à-dire celles qui contenaient l'huile des oliviers sacrés donnée en prix aux vainqueurs des Panathénées. Elles étaient d'un art très sévère, ornées de figures et d'inscriptions.



On a retrouvé, outre des amphores panathénaïques et des amphores communes en terre cuite fabriquées surtout à Cnide, Rhodes et Thasos, des amphores en marbre, en albâtre, en verre, en argent, en bronze.

2<sup>o</sup> A Athènes, l'ἀμφορεύς était aussi une mesure de capacité pour les liquides; c'était la même que le μετρητής; elle valait 38 lit. 88.



Amphore Panathénaïque.  
C'était la même que le μετρητής; elle valait 38 lit. 88.



**Ἄμφορίδιον, Ἄμφορίσκος.** — Petite amphore.

**Ἄμφώβoλα.** — Divination au moyen des entrailles des victimes, que l'on observait au moment où elles étaient traversées par la broche.

**Ἄμφώβoλος.** — Espèce de javelot, sans doute à deux pointes (Voy. fig. Πελταστής).

**Ἄμφωλένιον.** — Bracelet.

**Ἄμφωτίς.** — 1° Appareil en bronze destiné à protéger les oreilles dans les luttes du pugilat. A l'origine, on ne l'employait pas dans les jeux publics, mais seulement dans les exercices préparatoires de la palestra.



2° Vase à deux anses, en bois, servant surtout à recevoir le lait que l'on trayait.

3° Pendant d'oreille.

**Ἄναβαθμίς, Ἄναβαθμός.** — Degré, marche d'un escalier.

Ce mot, surtout au pluriel, désigne particulièrement :

1° Un petit escalier de quelques marches, en pierre ou en bois, qui précédait la porte extérieure d'une maison.

2° L'escalier intérieur d'une maison. Synonyme de κλίμαξ.

3° Une rangée de bancs au théâtre. Synonyme de βήθρα.

**Ἄναβάθρα.** — Sorte d'escalier, ou plutôt d'échelle qui servait à monter sur les navires. Elle était sans doute mobile.

**Ἄναβατήριον.** — 1° Sacrifice par lequel on célébrait, en descendant d'un vaisseau, un heureux débarquement.

2° Escabeau, tabouret.

**Ἄναβάτης.** — Dans certaines courses de chars, le char était monté par deux hommes, le cocher et un athlète qui faisait une sorte de voltige, montant et descendant du char lancé au galop. Ce dernier s'appelait ἀναβάτης quand il remon-

tait sur le char, et ἀποβάτης quand il mettait pied à terre. Les deux noms sont pris naturellement l'un pour l'autre (Voy. fig. Ἀποβάτης).

**Ἄναβoλεὺς.** — Serviteur qui prêtait aux cavaliers âgés ou peu ingambes le service de ses mains jointes ou de son dos pour les aider à se mettre en selle.

**Ἄναβολή.** — Terme général pour désigner un manteau sans en préciser la forme.

**Ἄναγκoφαγία.** — Régime imposé aux athlètes qui devaient manger certaines choses, et celles-là seules, à certaines heures, bon gré mal gré.

**Ἄναγλυφή, Ἄνάγλυφον.** — Bas-relief. Le mot signifie proprement *objet creusé*. Il n'est pas de la meilleure grecité; à l'époque classique, les auteurs emploient de préférence τύπος, ἔκτυπος, ἐκτύωμα.

**Ἄνάγνωσις.** — La lecture, une des parties les plus importantes de l'éducation des jeunes Athéniens. Elle ne consistait pas seulement dans le fait de reconnaître les mots, mais dans une véritable explication des poètes et surtout d'Homère. La lecture était accompagnée de récitation.

**Ἄναγρoφεὺς.** — Greffier ou secrétaire; écrivain chargé quelquefois de rédiger des actes importants. Un ἀναγρoφεὺς fut chargé de réunir en un tout, en une sorte de code, les lois de Solon.

**Ἄναγρoφή.** — On désignait ainsi, dans plusieurs villes de Grèce et d'Asie, une déclaration officielle que devait faire tout acquéreur d'immeuble, en versant un certain droit d'enregistrement.

**Ἄναγωγῆς δίκη.** — Terme de droit attique. Lorsqu'un acheteur s'apercevait qu'un esclave, une bête domestique, un objet quelconque qu'il venait d'acquérir avait quelque vice rédhibitoire ou quelque avarie, qu'il y avait par conséquent erreur ou fraude sur la qualité d'un objet vendu, l'acheteur pouvait intenter au vendeur l'ἀναγωγῆς δίκη. La loi fixait le temps pendant lequel l'action pouvait être ad-

mise, les détails de la procédure et les condamnations auxquelles était exposé le vendeur de bonne ou de mauvaise foi.

On croit que l'action pouvait s'étendre des contrats de vente aux contrats de gage.

**Ἀναγωγή ιερά.** — Sacrifice fait pour obtenir une heureuse traversée.

**Ἀνάδειγμα.** — Courroie ou banderolle dont les hérauts s'entouraient le cou, sans doute pour éviter le gonflement exagéré de ce cou, ou favoriser l'émission de leur voix.

**Ἀναδέσμη, Ἀνάδεσμος, Ἀνάδημα.** — Tous les liens, bandeaux et diadèmes, les mitres même, dont les femmes paraient leur chevelure s'appelaient ainsi. Le dernier mot a plus particulièrement le sens de couronne.

**Ἀναδικία, Ἀνάδικος κρίσις.** — S'applique à toutes les voies de recours qu'une personne ayant perdu un procès pouvait prendre pour faire réformer la chose jugée. C'est en somme l'*appel*. Les procédures d'appel étaient différentes selon les cas et selon le résultat que l'on voulait spécialement obtenir. L'*ἀναδικία* semble avoir été surtout invoquée dans le cas de faux témoignages présumés. L'appelant versait une caution pour le cas où, débouté de sa prétention, il devrait subir le premier jugement.

**Ἀναδοχή, Ἀνάδοχος.** — L'*ἀναδοχή* est la garantie légale d'un contrat; *ἀνάδοχος* celui qui se porte garant, responsable de quelque chose qu'il peut d'ailleurs avoir reçu en dépôt.

**Ἀνάθημα.** — Voy. Ἀνάθημα.

**Ἀνάθεσις.** — 1° Consécration et dédicace publique d'un temple. Cet acte à la fois religieux et civil donnait lieu à des fêtes, à des cérémonies diverses, dont les frais étaient supportés soit par l'Etat, soit par un particulier. Le souvenir de l'*ἀνάθεσις* était perpétué par une dédicace gravée sur le monument.

Le même mot s'employait pour la dédicace des édifices de toute espèce, des

tombeaux, des statues, des ex-voto (Voy.

Ἀνάθημα).

2° Ordination de prêtres.

3° Affranchissement des esclaves placés sous l'invocation d'une divinité.

**Ἀνάθημα.** — Offrande faite aux dieux pour

demandeur leur protection ou les remercier d'un bienfait. L'offrande était sans condition (don de vases en métal précieux, de statues, de temples même) ou entraînait certaines obligations (don de terres avec réserve de l'usufruit, etc.). On appelait même *ἀνάθημα* un don fictif, comme la consécration d'un esclave à une divinité, ce qui n'était qu'une forme de l'affranchissement, ou un simple dépôt.

Toute offrande doit être faite par le donateur au prêtre qui représente la divinité, chacun devant prononcer des paroles consacrées pour rendre la donation valable.

**Ἀνάθητρος.** — Esclave né dans la maison ou acheté en bas âge et traité comme s'il était né à la maison.

**Ἀναίδεια.** — Voy. Ἄρειος πάγος.

**Ἀνακαλυπτήρια.** — On désignait ainsi les cadeaux qu'un jeune marié faisait à sa femme lorsque, pour la première fois, elle paraissait dévoilée devant lui, ainsi que les présents que lui offraient, à cette occasion, les parents et les amis de son mari.

**Ἀνάκρισις.** — Dans le droit attique, ce mot indique l'instruction d'un procès fait par le magistrat compétent lorsqu'une



λῆξις, c'est à-dire une demande d'information avait été déposée par l'une des parties. Le temps que devait durer cette instruction était déterminé par les lois. Le juge était chargé de recueillir les preuves, les témoignages, les serments, et de veiller à ce que tout se passât selon les règles de la procédure. Toutes les pièces de l'ἀνάκρισις, quand celle-ci était close, étaient enfermées et scellées en présence des parties dans un vase de bronze appelé ἐχίνος, hérisson, jusqu'au jour du débat. L'ἀπόκρισις était sans doute la partie de l'enquête fournie par le défendeur.

**Ἀνάκρουσις.** — 1° Action de ramer en arrière, en langage moderne : scier. L'embarcation va en arrière, quand le rameur assis face à l'arrière écarte de son corps la poignée de la rame après l'immersion.

2° Prélude de celui qui s'essaie sur un instrument à cordes, ou simplement prélude d'un musicien quelconque ou d'un chanteur.

**Ἀνακτόριον, Ἀνάκτορον.** — Temple d'une divinité. Ce mot servait surtout à désigner le sanctuaire de Déméter à Eleusis, ou l'oracle de Delphes. Il a pris aussi le sens plus large de palais.

**Ἀνακωχή.** — Syn. de Ἐπεχειρή.

**Ἀνάλημμα.** — Désigne en général tout objet élevé, comme des murailles dressées sur des fondements, et en particulier, dans Vitruve, un instrument compliqué d'astronomie servant à décrire les effets du soleil dans le monde.

**Ἀνάληψις.** — 1° Procédé pour soulever et soutenir un membre blessé, et surtout un membre cassé, pour que le mouvement ou le poids mal équilibré ne s'oppose pas aux effets de la soudure.

2° Adoption d'un enfant. Voy. Πότῆσις.

**Ἀναξυρίς.** — Correspond au mot *bracæ* des Latins et désigne les braies ou pantalons que portaient les peuples barbares, et dont les Grecs, amis des cos-

tumes flottants, n'ont jamais adopté la mode.

**Ἀναπάλη.** — Très ancienne danse guerrière, composée soit de figures imitant le combat de plusieurs adversaires, soit simplement de sauts. Peut-être existait-il une ἀναπάλη moins rude à l'usage des enfants.

**Ἀνάρρυσις.** — On désignait ainsi le second jour des Apataries, fête principale des Phratries, peut-être parce que l'on forçait les bêtes conduites processionnellement au sacrifice à lever la tête vers le ciel.

**Ἀνάσιλλος.** — Mèche de cheveux que l'on disposait sur le front, comme un loupet. C'était en Grèce, probablement, une mode empruntée aux barbares d'Asie ou d'Europe.

**Ἀνασκευάζειν τὴν τράπεζαν.** — Lorsqu'un banquier faisait faillite à Athènes, on renversait, à l'agora, la table qui lui servait de comptoir. L'expression ἀνασκευάζειν τὴν τράπεζαν correspond absolument à notre « *faire banqueroute* » ou « *rupture de banc* ».

**Ἀναστροφή.** — Commandement militaire indiquant un tour exécuté par un cavalier seul. S'il s'agit d'un peloton, on dit ἐκπερισπασμός.

**Ἀνατοκισμός.** — C'était, à Athènes, la capitalisation des intérêts qu'un débiteur ne payait pas à son créancier. L'anatocisme n'était pas de rigueur, et ceux qui le pratiquaient avaient renom d'usuriers.

**Ἀναυμαχίου γραφή.** — Le refus de servir comme marin ou l'inaction pendant un combat naval étaient punis, à Athènes, de l'atimie, après une action ἀναυμαχίου. Peut-être les biens du condamné étaient-ils confisqués.

**Ἀναφορά.** — Désigne, en droit attique, le recours d'une personne condamnée



à payer une dette qui ne lui était pas personnelle contre le véritable débiteur.

S'emploie aussi comme synonyme de ἀποφορά. Voy. ce mot.

**Ἀνάφορον.** — Syn. δ' ἄσιλλα.

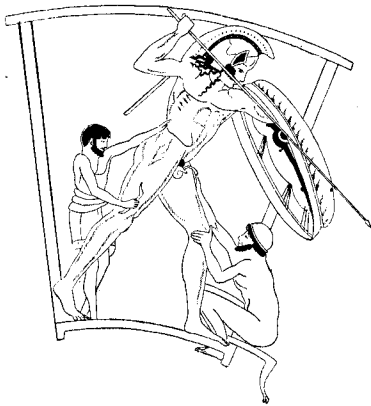
**Ἀνδραποδισμοῦ γραφή.** — C'était, à Athènes, un crime très grave de vendre un homme libre comme esclave, et grave aussi de voler des esclaves. On poursuivait les coupables devant le tribunal des *Onxe* (Ἐνδεκα) par l'action ἀνδραποδισμοῦ, qui entraînait la peine de mort.

**Ἀνδραποδιστής.** — Nom donné à celui qui réduit en esclavage un homme libre et le vend comme tel, et à celui qui vole un esclave à son maître. Contre un tel crime, on avait recours à l'ἀνδραποδισμοῦ γραφή.

**Ἀνδράποδον.** — Nom donné au prisonnier de guerre vendu comme esclave (Voy. Δούλος).

**Ἀνδρεῖα.** — Repas pris en commun par les hommes de Sparte pour bien établir les liens des citoyens unis au profit de l'Etat. Les femmes en étaient rigoureusement exclues. La même institution existait en Crète.

**Ἀνδριαντοποιός, Ἀνδριάς** est proprement, l'image sculptée d'un homme et, de préférence, une image en bronze,



par opposition à ἀγάλμα. Mais le mot a pris de l'extension, et en est venu à signifier

toutes les statues, sans aucune distinction de sujet ni de matière. Celui qui exécute des statues est nommé ἀνδριαντοποιός.

**Ἀνδροληψία** ou **Ἀνδρολήψιον.**

— Les Attiques désignent sous ce nom le droit qu'avait tout Athénien, si quelqu'un de ses parents (ἐντὸς ἀνεψιότητος, c'est-à-dire jusqu'au degré de neveu) avait été tué à l'étranger de mort violente, de s'emparer de trois des compatriotes des coupables, au cas où satisfaction était refusée par la ville étrangère. Ces trois otages servaient, sans doute, à obtenir la rançon du meurtre.

**Ἀνδρών.** — Chambre de l'appartement des hommes et, plus particulièrement, grande chambre située au centre de la maison entre l'appartement des hommes et celui des femmes et qui a remplacé le *μέγαρον* de l'époque homérique. Les hommes y mangeaient, y recevaient leurs amis. Là se trouvaient le foyer et le sanctuaire pour les suppliants.

**Ἀνδρωνίτις.** — Appartement des hommes. Il était situé sur le devant de la maison et comprenait une cour où était l'autel de Zeus Ἐρκείος, entourée d'un péristyle. De chaque côté s'ouvraient des chambres.

**Ἀνεισφορία.** — Exemption des impôts et tributs connus sous le nom d'εἰσφορά.

**Ἄνηθος.** — On désignait ainsi les enfants qui étaient encore assez loin de l'âge éphébique, c'est-à-dire de douze ans et au-dessous.

**Ἄνθεμα.** — Danse populaire, sorte de mimique dont le nom vient de ce qu'on s'accompagnait de ce chant : « Où sont les roses, et les violettes, et les beaux persils ? — Voici les roses, les violettes et les beaux persils ».

**Ἀνθέμιον.** — Tatouage en forme de fleur.

**Ἀνθεστηριών.** — Le huitième mois du calendrier athénien. Il avait 29 jours et correspondait à la fin de février et commencement de mars. Pendant ce mois, on célébrait en l'honneur de Dionysos les fêtes appelées Anthestéries.

**Ἄνθινός.** — Fleurî. Se disait de vête-



ments fleuris de broderies (Voy. fig. Θρόνος).

**Ἀνθιπασία.** — Manœuvre de cavalerie consistant en une charge d'un escadron contre un autre, suivie d'une vollee brusque et d'une poursuite.

**Ἀνθισμα.** — 1<sup>o</sup> Etoffe, vêtement brodé de fleurs.

2<sup>o</sup> Fard parfumé.

**Ἀνθοβάφεια.** — Teinture en couleur pourpre, ou en couleurs variées et vives.

**Ἀνθοβαφύς, Ἀνθοβαφής, Ἀνθοβαφικός, Ἀνθοβάφος.** — Teinturier pratiquant l'ἀνθοβάφεια.

**Ἄνθος.** — 1<sup>o</sup> Couleur vive et durable des étoffes teintes; par suite, ἄνθος ἀνεῖναι signifie perdre sa couleur.

2<sup>o</sup> Couleurs servant à la peinture ou à la teinture et tirées des plantes, par opposition à φάρμακον, couleur chimique.

3<sup>o</sup> La pourpre pure, le suc rouge sombre qui se trouve dans une veine du *murex*.

**Ἀνθρακεία.** — Préparation du charbon

**Ἀνθρακεύς, Ἀνθρακευτής.** — Charbonnier.

**Ἀνθράκιον.** — 1<sup>o</sup> Petit morceau de charbon.

2<sup>o</sup> Pierre noire, luisante, du genre de l'obsidienne. On en faisait des miroirs. L'ἀνθράκιον d'Orchomène, en Arcadie, était plus noir que celui de Chios.

**Ἀνθραξ.** — 1<sup>o</sup> Le charbon; il se fabriquait comme de nos jours. On entassait un monceau de bois droits et lisses, d'essence dure, que l'on recouvrait complètement de terre. On mettait le feu à la masse, en ayant soin de pratiquer dans cette croûte du four des trous pour laisser l'air nécessaire à la combustion. Le bois brûlait lentement sans se consumer.

2<sup>o</sup> Pierre fine, saphir ou rubis, très employée par les bijoutiers. Les plus estimés étaient travaillés à Carthage et Marseille.

3<sup>o</sup> C'est aussi le nom de l'*escarboucle*, qui a le don de briller dans l'obscurité.

**Ἀνθυπάγειν εἰς δίκην.** — Accuser à son tour; introduire une accusation pour l'opposer à une accusation; action reconventionnelle.

**Ἀνθύπατος.** — Mot par lequel les Grecs désignaient le magistrat romain appelé proconsul.

**Ἀνοχαί.** — Synonyme de Ἐκχειρίλα.

**Ἀνταγωνιστής.** — Athlète qui, avec l'ἀγωνιστής, forme un couple de lutteurs.

**Ἀντέγκλημα.** — Synonyme de Ἀντιγραφή.

**Ἀντεπίρρημα.** — Sixième et dernière partie de la parabase dans l'ancienne comédie attique; il répondait à l'ἐπίρρημα, et, comme ce dernier, était écrit en tétramètres trochaïques, et récité par le coryphée avec un accompagnement musical.

**Ἀντηρίς.** — Pieu, poutre, étai de toute sorte servant à résister à une poussée, à soutenir une construction. Contrefort, jambe de force.

**Ἀντιγραφεύς.** — Les *contrôleurs* étaient nombreux dans les administrations grecques. A Athènes, les plus connus sont le contrôleur du Sénat (ἀ. τῆς βουλῆς)

et celui de l'administration (ἀ. τῆς διοικήσεως). Le premier était un sénateur d'abord élu, plus tard tiré au sort, qui avait un rôle de surveillance; le second, élu par le peuple, était un inspecteur des finances, chargé aussi de présenter à l'assemblée du peuple, à chaque prytanie, un état du trésor (διοίχσις).

**Ἀντιγραφῆ.** — Signifie, dans le droit actif, contre-action. Tout procès débutait par une γραφή ou action, c'est-à-dire un exposé des motifs remis au magistrat compétent par le demandeur. Le défendeur devait y répondre par une contre-action. Dans l'ἀντιγραφῆ le défendeur alléguait ses motifs, négations, erreur de procédure, prescription ou encore contre-accusation. Le mot ἀντιγραφῆ est souvent employé dans ce sens plus particulier. Il exprime le fait du défendeur qui prend à son tour l'offensive, et oppose action à action, devant la même juridiction. La partie qui succombait dans l'ἀντιγραφῆ devait payer à l'autre une indemnité appelée ἐπιπέλιτα.

On appelait aussi ἀντιγραφαί les actions par lesquelles, au cas d'une succession *ab intestat* d'un citoyen sans héritiers saisis, les prétendants à l'héritage faisaient valoir les droits qu'ils croyaient avoir.

**Ἀντίδοσις.** — Lorsqu'un Athénien était désigné pour remplir une liturgie (voy. le mot Λειτουργία), s'il croyait qu'un citoyen plus riche que lui était exempt de toute charge du même genre, il pouvait avoir recours à l'ἀντίδοσις, c'est-à-dire à l'échange. D'abord, il lui proposait de devenir liturge à sa place; si l'autre refusait, il le sommait d'échanger ses biens avec lui. Les deux parties dressaient dans les trois jours un inventaire complet de tous leurs biens dont ils attestaient par serment la sincérité. Dès lors, s'il y avait accord après comparaison de ces inventaires, la solution allait de soi; mais s'il y avait contestation, les documents en litige étaient soumis au jugement des stratèges ou des chorèges, suivant la liturgie dont il s'agissait. Quand

ces juges avaient décidé lequel des deux adversaires était le plus riche, si le plaignant était déboulé, l'affaire en restait là, sauf dans le cas de mauvaise foi; si le plaignant l'emportait, il pouvait exiger que l'échange de ses biens contre ceux du perdant eût lieu réellement. Mais il était rare que cet échange se fit, car on aimait mieux, naturellement, faire les frais de la liturgie que de changer ainsi brusquement la nature et la disposition de sa fortune. Si l'échange s'effectuait, la liturgie incombait, naturellement, à celui qui l'avait provoquée.

**Ἀντικοσμητής.** — Magistrat éphébique. L'anticosmète était chargé de suppléer ou d'aider le cosmète (Voy. Κοσμητής).

**Ἀντιλαχεῖν τὴν ἐρήμην.** — Voy. Ἐρήμη.

**Ἀντινομία.** — Opposition entre deux lois, qu'une contradiction existe en effet entre deux textes, ou que deux plaideurs essayent de l'établir.

**Ἀντίπηξ.** — Berceau d'enfant en forme de corbeille.

**Ἀντιστράτης.** — Les Grecs désignaient par ce mot le magistrat que les Romains appelaient proconsul ou proprætor.

**Ἀντιστροφῆ.** — Seconde partie de la strophe lyrique du drame, que le chœur chantait en revenant vers le point d'où il était parti. L'antistrophe, en principe, devait répondre vers pour vers à la strophe.

**Ἀντιταμίας.** — Nom donné par les Grecs au magistrat romain appelé proquesteur.

**Ἀντιχειροτονεῖν.** — Lever la main pour voter contre quelque chose ou contre quelqu'un, et, plus généralement, voter contre.

**Ἀντιχόρηγος.** — Chorège d'une tribu luttant d'émulation avec ses collègues des autres tribus.

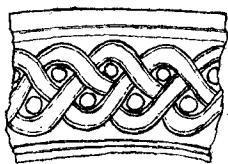
**Ἀντία.** — La sentine, partie du navire, dans la cale, où s'amassait l'eau d'infiltration.

**Ἄντλιον.** — Instrument servant à épuiser l'eau de la sentine, aussi bien la simple écope qu'une machine élévatoire plus compliquée, par exemple une pompe.

**Ἄντλος.** — Voy. Ἄντλία.

**Ἄντυξ.** — Bordure de métal qui pouvait s'appliquer à toute sorte d'objets et dont on a retrouvé de nombreux spécimens.

En particulier :



1<sup>o</sup> Bordure de la caisse d'un char, et, par extension, le char lui-même. L'ἄντυξ était réuni au joug du timon par des courroies raidies qui allégeaient le poids de ce dernier (Voy. Ἄρμα).

2<sup>o</sup> La jante d'une roue, et, par suite, la roue entière, et le véhicule entier.

3<sup>o</sup> Le rebord saillant d'un bouclier, et, par suite, le bouclier lui-même.

4<sup>o</sup> La traverse où s'attachaient les cordes de la lyre.

**Ἄνωμοσία.** — Lorsque l'on devenait demandeur en une action judiciaire, on déclarait par serment que l'on croyait avoir le bon droit pour soi; c'était la *προωμοσία*; mais alors le défendeur faisait un contre-serment appelé *ἄνωμοσία*, pour affirmer son droit à résister. Ce double serment constituait l'*ἄμφιορκία*, qui s'appelait aussi *ἄμφωμοσία* ou *διωμοσία*. D'ailleurs, l'*ἄνωμοσία* peut aussi désigner l'un des deux serments opposés, quel qu'il soit, ou tous les deux ensemble.

Ces serments introductifs d'instance étaient obligatoires. Ἄνωμοσία désigne aussi, plus généralement, l'*ἄντιγραφή*, c'est-à-dire l'acte écrit par lequel on liait partie dans un procès.

**Ἄνωτις.** — Voy. Ἄμφωτις.

**Ἄνώγατον, Ἄνώγεον, Ἄνήγεων.** — Etage supérieur d'une maison. Voy. Δόμος.

**Ἄξινη.** — Hache d'ouvrier plus souvent que de guerrier, et hache à unique plus souvent qu'à double tranchant.

**Ἄξων.** — Se dit de tout axe autour duquel pivote un objet, par exemple l'essieu d'une roue, l'axe supposé de la terre, l'arbre de couche d'une machine, le treuil d'un puits ou d'une arme de balistique.

Au pluriel, ἄξωνες désigne les tables de lois sur lesquelles étaient inscrites les lois de Solon. Elles pouvaient pivoter sur un axe, ce qui permettait de les lire sur leurs deux faces sans changer de position. Les tables étaient garnies de peinture blanche; depuis Ephialte, elles étaient exposées sur l'agora, et les débris en furent longtemps conservés au Prytanée.

**Ἄορ.** — Terme poétique synonyme de *ξίφος*.

**Ἄορτήρ.** —

Tout ce qui sert à suspendre l'épée, ceinturon, baudrier, et, par suite, tout ce qui sert à suspendre, comme la courroie d'un havresac.



**Ἄπαγγελία.**

— Récitation de poèmes épiques ou tragiques qui avait lieu dans quelques fêtes publiques. On connaissait aussi les *ἄπαγγελιαί καιρικαί*, qui sont sans doute des improvisations poétiques.

**Ἄπαγωγή.** — C'est, à Athènes, le droit de tout citoyen de saisir un délinquant en flagrant délit et de le traîner devant le tribunal compétent. On comprend qu'on en usait envers les voleurs, les assassins, les trompeurs pris sur le fait. L'*ἄπαγωγή* était valable contre le meurtrier qui, ayant fui, revenait à Athènes, contre les adultères, les sorciers, les sycophantes, les soldats réfractaires, etc. Celui qui saisissait le coupable devait donner au magistrat une déclaration écrite qui portait aussi le nom d'*ἄπαγωγή*.

**Ἄπαλλαγή.** — Voy. Ἀπόπεμψις.

**Ἄπαργμα** ou mieux **Ἀπάργματα.** — Voy. Ἀπαρχή.

**Ἐπαρχή.** — Prémices offertes aux dieux par l'État ou les particuliers. On les prélevait sur les récoltes, le butin, les objets trouvés, etc. En général, on offrait le dixième des récoltes, etc. (Cf. Δεκάτη) ou le vingtième (Εἰκοστή).

On appelait aussi ἔπαρχή l'offrande faite par le citoyen qui venait d'être élu à une fonction publique ou de recevoir une distinction honorifique. Il y avait aussi la κόμης ἔπαρχή, offrande de la chevelure à quelque divinité, faite par des jeunes gens, des jeunes filles, et surtout des fiancés.

Offrir ces prémices s'appelait ἀπάρχεσθαι.

**Ἀπατήσεως τοῦ δήμου γραφή.** — C'était une action très compréhensive, qui, chez les Athéniens, pouvait frapper tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, avaient réussi à tromper l'assemblée du peuple, par exemple par des affirmations ou des promesses mensongères. L'ἄ. τοῦ δήμου ressortissait aux thesmothètes, et pouvait entraîner la mort du coupable. Il y avait de même des actions ἀπατήσεως τῆς βουλῆς (du Sénat), τοῦ δικαστηρίου (d'un tribunal), τῆς ἡλιασίας, (du tribunal des Hélistes).

**Ἀπελεύθερος.** — Désigne l'esclave affranchi.

A Athènes, l'esclave pouvait être affranchi de trois façons :

1<sup>o</sup> La ville lui donne la liberté en récompense de quelque grand service rendu ; dans ce cas, son maître reçoit un dédommagement pécuniaire. On sait que plusieurs fois, dans un grand péril de guerre, comme avant Marathon, avant Chéronée, on décréta l'affranchissement en masse des esclaves.

2<sup>o</sup> Le maître affranchit son esclave, soit de son vivant, et alors l'acte est sanctionné par les tribunaux ou par l'assemblée du peuple, soit par testament.

3<sup>o</sup> L'esclave achète lui-même sa liberté à son maître. On ne sait pas au juste si l'esclave pouvait contraindre le maître à accepter cette rançon.

L'affranchi ne devenait pas citoyen ; il était assimilé aux mélièques, et payait le même droit qu'eux, le μετοίκιον. Mais, comme les citoyens, il était soumis à l'impôt du tribole. Il restait sous la protection, le patronat de son ancien maître qui, en échange, conservait certains privilèges, comme celui d'hériter de son affranchi s'il mourait sans héritiers naturels.

En dehors d'Athènes, l'affranchissement révélait différentes formes, civiles ou religieuses, soit que l'esclave, comme à Mantinée, payât un droit à la cité pour devenir citoyen, soit, comme à Messène, qu'il fût mis sous la protection d'un dieu.

La forme la plus intéressante et la mieux connue d'affranchissement religieux est désignée sous le nom d'affranchissement sous forme de vente à une divinité, et se pratiquait constamment dans la Grèce du Nord. Le maître simulait une vente de son esclave à un dieu, Apollon à Delphes, Asclépios à Elaiée, etc., et l'esclave, devenant un hiérodule fictif, était en réalité rendu à la liberté. Les contrats de vente, rédigés en forme, étaient gravés officiellement sur des stèles ou sur les murs des temples ; ils comportaient toute une série très variée de clauses plus ou moins restrictives, qui réglaient, devant témoins, la nouvelle situation respective de l'affranchi et de son ancien maître, et de l'affranchi avec le dieu auquel il était censé appartenir, ainsi que la situation de ses biens et de ses enfants, et les cas où la vente pourrait être annulée.

**Ἀπελλά.** — Nom officiel donné par les Spartiates à leur assemblée populaire qui était aussi désignée par le mot dorien ἄλλα, ou par le mot ἔκκλησία. Elle comprenait les citoyens âgés de trente ans au moins et de pure race spartiate, et élevés par l'État suivant toutes les prescriptions de l'ἄγωγή. Encore devaient-ils prendre part aux repas publics, aux syssities, et l'on sait que n'y étaient admis que ceux qui possédaient la partie inaliénable de terre venant des aïeux et appelée ἀρχαία μοῖρα. L'appelle avait lieu régulièrement



une fois par mois, en plein air ; mais il y avait des assemblées extraordinaires sur convocation des rois. Les attributions étaient aussi nombreuses que variées, et comprenaient à peu près tout ce qui constituait le pouvoir souverain, et même celui de nommer les rois, de décider et de conduire la guerre. Au VI<sup>e</sup> siècle, l'apelle perdit beaucoup de son importance ; et, peu à peu, le nombre des citoyens qui la composaient diminuant de plus en plus, elle devint une sorte d'assemblée n'ayant qu'une existence légale ; ses pouvoirs passèrent effectivement aux mains des magistrats et de la *μικρὰ ἐκκλησία*, ou conseil, comité populaire, n'ayant qu'un nombre restreint de membres pour décider des affaires qui auraient souffert du grand jour de la délibération de tout le peuple.

**Ἀπειναύτησις, Ἀπειναυτίζειν.** — Bannissement d'un an. Peine à laquelle on condamnait les auteurs d'un meurtre involontaire, mais qui n'étaient pas complètement excusables.

**Ἀπεύχεσθαι.** — Lorsqu'on se repentait d'avoir dévoué quel'un aux dieux infernaux, d'avoir lancé des malédictions, on pouvait supprimer l'effet de l'εὐχῆ. Cela s'appelait *ἀπεύχεσθαι*.

**Ἀπεφθοσ χροσός.** — Or affiné au feu et débarrassé de tout élément étranger.

**Ἀπήνη.** — Chariot à quatre roues, trainé par des mules ou des chevaux et servant surtout à porter des bagages.

**Ἄπλοῖς.** — Manteau léger, simple, que l'on jetait sur ses épaules, et qui s'opposait à la *διπλοῖς*, plus lourde et plus chaude.

**Ἀποβάθρα.** — Plateforme résistante fixée d'une part aux bastingages du navire et de l'autre appliquée sur le sol. Elle offre un plan incliné grâce auquel hommes et chevaux s'embarquent à pied sec.

**Ἀποβάτης.** — Écuyer conduisant plusieurs chevaux ou plusieurs chariots et sautant de l'un sur l'autre.

Dans les fêtes des Grandes Panathénées, il y avait une course d'apobates. Sur un char se tenaient un cocher et un écuyer ; celui-ci sautait hors du char en marche et

remontait soit avec l'aide de son compa-



gnon, soit en s'appuyant sur les roues.

**Ἀποβολή.** — Voy. *Ἀποπομπή*.

**Ἀπόγαλον ou Ἀπογεία.** — Amarre servant à attacher les navires au rivage.

**Ἀπογείσωμα.** — Partie du toit faisant saillie au-dessus des murs. Dans le temple dorique, au revers de cette saillie est appliqué le larmier.

**Ἀπογραφή.** — 1<sup>o</sup> Lorsqu'un citoyen détenait injustement quelques biens appartenant à l'Etat, ou était sous le coup d'une confiscation, tout Athénien pouvait dresser un état de ces biens et le remettre aux magistrats compétents. On appelait cet état *ἀπογραφή*.

2<sup>o</sup> Le même mot désignait la déclaration par laquelle le prétendu détenteur d'un bien public affirmait sa possession légitime.

3<sup>o</sup> Enfin, *ἀπογραφή* est le nom donné au procès qui devait décider du vrai possesseur du bien en litige ; il était de la compétence des *Onze* (Voy. *Ἐνδεκα*).

**Ἀποδέκται.** — Les apodectes formaient un collège de dix membres (un par tribu) institué à Athènes par Clisthènes pour remplacer les *κωλακρέται*. C'étaient des fonctionnaires de l'ordre financier ; ils tenaient compte des sommes dues ou versées à l'Etat, distribuaient ces dernières entre les différentes caisses, et jugeaient certaines contestations qui pouvaient surgir dans leur service.

**Ἀπόδεσμος.** — 1<sup>o</sup> Voy. *Ἀναμασχαλιστήρ*.

2<sup>o</sup> Bandeau pour soutenir la coiffure.

3<sup>o</sup> Espèce de bandelette qui soutenait la gorge des femmes.

**Ἄποδημία.** — Les dieux avaient quelquefois plusieurs résidences, plusieurs sanctuaires qu'ils fréquentaient tour à tour. On appelait ἀποδημία leur départ, et ἐπιδημία leur arrivée, leur retour dans un sanctuaire.

**Ἄποδοκιμάζω.** — Les candidats aux fonctions publiques, archontes, stratèges, sénateurs, etc., pouvaient être récusés à priori par les divers conseils ou tribunaux compétents; c'est ce qu'on appelait ἀποδοκιμάζειν. Voy. Δοκιμασία.

**Ἄποδοχεύς.** — Receveur, percepteur des impôts.

**Ἄποδυτήριον.** — 1<sup>o</sup> Salle d'une palestre ou d'un gymnase où l'on se dévêtait et laissait ses habits pendant les exercices. C'était aussi une salle d'attente où les enfants pouvaient jouer.

2<sup>o</sup> Vestiaire placé à l'entrée des bains publics.

**Ἀποθεραπεία** ou **Ἀποθεραπευτική.** — Exercices d'assouplissement et frictions destinés à combattre les suites des efforts violents au gymnase.

**Ἀπόθεσις.** — 1<sup>o</sup> Lieu où l'on met des objets, et plus particulièrement des habits, en réserve. Vestiaire.

2<sup>o</sup> Exposition d'un enfant nouveau-né. Voy. Ἐχθεσις.

3<sup>o</sup> Action de bander et d'immobiliser un membre cassé pour maintenir et faciliter la soudure des os.

**Ἀποθέται.** — Gorge perdue dans le mont Taygète où les magistrats spartiates faisaient jeter les nouveau-nés trop débiles pour promettre de bons soldats à la patrie.

**Ἀποθήκη.** — 1<sup>o</sup> Toute sorte de magasin ou de grenier destiné à conserver des grains ou des objets de subsistance et de ménage.

2<sup>o</sup> Tombeau.

**Ἀποϋστάνιον.** — Vase qui sans doute, d'après l'origine du mot, servait aux libations lors des sacrifices. La forme en est inconnue.

**Ἀποικία.** — Colonie athénienne fondée en territoire barbare. Un décret désignait la classe de citoyens qui devait

fournir les colons, et l'Etat leur donnait des armes et de l'argent. On fixait également les obligations religieuses de la nouvelle colonie envers sa métropole. Les terres, divisées au préalable par les γεωμέτραι, étaient réparties par les γεωνόμοι après l'arrivée des colons. Les colonies athéniennes restaient dans une étroite dépendance envers la mère-patrie.

**Ἄποινα** [τὰ]. — Proprement, la somme d'argent que l'on payait en expiation d'une faute ou d'un crime, en particulier d'un meurtre; par suite, les ἄποινα sont devenus simplement *la rançon*, par exemple la rançon payée par Priam en échange du cadavre d'Heclor. Plus généralement encore, le mot a pris le sens d'expiation.

**Ἀποκείρασθαι.** — Lorsque les jeunes Athéniens entraient dans l'éphébie, ils consacraient leur chevelure coupée aux dieux; c'est ce qu'on appelait ἀποκείρασι ou ἀπέρχεσθαι τῷ Θεῷ (Apollon).

**Ἀποκήρυξις.** — Désigne, en droit attique, la déclaration solennelle par laquelle un père, sans doute d'accord avec un conseil de famille, abdiquait la puissance qu'il avait sur son fils, peut-être en vue de le déshériter. Le fils était alors ἀποκήρυκτος ou ἀποκηρυττόμενος.

**Ἀποκλήρωσις.** — Désignation d'un fonctionnaire par le tirage au sort, opposé à *l'αἵρεσις*.

**Ἀπόκλητοι.** — Membres choisis parmi les confédérés de la ligue étolienne, et constituant un conseil permanent destiné à veiller à l'exécution des décisions de l'assemblée générale dont ils étaient une émanation.

**Ἀποκοπή.** — 1<sup>o</sup> Figure de grammairie consistant à supprimer la dernière syllabe d'un mot, comme δῶ pour δῶμα. 2<sup>o</sup> Joint au mot γρεῶν, ἀποκοπή signifie l'abolition des dettes; c'est ce que Solon appela Σεισάχθεια (Voy. ce mot).

**Ἀποκοτταβίζω.** — Voy. Κότταβος.

**Ἀπόκρισις.** — Voy. Ἀνάκρισις.

**Ἀπόλειψις.** — Voy. Ἀπόπεμψις.

**Ἀπολογισμός.** — Tout magistrat, tout fonctionnaire athénien, en sortant

de charge, devait rendre compte de sa gestion, en particulier de sa gestion pécuniaire ; c'est ce qu'on appelait ἀπολογισμός, ἀπολογίζεσθαι.

**Ἀπομαγδαλία.** — Sorte de pâte qui servait à se nettoyer les mains quand on avait fini de manger (l'on mangeait avec les doigts), et que l'on jetait ensuite aux chiens, d'où le nom de κύναδα qui lui était aussi donné.

**Ἀπομάκτρα** ou **Ἀπόμακτρον.** — 1<sup>o</sup> Sorte de règle en bois que l'on passait à la surface des mesures pour faire tomber l'excédent de la matière mesurée, et remplir la mesure juste au ras du bord.

2<sup>o</sup> Etoffe pour s'essuyer le front ; on disait quelquefois dans ce sens ἀπόμαγμα.

**Ἀπόπεμψις, Ἀποπομπή.** — Nom grec du divorce prononcé par le mari qui renvoyait sa femme. L'ἀπόλειψις désignait la séparation du fait du délaissement de la femme. Le mari pouvait répudier sa femme à sa guise, la renvoyer chez son père, et garder les enfants issus du mariage, tandis que la femme, étant mineure, devait se soumettre à des formalités difficiles et souvent non suivies d'effet. Dans le cas d'ἀποπομπή, la femme pouvait d'ailleurs intenter une action à son mari : c'était une ἀποπομπῆς δίκη ; l'action du mari contre sa femme était une ἀπολείψεως δίκη. Dans le dernier cas, le mariage pouvait être reconstitué. On a signalé des cas de divorce par l'intervention du père de la femme, par exemple s'il voulait reprendre sa fille ou la marier à un autre. Le divorce avait pour conséquence la restitution de la dot.

**Ἀποτυρίας ἄρτος.** — Pain cuit sur des charbons.

**Ἀπορραντήριον.** — Vase pour l'eau lustrale.

**Ἀπορρήσεως δίκη, Ἀπόρρησις.** — C'était, chez les Athéniens, l'opposition qu'une personne mettait à la vente d'un immeuble, par exemple lorsqu'il avait un droit d'hypothèque. Si le possesseur de l'immeuble voulait passer outre, on lui intentait une action (δίκη) ἀπορρήσεως.

**Ἀπορρήτα.** — 1<sup>o</sup> Étaient ἀπορρήτα un certain nombre d'injures, comme ἀνδροφόνος, πατραλοίας ou ματραλοίας (parricide), etc., qu'il était interdit de prononcer contre quelqu'un sous peine d'une amende de cinq drachmes (droit attique).

2<sup>o</sup> On donnait aussi ce nom à des denrées dont l'exportation hors d'Attique était défendue, par exemple tout ce qui pouvait servir à la construction des navires, et les céréales.

**Ἀποσίμωσις.** — Manœuvre militaire qui consistait à faire évoluer un corps de cavalerie (ou des vaisseaux) de côté, en demi-cercle, de façon à éviter un obstacle ou un choc.

**Ἀποστασίου δίκη.** — L'affranchi gardait en son ancien maître une sorte de patron, envers qui il avait des devoirs, assez mal définis d'ailleurs. S'il y manquait, son maître lui intentait une action ἀποστασίου qui pouvait entraîner pour lui le retour à la condition d'esclave. Si le maître était débouté, le lien de patronat était rompu, et l'affranchi était absolument assimilé à un métèque (Voy. Ἀπελεύθερος).

**Ἀποστολεῖς.** — Fonctionnaires athéniens, au nombre de dix, tirés au sort, chargés de veiller au prompt armement des trières, et avaient, à ce sujet, juridiction sur les triérarques.

**Ἀποστράτηγος.** — Se dit de celui qui a exercé les fonctions de stratège, mais ne les exerce plus.

**Ἀποσχαλίδωμα.** — Piquet fourchu qui servait à dresser et fixer sur le sol les filets destinés à la chasse.

**Ἀποτάφρευσις.** — Fossé de circonvallation, retranchement en avant d'un ouvrage de guerre.

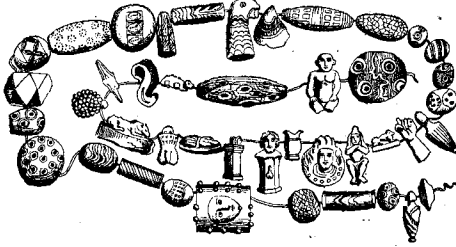
**Ἀποτείχισμα, Ἀποτεχιτισμός.** — Fortification constituée par un mur en arrière d'un fossé.

**Ἀποτίμημα.** — Désigne soit l'hypothèque légale ou simplement conventionnelle que la femme, en se mariant, prenait sur les immeubles de son mari afin de garantir sa dot, soit l'hypothèque pri-

vée en faveur des pupilles sur les biens des tuteurs.

**Ἀποτρόπαιον.** — Les Grecs, qui croyaient aux influences malignes de toute sorte provenant des êtres ou des choses, croyaient aussi qu'on pouvait conjurer ou détruire ces influences par l'influence contraire d'une quantité d'objets variés, ou amulettes, qu'on portait sur sa personne, d'ordinaire suspendus (*περιάμματα*).

Ces objets, appelés *ἀποτρόπαια*, étaient des pierres, des plantes, des animaux ou parties d'animaux, des bijoux, des ornements de toute espèce, souvent couverts



de lettres ou de signes cabalistiques, des images des dieux protecteurs, etc. Des yeux, dessinés ou figurés, en particulier, étaient censés très efficaces contre le *mauvais œil* et tous les genres de fascination.

**Ἀποτυμpanισμός.** — Supplice du bâton entraînant la mort, et appliqué à Athènes contre les citoyens coupables de trahison, de meurtre ou de vol.

**Ἀποτύωμα, Ἀποτύωσις.** — Moule ou moulage, et action de mouler avec du plâtre ou de l'argile.

**Ἀπόφανσις.** — 1<sup>o</sup> Désigne à la fois le jour où est proclamé un jugement et la proclamation même de ce jugement, peut-être par un héraut ou crieur spécial.

2<sup>o</sup> Inventaire.

**Ἀπόφασις.** — En droit attique, signifie : 1<sup>o</sup> Le prononcé d'un jugement ou d'une sentence arbitrale; 2<sup>o</sup> Le jugement lui-même et l'ensemble des débats judiciaires; 3<sup>o</sup> L'inventaire des biens des deux parties, dans les cas d'*ἀντιδοσις* (voir ce mot); 4<sup>o</sup> Une enquête faite par l'Aréo-

page, sur l'invitation du peuple, dans certaines circonstances graves, enquête destinée à éclairer la conscience de l'assemblée.

**Ἀποφορά.** — C'était la redevance que payaient à leurs maîtres les esclaves qui, livrés à eux-mêmes, travaillaient pour leurs maîtres, commandités par eux ou loués à gage par d'autres citoyens. Cette redevance représentait à la fois une prime d'extinction du capital représenté par l'esclave et un droit sur le produit de son travail. On disait aussi *ἀναφορά*.

**Ἀποφόρητα.** — Après les riches banquets, dans les pays de culture grecque, du moins à une époque assez récente, l'amphitryon donnait à ses convives quelques menus cadeaux qu'ils emportaient, des *ἀποφόρητα*. L'usage de ces cadeaux était surtout fréquent à Rome sous l'Empire, et on le désignait par le mot grec.

**Ἀποφράδες ἡμέραι.** — On appelait ainsi, à Athènes, des jours néfastes, où la vie publique était absolument suspendue; c'étaient, d'ordinaire, des veilles de grandes fêtes, par exemple des Nekyisia et des Nekysia (fêtes des morts).

**Ἀποφράδες πύλαι.** — La Porte maudite que les condamnés à mort franchissaient à Rome pour aller au supplice.

**Ἀποχειροτονία.** — Vote contraire entraînant la suspension provisoire d'une loi et, en général, tout vote d'opposition.

**Ἀπόψαλμα.** — Partie des instruments de musique à cordes où les cordes sont attachées, et où elles résonnent quand on les fait vibrer.

**Ἀποψηφίζεσθαι.** — Voter contre quelque chose ou contre quelqu'un; écarter par son suffrage une proposition de loi, et aussi une candidature. Et, dans un sens spécial, acquitter, absoudre par son vote.

**Ἀποψηφισις.** — Acquiescement d'un condamné.

**Ἀπροσταίου γραφή.** — Si les

mêlêques négligeaient de se choisir parmi les citoyens d'Athènes, un patron, *προστάτης*, l'archonte polémarque intentait contre eux l'action *ἀπροστασίου*, qui entraînait au moins la confiscation.

**Ἄρά.** — Imprécation lancée contre un pays où un meurtre avait été commis. La malédiction cessait dès que le coupable était puni.

**Ἀραιόστυλος.** — Terme d'architecture désignant un portique, un édifice où les colonnes sont très éloignées les unes des autres et séparées par 3 ou 4 fois leur diamètre.

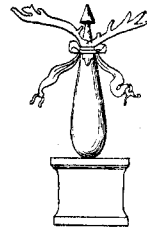
**Ἀρβύλη, Ἀρβυλῖς.** — 1<sup>o</sup> Ces mots désignent soit une forte chaussure de marche, protégeant contre les pierres et la boue, soit, au contraire, une chaussure de luxe et d'intérieur et une chaussure de femme. C'est aussi une chaussure à semelle épaisse qui servait dans certains exercices orchestraux à frapper lourdement et bruyamment le sol.

2<sup>o</sup> L'*ἀρβύλη* est aussi la partie du char où se place le cocher, et où une dépression est ménagée pour assurer la stabilité des pieds.

**Ἀργίας γραφή.** — Plusieurs Etats grecs avaient des lois contre les oisifs. En particulier, à Athènes, on pouvait intenter une action publique d'oisiveté. La loi datait sans doute de Dracon ou de Solon. Le coupable était traduit, sur l'accusation d'un citoyen quelconque, par l'archonte éponyme devant l'Aréopage ou le tribunal des héliastes. La peine, qui pouvait être à l'origine l'atimie, et même la mort, se réduisit, depuis Solon, à une amende de 300 drachmes. En cas de double récidive, l'atimie pouvait être prononcée.

**Ἀργοὶ λίθοι.** — Pierres non travaillées (*ἀργον*). Les Grecs donnaient ce nom à de très antiques idoles de pierre qui n'avaient pas la forme humaine, mais une forme géométrique quelconque, ou qui, quelquefois, n'avaient pas de forme du tout. Telle était la pierre brute que Pausanias mentionne dans un temple d'Hyet-

tos, en Béolie, L'Héra *κίων*, ou *colonne*, d'Argos, avait naturellement l'aspect d'une colonne; le Zeus Meilichios de Sicylene avait une forme pyramidale; Zeus Tèleios, à Tégée, était une pierre carrée, etc. Peut-être les *Hermès* ne sont ils qu'une survivance des *ἀργοὶ λίθοι*.



**Ἀργυραμοιβός.** — Changeur d'argent. Les changeurs, à Athènes, avaient leur table sur l'agora, à côté de celle des banquiers; du reste, c'étaient eux-mêmes des banquiers, et le mot est synonyme de *τραπεζῖτης*.

**Ἀργύρασις.** — Les *Argyraspides* (soldats au bouclier d'argent) étaient un corps de troupe macédonien composé sans doute, à l'origine, de 3.000 fantassins d'élite, distincts de la Phalange. Peut-être Alexandre étendit-il ce nom à tous les soldats de son armée après ses victoires d'Asie.

**Ἀργυρήλατος.** — Se dit des objets d'argent façonnés au marteau ou repoussés. La surface du travail était souvent relevée de traits incisés au burin.

**Ἀργυροθήκη, Ἀργυριοκόπος,** etc. — Voy. *Ἀργυροθήκη, Ἀργυροκόπος*, etc.

**Ἀργύριον.** — Toute pièce de monnaie en argent et, en général, argent monnayé.

**Ἀργυρίου δίκη.** — Action intentée par un créancier au débiteur qui ne voulait pas lui payer sa dette. Cette action était du ressort des *thesmothètes*.

**Ἀργυρίς.** — 1<sup>o</sup> Sorte de coupe d'argent, comme l'indique son nom; mais on faisait aussi des *ἀργυρίδες* avec d'autres métaux précieux, par exemple avec de l'or.

2<sup>o</sup> Monnaie d'argent, et plus particulièrement drachme.

**Ἀργυρίτης ἀγών.** — Concours où les prix étaient des sommes d'argent, par

opposition au στεφανίτης άγών, concours où les prix consistent en couronnes. Mais la distinction n'est pas radicale, car bien souvent les deux genres de récompenses se donnaient à la fois.

**Άργυρογνώμων.** — Celui dont le métier était d'essayer l'argent à la pierre de touche pour en fixer la légitimité.

**Άργυροθήκη.** — 1° Coffre ou dressoir pour conserver ou exposer l'argenterie.

2° Coffre-fort ou simple boîte à serrer la monnaie.

**Άργυροκόπος.** — 1° Balleur d'argent pour les travaux d'art.

2° Celui qui fabrique des monnaies dans un atelier appelé άργυροκοπέιον.

**Άργυρολογία, Άργυρολόγος.** — Les Athéniens donnaient ce titre à des fonctionnaires chargés de lever, de gré ou de force, des contributions extraordinaires dans les pays alliés ou protégés. Les άργυρολόγοι étaient soutenus par des vaisseaux de guerre.

**Άργυροποιός.** — Argentier, celui qui travaille l'argent.

**Άργυρος.** — L'argent. Ce métal fut de tout temps connu et employé par les Grecs. A l'époque classique, ils exploitaient habilement les mines du Laurion. Les usages de l'argent étaient extrêmement variés, et l'industrie des argentiers était très florissante. Statues d'argent massif ou mêlées d'argent, vases précieux ciselés, repoussés, doublés, vaisselle plate de toute espèce, bijoux, ornements de tout genre, monnaies, voilà les objets que les άργυροποιοί fabriquaient avec art, dont les textes nous ont gardé le souvenir, et dont de nombreux et importants spécimens sont venus jusqu'à nous.

**Άργυροῦν.** — Argentier. L'opération consistait soit à appliquer sur l'objet à décorer une mince feuille d'argent, soit à le couvrir d'une poudre adhérente. Le procédé de l'argenterie au feu ne semble pas avoir été connu des Grecs.

**Άργύρωμα.** — Tout objet en argent, en particulier vase d'argent, vaisselle plate.

**Άρδις.** — 1° Pointe de javelot ou de flèche.

2° Aiguille.

**Άρειοπαγίτης, Άρειος πάγος.** — L'Aréopage, colline d'Arès, est une colline située en face de l'acropole d'Athènes. Là siégeait le conseil que les Athéniens appelaient ή έν Αρειώ πάγω βουλή, ή έξ Αρειού πάγου βουλή, τδ έν Αρειώ πάγω συνέδριον, τδ έν Αρειώ πάγω δικαστήριον, et que les modernes ont pris l'habitude d'appeler l'Aréopage.

C'était, sans doute, le corps constitué le plus antique d'Athènes; on lui attribuait une origine divine ou tout au moins mythologique; mais il est probable qu'il n'était autre chose, à l'âge classique, que le successeur du conseil de vieillards ou de grands dont s'entourait la royauté primitive. L'Aréopage exista et joua un rôle aussi longtemps qu'exista l'Athènes hellénique, mais il subit de nombreuses transformations successives.

D'abord composé d'Eupatrides, il eut pour mission de juger les meurtrés et de surveiller de haut les magistrats et les fonctionnaires de la république. En tant que tribunal, ses jugements étaient sans appel, et toujours extrêmement rigoureux. Il y avait sur la colline de Mars, où il se réunissait, un autel de l'implacabilité, αναίδεια ou αναίδεας λίθος.

Les aréopagites avaient aussi une mission religieuse, et réglaient, en particulier, le culte de Déméter.

Solon, dans ses réformes, laissa un rôle très important à l'Aréopage, tout en le précisant. C'est depuis lors qu'il se recruta parmi les anciens archontes qui paraissaient le plus dignes de ce corps aristocratique, et qui, sans doute, subissaient une sorte de δοκιμασία relative à leurs mœurs privées et à leur conduite publique. Du reste, ses collègues avaient le droit d'exclure tout aréopagite coupable même de faute légère. Ce sénat conserva le jugement des meurtrés volontaires, sauf des exceptions qui ressortissaient au tribunal des Ephètes. C'était l'archonte-roi qui

introduisait l'affaire à la requête de l'un des parents de la victime. Elle était jugée sur la colline de Mars, à ciel ouvert, pour que la souillure du meurtrier se dispersât dans l'air. On voit encore à l'Aréopage la plateforme où siégeait le tribunal et les deux blocs de pierre où se plaçaient les deux parties, l'accusateur et le coupable ; les deux pierres s'appelaient : l'une, *λίθος ἀνυδελίας*, pierre de l'implacabilité ; l'autre, *λίθος ὄθρεως*, pierre du crime. L'Aréopage était une sorte de jury, jugeant plutôt le fait que le droit. Ses arrêts étaient sans appel. Quand il y avait égalité de suffrages, l'accusé était acquitté grâce à un suffrage fictif en sa faveur, le *ψήφος Ἀθηναίων*. A titre d'exception, l'Aréopage pouvait connaître d'autres crimes, par exemple de celui d'impiété, mais c'était sur le vote formel du peuple. Cela rentrait plutôt dans les attributions politiques du conseil, attributions volontairement assez peu précisées. Le législateur avait voulu que l'Aréopage fût une sorte de modérateur suprême, ayant surtout une autorité morale et pouvant s'occuper de tout ce qui intéressait la dignité publique. Il était le surveillant et le protecteur des lois, celles qui régissaient l'Etat, aussi bien que celles qui réglaient la vie privée ; en particulier, il avait la haute main sur l'éducation et la conduite de la jeunesse. De même, il exerçait son autorité, surtout morale, sur toute la religion et tous les cultes.

Les progrès de la démocratie restreignirent l'importance de l'Aréopage. Surtout lors des réformes d'Ephialte, en 461, il fut abaissé ; sa compétence fut réduite aux jugements des meurtres volontaires, et, de temps en temps, à la solution de quelques affaires graves et exceptionnelles ; il n'eut plus d'attributions politiques, mais seulement des attributions religieuses.

L'Aréopage semble s'être réveillé à partir de la chute des Trente Tyrans (403). Mais il descend des hauteurs où il s'était tenu jusqu'à Ephialte. Il se contente de

faire véritablement la police et de veiller à la bonne conduite et au travail des citoyens ; de réprimer le luxe des vêtements et des banquets, et même de faire observer les règlements de voirie. Dans les affaires religieuses, il n'intervient que pour régler des détails secondaires, et quant aux affaires publiques, il ne se montre que dans des circonstances tout à fait critiques et rares, sans que son autorité paraisse avoir été d'un grand poids.

L'Aréopage a une sorte de renaissance sous la domination romaine. Il ne se recule plus sans doute exclusivement parmi les anciens archontes ; tous les citoyens et même les étrangers peuvent y être admis par l'élection. Des empereurs même en firent partie. Son nom paraît dans les décrets de tout ordre avant la mention du Sénat et celle de l'Assemblée du peuple. Mais tout cela est surtout honorifique ; l'Aréopage continue à s'occuper premièrement de police ; la politique ne l'intéresse guère ; mais la religion reste toujours sous son contrôle.

On sait que saint Paul dut faire, devant l'Aréopage, une sorte de profession de foi.

**Ἄρεταλόγος.** — Nom donné à un interprète des faits miraculeux et surnaturels, et, par suite, conteur de fables. Le mot s'explique par le sens de miracle, qui a pris de bonne heure le mot *ἀρετή*, comme le prouve entre autres une inscription du début du IV<sup>e</sup> siècle.

**Ἀρῆτειρα**, féminin de **Ἀρητήρ**. — Prêtre chargé de prononcer les imprécations et malédictions (*ἄρα*), selon les formules rituelles, et dans les formes consacrées.

**Ἀριθμητικός.** — Professeur spécial d'arithmétique, chargé d'un enseignement moins élémentaire que le grammaticien. Ce maître apparaît assez tard, en même temps que le *κριτικός* et le *γεωμέτρης*.

**Ἄρις.** — Instrument d'ouvrier charpentier, dont la destination n'est pas bien fixée ; les uns y reconnaissent la *plane* du charpentier ; les autres, l'outil appelé *violon* ou *archet*, qui sert à faire mouvoir

une tarière, un foret; outil qui ressemble en effet à un archet de violon. Pour le manœuvrer, on enroule la corde de l'arc autour de la tige du foret, et l'on imprime un mouvement de va-et-vient qui fait tourner la mèche.

**Ἄριστειον.** — Part de bulin prélevée après celle des dieux et de l'Etat, et donnée aux plus méritants des combattants.

**Ἄριστεύς.** — Par ce mot, Homère désigne les chefs les plus braves; les ἄριστεῖς sont aussi ceux qui forment la suite, le conseil des rois. Puis on désigna par ἄριστεῖς les nobles.

**Ἄριστον.** — Repas qui se prenait vers le milieu de la journée; il était générale-ment simple et léger, le repas principal étant le δεῖπνον.

**Ἄρκτος.** — Les jeunes filles athéniennes, à l'âge de seize ans, étaient consacrées à Artémis Brauronia, et étaient alors appelées ἄρκτοι, c'est-à-dire *ourses*. Elles prenaient, à ce titre, part aux fêtes des Brauronies, ce que l'on appelait ἄρκτεῖν. L'origine de ce terme est obscure. Peut-être faut-il y voir un souvenir de l'origine d'Artémis Brauronia, divinité du Nord.

**Ἄρκυς, Ἄρκυστασία, Ἄρκυστάσιον.** — L'ἄρκυς est un filet pour la chasse confectionné avec une corde épaisse, et servant à la prise des gros animaux, lions, ours, cerfs, sangliers. Il est plus petit que les δίκτυα par exemple, mais plus solide. L'ἄρκυστασία était l'action de tendre les filets, et l'ἄρκυστάσιον, l'endroit où le tendait.

**Ἄρμα.** — Char, ou plutôt toute espèce de véhicule, quels qu'en soient l'usage ou la forme. Plus particulièrement, char de course ou de guerre, léger, à deux places, appelé aussi δίφρος. Il est composé essentiellement d'une caisse montée sur deux roues et d'un limon terminé par un joug transversal. L'essieu était large par rapport à la caisse, ce qui donnait de la stabilité au véhicule; il était en bois dur ou en fer. La caisse était en bois plein ou tressé, plate et sans siège — le cocher et

le conducteur s'y tenaient debout — et ouverte par derrière, de façon que l'on pût monter et descendre pendant la course. La bordure en était peu élevée, mais solide, pour que l'on pût s'y accrocher; on l'appelait ἄντυξ. Il va sans dire que la caisse du char pouvait être richement décorée. Le timon de bois n'était pas démontable; il était fixé à demeure au plancher de la caisse, plus ou moins courbé pour remonter au niveau de l'encolure des chevaux; il était, vers son extrémité, traversé par un joug et se terminait par un ornement plus ou moins élégant, comme une tête d'animal. A l'endroit où s'attachait le joug s'attachait aussi d'ordinaire une série de courroies qui reliaient le timon à l'ἄντυξ, et servaient à le soutenir en même temps qu'à donner un second point de traction aux chevaux. Le joug était assujéti au timon au moyen de chevilles, d'anneaux et de courroies (ἔστωρ, κρίκος, ζυγόδεσμος, ὀμφαλός, ζυγόν).

**Ἄρμάμαξα.** — Voiture de voyage en usage surtout chez les Perses. Il était sur quatre roues et se composait d'un avant-train de forme demi-circulaire, comme les chars de guerre des Grecs (ἄρμα) et d'un arrière-train plus considérable et fermé où se tenaient les voyageurs (ἄμαξα, chariot des Grecs). Il y avait des ἄρμάμαξαι de dimensions considérables.

**Ἄρματηλάτης, Ἄρμελάτης.** —

1° Conducteur de char, c'est-à-dire simplement le cocher.

2° Guerrier combattant sur un char, sans s'occuper de la conduite des chevaux.

**Ἄρμενον** [τὸ]. — 1° Agrès de vaisseau, peut-être une voile.

2° Instrument ou outil quelconque, en particulier, navette de tisserand, pressoir d'huile.

3° Instrument de chirurgie, en général.

**Ἄρμονία.** — 1° Toute ligature ou attache et ce qui sert à lier, à attacher, à fixer, comme un clou, un lien servant à unir deux pièces de bois, de pierre ou de métal.

2° En architecture, joint intime entre deux pierres dressées l'une contre l'autre.



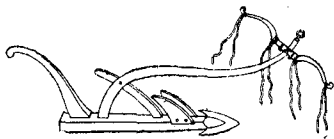
**Ἄρμωσταί** (sing. Ἄρμωστήρ ou Ἄρμωστής). — Harmostes, commandants des garnisons lacédémoniennes, dans les villes soumises à Sparte. Ils avaient pleins pouvoirs et ne devaient de compte qu'aux éphores. Ils apparaissent pendant la guerre du Péloponèse, et ils sont supprimés après la bataille de Leuctres (371). Ils s'étaient fait détester partout par leur tyrannie.

**Ἄρναίς**. — 1<sup>o</sup> Tunique en peau de mouton couverte encore de sa laine, avec des manches, portée à la campagne par les esclaves.

2<sup>o</sup> Peau d'agneau enveloppant les pieds en guise de chaussure.

**Ἄρνευτήρ** ou **Ἄρνευτής**. — Plongeur. Ce mot désigne surtout des plongeurs pouvant rester assez longtemps sous l'eau pour aller chercher des objets engloutis, détacher une ancre de fond ou même percer, dans un combat, la quille des bâtiments ennemis au-dessous de la ligne de flottaison.

**Ἄροτρον**. — La charrue grecque, dans sa forme la plus simple, était une sorte de grand crochet en bois d'une seule pièce. Cet instrument archaïque se transforma bientôt en un crochet double, l'une des pointes formant le soc, l'autre le manche, et la tige intermédiaire, plus longue, le timon où s'attelaient les bœufs ou les mulets. C'est ce qu'on appelait la charrue *αὐτόγυον*.



La charrue composée, *πηκτόν*, comprenait plusieurs parties liées ou clouées ensemble : le *γύης*, pièce de bois recourbée qui formait la partie inférieure du timon, ou *ιστοβοεύς*, *ρυμός* ; ce timon et le *γύης* s'implantaient dans l'*ἔλυμα*, ainsi que le soc et le manche, ou *ἐχέτλη* ; ce manche avait une sorte de poignée, ou

*χειρολάβη*. Le soc portait le nom de *ὑννη* ou *ὑννίς*, parce qu'il fouille le sol comme un groin de porc. Il affectait différentes formes, depuis celle d'une longue tige effilée, jusqu'à celle d'un fer de lance ; parfois il était flanqué à droite et à gauche d'ailerons qui servaient à rejeter la glèbe hors du sillon.

Quelquefois la charrue grecque n'avait pas de manche, mais l'*ἔλυμα* se transformait en arrière en une sorte de plate-forme où le laboureur appuyait le pied pour maintenir l'instrument à la profondeur voulue.

**Ἄρπάγη**. — 1<sup>o</sup> Crochet à plusieurs dents, en nombre impair d'ordinaire, qui servait à saisir et remuer les viandes sur le feu, à les retirer de la marmite ; dans ce sens, le mot est à peu près synonyme de *κρεάγρα*. Il désigne aussi une fourchette, et toute espèce de crochet ou de harpon crochu.



2<sup>o</sup> Sorte de vase.

**Ἄρπαγῆς γραφή**. — Action intentée pour rapt avec violence. Les peines étaient très sévères, et on appliquait même, en ce cas, la peine de mort.

**Ἄρπάγιον**. — Voy. Ἄρπάγη 2.

**Ἄρπάλαγος**. — Engin de chasse, sans doute une espèce d'épieu à crochet, de harpon employé pour la chasse au lièvre.

**Ἄρπαστον**. — Sorte de balle, sans doute gros ballon que l'on se disputait comme dans notre jeu de foot-ball.

**Ἄρπεδόνη**. — 1<sup>o</sup> Piège pour le gibier léger, comme les daims ; lacet.

2<sup>o</sup> Bobine à enrouler du fil.

3<sup>o</sup> Lien servant à lacer une cuirasse.

4<sup>o</sup> Corde d'un arc.

**Ἄρπη**. — Sorte de coutelas à lame recourbée, et quelquefois compliqué d'une seconde lame en forme de crochet greffée sur la première. C'était une arme redoutable dont se servaient quelques person-

nages de la fable, en particulier Persée lorsqu'il coupa la tête de Méduse (fig.).

**Ἀρράβων.**

— Les arrhes, chez les Grecs, consistaient en une certaine somme donnée à l'avance, et qui assurait la validité d'un contrat. L'usage en était adopté surtout à propos des ventes. Si l'acheteur se retirait, le vendeur gardait les arrhes; si c'était le vendeur, il pouvait être contraint à payer à l'acheteur l'équivalent du prix total convenu.



**Ἀρρηφόροι.** — Nom donné à quatre jeunes filles de 7 à 11 ans, choisies tous les ans dans les meilleures familles par l'archonte-roi pour porter le péplos d'Athéna et des objets sacrés à la fête des Panathénées. Deux d'entr'elles, les ἐργαστῖναι, étaient plus particulièrement chargées de veiller au lissage du péplos sacré que l'on commençait le dernier jour de Pyanepsion. Les deux autres devaient porter les vases sacrés de la déesse sur l'Acropole; elles restaient là un an, soit dans le Parthénon, soit dans un bâtiment adjacent. Quand la fête commençait, la prêtresse d'Athéna plaçait sur leur tête les vases dont elles ne connaissaient pas le contenu; elles les portaient dans une grotte, d'où elles rapportaient quelque chose de couvert et de mystérieux. Ensuite, elles étaient remplacées par d'autres jeunes filles.

Les arréphores portaient des robes blanches ornées d'or qu'elles laissaient à la déesse; on leur offrait des gâteaux faits exprès pour elles, et appelés ἀνάστατοι.

Cet ensemble de cérémonies s'appelait ἀρρηφορία, et ce nom était aussi donné à une liturgie particulière établie pour couvrir les dépenses de la fête.

**Ἀρτάβη.** — Mesure persane, équivalant à un médimne attique, plus trois chénices, soit à peu près 56 litres. Quelquefois on l'estimait équivalente au médimne. Chez les Egyptiens, l'ἀρτάβη valait vingt modius.

**Ἀρτέμων.** — Voile du mât d'arlimon ou mât d'arrière dans une trirème albénienne.

**Ἀρτιασμός.** — Jeu de pair ou impair (ἄρτια ἢ περισσά). Il consistait à mettre un certain nombre de menus objets dans sa main fermée, et à faire deviner à l'adversaire s'il y en avait un nombre pair ou impair. Si celui-ci devinait, il gagnait les objets; s'il se trompait, il en perdait un nombre égal. Ce jeu s'appelait aussi ζυγὰ ἢ ἄζυγα, ou μόνα καὶ ζυγὰ, ou ζυγὰ μόνα.

**Ἀρτολάγανον.** — Pain très délicat préparé avec un peu de vin, du poivre, du lait, de l'huile ou de la graisse.

**Ἀρτόπτης.** — Four de campagne.

**Ἀρτοπίκτιος.** — Pain cuit dans un four de campagne.

**Ἀρτοπόλιον.** — Boulangerie, et plus spécialement le magasin où l'on vend le pain. Il est tenu par un ἀρτοπόλης ou une ἀρτόπωλις.

**Ἄρτος.** — Le pain. On préparait d'ordinaire cet aliment avec de la farine de froment, mais aussi avec de la farine d'orge, moins estimée, avec du froment et de l'orge mondé, moins estimés encore. On connaissait aussi le pain de seigle, de lentilles, de millet, d'avoine, et même de riz, d'amandes, etc. Il y avait de nombreux procédés de panification, qui mettaient des différences entre les qualités, les goûts et la valeur des pains. Par exemple, on salait plus ou moins la pâte, on la faisait lever, on la cuisait plus ou moins. On donnait aux pains des formes variées, on les assaisonnait de condiments très divers. Chaque pays, chaque ville, chaque maison pouvait avoir ses recettes.

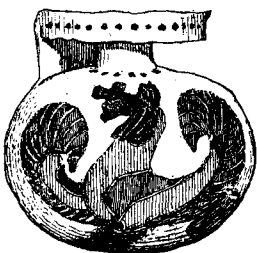
**Ἀρτοφόρον.** — Plat ou corbeille dans laquelle on plaçait le pain pour le servir aux convives dans les repas.

**Ἄρτυνα, Ἄρτυνοι.** — Les ἄρτυνα étaient des magistrats argiens; les ἄρτυνοι étaient, à Epidamne, une commission choisie parmi les membres du Sénat, et à qui était sans doute confié le pouvoir exécutif.

**Ἄρυβαλῖς, Ἄρύβαλλος.** — 1<sup>o</sup> Vase d'argile, de dimensions assez grandes, à grosse panse et à petite ouverture, qui servait dans les bains à porter et à verser l'eau sur les baigneurs.

2<sup>o</sup> Vase plus petit, ressemblant, dit Alhénéé, à une bourse serrée à son ouverture, et servant à

contenir des parfums. On s'en servait dans les bains et les gymnases; ils avaient la panse arrondie, un col très étroit, afin que le liquide coulat lentement, et des lèvres plates et larges, que l'on pouvait promener sur la peau pour l'humecter. Le nom d'ἄρυβαλῖς était peut-être réservé à ce dernier genre de vase; c'est comme un diminutif d'ἄρύβαλλος.



**Ἄρύστιχος.** — Petit vase, sans doute de la famille des aryballes, et qui servait à puiser.

**Ἄρύταινα.** — Sorte d'aiguïère, appartenant à la même série que les vases précédents.

**Ἄρχαῖον.** — 1<sup>o</sup> Capital d'une somme placée à intérêts. On l'appelait aussi κερφάλαιον.

2<sup>o</sup> Archives publiques (Voy. Ἄρχεῖον).

**Ἄρχαιρεσίαι.** — On désignait ainsi, à Albènes, les élections ou le tirage au sort des magistrats de la cité ou des magistrats des dèmes. Les élections se faisaient à l'assemblée du Pnyx, sous la présidence des archontes; les tirages au sort, dans le temple de Thésée, sous la présidence des thesmothètes. On ne sait

pas exactement à quelle époque avaient lieu les ἀρχαιρεσίαι; par extension, le mot s'est appliqué aux jours où ces opérations avaient lieu.

**Ἄρχεῖον.** — On appelait ἀρχεῖον ou ἀρχαία les édifices spéciaux affectés aux diverses magistratures, et dont quelques-uns avaient un nom particulier, comme le Θεσμοθέσιον, le Πρυτανεῖον. Par extension, ἀρχεῖον fut employé pour désigner les collèges de magistrats, et aussi, plus récemment, le mot prit le sens d'archives.

**Ἄρχη.** — Nom générique des magistratures athéniennes. Les ἀρχαί se distinguaient nettement en principe, sinon toujours en fait, des ἐπιμέλειαι et des ὑπηρέσται (voy. ces mots), en ce sens que ceux qui en étaient investis, soit par les suffrages du peuple, soit par le tirage au sort, avaient une autorité absolue dans leur sphère, pourvu qu'ils agissent conformément aux lois; ils ne recevaient d'ordres de personne, et leurs décisions et leurs arrêts étaient obligatoires. Avant d'entrer en charge, ils subissaient un examen, δοκιμασία, pour prouver qu'ils étaient citoyens et d'origine libre; à l'expiration de leur mandat, ils rendaient des comptes. Pendant la durée de leur magistrature, ils étaient nourris aux frais de l'Etat, et, pendant l'exercice de leurs fonctions, ils portaient une couronne de myrte, symbole de leur autorité inviolable.

Parmi les ἀρχαί, on ne peut ranger avec certitude que les neuf archontes, les stratèges, taxiarches, hipparches, phylarques, les agoranomes, silophylaxes et métronomes, les membres du Tribunal des Onze (οἱ ἕνδεκα).

**Ἄρχηγέτης.** — 1<sup>o</sup> Synonyme de ἐπώνυμος, héros qui a donné son nom à un dème.

2<sup>o</sup> Nom donné à celui qui guidait une colonie dans sa migration, et particulièrement aux dieux qui protégeaient l'exode, surtout Apollon, dont on consultait toujours l'oracle avant de partir.

**Ἄρχηγέτις.** — Féminin de Ἄρχηγέτης, 1.

**Ἀρχιγραμματεὺς.** — Celui qui, dans une assemblée ou un collège comportant plusieurs secrétaires ou greffiers, était le chef de ces employés.

**Ἀρχιερεὺς, Ἀρχιερεῖα.** — Archiprêtre, archiprêtrisse. Ce titre n'apparaît guère qu'à l'époque romaine; il s'applique, soit au président d'un collège de prêtres, soit au prêtre du culte le plus important de la région ou de la cité. L'archiéreus pouvait partager le titre avec sa femme, que l'on appelait alors archiereia; mais parfois aussi les femmes qui en étaient revêtues exerçaient une prêtrise effective et spéciale. On a discuté pour savoir si les mots ἀρχιερεὺς Ἀσίας, Βειθυνίας, etc. étaient synonymes des mots Ἀσιάρχης, Βειθυνιάρχης, etc.

**Ἀρχιθεωρία, Ἀρχιθέωρος.** — Liturgie qui consistait à faire les frais d'une Θεωρία (Voy. ce mot). Le liturge qui condaisait la théorie s'appelait archithéore.

**Ἀρχικλωψ.** — Ce mot désigne le chef d'une expédition ou d'une bande de corsaires régulièrement constitués contre un ennemi en temps de guerre.

**Ἀρχικυβερνήτης.** — Celui qui, sur un navire, a la haute direction du pilotage et de la timonerie.

**Ἀρχιπειρατής.** — Voy. Ἀρχικλωψ.

**Ἀρχιπρεσβευτής.** — Chef d'une mission, d'une ambassade.

**Ἀρχιτέκτων.** — 1° L'architecte se distinguait, en Grèce, du τέκτων, en ce que ce dernier n'était qu'un entrepreneur ou même un ouvrier. L'architecte dressait le plan des travaux et en surveillait l'exécution matérielle et artistique. A Athènes il existait même des architectes élus par le peuple, véritables fonctionnaires qui rédigeaient les cahiers des charges, recevaient les soumissions des architectes privés ou des entrepreneurs, veillaient à la stricte observation des contrats et acceptaient ou refusaient définitivement les travaux.

2° On appelait, à Athènes, ἀρχιτέκτων

l'entrepreneur qui se chargeait de construire un théâtre ou qui louait un théâtre, avec le droit de percevoir des spectateurs un prix d'entrée.

**Ἄρχων.** — Les archontes étaient, à l'époque classique, les premiers magistrats d'Athènes. Ils étaient au nombre de neuf désignés par le sort pour un an. Le premier était l'archonte éponyme (ἐπώνυμος), c'est-à-dire celui par le nom duquel étaient datées les années; il était l'archonte par excellence; on l'appelait simplement, jusqu'à l'époque impériale, ἄρχων; il avait autorité dans toutes les affaires qui concernaient la constitution et la bonne harmonie de la famille, et les successions, il était le protecteur officiel des veuves, des orphelins, des pupilles; on portait devant lui les accusations d'oisiveté (ἀργίας γραφή); il surveillait la bonne tenue du public dans les fêtes des Dionysaques et des Thargélies, et réglait les différends entre chorèges.

Le second était le roi, le βασιλεὺς; il avait la haute main sur toutes les affaires religieuses; il instruisait tous les délits et crimes qui, de près ou de loin, tenaient à la religion ou avaient un caractère religieux, comme le meurtre. Il surveillait un très grand nombre de fêtes, en particulier, les mystères d'Eleusis. Quelquefois sa femme jouait, à côté de lui, son rôle sous le nom de βασίλισσα, par exemple dans les Lénéas.

Le troisième archonte était le πολέμαρχος, qui, son nom l'indique, eut à l'origine le commandement suprême de l'armée. Mais au 7<sup>e</sup> siècle, on lui enleva ce pouvoir qui se conciliait mal avec le tirage au sort. Le polémarque n'eut plus qu'un rôle civil, comme la protection des enfants dont les pères étaient morts à la guerre, et la direction des affaires judiciaires concernant les métèques, les affranchis, les étrangers.

Les six derniers archontes s'appelaient θεσμοθέται; ils formaient un collège qui avait la garde des lois; ils devaient parer à ce que des lois nouvelles ne vissent pas

détruire ou gêner des lois anciennes. C'est à ce titre qu'ils s'occupaient des actions *παρνομῶν*, et de l'ἔνδειξις. Tous les crimes ou attentats contre la république, trahison, conspiration pour la tyrannie, concussion, etc., étaient de leur ressort, et de plus ils connaissaient d'un très grand nombre d'actions civiles dont l'énumération très longue risquerait d'être incomplète.

L'éponyme, le roi, le polémarque étaient assistés chacun de deux parèdres (*πάρεδροι*, assesseurs) qu'ils choisissaient eux-mêmes, et qui cependant étaient responsables de leur gestion, comme de vrais magistrats.

Dans l'exercice de leurs fonctions, les archontes portaient une couronne de myrte qui les rendait inviolables; ils étaient exempts de la liturgie appelée triérarchie pendant l'année de leur archontat, et, en sortant de charge, ils entraient dans l'Aréopage.

Nous avons dit que les archontes étaient tirés au sort; c'était la règle depuis l'archontat de Clisthènes au moins. Auparavant ils étaient élus. Mais de toute façon ils furent toujours, avant d'entrer en fonctions, astreints à subir l'épreuve de la *δοκιμασία*, qui prenait pour eux le nom d'*ἀνάκρισις*. Ils devaient prouver qu'ils étaient citoyens depuis trois générations, qu'ils s'étaient toujours acquittés de tous leurs devoirs envers leurs parents, et qu'ils rendaient l'hommage dû aux dieux protecteurs de la patrie. La première de ces conditions devint, d'ailleurs, dès le temps de Démosthènes, purement théorique, puisque l'on put être archonte étant fils d'étranger naturalisé, et même d'étranger. De plus, si jusqu'à Aristide les archontes durent appartenir à la première classe des citoyens, ceux que l'on appelait les Pentacosiomédimes, depuis Aristide ils purent être choisis dans toutes les classes. L'*ἀνάκρισις* avait lieu en double: d'abord devant le Sénat, ensuite devant le tribunal des Hélistes. Si le résultat était favorable, les archontes prêtaient serment.

Le nom d'ἄρχοντες s'appliquait, par extension, à tous les magistrats dont la fonction était une *ἀρχή*.

Hors d'Athènes, il existait des archontes dans beaucoup de villes; ils étaient le plus souvent éponymes; des confédérations pouvaient avoir aussi leurs archontes, par exemple, le *κοινόν* des Béoliens. Quelquefois, de même qu'à Athènes, il y avait plusieurs archontes, par exemple dans quelques cités thessaliennes.

**Ἄρχωνης.** — Les Athéniens appelaient ainsi le directeur responsable de toute société qui avait acheté aux enchères le droit de percevoir les impôts publics, moyennant un certain bénéfice. Ces sociétés se formaient lorsque les sommes à toucher étaient trop considérables pour qu'un seul concessionnaire pût fournir une caution suffisante. Ἄρχωνης a pour synonyme le mot *τελωνάρχης*.

**Ἀσάμινθος.** — Grande baignoire, au temps homérique, en pierre ou en bois. Ce nom s'était conservé et s'attribuait à des baignoires servant à certains cultes; par exemple à Elalée, les enfants consacrés à Athéna Cranaia se baignaient dans de grands *ἀσάμινθοι* appartenant à la déesse, et dont des fragments ont été retrouvés.

**Ἀσβεστος.** — 1<sup>o</sup> Chaux vive. Voy. Ἄκατάσβεστος [τῖτανος].

2<sup>o</sup> Substance minérale filamenteuse, appelée aussi amiante (*ἀμιάντος*), que les anciens tissaient en étoffes incombustibles. Ces étoffes, très précieuses, étaient quelquefois employées comme linceuls, afin que les cendres des corps brûlés ne fussent pas dispersées.

**Ἀσέβεια.** — L'impiété était un crime chez les Athéniens; mais le mot *ἀσέβεια* était un peu vague et élastique; il comprenait aussi bien des délits matériels que des délits d'intention. On était *ἀσεβής* aussi bien lorsqu'on arrachait un olivier sacré que lorsqu'on raillait les dieux de la patrie, ou que l'on voulait en introduire de nouveaux. De là la facilité avec laquelle tel ou tel philosophe pouvait encourir

une action publique, une γραφή ἀσεβείας. Tout citoyen pouvait prendre l'initiative de cette action ; le procès était instruit par l'archonte-roi et jugé soit par l'Aréopage, soit plus probablement par l'Héliée. Les peines pouvaient varier de l'amende à la mort. L'accusateur, en cas d'échec, payait une amende de mille drachmes, et encourait l'atimie plus ou moins complète et sévère.

**Ἄσημος ἄργυρος** ou **χρυσός**. — Argent ou or brut, par opposition à l'argent et à l'or travaillé ou monnayé.

**Ἀσιάρχης**. — Voy. Ἀρχιερεύς.

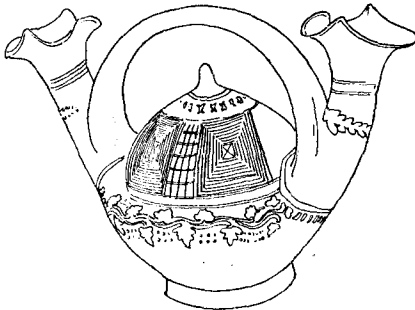
**Ἄσπλλα**. — Barre de bois droite ou légèrement arquée ou infléchie à ses extrémités, pour porter des fardeaux ; dans le premier cas, elle était portée par deux hommes et les fardeaux placés au milieu ; dans le second, il n'y avait qu'un porteur qui équilibrait ses fardeaux aux extrémités.

**Ἄσκαύλης**. — Joueur d'ἄσκος, c'est-à-dire de cornemuse, instrument formé avec une peau de bête à laquelle est adaptée une flûte ; l'air contenu dans l'outre et comprimé avec les doigts produisait les sons musicaux.

**Ἄσκέρα**, **Ἀσκερίσκιον**. — Soulier, botte en cuir tanné et préparé, en usage chez les Attiques.

**Ἄσκοθύλακος**, **Ἄσκοπήρα**. — Sac fait avec une peau de bête écorchée, surtout une chèvre ; havresac.

**Ἄσκός**. — 1<sup>o</sup> Outre, peau de bête servant de récipient.



2<sup>o</sup> Outre servant de soufflet de forge, la

poche à air du soufflet de forge, et le soufflet lui-même dans son ensemble.

3<sup>o</sup> Vase d'argile ayant vaguement la forme d'une outre, avec une panse allongée dans le sens horizontal, un bec pointu rappelant le cou de la bête. On y ajoutait un pied et une anse.

**Ἄσκολιασμός**. — 1<sup>o</sup> Jeu. Un joueur poursuivait ses camarades en sautant à cloche-pied, jusqu'à ce qu'il en eût attrapé un ; ou bien tous les joueurs luttaient à qui, sur un pied, parcourrait la plus longue distance avec le moins de sauts possible.

2<sup>o</sup> Sorte de danse, de saltation sur une outre gonflée et barbouillée d'huile. Il s'agissait de s'y maintenir debout, et les spectateurs accueillissaient par des rires et des quolibets les chutes fréquentes. On s'y adonnait surtout dans quelques fêtes dionysiaques.



**Ἄσκωμα**. — 1<sup>o</sup> Accessoire de la rame. Les ἄσκόματα sont de grands sacs de cuir cloués par un côté aux sabords du navire pour les fermer complètement, et percés à l'autre bout d'une fente livrant passage à la pelle, puis à la hampe de la rame. Lorsqu'on met à la rame, on passe celle-ci dans le sabord, puis dans l'ἄσκωμα. Les sabords sont ainsi complètement bouchés à l'eau de mer, et comme ils sont en cuir flexible, le mouvement de la rame n'est pas gêné. Les rames enlevées, les deux lèvres de l'ἄσκωμα se rapprochent naturellement et l'eau ne peut pénétrer dans le navire. Les ἄσκόματα demeuraient habituellement adaptés à la coque. Quelquefois aussi on les déposait dans les arsenaux.

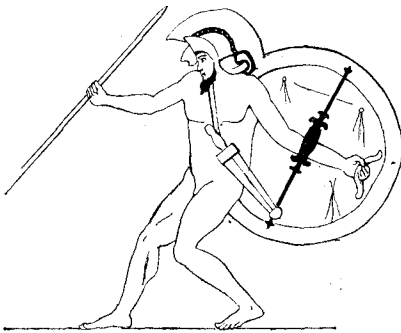
2<sup>o</sup> Soufflet de forge formé par une outre. Syn. d'ἄσκός.

**Ἀσπίδιον.** — Dimin. de Ἀσπίς.

**Ἀσπιδοπηγεῖον.** — Fabrique de boucliers.

**Ἀσπίς.** — Bouclier. Il y eut, dès l'époque homérique, deux sortes de boucliers : l'un long, de forme ovale ou ressemblant à la caisse d'un violon, couvrait presque tout le corps du guerrier, du menton aux chevilles. On pouvait dormir dedans et s'en servir pour emporter un mort.

La seconde espèce, qui fut presque exclusivement employée à l'époque classique, était un bouclier rond de trois pieds de diamètre environ. Il était fait de peaux de bœuf superposées et retenues par des plaques de bronze ou d'autre métal ; au centre, était une bosse, ὀμφα-



λός, qu'accompagnaient parfois d'autres ornements tout autour.

En travers du creux, car le bouclier prenait la forme convexe du corps, il y avait deux ou plusieurs barreaux sous

lesquels on passait le bras gauche. Une sorte de ceinturon, τελαμών, servait à porter le bouclier sur les épaules ; ce ceinturon ne se retrouve pas à l'époque classique.

À l'extérieur, le bouclier était orné d'emblèmes ou de signes particuliers ; sur les bords, il y avait parfois des franges de glands pour l'orner.

**Ἀστερίσκος.** — Proprement « petit astre ».

1<sup>o</sup> Signe de remarque, composé d'un X entre les quatre branches duquel était un point (✕) ; on s'en servait pour noter les beaux passages. C'était le contraire de l'ὄβελός, qui notait les lignes ou mots défectueux. De l'ἀστερίσκος joint à l'ὄβελός, on marquait les beaux passages mal placés dans la composition.

2<sup>o</sup> Ornement de tête qui avait la forme d'une petite étoile, dont des pierres précieuses marquaient l'éclat.

3<sup>o</sup> En mécanique le mot désignait des rouages dentés, des pignons.

4<sup>o</sup> Equerre d'arpenteur ; les plus simples étaient formées de deux tiges croisées à angles droits au sommet d'un pied ; à leurs extrémités pendaient deux fils à plomb. Le nom vient de ce que les tiges en croix ressemblaient à une étoile.

**Ἀστός** (fémin. Ἀστή), désignait un citoyen libre d'une cité, et à Athènes particulièrement le citoyen originaire d'Athènes même, pour le distinguer du πολίτης ; l'ἀστός avait moins de droits que le πολίτης, c'est-à-dire qu'il avait les droits civils et non les droits politiques.

**Ἀστράβη.** — Sorte de bât élevé, en bois, avec un dossier, à l'usage des femmes qui montaient les bêtes de somme, et des hommes efféminés. L'astrabé se plaçait sur le dos des ânes et mullets, et le mot en est venu à désigner la monture elle-même.

**Ἀστραβηλάτης.** — Celui qui conduit l'ἀστράβη, et par suite ânier ou mulletier.

**Ἀστραγάλη.** — Voy. Ἀστράγαλος.

**Ἄστραγάλις, Ἄστραγαλιστής.** — Jeu d'osselets et joueur d'osselets.

**Ἄστραγαλομαντεία, Ἄστραγαλόμαντις.** — L'astragalomanie, pratiquée par l'astragalomantis, consistait à prédire l'avenir au moyen des nombres amenés par des dés jetés au hasard. Les oracles ainsi rendus étaient formulés en vers.

**Ἄστράγαλος.** — 1<sup>o</sup> Os de la cheville dans la patte postérieure des animaux à pied fourchu. On s'en servait pour jouer au jeu encore usité sous le nom d'osselets. Ceux des moutons et des chèvres, carrés et polis, étaient surtout employés; ceux de l'antilope étaient particulièrement précieux. On fabriqua aussi des osselets en ivoire, en métal, en agate, etc.



Le jeu des osselets était fort goûté des enfants, des femmes et aussi des vieillards. On prenait ordinairement cinq osselets qu'on lançait et qu'on rattrapait de toutes sortes de manières.

2<sup>o</sup> Ornement du chapiteau des colonnes d'ordre ionique. Il ressemblait à un cor-



don d'osselets et se mettait en bordure d'une moulure plus large; quelquefois on

l'employait aussi à la base des colonnes.

**Ἄστρατείας γραφή.** — Action publique intentée à Athènes aux citoyens qui refusaient le service militaire. L'affaire était instruite par les stratèges, ou, à leur défaut, par les hipparques ou les taxiarches, et jugée par les héliastes. Le coupable était frappé d'atimie.

**Ἄστρολάβος.** — Instrument connu des grands astronomes grecs, comme Hipparque et Ptolémée, qui servait à déterminer la position des astres par rapport à l'écliptique. Il était composé d'un certain nombre de cercles, κύκλοι ou κρικοί, savamment agencés, qui permettaient l'observation précise et en donnaient à l'instant le résultat.

**Ἄστρολογία.** — A signifié primitivement la science des astres, de même que le mot ἀστρονομία. Ce n'est qu'au commencement de notre ère qu'*astrologie* a désigné le code superstitieux que les Grecs et les Romains empruntèrent en grande partie aux Chaldéens, et s'est opposé à *astronomie*. Les astrologues grecs s'inspiraient directement des Chaldéens et s'occupaient surtout de prévoir les événements de chaque vie humaine (thèmes généthliques) par l'observation des astres. Leur art n'est qu'un ensemble confus de superstitions et de pratiques sans raison. Mais quelques prédicteurs qui se trouvèrent justifiées, comme la mort d'Alexandre, leur donnèrent une autorité considérable. L'astrologie prétendait retrouver les lois scientifiques qui régissent la destinée humaine, et en particulier retrouver dans les êtres les qualités et les conditions qui se peuvent observer dans les astres à l'influence desquels chacun est soumis selon les circonstances de sa naissance. Pour connaître la destinée de chacun, il fallait tirer son horoscope, et c'est à cela que les astrologues employaient leur prétendue science.

**Ἄστρομαντεία.** — Cette divination par les astres différait de l'astrologie, car elle s'appliquait non pas à chercher les lois qui réglaient fatalement la destinée



de l'homme au moment de sa naissance, mais à prévoir, par l'observation des astres à un moment donné, des événements déterminés.

**"Αστυ.** — Désigne plus particulièrement la ville fortifiée, et spécialement la ville matérielle, les constructions, tandis que *πόλις* signifie l'ensemble de la cité, y compris les habitants.

**"Αστυνομία, "Αστυνόμιον, "Αστυνόμος.** — Les astynomes étaient des fonctionnaires chargés, dans un grand nombre de cités grecques, de faire observer les règlements de voirie relatifs à la construction et à la conservation des immeubles et des rues. A Athènes ils étaient au nombre de dix, un par tribu, et désignés par le sort; cinq d'entre eux exerçaient à Athènes même, cinq au Pirée. Ils avaient à leur disposition un édifice spécial, ou *ἀστυνόμιον*. Ils avaient la surveillance non seulement matérielle, mais morale des rues où ils devaient maintenir la décence.

**"Ασυλία, "Ασυλον.** — Le droit d'asile, chez les Grecs, était le privilège d'un certain nombre de temples et de leur territoire. Quand une personne coupable ou non, poursuivie par les lois, réussissait à se réfugier dans un temple asile, elle était sous la protection du dieu, et c'était un sacrilège de l'arracher par force des autels où elle s'était réfugiée, à plus forte raison de la tuer au pied de ces autels. Ce droit de protection s'étendait jusque sur les esclaves, qui trouvaient dans les temples un abri contre les brutalités de leurs maîtres. On comprend aisément que des abus graves pouvaient se produire; certains temples, surtout à l'époque romaine, devinrent de véritables repaires de gens sans foi ni loi et d'esclaves, et Tibère dut ordonner une sévère révision du droit d'asile. Il faut remarquer qu'à Athènes, en particulier, les condamnés à mort ne pouvaient pas bénéficier de l'asile, car leur présence seule était une souillure pour le temple, qui les excluait *a priori* de son enceinte; il en était de même pour d'au-

tres criminels, que les prêtres écartaient du sanctuaire, et qui ne pouvaient se faire protéger qu'en s'introduisant par surprise.

On appelait aussi *ἀσυλία* une sorte d'immunité que les villes accordaient, à titre de faveur exceptionnelle, et accordaient comme un honneur à des étrangers, en particulier aux proxènes. Même en temps de guerre ces étrangers domiciliés étaient à l'abri, eux et leurs biens, de toute vexation, à plus forte raison de tout vol, comme l'indique l'étymologie même du mot *ἀσυλία*. L'asile était d'autre part l'inviolabilité des ambassadeurs, et le sauf-conduit qui protégeait par exemple les athlètes se rendant à des jeux publics. Enfin, certaines villes, comme Téos, avaient réussi à faire déclarer tout leur territoire *asile*; elles étaient ainsi comme des cités neutres, et en échange de la sûreté qu'on trouvait chez eux, les Téliens étaient en tous pays libres et inviolables.

**"Ασφαλτος.** — L'asphalte, ou bitume, servait, chez les Grecs, à de nombreux usages, en particulier à donner une patine aux objets de bronze et de fer, spécialement les statues, pour les embellir et les protéger contre l'oxydation et les autres actions chimiques. On croit aussi avoir trouvé du bitume dans la couleur noire des vases peints.

**"Ατακτοι.** — Alliés des Athéniens, qui n'étaient astreints à aucun tribut officiel, mais apportaient les sommes qu'ils voulaient et fixaient eux-mêmes.

**"Ατέλεια.** — L'atélie était l'exemption soit de plein droit, soit exceptionnelle de différentes charges d'impôt. Une ville pouvait accorder l'atélie soit à ses citoyens, soit à des étrangers. Quand l'atélie résultait de la situation légale des personnes, des fonctionnaires, par exemple, elle était restreinte à leur personne; quand elle était octroyée à titre de récompense exceptionnelle et d'honneur public, à des étrangers par exemple, elle pouvait être héréditaire. Dans les deux cas, elle était tantôt totale (*ἀτέλεια ἀπάντων*), tantôt

partielle. La première comprenait l'exemption des droits de douane (restreinte à la consommation personnelle de l'ἀτέλης), des liturgies, de l'impôt sur la propriété, des dépenses occasionnées par certains sacrifices (ἀτέλειαι ἱερῶν); la seconde regardait seulement l'un ou l'autre de ces impôts.

L'exemption du service militaire était aussi une ἀτέλειαι.

**Ἀτίμητος** [ἀγών]. — Procès dans lequel le perdant était condamné à une peine préalablement fixée par la loi et non laissée à l'estime du juge. C'est le contraire du τιμητὸς ἀγών.

**Ἀτιμία**. — Tout Athénien qui jouissait de la plénitude de ses droits de citoyen était ἐπίτιμος; celui qui était privé de tous ses droits ou d'une partie était ἄτιμος. L'ἀτιμία était une véritable peine infamante. Elle punissait la trahison, le complot contre la constitution, le meurtre, le vol, la corruption de fonctionnaires, les délits militaires, le faux témoignage, l'impiété filiale, et beaucoup d'autres délits, comme par exemple l'injure à un magistrat dans l'exercice de ses fonctions. Dans ces cas-là, elle était totale (καθάρταξ ἄτιμος); elle entraînait la privation de tous les droits de citoyen à l'assemblée, en justice, et rendait le coupable inférieur même aux étrangers; l'atimie pouvait même passer à ses descendants. L'atimie partielle n'enlevait qu'une partie des droits civiques; elle s'appliquait par exemple au citoyen qui se faisait accusateur et n'obtenait pas contre l'accusé au moins le cinquième des suffrages; il perdait le droit d'exercer dans l'avenir des poursuites de ce genre; au citoyen condamné trois fois par une action παρανόμων (voir ce mot), etc. La réhabilitation ne pouvait être obtenue que par un vote de l'assemblée, avec au moins six mille suffrages favorables.

Une atimie spéciale était réservée aux débiteurs insolubles du trésor public. Ils devenaient ἄτιμοι provisoirement,

jusqu'à ce qu'ils eussent payé leur dette, soit de plein gré, soit après saisie de leurs biens. Si cette vente de leurs biens n'éteignait pas la créance, ils restaient ἄτιμοι jusqu'à complète libération, et s'ils mouraient insolubles, leurs héritiers héritaient de l'atimie.

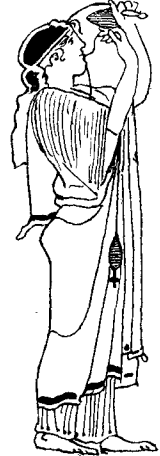
**Ἄτλαντες**. — En souvenir d'Atlas supportant le monde, les Grecs appelaient

*atlantes* des statues viriles soutenant de leurs épaules un membre d'architecture;



ces statues jouaient absolument le même rôle que les caryatides. Les Atlantes sont ou debout ou agenouillés, et leurs muscles se contractent et se raidissent sous l'effort. Les plus connus sont les satyres du théâtre de Dionysos à Athènes.

**Ἄτρακτος, Ἄτρακτυλῖς**. — Fuseau servant à filer, fait surtout avec le bois de l'ἀτρακτυλῖς (carthame), mais aussi avec le buis, le poirier, etc.; il y en avait aussi en bronze, en os, en matières précieuses. Le fuseau se composait d'une tige munie d'un crochet pour retenir le fil et d'un peson (σφόνδυλος) pour accélérer et conserver le mouvement de rotation que la fileuse imprimait à l'instrument pour tordre le fil.



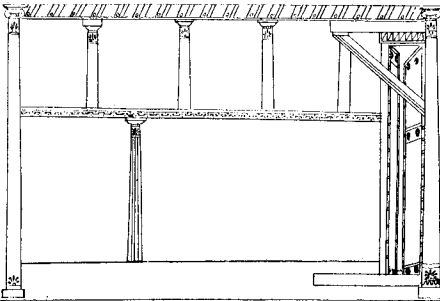
**Ἄττανίτης**. — Gâteau cuit à la poêle, mais dont les ingrédients ne sont pas connus.

**Αυθέφης.** — Vase, sans doute en métal, de forme ignorée, qui d'après le nom était une sorte de bouilloire. A vraiment parler, c'était une sorte de chauffeur automatique (qui bout tout seul).

**Αυλαία.** — Nom générique de toutes les riches tentures employées dans les maisons pour fermer les salles, pour décorer les murailles; dans les temples pour garnir les intervalles d'un portique ou voiler la statue aux yeux des profanes; dans les théâtres, en guise de rideau.

**Αύλη.** — La cour, l'une des parties principales de la maison grecque à toutes les époques. C'est un espace découvert, entouré ou non de portiques, qui donne sur la rue. Tout autour sont disposées les pièces principales ou accessoires de l'habitation : magasins, chambres des hôtes, salles de réception; mais le quartier des femmes en est écarté. Au milieu se dressait l'autel de Zeus Herkeios, protecteur de l'enceinte, c'est-à-dire de la propriété, et les autels des dieux de la famille.

Les maisons pauvres ou modestes pou-



vaient n'avoir pas de cour; mais elle existait, à l'époque classique, sous le nom de *péristyle*, dans les habitations riches. (Voy. Περύστουλον). La porte qui donnait accès dans la cour s'appelait *αύλαια θύρα*.

**Αυλήτης.** — De *αύλη*, cour. Primilivement la cour de la maison servait aussi à contenir les troupeaux pendant les heures où ils n'allaient pas aux champs;

de là le nom d'*αυλήτης* donné au mé-layer.

**Αυλητής.** — De *αύλος*, flûte.



Les joueurs de flûte grecs étaient des artistes assez peu appréciés à certaines époques, quand leur instrument n'avait pas encore trouvé ou avait perdu la vogue; ils se recrutaient souvent parmi les esclaves et les mercenaires. On les reconnaît, sur les monuments, à leurs longues robes qui semblent indiquer parfois une origine étrangère. Pour éviter la fatigue d'un jeu trop continu, ils adaptaient à leurs joues la *φορβειά* (voy. ce mot). On les employait surtout dans certaines cérémonies religieuses et dans les banquets.

**Αυλήτρια, Αυλητρίς.** — Joueuse de flûte. C'étaient des femmes d'une classe toute spéciale, de mœurs souvent peu recommandables, que l'on louait à prix d'argent pour égayer les banquets, au même titre que les danseuses. Leur musique, d'un mode voluptueux, contribuait à faire dégénétrer les festins en orgies. Comme les joueurs de flûte, les joueuses contribuaient aussi parfois à l'éclat des fêtes religieuses.

**Αύλιον, Αύλις,** de *αύλη*, cour, signifient une étable. Voy. *Αυλήτης*.

**Αυλισκος.** — Dimin. de *αύλος*.

**Αύλιστήριον.** — Voy. *Αύλη*.

**Αύλοδοκη, Αύλοθήκη.** — Coffre ou étui où l'on enfermait la flûte. Il était parfois en matières précieuses, par exemple en or et ivoire, et recouvert d'une peau de lynx ou de léopard.

**Αύλος.** — Flûte. Instrument de musique sur lequel on jouait des soli, ou qui servait à accompagner le chant, par exemple celui du chœur dithyrambique. La flûte était en roseau d'ordinaire, mais parfois en bois de buis, en os ou en ivoire. On faisait vibrer le tuyau soit en soufflant directement, comme pour la flûte moderne, soit au moyen d'une anche, comme pour la clarinette. Le type le plus usité était la double flûte, formée de deux tubes se réunissant en une seule embouchure; chacune des deux mains bouchait ou ouvrait tour à tour les trous de chacun des tubes (*τρυπήματα*), destinés à nuancer les sons.

**Αύλος καμινευτήρ.** — Instrument à souder; chalumeau creux et coudé, destiné à augmenter la chaleur de la flamme.

**Αύλοτρόπησ.** — Ouvrier spécialement employé à percer les trous des flûtes.

**Αύλων.** — Tout conduit creux, quels qu'en soient les usages et la matière; conduite d'eau, canal, aqueduc, etc.

**Αύλωπις.** — Partie du casque homérique en forme de tube dans laquelle on plantait l'aigrette, ou bien la partie de la visière où étaient percés des trous pour laisser passer le regard.

**Αυτίτης** [*σίνος*]. — Vin absolument pur, ou peut-être vin authentique d'un certain cru.

**Αυτοκάβαλος.** — Chanteur populaire, improvisateur, bouffon, qui disait des choses grossières et sans art.

**Αυτοκράτωρ.** — A l'époque classique, ce mot désigne toute personne pourvue de pleins pouvoirs, par exemple un ambassadeur plénipotentiaire; à l'époque impériale, *αυτοκράτωρ* est le titre officiel de l'empereur.

**Αυτομολίας γραφή.** — Action in-

lentée contre les déserteurs militaires. Elle ressortissait aux stratèges qui la portaient devant les Héliastes. Les transfuges étaient punis de mort; s'ils étaient esclaves, ils subissaient le supplice de la roue et du fouet jusqu'à ce que mort s'ensuivit.

**Αυτοπυρίτης, Αυτόπυρος ἄρτος.** — Pain de seconde qualité dont la farine, mélangée de son, n'était pas très fine.

**Αύχενιστήρ.** — Licou, longe pour serrer le cou d'un cheval pendant quelque opération chirurgicale.

**Αύχην.** — Le cou, la nuque, et par suite quelques objets qui ont de l'analogie avec un cou humain, par exemple l'extrémité supérieure de la tige du gouvernail, où l'on adaptait la barre.

**Ἀφαιρέσεως δίκη, Ἀφαίρεσις εἰς ἐλευθερίαν.** — Lorsqu'une personne de condition libre était traitée ou revendiquée comme esclave par un soi-disant maître, une tierce personne avait le droit de revendiquer pour elle la liberté par l'*ἀφαίρεσις εἰς ἐλευθερίαν*. Dans tous les cas, la liberté provisoire était ainsi acquise à la personne en faveur de qui l'acte se produisait devant l'archonte éponyme ou le polémarque. Le demandeur devait seulement fournir trois cautions solvables, pour le cas où l'*ἀφαίρεσις* ne serait pas admise, et où il faudrait désintéresser le défendeur. Celui-ci pouvait en effet intenter contre le demandeur une action en restitution d'esclave, une *ἀφαιρέσεως δίκη* devant les mêmes magistrats, afin de rentrer en possession de son esclave, et d'être indemnisé.

**Ἀφαιμῖται.** — On désignait sous ce nom une partie de la population crétoise que les Doriens avaient réduite en servage. Ils cullivaient les terres des particuliers, et étaient exclusivement attachés au sol.

**Ἀφανής οὐσία.** — Voy. *Οὐσία*.

**Ἀφανίζειν δίκην.** — Voy. *Διαγράφειν*.

**Ἄφεις τῶν ἵππων.** — Sorte de

construction qui se trouvait dans les hippodromes, en particulier à Olympie, et composée d'un certain nombre de stalles où les chars de course attendaient le signal du départ; les stalles étaient disposées de telle manière qu'en les quittant par ordre successif, chaque concurrent arrivait en ligne en même temps à l'ἔμβολον, d'où avait lieu le véritable départ. Les archéologues ne se sont pas mis d'accord sur l'utilité et l'usage de l'ἄφρασις. A Olympie l'édifice était situé à droite, du côté du départ, et comportait quarante loges.

**Ἄφραστήρ.** — Employé chargé de recueillir les votes à Cnide.

**Ἄφρατήριον ὄργανον.** — Nom générique des machines de guerre destinées à lancer des projectiles, comme les catapultes.

**Ἄφρατης.** — 1<sup>o</sup> Classe d'affranchis, à Sparte; ils sortaient non pas de la classe des Hilotes, mais de celle des esclaves prisonniers de guerre ou achetés par les citoyens. On les appelait aussi ἀδέσποτοι.

2<sup>o</sup> Nom donné aux maîtres qui enseignaient à la jeunesse le maniement des machines de jet (ἄφρατήρια ὄργανα).

**Ἄφραδρυμα.** — Copie, reproduction d'une statue consacrée à une divinité, et que l'on consacrait elle-même.

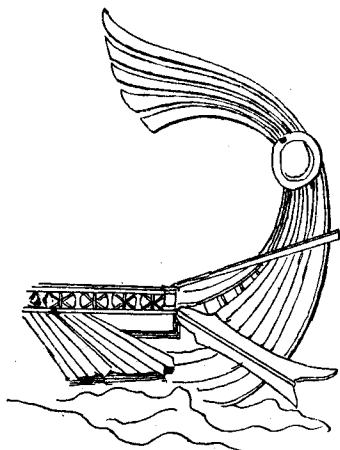
**Ἄφραδρυσις.** — Voy. Ἰδρυσις.

**Ἄφραέρωμα, Ἄφραέρωσις.** — Voy. Ἰέρωμα, ἰέρωσις.

**Ἄφρασταθαί τῆς οὐσίας.** — Quand un débiteur, même commerçant, ne pouvait pas faire face à ses affaires, il avait le droit de céder ses biens à ses créanciers, qui les faisaient vendre et se les partageaient. Cela se disait comme ci-dessus.

**Ἄφραστον.** — Ce mot, que les Romains traduisaient par *aplustrum*, désigne un ornement en bois qui décorait la poupe des navires. C'était un appareil de planches recourbées en arrière, ressemblant à la huppe d'un oiseau, et qui servait, pour ainsi dire, d'enseigne. Dans les combats, on s'efforçait d'arracher l'aplustre des poupes des navires ennemis

et l'ἄφραστον est ainsi devenu comme le symbole de la victoire navale. On le voit assez souvent figuré parmi les panoplies des trophées, ou entre les mains des divinités comme Poseidon et Niké. L'aplustre



servait, au moyen de chevilles qui y étaient fixées, à assujettir les cordages qui retiennent la voilure à l'arrière.

**Ἄφραρίζειν.** — Placer des bornes hypothécaires autour d'une propriété.

**Ἄφραρμή, Ἄφραρμῆς δίκη.** — Lorsqu'un banquier refusait de restituer un capital qu'on lui avait donné pour commandite (ἄφραρμή), on l'actionnait en restitution par l'ἄφραρμῆς δίκη.

**Ἄφρασιώσις.** — Action de purifier par des sacrifices et des prières un objet ou un lieu; cérémonies expiatoires.

**Ἄφρακτον [πλοῖον].** — Navire non armé en guerre, par opposition aux κατάφρακτα πλοῖα; se dit aussi d'un navire non ponté.

**Ἄφρατος ἄρτος.** — Pain fait de farine très peu étendue d'eau.

**Ἄφρανή.** — 1<sup>o</sup> Mesure perse valant quarante-cinq médimnes, et mesure béotienne valant un médimne.

2<sup>o</sup> Corbeille tressée, panier.

**Ἄφρατής.** — L'agate, pierre précieuse. Le nom vient de ce que les premières furent trouvées en Sicile, dans le fleuve

Achatès. C'était une pierre très commune. Il y en avait d'une seule couleur, et aussi de mélangées de stries, de points, de taches de diverses nuances. On tirait l'agate de Sicile, de Crète, de l'Inde, de Phrygie, d'Égypte, de Cypre, du Parnasse, de Lesbos, de Rhodes, etc. On l'employait en bijouterie, et même pour la mosaïque. Les oculistes attribuaient à son aspect une vertu curative.

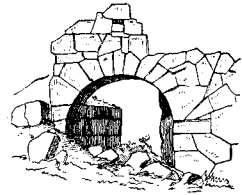
**Ἀψίδας.** — 1<sup>o</sup> En principe, combinaison de parties fortement unies entre elles comme une roue, et plus particulièrement en architecture, une voûte. Dans un sens

large, la voûte céleste, un arc de triomphe.

2<sup>o</sup> Contrefort d'un mur, éperon.

3<sup>o</sup> Maille d'un filet.

4<sup>o</sup> Agrès d'un bélier de siège.



**Ἄωτον, Ἄωτος.** — Flocon de laine ou de lin, et tout objet travaillé finement en laine ou en lin, par exemple une cordelette.

## B

**Βαθμῖς.** — 1<sup>o</sup> Base, piédestal de statue. Les Grecs ont dressé des statues tantôt sur des colonnes surmontées d'un chapiteau, tantôt sur des piliers de formes variées, et d'ornementation architecturale ou sculpturale plus ou moins riche. Les statues y étaient fixées soit au moyen d'un trou d'encastrement où s'engageait la plinthe, soit au moyen de tenons de bronze ou de fer que l'on scellait dans la pierre ou le métal avec du plomb.

2<sup>o</sup> Degré d'un escalier, d'une échelle. Syn. de Βαθμός.

**Βαθμός.** — Degré, marche d'un escalier, d'une échelle, seuil d'une porte.

**Βάθρον.** — 1<sup>o</sup> Syn. de Βαθμός.

2<sup>o</sup> Syn. de Βαθμῖς 1.

3<sup>o</sup> Base d'une construction; fondement d'une maison.

4<sup>o</sup> Siège, banc, et même trône.

**Βαίτα, Βαίτη.** — 1<sup>o</sup> Vêtement rustique en peau de bête.

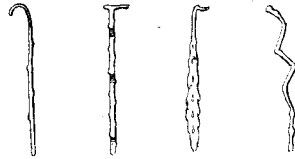
2<sup>o</sup> Tente de peau ou de cuir.

**Βαιτύλια, Βαίτυλοι.** — Ces mots sont la traduction du mot hébreux *beith-el*, demeure du dieu; ils désignent des pierres taillées ou non, de formes diverses, que l'on adorait tantôt comme demeures de certains dieux, tantôt comme des dieux mêmes. Cette *litholatrie* était passée d'Orient en Grèce. Les bétyles grecs étaient

des pierres tombées du ciel, ou des silex taillés par la main des civilisations primitives, et dont l'origine était ignorée. Les bétyles étaient en somme, sauf de rares exceptions, des idoles de la superstition populaire, et à mesure que les siècles passèrent, ils furent réduits au rôle de simples amulettes.

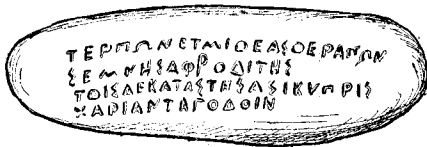
**Βακτηρία** et dimin. **Βακτήριον, Βάκτρονμα**, syn. de Βάκτρον. **Βακτηρία** signifie de plus le bâton que certains magistrats et juges portaient comme insigne de leur charge ou de leur dignité.

**Βάκτρον.** — Simple bâton ou canne que des personnages de toute condition portaient pour assurer ou protéger leur



marche. Ces cannes pouvaient être plus ou moins ornées; la poignée en était droite ou recourbée; les unes étaient courtes, et on s'en servait comme de nos jours, en appuyant la main sur l'extrémité supérieure; les autres étaient plus longues; elles étaient souvent utilisées comme support de repos; les monuments nous montrent très souvent des hommes arrêtés et conversant, qui ont inséré le bout de leur bâton sous l'aisselle, et s'appuient ainsi sur ce soutien pour se reposer.

**Βάκχος.** — Sorte de bâton très orné de feuilles et de fleurs, et ressemblant au thyrses, que les initiés portaient lors des mystères d'Eleusis, et que l'on voit sur certains monuments, entre



ou des pierres que l'on peut confondre avec les ἀγροὶ λίθοι (voir ce mot), ou

les mains des dieux admis à ces mêmes mystères  
(fig.).

**Βαλανάγρα.** — Clef, ou plus précisément, crochet qui servait à pousser ou à retirer le verrou d'une porte; loquet.



**Βαλανετον.** — Voy. Λουτρόν.

**Βαλανείτης, Βαλανεύς.** — Patron de bains publics, ou serviteur attaché à cet établissement.

**Βαλανοδόκη, Βάλανος.** — Βάλανος est proprement le fruit du chêne, le gland. Ce mot, par suite, a désigné nombre d'objets en forme de gland ou analogues à un gland, surtout une petite pièce de fer qui servait à faire mouvoir le pêne dans une serrure sous l'impulsion de la clef, et l'engageait dans la gâche ou Βαλανοδόκη. C'est aussi, dans un sens dérivé, un fermoir de bijou, collier ou bracelet, et une balle de fronde.

**Βαλάντιον.** — 1° Poche de cuir suspendue à une courroie que l'on passait autour du cou. La bourse était ainsi suspendue sur la poitrine ou sur le dos. De là le nom de Βαλαντιστόμος ou coupeur de bourse donné aux voleurs qui enlevaient ces poches à leurs possesseurs.

2° Javelot (διὰ τὸ βάλλειν τοὺς ἐναντίους).

**Βαλανωτή φιάλη.** — Coupe décorée d'appendices en forme de glands.

**Βαλθίς.** — 1° Barrière ou borne située dans le stade pour marquer l'endroit d'où partaient et où devaient revenir les coureurs.

2° Petite élévation sur laquelle se tenait celui qui lançait le disque.

**Βαλλάντιον.** — Voy. Βαλάντιον.

**Βαλλισμός.** — Danse en chœur, au

son de la flûte, accompagnée de batteries de tambourins et de cymbales.

**Βαναυσία, Βάναυσος.** — Le premier terme désigne tout métier servile en ce sens qu'il est rémunéré; le second désigne tout homme qui fait un métier de ce genre, par opposition aux carrières dites chez nous libérales.

**Βάραθρον.** — Certains condamnés à mort étaient précipités vivants dans un gouffre situé sur le territoire d'un dème de l'Attique; c'était là leur supplice; on jetait aussi dans le βάραθρον les corps des suppliciés, afin qu'ils ne reçussent point les honneurs funèbres. On appelait aussi ce gouffre ὄρυγμα, et le bourreau était le ὁ ἐπὶ τῷ ὄρυγματι, ὁ πρὸς τῷ ὄρυγματι.

**Βάρβαρος.** — Ce mot désigne un étranger, un homme qui n'est pas de race hellénique. Il est devenu, tout natu-



rellement, synonyme de grossier, inculte, non civilisé.

**Βάρβιτος, Βάρβιτος.** — Instrument de musique à cordes, dans le genre de la lyre; le barbitos était plus grand et avait les cordes plus fortes que la lyre. On en jouait soit avec les doigts, soit au moyen du πλῆκτρον. Il passait pour avoir été inventé par Terpandre. Entre les différentes variétés de lyres dont nous avons des images il est difficile d'identifier le barbitos (Voy. Λύρα).

**Βᾶρις.** — Barque égyptienne très légère destinée à naviguer sur le Nil;



elle était faite en bois d'épine et calfatée avec de l'étoile de papyrus. Elle portait un mât et une voile en papyrus tissé ; mais cette voile était trop faible pour que la barque pût remonter le courant, et on hâlait la baris depuis le rivage. Pour descendre le fleuve, on la faisait entraîner par une pièce de bois à laquelle elle était reliée, par son avant, et une pierre mouillée à l'arrière servait de frein.

Les Grecs ont quelquefois employé le mot βάρης avec le sens général de barque.

**Βασανιστής.** — Personnage désigné pour appliquer la torture (βάσανος) aux esclaves, et fixer le dommage qui en résultait pour leur maître. Les βασανιστάι recevaient aussi parfois les aveux, et étaient même chargés de régler le différend à propos duquel la torture avait été appliquée.

**Βάσανος.** — 1<sup>o</sup> Pierre de touche, sorte de pierre siliceuse de couleur noire, dont les meilleures se trouvaient sur le mont Tmolos, en Lycie. On jugeait de la pureté d'un métal par la marque qu'il laissait sur la pierre quand on l'y frottait.

2<sup>o</sup> De là βάσανος a servi à désigner la torture judiciaire. On ne l'infligeait qu'aux esclaves, et peut-être aux plus humbles parmi les étrangers ; les βασανιστάι en étaient chargés et opéraient en présence des Onze (οἱ ἕνδεκα). La torture était appliquée à la requête soit du maître des esclaves, soit de l'adversaire de leur maître ; on appelait cet appel à la torture πρόκλησις εἰς βάσανον. Il importait peu qu'elle entraînât la mort du patient.

3<sup>o</sup> Βάσανος signifie aussi les déclarations, les aveux arrachés aux esclaves par la torture.

**Βασίλειον.** — En général, ce mot désigne un diadème royal, mais les écrivains grecs l'appliquent à la coiffure des souverains égyptiens ; on croit reconnaître cet ornement dans la haute aigrette formée de deux plumes enserrant une rosace surmontée d'un balustre qui caractérise les statues d'Isis-Fortuna.

**Βασίλειος στοά.** — On appelait ainsi un édifice d'Athènes attenant à l'agora ; c'était un portique dont le plan exact n'est pas connu, qui devait avoir quelque ressemblance de construction et de destination avec les loggie des places publiques italiennes. C'est peut-être la βασίλειος στοά qui est le prototype de la basilique romaine, lieu de promenade, de réunion servant aussi de tribunal.

**Βασιλεύς.**  
— 1<sup>o</sup> Monarque, chef héréditaire et absolu d'un Etat ; roi.

2<sup>o</sup> Le Grand-Roi ; le Roi des Perses.

3<sup>o</sup> L'archonte-roi. Voy. Ἀρχων.

**Βασιλική.** — 1<sup>o</sup> En général, palais royal, et particulièrement à Rome, vaste salle publique où l'on rendait la justice. Le nom vient de ce que les rois, en principe, rendaient en personne cette justice. Les Grecs ne l'ont employé que pour désigner ce genre d'édifices romains.

2<sup>o</sup> Syn. de Βασίλειος στοά.

**Βασιλικοί παῖδες.** — Enfants des grandes familles macédoniennes qui faisaient à la cour un service de pages. En guerre, ils servaient le roi, l'accompagnaient partout, combattaient à ses côtés. C'était une véritable école d'officiers.

**Βασίλισσα.** — 1<sup>o</sup> Reine, femme d'un roi (V. fig. page suivante).

2<sup>o</sup> Femme de l'archonte-roi.

**Βάσις.** — 1<sup>o</sup> Dans la rythmique ancienne, synonyme de Θέσις.

2<sup>o</sup> Base d'un objet, pied, par exemple d'un candelabre ; en particulier, base ou pied d'une catapulte.

**Βασκανία, Βασκάνιον.** — Contre la nuisible influence des gens qui avaient



le mauvais œil (*βασκανία*) on se protégeait au moyen d'amulettes que l'on portait sur soi (*βασκάνιον*). Cette influence se manifestait sans aucune intervention



Basilissa.

de sortilège; elle se dégagait naturellement des personnes, et, étant plus naturelle et secrète, était plus redoutable; c'est surtout le regard qui était conducteur de la fascination, et c'est surtout contre les regards dangereux qu'il était besoin de prophylactiques. Ces amulettes étaient surtout des objets indécents; certains gestes obscènes pouvaient y suppléer, gestes qui se sont conservés en Italie, par exemple, contre la *jettature*. Quelques *βασκάνια* représentaient une main ou des parties cachées du corps. L'œil surtout, dessiné sur certains objets, comme des chatons de bagues, des vases, etc., avait le pouvoir de conjurer le mauvais œil.

*Βασκανία* signifie aussi, par exception, le remède contre la fascination, parce que ce remède est une sorte de fascination opposée à la première.

**Βάσκανος.** — Se disait des personnes qui avaient le mauvais œil et qui pouvaient

jeter un sort sur quelqu'un en le regardant.

**Βασσάρα, Βασσαρίς.** — 1<sup>o</sup> Longue robe orientale, sans doute d'origine lydienne, portée par les Ménades et par Diony-

sos, qui prenait d'elle le nom de Bassareus. Elle était complé-

tée par des

peaux de bêtes qui couvraient surtout le haut du corsage, et qui peut-être, comme l'étymologie semble l'indiquer, étaient, à l'origine, des peaux de renards.

2<sup>o</sup> On donnait le même nom à des boîtes de peau portées par Dionysos.

**Βασυνίας** [*ἄρτος, πλακοῦς*]. — Gâteau de farine sucré avec du miel.

**Βατήρ.** — 1<sup>o</sup> Seuil d'une porte.

2<sup>o</sup> Bâton, canne pour appuyer la marche (syn. de *Βακτηρία*).

3<sup>o</sup> Socle de la lyre, auquel étaient attachées par en bas les cordes.

**Βατιακή**, dimin. **Βατιάκιον.** — Vase luxueux, en or ou en argent, ayant à peu près la forme d'une patère, et qui servait à boire.

**Βαυκάλημα, Βαυκάλησις.** — Chant de nourrice, pour apaiser et distraire les enfants; c'étaient, comme chez les modernes, des mélodies berceuses dont il ne nous est parvenu aucun exemple précis.

**Βαυκαλῆς.** — Vase à boire ou à rafraîchir le vin; les plus renommés étaient fabriqués dans les verreries d'Alexandrie. Ces vases avaient le col long et étroit.

**Βαυκίς.** — Très élégante chaussure de femme, de couleur safran.

**Βαφεῖον, Βαφεύς, Βαφή.** — L'opé-



ration de la trempe de l'acier (Voy. *Χάλυψ*) était pratiquée dès l'époque homérique; l'acier était plongé soit dans l'eau, soit dans l'huile. L'ouvrier trempeur s'appelait *βαφεύς*, et son atelier *βαφεῖον*.

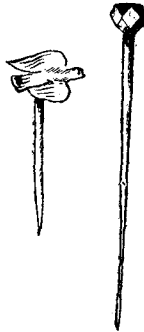
*Βαφή* s'est dit aussi de toute teinture par immersion dans un liquide coloré et a signifié la couleur même qui servait à teindre.

**Βεβαιωτής.** — Terme générique désignant en droit tout garant d'une convention ou d'un contrat, tout arbitre légal.

**Βέλεμνον.** — 1<sup>o</sup> Synonyme poétique de *βέλος*.

2<sup>o</sup> Hache.

**Βελόνη, Βελονίς.** — Epingle, aiguille en métal, os, ivoire ou bois. La forme, la grosseur, la longueur variaient beaucoup suivant l'usage qu'on en voulait faire. Le nom s'applique aussi bien à l'aiguille à coudre très fine, qu'aux épingles ordinaires, aux grandes épingles à cheveux très ornées, et aux broches et fibules.



**Βέλος.** — Désigne toute espèce d'arme de jet, un javelot (Voy. *Ἀκόντιον*) aussi bien qu'une flèche (Voy. *Ῥιστός*).

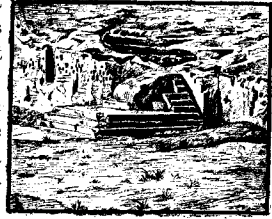
**Βελοςφενδόνη.** — Sorte de flèche garnie d'écloupe enflammée, pour incendier les ouvrages ennemis sur lesquels on la lançait.

**Βέμδιξ.** — Toupie que les enfants faisaient tourner à l'aide d'une ficelle, comme aujourd'hui, et aussi sabot, sorte de toupie que l'on fait tourner, une fois qu'elle est en mouvement, à coups de fouet. Ces jouets étaient fabriqués en buis.

**Βεῦδος.** — Vêtement riche, couleur de pourpre, et brodé.

**Βηλός.** — Seuil. Synonyme homérique de *Οὐδός*.

**Βῆμα.** — On appelait ainsi, dans les tribunaux, toutes les tribunes où siégeaient les juges, où étaient placés les parties et les témoins et où parlait le juge, et, à la place publique où se tenaient les assemblées, la tribune aux harangues.



**Βήρυλλος.** Le béryl, ou algue marine; pierre précieuse venant de l'Inde, variété de l'émeraude; on le taillait en prismes hexagonaux.

**Βῆσα, Βῆσιον, Βῆσσα.** — Vase à large panse allongée, à col étroit, en usage surtout à Alexandrie; il ressemblait au *βουβύλος* et à l'*ἀλάβατρος* (voir ces mots).

**Βηταρμός.** — Sorte de danse, ou plutôt de marche cadencée et rythmée; comme on l'exécutait quelquefois en armes, on l'a confondue avec la pyrrhique.

**Βιαιών δίκη, γραφή.** — Lorsqu'un citoyen se voyait dépouillé violemment par un autre de quelque bien mobilier ou d'un esclave, il intentait contre lui, devant les juges appelés *les Quarante*, la *δίκη βιαιών*. Le coupable devait payer deux fois la valeur du dommage; l'amende revenait par moitié au lésé, par moitié à l'Etat.

Lorsque l'action était intentée par un tiers, elle devenait une action publique, *γραφή* qui probablement ressortissait aux stratèges.

La *βιαιών δίκη* s'appliquait aussi aux cas de viol et de rapt.

**Βιβλιοθήκη.** — Le mot signifie, comme en français, d'abord le meuble ou l'édifice où l'on conservait des livres, puis l'ensemble même des livres conservés.

Les bibliothèques publiques étaient rares en Grèce à la belle époque classique,

mais non les bibliothèques particulières. Plus tard les premières devinrent aussi fréquentes et riches que les secondes; celles de Pergame, d'Ephèse, d'Alexandrie surtout, ont été célèbres. Cette dernière avait contenu 700 000 volumes.

Quant aux armoires destinées à enfermer les livres chez les particuliers, elles variaient naturellement de formes; mais elles étaient toutes munies de rayons et de casiers où l'on entassait les rouleaux de papyrus.

**Βιβλίον.** — L'invention du livre, c'est-à-dire du manuscrit sur feuilles assemblées de papyrus, est due aux Egyptiens. Les Grecs ne la leur empruntèrent qu'assez tard, sans doute au commencement du vi<sup>e</sup> siècle, lorsque furent composés les premiers ouvrages de longue haleine en prose. La bulbe préparée du papyrus se mettait en feuilles que l'on collait bout à bout pour faire les rouleaux à mesure qu'on les avait couvertes d'écriture. Ce rouleau, devenu le *volumen* des Romains, s'appelait *τόμος* ou *κύλινδρος*; les feuilles séparées étaient les *σελίδες*, ou pages. Ces *lomes* pouvaient être plus ou moins longs; mais les Grecs ont aimé à séparer les manuscrits en plusieurs sections. L'écriture n'était tracée, sauf exception, que sur une face du papier; les caractères étaient disposés par colonnes se succédant de gauche à droite, dans le sens de la hauteur, et chaque colonne était numérotée. On se servait de la règle et du crayon de plomb pour tracer les lignes directrices du manuscrit.

On fixait le bord de la dernière feuille sur une baguette ronde en bois ou en os qui formait le centre du livre roulé, et qu'on appelait *ὀμφαλός*.

Pour lire un manuscrit, on le prenait à deux mains et on le déroulait lentement du côté droit pour le rouler en sens inverse du côté gauche.

**Βιβλιοπωλεῖον, Βιβλιοπώλης.** — Les *librairies*, où les *libraires* s'occupaient à copier et à vendre des manuscrits, étaient en nombre en Grèce dès le v<sup>e</sup> siècle.

C'était souvent le rendez-vous des écrivains et des gens lettrés. Les *bibliopoles* jouaient aussi le rôle d'éditeurs; mais on ne sait pas au juste, du moins pour la Grèce, dans quelles conditions.

**Βιβλος.** — La moelle du papyrus avec lequel on faisait le papier antique, et par suite livre en papyrus, et livre en général.

**Βίδεος, Βιδιαῖος, Βίδυος.** — Les Bideoi étaient, à Sparle, un collège de cinq magistrats annuels; leur président s'appelait *πρέσβυς*; ils veillaient aux exercices des éphèbes.

**Βίκος.** — 1<sup>o</sup> Grand vase de terre pour conserver le vin et les provisions de toute espèce. On l'a défini un *stamos* (v. ce mot) à anses.

2<sup>o</sup> Vase à boire, assez semblable à la phiale.

3<sup>o</sup> Vase à parfum. Dans ce sens on emploie surtout les diminutifs *βικίον* et *βικίδιον*.

**Βιός.** — Arc. Voy. *Τόζον*.

**Βλάβης δίκη.** — Tout dommage causé à une personne veut, en bonne justice, être réparé. Solon avait fixé la rançon de tout dommage à l'équivalent, si le dommage était involontaire, au double, s'il était volontaire. La personne lésée l'obtenait par la *βλάβης δίκη*, dont la procédure et la portée restent assez vagues; il est bien entendu que cette action ne s'appliquait que lorsqu'il n'y avait pas *délit*, car à chaque délit correspondait une action spéciale.

**Βλαύτη, Βλαυτία, Βλαυτίον** (diminutif). — Chaussure riche que les hommes mettaient, comme nous disons, *pour s'habiller*. C'était une espèce de sandale dont souvent les courroies faisaient la richesse.

**Βλήτρον.** — Anneau ou cheville de métal servant à unir fortement deux objets, comme les membres d'une machine, d'un appareil.

**Βοάγριον.** — Bouclier recouvert de peaux de bœufs sauvages.

**Βοηδρομιών.** — Le troisième des mois de l'année athénienne, répondant à

peu près à notre mois de septembre. C'est dans le courant de ce mois que se célébraient les Eleusines.

**Βοήθαρχος.** — 1<sup>o</sup> Chef d'une troupe d'auxiliaires.

2<sup>o</sup> Magistrat élevé dans la hiérarchie carthaginoise.

**Βοιωτάρχης.** — Les Béoatques étaient les principaux magistrats de la ligue béotienne. Leur nombre varia suivant les époques. Ils commandaient en chef l'armée fédérale, à tour de rôle, au début, comme les stratèges athéniens. Plus tard on se contenta d'en envoyer quelques-uns à l'armée. Enfin, à partir du 11<sup>e</sup> siècle, ils furent sous les ordres d'un général unique, le στρατηγός.

**Βολίς.** — Tout objet que l'on jette, et plus particulièrement :

1<sup>o</sup> Arme de trait, javelot.

2<sup>o</sup> Dé à jouer.

3<sup>o</sup> Sonde à l'usage des marins.

**Βολίτου δίκη.** — C'est proprement une action intentée pour le *vol d'une bouse*. On désignait ainsi, à Athènes, quelle que soit du reste l'origine de l'expression proverbiale, toute action intentée par pure chicane, sans motif suffisant.

**Βομβύλος, Βομβύλη.** — Petit vase à parfum, dont le nom, donné plus tard au cocon du ver à soie, indique peut-être la ressemblance avec ce cocon. *Βομβύλος* vient peut-être aussi du bruit que faisait le liquide en passant à travers le goulot étroit.

**Βόστρυχος.** — Mèche de cheveux bouclée pendant. Les *βόστρυχοι* sont un des principaux ornements de la coiffure soit masculine soit féminine.

**Βοῦα, Βουαγός, Βουαγώρ.**

— On appelait *Βοῦα* à Sparte une sorte de bataillon dans lequel on

enrôlait les enfants à partir de huit ans pour leur apprendre le métier militaire; ils y restaient jusqu'à trente ans. Chaque *βοῦα* était commandée par un *βουαγός*, et se divisait en compagnies ou *ἴλαι*, commandées chacune par un *ἴλαρχος*. Ces chefs devaient avoir plus de vingt ans.

Les membres de chaque *βοῦα* étaient divisés en trois catégories : les *παῖδες*, de 8 à 18 ans, ne faisaient guère que de la gymnastique; les *μελλίτρανες*, de 18 à 20, apprenaient le maniement des armes, faisaient des marches et des patrouilles dans la Laconie; les *ἴρανες*, de 20 à 30, formaient ce que nous appelons l'armée active.

**Βουθυσία.** — Sacrifice de bœufs; mais par abus le mot a désigné l'immolation sacrée de toutes sortes d'animaux, pores, moulons, etc.

**Βούκεντρον.** — Aiguillon pour les bœufs. Cf. *Κέντρον*.

**Βουκέφαλος.** — Cheval sur la croupe duquel on a gravé au feu une tête de bœuf. Comme pour la plupart des marques, lettres ou objets quelconques, on ignore la signification exacte de la tête de bœuf.

**Βουκολική αοιδή, Βουκολικόν ποίημα.** — Chant, poème bucolique, c'est-à-dire concernant les bergers et la campagne; poème rustique, pastoral.

**Βουκολικόν μέτρον.** — Césure aimée des poètes bucoliques, qui se plaçait après le quatrième pied de l'hexamètre.

**Βουκόλος.** — Conducteur de bœufs, bouvier, et par extension tout berger ou conducteur de troupeaux quelconques.

**Βούλαρχος.** — Auteur d'un avis, d'un projet soumis aux délibérations d'une assemblée.

**Βουλεῖον.** — Salle où se rassemblait un conseil pour délibérer (par analogie avec la *βουλή* athénienne qui avait ses séances dans le *βουλευτήριον*).

**Βούλευμα.** — Proprement la résolution prise à la suite d'une délibération de la *βουλή*, et par suite, délibération.

**Βουλευσεως γραφή.** — 1<sup>o</sup> C'était, à Athènes, une action publique intentée



contre celui qui avait soudoyé quelqu'un pour maltraiter ou tuer un tiers; l'affaire ressortissait soit à l'Aréopage, soit au tribunal des Ephètes; les juristes n'ont pas pu se mettre d'accord sur ce point. Le βουλευτής, d'après la loi, devait subir la même peine que son instrument, c'est-à-dire en cas d'assassinat, la mort ou l'exil, en cas de blessures simples, l'exil.

2<sup>o</sup> Le même nom convenait à une action publique contre celui qui en avait inscrit ou fait inscrire un autre à tort parmi les débiteurs publics. Elle semble alors se confondre avec la ψευδεγγραφή; γραφή. Elle ressortissait aux Thesmothètes; le coupable était inscrit sur le registre de la dette à la place de sa victime.

**Βουλευτήρ.** — Sénateur, membre de la βουλή (voir ce mot).

**Βουλευτήριον.** — Lieu où s'assemblait la βουλή (voir ce mot).

**Βουλευτής.** — Sénateur.

**Βουλή.** — Dès les temps les plus reculés les rois des peuplades hellènes s'entouraient d'un conseil de notables, le plus souvent de vieillards, qui portaient le nom de βουλευταί ou de γέροντες. Les sénats des cités grecques, à l'époque classique, sont les successeurs de ces conseils primitifs. Ils sont le complément et aussi le contre poids nécessaire de l'assemblée populaire, de l'ecclésiā ou agora. C'est surtout la βουλή d'Athènes que nous connaissons et qu'il convient d'étudier.

L'histoire en est longue et souvent obscure. Peut-être a-t-elle existé, avec une partie au moins de ses attributions, avant Solon; mais il est certain que Solon lui donna sa première forme vraiment nette. En face du Sénat de l'Aréopage (ἡ ἄνω βουλή), il plaça le Sénat d'en bas (ἡ κάτω βουλή); chacune des quatre tribus fournit cent bouleutes; de là le nom de Sénat des quatre cents. Les bouleutes étaient probablement élus, mais la question est controversée, et dans tous les cas choisis parmi les citoyens des trois premières

classes. Lorsque l'archonte Clisthènes, dans ses réformes, porta les tribus au nombre de dix, le Sénat des quatre cents devint celui des Cinq cents. Du même coup le Sénat devint plus démocratique, car on sait que la réforme des tribus, devenues des circonscriptions territoriales, de sociales qu'elles étaient, entraîna une véritable extension du suffrage universel. Mais le Sénat ne trouva sa forme définitive qu'en 403, après la chute des Trente tyrans; reconstitué tel qu'il était avant la prise d'Athènes par Lysandre, il resta sans changement pendant plus d'un siècle. C'est durant cette époque que l'on en connaît le mieux le fonctionnement et le rôle. En 306, le nombre des sénateurs fut porté à six cents, parce qu'il y eut alors 12 tribus; ce n'est que sous le règne d'Hadrien que l'on revint au chiffre de cinq cents, chiffre du reste approximatif; en 270 après J.-C. on trouve la mention du Sénat des sept cents; plus tard, au IV<sup>e</sup> siècle, il est question du Sénat des trois cents.

Au IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C., âge classique du Sénat, il est d'abord à remarquer que toutes les classes des citoyens, même la quatrième, celle des *thètes*, a accès à la βουλή. C'est à Aristide qu'est due cette réforme essentiellement démocratique. Du reste, pour être admis au Sénat, il fallait avoir au moins 30 ans, avoir la jouissance complète de ses droits civils et politiques (ἐπιτιμία) et subir encore un examen ou δοκιμασία, qui sans doute ressemblait à la δοκιμασία des archontes. A chaque sénateur élu on choisissait par voie de tirage au sort un suppléant ou ἐπιπέριον, afin que le conseil fût toujours au complet. Les sénateurs étaient nommés pour un an, et dès qu'ils avaient prêté le serment, ils devaient se réunir tous les jours, sauf les jours fériés et les jours néfastes; dans l'exercice de leurs fonctions ils portaient une couronne de myrte, symbole d'inviolabilité. A partir de Périclès, sans doute, les fonctions, d'abord gratuites, furent rétribuées; une

drachme par jour fut allouée aux boules-tes ; on leur remettait à chacun un jeton ou tessère, en plomb, qu'ils échangeaient contre de l'argent. On a retrouvé nombre de ces jetons de préence. De plus, les boules-tes étaient nourris au frais de l'État. Comme avantages accessoires, ils étaient dispensés du service militaire, et avaient des places réservées au théâtre. Lorsque leur mandat expirait, ils devaient rendre des comptes, et si l'on n'était pas satisfait de leur conduite, on leur refusait la couronne qui était en principe leur récompense.

Le Sénat se réunissait, au temps de Solon, dans le Prytanée; depuis Clisthènes le lieu des séances fut un édifice construit à cette intention près de l'agora, le βουλευτήριον ; par exception, des réunions purent avoir lieu dans l'Eleusinion d'Athènes, dans un édifice de l'Acropole, et au Pirée. En dehors des séances, le Sénat était représenté en permanence par une section de ses membres que l'on appelait une prytanie (πρυτανεία) ; les membres d'une prytanie, les πρυτάνεις, n'étaient autre chose que le groupe des cinquante sénateurs de la même tribu ; chaque prytanie était en exercice pendant un dixième de l'année ; on appelait cette commission la φυλή πρυτανεύουσα. Chaque jour un des prytanes était désigné pour être l'épistate (ἐπιστάτης), c'est-à-dire le président de la prytanie ; à partir de 378, on adjoignit à la tribu prytane une commission de neuf πρόεδροι, pris chacun dans une des tribus non prytanes, et parmi lesquels on choisit un second ἐπιστάτης, destiné à pondérer l'autorité du premier, et, en général de la tribu ; l'épistate de la prytanie fut réduit à un rôle inférieur. Les prytanes se réunissaient d'abord au Prytanée, puis dans un édifice spécial appelé *tholos* ; c'est là qu'ils étaient entretenus aux frais de l'État.

Lorsque le Sénat devait tenir séance, on hissait un drapeau (σημείον) sur le Bouleutéριον ; dès que la séance était ouverte, on l'abaissait ; les séances étaient

d'ordinaire publiques, mais entourées, ainsi que le local même, du plus grand silence et du plus grand respect ; on votait par mains levées, sauf dans certains cas où les suffrages s'exprimaient au moyen de petits cailloux.

Les attributions du Sénat étaient très variées. En politique, elles consistaient surtout à préparer les lois et les décrets qui devaient être étudiés et votés par l'assemblée du peuple. Les boules-tes prenaient d'ordinaire l'initiative des projets ; mais si quelque projet était présenté en dehors d'eux, il leur appartenait de l'écarter par une sorte de question préalable. Les projets qu'ils apportaient au peuple s'appelaient des προβουλεύματα ; le Sénat d'une année n'était point d'ailleurs forcé d'adopter et de présenter les προβουλεύματα du Sénat précédent.

D'autre part, le Sénat pouvait être une cour de justice, soit qu'il jugeât définitivement et sans appel certains délits, soit qu'il renvoyât les accusés devant les tribunaux compétents. Son rôle financier était plus important, surtout en matière de recouvrement d'impôts ; les sénateurs avaient un droit de surveillance sur les caisses publiques, et certains versements devaient être faits en leur présence. En matière militaire, le Sénat s'occupait de la levée des fantassins, et surtout du recrutement, de l'instruction, de l'entretien de la cavalerie, aussi bien que de la marine ; en principe, il devait veiller à ce que, chaque année, fussent construits quarante navires de guerre. Enfin, il rentrait dans ses attributions de veiller à certains cultes et certains sacrifices publics.

Xénophon a assez bien résumé les fonctions du Sénat quand il a écrit : « Il doit délibérer sur la guerre, sur les finances, sur la confection des lois, sur les affaires permanentes de la république, sur les alliés ; et il doit, en outre, s'occuper des arsenaux et des temples ».

**Βουλευφόρος.** — Syn. de Βουλευτής.

**Βουπλήξ.** — Se disait de tout instrument servant à battre et même tuer un

bœuf : aiguillon, bâton, fouet, hache de sacrifices (fig.).

**Βουστροφη-δόν.** — Se dit

de lignes d'écriture qui se continuent à la manière des sillons tracés par des bœufs, c'est-à-dire que l'écriture, arrivé à la fin de la ligne tracée de gauche à droite, retourne de droite à gauche au-dessous de cette ligne, puis revient à nouveau de gauche à droite, et ainsi de suite.



ΤΑΡΓΑΤ ΜΑΤΑΤΑΔΕΑΝΕΘΕΣΑΝΟΙΩΡ  
 ΖΒΛΑΟΟΓΙΒΧΡΑΡΤΙ ΖΔΙΑΗ ΖΟΝΟΙ  
 ΚΑΙΡΑ ΖΙΚΑ ΒΙ ΖΚΑ ΙΕ ΓΩΣΑΝΔΡΟΣ ΚΑΙ ΕΥ  
 ΑΙΟΤΜ ΒΤ ΙΕΔ Ζ ΟΖΙΠΕ ΑΝΑΙΑ Χ Ζ Ο Ι Α  
 Ρ Ο Ρ Ω Ν Ι

**Βουτύπος.** — Victimaire, chargé dans les sacrifices d'immoler les bœufs près de l'autel, au moyen d'un coup de hache sur la nuque.

**Βούτυρον, Βούτυρος.** — Le beurre, connu des Grecs, n'était chez eux en usage ni comme mets spécial, ni comme ingrédient de cuisine. C'était un produit étranger, qu'ils estimaient barbare, et dont la médecine seule se servait.

**Βουφόνος.** Syn. de Βουτύπος.

**Βωνής, Βωνία.** — Le peuple élisait un certain nombre de fonctionnaires chargés d'acheter les bœufs destinés aux sacrifices et aux repas publics. S'il restait quelque somme disponible sur la βωνία, ou crédit pour l'achat des bœufs, les βωνία, la versaient au trésor, ainsi que le δεσμητικόν ou produit de la vente des peaux.

**Βραβεῖον.** — Prix donné au vainqueur dans les concours et les jeux publics ; le mot s'applique surtout aux prix en argent.

**Βραβεύς, Βραβευτής, Βράβης.** — Désigne l'arbitre, le juge d'un concours, de jeux publics, qui reconnaît le vainqueur et lui décerne le βραβεῖον.

**Βράκαι.** — Les braies des popula-



tions gauloises, sorte de pantalon assez ample, serré le long des jambes par des courroies.

**Βρασιδαιοι.** — Hilotes affranchis pour leur belle conduite pendant la guerre ; leur

nom vient de ce qu'ils avaient servi sous Brasidas en Chalcidique. On leur accorda les droits civils et la permission de s'établir où ils voudraient.

**Βρέτας.** — Statue de bois, informe et primitive, et, par suite, toute image sculptée de divinité.

**Βρομιάς.** — Grand vase à boire analogue au scyphos.

**Βρόχος.** — Signifie en général une corde à nœud coulant, et plus spécialement :

Un lacet pour se pendre.

Une maille de filet.

Un collet pour prendre le gibier.

Le nœud coulant qui entoure la pierre d'amarrage à laquelle un vaisseau est attaché.

**Βρῦτον, Βρῦτος.** — Boisson faite avec de l'orge fermentée ; sorte de cervoise ou de bière.

**Βύβλιον.** Syn. de Βιβλίον.

**Βύβλος.** — Le papyrus égyptien, et par suite tout objet confectionné avec les fibres du papyrus : papier, corde, natte, voile, étoffe, chaussure, etc.



**Βυξάνη.** — On appelait ainsi les gros coquillages marins transformés en trompes, et que l'on voit, sur les monuments, aux mains des divinités de la mer, et d'au-



tre part des marins, des bergers, etc. C'est la *buccina* des Romains, dont le nom s'est conservé dans notre *cornet à bouquin*.

Par extension, *βυξάνη* désigne toutes les sortes de trompettes.

**Βύρσα.** — Tout objet de peau tannée, comme une outre, un lambour.

Au pluriel *βύρσαι*, bandes de cuir cousues en long et en large sur les grandes surfaces des voiles, afin de les protéger contre les déchirures.

**Βύσσος.** — Le bysso était une matière textile végétale, où l'on a cru reconnaître une sorte de lin. On employait, en Egypte, des tissus de bysso à faire les bandelettes des momies. En Grèce, à Patras, on en faisait des voiles et des bandelettes pour la coiffure. La couleur variait du blanc au jaune. Ces tissus, très légers d'ailleurs, étaient vendus au poids de l'or.

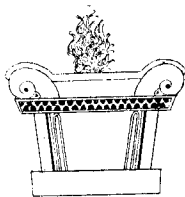
**Βύσσωμα.** — Filet de grande dimension que l'on plongeait dans la mer assez profondément pour arrêter les bancs de poissons. On se servait surtout de ce filet pour la pêche du thon.

**Βωμονίκης.** — L'enfant spartiate qui supportait avec le plus de courage la flagellation devant l'autel d'Artémis Orthia, suivant une très antique coutume de Sparte, était appelé *le vainqueur de l'autel*, et ce titre glorieux lui restait. *Διαμαστίγωσις.*

**Βωμός.** — Autel, surtout l'autel où l'on allumait le feu, où l'on répandait les libations, où l'on plaçait les objets offerts aux dieux. Les formes en étaient très variées; il y en avait de carrés, de ronds, etc.

Primitivement, un autel était fait avec de la terre ou des pierres amoncelées; le grand autel d'Olympie avait été fait avec les cendres des victimes.

A l'époque classique, un autel était fait d'un bloc de pierre, ou bien construit en maçonnerie. Le corps de l'autel était surmonté d'un chapiteau; sur les côtés, on sculptait des bas-reliefs.



On connaît des exemples d'autels couronnés d'un fronton et d'autres qui étaient surmontés d'un véritable dôme.

**Γάμον ἐστιᾶν.** — Voy. Γαμηλιᾶν εἶσανεγκεῖν.

**Γαμόροι.** — Nom donné aux riches dans certains pays, comme Samos ou Syracuse, la possession d'une parcelle de territoire étant regardée comme caractéristique de la fortune. On trouve aussi γεωμόροι (Voy. ce mot).

**Γάμος.** — Le mariage, destiné à perpétuer l'existence et le culte de la famille, avait, en Grèce, un caractère surtout religieux. Les fiançailles semblent avoir été le seul acte ayant de la valeur au point de vue civil (ἐγγύη). Les mariages d'amour étaient rares; c'étaient les chefs de famille qui décidaient les alliances, souvent entre parents très rapprochés. A l'origine, le mari achetait sa femme, en donnant de l'argent ou des présents au père de celle qu'il épousait (ἔδνα); mais plus tard, c'est le père qui donnait une dot (προίξ, φερνή) à sa fille, dot qui n'était d'abord que l'abandon de tout ou de partie des ἔδνα. Les jeunes filles se mariaient fort jeunes; veuves, il était rare que les femmes ne se remariaient pas, tandis que les hommes répugnaient souvent à de nouveaux liens.

Les noces avaient lieu de préférence en hiver, au mois γαμηλιῶν, au moment de la nouvelle lune. La fiancée s'y préparait par des purifications, des bains, des offrandes à Artémis, à qui elle consacrait ses jouets, ses parures de jeune fille; elle recevait des cadeaux. Au jour fixé avait lieu un grand sacrifice dans la maison de

ment vêtue selon les rites, avec les femmes des deux maisons et quelques invités dont le choix et le nombre étaient fixés par les usages. Ensuite les deux époux montaient dans une voiture qui les portait à la maison nuptiale, au milieu d'un cortège où se trouvaient des joueurs de lyre et de flûte, et les chanteurs de l'Hyménée. La mère de la femme suivait en portant des torches. La porte de la maison du mari était décorée de couronnes et de bandelettes. L'épousée était accueillie avec allégresse, et on répandait sur sa tête, près du foyer, pour faire naître l'abondance, des graines, des fruits, des gâteaux (καταχύματα). Enfin, devant la porte de la chambre nuptiale, les invités chantaient l'épithalame. Le lendemain, les deux époux se séparaient pour un jour; le surlendemain, les cérémonies des noces se terminaient par des festins, et l'on faisait de nouveaux cadeaux à la mariée.

Ce sont là les usages athéniens à l'époque classique; mais chaque ville avait des usages spéciaux, qui même varièrent beaucoup selon les époques.

**Γάρον, Γάρος.** — Sauce faite avec du poisson salé et séché au soleil. Elle servait d'apéritif.

**Γαστραφέτης.** — Grande arbalète que l'on bandait en l'appuyant fortement contre l'estomac, parce qu'elle était lourde et dure.

**Γαστρομαντεύομαι.** — Voy. Ἐγχαστρίμυθος.

**Γαῦλος.** —

Bateau de transport, de forme presque ronde, en usage sur les côtes d'Asie Mineure.

**Γαυλός.** — Vase en bois, à peu près de la dimension d'un

seau, dont la forme rappelait celle du navire qui lui a donné son nom. Il servait surtout à traire le lait et à le faire cailler en fromage.

**Γαυσαπής, Γαύσαπος.** — Etouffe



la fiancée, en l'honneur des θεοὶ γαμήλιοι, Zeus, Héra, Artémis, Apollon, Peitho (προγάμια, προτέλεια), puis un grand festin (θείνη γαμική, γαμοδαΐσια); la fiancée y assistait, somptueuse-

épaisse, en laine, velue d'un côté, dont on se servait pour faire des couvertures et du linge grossier, quelquefois aussi de chauds vêtements.

**Γείσιον.** — Voy. Γείσσον.

**Γεισιπόδισμα.** — Ce mot désigne le larmier, partie de la corniche qui s'avance au-dessus de la frise.

**Γείσον, Γείσσον, Γείσωμα, Γείσωμα.** — Les Grecs donnaient ce nom à la partie saillante de la corniche, partie supérieure de l'entablement. Dans l'ordre dorique, la frise comprise entre l'architrave et le larmier était divisée en tableaux appelés métopes (voy. Μέτωπον), que séparaient des triglyphes (voy. Τρίγλυφος); dans l'ordre ionique, la frise, située de même, était un large bandeau courant, et, si elle était décorée, elle l'était de bas-reliefs ou de peintures ininterrompus; la frise corinthienne était absolument semblable.

**Γενειάς, Γένειον.** — 1° Le menton. Les suppliants touchaient le menton de ceux dont ils voulaient obtenir la pitié.

2° La barbe. Les Grecs regardaient la barbe comme un des signes de la force et de la puissance virile; mais cela ne prouve pas que, dans les temps primitifs, comme

mention. Plus tard, on laissa croître toute la barbe, et on la soigna comme la chevelure, la taillant en pointe, la peignant et la frisant, ainsi que la moustache. Les philosophes, en particulier, se faisaient distinguer par l'abondance de leur barbe, ce qui leur valait des railleries.

Le mot γενειάς désignait de préférence la première barbe, le poil follet des joues et du menton des éphèbes.

**Γεννήται.** — Nom générique donné à Athènes à toutes les personnes qui faisaient partie d'une même γένος (voy. ce mot).

**Γένος.** — Réunion de personnes descendant d'un ancêtre commun et ayant le même culte et le même foyer. Primitivement, tous les membres du γένος habitaient la même maison ou autour de la demeure paternelle, sous l'autorité du père de famille ou du fils aîné; les champs restaient la propriété de tous, on les cultivait en commun et on partageait ensuite la récolte. Un même tombeau servait pour tout le γένος, y compris les esclaves, qui en faisaient partie. Chaque γένος avait son nom patronymique.

Cultes du γένος : Le fondateur fut d'abord l'objet d'un culte, puis on honora des divinités protectrices. De là, des sacerdoce héréditaires dans les familles pour certaines divinités, comme Apollon, Zeus, etc. Le γένος était une chose aristocratique à l'époque classique.

**Γέρα.** — Salaire, honoraires qui revenaient à certains fonctionnaires ou prêtres, en récompense de leur office. C'est, sans doute, un synonyme de γέρας.

**Γέρανος.** — 1° Grue. Machine de guerre servant à escalader un rempart. La grue comprend une longue passerelle recouverte d'arceaux revêtus de tentes de cuir frais. Sur la passerelle sont fixés des échelons pour que les guerriers puissent monter facilement sur ce plan incliné. A l'extrémité supérieure de cette sorte de tube, une



on l'a dit, on ne vil pas d'hommes imberbes. Même à l'âge archaïque, on se rasait volontiers les moustaches et le haut du

forte échelle mobile autour du dernier échelon et munie de grappins sert à accrocher les créneaux pour fixer la grue. La grue était assujettie en son centre à un axe horizontal s'élevant ou s'abaissant à volonté entre deux montants verticaux. Une base roulante supportait le tout.

2<sup>o</sup> Sorte de danse, inventée, dit-on, par Thésée pour célébrer son heureuse sortie du Labyrinthe. Elle tirait sans doute son nom de ce que les danseurs se rangeaient derrière leur conducteur, comme un vol de grues.

**Γεραρά.** — Au second jour des Anthesières, l'archonte-roi choisissait quatorze matrones, appelées *γεραραί*, qui devaient assister la *βασίλισσα*, laquelle avait, ce jour-là, le principal rôle dans la fête, et, en particulier, elles accomplissaient certains rites chacune devant un autel spécial.

**Γερουσία.** — Nom donné au Sénat de Sparte. Il se composait de 30 membres, 28 *γέροντες* et les deux rois; tous étaient de famille aristocratique. Les sénateurs étaient nommés à vie; ils devaient avoir plus de 60 ans.

Pour élire les sénateurs, on désignait des citoyens dignes de confiance qui se retiraient dans un édifice, près de l'assemblée du peuple, où ils pouvaient entendre sans voir. Puis on tirait au sort les candidats et chacun se présentait sur une estrade, où on l'acclamait. Celui dont le numéro répondait au numéro noté par les juges comme le plus acclamé, était élu. La *γερουσία* était présidée par les rois; elle préparait les projets de lois, et les soumettait au peuple, mais sans être obligée de suivre l'avis de ce dernier. Le Sénat était, à Sparte, le véritable gouvernement; de plus, il jugeait les affaires de meurtre et les attentats contre l'Etat. Les sénateurs étaient irresponsables de leurs décisions.

A Corinthe, le Sénat s'appelait aussi *γερουσία*.

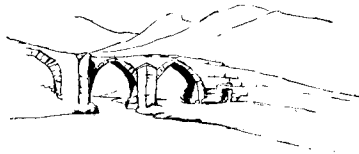
**Γέρρον.** — On désignait par ce mot, ainsi que par ceux de *ταρσός* et de *πλέγμα*,

toutes sortes d'ouvrages faits en bois, en osier, en joncs entrelacés; ce sont des claies, des treillis, des paniers, des châssis, etc. On appelait particulièrement *γέρρον*, ou encore *ίτέα*, un bouclier composé d'une carcasse d'osier, sur laquelle on étendait des peaux de bœufs recouvertes de plaques d'airain. Ce bouclier était usité chez les Perses. Il avait une poignée pour la main gauche. A sa partie inférieure était une pointe pour le ficher en terre afin qu'il servit d'abri aux archers.

**Γερόφορος.** — Soldat portant un bouclier d'osier (Voy. *Γέρρον*).

**Γερόχελώνη.** — Tortue d'osier; machine de guerre formée de claies d'osier. Elle se terminait par en haut en angle aigu, et était recouverte de peaux de bœufs et de pièces de bois. C'était un engin résistant, et cependant léger et facile à déplacer.

**Γέφυρα.** — 1<sup>o</sup> Pont. Les rivières de la Grèce n'étant, pour la plupart, que des



torrents souvent à sec pendant l'été, et faciles à traverser soit à gué, soit même sur des planches vu le peu de largeur de leur lit, l'art de construire des ponts était à peu près inconnu des Grecs, et les travaux de ce genre qui furent exécutés dans leur pays sont dus aux Romains. On désignait par le mot *γέφυρα* une chaussée, une digue, mettant les riverains à l'abri des inondations.

2<sup>o</sup> Espace de terrain plus ou moins élevé qui séparait deux armées, ou simplement l'intervalle entre les rangs d'une armée.

**Γεφυρισμοί.** — Plaisanteries grossières qu'échangeaient les initiés d'Eleusis, après les initiations, avec le peuple qui les attendait à leur passage sur la Voie Sacrée. Les gestes accompagnaient les

paroles, et une bandelette était la récompense de celui qui s'était le plus distingué.

**Γεωμέτρης.** — Professeur spécial de géométrie, peut-être aussi d'astronomie, que l'on voit apparaître en Grèce alors que l'enseignement élémentaire du *γρᾶμματιστής* semble devenu insuffisant.

**Γεωμετρία.** — Science de mesurer la terre, dont les Grecs attribuaient l'invention à l'Égypte.

**Γεωμόροι.** — Petits propriétaires fonciers, cultivant eux-mêmes leurs propriétés, qui formaient dans la constitution athénienne primitive une des trois classes établies par Thésée; ils étaient entre les Eupatrides et les *δημιουργοί*.

Dans d'autres villes, à Syracuse, Samos, par exemple, les *γεωμόροι* ou *γαμόροι* étaient de grands propriétaires qui établirent l'oligarchie à leur profit; ils furent dépossédés ensuite par le peuple.

**Γίγγυλος.** — Serrure, gond ou charnière d'une porte, et par suite, toute pièce articulée, par exemple d'une cuirasse.

**Γίγγρα, Γίγγρας, Γίγγρος.** — Petite flûte très simple, d'origine égyptienne et phénicienne, en latin *libix ginguinix*; le son en était clair et perçant, comme celui de nos sifres, et plaintif.

**Γλαύξ.** — La chouette, oiseau d'Athènes, était représentée sur les monnaies d'Athènes, d'où le mot *γλαύξ*, signifiant monnaie athénienne.

**Γλύπτης.** — Graveur ou sculpteur.

**Γλυπτική** [*τέχνη*]. — *Γλύφειν* est un terme général pour désigner le travail d'un ouvrier qui traite une matière dure pour en tirer ou y graver des images. D'où le sens donné à *γλυπτική* d'art de la sculpture. Plus particulièrement la glyptique est l'art de graver les pierres précieuses au moyen d'outils spéciaux, comme le *γλυφεύον*, la *γλυφίς*, etc.

**Γλύφανος, Γλυφεύον.** — Ces mots, ainsi que les mots *τόρος*, *κοπέυς*, désignent le ciseau, le burin, et, en général, tout instrument à extrémité tranchante ou

aiguë dont se servaient les ouvriers qui travaillaient les corps durs, pierre, métal, etc.

**Γλυφεύς.** — Voy. *Γλύπτης*.

**Γλυφίς.** — 1<sup>o</sup> Entaille d'une flèche, partie qui repose sur la corde, et par suite, la flèche elle-même.

2<sup>o</sup> Couteau, outil dont on se servait pour couper le roseau, et en général, couteau, outil de sculpteur.

3<sup>o</sup> Synonyme de *τριγλυφος*. Voy. ce mot.

**Γλώσσα, Γλωσσίς, Γλώττα.** — Anche adaptée au tuyau de la flûte, et que l'on plaçait entre les lèvres pour produire le son. Voy. *Αύλος*.

**Γλωσσοκομεύον.** — Petit appendice de la *συβήγη*, ou sac à porter la flûte, qui servait à renfermer la *γλωσσίς*.

**Γλωττίς.** — Autre forme de *Γλωσσίς*.

**Γνήσιος.** — On donnait ce nom aux enfants légitimes, nés d'un mariage régulier, par opposition à *νόθος*, illégitime, bâtard.

**Γνώμων.** — 1<sup>o</sup> La plus ancienne des horloges solaires, appelée aussi *σιαθήρας*. Elle consistait en une baguette, un index dont l'ombre était projetée sur une surface plane. On comptait par pieds la longueur de l'ombre, qui était au plus de douze pieds (au lever et au coucher du soleil), et on avait ainsi une division du jour en douze heures.

Plus tard on appela *γνώμων* toute sorte de cadran solaire, et particulièrement l'index dont l'ombre indiquait l'heure.

2<sup>o</sup> Cadran astronomique inventé par Anaximandre, et qui marquait le méridien, les solstices et les équinoxes.

3<sup>o</sup> Règle en forme de **T** ou de **Γ**, employée par les maçons, les charpentiers, pour faire leur ouvrage rectangulaire.

4<sup>o</sup> Quart de cercle employé par les arpenteurs pour tracer une route droite.

5<sup>o</sup> Au pluriel, *οί γνώμονες* ou *ἐπιγνώμονες*, appelés aussi *ἐπιμεληταί των μορίων ἐλαιῶν*, surveillants des oliviers sacrés. — Magistrats athéniens choisis

parmi les Aréopagites pour prendre soin des oliviers sacrés.

**Γνώριμοι.** — Nom donné aux plus riches et aux plus influents des *ἄριστοι* spartiates; ils formaient une oligarchie et c'est parmi eux que se recrutait le Sénat.

**Γνώρισμα.** — Les *γνώρισμα* étaient des jouets d'enfants, appelés aussi *ἐπίσημα*, qu'on attachait au cou des enfants pour servir de signe de reconnaissance en cas d'enlèvement, ou pour les préserver d'un mauvais sort. Ils représentaient soit des animaux, soit des objets familiers.

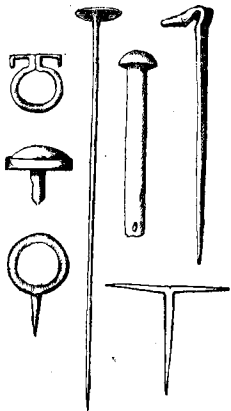
**Γόης.** — Sorcier.

**Γοητεία.** — Sorcellerie, magie, ainsi désignée parce que les pratiques des sorciers étaient accompagnées de cris et de hurlements terribles.

**Γόμφος.** — Ce mot désigne toutes sortes de rivets, de clous, de chevilles en bois, en bronze ou en fer, aux formes les plus variées, en usage dans la chaudronnerie, la charpente, la menuiserie. La tête des clous grecs pouvait être simple, plate, ronde ou conique, ou, au contraire, très ornée.

Quelquefois, la lige était percée longitudinalement de façon à en assurer la pénétration au moyen d'une clavette. Parmi les clous de métal, les uns étaient forgés, les autres fondus; quelquefois la tête était fabriquée à part.

Les Grecs ont connu aussi les clous à crochets, des clous à anneaux fixes, comme nos pitons, ou à anneaux mobiles, etc.



Le clou avait, dans certains cultes et certaines superstitions, une valeur religieuse; il était l'attribut de certaines divinités, le Destin, par exemple. Planter un clou, dans certaines croyances, servait à se protéger contre le malheur. On a trouvé enfin des clous magiques, ornés de dessins et d'inscriptions symboliques, servant d'amulettes.

**Γονέων κακώσεως γραφή.** — Action intentée contre les enfants qui se conduisaient mal envers leurs parents ou grands-parents naturels ou adoptifs, les frappaient, leur refusaient leur subsistance, ne leur rendaient pas les derniers devoirs.

**Γοργύρα.** — Canal souterrain destiné à faire passer les eaux, et dans un sens dérivé, prison souterraine, boueuse et malsaine.

**Γράμμα.** — Caractère d'écriture gravé ou écrit, et par suite tout ce que l'on peut constituer avec des lettres, tous les textes écrits : épître, livre, inscription, etc. Le mot s'applique aussi à toutes sortes de caractères, comme ceux de la musique, les chiffres, et par extension, aux figures géométriques, aux dessins, aux peintures, etc.

**Γράμματα.** — Les Grecs appelaient *lettres* la lecture, l'écriture et l'étude des poètes qui constituaient la *γραμματική*, partie essentielle, avec la *μουσική*, de l'éducation des enfants.

**Γραμματεῖον.** — 1<sup>o</sup> Ecole élémentaire où l'on apprenait les lettres; le mot a comme synonyme *γραμματοδιδασκαλεῖον*.

2<sup>o</sup> *Γραμματεῖον λελευκωμένον*. Voy. *Λεύκωμα*.

**Γραμματεὺς.** — Scribe ou secrétaire de différents collèges de magistrats. Les principaux étaient :

1<sup>o</sup> Le secrétaire du Sénat, *γραμματεὺς τῆς βουλῆς*; c'était un sénateur qui restait en fonctions une prytanie; mais il était pris en dehors de la tribu qui avait le pouvoir. Il était nommé par le Sénat, présidait les sacrifices officiels offerts au nom du Sénat et du peuple, dressait les

procès-verbaux des séances des deux Assemblées, faisait afficher les décrets et les lois gravés sur des stèles de pierre et avait la garde de toutes celles qui étaient dans le βουλευτήριον. Son nom servait à dater les décrets. Vers le milieu du 1<sup>er</sup> siècle, le γραμματεὺς τῆς βουλῆς fut nommé pour un an.

2<sup>o</sup> Le γραμματεὺς κατὰ πρυτανείαν, sénateur tiré au sort parmi les prytaues en fonctions et qui restait en charge pendant la durée de la prytanie; il apparaît vers la fin du 1<sup>er</sup> siècle comme adjoint au secrétaire du Sénat, et avait plus particulièrement la garde des archives.

On nomma aussi, vers le 1<sup>er</sup> siècle, un sous-secrétaire ou ὑπογραμματεὺς.

3<sup>o</sup> Le secrétaire des Thesmothètes, magistrat tiré au sort et représentant la tribu qui n'avait pas un des neuf thesmothètes.

4<sup>o</sup> Le greffier du tribunal qui lisait les pièces recueillies au cours de l'instruction.

Les Hellénotames, les Onze, les trésoriers publics, les Epistates des travaux publics, etc., avaient aussi des γραμματεῖς qui étaient parfois des esclaves.

**Γραμματίδιον.** — On appelait ainsi la carte des mets, ou menu, dressée pour un dîner.

**Γραμματική.** — L'étude de la grammaire comprenait :

1<sup>o</sup> La γραμματικὴ (ou γραμμαστική) παιδική, ἀτελεστέρα, ou élémentaire, comprenant la lecture et les premiers principes.

2<sup>o</sup> La γραμματικὴ ἐντελής, τελειότερα, comprenant la connaissance et la critique des textes, ce que l'on appelait aussi ἐξήγησις ou διόρθωσις.

**Γραμματικός.** — Professeur de grammaire, ce dernier mot pris au sens le plus élevé (γραμματικὴ 2); comme le φιλόλογος et le κριτικός, il donne un enseignement critique de langue et de littérature.

**Γραμματιστής, Γραματοδιδασκαλίδης** ou **Γραματοδιδάσκαλος.**

— Professeur de grammaire élémentaire, c'est-à-dire de lecture et d'écriture.

**Γραματοφυλακεῖον.** — Lieu où étaient conservés les documents publics, actes, lois, traités, etc.; ce sont nos archives; mais ce mot traduit plus ordinairement le grec ἀρχεῖον.

**Γραμμή.** — Ligne, dans tous les sens où le français emploie ce mot, ligne d'une figure scientifique, d'un dessin, ligne de démarcation, etc. En particulier, ligne entrant dans la figure d'un caractère d'écriture.

**Γραφεῖον.** — 1<sup>o</sup> Stylet pour écrire. Il était en fer ou en ivoire, pointu à l'un des bouts et terminé à l'autre par une tête plate ou arrondie. Avec la pointe on écrivait sur les tablettes de cire, et avec la tête, on pouvait effacer ce qu'on avait écrit.

2<sup>o</sup> Pinceau fait avec des poils, des soies d'un animal, ou avec une éponge au bout d'un manche, et qui servait à peindre sur bois ou sur parchemin.

**Γραφεύς.** — Peintre. Les anciens connaissaient la peinture à fresque, le tableau; certains artistes s'étaient fait une spécialité de décorer les statues. Pour tous les détails, cf. Ζωγραφία.

**Γραφή.** — Action publique pouvant être intentée par tout citoyen non privé de ses droits civiques. Chacune portait un nom particulier sous lequel elle était étudiée. Introduire une γραφή se disait γραφήν δίδοναι, ἀποφέρειν, ἐπάγειν, ἐπιφέρειν.

**Γραφική.** — Le dessin, l'un des cinq objets fondamentaux de l'instruction de l'enfance, suivant quelques auteurs, avec la lecture, l'écriture, la gymnastique et la musique. Les Grecs voyaient dans le dessin une connaissance nécessaire à la vie journalière, étant donné le rôle que l'art tenait dans la civilisation antique. On dessinait au moyen du style sur des tablettes de cire ou sur des planches de bois au moyen du crayon ou du pinceau. Il y avait du reste différentes méthodes, comme la σκιαγραφία, Γίγνογραφία, etc. Voy. ces mots.

**Γραφίς.** — 1<sup>o</sup> Style qui servait à écrire sur la cire des tablettes; l'une des extrémités était pointue pour graver les caractères, l'autre aplatie en spatule pour effacer et corriger.

2<sup>o</sup> Le pinceau des peintres, et par suite, l'art même de la peinture.

**Γρέπος, Γρέφος.** — Filet de pêche en fils de lin, dont la forme exacte n'est pas connue.

**Γροσφομάχος, Γρόσφος, Γροσφοφόρος.** — Les Grecs désignaient sous le nom de γρόσφος l'arme que les Romains appelaient *hasta velitaris*. C'était un javelot long de trois pieds, large d'un doigt, terminé par un fer mince et flexible qui se recourbait quand l'arme rencontrait un corps trop dur. Si le soldat manquait son coup, les ennemis ne pouvaient se servir de cette arme. Elle était en usage pour les troupes armées à la légère. Le soldat armé du γρόσφος s'appelait γροσφομάχος ou γροσφοφόρος.

**Γρουαία, Γρυμεία.** — Sacoche en cuir que l'on portait en bandoulière au moyen d'une courroie, et où l'on mettait de l'argent, par exemple pour aller en voyage.

**Γρύτη.** — On hésite entre le sens de petit coffret, petite boîte, et celui de coffre à l'usage des femmes qui y serraient leurs parfums et leurs vêtements.

**Γρούψ.** — Griffon. Animal fabuleux qui avait le corps et les pattes d'un lion, les ailes et la tête d'un aigle. Emblème de la vigilance, on le représentait surtout sur les tombeaux, les urnes sépulcrales.

**Γύαλας, Γυάλη.** — Nom que les Mégariens donnaient à des coupes ou vases à boire de forme inconnue.

**Γυαλοθώραξ, Γύαλον.** — Cuirasse bombée et formant par devant un creux où s'emboîtait à l'aise la poitrine. Ce creux était proprement appelé γύαλον.

**Γύη, Γύης.** — 1<sup>o</sup> Mesure de terre, différemment évaluée, tantôt un peu inférieure à dix orgyes (voy. Ὀργυιά), tantôt égale à deux stades, à cinquante plèthres, etc.

2<sup>o</sup> Partie de la charrue, identifiée tantôt au coultre lui-même, tantôt au bois qui le porte (voy. Ἄρατρον).

**Γυμνασία.** — Désigne en principe tous les exercices physiques destinés à développer le corps, tous ceux que l'on pratiquait nu dans le gymnase; le mot s'est étendu ensuite à tous les exercices corporels, puis aux exercices militaires, et enfin aux exercices de l'esprit, dialectique, rhétorique, etc.

**Γυμνασιάρχης.** — 1<sup>o</sup> Citoyen athénien chargé de la liturgie appelée γυμνασιαρχία (Voy. ce mot).

2<sup>o</sup> Après la conquête macédonienne le gymnasiarque fut surlout un magistrat chargé de surveiller les jeunes gens dans les gymnases; il portait un manteau et des chaussures blanches, et des baguettes, symbole de son droit de punition.

3<sup>o</sup> Dans le collège éphébique, les gymnasiarques étaient des éphèbes qui, pendant une durée d'un mois ou plus, fournissaient l'huile nécessaire aux exercices de gymnastique. Parfois même ils se mettaient plusieurs pour un seul mois.

4<sup>o</sup> Il y eut dans beaucoup de villes de la Grèce et de l'Asie Mineure des gymnasiarques, dont les fonctions ressemblaient à celles des magistrats athéniens.

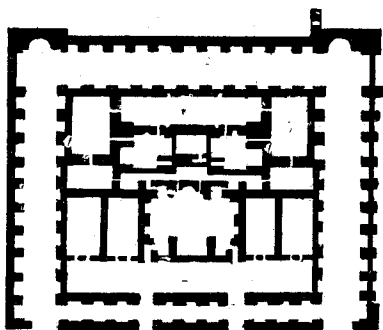
**Γυμνασιαρχία.** — Liturgie annuelle. On prenait, parmi les riches, un gymnasiarque dans chaque tribu; il était particulièrement chargé d'organiser une lampadodromie ou course aux flambeaux, pendant une grande fête. Il devait choisir les coureurs, les faisait instruire et les nourrissait. Aussi cette liturgie était très onéreuse; elle fut profondément modifiée à l'époque macédonienne, et donnée même, sous la domination romaine, à des étrangers illustres.

**Γυμνασιάρχος.** — Syn. de Γυμνασιάρχης.

**Γυμνάσιον.** — Le gymnase grec fut d'abord une simple piste sans constructions fixes. A Athènes, les plus anciens gymnases comprennent des jardins entourés d'un péribole, des pelouses, des



avenues pour les courses, et des palestres rudimentaires pour la lutte.



A partir du 1<sup>er</sup> siècle, la palestre se complique (cf. Παλαίστρα), le gymnase devient un monument architectural avec des portiques, des pistes couvertes, des fontaines ou des bains à côté de la palestre.

**Γυμναστής.** — Moniteur, professeur spécial des exercices gymniques dans les palestres. Il ne faut pas le confondre avec le *pedotribe*, directeur et maître supérieur de l'établissement. Le *gymnaste* est mis sur le même rang que l'*alipste*, ce qui indique une situation inférieure.

**Γυμνής, Γυμνήτης, Γυμνητία.** — Soldat d'infanterie armé à la légère, comme étaient par exemple les *ψιλοί* spartiates. Un corps d'infanterie légère s'appelait *γυμνητία*.

**Γυμνικός άγών.** — Jeu, exercice athlétique, où l'on s'exerçait nu, par opposition à l'*άγών έπικικός* et à l'*άγών μουσικός*.

**Γυμνοπαιδία.** — Fêtes célébrées à Sparte en l'honneur d'Apollon, pendant lesquelles des jeunes gens dansaient nus devant la statue du dieu. Suivant d'autres, ces fêtes étaient destinées à célébrer les guerriers morts à Thyréa; deux chœurs d'hommes et d'enfants nus y dansaient et donnaient leur nom à ces fêtes.

**Γυμνοσοφιστής.** — Secte philosophique d'Indiens qui vivaient nus dans les bois, sans rien faire, absorbés dans un rêve de vertu.

**Γυναικεΐον.** — Voy. Γυναικών.

**Γυναικοκρατία.** — Nom que l'on donnait, peut-être par dérision, à la constitution spartiate, parce que les femmes y étaient assimilées en bien des choses aux hommes, et y exerçaient une très grande influence.

**Γυναικονομία, Γυναικονόμος.** — Les *γυναικονόμοι* étaient des magistrats chargés de surveiller la tenue et la conduite des femmes, de faire respecter les lois somptuaires; ils fixaient, d'après le sort, l'ordre dans lequel devaient défilier les femmes et les jeunes filles aux processions. Leur surveillance s'exerçait surtout sur les promenades publiques et dans les fêtes religieuses.

Ces magistrats ont existé dans beaucoup de villes grecques; il n'y en a pas eu à Athènes avant Démétrius de Phalère.

Leur fonction s'appelait *γυναικονομία*.

**Γυναικών, Γυναικωνίτις.** — Gynécée, appartement réservé aux femmes. Il se trouvait en arrière de l'*άνδρωνίτις* et comprenait : une salle commune de travail, la chambre nuptiale (*θάλαμος*), la chambre des filles (*άμφιθάλαμος*), la chambre des esclaves femmes et les dépendances. Parfois le gynécée était au premier étage, le rez-de-chaussée étant réservé aux hommes. C'est dans le gyné-



cée qu'étaient élevés les jeunes enfants; derrière le gynécée, il y avait souvent un petit jardin.

La femme grecque n'était pas cloîtrée

dans le gynécée comme dans un harem, mais elle sortait peu. De là son manque de culture, son infériorité intellectuelle et morale.

**Γύργαθος.** — 1<sup>o</sup> Corbeille à pain, et, en général, toute sorte de corbeille en osier.

2<sup>o</sup> Nasse en osier pour prendre les poissons.

**Γύψος.** — Les Grecs appelaient γύψος ou λευκή γῆ la craie, la marne et l'argile plastique.

**Γωνία.** — L'un des quatre angles formant les coins d'une voile (c'est le « point » actuel).

**Γωρυτός.** — Carquois. Il y en avait de deux sortes : celui qui était destiné à contenir simplement les flèches et celui qui avait une poche spéciale pour l'arc. Le goryte avait quelquefois un couvercle. On en faisait en cuir, en bois, en métal,

et souvent il était très richement décoré. On suspendait l'instrument au moyen d'un baudrier, soit juste derrière le dos,



et on saisissait les flèches par dessus l'épaule, de la main gauche, ou plus bas, sur le côté droit ou gauche, à hauteur de la ceinture.



**Δαγύς.** — Poupée en cire dont s'amusaient les enfants. Dans les envoûtements on se servait de poupées de ce genre auxquelles on donnait le nom de la personne à qui l'on voulait du mal.

**Δαδίον.** — Petite torche. Diminutif de Δάς.

**Δαδῖς.** — Jour des torches (s. e. ἡμέρα), nom donné à une fête aux flambeaux.

**Δαδουργός.** — Résinier, homme chargé de recueillir la résine en faisant une entaille à la base d'un pin. Les procédés employés étaient à peu près les mêmes que ceux employés dans nos Landes.

**Δαδοῦχος.** — Porte-flambeau, et plus particulièrement le second personnage de la hiérarchie religieuse d'Eleusis. Cette charge fut héréditaire dans la famille de Callias, puis au 1<sup>re</sup> siècle, dans celles des Lycomides. La dadouchie était une fonction à vie; le dadouque — il n'y en avait qu'un à la fois — était sans doute élu parmi les membres de sa famille; il avait son siège marqué au théâtre de Dionysos. Il était vêtu de pourpre et portait une couronne de myrte. En dehors des cérémonies il gardait un riche diadème. Ses fonctions sont assez mal définies. Sans doute il priait avec l'hierophante pour le Sénat et le peuple; dans le drame sacré il jouait le rôle du soleil, présidait au Δὸς κώδιον (voy. ce mot), et, avec l'hierophante, initiait les époptes aux prescriptions appelées τὰ λεγόμενα.

Les cultes mystérieux issus de celui d'Eleusis avaient aussi des dadouques.

**Δαίδαλμα.** — Se dit d'une œuvre d'art parfaite, telle qu'en exécutait l'artiste légendaire Dédale.

**Δαίδαλον.** — Statue de divinité d'art très ancien, comme celles qu'avait sculptées Dédale.

**Δαῖς.** — Les Grecs désignaient plus particulièrement sous ce nom un festin public ou religieux.

**Δαῖσιος.** — 1<sup>o</sup> Nom d'un mois macédonien qui correspondait à la fin de juin et au commencement de juillet, et à peu près au mois athénien de Thargelion.

2<sup>o</sup> Nom d'un mois sicyonien qui correspondait au mois athénien Anthestérion (fin de février-commencement de mars).

**Δαιτρός.** — Serviteur chargé spécialement, après un sacrifice, de découper les viandes et de faire la part des dieux et celles des convives; plus généralement, celui qui découpait et servait dans un repas, et même le cuisinier.

**Δάκρυον.** — Larme, et spécialement suc laiteux du figuier sauvage, dont on se servait pour faire aigrir le lait. On l'appelait aussi ὄπος.

**Δακτύληθρα, Δακτύληθρον.** — 1<sup>o</sup> Dé à coudre. On en a retrouvé un assez grand nombre en métal, en os, en ivoire. Quelques auteurs veulent traduire par gant.

2<sup>o</sup> Instrument de torture qui s'appliquait aux doigts des mains ou des pieds.

**Δακτυλιογλύφος.** — Graveur de pierres précieuses. Ces artistes, qui travaillaient à l'aide d'un foret mis en mouvement par un tour à pédale ou à l'aide d'un archet, gravaient surtout des cachets et des chatons de bague (Voy. Γλυπτική).

**Δακτύλιος.** — Bague, ordinairement en métal précieux, en or. Les hommes et les femmes portaient des bagues enrichies de pierres précieuses. Les hommes portaient au troisième doigt de la main

gauche une grosse bague ornée d'un chalon portant un signe et qui leur servait de cachet.

**Δάκτυλος.** — 1<sup>o</sup> Le *doigt*, mesure valant un quart de la *πλαιστή*, ou *palme*, c'est-à-dire la largeur de la main.

2<sup>o</sup> Le *dactyle*, pied métrique, composé d'une longue et de deux brèves. Par extension, le *mètre dactylique*.

**Δακτυλωτόν.** — Vase à deux anses, de forme peu connue. On l'appelait ainsi, soit parce que de chaque côté était une anse où l'on pouvait passer le doigt, soit parce que les anses avaient la forme d'un doigt.

**Δαλματική.** — Voy. *Δελματική*.

**Δαλός.** — Nom donné à un morceau de bois enflammé, et particulièrement à une torche. Dans ce cas, synonyme de *δός*.

**Δαμοσίαν** [οί περι]. — On appelait ainsi, à Sparte, un certain nombre de fonctionnaires et de grands magistrats qui vivaient dans la familiarité des rois, et les accompagnaient en temps de guerre. C'étaient les six *polémarques*, trois citoyens pris parmi les égaux (*ἴμοιοι*), chargés de veiller à la subsistance des rois et des *polémarques*, deux *éphores*, et enfin, des devins, des médecins, des joueurs de flûte, etc., que le roi choisissait lui-même.

**Δανάκη.** — Nom d'une petite monnaie d'argent perse, ayant à peu près la valeur d'une obole. On désigna sous ce nom, en Grèce, la petite pièce de monnaie que certains gens, à certaines époques, déposaient dans la bouche des morts pour servir à payer à Charon le passage du Styx.

**Δάνειον.** — Prêt à intérêt. On distinguait le prêt ordinaire, *ἔγγειον δάνειον*, et le prêt à la grosse ou prêt maritime, *ναυτικόν δάνειον*; dans ce dernier, le prêteur assumait la responsabilité de tous les risques de mer, aussi l'intérêt était beaucoup plus considérable.

Les Grecs connaissaient le prêt sur gages (*ἐνέχυρον*) et sur hypothèque.

A Athènes, avant Solon, la personne même du débiteur répondait de la dette. Solon abolit l'esclavage pour dettes, ainsi que la contrainte par corps.

**Δάνεισμα.** — Prêt à intérêt. On distinguait plusieurs sortes de prêt; quand le créancier prenait hypothèque sur les biens du débiteur au moyen d'une stèle ou d'une borne, c'était le *δάνεισμα ἔγγειον*. D'autres fois on se contentait d'un contrat en partie double ou déposé entre les mains d'un tiers.

Le *ναυτικόν δάνεισμα* était le prêt consenti à un armateur, quand il donnait comme gage le vaisseau ou sa cargaison, ou même tous les deux à la fois. Quand le prêt était fait pour un voyage simple, c'était le *δάνεισμα ἑτερόπλου*, pour un voyage aller et retour, le *δάνεισμα ἀμφοτερόπλου*. Pour tous ces prêts, l'intérêt était assez variable, mais généralement élevé. Cf. *Τόκος*.

**Δανεισμός.** — Prêt ordinaire par lequel le prêteur donne à l'emprunteur la propriété de la chose prêtée moyennant des intérêts.

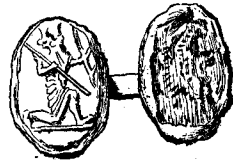
**Δανειστής.** — Prêteur. C'étaient généralement des banquiers qui prêtaient à intérêt, et presque toujours à un taux usuraire; aussi le mot, comme son synonyme *χρήστης*, a-t-il souvent le sens d'usurier. Le commerce de l'argent, à Athènes, était surtout fait par des *mélèques*.

**Δάνος.** — Primitivement et généralement, un don, mais particulièrement, prêt à intérêt. Voy. *Δανειστής*.

**Δάος.** — Voy. *Δός*.

**Δαπίδιον, Δάπις.** — Voy. *Τάπης*.

**Δαρεικός** [στατήρ]. — La *darique*, monnaie d'or royale des Perses. Elle était de forme allongée, ayant au droit l'image du roi armé d'un arc, et au revers un large poinçon carré et creux. La *darique* avait le poids du *stathère* attique; elle pesait en



moyenne 8 gr. 576. On connaît quelques doubles dariques. Cette monnaie, depuis les guerres médiques, circula beaucoup en Grèce aussi bien qu'en Asie Mineure.

**Δάξ.** — On appelait δάξ, anciennement δάις, δετή, une torche faite soit d'une branche de pin, soit d'un assemblage de baguettes enduites de résine et liées en faisceau. C'est là l'éclairage préféré des



Grecs dès les temps homériques. Ces torches pouvaient se porter à la main ou se mettre dans des candelabres de métal ; elles servaient à s'éclairer la nuit dans les rues et les chemins, à faire des signaux en temps de guerre ; on les portait dans les cérémonies religieuses, pendant la πομπή nuptiale (δῶδες νυμφικαί), aux funérailles, dans les processions nocturnes des Mystères, etc. C'était aussi l'attribut de plusieurs divinités : Déméter, Artémis, Coré, Hécate, les Furies, et, en général, toutes les divinités infernales.

**Δασμός.** — 1<sup>o</sup> Part de butin qui revenait à chaque guerrier après la victoire.

2<sup>o</sup> Tribut payé par les vaincus ; de là, toutes sortes d'impôts, même payés par les citoyens d'un État libre.

**Δασμοφόρος.** — Celui qui paie le δασμός.

**Δατητής.** — Nul, en droit grec, n'était tenu de rester dans l'indivision. Lorsqu'un ayant-droit voulait faire le partage, il s'adressait soit à l'archonte éponyme, soit au polémarque, soit aux thesmothètes, selon les cas, et ces magis-

trats désignaient des δατηταί ou partageurs, à la fois experts et arbitres des parties. L'action qui aboutissait à la nomination des datètes s'appelait δίκη εἰς δατητῶν ἀίρεσιν.

**Δάφνη.** — Le *laurier*, dont le bois léger et peu durable servait à faire des cannes, des barres, des limons de charrie, des échelles, et aussi des flûtes.

**Δεῖγμα.** — 1<sup>o</sup> Échantillon d'une marchandise.

2<sup>o</sup> Lieu, dans certaines villes, surtout dans certains ports, où les négociants exposaient les échantillons de leurs denrées.

3<sup>o</sup> Emblème figuré sur un bouclier.

**Δεικηλίκτης, Δεικηλιστής.** — Les Lacédémoniens appelaient ainsi un bouffon, un mime, qui représentait sans doute des scènes de la vie de tous les jours.

**Δείκηλον.** — 1<sup>o</sup> Représentation théâtrale, ou simplement bouffonnerie jouée par les δεικηλίκται.

2<sup>o</sup> Image, représentation d'un être ou d'un objet, et en particulier, emblème peint sur un bouclier.

**Δείλη.** — Terme homérique pour désigner la soirée. On trouve aussi δειλον ἤμαρ. La δειλη comprend l'heure appelée ποτὶ ἐσπέραν, ou βουλευτός, l'approche du soir ou l'heure où l'on délie les bœufs, et ἀμφιλύκη νύξ, qui est le crépuscule.

**Δειλίας γραφή.** — Action publique intentée contre le soldat coupable de lâcheté. On ne sait pas exactement en quoi cette action, qui ressortissait aux stratèges, différait de l'ἀσπρατείας γραφή et de la λιποταξίου γραφή. Le lâche encourait l'atimie ayant pour conséquence la confiscation des biens.

**Δεῖξις.** — Récitation ou lecture faite en public par un sophiste, ou un rhéteur, ou un rhapsode.

**Δειπνήριον.** — Salle à manger. Cf. Ἀνδρών.

**Δεῖπνον.** — Le principal repas de la journée. A l'époque homérique il avait

lieu vers le milieu du jour, mais bientôt on le plaça à la fin de la journée. Presque toujours les Grecs dinaient avec des amis ; on prenait un bain avant le repas, on se parfumait. Nous voyons dans l'Illiade et l'Odyssée les convives assis ; cette coutume fut remplacée par une autre empruntée à l'Orient : on mangeait étendu sur des lits. Cependant les femmes et les enfants, dans les rares circonstances où ils prenaient part à un dîner, mangeaient assis. Chaque lit (*κλίνη*) était disposé pour une ou deux personnes, il avait des coussins et les hommes s'appuyaient sur le coude gauche. Le nombre des lits était très variable et à chacun d'eux correspondait sa table.

En arrivant, les esclaves enlevaient à l'invité ses chaussures, lui lavaient les pieds ; puis, quand il était à table, lui passaient l'eau pour se laver les mains. Alors on apportait les tables sur lesquelles se trouvaient les mets.

Les Grecs avaient bien des cuillères, mais non des fourchettes ; on se servait surtout des doigts. Les serviettes ne furent connues qu'assez tard, et on s'essuyait les doigts à une pâte faite exprès et qu'on jetait aux chiens.

A la fin du repas, on changeait les tables, car tous les mets étaient réunis sur les *πρωτα τραπέζα*. Après une ablution, les convives se couronnaient de fleurs, faisaient une libation au Bon Génie en buvant une gorgée de vin pur, puis les esclaves apportaient les *δευτερα τραπέζα* sur lesquelles se trouvait le dessert. Alors commençait le *σμπόσιον* (cf. ce mot) : tandis que dans le repas proprement dit on avait bu modérément, pendant le *σμπόσιον* on buvait beaucoup et l'on mangeait toutes sortes de mets fortement épicés, non seulement des fruits et des gâteaux, mais même des viandes, pour exciter la soif.

**Δεῖπνον δημοτελής.** — Des *repas publics*, ayant un caractère religieux, furent donnés à toutes les époques et dans toutes les villes de la Grèce. Ils commen-

çaient et finissaient par des libations et des prières. Les citoyens seuls avaient le droit et le devoir d'y assister. Outre les grands repas, qui avaient lieu à des dates déterminées et auxquels assistaient tous les citoyens, il y avait tous les jours des repas publics auxquels prenaient part quelques citoyens choisis par le sort. A Athènes, les *prytanes* durent tous les jours manger en commun dans la *θόλος*, près du foyer public. Ces repas étaient modestes ; les convives portaient une couronne de feuillage ou de fleurs et des vêtements blancs. Tout était fixé par la religion : égorgement des victimes, cuisson des viandes, etc. Celui qui tuait et faisait griller les viandes était un personnage, le plus souvent noble, remplissant des fonctions sacerdotales. Un prêtre présidait la cérémonie. Les aliments étaient répartis entre les convives par parties égales. La nature, la quantité des aliments, les vases même où on devait les mettre, tout était fixé de temps immémorial.

**Δειπνοσοφιστής.** — Se dit de celui qui traite en dinant les questions de philosophie, de littérature, etc. Athénée a donné le nom de *Deipnosophistes* à la compilation qui nous est parvenue de lui.

**Δειπνοφόροι.** — Nom donné à Athènes, pendant les fêtes dionysiaques des *Oschophories*, aux mères des jeunes filles qui vivaient consacrées à Athéna sous le nom d'*Erréphores* ; elles prenaient part au sacrifice dont étaient chargées les *Phylalides* et aux repas religieux qui l'accompagnaient.

**Δειροκόπελλον.** — Vase à long col étroit.

**Δεκαδαρχία.** — Gouvernement oligarchique composé de dix hommes établi en Thessalie en 345 av. J.-C. par le roi de Macédoine Philippe pour tenir le pays sous sa dépendance. Ce conseil des dix fut remplacé en 342 par des *létarques*.

**Δεκάδαρχος.** — *Décadarque*. Sous-officier placé sous les ordres du *taxiarque*.

Le décadarque commande à dix hommes.

**Δεκαδεύς.** — Qui fait partie d'une décurie ou groupe de dix hommes, quelque chose comme une escouade dans notre armée.

**Δεκαδοῦχος.** — En 403, après la bataille de Munychie et l'échec des Trente, les Albéniens, au lieu de nommer des archontes, instituèrent une commission de dix magistrats appelés δεκαδοῦχοι, chargée d'administrer l'État. Il y avait un δεκαδοῦχος par tribu. C'étaient, comme les Trente, des partisans de l'oligarchie. Ils disparurent quand Thrasybule et ses amis restaurèrent le gouvernement démocratique.

**Δεκαδράχμη.** — Monnaie d'argent



valant dix drachmes. De fort belles ont été frappées à Athènes, à Syracuse, en Macédoine, etc. Le module et le poids en pouvaient varier selon les pays et les époques.

**Δεκάλιτρον.** — Monnaie qui valait dix livres, ou pour mieux dire dix oboles, l'obole s'appelant λίτρα in Sicile. Le nom de décalitre était particulièrement donné au stalère corinthien.

**Δεκαναῖα.** — Division navale de dix vaisseaux; ce groupement par dix des unités navales était assez fréquent dans la tactique grecque.

**Δεκάπηχυς.** — Qui mesure dix coudees, soit 4<sup>m</sup>436.

**Δεκάπλευρος.** — Qui mesure dix plèthres, c'est-à-dire en longueur 295 mètres, ou en superficie 100.000 pieds carrés.

**Δεκάπρωτοι.** — Commission de dix membres pris dans la βουλή, que certaines villes d'Asie préposaient, sous l'Empire, au recouvrement de l'impôt. Les décaprotes étaient en partie responsables des sommes à faire rentrer.

**Δεκάρχης.** — Chef d'un groupe de dix hommes; ce grade répond à peu près à celui du décurion romain.

**Δεκαρχία.** — Après la victoire d'Ægos Potamos, Lysandre constitua dans nombre de villes soumises à Sparte un conseil administratif de dix citoyens, dont un harmoste spartiate et une garnison soutenaient la politique violente et tyrannique. Les historiens ont donné à cette institution le nom de δεκαρχία. Ce système disparut avec la fin de l'hégémonie spartiate.

**Δεκάς.** — 1<sup>o</sup> Les Grecs divisaient le mois en trois parties de dix jours chacune, appelées δεκάδες. La première décade portait le nom de μὴν ἱστάμενος, commencement du mois; la seconde, μὴν μεσῶν, le mi-

lieu du mois; la dernière, μὴν λήγων ou φθίνων, fin du mois.

2<sup>o</sup> Groupe de dix hommes, section de la compagnie ou λόχος, qui était commandée par le δεκάδαρχος. La δεκάς se divisait en deux πεντάδες, ou pelotons de cinq hommes, sous les ordres de πεντάδαρχοι.

**Δεκασμοῦ γραφή.** — Action publique intentée contre celui qui cherchait à corrompre un fonctionnaire public d'Athènes. L'action ressortissait aux Thesmothètes; le coupable, aussi bien que le corrompu, pouvait être condamné à mort. Mais il y avait certainement des degrés dans la peine, depuis la mort jusqu'à la simple amende, en passant par l'atimie.

**Δεκάστυλος.** — Monument précédé d'un portique supporté par dix colonnes. V. Στύλος.

**Δεκατευτήριον.** — Bureau où se percevait la δεκάτη. En particulier, bureau établi par Alcibiade à Chrysopolis, en face de Byzance, pour la perception de la δεκάτη 2.

**Δεκάτη.** — Impôt du dixième.

1<sup>o</sup> A certaines époques de l'histoire d'Athènes, par exemple sous les Pisistratides, les citoyens durent payer au tyran la dime de leurs revenus fonciers. Mais à l'époque classique, la dime fut surtout une redevance religieuse perçue par certains temples; elle était tantôt légale, tantôt volontaire; dans le premier cas, elle résultait souvent de fondations établies.

2<sup>o</sup> On désignait aussi sous le nom de δεκάτη une dime que les Athéniens imposèrent à diverses époques aux navires qui traversaient l'Hellespont. Cet impôt était affermé à des δεκατώναι ou δεκατηλόγοι.

3<sup>o</sup> Cérémonie qui avait lieu le dixième jour après la naissance des enfants. Parents et amis célébraient des sacrifices et des banquets. C'est alors qu'était affirmée la légitimité de l'enfant et qu'on lui donnait un nom.

**Δεκατηλόγος, Δεκατώνης.**

— Collecteur de dimes. C'étaient de modestes employés à la solde des fermiers des impôts, ou des esclaves de ces derniers, parfois ces fermiers eux-mêmes, ou des membres subalternes d'une compagnie fermière.

**Δεκάχαλκον.** — Nom donné au denier romain, qui valait dix as de cuivre.

**Δεκάχορδος.** — Qui a dix cordes. Nom donné à la lyre, perfectionnée, dit-on, par Lasos d'Hermione, vers la fin du vi<sup>e</sup> siècle avant J.-C. Cf. Αύρη.

**Δεκήρης.** — Nom donné à un vaisseau qui avait dix rangs de rameurs. Ce genre de bateau a été très rare dans l'antiquité.

**Δεκάγκιον.** — Nom de l'obole d'argent de poids attique à Syracuse.

**Δέλετρον.** — Lanterne, fanal dont on se servait pour se guider dans la nuit.

**Δελματική.** — La dalmatique était un vêtement d'origine barbare, une sorte de longue tunique avec des manches, ornée de deux bandes longitudinales de couleur pourpre. Considérée d'abord comme un vêtement de femme, la dalmatique fut ensuite adoptée par tout le monde, et particulièrement par les Chrétiens. Elle devint enfin un vêtement ecclésiastique et s'est conservée à ce titre jusqu'à nos jours.

**Δελτίον, Δέλτος.** — Tablette pour écrire. Ordinairement, il y avait deux tablettes unies par une charnière à leur extrémité, et pouvant se fermer l'une sur l'autre. Chaque tablette était entourée en dedans d'un bord un peu élevé, et garnie de cire molle sur laquelle on écrivait au moyen du stylet.



**Δελφίνια.** — Fête en l'honneur d'Apollon Delphinios, protecteur des marins et des colonies, célébrée à Athènes le 6 de Munychion (avril). Le jour de la fête, le triérarque sortant de fonctions, qui était jugé les avoir remplies à son honneur, sacrifiait sur l'autel d'Artémis Munychia, et celui à qui le jugement avait été défavorable s'y réfugiait pour se mettre sous la protection de la déesse.

**Δελφίνις** [τρέπεζα]. — Table riche



dont les pieds étaient sculptés en forme de dauphin.

**Δελφίς.** — Masse de plomb ou de fer affectant la forme d'un dauphin, qu'on lançait pendant le combat sur le navire ennemi. Avant l'engagement, les dauphins étaient hissés aux vergues de l'avant, surmontant l'éperon. On les laissait tomber sur le pont de l'adversaire qu'ils coulaient ou avariaient sérieusement.

Les antennes ainsi armées s'appelaient *κερατὶ δελφίνοφόροι*. Un navire qui portait un *dauphin* s'appelait *ναῦς δελφίνοφόρος*.

**Δέμνιον.** — Lit facilement transportable et consistant surtout en un matelas. Employé surtout à l'époque homérique.

**Δένδρον** [*ἱερόν*]. — Arbre sacré qui se trouvait soit près d'un temple, d'un autel, soit dans un bois consacré à une divinité, et qu'on ornait d'offrandes et d'ex-voto.

**Δενδροφορία.** — Fête célébrée en l'honneur de Dionysos ou de Déméter, pendant laquelle on portait en procession des arbres consacrés à ces divinités.

**Δεξαμενή.** — Réservoir, et en particulier citerne construite pour recevoir l'eau des pluies. Les anciens construisaient des citernes couvertes ou à ciel ouvert à peu près semblables aux nôtres.

**Δεξιὰ.** — La main droite, symbole de la bonne foi. On se donnait la main droite en signe de confiance, d'amitié, pour sanctionner un accord. *Δεξιὰς δοῦναι καὶ λαβεῖν* signifie s'engager; *δεξιὰν πέμπεῖν* envoyer un sauf-conduit, etc., etc.

**Δέπας, Δέπαστρον.** — Vase à deux anses employé à différents usages, comme

coupe à boire, à libations, etc. Il est surtout mentionné dans la littérature homérique; c'est sans doute le prototype du canthare. Soussa forme allongée, *δέπαστρον*, le mot est, à l'époque classique, synonyme de *ποτήριον*, vase à boire (V. ce mot).

**Δέραιον.** — Le *δέραιον* ou *κλοιός* était un collier qu'on mettait au cou des chiens. Il y en avait de toutes sortes (V. *Κλοιός*).

**Δέρμα.** — C'est proprement la peau d'un animal écorché; ce mot signifie aussi la peau d'un être vivant ou la peau humaine, et même l'écorce d'un arbre, la peau d'un fruit, la carapace d'une tortue.

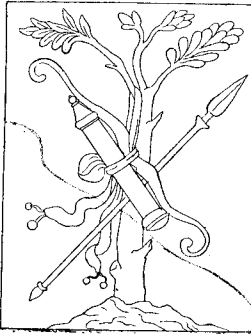
La peau des animaux était très employée dans l'industrie. Une fois tannée, on en faisait des outres, des vêtements, des chaussures, des carapaces de boucliers, etc., etc.

**Δερματικόν.** — Lorsque l'État, à l'occasion de quelque grande fête publique, offrait d'importants sacrifices, les dépouilles des victimes, cornes, peaux, etc., étaient vendues pour le compte de la cité. L'argent de cette vente s'appelait le *δερματικόν*, et était compté, dans le budget, au nombre des recettes régulières. Le *δερματικόν* était versé entre les mains des Trésoriers de la déesse Athéna par les *βρωῶναι* (v. ce mot) et les hiéropes, lorsqu'il s'agissait des Panathénées, et par les différents prêtres ou fonctionnaires des temples, lorsqu'il s'agissait d'autres fêtes.

**Δέρρις.** — Grossier tissu en poil de chèvre ou de chameau que l'on tirait d'Asie Mineure, en particulier de Cilicie. On en confectionnait des vêtements et des couvertures à l'usage des pauvres gens.

**Δεσμά, Δεσμόν, Δεσμός.** — Toute espèce de lien, corde, courroie, chaîne de métal; plus particulièrement ce qui sert à retenir les prisonniers, fers ou chaînes. *Ἐν δεσμοῖς εἶναι* signifie être en prison, être captif.

**Δεσμοκτήριον.** — Prison. A Athènes, la peine de l'emprisonnement était peu infligée; on punissait plutôt du banissement. Cependant, les débiteurs de



l'État, ceux qui n'avaient pas payé l'amende à laquelle ils avaient été condamnés, étaient emprisonnés jusqu'à complet paiement de leur dette. On connaissait aussi la prison préventive, mais seulement pour les accusations entraînant la peine capitale. Enfin, après la condamnation, le coupable était gardé en prison, sous la surveillance des Onze, jusqu'à l'exécution.

D'après l'étymologie (δεῖν), il semblerait que la prison ait été fort rigoureuse et que les captifs y aient été enchaînés. Mais, à l'époque classique du moins, il n'en était pas ainsi. Les prisonniers vivaient en commun, avec une assez grande liberté de mouvements, de promenades, de causeries, de visites, de distractions variées.

Par exception, les prisonniers pouvaient être chargés de chaînes, mis au carcan, à la cangue, à d'autres instruments de contrainte ou de supplice.

**Δεσποιοναύτης.** — On appelait ainsi à Sparte, des ilotes qui, dans la guerre du Péloponèse, furent employés comme rameurs ou soldats de marine sur les vaisseaux et furent ensuite affranchis.

**Δετή.** — Torche formée d'un faisceau de branchettes ou de brindilles résineuses liées ensemble, d'ordinaire avec des fibres de papyrus.

**Δευτεραγωνιστής.** — Se dit de l'acteur qui est chargé au théâtre des seconds rôles, et par ironie de tout homme de second plan.

**Δευτερολογία.** — Dans les actions privées aussi bien que publiques, après l'accusation et la défense, que l'on appelait λόγοι πρότεροι, il pouvait être répliqué par l'une et l'autre parties. C'étaient les λόγοι ὕστεροι ou δευτερολογία.

**Δέψα.** — On appelait δέψα ou encore σῦτος et βύρσα, la peau dépouillée de son poil et réduite à l'état de cuir.

**Δήλια.** — Fêtes célébrées en l'honneur d'Apollon Délien à Délos et à Délion en Béotie.

Les fêtes de l'île de Délos étaient fort

anciennes; au 7<sup>e</sup> siècle, les Athéniens leur donnèrent un nouvel éclat et les célébrèrent tous les quatre ans pendant le mois de l'argéion (mai). Pendant deux jours, il y avait de grandes solennités : processions, jeux, sacrifices, banquets. Ces jeux furent moins brillants et cessèrent même en partie quand les Athéniens perdirent leur hégémonie maritime :

**Δηλιαστής.** — On appelait *déliastes* les théores que les Athéniens envoyaient à Délos; ils devaient sans doute appartenir à une famille déterminée qui avait ce privilège.

**Δημαρέτιον.** — Pièce d'argent, de la valeur de dix drachmes attiques, frappée par la reine Démarète, femme de Gélon de Syracuse, en souvenir de la couronne d'or que lui avaient donnée les Carthaginois vaincus et épargnés grâce à elle.

**Δημαρχία, Δήμαρχος.** — Voy. Δῆμος.

**Δημιόπρατα.** — On appelait ainsi, à Athènes, les biens confisqués par l'État à la suite d'un jugement et distribués ensuite, ou plus souvent vendus aux enchères au peuple. La confiscation donnait lieu à de véritables abus, et on l'encourait non seulement, totale ou partielle, pour des crimes de droit commun, meurtre, vol, incendie, etc., mais même pour des crimes politiques, c'est-à-dire qu'elle donnait prise aux exactions les plus arbitraires. La confiscation donnait lieu à des procès de tout genre entre l'État et les condamnés qui essayaient mille subterfuges pour dérober tout ou partie de leurs biens à l'exécution du jugement. La possession des biens *δημιόπρατα* était garantie par les lois à ceux qui les avaient achetés. L'argent produit par la confiscation entrait pour partie au trésor, et pour partie servait à des usages religieux.

**Δῆμιος.** — Esclave public faisant fonction de bourreau.

**Δημιουργός.** — 1<sup>o</sup> Les *Démiurges* étaient, au temps de Thésée, la troisième classe du peuple de l'Attique, la classe

des *artisans*; les deux autres étaient les *Eupatrides*, ou nobles, et les *Γεώμορες*, ou cultivateurs.

2<sup>ο</sup> Magistrats de diverses cités grecques.

a) Conseil de dix membres placé auprès des stratèges de la ligue achéenne. On ne sait du reste comment ces démiurges étaient choisis. Ils convoquaient l'assemblée de la ligue et préparaient son travail.

b) Sénat de cinquante membres élus par les cités de la ligue arcadienne. Dans quelques villes de cette ligue, les démiurges étaient éponymes.

c) Magistrats, éponymes ou non, de nombreuses villes du Péloponèse, de la Grèce centrale (Phocide, Locride, etc.), des Cyclades et des îles de la mer Égée (Samos, Rhodes), d'Asie Mineure (Cnide, etc.); leurs attributions variaient suivant les cités.

**Δημοθονία.** — Banquet populaire offert soit par l'Etat, soit par quelque riche citoyen.

**Δημοκρατία.** — 1<sup>ο</sup> Gouvernement du peuple par lui-même. Ce qui distingue la démocratie grecque des deux autres formes de gouvernement, monarchie et aristocratie, c'est l'égalité absolue de tous les citoyens devant la loi, le tirage au sort des magistratures, la responsabilité des magistrats, la nécessité que le peuple donne son avis sur toutes les questions de gouvernement et de lois.

Cependant, même à Athènes, on apporta quelques tempéraments à ces principes; ainsi les stratèges furent toujours élus et non tirés au sort.

2<sup>ο</sup> Les historiens et les philosophes grecs donnaient ce nom au gouvernement populaire, opposé à l'*ἀριστοκρατία* ou gouvernement d'une élite, et à la *μοναρχία*, ou gouvernement d'un seul.

**Δημοποίησις, Δημοποίητος.** — On appelait *δημοποίητος* l'étranger auquel on conférait le titre et les privilèges de citoyen. La naturalisation (*δημοποίησις*) était quelquefois donnée en masse, par exemple à des métèques, des affranchis, ou même des esclaves, quelquefois indi-

viduellement, pour des services rendus à la cité.

A Athènes, la naturalisation n'était accordée, à l'époque classique, que par un double vote de l'assemblée du peuple, le premier n'étant qu'une prise en considération, le second devant confirmer le premier. Il fallait que le postulant obtint au moins 6.000 suffrages; après ce vote, tout citoyen pouvait aussi demander aux tribunaux d'en rompre l'effet, par une *γραφὴ παρανόμων*. Bientôt même, l'intervention des tribunaux fut de rigueur; c'étaient les thesmothètes qui y faisaient appel. L'acte de naturalisation était conservé dans les archives du Métroon.

Le naturalisé se faisait inscrire dans le dème qu'il voulait, sans qu'il pût y avoir opposition de la part des dèmes; de même il choisissait sa tribu, et, dans certains cas, sa phratrie. La femme du naturalisé, à moins de règlement spécial, restait sans doute étrangère, et ses fils n'étaient pas citoyens. Il n'en était pas de même pour ces derniers, si le *δημοποίητος* épousait une Athénienne après sa naturalisation.

Le naturalisé ne pouvait pas devenir archonte et était exclu des sacerdoxes; mais pour tout le reste il n'y avait aucune différence entre lui et les citoyens de naissance.

**ἄῆμος.** — Ce mot a des sens divers :

1<sup>ο</sup> Il désigne le peuple, l'ensemble des citoyens qui jouissent de tous les droits, et par suite le régime démocratique. A Athènes, on rendait un culte au *ἄῆμος* qui avait un temple avec les Charites.

2<sup>ο</sup> Le dème est une partie de territoire formant une division administrative. On ne connaît pas exactement le nombre des dèmes attiques; il y en avait environ 160.

Les dèmes avaient leur assemblée qui, une fois par an, examinait les titres des jeunes gens parvenus à leur majorité politique; tous les citoyens d'un même dème étaient inscrits sur un registre. L'assemblée du dème élit ses magistrats, règle ses finances.

Le principal magistrat est le *δήμαρχος*, probablement élu, restant en charge une année : il convoque et préside l'assemblée, garde le *ληξιαρχικὸν γραμματεῖον* ou registre du dème, gère les finances, représente le dème devant les tribunaux, à Athènes; il a aussi des fonctions religieuses. Le démarque était assisté par des trésoriers (*ταμίαι*); *Ἐϋθυνοσ* vérifiait les comptes avec les *συνήγοροι*, et il était assisté pour cela du *λογιστής*.

Chaque dème avait un culte particulier qu'il rendait à un héros éponyme; il avait aussi ses fêtes particulières, ses liturgies et son budget.

**Δημόσιον.** — 1<sup>o</sup> Le trésor public, formé de tous les revenus de l'Etat, impôts, amendes, tributs, donations, legs.

Au pluriel, τὰ δημόσια désigne l'ensemble des revenus de l'Etat.

2<sup>o</sup> L'Etat lui-même, considéré comme l'ensemble des intérêts publics et des administrations.

3<sup>o</sup> Synonyme de *δεσμωτήριον*, prison. Ὁ δημόσιος peut, par suite, désigner un gardien de prison. Mais peut-être ce gardien n'est-il nommé ainsi que parce qu'il est un esclave public.

**Δημόσιος.** — Esclave public à Athènes. Ces esclaves avaient, dans la cité, un certain nombre d'emplois qui eussent semblé indignes des citoyens libres; ils étaient balayeurs, bourreaux, soldats de police, gardiens des poids et mesures, étalons, hérauts, greffiers, scribes, comptables, etc. Beaucoup plus heureux que les esclaves des particuliers, ils vivaient chez eux, recevaient une certaine solde et pouvaient arriver à une certaine aisance, parfois même à une certaine situation dans l'Etat. En particulier, ils étaient admis à quelques cérémonies du culte public.

**Δημοσιώνης.** — L'Etat, quand il ne levait pas lui-même certains impôts, certains revenus, les cédait à ferme à des citoyens qui cherchaient là un moyen de s'enrichir; on appelait ces fermiers, ces publicains, *δημοσιῶνα*.

**Δημοσιώνιον.** — Matière ou produit de la ferme concédée aux *δημοσιῶνα*.

**Δημότης.** — Habitant d'un dème, en possession de ses droits civils et politiques. Dans chaque dème, il y avait, à époque fixe, une assemblée des *δημόται*, chargés surtout d'accepter ou de refuser les nouveaux citoyens. Les *δέμοτες* prenaient aussi part à l'assemblée du peuple, ou *ἐκκλησία*.

Cf. *Δῆμος*, *Ἐκκλησία*, *Ληξιαρχικὸν γραμματεῖον*.

**Δημοῦχοι.** — Nom donné aux premiers magistrats de Thespies en Béotie. Ils étaient choisis exclusivement dans quelques familles nobles prétendant descendre d'Hercule.

**Δηνάριον.** — Traduction du latin *denarius*, monnaie d'argent romaine.

**Δῆρις.** — Synonyme poétique de *πάλη*, lutte.

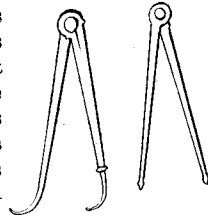
**Διαβάθρα.** — Échelle, et en particulier échelle de navire. — Cf. *Κλίμαξ*.

**Διάβαθρον.** — Chaussure basse et légère à l'usage des femmes et des efféminés.

**Διάβασις.** — Gué ou pont. — Voir *Γέφυρα*.

**Διαδατήρια.** — Sacrifices qu'offraient les généraux avant de faire traverser un fleuve par leurs troupes, pour obtenir la protection du dieu et le succès de leur campagne.

**Διαδήτης.** — 1<sup>o</sup> Le compas. Les Grecs connaissaient toutes les formes de compas dont se servent les ouvriers de nos jours, compas à branches droites pour mesurer les longueurs, à branches courbes pour mesurer les corps convexes, à branches crochues au bout pour mesurer les calibres, et aussi compas de proportion, formé de deux angles opposés par le sommet.



2<sup>o</sup> Règle de charpentier et de maçon, formée de deux branches réunies par une traverse et d'un fil à plomb indiquant la bissectrice de l'angle du sommet. Cette règle sert à dresser et parer d'aplomb les plans verticaux.

**Διαβολή.** — Accusation. Mot pris le plus souvent en mauvaise part dans le sens d'accusation calomnieuse. Le calomnié pouvait recourir à la *κακηγορίας δίκη*. Cf. ce mot.

**Διάγραμμα.** — 1<sup>o</sup> Rôle, état, liste de certaines personnes avec indication de la part contributive de chacune d'elles à une redevance ou de la part qui leur revenait dans une distribution.

2<sup>o</sup> Inventaire officiel d'objets.

3<sup>o</sup> Toute sorte de dessin, et, en particulier, figure géométrique.

**Διαγραμματισμός.** — Jeu grec qui ressemblait à notre jeu de dames; il y avait trente pions noirs et trente blancs, et il semble, d'après ce que nous ont dit les anciens, qu'on se servait de dés pour déterminer le point à jouer.

**Διαγράφειν.** — 1<sup>o</sup> Fait de rayer une action du rôle. Terme de procédure attique. Ce rôle était une inscription sur un tableau (*σανίς*) que l'on exposait dans l'auditoire du tribunal.

2<sup>o</sup> Faire des dessins élémentaires, au simple trait.

**Διαγραφεύς.** — Fonctionnaire appelé aussi *ἐπιγραφεύς*, chargé de tenir le registre de chaque symmorie ou *διάγραμμα*. Ils étaient les auxiliaires des *ἐκλογεῖς*.

**Διαγραφή.** — Voy. *Διάγραμμα* 3 et *Διαγράφειν* 1 et 2.

**Διαγώγιον.** — On appelait ainsi le droit de transit imposé par les Athéniens aux navires qui traversaient l'Hellespont, et qui était aussi désigné sous le nom de *δεκάτη* (v. *δεκάτη* 2). Depuis lors ce mot désigna tous les droits analogues qui furent institués par les villes et les États grecs.

**Διάδημα.** — Ce mot désigne tous les bandeaux et tous les diadèmes qui ser-

vaient aux anciens à maintenir et à parer leur chevelure, cercles de métal ou de cuir décoré, bandelettes, etc., et plus particu-

lièrement le diadème, signe de la puissance civile et religieuse des rois. Mais cette dernière acception ne date que du temps d'Alexandre et de ses



successeurs, qui empruntèrent cet insigne à l'Orient. Le diadème royal était une étroite et souple bandelette nouée autour du crâne, et dont les bouts frangés tombaient sur la nuque; la bandelette était blanche.

**Διαδικασία.** — Lorsqu'il y avait, à Athènes, discussion entre deux prétendants pour l'envoi en possession d'une chose, le juge tranchait entre eux le différend par une *διαδικασία*. De même, lorsque deux personnes voulaient se renvoyer de l'une à l'autre une charge, intervenait la *διαδικασία*.

**Διάδοσις.** — Distribution en nature des biens de l'État, ou de denrées appartenant à l'État, faite aux citoyens d'Athènes. On employait aussi dans ce sens le mot *διανομή*.

**Διάδοχή.** — Se disait, dans les courses aux torches qui avaient lieu à Athènes, de l'action de recevoir la torche de la main d'un coureur pour la transmettre au coureur suivant.

**Διάδοχος.** — Héritier qui recueille la succession de quelqu'un. Pour la législation, voir *Κληρονομία*.

**Διάζωμα.** — 1<sup>o</sup> Ceinture (Voy. *Ζώνη*), et par suite tout ce qui sert à enlourer.

2<sup>o</sup> Tout ce qui sert à séparer un lieu d'un autre, comme un fossé, une barrière,

une cloison; par exemple, au théâtre, la barrière qui séparait l'orchestre du public.

3<sup>o</sup> En architecture, une corniche qui sert à séparer deux membres de la construction.

**Διάθεσις.** — Droit de disposer d'une chose, de la vendre, etc., en un mot, droit de propriété. Ce droit était accordé aux citoyens et aux métèques, mais non aux étrangers ni aux esclaves.

**Διαθήκη.** — Contrat passé entre plusieurs personnes, et particulièrement un testament.

Ce n'est qu'à partir du vi<sup>e</sup> siècle qu'on a connu, à Athènes, le testament. Pour pouvoir tester, il fallait être sain d'esprit, libre de toute contrainte. Le magistrat qui n'avait pas rendu ses comptes, l'enfant mineur, la femme, l'enfant adoptif ne pouvaient tester.

Le testament était ordinairement rédigé par le testateur en présence de témoins et déposé soit chez un ami, soit chez un magistrat ou dans un temple. Il pouvait toujours être modifié ou révoqué.

On ne pouvait déshériter ses fils, mais on pouvait leur distribuer inégalement ses biens, et même admettre des étrangers au partage.

Tout testament pouvait être attaqué devant les héliastes.

**Διάιτα.** — 1<sup>o</sup> Partie d'une maison comprenant plusieurs chambres attenantes l'une à l'autre, comme salles à manger et chambres à coucher. On n'a que peu de détails sur cette partie de l'appartement.

2<sup>o</sup> **Διάιτα ἐπὶ ῥήτοισι.** — Commission avec pouvoirs limités donnée à un arbitre pour concilier deux parties en litige.

**Διαιτητήριον.** — Chambre, appartement où l'on se tient d'ordinaire dans une maison, sans désignation spéciale de son usage particulier.

**Διαιτητής.** — Arbitre. Les Athéniens reconnaissaient deux sortes d'arbitres : les arbitres privés ou *αἰρετοὶ διαιτηταί*, et les arbitres publics, *κληρωτοὶ διαιτηταί*.

1<sup>o</sup> Il était toujours loisible à deux adversaires de choisir un tiers pour trancher leur différend, même lorsque leur procès était porté devant une juridiction. On pouvait s'en rapporter, suivant une convention appelée *ἐπιτροπή*, à un ou plusieurs arbitres, deux, trois, ou quatre. Les arbitres rendaient une sentence orale ou écrite; cette sentence était naturellement sans appel.

2<sup>o</sup> Pour se décharger d'une partie de leur besogne, les juges pouvaient renvoyer certains procès à la juridiction des arbitres publics. Ces arbitres étaient tirés au sort, en nombre variable (quatre cents, a-t-on dit, mais ce chiffre semble exagéré), parmi les citoyens âgés de plus de soixante ans (peut-être de plus de cinquante ans). Ils se divisaient en dix commissions, une par tribu, mais quelquefois siégeaient en commun sous la présidence d'un *prytane*. Pour chaque procès, le magistrat tirait au sort un arbitre sans aucune distinction de tribu.

L'arbitre constitué siégeait à sa convenance dans un tribunal ou dans un temple; il recevait une drachme de chacun des deux adversaires (*πράξις*) au moment où l'affaire était exposée devant lui, et chaque fois qu'elle revenait après un renvoi.

La compétence des arbitres était bornée aux citoyens; il fallait que le litige portât au moins sur un intérêt de dix drachmes, et que ce fût un litige privé. Les arbitres sont les juges, non pas nécessaires, mais possibles, si tel est le vœu des parties, des contestations privées, *τῶν ἰδιωτικῶν κριταί*. La juridiction des arbitres n'est devenue obligatoire qu'au iv<sup>e</sup> siècle; à ce moment les *διατέτες* deviennent vraiment des juges de première instance.

Le *διατέτης* instruisait le procès et le jugeait; il réunissait tous les documents utiles dans une boîte appelée *ἐχίνος* ou hérisson. La sentence arbitrale était transmise par lui au juge compétent qui lui donnait force exécutoire. Les parties pouvaient, du reste, faire à cette sentence

soit opposition, soit appel. Le délai d'opposition était de dix jours; si elle était acceptée du juge compétent, celui-ci nommait un nouvel arbitre. C'était surtout lorsque le jugement avait été rendu par défaut. Il y avait aussi sans doute un délai d'appel; cet appel s'adressait aux héliastes qui pouvaient réformer la sentence.

Si un diètele était convaincu d'avoir manqué à ses devoirs, il pouvait être traduit par une *εισαγγελία* devant le collège de ses collègues et la punition pouvait être la déchéance de ses fonctions et l'almie.

**Διακόνιον.** — Gâteau rond ayant la forme d'une lyre, d'un cep de vigne ou d'un vase à boire que les Athéniens offraient à Apollon.

**Διάκονος.** — Esclave chargé d'aller au marché faire les provisions. On l'appelait aussi *ἀγοραστής*.

**Διαλλαγή.** — Appelée aussi *διάλυσις* et *διμολογία*. Convention conclue après une guerre civile entre les deux parties, en général pour proclamer l'amnistie et le rappel des exilés.

**Διάλμα.** — Voy. ἄλμα.

**Διάλυσις.** — Partie d'un traité qui règle les questions litigieuses entre les belligérants.

Ce mot est aussi synonyme de *διάλληγη*.

**Διαμαρτυρία.** — Lorsqu'on voulait faire tomber, dès le début de la procédure, une accusation, ou contester la compétence d'un juge, on avait recours, dans les procès publics ou privés, à la *παραγραφή* ou à la *διμαρτυρία*. Cette dernière était de règle lorsqu'il s'agissait de l'envoi en possession d'un héritage. Elle consistait en la production préalable de témoins du défendeur, à laquelle le demandeur pouvait répliquer par des témoignages.

**Διαμαστίγωσις.** — Les Spartiales, à un jour fixe, convoquaient les enfants ou les éphèbes arrivés à un certain âge autour de l'autel d'Arlémis Orthia et les faisaient coucher les uns après les autres

sur l'autel où ils subissaient une violente flagellation. Le plus dur au mal était déclaré *Βαρωμείκης*, le vainqueur de l'autel. Cette épreuve de courage avait peut-être remplacé d'antiques sacrifices humains.

**Διάξυσμα.** — Cannelure de la colonne; on l'appelait aussi *ῥάβδος*. V. ce mot.

**Διάπασμα.** — Poudre parfumée servant à des usages médicaux ou à la toilette.

**Διάπόλιον.** — 1<sup>o</sup> Impôt perçu aux portes des villes pour les objets, et quelquefois aussi pour les gens qui entraient et sortaient. Dans ces derniers cas, c'était un vrai péage.

2<sup>o</sup> Droit d'octroi, que l'on payait aux portes des villes pour y introduire certaines denrées.

**Διασιτία.** — Droit conféré par quelques villes, par exemple par Delphes, de prendre part aux repas publics.

**Διάστυλος.** — Espace qui séparait deux colonnes et qui était égal à trois fois le diamètre de l'une d'elles. C'était l'entrecolonnement le plus large, du moins pour pouvoir supporter une architrave de pierre ou de marbre.

**Διασυρμός.** — Figure de rhétorique qui consiste à prononcer une parole ou une phrase à double sens par manière de raillerie. Exemple : *Strept anser inter olores* (une oie parmi des cygnes), par allusion à un mauvais poète parmi des poètes excellents.

**Διάτονος.** — Pierre large et plate qui, dans certaines constructions, remplissait toute l'épaisseur d'un mur.

**Διατρέχειν.** — Se disait de certaines manœuvres tactiques que faisaient les coureurs pour s'exercer à leur art; ces manœuvres s'appelaient *διαδρομαί*, mais le mot ne se trouve que dans les lexiques.

**Διατριβή.** — Tout lieu où l'on passe le temps à travailler, école, palestra. C'est le synonyme de *σχολή*. En même temps, le mot en est venu à signifier *édu-*

*cation, enseignement*, ce que l'on apprend à l'école, à la palestra, etc., et par suite tout travail, toute étude sérieuse.

**Δίαυλος.** — Course double, appelée aussi *κάρπιος δρόμος*; les concurrents allaient jusqu'au bout du stade, puis revenaient à leur point de départ.

**Διαχειροτονία.** — Contre-épreuve, après l'ἐπιχειροτονία.

**Διάχρυσος.** — Se dit des étoffes où des fils d'or se trouvent tissés, et plus généralement de tout objet brodé d'or ou simplement doré.

**Διάψηφισις.** — Les Athéniens appelaient ainsi la révision des listes contenant les noms des citoyens (*ληξικρχικὸν γραμματεῖον*), révision nécessitée par l'intrusion illégale des étrangers ou des indignes. La liste était lue devant les démotes assemblés, qui votaient pour ou contre la radiation des noms contestés, après audition de la personne en cause et des témoins. Les démotes inscrivaient leur vote sur des feuilles, d'où le nom de *φυλλοφορία* donné au vote. Ἐκφυλλοφορήσαι signifiait : rayer des listes de citoyens. L'exclu pouvait interjeter appel devant les thesmothètes qui soumettaient l'affaire aux héliastes.

**Δίβαφος.** — Passé deux fois à la teinture. Grâce à un double bain, les étoffes de pourpre, par exemple, étaient d'une couleur plus solide et plus belle. Les étoffes ainsi traitées étaient donc particulièrement précieuses; d'où *δίβαφα* signifiait étoffe riche, précieuse.

**Δίβολία.** — 1° Javelot à deux pointes, ou peut-être dont la pointe unique avait un double tranchant.

2° Manteau double, ou plutôt doublé, à moins qu'il ne faille traduire : manteau croisé (dont les pans se croisent au devant du corps).

**Δίδακτρον.** — Honoraires d'un maître, d'un professeur. Il n'y eut pas à Athènes d'enseignement public avec des maîtres payés par l'État, mais les maîtres d'école, grammairiens, citharistes ou maîtres de palestra ne se faisaient pas

payer bien cher. Au contraire, les rhéteurs et sophistes n'admettaient à leurs leçons que moyennant un prix fort élevé. Isocrate se faisait payer mille drachmes; Protagoras, Gorgias et autres célèbres sophistes prenaient jusqu'à un talent.

**Διδασκαλεῖον.** — Local où enseignaient les maîtres d'école, les rhéteurs, les sophistes; école; il y avait des *διδασκαλεῖα* publics et d'autres privés.

**Διδασκαλία.** — 1° Étude et mise en scène des chœurs et du dialogue des tragédies et des comédies, à Athènes.

2° De là, le mot en est venu à signifier une pièce de théâtre, et quelquefois l'ensemble des pièces jouées à la fois, une tétralogie; quelquefois même il désigne simplement une représentation théâtrale.

3° Édition revue ou modifiée d'une pièce de théâtre.

4° Le quatrième sens, de beaucoup le plus connu, est celui de compte rendu rapide des concours tragiques et comiques qui avaient lieu à Athènes aux fêtes de Dionysos. Ce compte rendu était dressé officiellement par l'archonte et conservé aux archives; à partir même d'une certaine époque, il fut gravé sur une stèle et exposé publiquement. Il y figurait le nom de l'archonte, le nom des poètes et des pièces qu'ils avaient présentées et le nom des prologonistes. Les poètes étaient nommés dans l'ordre de leur classement.

Les anciens avaient fait des recueils de didascalies; plusieurs stèles officielles ont été retrouvées à Athènes.

**Διδασκάλιον.** — 1° Prix payé au *διδάσκαλος* pour ses leçons. Voy. *Διδάσκαλος* et *Δίδακτρον*.

2° Ce que l'on apprend chez le *διδάσκαλος*.

**Διδάσκαλος.** — Désigne en général tout maître ou tout professeur qui instruit la jeunesse. Souvent le mot se compose avec un autre qui indique exactement quelle est la matière enseignée. Ex. : *γραμματοδιδάσκαλος, χοροδιδάσ-*



καλος, etc. Les δίδρακμοι se faisaient payer, et leurs honoraires étaient variables, sans être jamais fort élevés; il y avait pourtant des maîtres gratuits (διδάσκειν ἀμισθί). Voy. Δίδακτρον.

**Δίδραχμον.** — Pièce d'argent valant deux drachmes. C'était une monnaie très répandue dans tout le monde grec.

**Διεγγύησις.** — Voy. Ἐξεγγύη.

**Διζυγία.** — Attelage de deux chevaux. Ils étaient attelés au char au moyen d'un joug à deux places qu'on leur mettait sur le cou. Voy. Ζύγον.

**Διηκυλωμένος.** — On indiquait par ce mot que le soldat avait la main passée dans l'ἀγκύλη de son javelot, prêt à lancer son arme.

**Διθύραμβος.** — Le dithyrambe est un chant lyrique en l'honneur de Dionysos; il était exécuté par un chœur qui



évoluait autour de l'autel du dieu. Le dithyrambe s'est transformé peu à peu et a donné naissance à la tragédie.

**Δίκαι ἀπὸ συμβόλων.** — On appelait σύμβολα les traités et conventions juridiques entre deux pays (v. Σύμβολον). Par suite les δίκαι ἀπὸ συμβόλων étaient les procès qui naissaient à propos de l'exécution des σύμβολα. Ces procès ressortissaient aux thesmothètes, à Athènes.

Par abus, les Athéniens donnèrent le même nom aux procès que les cités ou les peuples qui avaient accepté leur hégémonie maritime devaient porter devant les tribunaux athéniens. Quant à ces procès, la nature n'en est pas nettement déterminée par les textes anciens.

**Δικασπόλος.** — Mot homérique pour désigner un roi, et où l'on considère surtout ses attributions de souverain justicier. Cf. Βουληφόρος.

**Δικαστήριον.** — 1<sup>o</sup> Réunion de juges comme l'Aréopage, les Ἐφήτες, les Ἠέλιαστες, etc. (voir ces mots).

2<sup>o</sup> Tribunal, lieu où se réunissaient les juges. La plupart des tribunaux siégeaient sur l'Agora, les juges s'asseyaient sur des bancs de bois recouverts de tapis ou de nattes; il y avait une tribune pour les orateurs. Tout autour était une barrière pour empêcher le public d'approcher.

Plus particulièrement les δικαστήρια sont les tribunaux où siégeaient les diverses sections d'héliastes. Le nombre n'en est pas absolument fixé. On les désignait d'ordinaire par les couleurs de leur arclitrave: τὸ Φοινικιοῦν, τὸ Βατραχιοῦν, le rouge, le vert; par leur forme, leur situation, etc., τὸ τρίγωνον, τὸ πρὸς τοῖς τειχοῖς, ou telle autre particularité. Un chiffre, peint sur la porte sans doute, correspondait au chiffre gravé sur les δικαστικὰ πινάκια (q. v.). Dans chaque salle se trouvait une statue de Lycos représenté comme une bête féroce.

**Δικασταί** [Κατὰ δῆμους]. — Les juges des dèmes, au nombre de 30, puis de 40 à partir du 1<sup>er</sup> siècle, parcouraient l'Attique pour juger les affaires de peu d'importance. Leur compétence s'étendait aux procès dont l'intérêt ne dépassait pas dix drachmes, et ils instruisaient les affaires de coups et violences.

Ces juges se transportaient de dème en dème pour éviter aux habitants de la campagne des déplacements pénibles et onéreux; ils étaient nommés par le tirage au sort.

**Δικαστής.** — Juge, et plus particulièrement juge d. l'Héliée. Voy. Ἠλιαστής.

**Δικαστικὸν πινάκιον.** — Tablette d'héliaste, jeton que l'on donnait aux héliastes, juges populaires, pour leur indiquer dans quel tribunal ils devaient siéger, et qui leur servait à justifier leur iden-

tité. Il y était inscrit leur nom, leur dème, et le numéro d'ordre de leur section.

**Δίκελλα.** — Pioche, hoyau à deux dents.

**Δίκη.** — Les Athéniens distinguaient les actions publiques et les actions privées; les premières s'appelaient le plus souvent *γραφαί*, et quelquefois *δημόσιαι δίκαι*; les secondes *ιδίαι δίκαι*, ou plus simplement *δίκαι*. Ces actions sont celles où celui qui les intente a un intérêt direct, où il doit seul profiter ou pâtir du jugement rendu, et peut se désister, quand il le veut, sans encourir aucun châtement.

Le droit d'intenter une *δίκη* était exclusivement réservé aux citoyens majeurs en possession de tous leurs droits, aux *κύριοι* ou tuteurs des mineurs et des femmes.

**Δικλῖς** [θύρα]. — Porte à deux battants et d'ordinaire porte extérieure d'un édifice. Le terme *δικλῖς* n'est usité qu'au pluriel *δικλίδες*.

**Δικογράφος.** — Compilateur, compositeur de plaidoyers écrits sur commande.

**Δικολόγος.** — Avocat. Ce terme, qui désigne l'orateur judiciaire faisant des plaidoyers, prouve qu'il y avait des avocats de métier, distincts des orateurs que l'on désignait sous le nom général de *ρήτορες*.

**Δίκρανον.** — Fourche à deux branches servant à remuer l'herbe, le fourrage, etc.

**Δικροά** [ή], **Δίχροα** [τά]. — Voy. *Δικροῦν* 2.

**Δικροῦν.** — 1° Fourchons qui unissaient le limon au joug d'un char.

2° Fourche destinée à soutenir un filet tendu pour la chasse.

**Δικταμνίτης οἶνος, Δίκταμον** ou **Δίκταμνος.** — Le diclame était une plante médicinale qui guérissait les blessures. On en faisait des emplâtres.

On s'en servait quelquefois pour aromatiser le vin.

**Δίκτηον.** — Filet pour la pêche ou la chasse. On en faisait avec des cordes de

lin d'Égypte, de chanvre, ou de fibres de feuilles de palmier. On se servait des filets à la chasse pour prendre les oiseaux, pour chasser le gibier, même le gros gibier et les animaux sauvages et féroces. Dans ce cas, on entourait un espace de bois avec de grands et solides filets près desquels se tenaient des chasseurs, et des rabatteurs poussaient vers ces filets le gibier de tout genre qu'ils allaient quelquefois chercher assez loin.

Pour les filets particuliers, voir les noms spéciaux.

**Διμάχαι.** — Corps de cavalerie macédonienne. La création en était due à Alexandre. C'étaient des *hoplites montés*. Chacun était accompagné d'un servent qui tenait le cheval pendant que le soldat combattait à pied.

**Διμίναον.** — Qui pèse 2 mines, environ 1/2 kilogr. On donnait aussi ce nom à une baliste qui lançait des pierres pesant 2 mines.

**Δίνοσ.** — 1° Vase rond, sans anse,



placé sur un support, ressemblant au cratère.

2° Rouleau pour dépiquer le blé sur une aire, et peut-être cette aire elle-même.

**Διογένειον.** — L'un des gymnases les plus connus d'Athènes; il tenait son nom de son fondateur Diogènes qui vécut au commencement du 1<sup>er</sup> siècle avant J.-C.

**Διοικήσει** [ό.ου οί ἐπὶ τῆ]. — Tel est le nom d'un fonctionnaire chargé de la

haute direction des finances alhéniennes pendant la seconde moitié du 1<sup>ve</sup> siècle et la première partie du 1<sup>me</sup>. L'ὄ ἐπί τῆ διοικήσει était élu pour une période de quatre ans; il n'était pas rééligible. Vers l'an 286, le fonctionnaire unique fut remplacé par un collège, οἱ ἐπὶ τῆ διοικήσει.

**Διοίκησις.** — Mot employé surtout à l'époque romaine pour désigner une circonscription juridique, surtout dans les provinces grecques. On peut le traduire par *juridictio*. Il a aussi le sens de territoire d'une cité où s'étend la compétence des juges municipaux.

**Διοικητής.** — Terme général qui désigne tout administrateur, tout chargé d'une mission administrative.

**Διόλκος.** — Appareil usité dans les chantiers de constructions navales pour faire glisser les vaisseaux jusqu'à la mer. Il était formé d'une file de madriers inclinés et ajustés bout à bout.

**Διομειταλαζόνες.** — Confrérie de bons vivants, amis de la joie et des libres propos, qui existait au temps d'Aristophane et plus tard encore; elle comportait soixante membres et avait pris Héraklès, grand mangeur et grand buveur, pour patron.

**Διόπαι.** — Sorte de pendants d'oreille.

**Διορθωτήρες.** — Membre d'une commission instituée de temps en temps pour réviser la constitution. On trouve ce titre sur un décret de Corcyre.

**Δίορος.** — But, d'ordinaire pierre qui servait de point d'arrivée, de limite, de marque, dans certains jeux, par exemple dans celui de l'éphédrismos.

**Διορυγή.** — Syn. de Διῶρυξ.

**Διόρυγμα.** — Fouille opérée pour arriver à l'exécution d'une tranchée, d'un fossé, d'un canal, διῶρυξ.

**Διορυχή.** — Autre forme de Διορυγή.

**Διοσημεῖον, Διοσημία.** — Présage, soi-disant envoyé par Zeus, comme un orage, une averse, et à propos duquel on dissolvait l'assemblée populaire.

**Διπάλαιστος.** — Long de deux palmes (4 doigts).

**Δίπηχυς.** — Qui mesure deux coudées, environ 0<sup>m</sup> 92.

**Διπλοῦδιον, Διπλοῦς.** — On n'est pas d'accord sur le sens de ces mots; suivant les uns, ils servent à désigner une chiton redoublée vers le haut de manière à former un ἀπόπτυγμα. Suivant d'autres, ce serait la seconde chiton que revêtaient les femmes.



**Δίπλωμα.**

— 1<sup>o</sup> Tablettes doubles, ou papier plié en deux, et par suite une lettre.

2<sup>o</sup> Vase formé de deux récipients qui s'emboîtaient l'un dans l'autre. On s'en servait pour faire chauffer au bain-marie.

**Διποδία.** — 1<sup>o</sup> Sorte de danse lacónienne dont le nom venait sans doute de ce que l'on s'avancait à grandes enjambées.

2<sup>o</sup> En métrique, groupe de deux pieds.

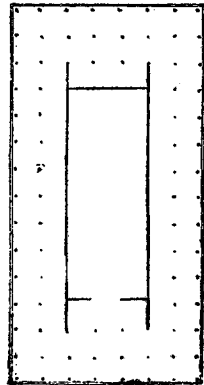
**Δίπρυμος, Δίπρωρος.** — Voy. Ἀμφίπρυμος.

**Δίπτερος.** —

Mot à mot, qui a deux ailes. Se disait d'un monument (fig.) entouré d'une double rangée de colonnes.

**Δίπτυξ, Δίπτυχον, Δίπτυχος.** — Diptyque formé de deux tablettes réunies par un côté au moyen

d'un lien, d'anneaux ou d'une charnière; elles s'ouvraient comme un livre et l'intérieur était garni de cire pour



qu'on pût y écrire et ensuite les fermer; celle cire était contenue par un rebord réservé tout autour de chaque tablette. Le dessus était souvent orné d'ivoire ou de métal précieux.

On a désigné aussi sous le nom de *δίπτυχον*, à la basse époque, deux tableaux unis par un côté ou se faisant pendant.

**Δίπυλος.** — Qui a deux portes. On appelait τὸ Δίπυλον, à Athènes, une porte à deux ballants qui portait aussi le nom de *Θριάσαι πύλαι*, ou porte du dème de Thria; elle était percée dans la muraille et permettait d'aller de la ville dans la plaine d'Eleusis.

**Δίπυρήτης** ou **Δίπυρος ἄρτος.** — Pain cuit deux fois, biscuit. C'était une friandise, et non pas, comme on l'a cru, quelque chose comme le biscuit de nos soldats.

**Διόρυμια.** — Timon supportant un double joug, ou peut-être un double timon pour un attelage à trois ou quatre chevaux.

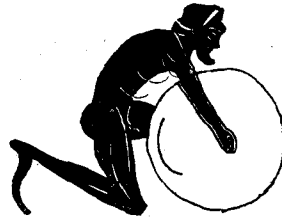
**Δισκοβόλος.** — Qui lance le disque. Le joueur prenait le disque de la main droite, et, après s'être assuré qu'il l'avait bien à sa portée, il levait le bras en arrière en pliant les genoux; ensuite il lançait le bras en avant en redressant le corps et lâchait le disque.



La célèbre statue de Myron, le Discobole; montre un athlète lançant le disque.

**Δίσκος.** — Un très ancien exercice de gymnastique consistait à lancer un disque, appelé *δίσκος* (ou *σδλος*, mot

homérique), à la plus grande distance possible. Le disque était une rondelle de fer ou de bronze, de poids variable selon l'âge, la force des lutteurs, les conditions de la lutte. On saisissait le disque avec la main droite, de façon qu'il s'appuyât contre la paume de la main et le poignet; on le ramenait en arrière pour lui donner de l'élan, et on le projetait vivement de façon qu'il touchât le sol le plus loin possible. Le discobole devait exécuter le mouvement sans bouger du point où il était arrêté, et qui était peut-être marqué par une petite éminence de terre. Ce point s'appelait *βαλλήεις*.



Une flèche servait à marquer sur le sol l'endroit où avait porté le disque. Quand on ne se servait pas de l'instrument, on le plaçait dans une sorte de sac spécial souvent figuré sur les monuments.

**Δίσκουρα.** — Distance que pouvait franchir le disque lancé par un discobole; elle ne semble pas avoir dépassé 95 pieds ou 23<sup>m</sup> 10.

**Διστάδιος.** — Long de deux stades. C'était le nom d'une course aux jeux olympiques. Cf. *Δίωλος*.

**Δίστιχος.** — Disposé sur deux rangs. On a donné ce nom à la réunion de deux vers : un hexamètre suivi d'un pentamètre dactyliques.

**Διφθέρα.** — Cuir, peau préparée en vue de divers usages, particulièrement :

1<sup>o</sup> Vêtement de cuir destiné aux petites gens, bergers ou esclaves par exemple.

2<sup>o</sup> Grande pièce de cuir servant de tente aux soldats, ou même de préservatif contre les traits.

3<sup>o</sup> Sac à provisions, à l'usage des soldats.

4<sup>o</sup> Couverture de cuir servant à calfeutrer les joints d'un navire.

5<sup>o</sup> Peau préparée pour recevoir l'écriture, d'où livre ou tablette à écrire. Le mot a perdu son sens primitif dans l'expression *διφθέροι γαλκαί*, qui désigne des tablettes à écrire en métal.

**Διφθερίας.** — A cause du vêtement en peau de bête que portaient parfois au théâtre, comme dans la réalité, les paysans et les esclaves, on appelait *διφθερίζει* les acteurs ainsi vêtus. Cf. *Διφθέρα* 1.

**Διφθερίς.** — Panneau de cuir, pour empêcher l'eau de pénétrer dans une embarcation, dont il protégeait soit les flancs extérieurs, soit le tillac.

**Διφράς, Διφραξ.** — Siège allongé à l'usage des femmes.

**Διφρίσκος.** — Diminutif de

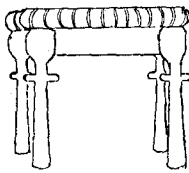
**Δίφρον, Δίφρος.** — 1<sup>o</sup> Ce mot désigne spécialement la caisse du char où se tiennent les personnes qui y montent. Toutefois les poètes emploient aussi le mot *δίφρος* dans le sens de *άρμα* pour désigner le char tout entier.

En particulier on appelait *δίφρος* le char de course à deux chevaux, qui d'ordinaire était richement orné; il ne pouvait porter qu'une personne, laquelle se tenait debout; quelquefois cependant il y avait une banquette devant l'ouverture postérieure; les roues étaient à quatre rayons formés de deux diamètres perpendiculaires l'un à l'autre.

2<sup>o</sup> Tabouret, escabeau; siège sans dossier, et même chaise percée.

3<sup>o</sup> Chaise curule des Romains.

**Διπροφόρος.** — Les Diphrophores étaient des jeunes filles qui, dans les grandes Panathénées, marchaient à la suite des Canéphores en portant des sièges à l'usage de ces dernières.



**Δίχαλκον.** — Monnaie de bronze valant deux chalques (Voy. *Χαλκοῦς*) ou un quart d'obole.

**Διχομηνία.** — Jour de la pleine lune, le 15<sup>o</sup> du mois.

**Διωβελία, Διωβολία.** — 1<sup>o</sup> Indemnité de deux oboles que les citoyens d'Athènes recevaient lorsqu'ils assistaient à l'assemblée publique au détriment de leurs travaux et de leurs affaires.

2<sup>o</sup> Don de deux oboles fait aux citoyens pour leur permettre de payer leur entrée au théâtre les jours de fête. Le diobole était exigé chaque jour par le *θεατρώνης* qui se tenait à la porte.

**Διωβόλιον, Διώβολον.** — 1<sup>o</sup> Pièce d'argent valant deux oboles.

2<sup>o</sup> Syn. de *διωβελία*.

**Διωμοσία.** — On appelait ainsi le serment que les deux parties adverses devaient prêter au début des procès. On le prononçait debout, sur les entrailles d'un bouc, d'un bélier et d'un taureau.

Par abus, les orateurs ont appelé *διωμοσία* tout serment judiciaire, en particulier celui que prêtaient les témoins.

**Διώξις.** — Poursuite judiciaire.

**Διώρυξ, Διωρυχή.** — Noms donnés aux fossés de toutes sortes et aux canaux de tout genre.

**Διωστήρ.** — Bâton qu'on passait dans les anneaux d'un coffre pour le porter.

**Διώστρα.** — Pièce supérieure horizontale formant tiroir à détente d'une machine de jet.

**Δίωτος.** — Qui a deux oreilles; se disait des vases à deux anses, comme l'amphore, le cratère, etc.

**Δμωή, Δμώς.** — Un esclave dans les poèmes homériques. A l'origine, le mot désignait sans doute l'étranger réduit en esclavage après une guerre funeste; les mots *οικέται* et *οικεῖς* sont des synonymes, mais signifient plus généralement

tous les serviteurs d'une maison, esclaves ou libres.



**Δόγμα.** — Décret public ; en particulier, à l'époque romaine, les décrets du Sénat s'appellent *δόγματα*.

**Δοιδυξ.** — Mortier à pilon de petites dimensions.

**Δόκινα** [τῶ]. — Représentation symbolique de l'union de Castor et Pollux, à Sparte. C'était deux pièces de bois verticales réunies par des traverses. Les *δόκινα* accompagnaient les rois de Sparte quand ils partaient en expédition, mais en 504 on décida qu'un seul roi commanderait l'armée et une moitié des *δόκινα* allait avec le roi qui dirigeait la guerre, tandis que l'autre moitié restait à Sparte.

**Δοκιμασία.** — Examen, enquête à laquelle étaient soumis tous les magistrats, les jeunes citoyens âgés de dix-huit ans, les naturalisés, les cavaliers, etc.

Pour les magistrats, on leur demandait de prouver qu'ils étaient citoyens de naissance, on s'informait de leur manière de vivre, etc.

Pour les cavaliers, il s'agissait de savoir s'ils avaient le cheval, l'équipement complet et les connaissances nécessaires.

Les orateurs aussi ne pouvaient prendre la parole que s'ils remplissaient cer-

taines conditions d'honorabilité, sinon ils s'exposaient à une action, la *ῥητορικὴ γραφή*.

**Δοκός.** — Poutre ou solive, et en particulier la poutre maîtresse de la charpente d'un toit.

**Δολιχοδρόμος, Δόλιχος.** — Le doliique est la course longue, appelée aussi *μάκρος δρόμος*.

On ne sait pas au juste combien de stades il fallait parcourir, les auteurs variant entre sept et vingt-quatre. Le coureur qui se livrait à cet exercice était le *δολιχοδρόμος*.

**Δόλων.** — 1<sup>o</sup> a) Le plus petit des deux mâts d'un vaisseau de guerre ou d'un grand navire de commerce. Il est placé à l'avant et correspond à notre beaupré. A l'époque classique, il s'est appelé *ιστὸς ἀκάτειος* ; plus tard, il changera encore de nom et s'appellera *ἄρτέμων*.

b) Les termes de *δόλων* et d'*ἄρτέμων* s'appliquent parfois aussi à la voile portée par le mât de même nom.

2<sup>o</sup> Sorte de poignard dont la lame était dissimulée dans une canne ou un manche de fouet.

**Δομαῖος λίθος.** — Pierre entrant dans les fondations d'un édifice.

**Δόμος.** — Tout édifice public ou privé, religieux ou civil, les différentes parties de ces édifices, et même les matériaux, pierres ou briques assemblées qui entrent dans la construction. Voy. en particulier *Οἶκος*.

**Δόναξ.** — Le roseau était employé par les Grecs à toute sorte d'usages, soit à l'état naturel, sous forme de longues tiges, comme pour des cannes à pêche, soit travaillé, comme pour faire des chalumeaux, des flûtes, des flèches, des calames pour écrire. Par suite, le mot *δόναξ* est employé pour désigner tous ces objets.

**Δορά.** — Peau d'un animal écorché, préparée pour divers usages.

**Δοράτιον.** — Voy. *Δόρυ*.

**Δορίς.** — 1<sup>o</sup> Couteau ressemblant à

la *μάχαιρα* et qui servait à frapper la victime dans un sacrifice.

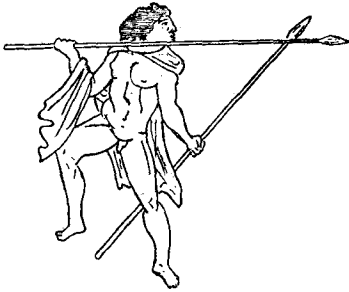
2<sup>o</sup> Couteau de cuisine, servant à dépecer les viandes.

**Δόρπον, Δόρπος.** — Repas du soir à l'époque homérique, alors que le *δείπνον* se prenait vers le milieu du jour.

**Δόρυ.** — Proprement le bois de la lance, du javelot, de toute arme destinée à frapper de près ou de loin ; ce mot correspond au mot *hasta* des Latins. D'une façon plus générale, *δόρυ* est la lance, arme nationale des Hellènes depuis les temps homériques jusqu'à l'époque d'Alexandre.

Les guerriers d'Homère portaient une lance en bois de frêne, ayant deux pointes en bronze, l'une pour frapper, l'autre pour fixer l'arme en terre ; ces lances étaient très longues.

A l'époque classique, la lance avait aussi deux pointes en fer, mais parfois la



pointe inférieure était remplacée par une sorte de poignée faisant contre-poids.

**Δουροδρέπανον.** — Sorte de grande faux emmanchée à une longue tige qui servait dans certaines marines à accrocher les vaisseaux ennemis et à en couper les agrès.

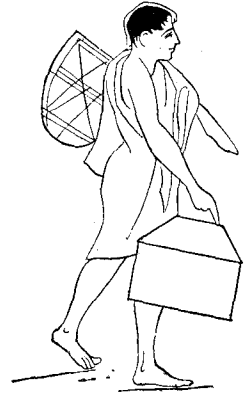
**Δουροφόρος.** — 1<sup>o</sup> Soldat armé de la lance. On donnait en particulier ce nom aux gardes du corps des rois de Perse.

2<sup>o</sup> Hôte qui, dans les armées spartiates, suivait chaque guerrier et portait son bagage, ses armes. On l'appelait aussi *ὄκασιστής*.

**Δόσις.** — Donation faite par testament ou entre vifs, selon les formes légales.

**Δούλη, Δούλος.** — Esclave. La société grec-

que, comme toutes les sociétés anciennes, était fondée sur l'esclavage. Il fallait être bien pauvre pour ne pas avoir d'esclaves ; quelques riches citoyens en possédaient même par centaines. On



était esclave soit de naissance, soit comme prisonnier de guerre, enfant exposé par ses parents, etc. Le prix d'un esclave variait entre 1 et 10 mines (100 et 10.000 fr.). Quelques-uns, plus particulièrement doués, se payaient plus cher. On faisait travailler les esclaves aux champs, dans les ateliers, dans les mines, soit pour le compte du maître, soit en le louant. Dans ce dernier cas, l'esclave recevait un léger salaire qui formait son pécule. A Athènes, la situation des esclaves n'était pas trop malheureuse ; ils faisaient partie de la famille et pouvaient en appeler aux magistrats si leurs maîtres se montraient trop violents. Au contraire, à Sparte, on connaît le malheureux sort des Ilotes (Cf. ce mot).

**Δουροδόκη.** — Sorte d'armoire placée dans le vestibule des palais homériques pour serrer les lances.

**Δοχεῖον, Δοχή.** — Un vase, un récipient quelconque.

**Δόχη.** — Mesure équivalant à une palme (une largeur de main).

**Δράκων.** — Serpent de forte taille, opposé à *ὄφις*, serpent de petite espèce. Le serpent, dont la blessure peut être mortelle, étant impur et dangereux, était devenu le symbole de la méchanceté et de la perversité ; son corps, se combinant à ceux d'autres animaux nuisibles, forme-

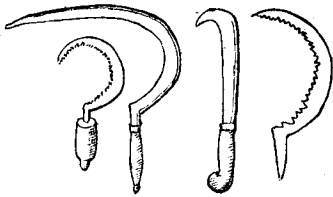
une série d'êtres monstrueux, Chiméra, Echidna, Hydra, Scylla. Le serpent devient l'animal familier et symbolique de Némésis et des Furies ; il sert aux vengeances et aux punitions divines. D'autre part, comme il vit caché dans des trous souterrains, il devient comme une sorte de divinité de la terre, gardienne des lieux sacrés et des tombeaux.

**Δραῖμα.** — Action dramatique mise au théâtre, particulièrement la tragédie, le drame.

**Δραχμή.** — Unité monétaire de

l'argent dans toutes les cités grecques. Sa valeur a beaucoup varié, suivant les peuples et les époques. La drachme attique avait  $\frac{1}{4}$  gr. 250 d'argent et valait environ 0 fr. 97.

**Δρεπάνη** ou **Δρέπανον.** — Nom donné à tout instrument recourbé et tranchant d'un seul côté, comme la faux, la faucille, la serpe, la serpette, etc. Ce sont



surtout des instruments d'agriculture ; mais il y avait aussi des glaives, des poignards recourbés qu'on appelait *δρέπανα*.

**Δροίτη.** — 1° Baignoire. Cf. Βαλανεῖον.

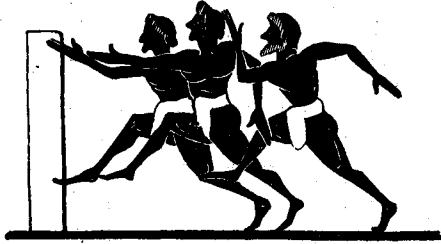
2° Cercueil.

**Δρομεύς.** — Coureur. Voy. Δρόμος.

**Δρομοκῆρυξ.** — Estafette, courrier rapide.

**Δρόμος.** — 1° Course, concours de course entre des personnes à pied, des animaux, ou des personnes à cheval ou

en char. Pour les courses à pied, on dis-



tinguait la course simple appelée aussi *δρόμος ἀπλοῦς*, *εὐθύς* ou *ἀκίμπιος*, qui consistait à franchir la longueur du stade sans revenir sur ses pas, et la course double ou longue, *δίαιυλος* ou *δόλιχος*. A l'époque classique les coureurs étaient nus. A Sparte et dans quelques autres villes il y avait des courses pour les jeunes filles.

2° Lieu disposé pour la course à pied, stade (Voy. Στάδιον).

3° Lieu de promenade publique, couvert ou non, et par exemple le portique, le vestibule d'un temple.

**Δρόμων.** — Vaisseau de course à un ou plusieurs bancs de rameurs. Ce type de bâtiment, de forme élancée, apparait assez tard, vers le v<sup>e</sup> siècle de notre ère. On l'employait pour les transports publics. Sur mer, les *δρόμωνες* servirent pour des croisières.

**Δρύαξ.** — Le mot, employé surtout au pluriel, *δρύακες*, désigne les poutres maîtresses, primitivement en chêne, de la carène d'un navire.

**Δρύοχος.** — Cf. Ἐγκοιλία.

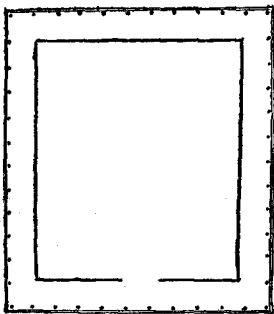
**Δρύφακτος.** — On appelait *δρύφακτος* ou *ενοσίε κιγκλῖς* ou *κάγκελος* une balustrade de bois, de marbre ou de métal qui entourait un endroit réservé. Elle servait surtout, dans les assemblées publiques, les tribunaux, à protéger l'endroit où se tenaient les magistrats, les juges, les orateurs.

**Δυναστεία, Δυνάστης.** — Gouvernement oligarchique transmis héréditairement dans certaines familles, comme les Bacchiades à Corinthe. Ces familles



privilegiées gouvernaient selon leur bon plaisir sans être obligées d'observer aucune loi, et leur autorité était une véritable tyrannie. Le chef de la *δυναστεία* était le *δυναστής*.

**Δωδεκάστυλος.** — Se dit d'un monument entouré d'un portique qui, sur la façade, compte douze colonnes.



**Δῶμα.**

— Synonyme de *μέγαρον*, de *οἶκος* et de *δόμος*.

**Δωμάτιον.** — Petite maison. Ce mot est souvent pris comme synonyme de *θάλαμος*.

**Δωριστί.** — Sur le mode dorien; harmonie sévère et profonde, qui correspond

aux sentiments tranquilles et modérés. C'est pour cela que ce mode passait pour avoir une bonne influence éducatrice.

**Δωροδοκίας γραφή.** — Action publique intentée contre le magistrat, le fonctionnaire athénien qui s'était laissé corrompre par des promesses. Cette action était semblable à celle de la *δεκασημοῦ γραφή* (Cf. ce mot).

**Δῶρον.** — Ancienne mesure de longueur équivalant à une palme, c'est à dire la largeur de la main.

**Δωροξενίας γραφή.** — Action intentée contre celui qui, accusé de s'être fait inscrire illégalement sur les registres d'un dème, s'est fait acquitter en corrompant les thesmothètes. Tout citoyen athénien pouvait intenter cette action. Le coupable, comme dans la *γραφή ξενίας*, était vendu au profit de l'Etat.

**Δωτίνη.** — Don volontaire fait par le peuple au roi, par opposition, sans doute, aux redevances obligatoires. Les *δωτινά* pouvaient consister en vin, vêtements, etc.

## E

**Ἔαρ.** — Printemps, l'une des saisons de l'année. Les saisons n'ayant pas été nettement déterminées dans les temps primitifs, on ne peut dire quand commençait alors et quand finissait le printemps. Jusqu'à l'époque classique, il y a trois saisons, le printemps, prélude de l'été et de l'automne confondus, et l'hiver. C'est l'Ecole pythagoricienne qui a divisé scientifiquement l'année en quatre saisons de durée égale, mais cette division ne devint en usage qu'à partir de la mort d'Alexandre le Grand.

**Ἐβδομάς, Ἐβδομή.** — 1<sup>o</sup> Nom donné à la fête des ἀμφιδρόμια quand elle avait lieu sept jours après la naissance; c'est alors qu'on donnait son nom au nouveau-né. Quelquefois aussi cette sorte de baptême n'avait lieu que le dixième jour (τῇ δεκάτῃ).

2<sup>o</sup> Fête célébrée par les enfants on ne sait en quel honneur. Peut-être se confond-elle avec la précédente, les enfants plus âgés se réjouissant alors en l'honneur du nouveau-né.

3<sup>o</sup> Semaine (espace de sept jours). Cette division du temps ne fut en usage chez les Grecs qu'à partir de l'époque chrétienne.

**Ἐβένος.** — Bois d'ébène, que les Grecs se procuraient dans les Indes et en Afrique. Très estimé à cause de sa dureté, de sa durée et de sa couleur, il était rarement employé pour la construction; mais on s'en servait pour le placage des meubles, et surtout pour la statuaire.

**Ἐγαστρίμυθος.** — Ventriloque. C'étaient surtout des devins qui se servaient de cet artifice pour donner plus d'autorité à leurs prophéties.

**Ἐγγλυμμα, Ἐγγλύφειν.** — Indi-

que tout travail consistant à percer, à forer, et en particulier le travail des pierres précieuses où l'on grave ou sculpte des figures. Ἐγγλύφειν a été appliqué quelquefois non pas au travail des pierres précieuses, mais à la véritable sculpture en bas-relief.

**Ἐγγραφή.** Ce mot désigne :

1<sup>o</sup> L'inscription des citoyens sur la liste de leur dème.

2<sup>o</sup> L'inscription des jeunes gens parmi les citoyens à l'âge de dix-sept ans.

3<sup>o</sup> L'inscription des condamnés sur les registres de justice.

**Ἐγγύη.** — Cautionnement que devaient fournir :

1<sup>o</sup> Ceux qui s'engageaient par contrat envers l'Etat ou envers des particuliers, soit pour une somme empruntée, soit pour des travaux à exécuter, ou pour bail d'immeuble, perception d'impôts, etc.

2<sup>o</sup> Les personnes qui revendiquaient un esclave, celles qui faisaient appel d'un jugement par défaut, dans les affaires commerciales, pour éviter la contrainte par corps.

3<sup>o</sup> L'étranger assigné à comparaître devant un tribunal, s'il voulait éviter la prison préventive.

Les citoyens athéniens ne devaient donner de cautionnement que dans un petit nombre de cas particuliers, par exemple dans les procès pour outrage public, usurpation de fonction publique, dans l'εἰσαγγελία (Cf. ce mot), etc.

Celui qui se portait caution se nommait ἐγγυητής.

4<sup>o</sup> Fiançailles; c'était, à proprement parler, l'engagement pris en vue d'un prochain mariage, le contrat de mariage, γάμου ἀπογραφή.

**Ἐγγύησις.** — Voy. Ἐγγύη 4.

**Ἐγγυητής.** — Celui qui, dans une action δ'ένδειξις ou δ'άπαγωγή, se porte répondant pour l'accusé. Il fallait trois ἔγγυηταί pour que celui-ci fût laissé en liberté.

**Ἐγγυθήκη.** — Support de vase. Il y en avait de diverses formes; tantôt c'était une base quadrangulaire avec un trou au centre, ou une sorte de petit panier rond; ceux-là servaient pour mettre les vases pointus par le bas comme les amphores; tantôt c'étaient de véritables piédestaux, servant seulement à élever le vase qu'ils portaient et à le faire mieux paraître.

**Ἐγγυος.** — Celui qui sert de caution, qui se porte garant pour un autre; témoin d'un acte public ou privé.

**Ἐγκαυμα.** — Tableau peint à l'encaustique.

**Ἐγκαυσις.** — Voy. Ἐγκαυστική.

**Ἐγκαυστής.** — Peintre à l'encaustique.

**Ἐγκαυστική.** — Peinture à l'encaustique. Les procédés de cette peinture ont donné lieu à beaucoup de discussions. Ce qui semble certain, c'est qu'ils consistaient à étendre des couleurs à base de cire sur des bois ou de l'ivoire et à les y fixer au moyen du feu (ἐγκαλεῖν), avec un instrument appelé κέστρον. Cette peinture avait l'avantage de se conserver plus longtemps, parce qu'elle ne craignait pas l'humidité, et de présenter plus de brillant que la peinture à la détrempe. Elle était, du reste, d'une exécution difficile et lente et réservée aux petites études et à la miniature.

**Ἐγκεντρίς.** — 1<sup>o</sup> Éperon. Inconnu à l'époque homérique, il est fréquemment employé à l'époque classique. On l'attachait à la cheville au moyen d'un lien. On a retrouvé des éperons de bronze dont la forme ressemble tout à fait aux nôtres (Voy. Κέντρον).

2<sup>o</sup> Pointe de fer que l'on s'adaptait au talon pour grimper aux arbres.

3<sup>o</sup> Aiguillon pour toucher les bœufs.

**Ἐγκλημα.** — Plainte écrite que le plaignant remettait au magistrat pour introduire un procès.

**Ἐγκνισμα.** — A Argos, dès qu'un citoyen était mort, sa famille éteignait le feu du foyer, comme souillé, et le rallumait pour faire cuire des viandes apportées du temple d'Apollon. Cette cérémonie s'appelait ἔγκνισμα.

**Ἐγκοίλια** [τά]. — « Couples » d'un navire. Pièces essentielles de la carène consistant en arcs de charpente ou côtes implantées symétriquement par leur pied dans la contre-quille, et sur lesquels s'appliquent les bordages du bâtiment. Ils peuvent être comparés aux côtes d'un animal dont l'épine dorsale serait représentée par la contre-quille. Les ἐγκοίλια étaient faits de bois dur et difficilement putrescible. On les appelait aussi νομεῖς.

**Ἐγκοίμησις.** — Action de coucher dans un temple ou un bâtiment sacré pour obtenir, par songe, l'apparition d'une divinité et l'exaucement des prières. Cette pratique avait surtout lieu dans les temples des dieux guérisseurs, comme Asclépios. Après des cérémonies qui variaient suivant le sanctuaire, le dévot offrait un sacrifice et couchait ordinairement sur la toison de la victime. Pendant son sommeil, le dieu lui apparaissait et le guérissait lui-même, ou lui indiquait le remède qui devait le guérir.

**Ἐγκολάπτειν.** — Voy. Κολάπτειν.

**Ἐγκόμβωμα.** — Sorte de manteau qui couvrait les épaules et tombait à peu près jusqu'à la ceinture; il était en usage chez les Athéniens. Il est difficile de le distinguer du διπλοδιδιον et surtout de l'ἔπωμις.

**Ἐγκοπέυς.** — Voy. Κοπέυς.

**Ἐγκοτόλη.** — Jeu d'enfants. L'un des joueurs se faisait porter par l'autre et tenait ses mains appliquées sur les yeux de son partenaire. Celui-ci, tenant dans ses mains, en arrière, les jambes du premier, devait trouver avec son pied une pierre (δίτορος). — Ce jeu s'appelait aussi ἐφεδρισμός (Voy. ce mot).

· **Ἐγκρίς.** — Gâteau cuit dans l'huile et roulé dans le miel.

· **Ἐγκρουφίας** [ἄρτος]. — Pain grossièrement cuit dans la cendre. Il était peu estimé, parce qu'il était inégalement cuit.

· **Ἐγκτήμα, Ἐγκτήσις, Ἐγκτήτικόν.** — L'ἔγκτησις est le droit de posséder des immeubles, fonds de terre ou maisons dans une ville ou un dème autres que ceux auxquels appartenait le possesseur. Ce droit, à Athènes, n'était accordé qu'aux citoyens et aux isolètes; les étrangers et les métèques en étaient exclus. Toutefois, un décret spécial pouvait conférer ce privilège à certains d'entre eux.

Les biens possédés par ἔγκτησις s'appelaient ἔγκτήματα; leur possesseur était soumis à une taxe appelée ἔγκτητικόν, et qui était perçue par le démarque.

· **Ἐγκύκλημα.** — Ce mot désigne le cercle des occupations ordinaires communes à tous les citoyens. On emploie aussi dans ce sens τὰ ἐγκύκλια, de l'adjectif ἐγκύκλιος, circulaire, d'où périodique (ἐγκύκλιος λειτουργία).

· **Ἐγκύκλιος.** — 1<sup>o</sup> Se dit des liturgies ordinaires revenant à époque fixe : chorégie, gymnasiarquie, Λαμπραδηδρομία, Ἔστισις, Ἀρχιθεωρία.

2<sup>o</sup> L'ἐγκύκλιος παιδεία était le programme de l'éducation ordinaire, comprenant la lecture, l'écriture, l'étude des poètes, la musique et la gymnastique.

· **Ἐγκυκλον.** — Vêtement des femmes attiques, sorte de tunique bordée de pourpre et tombant jusqu'aux genoux, ce qui le faisait appeler quelquefois ἐπιγονατίς. On trouve aussi la forme ἔκκυκλον.

· **Ἐγκωμογράφος, Ἐγκώμιον.** — L'ἔγκώμιον est un chant qui célébrait une victoire, un triomphe, particulièrement dans les jeux, comme les odes de Pindare qui nous restent (Néméennes, Pythiques, Olympiques, Isthmiques). Certains poètes qui se spécialisaient dans ce genre s'appelaient ἐγκωμογράφοι.

· **Ἐγκωπον.** — Désigne la partie d'un navire où sont les rames, c'est-à-dire le

milieu, puisque l'avant et l'arrière en sont dépourvus. Syn. de Κοπιτήρ.

· **Ἐγκραράσσειν.** — Voir Χαράσσειν.

· **Ἐγγετή.** — Syn. homérique de Δόρυ.

· **Ἐγγχειρίδιον.** — 1<sup>o</sup> Poignée de la rame, partie que saisit le rameur. Or y logeait du plomb afin d'équilibrer la partie antérieure de la rame et celle qui était sous l'eau. L'aviron était ainsi rendu plus maniable.

2<sup>o</sup> Poignard, coulelas dans le genre de la μάχαιρα, ordinairement en bronze, quelquefois orné de pierreries ou gravé en son milieu; on le portait généralement à gauche, à côté de l'épée.

· **Ἐγγος.** — Lance. Syn. de Δόρυ.

· **Ἐγγουσα.** — Voy. Ἀγγουσα.

· **Ἐγχυτρίστρια.** — Femme chargée d'accomplir des cérémonies expiatoires, en particulier des libations, après la mort des Athéniens. On donnait aussi ce nom aux pleureuses à gage (Θρηνητρία) et aux femmes qui purifiaient les ἐναγεῖς par des onctions de sang provenant d'un sanctuaire.

· **Ἐδαφος.** — 1<sup>o</sup> Tout ce qui sert de soutien, de fondement à une construction : sol, pavé, plancher, etc.; plate-forme de la scène d'un théâtre.

2<sup>o</sup> Le fond de la cale d'un navire, le fond d'un vase.

· **Ἐδνον.** — Présents faits, dans les sociétés primitives, par le mari aux parents de celle qu'il veut épouser, et qui étaient censés payer la fiancée. Ce mot désigne aussi les présents que les parents devaient faire à leur fille pour son mariage, et qui sont devenus la dot (προίξ).

· **Ἐδνωτής.** — Nom poétique du beau-père, parce qu'il donnait une dot (ἔδνον) à sa fille.

· **Ἐδος.** — 1<sup>o</sup> Siège, en général; d'où résidence, demeure, et même temple.

2<sup>o</sup> De ce dernier sens on est arrivé à celui d'idole de forme primitive, sans distinguer si elle est assise ou debout, et fabriquée de telle ou telle matière.

· **Ἐδρα, Ἐδρανον, Ἐδρασμα.** —

Noms généraux de tout objet sur lequel on s'assied.

**Ἐδῶλιον.** — 1<sup>o</sup> Siège de rameur.

2<sup>o</sup> La base d'un mât.

3<sup>o</sup> Syn. d'<sup>v</sup>Ἐδρα.

**Ἐθελονταί.** — Mimes, chanteurs, improvisateurs populaires chez les Thébains. Le peuple, dans les autres villes, les appelait d'ordinaire σοφισταί, ou δεικῆλισταί, φλοιακες, αὐτοκάβαλοι, etc.

**Ἐθελοπρόξενος.** — Proxène volontaire, c'est-à-dire qui se propose de lui-même pour remplir la charge de proxène, d'hôte des étrangers, charge qui, d'ordinaire, était conférée par les villes (Voy. Πρῶξενος).

**Εἰδύλλιον.** — Diminutif de εἶδος, qui, chez les anciens grammairiens, désignait une pièce de poésie. Εἰδύλλιον voulait dire : petite pièce, petit poème. C'est après Théocrite seulement que le mot a servi à désigner la poésie pastorale.

**Ἐἶδωλον.** — Ce mot a d'abord signifié une image de divinité, et plus spécialement une idole sculptée. Plus tard il a surtout pris le sens de portrait sculpté ou peint. Ce n'est qu'à l'époque chrétienne qu'il lui a été réservé la signification restreinte du mot français idole, image d'un faux dieu. De ce mot dérivent un certain nombre de substantifs et de verbes désignant l'art de fabriquer des εἶδωλα, l'action de les fabriquer, et les fabricants. Ce sont les mots εἰδωλοπλάσσειν, εἰδωλόπλαστος, εἰδωλοποιεῖν, εἰδωλοποιήσεις, εἰδωλοποιχῆ, εἰδωλοποιός, εἰδωλουργικός, dont quelques-uns ont surtout été employés par les philosophes en un sens métaphysique.

**Εἰκαδισταί.** — On appelait εἰκαδισταί ou εἰκάδεις les membres d'une association philosophique qui se réunissaient le vingtième jour (εἰκάς) de chaque mois. Les épicuriens célébraient ainsi par un banquet la mémoire de leur maître.

**Εἰκασμα, Εἰκόνισμα.** — Synonymes d'Εἰκών.

**Εἰκονογράφημα.** — Portrait peint;

dérivé du verbe εἰκονογράφειν, qui d'ailleurs a un sens plus large.

**Εἰκονογραφία.** — Peinture de portraits.

**Εἰκονογράφος.** — Peintre de portraits.

**Εἰκονόμορφος.** — Sculpteur de portraits.

**Εἰκονοποιός.** — Artiste exécutant des portraits peints ou sculptés.

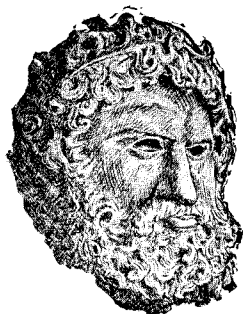
**Εἰκόσσορος ναύς.** — Grande barque à vingt rameurs.

**Εἰκοστή.** — Droit du vingtième (5 pour 100), que les Athéniens substituaient en 413 au tribut (φόρος) précédemment payé par leurs alliés. C'était une sorte de droit de douane perçu sur les importations et sur les exportations.

Cet impôt fut donné à bail à des traitants qu'on appela εἰκοστολόγοι.

**Εἰκοστολόγος, Εἰκοστῶνης.** — Fermiers des impôts qui levaient l'εἰκοστή.

**Εἰκών.** — Désigne tout dessin, toute peinture, toute statue fait à la ressemblance d'un être vivant ou d'un objet, ou même toute imitation plastique d'un objet ou d'un être imaginaire. Dans



un sens plus restreint le mot s'applique à un portrait sculpté ou peint, mais rarement à un portrait de divinité.

**Εἰκὼν ἀντίγραφος.** — Copie d'un portrait. Voy. Ἀπόγραφον.

**Εἰλάρχης.** — Chef d'une troupe de cavaliers appelée εἰλή ou plutôt ἔλη. Cf. ce mot.

**Εἰλή.** — Cf. Ἰλή.

**Εἰλωσ.** — Les Iloles, habitants de la

Laconie et de la Messénie, furent réduits en servage par les Spartiates. Ils cultivaient les terres des vainqueurs et devaient payer à chaque propriétaire une redevance de 70 médimnes de blé, plus 12 pour sa femme, ainsi que du vin et de l'huile. Ils ne pouvaient être vendus, et dépendaient de l'Etat qui seul avait le droit de les affranchir. Les Ilotes furent souvent employés dans les armées lacédémoniennes, surtout comme troupes légères. Fort maltraités par leurs maîtres, ils se révoltèrent souvent, et causèrent de sérieux embarras à Sparte. Mais aussi leur secours fut parfois précieux et récompensé par la liberté.

**Εἶμα.** — Ce mot a désigné d'abord un vêtement en général, puis il a pris le sens de manteau et est devenu synonyme d' ἱμάτιον.

On appelait aussi εἶμα une couverture.

**Εἰρεσία.** — Ce mot indique l'action de ramer, le mouvement des rames; par suite il désigne le banc des rameurs ou les rameurs eux-mêmes, et enfin le chant, la mélodie que ceux-ci faisaient entendre pour ramer en cadence.

**Εἰρεσιώνη.** — Branche d'olivier ou de laurier, entourée de bandelettes de laine rouge ou blanche, à laquelle on attachait les prémices de la récolte des fruits. Le 7 du mois de pyanepsion, une procession accompagnait un enfant (qui devait avoir son père et sa mère), portant un rameau ainsi orné au temple d'Apolon; on chantait des vers qui nous ont été conservés. Ensuite chacun prenait une εἰρεσιώνη chargée de fruits de sa propre récolte et la suspendait à la porte de sa maison où elle restait jusqu'à l'année suivante; on brûlait celle de l'année précédente.

Cette cérémonie était faite pour obtenir de bonnes récoltes; d'autres fois, on y avait recours pour conjurer une famine, une épidémie, ou toute autre calamité.

**Εἶρα.** — Se dit des lieux où on s'assemble pour parler, pour délibérer; par suite, assemblée publique.

**Εἰρήν.** — Nom donné à Sparte aux jeunes gens, depuis leur seizième jusqu'à leur dix-huitième année. Avant seize ans ils étaient appelés σιδεῦναι, et les plus âgés des σιδεῦναι étaient les μελλίρηνες, les futurs irènes. Le plus intelligent des irènes avait une sorte de suprématie sur ses compagnons.

**Εἰρηνάρχης, Εἰρηναρχος.** — Magistrat chargé, à l'époque impériale romaine, d'assurer la police dans une ville ou une contrée. Choisis par le gouverneur lous les ans sur une liste de dix notables élus par leurs concitoyens, les irénarques devaient rechercher les criminels et leur faire subir un premier interrogatoire avant de les envoyer devant le gouverneur lui-même.

**Εἰρηνοδίται.** — Les arbitres de la paix, c'est-à-dire parlementaires. Nom donné aux féciaux romains.

**Εἰρηνοφύλαξ.** — Qui veille au maintien de la paix. Nom donné parfois aux féciaux romains.

**Εἶριον.** — Voy. Ἔριον.

**Εἰρηκή.** — 1<sup>o</sup> Prison; voy. Δεσμωτήριον.

2<sup>o</sup> Partie intime, retirée ou secrète d'une habitation.

**Εἰσαγγελία.** — Procédure criminelle particulière s'appliquant à des cas très variés. On y avait recours :

1<sup>o</sup> Contre ceux qui étaient accusés du crime de haute trahison, d'attentat à la sûreté de l'Etat, de tentative de renversement de la République (εἰσαγγελία ἐπὶ δημοσίοις ἀδικήμασι).

2<sup>o</sup> Contre ceux qui avaient maltraité des enfants mineurs, des filles épicières, des veuves enceintes (εἰσαγγελία ἐπὶ ταῖς κακώσεσιν).

3<sup>o</sup> Contre les arbitres publics ayant commis une injustice, une faute grave dans l'exercice de leurs fonctions (εἰσαγγελία κατὰ τῶν διαιτητῶν). Ceux-ci étaient jugés par le collège des arbitres et pouvaient être destitués; ils avaient droit d'appel aux Hélistes, mais la con-

firmation de la condamnation entraînait l'ἀτιμία.

Voici comment on procédait pour l'εἰσαγγελία : on remettait l'accusation aux Prytanes et le Sénat la déclarait recevable ou non. Dans le premier cas, l'accusé était mis en prison, à moins qu'il ne fournit trois cautions, et encore ne lui permettait-on pas d'en présenter s'il avait trahi ou voulu renverser la République. Après débat contradictoire, le Sénat, par un scrutin secret, acquitte ou condamne; dans le premier cas, l'accusé est immédiatement mis en liberté, dans le second, on revient le lendemain engager un nouveau débat contradictoire sur la peine à appliquer. Le vote alors a lieu à mains levées; mais, pour l'application de la peine, le Sénat, qui ne pouvait condamner à plus de 500 drachmes d'amende, renvoyait souvent devant les Héliastes.

Parfois on portait l'affaire devant le peuple qui décidait de la recevabilité de l'accusation, puis renvoyait l'affaire soit au Sénat, soit aux Héliastes, ou la jugeait lui-même, après avis du Sénat. Dans ce dernier cas, il fallait que 6.000 citoyens au moins fussent présents, et l'on votait par tribu, au moyen de deux urnes et de cailloux, comme à l'Héliée.

Si l'assemblée du peuple renvoyait l'affaire aux Héliastes, elle nommait des συνήγοροι, chargés, avec l'accusateur, de soutenir l'accusation. Pour un procès de ce genre, on réunissait deux, trois sections d'Héliastes et même plus.

Jusque vers le milieu du iv<sup>e</sup> siècle, l'accusateur (contrairement à ce qui avait lieu pour les γραφαί) était sûr de l'impunité en cas d'insuccès; mais, vers cette époque, une loi lui infligea une amende de 1.000 drachmes s'il n'obtenait pas un cinquième des suffrages.

**Εἰσαγωγή.** — Introduction d'une instance judiciaire. C'était ordinairement un magistrat du tribunal auquel ressortissait l'affaire qui était chargé de cette introduction. Dans certains cas, les archontes saisissaient d'un procès le tribunal compétent.

**Εἰς ἐμφανῶν κατάστασιν δίκη.** — Action privée accordée pour rendre possible ou pour faciliter l'exercice d'un droit ou d'une action subordonnés, en totalité ou pour partie, à la représentation ou à la non représentation de la chose dont le demandeur exige l'ἐμφανεία.

**Εἰσιτήρια.** — Cérémonie solennelle qui avait lieu à la nouvelle lune du mois Hécatombéon, quand le Sénat entrait en fonctions. Tous les magistrats y assistaient, les Prytanes présidaient. On offrait un sacrifice, suivi d'un repas; puis il y avait des libations et des prières pour le bien du peuple et de la cité.

Des cérémonies analogues se célébraient parfois dans des circonstances extraordinaires, par exemple au début d'une ambassade importante : le Sénat et les citoyens chargés de la mission célébraient les εἰσιτήρια.

**Εἰσοδος.** — 1<sup>o</sup> L'entrée du chœur, dans une pièce grecque, et le chant que font entendre les choreutes à leur entrée, après le prologue.

2<sup>o</sup> Introduction d'une action en justice.

**Εἰσοπτής, Εἰσοπτρον.** — Voy. Ἔνοπτρον.

**Εἰσφορά.** — Impôt extraordinaire, levé sur le capital, destiné à subvenir aux frais de la guerre. Il a été en usage en beaucoup de cités grecques, et particulièrement à Athènes.

Cet impôt n'a commencé à être perçu que pendant la guerre du Péloponèse; il ne fut jamais régulier ni annuel; pour en autoriser la levée, il fallait, au v<sup>e</sup> siècle du moins, une autorisation spéciale du peuple. L'εἰσφορά est obligatoire, on peut avoir à s'en acquitter en même temps que d'une liturgie, et personne n'en est exempt. Les citoyens des trois premières classes payaient l'εἰσφορά en proportion de leur fortune, et l'Etat la percevait directement par ses agents.

Mais en 378-77, sous l'archontat de Nausinicos, des modifications furent apportées : on divisa les contribuables en

συμμορίαι dont chacune représente à peu près la même portion de la fortune publique. Chacun déclare sa fortune, et, de temps en temps, on fait une révision (ἀνασύνταξις), nécessitée par les variations de la fortune publique, pour rétablir l'égalité entre les symmories. Ce sont les Stratèges qui président à toute cette organisation et sont même à la tête des tribunaux pour juger tout ce qui a rapport à l'εἰσφορά; ils fixent le montant de la contribution de chaque symmorie. A la tête de chaque symmorie est un chef (ἡγεμών), le plus riche, qui conserve la liste des membres.

L'impôt continua à être perçu par l'Etat jusque vers 362-61; alors les trois cents plus riches citoyens formèrent une symmorie à part; ils durent avancer la totalité de la taxe (προεισφορά), et recueillir eux-mêmes les contributions des autres symmories, ce qui n'alla pas toujours sans quelques abus et quelques résistances. Ils avaient d'ailleurs des garanties légales.

Les descendants mêmes d'Harmodius et d'Aristogiton devaient payer l'εἰσφορά. Les biens et non les personnes répondaient pour ceux qui ne payaient pas; cependant cette règle ne fut pas toujours observée, surtout envers les métèques.

**Ἐκατομβαίων.** — Mois du calendrier athénien, correspondant à la fin de juillet et au commencement d'août; c'était le mois des hécatombes, pendant lequel on célébrait les grandes Panathénées. Il comptait 30 jours.

**Ἐκατόμβη.** — Hécatombe, c'est-à-dire sacrifice de cent bœufs. On n'immolait un tel nombre d'animaux que dans les grandes solennités. Aussi le mot ἔκατόμβη est-il devenu synonyme de grand sacrifice public, quels que fussent les animaux sacrifiés et leur nombre.

**Ἐκατόμπεδος [ῶ] νόος** ou [τὸ] **Ἐκατόμπεδον.** — Désigne le Parthénon bâti par Ictinus et Phidias, au temps de Périclès, parce qu'une partie importante de l'édifice — on ne sait au juste

laquelle — mesurait cent pieds de long ou de large.

**Ἐκατομφονία [τὰ].** — Sacrifice offert pour cent ennemis tués.

**Ἐκατονταετηρίς.** — Période de cent ans. Cette division du temps n'avait aucune importance pour les Grecs, qui comptaient par olympiades et non par siècles.

**Ἐκατοντάρχης.** — Chef de cent hommes. Nom que les Grecs donnèrent aux centurions romains.

**Ἐκατοστή.** — Droit d'un centième perçu sur les marchandises vendues au marché, ainsi que dans les ventes publiques, au profit de l'Etat.

**Ἐκατοστός.** — Groupe de cent hommes commandés par un officier subalterne. Cette division existait dans l'armée grecque et répondait à la centurie romaine.

**Ἐκατήρια [τὰ].** — Sacrifice offert pour un heureux débarquement.

**Ἐκβολή.** — 1° Tout mouvement, tout acte qui contribue à rejeter quelque chose, par exemple : exposition d'un enfant que l'on rejette de la famille.

2° Passage, sortie, par où s'échappe ce que l'on repousse ou rejette.

3° Le pluriel, αἱ ἐκβολαί, désigne les résidus, les matières étrangères que sépare du métal l'opération de la fonte.

**Ἐγλυμμα, Ἐγλύφειν.** — Voy. Γλυπτική.

**Ἐγγονος.** — Enfant, fils ou fille, et par une très grande extension du mot, tous les descendants, à quelque génération qu'ils appartiennent, toute la postérité d'un même père.

**Ἐδημία.** — Ce mot signifie voyage hors de son pays, il désigne non seulement le voyage volontaire, mais aussi le voyage forcé, l'exil, une des peines le plus fréquemment employées dans l'antiquité; souvent même avant le prononcé du jugement le coupable s'exilait lui-même pour éviter une peine plus sévère.

Le bannissement était perpétuel et entraînait la confiscation des biens. Le



banni qui rentrait dans le pays était mis à mort.

**Ἐκδικιος.** — 1<sup>o</sup> Juge investi de fonctions temporaires dans des circonstances extraordinaires.

2<sup>o</sup> Magistrat de certaines villes grecques sous la domination romaine; il représentait la cité auprès du pouvoir central, et se chargeait surtout de poursuivre les débiteurs de la ville.

**Ἐκδοχετον.** — Citerne, réservoir artificiel creusé dans le rocher ou construit en maçonnerie dans la terre pour recevoir l'eau des pluies. Il y en avait beaucoup en Grèce.

**Ἐπεχειρία.** — Trêve imposée aux Grecs quelques jours avant le commencement d'une grande fête, et qui durait plusieurs jours après que cette fête était finie, pour permettre à tous ceux qui y avaient assisté de se retirer en sécurité.

**Ἐπθεμα.** — Tableau apposé dans les rues pour attirer l'attention des passants; affiche.

**Ἐπθεσις.** — Exposition d'un nouveau né. Quand un enfant était né, on le déposait aux pieds du père; si celui-ci l'élevait dans ses bras, c'est qu'il le reconnaissait comme sien et voulait le conserver. Si non, il le laissait à terre et l'enfant était exposé dans un pot en terre (*χύτρα*). On trouve de ces expositions jusque dans les légendes des dieux et des héros. Ordinairement, on mettait sur l'enfant quelque signe distinctif, des jouets, etc. (*σπάργαννα*) qui pussent le faire reconnaître plus tard si ses parents le recherchaient.

Les enfants abandonnés étaient parfois recueillis par des personnes dont le mariage était stérile, ou par des gens qui se procuraient ainsi des esclaves à bon compte.

**Ἐπθυσία, Ἐπθυσις.** — Sacrifice expiatoire.

**Ἐπκαϊδεκήρης** [ναῦς]. — Navire à seize rangs de rames construit pour la flotte de Démétrius Poliorcète.

**Ἐκκλησία.** — Assemblée du peuple dans les cités démocratiques. Celle

d'Athènes servit de modèle aux autres.

A droit d'assister à l'assemblée tout citoyen, fils légitime de parents athéniens, inscrit sur le registre de la phratrie, majeur, c'est-à-dire inscrit sur les registres du *dème* et de l'*ἐκκλησία*, à la seule condition de n'avoir pas encouru la perte de ses droits civiques (*ἀτιμία*). Quiconque, étranger ou esclave, n'ayant pas le droit d'y assister, s'est introduit dans l'assemblée, est passible de poursuites criminelles (*γραφὴ ξενίας*).

Mais le commerce, la culture, le besoin de gagner sa vie empêchaient bien des citoyens d'assister aux assemblées; aussi, après la chute des Trente, au début du 1<sup>er</sup> siècle, on établit une solde, *μισθὸς ἐκκλησιαστικός*; elle était d'abord d'une obole, puis fut portée à trois. Il y avait une somme fixée d'avance et représentée par un nombre déterminé de jetons (*σύμβολα*) que distribuaient trois prytanes: les premiers arrivés seuls en obtenaient.

L'assemblée se réunit d'abord sur l'Agora; elle continua à y siéger dans les cas où il fallait au moins 6.000 votants (par exemple pour l'ostracisme, certains cas d'*ἐπισφορά*, etc.); en temps ordinaire, elle se tenait sur le Pnyx, place plus étroite située près de l'Agora. Vers le milieu du 1<sup>er</sup> siècle, la coutume s'établit de tenir les assemblées au théâtre de Dionysos, et, dès l'époque de Démétrius, on ne va au Pnyx que pour élire les magistrats. Il y eut aussi des assemblées au Pirée, surtout pour traiter des questions d'armement maritime.

Il y avait régulièrement une assemblée par prytanie (*κυρία ἐκκλησία*); il en fallut de supplémentaires, et l'on en eut deux, trois et même quatre par prytanie, sans compter les réunions extraordinaires pour les cas urgents (*σύγκλητος ἐκκλησία*). Il n'y avait point de date fixe, sauf le 11 hécatombéion et le 21 hélaphébolion.

En général, dans l'*ἐκκλησία κυρία*, on s'occupait des comptes des magistrats,

des choses du gouvernement, des accusations d'ἔισαγγελία; dans la seconde assemblée, on autorisait les procès pour rendre les droits civiques aux ἄτιμοι et on s'occupait des débiteurs de l'Etat; la troisième était consacrée à la politique extérieure, aux audiences d'ambassadeurs; la quatrième était pour les affaires religieuses. Ce programme ne variait pas, les affaires étaient renvoyées non à la séance suivante, mais à l'assemblée chargée spécialement de s'en occuper à la prytanie suivante, sauf exception.

Les Prytanes font l'ordre du jour (πρόγραμμα), qu'ils affichent quatre jours avant la réunion; puis le peuple est convoqué. La séance commence de bonne heure, et, les citoyens ne se pressant pas, on barre avec des claies les rues donnant sur l'Agora, sauf celle qui conduit au Pnyx, et les archers scythes tenant des cordes enduites de minium poussent les retardataires vers l'assemblée.

Les Prytanes présidèrent d'abord; ils furent remplacés par neuf sénateurs (πρόεδροι), un de chaque tribu, celle qui exerçait la prytanie étant exclue du tirage au sort; l'un des neuf, tiré aussi au sort, était le président (ἐπιστάτης). Quand il y avait des élections, et pour l'ostracisme, les assemblées étaient présidées par les Archontes. Il y avait aussi un héraut pour faire les communications au peuple et un secrétaire (γραμματεὺς τῆς πόλεως) qui lisait les pièces officielles. Six lexiarques, auxquels on adjoignit ensuite trente συλλογεῖς, tous citoyens, étaient chargés de maintenir l'ordre.

On ouvrait la séance en sacrifiant un porc, avec le sang duquel on traçait un cercle autour des assistants; puis le secrétaire et le héraut disaient la prière, avec des imprécations contre quiconque chercherait à tromper le peuple. En cas de mauvais présage, l'assemblée était dissoute. On commence par lire les propositions soumises au Sénat et que celui-ci a approuvées, on vote par mains levées leur adoption ou leur rejet. Dans le premier

cas, le héraut demande : Qui veut parler? Primitivement, il s'adressait d'abord aux hommes âgés de plus de cinquante ans, ensuite aux autres, mais on cessa bientôt de faire cette distinction. Ceux qui ne pouvaient exercer une magistrature ou qui étaient sous le coup d'une accusation pouvant entraîner l'atimie n'avaient pas le droit de prendre la parole. Les orateurs étaient d'ailleurs peu nombreux et tous les jours les mêmes; ils montaient à la tribune couronnés de myrte. Ensuite, les discours finis, on passait au vote, sauf le cas très rare où l'on retirait la proposition comme illégale. Les promoteurs risquaient, dans ce cas, des poursuites et, en cas de condamnation, une forte amende. Le vote avait lieu à mains levées, ou parfois au scrutin secret au moyen de deux urnes.

L'assemblée élisait les magistrats ordinaires et extraordinaires; elle pouvait les destituer et les renvoyer devant un tribunal; elle avait droit de paix et de guerre, réglait les questions militaires dans tous les détails : nombre d'hommes, de vaisseaux, etc.; elle recevait les ambassadeurs, faisait les traités, vérifiait et approuvait toute l'administration financière.

La première assemblée de chaque année décidait s'il y avait lieu de réviser les lois et renvoyait aux Nomothètes, après avis du Sénat, tout projet de loi nouveau.

Dans certains cas, l'assemblée jouait le rôle de tribunal, par exemple pour l'ἔισαγγελία (cf. ce mot) et l'ostracisme. Enfin elle donnait ou ôtait le titre et les droits de citoyen (πολιτεία).

**Ἐκκλησιαστής.** — 1<sup>o</sup> Celui qui assiste à une réunion de l'ἐκκλησία.

2<sup>o</sup> Celui qui prend la parole à l'ἐκκλησία. Voy. Ἐκκλησία.

**Ἐκκλητιον δικαστήριον.** — Tribunal d'appel, à l'époque impériale; l'expression ἐκκλητιος δίκη, à la même époque, signifie une cause venant en appel au tribunal ἐκκλητιον.

**Ἐκκλητος.** — Celui qui est choisi

pour juger une cause en appel, et généralement quiconque est désigné pour étudier en dernier ressort une affaire. Se dit aussi d'un procès dans lequel on peut faire appel.

**Ἐκκλητος πόλις.** — Ville maîtresse où sont jugées certaines affaires litigieuses des villes soumises ou alliées. Ainsi, dans les ligues maritimes formées par Athènes, cette cité était ἔκκλητος, en ce sens que tous les procès ou délits qui avaient rapport à la fédération et quelques affaires particulières étaient du ressort des Héliastes. Ces procès étaient appelés ἐφέσιμοι δίκαι. Le mot ἔκκλητος pouvait aussi s'appliquer aux affaires elles-mêmes.

**Ἐκκολάπτειν.** — Voy. Κολάπτειν.

**Ἐκκρούειν.** — Exprime le travail du métal modelé au marteau, du métal *re-poussé*.

**Ἐκκύκλημα.** — Plateforme basse, montée sur roues, qu'on pouvait faire avancer des coulisses sur le proscenium en ouvrant une des portes du fond. Il y avait place pour trois ou quatre personnes. On roulait l'ἐκκύκλημα sur la scène pour montrer ce qui s'était passé dans l'intérieur du palais, par exemple pour exposer aux yeux du public le corps d'un personnage assassiné à l'intérieur.

**Ἐκκυκλον.** — Voy. Ἐγκυκλον.

**Ἐκλάκτισμα.** — Exercice de danse qui consiste à lancer les talons en haut, soit en arrière, soit sur le côté. Cette danse rapide et sautillante était particulière aux femmes, et avait du rapport avec la danse très légère appelée Φρυγίαιον.

**Ἐκλειψις.** — 1° Abandon, désertion. La désertion d'un soldat avant la bataille était un des plus grands crimes pour les anciens, ils le punissaient de la peine de mort.

2° Ce mot désigne aussi l'éclipse de soleil ou de lune.

**Ἐκλογεύς.** — Receveur pris dans la première classe des citoyens athéniens pour faire rentrer les tributs en retard

des alliés. Les ἐκλογεῖς allaient chercher l'argent sur des vaisseaux dits ἀργυρολόγοι, et ils étaient accompagnés d'un ou de plusieurs stratèges.

**Ἐκλογή.** — 1° Les grammairiens alexandrins firent des ἐκλογαί, c'est-à-dire des choix de pièces de divers auteurs; l'un des principaux, les ἐκλογαί ou pièces choisies de Théocrite, nous est parvenu, et comme dans ce recueil les pièces bucoliques ou pastorales étaient les plus nombreuses, le mot églogue a pris le sens particulier de poésie pastorale qu'il a gardé chez les modernes.

2° Perception des impôts par l'ἐκλογεύς.

**Ἐκμαγεῖον, Ἐκμοκτρον.** — 1° Signifient à la fois toute matière molle, argile, cire, etc., propre à prendre une empreinte, et l'empreinte, le moulage d'un objet.

2° Ἐκμαγεῖον est aussi un mouchoir et un linge servant à essuyer.

**Ἐκμαρτυρία.** — 1° Témoignage en justice d'un absent.

2° Rapport fait en justice du témoignage d'un absent.

**Ἐκνευσις.** — Mouvement des danseurs de pyrrhique, qui consistait à pencher la tête ou le corps, à écarter habilement un membre pour le dérober à l'ennemi.

**Ἐκπερισπασμός.** — Voy. Ἄναστροφή.

**Ἐκπλεθρίζειν.** — Signifie parcourir à la course un plèthre (la sixième partie d'un stade) en avant et en arrière sans tourner le corps.

**Ἐκπραξίς.** — Action de faire payer une dette, et surtout un impôt; le mot a pris souvent le sens péjoratif d'exaction.

**Ἐκπύρωσις.** — Sorte de danse très vive, si l'on en juge par le sens du mot qui est incendie, embrasement.

**Ἐκπωμα.** — Vase, coupe servant à boire et, par suite, nom générique donné à la partie du mobilier d'une maison constituée par tous les vases et récipients.

**Ἐκπωμα γραμματικόν.** — Verre

ou vase à boire sur lequel on gravait un alphabet ou des syllabes, afin de donner aux enfants une leçon toujours présente et de leur faire entrer les lettres dans la mémoire.

**Ἐκπωμάτιον.** — Diminutif de Ἐκπώμα.

**Ἐκταξίς.** — Mise en ordre de bataille d'une armée. L'armée grecque se composait surtout d'infanterie. Les hoplites formaient le centre et les deux ailes, ils se rangeaient ordinairement sur huit files (la phalange macédonienne en avait seize); aux deux ailes se plaçaient la cavalerie et les troupes légères.

**Ἐκτασίς.** — Terme de grammaire signifiant l'allongement d'une syllabe brève.

**Ἐκτεύς.** — Mesure attique servant pour les denrées sèches. L'hecteus vaut un sixième de médimne, soit environ 8 litres 754. A l'époque gréco-romaine, le mot traduit le latin *modius*.

**Ἐκτη.** — Pièce d'or pesant deux oboles d'argent et ayant la valeur d'un sixième de statère.

**Ἐκτῆ-κειν.** — V. Τῆκειν.

**Ἐκτημόριοι** ou **Ἐκτῆμοροι.** — Fermiers qui, avant les réformes de Dracon, cultivaient les terres des nobles, auxquels ils donnaient les cinq sixièmes de la récolte.

**Ἐκτομάς.** — Guichet percé dans une porte de fortification, de grandeur suffisante pour laisser passer un homme au besoin; poterne.

**Ἐκτραχηλίσειν.** — Voy. Τραχηλίσειν.

**Ἐκτριμμα.** — Serviette dont les esclaves s'essuyaient les mains lorsqu'ils servaient à table.

**Ἐκτροπή.** — Auberge. Cf. Πανδοκείον et Καπηλεῖον.

**Ἐκτυπον, Ἐκτύωμα.** — Quelques critiques d'art veulent que ce mot désigne le *bas relief* opposé au haut relief, *πρόστυπον*. Mais il est plus probable qu'il signifie simplement une copie modelée ou moulée d'une œuvre sculptée.

**Ἐκτωρ.** — Cheville de bois ou de fer servant à fixer le joug au timon d'un char, et à laquelle s'accrochaient les courroies destinées à lier les animaux au joug et au limon.

**Ἐκφορά.** — Cérémonie funèbre qui avait lieu après l'exposition; c'était le transport du cadavre de la maison mortuaire au tombeau. Après avoir offert aux dieux des libations, avant le lever du soleil, le lit où reposait le mort était porté soit à bras, soit sur un char à quatre roues. Le cortège se composait des parents, des amis, de joueurs de flûte.

**Ἐλαία.** — Olivier. La culture de l'olivier n'est pas très ancienne en Grèce.

A Athènes, il y avait une catégorie particulière d'oliviers, les *μορταί ἐλαταί* ou *μορταί* que l'on prétendait venir de l'olivier sacré d'Athéna. Leur huile servait comme prix dans certains concours, et les détruire était un crime puni du bannissement et de l'amende. L'Aréopage, qui était chargé de leur entretien et de leur surveillance, envoyait tous les



mois des épimélètes les visiter, et tous

les ans des *ἐπιγνώμονες*. Quand on avait coupé une *μορίζ*, le tronc était préservé par une barrière.

**Ἐλαιοθέσιον.** — Pièce réservée dans les palestres à ceux qui devaient s'oindre le corps d'huile avant de se livrer aux exercices de gymnastique.

**Ἐλαίον.** — Huile d'olive. Il y avait une assez grande quantité de procédés de fabrication de l'huile, selon la qualité qu'on voulait obtenir. L'opération principale consistait à presser les olives. Suivant qu'on les pressait plus ou moins, on obtenait de l'huile de première, de seconde ou de troisième qualité. Suivant que les olives étaient plus ou moins mûres, on obtenait l'*ἔλαιον ὑμφάκινον* ou *ὠμοτριβές*, particulièrement estimé, ou l'*ἔλαιον κοινόν*. D'ordinaire on ajoutait simplement du sel au suc des olives, mais quelquefois aussi du moût, du vinaigre, du miel, du fenouil, etc. Les usages de l'huile étaient très variés; elle servait à la préparation des aliments, à brûler dans les lampes, à oindre le corps pour les exercices gymnastiques, etc., etc.

**Ἐλαιοτρόπιον.** — Moulin à olives, pour faire de l'huile, plutôt que vase pour contenir l'huile.

**Ἐλαιουργεῖον.** — A la fois le bâtiment où se trouvait un pressoir d'huile et le pressoir lui-même.

**Ἐλαιοχριστία.** — Onction d'huile par laquelle les athlètes et les gymnastes se préparaient à leurs exercices, et qui servait à la fois pour assouplir les muscles et les articulations, et pour rendre la peau glissante.

**Ἐλάνη.** — Mot général pour désigner une torche, sans indication de la matière dont elle était faite. Peut-être une signification plus précise est-elle : torche faite de roseaux liés (*ἡ τῶν καλύμων δέσμη*).

**Ἐλασμα.** — 1° Tout objet de métal, or, argent, fer, plomb, travaillé au marteau de façon à être étendu en lamelles. Le mot s'appliquait quelquefois au bois.

2° Dans la basse grécité *ἔλασμα* signifie un miroir de métal.

**Ἐλασμάτιον.** — Voy. *Ἐλασμα* 1.

**Ἐλασμάτων.** — Voy. *Ἐλασμα* 2.

**Ἐλασμός.** — Voy. *Ἐλασμα* 1.

**Ἐλάτη.** — Le sapin. Le bois était fort employé pour tous les travaux de constructions terrestres et navales et de menuiserie. La carène des navires, les mâts, les vergues, les rames même étaient souvent en sapin; les balcons des maisons en particulier, et les portes étaient du même bois. On en faisait des ponts, des voitures, différents ustensiles, comme les presses d'huile. Du cœur de sapin se servaient les tourneurs, les peintres pour leurs tableaux; on en fabriquait des tablettes pour écrire, des hastes de lances, etc. Le mot, par suite, a servi à désigner des objets en bois de pin, comme une barque, une rame, un javelot.

**Ἐλατήρ.** — 1° Tout homme, tout objet qui conduit ou pousse quelqu'un ou quelque chose, et particulièrement baguette destinée à frapper et à conduire le cerceau. Il se terminait par un crochet. D'ordinaire la baguette était en fer, et le crochet en bois.

2° Espèce de gâteau auquel, en pétrissant la pâte, on donnait une forme allongée.

**Ἐλαύνειν.** — Battre un lingot de métal pour l'aplatir, et aussi le façonner au marteau pour lui donner une forme ou une ornementation spéciale, par exemple pour en faire une arme ou un bouclier.

*Ἐλαύνειν τροχόν* se dit particulièrement du polier qui fait tourner son tour en le poussant avec le pied.

**Ἐλαφηβολιών.** — Neuvième mois de l'année attique, répondant à mars-avril de notre calendrier. Il comptait trente jours; son nom venait de ce que c'était là une époque favorable à la chasse.

**Ἐλέατρος.** — Sorte de maître d'hôtel chargé de convoquer les invités d'un roi ou d'un grand.

**Ἐλεγεῖα, Ἐλεγεῖον** [*μέτρον*],

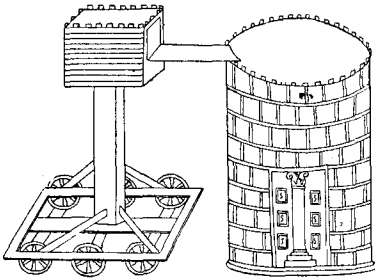
**Ἐλεγός.** — Chant de deuil, et, d'une manière générale, tout poème écrit dans le mètre élégiaque. L'*ἔλεγειον μέτρον* était le nom donné au distique élégiaque, composé d'un hexamètre et d'un pentamètre.

**Ἐλεός, Ἐλεόν.** — 1<sup>o</sup> Plateau en bois avec un rebord assez large.

2<sup>o</sup> Sorte de table placée dans l'orchestre sur laquelle montait primitivement le choryphée quand il engageait un dialogue avec l'acteur.

3<sup>o</sup> Grande table avec rebord.

**Ἐλέπολις.** — Machine de siège inventée en 306 avant J.-C. par Démétrius Poliorcète, au siège de Salamis en Chypre. C'était une tour s'élevant jusqu'à



la hauteur des remparts et portée par une plateforme garnie de roues. Le haut de la tour était blindé sur trois côtés et renfermait une petite garnison qui pouvait se précipiter sur les remparts de la ville ennemie au moyen d'un pont-levis.

**Ἐλευθέρα ἀγορά.** — Place publique où se réunissaient les assemblées délibérantes et où s'élevaient les édifices occupés par les magistrats dans diverses cités grecques. Cf. Ἄγορά.

**Ἐλευθέρια.** — Fêtes que célébraient soit des cités, soit des particuliers, en commémoration d'une délivrance. La plus célèbre fut celle qu'institua Aristide après les guerres médiques et qui avait lieu sur l'agora de Platées. On offrait un sacrifice sur l'autel de Zeus Ἐλευθέριος, puis l'archonte, suivi solennellement des députés de toute la Grèce, allait offrir

aux morts de la bataille de Platées des libations et lavait leur tombeau.

**Ἐλευθερολάκωνες.** — Confédération des cités maritimes de la Laconie, que les Romains avaient soustraites à la domination de Sparte, en 195, pour les placer sous la protection des Achéens.

**Ἐλευθέρωσις.** — Affranchissement. Un esclave pouvait être affranchi personnellement par l'État pour service exceptionnel, et son maître recevait une indemnité, ou bien il payait à son maître le prix de sa liberté. Dans ce dernier cas, il arrivait souvent que l'esclave remettait l'argent aux prêtres d'une divinité qui le rachetaient au nom du dieu et devaient veiller à ce qu'il conservât ses nouveaux droits. Parfois aussi un maître affranchissait par testament un esclave, sous réserve de certaines conditions.

L'affranchi, à Athènes, était assimilé au métèque, il devait un impôt personnel, ne pouvait posséder de sol et était astreint à certains devoirs envers son ancien maître devenu son patron. S'il manquait à ces devoirs, il pouvait être remis en esclavage.

**Ἐλεφαντάρχης.** — Chef d'une troupe de seize éléphants de guerre.

**Ἐλεφάντινον.** — Couleur noire, inventée, dit-on, par Apelles, et tirée de l'ivoire brûlé (noir d'ivoire).

**Ἐλεφαντιστής.** — 1<sup>o</sup> Conducteur d'éléphant, cornac.

2<sup>o</sup> Bouclier revêtu de peau d'éléphant, en usage chez les peuples d'Afrique, et fort résistant aux traits.

**Ἐλεφαντόδετος, Ἐλεφαντοκόλλητος.** — Se dit des objets incrustés d'ivoire ou ayant des ornements d'ivoire en relief.

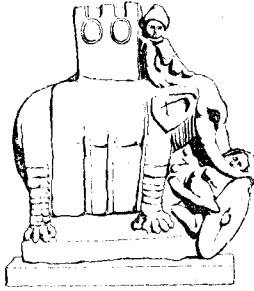
**Ἐλεφαντόκωπος.** — Se dit d'un objet qui a une poignée ou un manche d'ivoire, par exemple une épée, un fouet.

**Ἐλεφαντομαχία.** — Combat d'éléphants. C'est surtout à l'époque romaine, dans les cirques, que l'on vit ces combats de bêtes sauvages, soit d'éléphants entré eux, soit d'éléphants avec des animaux

d'espèce différente, comme les rhinocéros, etc.

**Ἐλέφας.** — 1<sup>o</sup> Éléphant. Cet animal ne fut guère connu des Grecs que lors des expéditions

d'Alexandre. Les successeurs de celui-ci s'en servirent à la guerre; mais jamais les Grecs ne



leur accordèrent autant d'importance que les peuples orientaux ou les Carthaginois dans la bataille.

2<sup>o</sup> Ivoire. Dès l'époque d'Homère, l'ivoire était connu et recherché; on s'en servait alors pour orner les portes, les meubles, les murs même. L'usage des incrustations d'ivoire sur des meubles, coffrets, sièges, etc., s'est continué à l'époque classique; on eut aussi des tablettes à écrire (diptyques, triptyques, etc.), soit entièrement en ivoire, soit avec la couverture seulement faite de cette matière. Les anciens, et particulièrement les Grecs, ont beaucoup employé l'ivoire dans l'ornementation des meubles et aussi pour les célèbres statues chrysléphantes, dont les plus célèbres sont l'Athéna Parthénos et le Zeus d'Olympie, œuvres de Phidias. On employait l'ivoire pour représenter les parties nues, tandis que les vêtements et autres accessoires étaient en or ou plus rarement en bronze. Le tout était monté sur une charpente en bois, complètement dissimulée sous les matières précieuses.

Homère place aux Enfers une porte plaquée de lames d'ivoire par où s'échappent les songes vains et trompeurs.

3<sup>o</sup> Espèce de vase, décrit comme un rhyton à deux trous, d'assez grande contenance.

4<sup>o</sup> Pierre précieuse (ἐλέφας ὁ ὄρυκτός), mêlée de blanc et de noir.

**Ἐλικοειδόν.** — Genre d'écriture usité dans les inscriptions anciennes; ainsi que le montre la figure ci-contre,

les lignes traçaient une sorte de spirale (ἐλικός).

**Ἐλικός.** — Les ἐλικοί sont les volutes, au nombre de quatre, qui terminent la colonne dans l'ordre corinthien; elles se replient sur les angles de l'abaque. Voy. Ἐπίκρανον.

**Ἐλικτήρ.** — Se dit d'un objet enroulé, comme une boucle de cheveux, ou une boucle d'oreille (Cf. Ἐλλόβιον), un collier, un bracelet, etc.

**Ἐλικών [ὀ].** — Sorte de lyre à neuf cordes, ou bien à quatre; dans ce dernier cas, l'instrument avait la forme carrée.

**Ἐλιξ.** — Toute spirale et tout objet en forme de spirale; en particulier :

1<sup>o</sup> Volute qui termine la colonne dans les ordres ionique et corinthien;

2<sup>o</sup> Bracelet en spirale qu'on trouve déjà mentionné dans Homère. D'après certains commentateurs, ornement en forme de spirale que l'on mettait comme broche ou épingle de cou;

3<sup>o</sup> Boucle d'oreille;

4<sup>o</sup> Boucle de cheveux en forme de tire-bouchon.

**Ἐλικθρον.** — Timon de la charrue, synonyme de ἱστοβοεὺς.

**Ἑλλανοδίκαι, Ἑλλανοδικαίων.**

— 1<sup>o</sup> Les Hellanodices étaient des magistrats éléens qui préparaient et présidaient les jeux olympiques. Ils étaient généralement au nombre de neuf, divisés en trois commissions, l'une pour les courses de chevaux, la seconde pour le pentathlon, la troisième pour les autres concours. Ils

surveillaient l'organisation des jeux, les engagements des concurrents, avaient la police des assemblées, décernaient les prix. Ils pouvaient punir de peines sévères toute contravention aux règlements, toute tentative de corruption, et exclure des jeux non seulement un athlète ou un propriétaire de chevaux, mais tous les habitants d'une ville dont un citoyen avait encouru leurs rigueurs.

Les Hellanodices habitaient pendant dix mois avant les jeux un édifice à leur usage l' *Ἑλλανοδικαίων*.

2<sup>o</sup> Juges de cour martiale dans les armées spartiates, chargés surtout de juger les soldats appartenant aux troupes alliées.

*Ἑλλέβορος* [ό]. — Plante médicinale. Celle d'Anticyre était particulièrement renommée; on l'employait pour purger et pour faire éternuer et vomir.

*Ἑλλεδανός*. — Lien, particulièrement pour faire tenir les gerbes.

*Ἑλληνοταμία*, *Ἑλληνοταμίας*. — Les Hellénotames étaient des magistrats athéniens chargés d'administrer le Trésor fédéral. Leur fonction était appelée *ἑλληνοταμία*. Ils furent institués en 477, lors de l'organisation de la confédération maritime qui avait à sa tête Athènes.

Ils étaient nommés pour un an, au nombre de dix et avaient chacun un assesseur. Ils recevaient les tributs des alliés, en versaient un soixantième au Trésor d'Athéna Polias, et employaient le reste soit pour les besoins de la confédération, soit pour les constructions et les fêtes athéniennes.

Les Hellénotames disparurent avec le premier empire maritime d'Athènes (404) et ne furent pas rétablis dans le second.

*Ἑλλιμένιον*, *Ἑλλιμενιστής*. — L'*ἑλλιμένιον* était un droit de mouillage dans un port, et les *ἑλλιμενισταί* étaient chargés de le percevoir. Ce droit devait varier suivant les villes et la nature des vaisseaux et de leur chargement.

*Ἑλλόδιον*. — Boucle d'oreille. Λο-

ός signifie le lobe de l'oreille. Voy. *Ἐνώτιον*.

*Ἑλλύχτιον*. — Mèche d'une chandelle ou d'une lampe à huile. Ces mèches étaient ordinairement faites de la moelle d'un roseau ou des fibres grossières du lin ou du papyrus.

*Ἑλυμα*. — Pièce constituante de la charrue grecque, celle où s'attachait le soc. Voy. *Ἄροτρον*.

*Ἑλυμος*. — 1<sup>o</sup> Le millet. Celui d'Italie servait quelquefois à faire du pain. La farine de millet, cuite avec du lait, formait un plat pour les pauvres gens.

2<sup>o</sup> Flûte phrygienne; le nom vient peut-être de ce que, primitivement, elle était fabriquée avec des tiges de millet. Elle avait probablement une forme recourbée (*tibia curva*).

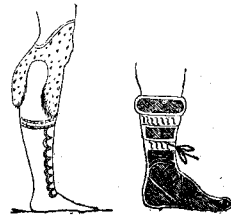
*Ἑλυτρον*. — 1<sup>o</sup> Fourreau d'épée en bois, en métal ou en cuir.

2<sup>o</sup> Réservoir d'eau, citerne.

*Ἑμβάδιον* (dimin.), *Ἑμβάς* [ή ou ό]. — Le mot a un sens très général, celui de chaussure. Plus particulièrement il s'applique :

1<sup>o</sup> A une sorte de bottine ou de demi-botte souple, fendue et lacée par devant, et ayant, au sommet de la tige, un retroussis retombant, à bords ronds ou découpés. Les variantes de forme, de dimensions, de richesse, sont très nombreuses.

2<sup>o</sup> A une chaussure de théâtre. Il est difficile de distinguer très sûrement si les *ἑμβάδες* étaient réservés aux acteurs tragiques ou comiques, mais il y a des raisons solides pour les attribuer à ces derniers et, parmi eux, surtout à ceux qui jouaient les rôles secondaires, messagers, esclaves, etc. Les semelles en étaient assez basses, par opposition aux semelles des colthurnes.





**Ἐμβασις.** — 1<sup>o</sup> Synonyme de Ἀσάμινθος, sorte de baignoire en bois ou toute autre matière.

2<sup>o</sup> Dans la législation athénienne, prise de possession d'une propriété, par exemple quand un fils entrant en possession d'un champ dont héritait de son père (ἐμβατεύειν εἰς τὰ πατρῷα). On appelait aussi ce droit ἐμβατεία, et il était conféré aux fils, légitimes ou adoptifs, ainsi qu'à toute la descendance mâle.

**Ἐμβατήριον.** — 1<sup>o</sup> Chant mêlé de danses et de marches rythmées que les jeunes Arcadiens exécutaient tous les ans au théâtre. C'était une cérémonie dont l'État faisait les frais.

2<sup>o</sup> Air de marche militaire; il en existait dans beaucoup de cités. Ceux de Tyrée à Sparte sont les plus célèbres. Ils étaient écrits en anapestes et accompagnés de la flûte.

**Ἐμβάτης.** — 1<sup>o</sup> Soulier ressemblant à l'ἐμβάς, mais avec une semelle plus épaisse, un talon plus haut, et porté surtout par les acteurs tragiques; c'est le cothurne des Latins.

2<sup>o</sup> Module, terme d'architecture désignant l'unité de proportion qui sert à établir les rapports entre toutes les parties d'un ordre. Le module était le diamètre inférieur de la colonne, sauf pour l'ordre dorique dont l'unité était la largeur d'un triglyphe de la frise, équivalant à un demi-diamètre de colonne.

**Ἐμβάφιον.** — 1<sup>o</sup> Petit vase peu profond où l'on mettait de l'huile, du vinaigre, etc., pour assaisonner les mets.

2<sup>o</sup> Ce vase, sans doute légèrement modifié, pouvait aussi servir de lampe.

**Ἐμβλημα.** — Ornement en relief sur des vases en métal précieux. Ces ornements, également en métal, étaient encastés comme le sont les pierres précieuses dans leur châsse, mais de façon à ce qu'on pût les retirer. Se dit aussi de tout travail d'incrustation et de mosaïque.

**Ἐμβολεύς.** — Tout ce qui sert à enfoncer, et tout objet que l'on enfonce, comme un pieu, une cheville, un plan-

toir de jardinier, le pêne d'une serrure, un verrou, etc.

**Ἐμβολή.** — 1<sup>o</sup> Choc de deux objets ou de deux adversaires. Se dit particulièrement du début de la lutte quand les ennemis s'attaquent, et du choc de l'éperon d'un vaisseau contre le flanc d'un autre vaisseau.

2<sup>o</sup> Machine de guerre, qui est probablement le bélier; le mot désigne surtout la tête du bélier.

3<sup>o</sup> Éperon d'un vaisseau de guerre.

**Ἐμβόλιμος.** — L'année grecque se composant de 12 mois lunaires n'avait que 354 jours; pour la faire concorder avec l'année solaire, l'astronome Cléostrate de Ténédos établit une période de 8 ans (ὀκταετηρίς), comprenant 90 jours supplémentaires. Ceux-ci formèrent 3 mois supplémentaires (ἐμβόλιμοι) qu'on répartit ainsi: le premier dans la 3<sup>e</sup> année, le second dans la 5<sup>e</sup> et le troisième dans la 8<sup>e</sup>. Le mois intercalaire venait après le sixième mois dont il prenait le nom suivi du mot δεύτερος, second. A Athènes, c'était le ποσειδεῶν δεύτερος.

**Ἐμβόλιον** [τὸ]. — 1<sup>o</sup> Épieu dont le fer était muni d'un crochet, comme nos harpons, et qui servait à la chasse du gros gibier.

2<sup>o</sup> Petite scène accessoire que l'on intercalait au milieu de la pièce principale pour l'allonger, ou pour occuper les entr'actes. C'était sans doute un emprunt fait à la scène grecque par la scène romaine. Mais nous n'avons aucun renseignement précis sur ce genre de scènes. Le mot ἐπεισῶδιον a le même sens.

**Ἐμβολον, Ἐμβολος.** — 1<sup>o</sup> Éperon de navire. C'est l'arme offensive par excellence du vaisseau grec. Il se trouve à l'avant, sur l'étrave. Dans le navire primitif, l'éperon se réduit à une simple poutre de bois ronde ou carrée à laquelle on substituait bientôt un ensemble de trois poutres superposées, aux extrémités aiguës. A cette époque, l'éperon est porté à fleur d'eau, parfois même au-dessus de la ligne de flottaison, ce qui lui ôte une bonne

part de son efficacité. A l'époque classique, on le descend sous la ligne de flottaison afin de rendre ses effets plus meurtriers. Il n'est plus alors que l'extrémité inférieure et proéminente de l'étravé. D'autres perfectionnements lui sont apportés. Les poutres qui le composent sont revêtues d'une garniture de cuivre passé au feu, plus tard d'une armature de fer terminée par la masse même de l'éperon désormais tout en fer. Le résultat est non plus seulement de fracasser, mais de transpercer les parties vives du vaisseau ennemi. La force d'attaque de l'éperon dépend du moteur qui donne l'impulsion au navire, et, par suite, de l'accroissement du nombre des rameurs. Souvent, le choc est si violent que l'éperon se brise et resie dans la blessure. L'assaillant est alors démonté. Souvent enfin celui-ci, engagé trop à fond, ne peut se dégager et coule avec le navire attaqué. Pour éviter cet inconvénient, la trière est armée du *προεμβόλιον* (V. ce mot). La manœuvre de l'éperon était très simple. Présenter le flanc à la proue ennemie, c'était la mort certaine. Les navires s'affrontaient donc pour la lutte. De là l'utilité et l'existence, derrière le *στόλος*, d'un gaillard d'avant permettant aux guerriers de combattre et protégeant en même temps les bancs des rameurs. Les éperons des navires ennemis étaient suspendus et consacrés très souvent dans les temples après la victoire.

2<sup>o</sup> Au pluriel, τὰ ἔμβολα. Les *rostris* de la tribune aux harangues de Rome.

3<sup>o</sup> Verrou.

4<sup>o</sup> Entablement supporté par les colonnes d'un édifice.

5<sup>o</sup> Partie de l'Hippodrome d'Olympie, située à côté de l'entrée, et ressemblant à une proue de vaisseau. L'*ἔμβολον* était entouré d'autels, et renfermait ceux d'*Ἀγαθή τύχη*, de Pan, d'Aphrodite et des Nymphes appelées *Ἀλκυόνες*.

**Ἐμβρομα.** — Voy. *Ἀκράτισμα*.

**Ἐμμέλεια.** — Danse calme et pacifique, opposée à la danse vive et guerrière

comme était par exemple la pyrrhique. Ou la dansait en s'accompagnant de la flûte. Il est probable d'ailleurs que le mot n'eût pas toujours un sens aussi restreint, car on la trouve quelquefois rapprochée de la Cordax et de la Sikinnis qui avaient un caractère tout différent des danses calmes. Elle comportait, en tout cas, beaucoup d'action et de mimique.

**Ἐμμηγος δίκη.** — On appelait ainsi des procès de l'ordre civil dont la solution devait intervenir dans le délai maximum d'un mois. Ils étaient instruits et dirigés par les *εἰσαγωγαῖς*, à moins qu'il ne s'agit d'un procès relatif aux impôts, car alors il ressortissait aux apodectes (*ἀποδέκται*).

**Ἐμπαιστική.** — Art de travailler en relief des plaques de métal que l'on appliquait ensuite sur des meubles, des vases, etc, au moyen de rivets.

**Ἐμπάσσειν.** — 1<sup>o</sup> Fabriquer un tissu multicolore.

2<sup>o</sup> Faire une broderie de plusieurs couleurs.

**Ἐμπέπτας [ό].** — Gâteau de farine au centre duquel était placée une préparation dont le fromage était la base.

**Ἐμπερόνημα.** — Vêtement dorien, sorte de robe qui s'agrafait sur l'épaule.

**Ἐμπλεκτόν.** — Se dit d'un mur construit de telle sorte qu'entre deux parements de pierres se trouvent entassés du mortier et des moellons. C'était un mur économique employé pour les bâtiments pauvres, et surtout chez les Romains. Les Grecs y apportaient un peu plus de soin, et avaient coutume de relier par place les deux parements au moyen de pierres de taille transversales; ils désignaient cette construction par le mot *εἰςτονικόν*. Cf. *Διάτονος*.

**Ἐμπλόκιον.** — Filet servant à contenir et à orner la chevelure des femmes; c'est aussi sans doute la chevelure tressée, comme on le voit sur des statues récemment découvertes.

**Ἐμποικίλλω.** — Voy. *Ποικίλλω*.

**Ἐμπορεῖον, Ἐμπόριον.** — Marché

pour la vente en gros des marchandises transportées par mer, particulièrement dans les ports. A Athènes, l'emporium était sous la surveillance de magistrats élus chaque année, les ἐπιμεληταὶ τοῦ ἐμπορίου.

**Ἐμπορικαὶ δίκαι.** — Procès relatifs aux affaires commerciales des armateurs et marchands en gros, dans les cas d'importation, d'exportation et pour toutes les affaires où est intervenu un contrat écrit.

Au v<sup>e</sup> siècle, ces affaires ressortissaient à des magistrats spéciaux les ναυτοδίκαι; à partir du i<sup>er</sup> siècle, elles furent jugées par les thesmothètes. A partir de la même époque une loi décida que ces procès seraient jugés dans le mois de l'introduction de la demande, mais les tribunaux ne siégeaient pour ces affaires que pendant les mois de l'hiver. Le demandeur débouté était frappé d'une amende équivalente au sixième du litige. Enfin le gagnant pouvait faire mettre en prison le perdant jusqu'à complet paiement de sa dette.

**Ἐμπορικὸς νόμος.** — Législation commerciale athénienne dont les principales dispositions étaient :

1<sup>o</sup> Défense d'exporter du blé et d'en vendre hors de l'Attique.

2<sup>o</sup> Défense d'exporter les bois servant à la construction des navires.

3<sup>o</sup> Obligation, pour les marchands d'huile, de faire une déclaration précise de leur chargement.

4<sup>o</sup> Peines rigoureuses pour les accusations téméraires portées contre les marchands en gros, etc.

**Ἐμπορος.** — Marchand, et plus particulièrement celui qui fait le commerce par mer, sans être pour cela propriétaire du navire qu'il monte, ou auquel il a confié des marchandises.

**Ἐμπρησις, Ἐμπρησιμός.** — Crime d'incendie, quand le criminel ne veut que détruire le bien d'un autre, sans attenter à sa vie. Plusieurs cas se présentent :

1<sup>o</sup> La partie lésée est l'État : le peuple peut être appelé à juger par εἰσαγγελία.

2<sup>o</sup> La partie lésée est un particulier : l'affaire ressortit aux tribunaux ordinaires; nous ne connaissons pas les peines édictées. Dans le cas d'incendie par imprudence, l'auteur des dégâts doit réparation des dommages, suivant estimation des magistrats.

**Ἐμπυελίδιον,** diminutif de Ἐμπυελίς [ή]. — Toute cavité dans laquelle s'emboîte et s'articule un objet, trou, crapaudine, moyeu d'une roue.

**Ἐμπυρα** [τά], **Ἐμπύρεα** ou **Ἐμπύρια** [τά]. — Sacrifices où l'on fait brûler la victime; se dit aussi des libations de vin, d'huile, etc., que l'on verse sur le feu par opposition à τὰ ἄπυρα.

Ces mots ont parfois aussi le sens de sacrifice en général.

**Ἐμπυριδότης.** — V. Πυριδότης.

**Ἐμπυρισμός.** — V. Ἐμπρησιμός.

**Ἐμφρουροι.** — Nom donné à Sparte à tous les hommes qui devaient le service militaire et pouvaient faire partie d'une levée (φρουρά).

**Ἐμφυσαίν.** — Souffler dans ou sur quelque chose. Se dit en particulier des foulons qui, prenant de l'eau dans la bouche, la soufflent et la vaporisent sur les tissus avant de les mettre à la presse.

**Ἐμφύτευσις, Ἐμφυτευτής.** — L'*emphytéose* donne à un fermier ou *emphytéote* une jouissance perpétuelle de l'objet de sa ferme. C'est une forme de fermage très ancienne en Grèce et qui a pris sans doute de l'extension à mesure que s'affaiblissait le colonat. L'*emphytéote* diffère de l'ancien colon en ce qu'il est libre et ne dépend point du propriétaire. Le bailleur est d'ordinaire une personne morale, comme une cité, un temple, une corporation, et le bail porte sur une terre, une maison, etc. Les mots ἐμφύτευσις, ἐμφυτευτής, empruntés par les Romains aux Grecs, ne se trouvent pourtant pas dans les auteurs classiques grecs. On employait des locutions comme ἀεννάως, εἰς τὸν ἅπαντα χρόνον, pour préciser la pérennité d'un bail. Les droits de l'*emphytéote* étaient nettement

ment déterminés et assez restreints ; il ne pouvait aliéner la propriété par forme de vente, ni spéculer sur cette propriété. Ses obligations consistaient dans une redevance assez forte en argent ou en nature, dans l'obligation de payer l'impôt et d'exploiter le bien avec beaucoup de soin, de façon à l'améliorer. S'il manquait à ses devoirs, il était susceptible d'amende ou même de déchéance.

**Ἐνάγισμα, Ἐναγισμός.** — Sacrifice propitiatoire offert à un mort héroïsé. On immolait la victime en baissant sa tête vers la terre, et on faisait couler le sang dans une fosse qui entourait le tombeau ou l'autel.

Au pluriel, τὰ ἐναγίσματα désignent surtout les offrandes funébres qu'on portait sur les tombeaux, à certains jours. On versait des libations de vin, d'huile, de lait, purs ou mêlés avec de l'eau ; on répandait des parfums, on ornait la stèle de bandelettes, etc.

**Ἐναγκυλίξιν, Ἐναγκυλοῦν.** — Saisir un trait pour se disposer à le lancer au moyen de l'amentum. Voy. Ἄγκυλη.

**Ἐναγωγή.** — Poursuites judiciaires devant un tribunal, citation en justice. Cf. Δίκη.

**Ἐναμμα.** — Toute sorte de lien, et en particulier celui qui, attaché au bois du javelot, forme l'ἀγκύλη. (V. ce mot.)

**Ἐνδειξις.** — Demande adressée par un citoyen à un magistrat pour amener l'arrestation immédiate d'un prétendu coupable. Cette procédure différait de l'ἀπαγωγή en ce que, dans cette dernière, l'accusateur mettait lui-même la main sur l'accusé. La dénonciation était faite par un acte écrit qui s'appelait aussi ἐνδειξις. On l'appliquait surtout contre les citoyens frappés d'alimie qui continuaient à s'occuper des affaires publiques et contre les exilés qui réintégraient le territoire. On l'introduisait devant les Onze ou les thesmothètes, qui portaient l'affaire devant le Sénat, ou peut-être même les héliastes.

**Ἐνδεκα [οί].** — Les Onze, magis-

trats athéniens désignés par le sort, qui avaient la surveillance des prisons ; ils étaient chargés de faire exécuter les condamnations à mort. Ils devaient arrêter les malfaiteurs. Sous leurs ordres était un personnel nombreux de gardiens, d'esclaves, de tortionnaires.

Ils avaient le droit de faire mettre à mort sans procès les voleurs pris en flagrant délit et qui avouaient.

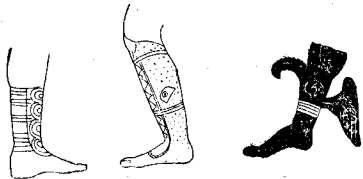
Si les Onze introduisaient devant le tribunal compétent les actions relatives à des biens qui auraient dû être compris dans une confiscation, et si les droits de l'État étaient reconnus sur ces biens, ils les livraient aux πωληταί. Ils introduisaient également les ἐνδείξεις.

**Ἐνδιάξιν, Ἐνδιάν.** — Faire la sieste, après le repas du midi. Cette coutume n'était pas générale à l'époque classique, au contraire, même parmi les désœuvrés des villes grecques.

**Ἐνδόμησις.** — Digue avancée dans la mer pour protéger un port contre les flots. L'une des plus célèbres était la digue phénicienne de Tyr ; mais l'usage en était constant à toutes les époques de la civilisation grecque.

**Ἐνδρομή.** — Le mot signifie soit un morceau de musique que l'on exécutait pendant un concours athlétique, soit une espèce particulière de concours qu'accompagnaient des chants ou des mélodies.

**Ἐνδρομίς.** — 1<sup>o</sup> Sorte de bottine ou de demi-botte lacée par devant, simple, fort semblable à l'ἐμβρίς, sauf qu'elle n'avait pas le retroussis caractéristique de cette dernière chaussure. Les endromides pouvaient être plus ou moins montantes et



plus ou moins élégantes ; presque toujours elles laissent voir entre les deux bords où s'accrochent les lacets une lan-

gue, qui parfois dépasse le haut de la tige et se recourbe en avant. Certaines fois l'empaigne est découpée de façon à laisser les orteils libres; toujours l'endromide est en cuir ou étoffe souple qui épouse étroitement la forme du pied et de la jambe. C'est la chaussure spéciale de marche ou de course.

2° A l'époque romaine, on appela aussi endromis un manteau court et chaud que l'on employait pour avoir chaud sans trop se charger pendant une action vive, ou éviter le refroidissement après un violent exercice.

**Ἐνδρουον.** — Cheville de bois servant à fixer le joug à la pointe du timon de la charrue. Voy. Ἄροτρον.

**Ἐνεμα.** — Toute drogue ou médecine que les malades absorbaient sous forme de lavement. On employait particulièrement des infusions de mauve à cet usage.

**Ἐνετή** [ή]. — Voy. Περώνη.

**Ἐνετήρ** [ή]. — 1° Seringue pour injecter les lavements.

2° Syn. d'Ἐνεμα.

3° Instrument qui servait à inonder les assaillants d'une place forte; c'était sans doute une sorte de pompe.

**Ἐνεχυρασία, Ἐνεχυρασμός, Ἐνέχυρον.** — Un objet était *ἐνέχυρον* (*ἐχυρόν*, sûr) lorsqu'il servait de sûreté, de garantie d'une dette, de gage. Le gage pouvait être repris ou rendu au gré des parties. Le fait de prêter sur gage s'appelait *ἐνεχυρασία* ou *ἐνεχυρασμός*.

**Ἐνη καὶ νέα.** — Les Grecs appelaient *ἐνη καὶ νέα*, sous-entendu *σελήνη*, c'est-à-dire jour de la lune ancienne et nouvelle, le dernier jour du mois.

**Ἐνήλατον.** — Ce mot désigne la partie d'un objet qui s'enchaîne dans une autre (*ἐνελατών*), particulièrement :

1° Le montant d'un lit.

2° Le montant ou les degrés d'une échelle.

3° La cheville qui fixe la roue dans l'essieu.

**Ἐνθρουματίς, Ἐνθρουπτον.** — Voy. Θρουματίς.

**Ἐνιαυτός.** — Est, en principe, un long espace de temps qui est absorbé par une entreprise, une affaire, une série d'événements quelconques. De là le mot a pris le sens de période de temps, période astronomique ou autre, et en particulier d'année.

**Ἐννατα** [ιερὰ]. — Sacrifices purificateurs (*ἐναγισματα*) offerts le neuvième jour après la mort.

**Ἐννόμιον.** — Voy. Ἐπινομία.

**Ἐνόδια** [τὰ]. — Filets de chasse que l'on tendait en travers des routes et des chemins.

**Ἐνοίκιον.** — Loyer d'une maison. C'étaient surtout les étrangers immigrés qui louaient des maisons, car ils n'avaient pas le droit de posséder des immeubles en propre. Le taux variait selon les quartiers et les logements; une maison de Mélité, par exemple, et une maison d'Éleusis, valant ensemble 35 mines, furent louées au 1<sup>er</sup> siècle 3 mines, au taux de 8 4/7 p. 100. Les loyers étaient payés mensuellement.

**Ἐνοικίου δίκη.** — Procès en revendication de loyer fait par un propriétaire d'immeuble à son locataire. Ces procès avaient lieu sans doute lorsqu'il n'y avait pas de bail. Ils avaient une grande importance, car il pouvait s'ensuivre l'établissement certain d'un droit de propriété douteux ou contesté.

**Ἐνόπλια** [τὰ], **Ἐνόπλιος** [ὄρησις]. — Voy. Πυρρὴ γη.

**Ἐνοπτρον.** — Voy. Κάτοπτρον.

**Ἐντασις.** — Les architectes appelaient ainsi un renflement de la colonne dorique au tiers ou au milieu de la hauteur du fût. Ce renflement servait à rendre le support plus léger à l'œil et plus élégant.

**Ἐντάφιον.** — Linceul dans lequel on plaçait les cadavres, d'abord enserrés de bandelettes, avant de les déposer au tombeau. On avait soin de laisser la figure découverte. Le linceul n'était pas d'un usage exclusif; les éphèbes étaient revêt-

tus d'une chlamyde, les guerriers, parfois, de leur armure. Il y avait du reste des lois somptuaires réglant l'emploi et le prix des linceuls.

Le mot, au singulier et aussi au pluriel, ἐντάφια, en est venu à désigner l'ensemble des cérémonies des funérailles.

**Ἔντη** [τᾶ]. — 1<sup>o</sup> L'ensemble des armes d'un guerrier, et plus particulièrement celles qui servent à défendre quelque partie du corps, comme la cuirasse, les cnémides, le casque.

2<sup>o</sup> Ensemble d'ustensiles servant à des usages domestiques, comme des vases, des meubles, etc.

3<sup>o</sup> Ensemble des agrès d'un navire.

4<sup>o</sup> Ensemble des harnais d'un cheval.

5<sup>o</sup> Instrument, ustensile quelconque, par exemple une flûte.

**Ἐντερόνεια** [ή]. — Voy. Ἐγκοιλια.

**Ἐντήκειν**. — Voy. Τήκειν.

**Ἐντίλτος** [πλακκοῦς]. — Sorte de gâteau qui contenait peut-être des poisons écaillés et salés.

**Ἐντομα** [τᾶ], **Ἐντομή**. — Sacrifice dans lequel on ouvrait le corps de la victime pour en inspecter les organes et en tirer des présages.

**Ἐντόνιον**. — Tendeur, appareil qui servait à bander verticalement les cordes de la catapulte; on l'ajustait à l'intérieur du cadre de cette dernière.

**Ἐντορεύειν**. — Voy. Τορεύειν.

**Ἐντριμμα**. — Action de rehausser sa beauté au moyen de fards, d'onguents et de cosmétiques. Les femmes grecques tenaient sans doute ces pratiques de la tradition orientale.

Le mot désigne aussi le fard lui-même.

**Ἐντυποῦν**. — 1<sup>o</sup> Frapper de la monnaie (littéralement prendre un moulage).

2<sup>o</sup> Graver profondément, par exemple des lettres sur de la pierre.

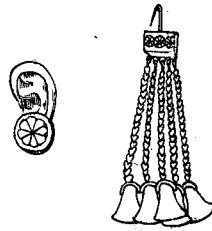
**Ἐνούπιον**. — Songe, vision. Pour les Grecs, les songes étaient envoyés par les dieux, surtout par Zeus, soit pour prédire l'avenir, donner un avertissement, soit même pour tromper les hommes et les faire tomber dans l'erreur.

**Ἐνούφασμα**. — Insérer des fils multicolores dans un tissu, et par conséquent, tisser une étoffe bariolée, ἐνούφασμα, se disait ἐνούφαίνειν; un tissu de ce genre était qualifié d'ἐνούφαντος.

**Ἐνωμοτάρχης**, **Ἐνωμοτία**. — L'énomotie était une fraction du bataillon spartiate (λόχος); c'était la quatrième partie d'une πεντηχοστύς, et il y avait quatre de ces dernières dans un λόχος. Le chef de l'ἐνωμοτία était l'ἐνωμοτάρχης. Cette division était en vigueur au v<sup>e</sup> siècle. Elle se modifia ensuite; il n'y eut plus que deux énomoties par πεντηχοστύς.

**Ἐνώπια** [τᾶ]. — Partie de la muraille qui est située de part et d'autre de la porte d'entrée, et que l'on aperçoit d'abord à l'extérieur; façade.

**Ἐνώτιον**. — Boucle d'oreille. La mode des boucles d'oreilles a été constante pour les femmes grecques. Les hommes n'en ont porté qu'à titre tout à fait exceptionnel et par emprunt aux coutumes asiatiques. La forme des boucles d'oreilles variait indéfiniment selon le goût et la richesse de celles qui les portaient; on trouve mille modèles différents, depuis le simple anneau jusqu'à la pendeloque travaillée par un habile orfèvre, véritable objet d'art. On y employait les métaux vulgaires ou précieux et les pierres fines.



**Ἐξάγιον**. — Petit poids pesant le sixième d'une once.

Le mot, dans un sens plus général, désigne une balance.

**Ἐξαγωγή**. — Lorsqu'un débiteur refusait de payer sa dette ou de rendre ce qu'il détenait, on pouvait l'expulser, l'exproprier violemment au moyen de

l'ἔξαγωγή, qui était aussi appelée ἐξούλη; δίχη.

**Ἐξαγωγῆς γραφή.** — Action intentée contre un citoyen qui, agissant en qualité de κύριος d'une Athénienne, la vendait à un étranger habitant en pays étranger. La peine était la mort.

**Ἐξαγώνιον.** — 1<sup>o</sup> Droit que payaient les marchands pour exporter par mer des marchandises.

2<sup>o</sup> Toute marchandise exportée par mer.

**Ἐξαγωγός.** — Tout conduit ou canal, souterrain ou non, pour l'écoulement des eaux, par exemple des eaux de bain.

**Ἐξάδαρχος.** — Sorte de sous-officier qui commandait six hommes.

**Ἐξαίτησις.** — 1<sup>o</sup> Action d'un plaideur qui réclame la torture pour un adversaire.

2<sup>o</sup> Intercession d'amis en faveur d'un accusé.

**Ἐξάλειπτρον.** — Vase à parfums qui tenait le milieu, pour la forme, entre la *φιάλη* et le *λήκυθος*.

**Ἐξάμετρος.** — Qui a six mesures. Nom donné au vers épique, composé de six pieds, spondées et dactyles.

**Ἐξαμμα.** — Anse, poignée. Il y en avait de toutes formes, de très simples et de très ornées, suivant la destination, le prix ou la matière de l'objet auquel elles étaient adaptées.

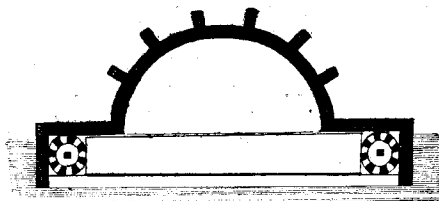
**Ἐξαστις** (usité surtout au pluriel, *ἐξάστεις*). — Fils de la trame que l'on laissait dépasser au bord de certaines étoffes et qui formaient une sorte de frange; de là, franges, au sens d'ornement.

**Ἐξάστυλος.** — Temple ayant six colonnes de front.

**Ἐξαστήρ.** — Sorte de crochet ou de fourchette dont on se servait pour retirer la viande de la marmite.

**Ἐξεγγύη, Ἐξεγγύησις.** — Signifie la caution que l'on verse pour délivrer quelqu'un d'une contrainte par corps.

**Ἐξέδρα.** — Une exèdre est en principe un *siège extérieur*, et plus particulièrement un siège. Mais le mot désigne



normalement, en Grèce comme à Rome, une salle de conversation munie de sièges, un salon. Il y avait des exèdres dans les maisons particulières aussi bien que dans les édifices publics; l'emplacement, du reste, pouvait en être variable. Dans les maisons riches des Grecs, à l'âge classique, l'exèdre est d'ordinaire la pièce principale qui s'ouvre au fond du péristyle en face de la porte d'entrée.

Il y avait aussi des exèdres qui constituaient de véritables constructions isolées, des sièges publics ou reposoirs espacés dans les promenades, les rues et les places.

**Ἐξελεύθερος.** — V. Ἀπελεύθερος.

**Ἐξεστis.** — Voy. Ἐξαστις.

**Ἐξεταστής.** — On désignait par ce mot :

1<sup>o</sup> Des inspecteurs chargés, à Athènes, de vérifier l'effectif des troupes mercenaires.

2<sup>o</sup> Dans diverses villes, des magistrats investis de fonctions financières, chargés, par exemple, de mettre en adjudication les travaux publics, de vendre les biens appartenant aux temples, etc.

**Ἐξηγητής.** — On désignait par ce nom :

1<sup>o</sup> Des interprètes du droit sacré, choisis dans certaines familles (Eupatrides, Eumolpides) pour expliquer les traditions et les lois religieuses, purifier les suppliants. Ceux qui étaient chargés de ce dernier emploi s'appelaient *πυθόχρηστοι*.

2<sup>o</sup> Les interprètes des oracles, des pro-

diges, des songes. C'étaient souvent des charlatans qui fabriquaient eux-mêmes des recueils d'oracles.

3° Des guides qui, dans certains pays, montraient aux étrangers les monuments et les curiosités.

4° Tous les professeurs, en général, quelle que fût la science qu'ils enseignaient.

**Ἐξίστασθαι τῶν ὄντων.** — Terme de droit attique désignant l'abandon de tous ses biens par le débiteur insolvable, au profit des créanciers.

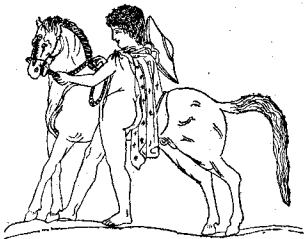
**Ἐξιτήρια.** — Sacrifices offerts par les généraux avant d'entreprendre une expédition, pour obtenir l'appui des dieux.

**Ἐξοδος** [ῆ]. — Ainsi s'appelle, chez les rhétoriciens, le dénouement de la tragédie, c'est-à-dire tout ce qui vient après le dernier chant du chœur, dont la sortie, ἔξοδος, indique que la pièce touche à sa fin.

**Ἐξοστρακισμός.** — Voy. Ὀστρακισμός.

**Ἐξούλης δίκη.** — Procès intenté par le créancier qui ne pouvant se faire payer, malgré un jugement rendu, et voulant se saisir d'un immeuble ou d'un objet appartenant à son débiteur, en a été empêché par celui-ci, ou par un tiers. Le perdant du procès est condamné à rembourser ce qu'il doit, plus une indemnité, et est, de plus, condamné à une amende équivalente à la valeur de l'objet en litige.

**Ἐξωμίς.** — Tunique courte que portaient les esclaves, les artisans, les labou-



reurs, tous ceux qui faisaient un travail

nécessitant la liberté des membres. Elle n'avait qu'une manche, sur le côté gauche; le bras droit et une partie de la poitrine restaient à découvert. Plus tard, on a fait des exomides sans manches, mais en attachant la tunique sur l'épaule gauche au moyen d'une agrafe.

Dans la comédie, c'était le vêtement des vieillards; il fut aussi adopté par les cyniques.

**Ἐξωμοσία.** — Dénégation en justice faite sous la foi du serment.

**Ἐξώστρα.** — 1° Machine théâtrale qui permettait aux spectateurs de voir ce qui se passait dans l'intérieur d'un édifice ou d'une salle qui, sans cet appareil, serait caché aux yeux.

2° Fenêtre grillée faisant saillie hors d'une construction.

3° Balcon.

**Ἐπαγγελία δοκιμασίας.** — Somme que l'on faisait à un orateur qui se présentait pour prendre la parole devant le peuple après avoir été déclaré indigne par un jugement. Il devait subir une δοκιμασία (cf. ce mot).

**Ἐπαγωνισμός.** — Exercice de gymnastique consistant à faire travailler surtout les coudes mis en mouvement.

**Ἐπαινός.** — Harangue à la louange de quelqu'un. On décernait quelquefois que l'honneur d'une telle harangue serait rendu officiellement à un mort glorieux. Le mot peut se traduire par éloge, panegyrique, oraison funèbre. Il s'applique aussi à une dissertation louangeuse, comme l'éloge de l'Amour.

**Ἐπακτίρις, Ἐπακτρον.** — Barque de pêche, dont on se servait parfois à la guerre. Les pirates avaient aussi des bateaux de ce genre.

**Ἐπαλξις.** — Créneau sur une muraille de ville forte ou sur le haut d'une tour, et par extension la muraille même de fortification, par opposition aux tours.

**Ἐπαλώστης.** — Nom donné à ceux qui étaient chargés de repousser les épis sous les pieds des bêtes de somme, quand on dépiquait le blé sur l'aire.



**Ἐπανθεῖν, Ἐπανθίζειν.** — Terme générique désignant tout travail de peinture ; en particulier

**Ἐπανθίζειν τῷ χρυσῷ** se dit du dernier travail du sculpteur toreuticien qui faisait des statues chrysiléphantines. Il consistait à appliquer sur la statue les parties des vêtements ou du corps ou les attributs, ou la chevelure, par exemple, qui étaient façonnés à part et nécessitaient, en plus des autres préparations, l'usage du burin.

**Ἐπανθρακίς.** — Pain cuit directement sur les charbons. Cf. Ἐγκρυφίς.

**Ἐπάρα [ή].** — Voy. Ἄρά.

**Ἐπάργυρος.** — Se dit d'un objet revêtu d'un placage d'argent. L'opération du placage s'appelait *ἐπαργυροῦν*.

**Ἐπάριται, Ἐπάριτοι.** — Troupe d'élite permanente composée d'hoplites arcadiens au nombre de 5.000. Cette troupe était au service du gouvernement fédéral arcadien. Les *ἐπάριται* étaient soldés par lui sur les fonds du trésor sacré d'Olympie. Plus tard, les villes de la Ligue arcadienne prirent la solde à leur compte, chacune proportionnellement à ses revenus.

**Ἐπαρχία.** — 1° Sert à traduire le terme latin *provincia*, et désigne plus particulièrement les préfectures civiles, militaires ou ecclésiastiques.

2° Charge, dignité d'un préfet.

**Ἐπαρχος.** — En général, chef, commandant ; à Rome, gouverneur de province, proconsul ou préteur, préfet.

**Ἐπαυλία [ή ήμερα], Ἐπαύλια [τά].** — Lendemain des noces ; ce jour-là, la mariée recevait des cadeaux de ses parents et amis (Ἀνακαλυπτήρια).

**Ἐπαυλις, Ἐπαυλος.** — A l'époque homérique, bergerie, bercail où l'on retirait les troupeaux pour passer la nuit. Le sens s'est étendu à toute résidence, et spécialement à une maison de campagne.

**Ἐπεισόδιον.** — Désigne, dans un drame, tout ce qui est récité entre deux entrées du chœur, et aussi tout ce qui ne tient pas essentiellement à l'action, et y

est rattaché par un lien plus ou moins naturel ; ce que l'on appelle encore *épisode*.

**Ἐπελαύνειν.** — Indique l'opération d'appliquer au marteau un métal sur un objet, par exemple sur le cuir d'un bouclier.

**Ἐπεξόδια.** — Voy. Ἐξιτήρια.

**Ἐπεύνακτοι, Ἐπεύνακτοι, Ἐπευναταί.** — Nom donné à des Iotes spartiates auxquels les Spartiates, pendant les guerres de Messénie, permirent de s'unir aux femmes libres des guerriers morts à la guerre. On a contesté l'authenticité du fait, sans raison suffisante. Les Épeunacles ayant, dans la suite, à se plaindre des Spartiates qui refusaient de tenir envers eux leurs promesses, se soulevèrent, puis émigrèrent en masse avec les Parthéniens dans le pays des Iapyges.

**Ἐπηγκενίδες.** — Longues poutres ou planches qui allaient d'un bout à l'autre du navire et soutenaient le tillac.

**Ἐπηλις.** — Voy. Ἐφηλις.

**Ἐπιθάρα [ή].** — Sorte de passerelle, formée généralement d'une planche, pour permettre de passer d'un bateau sur la terre ferme ; on s'en servait aussi pour arriver de plain pied d'une machine de siège sur le rempart.

**Ἐπίθαρον.** — 1° Prix payé pour le transport sur un navire de marchandises ou de passagers.

2° Sacrifice aux dieux pour se préparer une heureuse traversée.

3° Siège, en général.

**Ἐπιβάτης.** — Au singulier, le mot désigne tout cavalier, tout monteur de char, tout passager d'un navire ; au pluriel, *ἐπιβάται* désigne surtout les soldats de marine.

A Athènes, les épibates étaient simplement des hoplites qu'on embarquait ; ils combattaient de loin avec les traits, de près avec la lance ; ils étaient sous le commandement en chef du triérarque, mais avaient leurs officiers spéciaux, distincts des officiers de marine.

A Sparte, le nom d'*ἐπιβάται* était réservé à des officiers supérieurs, employés

dans la marine, et quelquefois chargés de commandements très importants.

**Ἐπίδλημα.** — 1<sup>o</sup> Vêtement de dessus, opposé à l'ἔνδυμα, vêtement mis directement sur le corps.

2<sup>o</sup> Tout ce qui sert à couvrir : couverture de lit, tapis, couvercle.

**Ἐπίδλης.** — Partie mobile du verrou.

**Ἐπιβολή.** — Terme du droit alhénien pour désigner l'amende que pouvaient infliger sans jugement nombre de magistrats et de fonctionnaires, comme les archontes, les cinq-cents, les démarques, les prêtres, les stratèges, les hipparques, etc. Celui qui infligeait l'amende était chargé de la faire payer au condamné devenu débiteur public. En cas de résistance, les tribunaux étaient saisis; du reste, le condamné avait droit d'appel.

**Ἐπιγαμία.** — Droit accordé aux citoyens d'une ville de contracter un mariage, produisant tous les effets légaux, avec une femme d'une cité étrangère. C'était un des résultats de l'ἰσοτελεία (cf. ce mot).

**Ἐπιγνάπτειν.** — Signifie remettre un tissu usé au travail du foulon; les vêtements ainsi restaurés étaient dits ἐπίγναφοι. On disait aussi ἀναγνάπτειν.

**Ἐπιγόνειον.** — Harpe égyptienne à 40 cordes, qui devait son nom à son inventeur, Épigonos.

**Ἐπίγραμμα.** — 1<sup>o</sup> Inscription sur des tables de marbre ou de pierre, quelquefois sur du bronze ou des plaques de terre cuite, ou toute autre matière dure. On gravait ainsi les actes officiels, lois et décrets faits par le peuple et les magistrats, les actes des corporations religieuses ou civiles, les actes privés (contrats, testaments, hypothèques, etc.), en un mot tout ce que l'État ou les particuliers avaient intérêt à faire connaître et à conserver.

2<sup>o</sup> Petite pièce de vers, de style érotique, élégiaque et, plus rarement, satirique. D'ordinaire, les épigrammes étaient écrites en distiques.

3<sup>o</sup> Titre, sujet d'un tableau; titre d'un ouvrage littéraire.

**Ἐπιγραφή.** — 1<sup>o</sup> Synonyme d'Ἐπίγραμμα 3.

2<sup>o</sup> Inscription sur la liste des citoyens qui doivent payer une contribution et, par suite, cette contribution elle-même.

**Ἐπίδαιτρον.** — Sorte de gâteau que l'on servait en guise de dessert.

**Ἐπίδειπνος, Ἐπίδειπνον.** — La dernière partie d'un repas, le dessert. On y servait ordinairement de la pâtisserie, des fruits frais ou secs, etc. Voy. Τράγημα.

**Ἐπίδεσις, Ἐπίδεσμα, Ἐπίδεσμος.** — Bandes d'étoffes qui servaient à bander les plaies et à faire des ligatures pour les fractures. L'adaptation de ces bandages s'appelait ἐπίδεσις. Quelquefois, au lieu de la toile ou de la laine, on employait le cuir à cet usage.

On arrêtaient les extrémités par un nœud, une couture ou une épingle. Si l'on appliquait sur la plaie ou la fracture quelque médicament ou compresse, on l'appelait ὑπόδεσις.

**Ἐπιδημιουργός.** — Magistrats qui, dans les cités doriennes, étaient chargés d'aller visiter les colonies. Les Corinthiens en envoyaient tous les ans à leur colonie de Potidée.

**Ἐπιδικασία.** — 1<sup>o</sup> Réclamation. Ce mot désigne la demande en mariage faite devant l'archonte par le plus proche parent d'une fille épicière, qu'il devait épouser si le père n'avait pas désigné un κύριος à sa fille par testament.

2<sup>o</sup> Ἐπιδικασία τοῦ κλήρου. Procès en revendication d'un héritage. On l'introduisait devant l'archonte, quand les parties étaient des citoyens, devant les polémarches, si le procès était engagé par des métèques ou des étrangers. Le demandeur et le défendeur devaient verser le dixième de la valeur de l'héritage en litige; le gagnant rentrait dans son débours; l'argent versé par le perdant allait au trésor.

**Ἐπιδορατίς.** — L'extrême pointe d'un fer de lance.

**Ἐπιδορπία, Ἐπιδορπιαί τράπεζαι, Ἐπιδορπίς, Ἐπιδορπισμα, Ἐπιδορπισμός.** — Voy. Τράχημα.

**Ἐπιθαλάμιος ὕμνος.** — L'épithalame, chant accompagné de danse, exécuté par un chœur devant la chambre nuptiale, quand les époux s'y étaient retirés, après la fin des cérémonies religieuses.

**Ἐπίθεμα, Ἐπίθημα.** — 1° Nom donné à toute construction qui surmontait une tombe pour en marquer l'emplacement. Ce sens est dérivé du sens primitif de *couvercle*.

2° Ornement ou devise décorant un bouclier.

**Ἐπιθηραρχία, Ἐπιθήραρχος.** — Dans les armées barbares, une division de quatre éléphants s'appelait ἐπιθηραρχία, et le chef de cette division ἐπιθήραρχος.

**Ἐπιθυμίαμα.** — Offrande purificatoire que l'on faisait consumer par le feu, particulièrement de l'encens et des aromates.

**Ἐπιθωρακίδιον.** — Sorte de culotte qui protégeait la cuisse par dessus la cuirasse.

**Ἐπικάλυμμα, Ἐπικαλυπτήριον.** — Toute espèce de couvert ou de couverture, et spécialement un voile.

**Ἐπικαταλλαγή.** — Nom donné au petit profit que faisaient les changeurs de monnaies sur le change. Cf. Κόλλυθος.

**Ἐπικεφάλαιον.** — Capitation, contribution taxée à tant par tête. Ce pouvait être, suivant les pays et les circonstances, un impôt régulier ou extraordinaire.

**Ἐπίκλημα.** — Terme de droit signifiant un grief, un chef d'accusation porté devant des juges.

**Ἐπίκληρος.** — Les mœurs, les croyances, les législations grecques interdisaient à la femme d'hériter; elle pouvait être seulement, dans certains cas, dépositaire de la fortune de son père, qu'elle devait transmettre aux enfants à naître de son mariage. On appelait ἐπι-

κλήρες les filles non mariées qui étaient dans cette situation. Les épiclères étaient soumises à une législation toute particulière. A Athènes, comme elles étaient destinées à transmettre, avec les biens de leur père, la religion de la famille, l'État prenait soin, avant tout, d'assurer et de régler leur mariage, et de protéger leur dot; c'était le rôle de l'archonte éponyme, et la protection persistait même après le mariage de l'épiclère. Du vivant du père, c'était lui qui était chargé d'administrer la fortune et de marier sa fille; s'il mourait, laissant sa fille mineure, elle passait sous la tutelle d'un tuteur testamentaire, ou, à défaut de ce tuteur, sous celle du plus proche parent du côté paternel. Ce κύριος doit marier la jeune fille soit à la personne qu'a désignée le père par testament, soit à celui des plus proches parents, en dehors de la ligne ascendante ou descendante, qui la revendique avec sa dot, même en justice, s'il y a lieu. Ce dernier cas existe, par exemple, quand une femme mariée devient épiclère par la mort de ses frères. La revendication est portée devant l'archonte éponyme, qui la porte à son tour devant les Hélias-tes. Si le revendiquant l'emporte, la femme doit divorcer pour l'épouser; souvent celui-ci n'en voulait qu'à la dot, que le mari abandonnait pour garder sa femme. Toute cette procédure et toutes les conséquences d'un pareil procès étaient réglées avec la plus grande minutie, comme tout ce qui concernait la protection des épiclères.

**Ἐπίκλιτρον.** — 1° Synonyme de ἀνέκλιτρον, planche que l'on plaçait à la tête du lit pour supporter l'oreiller.

2° Petit lit de repos.

**Ἐπικόλλημα.** — Désigne : 1° Tout travail de placage destiné à donner à un meuble, par exemple, par l'application de minces lames de bois fin, l'apparence d'un meuble précieux.

2° Tout travail de soudure.

**Ἐπίκοπον.** — Billot de bois que l'on plaçait sous l'objet que l'on voulait cou-

per avec la bache, afin de protéger le tranchant de l'outil, et d'établir en même temps une résistance.

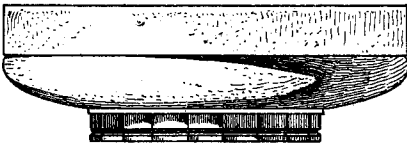
**Ἐπίκουροι.** — Les alliés ; dans l'armée homérique ils se plaçaient aux ailes et obéissaient seulement à leurs chefs nationaux.

Dans l'armée athéuienne, les *ἐπίκουροι* étaient, soit des alliés (opposés aux citoyens, *πολίται*), soit des mercenaires (par opposition aux alliés, *σύμμαχοι*). Ils formaient des troupes armées à la légère, archers, frondeurs, peltastes, et combattaient soit sur les ailes, soit en avant ; quelquefois même ils étaient en réserve jusqu'au moment décisif.

**Ἐπίκρανον.** — Ce mot, et quelquefois les mots *κεφαλὴς*, *κιονόκρανον*, désignent le chapiteau de la colonne, c'est-à-dire la partie destinée à supporter directement l'entablement.

Il y avait un type de chapiteau correspondant aux trois ordres de l'architecture grecque :

1<sup>o</sup> Le chapiteau dorique, composé d'un tailloir ou abaque, c'est-à-dire d'un dé cubique destiné à supporter l'architrave, d'une échine ou partie arrondie, plus ou moins renflée, qui soutient le tailloir, et du fût cannelé resserré par des annelets. Une petite cannelure appelée gorgerin marquait l'union de la colonne et du chapiteau.

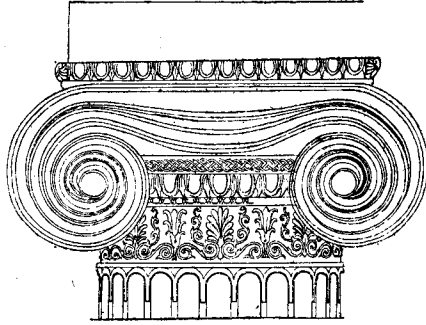


2<sup>o</sup> Le chapiteau ionique, composé de :

a) Abaque ou tailloir peu épais en forme de talon.

b) Echine composée de volutes en spirales réunies par des lignes plus ou moins ondulées.

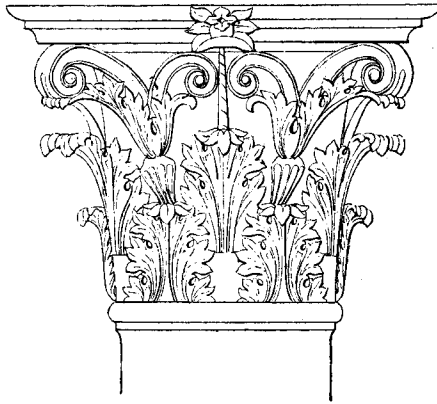
c) Gorgerin plus ou moins riche en dessins ou sculptures et souligné par un



cordon peint ou sculpté.

d) Le fût cannelé, dont les cannelures se raccordent avec celles de la colonne.

3<sup>o</sup> Le chapiteau corinthien, modifia-



tion du chapiteau ionique, est composé de volutes supportant les angles de l'abaque et d'une ceinture plus ou moins haute de feuilles d'acanthé d'où sortent les volutes. Les acanthés sont soulignées à la base par un cordon saillant ou astragale, qui ménage les transitions avec le fût cannelé.

**Ἐπίκριον.** — Vergue de navire. Voy. *Ναῦς*.

**Ἐπιλεκτάρχης, Ἐπίλεκτοι.** — *Ἐπίλεκτοι* désigne en général les trou-

pes d'élite, et en particulier les ἐπίκριτοι d'Arcadie (v. ce mot). Des bataillons de ce genre avaient pour chefs des ἐπιλεχτάρχαι.

**Ἐπίλουτρον.** — Sorte de pourboire que donnait le baigneur à l'esclave, dans les bains publics, pour qu'il lui versât sur la tête et les épaules de l'eau chaude.

**Ἐπιμαχία.** — Convention entre deux États ou deux villes stipulant une alliance purement défensive, par opposition à la *συμμαχία* qui est à la fois défensive et offensive.

**Ἐπιμέλεια.** — Ce mot, théoriquement opposé au mot ἀρχή et au mot ὑπηρεσία, désigne une charge non pas essentielle à la constitution, ou d'autre part infime et salariée, mais créée en vue d'un besoin ou d'un service spécial, au fur et à mesure que le besoin s'en faisait sentir. Dans la pratique, les ἐπιμέλειαι et les ἀρχαί se confondaient sur bien des points.

**Ἐπιμελητής.** — Fonctionnaire chargé d'une ἐπιμέλεια, dérivé au mot précédent. Chaque épimélète ou chaque collègue d'épimélètes avait ses attributions spéciales, dont la désignation complétait son titre. Voici les principaux épimélètes, particulièrement à Athènes :

1° Dans l'ordre civil :

**Ἐπιμεληταὶ τῶν γυμνασίων,** chargés de surveiller les gymnases, c'est-à-dire les locaux et le matériel; on peut en rapprocher l'ἐπιμελητὴς Λυκείου et l'ἐπιμελητὴς γυμνασίου καὶ στοᾶς θεοῦ Ἀδριανοῦ, mentionnés par les inscriptions et les lexicographes.

**Ἐπιμελητὴς τῶν ἐφήβων,** chargé, au 1<sup>er</sup> siècle, de la présidence du collège éphébique. C'était un très haut personnage, âgé de cinquante ans au moins, et élu par tout le peuple, le grand maître de l'éducation nationale. Il était responsable devant l'Assemblée.

**Ἐπιμεληταὶ τοῦ ἐμπορίου.** — Collège de dix fonctionnaires tirés au sort, pour un an, chargés de la surveillance du port marchand, et quand un charge-

ment de céréales arrivait, de forcer les négociants à en expédier les deux tiers en ville. Ils avaient un bureau au port.

**Ἐπιμελητὴς τῶν κρητῶν,** épimélète des fontaines, qui s'appela sans doute d'abord ὁ ὑδάτων ἐπιστάτης. Il avait sous ses ordres le service technique des fontaines et des aqueducs. L'épimélète était élu, et nommé pour quatre ans. La charge fut remplie par Thémistocle, ce qui en prouve l'importance.

2° Dans l'ordre religieux :

**Ἐπιμεληταὶ τῶν περὶ τὰ ἱερά.** Conservateurs et administrateurs des biens meubles et immeubles, des revenus de toute espèce des temples. Il ne semble pas que cette fonction ait existé à Athènes, où les plus hauts fonctionnaires de la République avaient le soin de ces choses.

**Ἐπιμελητὴς τῶν Ἀμφικτιόνων.** Administrateur du trésor de l'Amphictionie delphique, c'est-à-dire du trésor du temple. Il jouait aussi un rôle dans l'organisation des grandes fêtes qu'il présidait, et qui sont datées par son nom.

**Ἐπιμεληταὶ τῶν μυστηρίων.** Fonctionnaires annuels, élus par l'assemblée du peuple athénien, au nombre de quatre, dont deux citoyens quelconques, un membre de la famille des Eumolpides et un de celle des Kéryces. Ils étaient adjoints à l'archonte-roi, et chargés de surveiller la célébration des fêtes et des mystères d'Éleusis. Ils y joignaient sans doute une part d'organisation, touchaient certaines recettes et réglaient certaines dépenses.

**Ἐπιμεληταὶ τῆς πομπῆς.** Les épimélètes de la procession dionysiaque correspondaient à ceux des mystères; d'abord élus à mains levées, au nombre de dix, ils furent ensuite tirés au sort, un par tribu. Comme les précédents, ils contribuaient probablement de leur argent à l'éclat de la fête.

**Ἐπιμεληταὶ τῶν Διῶσωτηρίων.** Ces épimélètes assistaient le prêtre de Zeus Σωτήρ et d'Ἀθηνᾶ Σώτειρα dans la célébration des Diösoléria, le 14 du mois Scirophorion, au Pirée. Ils étaient au

nombre de treize, sans doute élus. Leurs fonctions les relient dans l'enceinte du temple, auprès du prêtre, et les occupaient surtout au service du banquet divin.

Ἐπιμεληταὶ εἰς Σαλαμίνα. Épimélètes chargés par les Athéniens d'organiser les fêtes des Dionysies à Salamine. Ils forment un collège, *συναρχία*, avec l'archonte ou le stratège, ou bien avec l'un et l'autre. Ils sont eux-mêmes athéniens. On ne sait ni combien ils étaient, ni comment ils étaient désignés.

3<sup>o</sup> On donnait le nom d'épimélètes (par exemple ἐπιμελητῆς ὁ ἐν Ἡφαιστίαι, ὁ ἐπιμελητῆς τῆς νήσου ou Δήλου), à des administrateurs athéniens envoyés de la métropole dans les villes alliées ou les clérouchies, et dont les missions, temporaires ou durables, étaient variées; ce sont quelquefois des chefs militaires.

D'autres cités ou d'autres États, par exemple la Ligue étolienne, inlitaient des épimélètes du même genre.

4<sup>o</sup> Il y avait des ἐπιμεληταί dans les tribus athéniennes (ἐ. τῆς φυλῆς) représentant la communauté et administrant ses intérêts; ils convoquent les assemblées et les président, s'occupent de désigner les liturges, et en général sont les intermédiaires entre la tribu et ce qu'on peut appeler le pouvoir central.

Dans la même catégorie d'épimélètes *municipaux*, si l'on peut dire, sont les

Ἐπιμεληταὶ τῶν συμμοριῶν, c'est-à-dire les administrateurs des associations financières que les citoyens constituaient pour faire face à l'impôt, et les

Ἐπιμεληταὶ τῆς φρατρίας et τοῦ γένους ou épimélètes de la phratrie et de la famille.

5<sup>o</sup> Enfin, un certain nombre de sociétés privées avaient aussi leurs administrateurs et surveillants qui portaient aussi le nom d'épimélètes. On cite :

Ἐπιμεληταὶ τῶν ἐργαζομένων, ou épimélètes d'une corporation de marchands.

Ἐπιμεληταὶ τῶν ὀργεῶνων, ἐπιμεληταὶ τοῦ θιάσου, ἐπιμεληταὶ τοῦ

ἐράνου, ou épimélètes des orgéons, des thiasos et des éranes (Voir ces mots). Ce sont à la fois des administrateurs et des dignitaires de ces différentes corporations.

Il faut citer plus particulièrement l'ἐπιμελητῆς ὁ τῶν περὶ τὸν Διόνυσον τεχνιτῶν ou épimélète des associations d'artistes dramatiques d'Athènes. Il était élu pour un an, et chargé surtout d'administrer les fonds sociaux.

Ἐπιμεληταὶ τῶν νεωρίων. Inspecteurs des chantiers et arsenaux maritimes. Ce sont dix magistrats réguliers nommés tous les ans à raison de dix par tribu. Ils sont subordonnés au Conseil des Cinq-Cents, à qui appartient la haute surveillance de la construction des navires et de leur entretien. Les ἐπιμεληταί surveillent les arsenaux et chantiers. Ils ont la garde des navires, des agrès et des machines de guerre. Après décret du Sénat, ils font remise aux triérarques des coques de navires et des accessoires, reçoivent les vaisseaux et le matériel ramenés en Allique, inspectent ce qui rentre dans les arsenaux, notent les objets qui manquent, constatent les dégâts, vendent au nom de l'État les agrès de rebut, en achètent de neufs. Ils enregistrent les dettes dues à l'État par les particuliers pour le fait de la marine et s'occupent des recouvrements dont ils versent le montant dans la caisse des apodectes. Ils ont une certaine compétence judiciaire, président le tribunal dans les contestations entre triérarques en fonctions et anciens triérarques; poursuivent les débiteurs envers l'État et les prévaricateurs sur les caisses de la marine, et connaissent enfin de la responsabilité du triérarque dont le navire a été endommagé ou perdu.

Ἐπίνετον. — Entrepôt maritime ou chantier pour navires. Il y en avait plusieurs au Pirée. Le principal était l' Arsenal, rectangle de 125 mètres de long sur 17 de large.

Ἐπινίκια [τά]. — Désigne tout ce qui est la conséquence d'une victoire à la

guerre ou aux jeux publics; récompenses publiques, chants de triomphe, fêtes et cérémonies religieuses pour célébrer le succès. Les ἐπινίκια ou chants de victoire de Simonide et de Pindare sont particulièrement célèbres.

**Ἐπινομία, Ἐπινόμιον.** — L'épinomie est le droit qu'ont les citoyens d'une ville de faire paître leurs troupeaux sur les pâturages communaux. Les étrangers pouvaient l'obtenir moyennant une redevance appelée ἐννόμιον ou ἐπινόμιον.

L'exemption de cette taxe pouvait être accordée à tel ou tel citoyen d'une ville limitrophe, ou à tel ou tel proxène ou bienfaiteur, en même temps que d'autres exemptions et aéliés.

**Ἐπιτορμία.** — Parjure, manquement à la parole donnée. Les lois grecques ne punissaient pas le parjure; c'était aux dieux à châtier le coupable. Si le parjure entraînait un dommage pour quelqu'un, celui-ci avait des actions particulières, suivant la nature du dommage, mais jamais l'action n'était engagée pour violation de serment.

**Ἐπιπαιανισμός.** — Chant de victoire entonné par les soldats après le combat.

**Ἐπίπαστον.** — Gâteau salé que léchaient les convives dans les festins, surtout au dessert, pour s'exciter à boire.

**Ἐπιπλα** [τλ]. — Désigne le mobilier, par opposition aux immeubles. On y comprenait les meubles, les ustensiles de toute sorte (sauf les vases appelés ἐκπώματα) et le vestiaire. L'origine est peut-être le mot ἐπίπλος, ou ἐπίπλους, désignant ce qui est nécessaire à la navigation, l'armement d'un vaisseau, les agrès et les provisions de mer.

**Ἐπίπλους** [ναῦς]. — Navire léger, propre à la course et aux abordages.

**Ἐπιπόρημα.** — 1<sup>o</sup> Partie supérieure de la fibule ou plus souvent la fibule elle-même. Voy. Πόρη.

2<sup>o</sup> Chlamyde attachée au moyen d'une πόρη sur l'épaule; elle était particulièrement à l'usage des cavaliers.

3<sup>o</sup> Fibule ou plutôt agrafe, crochet qui servait aux citharistes à suspendre leur instrument.

**Ἐπιπορπής.** — Synonyme de πόρη.

**Ἐπιपुरσειά.** — Système de signaux à distance consistant en la répétition de certains feux conventionnels.

**Ἐπίρρημα.** — Partie de la parabase, dans la comédie ancienne, comprise entre la strophe et l'antistrophe et composée de seize tétramètres trochaïques. L'épirrhème était chanté par le choryphée; c'était une sorte de récitatif accompagné par la flûte.

**Ἐπίσαγμα.** — Voy. Ἐφίπιον.

**Ἐπισέληνα.** — Sorte de gâteaux en forme de lune ou de croissant fabriqués pour certaines cérémonies religieuses.

**Ἐπίσημον.** — 1<sup>o</sup> C'est le nom donné à l'ornement qui décorait la proue des navires. Souvent l'ἐπίσημον était une tête de divinité ou quelque emblème faisant allusion au nom du navire. Il faut distinguer cette image de la tête d'animal ou du simple ornement architectural qui terminait parfois l'avant des vaisseaux.

2<sup>o</sup> Ἐπίσημον se dit aussi de l'image peinte ou sculptée en relief qui décore souvent la surface extérieure des boucliers. Cet insigne pouvait varier à l'infini (Voy. Ἄσπις).

**Ἐπίσημος ἄργυρος** ou χρυσός. — Or ou argent monnayé et frappé d'un signe distinctif, par opposition au métal brut ou ἄσημος.

**Ἐπισκευαστής.** — Voy. Ἐπιστατής 2.

**Ἐπισκευή.** — 1<sup>o</sup> Action de réparer tout objet en mauvais état, en particulier de radouber un vaisseau.

2<sup>o</sup> Au pluriel, meubles, ustensiles de toute sorte.

**Ἐπίσκοπος.** — Magistrats extraordinaires, désignés à Athènes par le sort, et institués pour rétablir l'ordre dans une cité troublée, châtier les auteurs d'une révolte, procéder à une enquête ou orga-

niser dans certaines villes le régime démocratique. Ils étaient payés par les villes sujettes où ils exerçaient leurs fonctions de surveillants pour le compte du peuple athénien.

**Ἐπισπαστήρ, Ἐπίσπαστρον.** — Tout ce qui sert à saisir et à tirer un objet : un anneau, une corde, et en particulier un anneau servant à tirer le battant d'une porte, et la corde servant à tirer un filet de pêche ou de chasse.

**Ἐπιστάτης.** — 1° Président des prytanes, tiré au sort pour un jour et une nuit. Il avait la garde du sceau de l'État, des clefs des archives et du trésor. Jusqu'au début du 1<sup>er</sup> siècle, il a présidé le Sénat et l'Assemblée du peuple; mais alors son rôle s'est borné à tirer au sort les neuf proèdres, et parmi eux l'ἔπιστάτης τῶν προέδρων qui devait présider l'assemblée.

D'autres villes qu'Athènes avaient aussi des épistates pour présider leurs assemblées.

2° Trésoriers nommés pour un an par le peuple pour administrer les trésors des temples, veiller aux objets sacrés et à l'entretien des édifices. On les appelait encore ἐπιμεληταί ou ἐπισκευασταί.

3° Fonctionnaires extraordinaires nommés par décret pour surveiller et diriger l'exécution de travaux publics importants, comme un temple, un monument, une statue de divinité, etc. Ils ont l'emploi des fonds et sont responsables devant le peuple. Leur charge peut durer plusieurs années; dans ce cas, ils doivent être réélus tous les ans par l'Assemblée.

**Ἐπίστημα.** — 1° Stèle, colonne, cippé, tout ornement placé au-dessus d'une sépulture (v. Τάφος).

2° Ornement placé sur la proue d'un navire, et différent sans doute de l'ἄκροστρόλιον (v. ce mot).

**Ἐπίστιον.** — Station des navires, dans Homère. D'après les uns, c'était un hangar couvert où les barques se trouvaient à l'abri. Selon d'autres, c'était un simple emplacement sur le sable du rivage, prolongé par une clôture.

**Ἐπιστολεύς.** — 1° Secrétaire ou messenger chargé d'écrire et de porter des messages.

2° Officier de marine spartiate : lieutenant du navarque, qui est le général en chef. Il semble avoir été nommé par le peuple, pour une durée d'un an très probablement. On pouvait être épistoleus deux fois de suite, chose qui n'avait pas lieu pour le navarque. L'épistoleus remplissait des missions de confiance, commandait des divisions détachées de la flotte ou parfois la flotte entière lorsque le navarque était blessé ou tué.

**Ἐπιστολή.** — Lettre missive. Celles dont il est fait le plus anciennement mention sont écrites sur des tablettes de métal, d'ivoire ou de bois; ces tablettes furent d'un usage courant dans toute l'antiquité pour des lettres courtes. On écrivait les lettres très longues sur du papyrus, du parchemin; parfois sur des feuilles ou de l'écorce.

**Ἐπιστολιαφόρος.** — V. Ἐπιστολεύς 1.

**Ἐπιστράτηγος.** — Titre donné sous les Ptolémées et pendant la domination romaine au gouverneur général de la Thébaïde.

**Ἐπιστροφή.** — Commandement militaire pour faire obliquer à droite ou à gauche un peloton de cavaliers. Si l'on s'adresse à un seul cavalier, le terme est ἐφ' ἡνίκην, obliquer à gauche, ἐπὶ δόρῳ obliquer à droite.

**Ἐπιστόλιον, Ἐπιστολίς, Ἐπίστυλον.** — L'épistyle est la partie de l'entablement qui repose directement sur les colonnes et se trouve immédiatement au-dessous de la frise. Dans l'ordre dorique, l'épistyle était lisse; mais dans les ordres ionique et corinthien, il se composait de trois plates bandes en légère saillie l'une sur l'autre, surmontées de diverses moulures sculptées (Voy. Ναός).

**Ἐπίσφαιρον.** — 1° Gant de cuir employé pour la lutte.

2° Sorte de boule dont on couvrait la pointe des armes qui servaient à des exer-



cices d'escrime, comme de nos jours les fleurets mouchetés.

**Ἐπιφύριον.** — Partie de la cnémide qui protégeait l'articulation du pied.

**Ἐπίσωτρον.** — Bande de fer ou d'airain servant à renforcer les jantes des roues dans les chars de guerre.

**Ἐπίταγμα.** — Cohorte auxiliaire ou supplémentaire qui servait de réserve. Un *ἐπίταγμα*, dont on connaît la composition, comprenait 4.096 cavaliers divisés en quatre *ἐπιπαραχίαι*.

**Ἐπιτάφια.** — Fêtes funèbres annuelles célébrées officiellement en Grèce autour des tombeaux. A Athènes, on donnait ce jour-là la sépulture publique aux citoyens tombés sur le champ de bataille; ils avaient leur tombeau au Céramique. Un orateur prononçait un éloge funèbre, puis on célébrait des jeux en leur honneur.

**Ἐπιτείχιμα.** — Fortification opposée à une fortification ennemie pour en faire le siège et s'en emparer; mur d'approche. Ces ouvrages étaient naturellement élevés en terre ou en bois.

**Ἐπιτήκειν.** — Indique l'opération chimique, du reste inconnue, par laquelle on collait l'une à l'autre deux surfaces métalliques, par conséquent une sorte de soudure.

**Ἐπιτιμία.** — 1<sup>o</sup> État de tout citoyen qui jouit de tous ses droits tels qu'il les a reçus à sa naissance s'il était libre et fils légitime, et qui n'en a perdu aucun par suite de condamnation ou de démérite.

2<sup>o</sup> Châtiment, peine afflictive qui vient détruire les droits et privilèges des citoyens *ἐπίτιμοι*.

**Ἐπιτίμιον.** — Voy. *Ἐπιτιμία* 2.

**Ἐπίτιμος.** — Se dit d'un citoyen ayant tous ses droits et pouvant aspirer à toutes les fonctions, à tous les honneurs.

Les biens des *ἐπίτιμοι* étaient qualifiés *ἔπιτιμα χρήματα*, par opposition aux *χρήματα ἄτιμα* des citoyens *ἄτιμοι*.

**Ἐπιτόκιον.** — Intérêt usuraire de l'argent. Voy. *Τόκος*.

**Ἐπιτόνιον.** — 1<sup>o</sup> Cheville ou crochet

où s'attachaient les cordes des instruments de musique.

2<sup>o</sup> Tout ce qui sert à tendre quelque chose, vis de serrage.

3<sup>o</sup> Tout ce que l'on plaque contre une ouverture pour la boucher; bouchon.

**Ἐπίτονος.** — Cordage d'arrière jouant dans le gréement du navire grec le double rôle de drisse et d'étau. Comme drisse, il sert à hisser ou à amener la vergue. Après l'avoir étreinte par le milieu, il traverse le mât lui-même ou le *καρχήσιον* du mât quand il y en a, puis vient s'amarrer à bord par son extrémité libre. Comme étau, il protège le mât contre le vent d'arrière, ainsi que le font les deux *πρότονοι* à l'avant.

**Ἐπιτριηράρχημα, Ἐπιτριηραρχος.** — Le trierarque qui exerce sa charge au delà des limites de temps établies par la loi est dit *ἐπιτριηραρχος*, et sa situation *ἐπιτριηράρχημα*.

**Ἐπιτροπῆς δίκη.** — Action qu'un pupille intentait au tuteur qui ne voulait pas lui rendre ses comptes, ou au tuteur réputé infidèle.

**Ἐπίτροπος.** — Tuteur d'enfants mineurs, le *κύριος* étant le tuteur des filles ou femmes majeures par l'âge, mais qui, suivant le droit grec, restaient dans une tutelle perpétuelle.

Le tuteur pouvait être désigné par testament du père, ou désigné suivant le degré de parenté. L'archonte éponyme pour les enfants des citoyens, l'archonte polémarque pour ceux des métèques, prend connaissance du testament s'il y en a, désigne le tuteur, intervient en cas de refus, d'incapacité, etc. Il y avait souvent plusieurs tuteurs (*συνεπίτροποι*).

Le tuteur doit pourvoir à l'entretien et à l'éducation du mineur; il doit établir et doter les filles, conformément à leur rang et à leur fortune. Il représente son pupille dans tous les actes juridiques, offre pour lui le sacrifice annuel aux mânes de son père, et gère la fortune au mieux des intérêts du mineur et d'après les recommandations testamentaires s'il y en a.

Quand le mineur a dix-huit ans, le tuteur le fait inscrire sur les registres du dème et lui rend ses comptes.

L'archonte doit surveiller la tutelle; il intervient en cas de mauvais traitements par la κακώσεως εισαγγελία (cf. ce mot). Le pupille peut, à sa majorité, intenter un procès à son ou ses tuteurs pour mauvaise gestion du patrimoine (δική ἐπιτροπῆς); il a un délai de cinq ans pour attaquer le tuteur ou ses héritiers.

**Ἐπιτυμβίδιοι θρήνοι.** — Chants funèbres devant la tombe d'un mort. Pendant la cérémonie de l'ἐκφορά, quand on portait le mort de la maison au tombeau, les parents gémissaient et, les hommes surtout, chantaient un thrène, accompagnés de la flûte.

Ensuite, quand on allait offrir des libations au mort et lui rendre un culte, souvent des hommes ou femmes, s'accompagnant d'un instrument, surtout de la lyre, chantaient un thrène devant le tombeau.

**Ἐπίτυρον.** — Mels préparé avec des olives assaisonnées d'huile, de vinaigre et de différentes herbes, comme la rue, la menthe, etc.

**Ἐπιφήμισμα.** — Cri de mauvais augure, par opposition aux mots εὐχὴ et παίαν, qui présageaient le succès et la joie.

**Ἐπιφορά.** — Surtaxe levée par les Athéniens sur les alliés en cas de nécessité, outre le tribut ordinaire (φόρος).

**Ἐπιφόρημα.** — Dessert ou second service d'un repas. Voy. Τράχημα.

**Ἐπιχαλνεύειν.** — Désigne tout travail exécuté avec du cuivre ou sur du cuivre.

**Ἐπίχαλκος.** — Se dit d'un objet recouvert d'une plaque de cuivre.

**Ἐπιχαράσσειν.** — Voy. Χαράσσειν.

**Ἐπιχειροτονία.** — Vote préalable à mains levées, dans l'assemblée du peuple, pour l'adoption ou le rejet d'une proposition, et en général tout vote à

mains levées, par exemple pour l'élection ou l'exclusion d'un magistrat.

**Ἐπιχορηγέω.** — Voy. Πραχορηγή-γημα.

**Ἐπιχοριαμβικὸν μέτρον.** — Mètre employé dans la versification grecque, et qui comprenait, parmi d'autres pieds, un choriambre. Voy. Χοριαμβος.

**Ἐπίχριστα.** — Toutes sortes de fards et d'onguents usités pour la toilette ou les soins médicaux.

**Ἐπίχρουσος.** — Se dit d'un objet plaqué d'or.

**Ἐπίχρουσόν.** — Désigne l'opération de la dorure par application sur les objets de minces feuilles d'or.

Par abus, on employa le mot lorsqu'il s'agit de dorure par la mousse d'or (Καταχρουσόν).

**Ἐπίχυσις.** — Vase qui se confond sans doute avec l'οἶνοχόη; ce qu'on sait de plus précis sur cet ustensile, c'est qu'il servait non pas à boire, mais à contenir les liquides.

**Ἐπιχωνεύειν.** — Désigne l'opération de la soudure chimique des métaux.

**Ἐπιφέλιον.** — Parlie d'une bride d'un cheval, sans doute la gourmelle.

**Ἐπιψηφίζω.** — En général, mettre une proposition aux voix dans une assemblée; par suite présenter une motion, et aussi décider par un vote sur une motion présentée.

**Ἐποικία.** — Voy. Ἀποικία.

**Ἐποικος.** — On envoyait parfois des colons supplémentaires, ἐποικοί, pour renforcer l'effectif d'une colonie, mais ils n'avaient pas tous les droits des premiers colons, ἄποικοί, et on leur assignait des terres de moindre étendue.

**Ἐποπτεία, Ἐπόπτης, Ἐπόπιτις.** — Le plus haut degré d'initiation dans les mystères d'Éleusis était l'épopie; on ne l'obtenait que deux ans après le premier degré (myste). L'épopie (ἐπόπτης, féminin ἐπόπιτις) était admis à contempler les cérémonies, les objets sacrés de la principale journée des mystères, πληροζόαι, à l'exclusion des autres.

**Ἔπος.** — Du sens simple de parole, le mot est passé au sens de poème épique, c'est-à-dire poème relatant des faits ou des légendes héroïques, comme l'Iliade et l'Odyssee. L'épopée grecque se sert exclusivement du vers *hexamètre*, qui s'appelle spécialement ἔπος, selon les grammairiens. Mais par abus on applique le terme à d'autres formes de vers, et aux vers en général.

**Ἐποχλεύς.** — Chaîne ou sabot qui servait à empêcher les roues d'une voiture d'aller trop vite dans des descentes. Une simple barre de bois passée entre les rayons des roues pouvait servir d'εποχλεύς.

**Ἐποχον.** — Sorte de coussin que l'on adaptait à l'ἐφιππιον (voir ce mot) pour le transformer en une selle et donner de l'assiette au cavalier.

**Ἐπωβελία.** — Amende à laquelle était condamné l'accusateur qui n'avait pas obtenu au moins la cinquième partie des suffrages dans un procès privé. Cette amende était du sixième de la somme en jeu ou de la valeur de l'objet réclamé, et elle revenait au gagnant.

**Ἐπωδή.** — Chant magique destiné à chasser les maladies.

**Ἐπωδός** [ὀ]. — Enchanteur. Le mot est souvent joint à Γόης.

**Ἐπωδός** [ή]. — Épode, troisième partie de la triade de Stésichore, qui venait après la strophe et l'antistrophe dans les chœurs lyriques ou dramatiques. Elle était sur un rythme différent des deux premières.

**Ἐπωμίδιον** (dim.), **Ἐπωμίς.** — Vêtement de femme, sorte de mantelet tombant des épaules à la taille. Le mot est probablement synonyme de διπλόδιον et aussi d'ἐγχόμβωμα.

**Ἐπώνιον.** — Droit de mutation que payait tout acheteur de biens confisqués (δημιόπρατα). Ce droit était gradué suivant un tarif; ainsi on payait une obole pour un objet de moins de 5 drachmes, 3 oboles pour un objet de 5 à 50 drachmes, etc.

**Ἐπώνυμος.** — On désignait sous ce nom :

1° Le héros auquel une famille, une phratricie, un dème ou une cité faisait remonter son origine, et qui lui avait donné son nom. Ce héros recevait des honneurs religieux.

2° Le magistrat qui donnait son nom à l'année pendant laquelle il était en charge. A Athènes, c'était le premier archonte.

**Ἐπωτίς.** — Les épolidés étaient des oreillettes, ou pièces de bois qui faisaient saillie de chaque côté de la proue.

**Ἐρανάρχης, Ἐραριστής, Ἐρανος.** — Le mot ἔρανος a plusieurs significations :

1° Primitivement, il désigne un repas à frais commun, ou une sorte de pique-nique. De là les poètes ont employé ce mot pour signifier un repas somptueux.

2° On appelait ἔρανος une association permanente de personnes se réunissant à époque fixe en un banquet, et payant une cotisation. C'étaient des associations religieuses dont le chef ou président s'appelait ἐρανάρχης, et les membres ἐραριστάι.

3° Ἐρανος signifie aussi un prêt d'argent gratuit fait par plusieurs personnes qui se cotisent en faveur d'un ami, pour payer sa rançon, doter sa fille, désintéresser ses créanciers, etc. L'emprunteur s'appelait ὁ ἐρανίζόμενος, les prêteurs οἱ ἐρανίζοντες. Les actions auxquelles pouvait donner lieu ce genre de prêt s'appelaient les ἐραρικαὶ δίκαι.

**Ἐργαστήριον.** — Nom générique pour désigner tout atelier où des ouvriers exerçaient une industrie manuelle.

**Ἔργμα.** — Voy. Ἔρμα.

**Ἐργολάβος, Ἐργώνης.** — Celui qui se charge à forfait d'une construction et en dirige la marche; entrepreneur et surveillant des ouvriers, sous la direction de l'architecte. On appelait aussi les entrepreneurs ἐργῶναι ou μισθωτάι. Mais quelquefois l'ἐργολάβος est représenté comme d'un rang et d'une situation supé-

rieurs à ceux du *μισθωτής*. D'ordinaire, les grands travaux publics étaient donnés à l'adjudication. A Athènes, les étrangers étaient exclus de cette adjudication. Plusieurs entrepreneurs pouvaient naturellement s'associer pour une adjudication ou un travail. Les entrepreneurs publics étaient soumis à une juridiction sévère en ce qui concernait les délais d'exécution et la qualité des travaux. Les villes désignaient d'ordinaire des épistates spéciaux pour surveiller les entrepreneurs.

**Ἐρέτης.** — Rameur. Voir les articles *Κώπη*, *Ναῦς*, etc. A l'époque homérique il y avait de 20 à 50 rameurs à chaque bateau, rarement plus. Dans les barques, un homme pouvait manœuvrer une paire d'avirons; dans les grands bateaux, chaque rameur n'avait qu'une rame. A bord des trirèmes, il y avait 62 *θρανῖται*, 58 *ζυγῖται*; et 54 *θαλαμίται* (v. ces mots).

**Ἐρετμόν, Ἐρετμός.** — V. *Κώπη*.

**Ἐρήμη** ou **Ἐρημος δίκη.** — Jugement par défaut en droit athénien. Le défendeur qui faisait défaut sans excuse valable était condamné; il avait droit d'appel. Le délai était de dix jours si la cause avait été jugée par des arbitres, de deux mois si elle avait passé devant les juges. *Τὴν ἐρήμην ἀντιλαχεῖν* signifiait purger sa contumace.

**Ἐριθος.** — On appelait *ἐριθοι* ou *θῆτες* les ouvriers de condition libre qui travaillaient moyennant salaire, et plus particulièrement ceux qui faisaient le métier de tisserands ou travaillaient la laine. Dans ce dernier sens le mot s'applique surtout aux femmes.

**Ἐρικίς, Ἐρικτά** [τά]. — Grains, en particulier blé ou orge égrugé. On appelait *ἄρτος ἐρικίτης* le pain de blé égrugé et non tamisé, et par conséquent assez grossier.

**Ἐρινεός.** — Figuier sauvage dont le bois, qui se courbait facilement, servait à faire par exemple des bordages de navires, des jantes de roues.

**Ἐριον.** — La laine des moutons rem-

plit chez les Grecs le premier rôle dans l'industrie du vêtement. Connus de toute antiquité, introduits en Europe à une époque extrêmement reculée, les moutons fournissaient, suivant leur race, une grande variété de laines, les plus appréciées étant naturellement les plus fines et les plus longues. La laine, une fois tondue, donnait lieu à des manipulations nombreuses, qui étaient d'ordinaire faites dans la maison de famille par les femmes et leurs servantes. On la cardait, on la filait, on la tissait, on la foulait, on la teignait pour en faire des étoffes de toute sorte, précieuses ou communes, et des tapis. Chacune de ces opérations était indiquée par des mots distincts, et avait sa terminologie spéciale.

**Ἐριόξυλον.** — Désigne le coton; on l'appelait aussi *ἔριον ἀπὸ ξύλου*, laine d'arbre. Cette substance resta toujours assez étrangère aux Grecs, et l'on ne sait pas trop à quels usages ils l'employèrent; à l'état brut, il servit parfois à remplir des coussins et des oreillers.

**Ἐριουργεῖν.** — Travailler la laine; terme générique désignant également toutes les opérations de cette industrie.

**Ἐριουργεῖον.** — Lieu où l'on travaillait la laine, et aussi métier à tisser la laine.

**Ἐριουργός.** — Ouvrier qui travaille la laine, sans distinction d'opération particulière.

**Ἐρκος.** — Mur qui entourait toute l'habitation, même le jardin. A l'époque homérique, Zeus *Ἐρκεῖος*, protecteur de l'enceinte, avait sous cette invocation la garde de toute la maison. Par conséquent *ἔρκος* signifie aussi l'intérieur d'une enceinte.

**Ἐρμα.** — 1° Lest d'un navire; assemblage de matières lourdes accumulées dans la cale pour augmenter la stabilité du bâtiment.

2° Désigne encore les différents appuis d'un navire en construction : poutres adossées obliquement aux flancs du bâtiment et pierres coincées placées sous les

flancs du navire pour le soutenir et le caler.

3<sup>e</sup> Borne ou marque quelconque indiquant le point d'où les coureurs doivent s'élaner dans le stade.

4<sup>e</sup> Bijou, et plus particulièrement boucle d'oreille et collier.

5<sup>e</sup> Voy. Ἑρμῆιον.

**Ἑρμῆιον.** — Tas de pierres amoncées au bord des routes et jouant le même rôle protecteur que les Hermès. Sans doute les passants, les voyageurs ajoutaient une pierre au tas pour se rendre le dieu Hermès favorable. Peut-être employait on aussi la forme ἑρμα, et le pluriel ἑρμαῖα.

**Ἑρμῆιος.** — Nom d'un mois des calendriers argien, billynien, crétois, chypriote, correspondant à octobre-novembre des Romains.

**Ἑρμαξ.** — Monceau de pierres qu'on trouvait dans les carrefours ou sur les places autour des Hermès. On donnait aussi ce nom à des tas de pierres qu'on trouvait sur les routes, particulièrement aux embranchements, ainsi que sur les limites des champs. Syn. d'Ἑρμῆιον.

**Ἑρμῆς, Ἑρμῆδιον** (dimin.). — Colonne quadrangulaire surmontée d'une tête d'Hermès et munie d'un phallus en son milieu; on en ornait les rues, les places, les gymnases, les palestres, les bibliothèques, les maisons, les temples, les tombeaux; on s'en servait pour marquer les limites des propriétés, les frontières des États. On offrait à ces Hermès de l'encens, des libations, on y suspendait des couronnes, on y laissait même des fruits pour les pauvres et les voyageurs.



Le dieu a été associé à ces bornes non seulement parce qu'il était le protecteur des rues, des voyageurs, mais par analogie avec les mots ἑρμα, borne, et ἑρμῆιον, tas de pierre, qui, primitivement, ser-

vaient aussi à limiter les propriétés ou les territoires, à indiquer les bifurcations des chemins, etc.

Sur certaines de ces bornes, on trouve, non la tête d'Hermès, mais celle d'un autre dieu, Dionysos, Apollon, Zeus, etc. Un assez grand nombre avaient deux têtes, d'autres trois, par exemple Pan, Hééraclès et Hermès.

**Ἑρμῆν** ou **Ἑρμῆς** [ὄ]. — Tout ce qui sert à supporter un lit, et plus particulièrement pied du lit.

**Ἑρμογλυφεύς, Ἑρμογλύφος.** — Fabricant des bornes surmontées d'un buste, qu'on appelait ἑρμαῖ. Sa boutique s'appelait ἑρμογλυφεῖον. A Athènes, les Hermoglyphes avaient donné leur nom à une rue.



**Ἑρρήφοροι,**

**Ἑρρηφόροι.** — Voy. Ἀρρήφοροι.

**Ἑρρυθρόδανον.** — Racine tinctoriale dont les teinturiers en laines et les peintres tiraient une couleur rouge. C'est la *rubia tinctorum* de Linné. On trouve aussi la forme ἑρευθρόδανον.

De ce mot vient le verbe ἑρευθροδανῶν, teindre en rouge ou peindre en rouge.

**Ἑσθῆς, Ἑσθησις.** — Mots généraux qui signifient toute espèce de vêtement ou de couverture, et qui souvent sont employés pour désigner la pièce principale du costume de l'homme ou de la femme. Ἑσθησις marque aussi l'action de se vêtir.

**Ἑσπέρα.** — Le soir. Les Grecs désignent ainsi le premier tiers de la nuit. On l'appelait aussi περὶ λύχων ἄφας. Les deux autres parties étaient μέσσω νυκτῶν et ὄρθρος.

**Ἑσπῆριος, Ἑσπερος** [ἄστῆρ]. — L'astre du soir et, par suite, le soir lui-même, au même sens qu'ἑσπέρα.

**Ἑστία.** — Foyer sacré, où brûlait le

feu divin; auprès de lui se réfugiaient les suppliants, et s'accomplissaient les actes du culte familial. Primitivement c'était une pierre, creusée en son milieu pour recevoir le feu. A l'époque classique il affectait la forme d'un autel.

**Ἑστίασις.** — Liturgie ordinaire consistant en un repas offert par un citoyen aux membres de sa tribu, à l'occasion d'une grande solennité religieuse. Aux Thesmophories il y avait un repas semblable, mais auquel prenaient part seulement les femmes groupées par dèmes.

Comme cette liturgie était fort onéreuse, à défaut de volontaire, on tirait au sort parmi les citoyens ayant la fortune nécessaire.

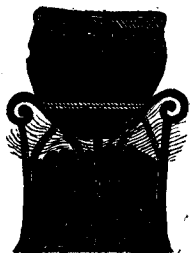
**Ἑστιατήριον, Ἑστιατόριον.** — Local spécial que l'on trouvait en beaucoup de cités grecques, et où les indigènes et les étrangers prenaient part à des repas sacrés offerts par des citoyens (ἑστιατορες).

**Ἑστίατωρ.** — Citoyen chargé de la liturgie appelée ἑστίασις.

**Ἑστωρ.** — Voy. Ἐκτωρ.

**Ἑσφατωμένον** (ἀκόντιον ou δόρυ). — Se disait d'une lance ou d'un javelot emboulé dont on se servait dans les exercices pour éviter les accidents, comme on mouchette les fleurs.

**Ἑσχάρα.** — Le foyer où, à l'origine, se conservait le feu de la famille; le mot désigne l'emplacement même où était le feu, sans aucun sens métaphorique.



On appelait aussi ἑσχάρα une couche de bois facilement inflammable, notamment du lierre ou de la vigne sauvage, au centre de laquelle les Grecs primitifs, et aussi les campagnards, faisaient tourner un morceau de bois dur, de préférence du laurier (τρύπανον), pour obtenir du feu.

De plus, le mot désigne un brasero

servant à chauffer les appartements et un fourneau de cuisine.

Enfin, du sens de foyer, on est arrivé à celui d'autel sur lequel brûle un feu sacré.

**Ἑσχάριον.** — Sorte de brasero, brûlant du charbon, qui servait à chauffer les appartements. Il était mobile, afin qu'on pût le transporter: on pouvait s'en servir comme d'un fourneau pour cuire les mets. Quelquefois on le posait sur un trépied.

**Ἑσχαρίτης ἄρτος.** — Sorte de pain tenant du gâteau, cuit sur l'ἑσχάρα et qui se composait de farine et d'huile ou d'autres ingrédients.

**Ἑταίρα.** — L'hétaïre était une femme de condition le plus souvent servile, et de vie légère. Les Grecs cherchaient auprès de ces amies spirituelles et voluptueuses des plaisirs et des distractions qui manquaient à l'austère gyncécée. Quelques hétaires sont restées célèbres par les charmes de leur beauté et de leur esprit. Les mœurs ne blâmaient pas la fréquentation de ces courtisanes, qu'il faut distinguer nettement des πόρνοι ou prostituées.

**Ἑταιρήσεως γραφή.** — Action intentée contre tout citoyen qui, privé de ses droits civiques pour s'être prostitué, exerçait cependant ces droits. Les juges étaient les thesmothètes; la peine pour l'accusé reconnu coupable était la mort.

**Ἑταιρία.** — Les ἑταιρίαί étaient des associations formées dans un but politique, surtout pour renverser la démocratie. Elles jouèrent un grand rôle à Athènes lors de la prise de la ville par Lyandre et de l'établissement des Trente Tyrans. Aussi furent-elles interdites après la chute de ces derniers; quiconque en faisait partie pouvait être poursuivi en vertu d'une γραφή εἰσαγγελίας.

**Ἑταῖρος.** — 1<sup>o</sup> A l'époque homérique, guerrier, compagnon d'un chef, montant sur le même char, l'assistant dans le combat et même dans les occupations les plus ordinaires.

2<sup>o</sup> On appelait ἑταῖροι un corps de cavalerie macédonienne composé de guer-

riers de familles nobles. Ils occupaient dans la bataille la place d'honneur, l'aile droite. Ils fournissaient l'ἄγγμα, ou garde royale, et étaient divisés sous Alexandre en huit escadrons ou hipparchies qu'on appelait aussi ἔλατ, commandés chacun par un hipparque ou ilarque. Ils avaient dans l'armée macédonienne une situation privilégiée. Leurs armes étaient la cuirasse, le casque, le bouclier, la lance, l'épée droite. Ils étaient exercés aussi à combattre à pied.

3<sup>o</sup> Il y avait auprès d'Alexandre des héliers formant une sorte d'état-major général, où le roi prenait des généraux, des gouverneurs de provinces, des gens chargés de missions de confiance. Ils servaient aussi de Conseil d'État et de Conseil de guerre.

**Ἐτερόμαλλος, ος, ον.** — Se disait d'une étoffe qui était lisse d'un côté et bouffue de l'autre.

**Ἐτερομάσχαλος** [χιτών]. — Vêtement qui n'avait qu'une manche, ou plutôt qu'une ouverture pour laisser passer un bras. Il était sans doute analogue à l'Ἐξωμύς. Sans doute il était porté surtout par les esclaves.

**Ἐτησίαι** [ἄνεμοι]. — Vents périodiques soufflant du Nord-Ouest dans la mer Égée et jusque sur les côtes d'Égypte, pendant quarante jours, à l'époque de la canicule. Les anciens ont aussi connu les vents étiésiens qui soufflent du Sud dans l'Océan Indien et que nous appelons moussons.

**Ἐτος.** — Bouillie comestible faite avec différents légumes comme la fève, la lentille, le haricot.

**Ἐτός.** — L'année grecque est divisée par Thucydide en deux périodes : l'hiver (χειμών) et l'été (θέρος), au point de vue militaire. D'autres distinguaient le commencement, le milieu et la fin. Au point de vue agricole, il y avait, comme chez nous, quatre saisons. On en a même compté sept, suivant ce qu'on récoltait, ou d'après les constellations du moment.

L'année comprenait douze mois, quelquefois treize. Cf. Μῆν et Ἐμβόλιμος. Elle commençait au solstice d'été (vers le 21 juin). Voy. Ἐνιαυτός.

**Εὐαγγέλιον.** — Actions de grâce ou sacrifice à l'occasion d'une heureuse nouvelle, et par suite bonne nouvelle.

**Εὐάζω, Εὐάν.** — Évan! était le cri que l'on poussait aux fêtes de Dionysos; εὐάζω signifie donc crier Évan, et par suite célébrer quelque fête, manifester sa joie par des cris et des chants.

**Εὐανδρίας ἀγών.** — Concours de beauté virile que l'on instituait entre les citoyens d'Athènes lors des Panathénées. Les étrangers en étaient exclus.

**Εὐάς.** — Proprement l'ovation des Romains. Voy. Lex. des antiq. romaines, au mot Triumphus.

**Εὐδαίτος.** — Trou pratiqué dans les flancs d'un navire pour permettre l'écoulement des eaux de la cale.

**Εὐεργεσία, Εὐεργέτης.** — Lorsqu'un citoyen, et surtout un étranger, rendait des services signalés à une ville, on pouvait lui décerner le titre très honorifique de bienfaiteur. Ce titre entraînait un grand nombre de privilèges, dont la plupart se confondaient avec ceux de la proxénie. Du reste, le titre d'évergète s'alliait souvent à celui de proxène.

**Εὐθυδικία εἰσεῖναι, εἰσελθεῖν.** — En arriver au cœur même de la cause, plaider au fond, en écartant toutes les questions de forme et de procédure.

**Εὐθυνα** [ῆ], **Εὐθυνος, Εὐθυντήρ.** — Les εὐθυνηταί, εὐθυνοὶ ou εὐθυνητῆρες étaient des fonctionnaires athéniens, au nombre de dix, chargés, avec les λογισταί, d'examiner la gestion des magistrats sortant de charge. Leur fonction s'appelait εὐθυνα.

**Εὐθυντηρία.** — 1<sup>o</sup> Gouvernail d'un vaisseau; c'était, à l'origine, un aviron placé à la poupe; puis ce devint un organe fixe, comme les gouvernails modernes.

2<sup>o</sup> Partie du navire où se plaçait le pilote pour tenir le gouvernail.

**Εὐθυντής.** — Voy. Εὐθυνος.

**Εύλάκα.** — Soc de la charrue, en langage laconien, ou peut-être une pioche, une bêche.

**Εύληρα.** — Les rênes de cuir ou de corde qui servent à conduire un cheval monté ou attelé.

**Εύμαρίς.** — Chaussure perse à semelle épaisse portée par les hommes.

**Εύμολπίδαι.** — Descendants d'Eumolpos qui formaient une famille sacerdotale chargée du culte de Déméter à Éleusis. Ils conservaient les formules liturgiques, le rite, et célébraient les mystères avec la famille des Kéryces. Un membre de chaque famille faisait partie d'un tribunal présidé par l'archonte-roi pour juger des affaires religieuses.

**Εύναστήριον.** — Chambre à coucher, et en même temps lit placé dans cette chambre. Voy. *Λέχος*.

**Εύνή.** — 1<sup>o</sup> Lit. Voy. *Λέχος*.



2<sup>o</sup> Lieu où se retirent les animaux pour dormir, gîte, tannière, bauge, etc.

3<sup>o</sup> Tente.

4<sup>o</sup> Tombeau.

5<sup>o</sup> Pierre de fond employée à l'époque primitive en guise d'ancre. Elle était traversée par un câble avec nœud au-dessous de l'orifice inférieur. Parfois encore l'εύνή était constituée par un sac plein de cailloux ou une masse de métal.

**Εύοϊ.** — Évoé! Cri bacchique, comme εύών!

**Εύπατριδης.** — Sous les rois, les Eupatrides formaient à Athènes une aristocratie de naissance et de fortune, qui

prétendait descendre des fondateurs de la cité. Après avoir aboli la royauté, les Eupatrides se partagèrent le pouvoir; les archontes étaient, à l'origine, pris parmi les plus riches Eupatrides, et, à leur sortie de charge, ces magistrats faisaient partie de l'Aréopage.

Quand le peuple, accablé par les dettes, poussé à bout par les injustices des nobles, qui seuls jugeaient d'après des lois non écrites, eut obtenu la législation de Solon, le droit de posséder des terres et l'accès aux fonctions publiques, les Eupatrides restèrent cependant les grands propriétaires fonciers, et seuls ils purent être archontes.

Après la réforme de Clisthène, les Eupatrides ne gardèrent que la possession de certains sacerdoces et quelques privilèges. Ils eurent cependant toujours de l'influence, à cause de leurs richesses et de l'ancienneté de leurs familles.

**Εύριπος.** — 1<sup>o</sup> Fossé qui entourait les murs d'une ville; le plus souvent on y détournait une source, un ruisseau, une rivière, pour qu'il fût rempli d'eau et d'un plus difficile accès.

2<sup>o</sup> Toute sorte de canal ou de réservoir artificiel.

**Εύρυθμία.** — Mouvement bien rythmé, en musique, d'où cadence, harmonie. De là, par extension, proportions harmonieuses du corps, grâce des mouvements. Enfin, au moral, conduite bien réglée. On voit par là quelle importance avait pour les Grecs cette idée de proportions harmonieuses, puisqu'ils se servaient de ce mot à propos des arts, des paroles, des actes, pour le physique et le moral.

**Εύστρα.** — Lieu réservé à l'opération qui consistait à échauder les porcs et à les racler.

**Εύστυλος.** — Terme d'architecture qui désigne une colonnade dans laquelle l'espace qui sépare deux colonnes est égal à deux fois et quart son diamètre. C'était le plus solide pour les anciens, et le plus beau.



**Εὐφημία.** — Parole de bon augure. 1<sup>o</sup> Mot prononcé par les prêtres (εὐφημία ou εὐφημεῖτε) pour demander le silence avant un sacrifice.

2<sup>o</sup> Marque d'approbation publique donnée à un orateur, etc., comme σοφῶς, εὖγε, etc.

**Εὐχή.** — 1<sup>o</sup> Vœu, c'est-à-dire promesse que le suppliant fait à un dieu pour obtenir la réalisation de ce qu'il désire. L'auteur du vœu s'engage à l'accomplir lui-même ou à le faire accomplir. Par extension, le mot s'applique aussi à un *ex-voto*.

2<sup>o</sup> Imprécation contre quelqu'un. Voy. Ἄρξ.

3<sup>o</sup> Prière adressée à une divinité, suivant les formes rituelles ou non.

**Εὔχος.** — Voy. Εὐχή 1.

**Εὐώνυμος.** — Épithète des objets, des signes qui, placés ou se manifestant à gauche, étaient, par antiphrase, dits de bon augure. Par suite s'est établi le sens de gauche.

**Ἐφαμμα, Ἐφαπτίς, Ἐφαπτήρις.**

— Ces mots sont sans doute synonymes du mot Χλαμύς; le nom vient de la manière dont ce petit manteau s'attachait à l'épaule. Il était porté surtout par les militaires et pouvait être très riche.

**Ἐφεδρισμός.** — Jeu d'adolescents.



Il consistait à jeter des pierres contre une pierre plus grosse dressée à quelque distance : celui qui abattait le but était vainqueur ; il sautait sur le dos du vaincu, dont il bouchait les yeux avec ses mains, et se faisait porter jusqu'à ce que l'autre, en lâtonnant du pied, arrivât à toucher la pierre renversée. Cette seconde partie du jeu s'appelait ἐγκοτύλη. (Voy. ce mot).

**Ἐφεδρος.** — 1<sup>o</sup> On appelait ainsi un athlète qui attendait le résultat de la lutte de deux autres, afin de se mesurer avec le vainqueur, ou tout simplement un athlète de réserve.

2<sup>o</sup> Les éphèdres étaient aussi des soldats de réserve, comme ceux que les Latins appelaient *subsidiarii*.

**Ἐφέσια γράμματα.** — On appelait *lettres éphésiennes* des syllabes incohérentes inscrites comme des formules magiques sur des tablettes de bois ou de cuir que l'on portait au cou ; c'étaient encore des formules que l'on prononçait tout bas dans les circonstances difficiles. Le nom vient de ce que les premières étaient inscrites sur le piédestal de la célèbre Artémis d'Éphèse.

**Ἐφέσιμος δίκη.** — Voy. Ἐφεσις 2 et Ἐκκλητος πόλις.

**Ἐφεσις.** — 1<sup>o</sup> Ce mot indique, dans la langue juridique d'Athènes, l'appel d'une juridiction à une autre ; de là la distinction des procès, δίκαι ἐφέσιμοι, susceptibles d'appel et de ceux qui ne le sont pas.

2<sup>o</sup> Dans le droit international, l'ἔφεσις n'est plus l'appel, mais le renvoi d'une cause devant les tribunaux d'une autre ville. Ce renvoi pouvait d'ailleurs être facultatif ou obligatoire. La ville à laquelle était fait le renvoi s'appelait ἐκκλητος πόλις.

**Ἐφεστηκώς.** — Esclave appelé aussi τραπέζοποιός, chargé de diriger les autres et d'arranger les tables dans un festin.

**Ἐφεστρίς.** — 1<sup>o</sup> Sorte de manteau, de cape que les hommes jetaient par dessus leurs autres vêtements. Les anciens rapprochaient l'ἔφεστρίς de la chlamyde, de la *μανδύας* et de la *πόρπη*. Il n'y a pas de raison, du reste, pour supposer cet ἐπίβλημα particulièrement chaud.

2<sup>o</sup> Synonyme d'Ἐφιππιον.

**Ἐφέται.** — Magistrats très anciens d'Athènes. Avant Solon ils avaient, concurremment avec les archontes, une juridiction criminelle. A l'époque classique, ils forment un corps permanent de cinquante et un juges. Ils siègent en plein air, tous réunis, à l'un des quatre tribunaux suivants : Prytaneion, Delphinion, Palladion et tribunal de Phréaltys. Les affaires qui leur sont soumises sont celles de meurtre, dans une série de cas où le jugement se réduit à une simple formalité, par exemple lorsqu'il s'agit de juger l'auteur inconnu d'un meurtre. Au Palladion, en particulier, ils jugeaient les meurtres de personnes n'ayant pas droit de cité, ou des esclaves. Dans ce cas, ils pouvaient condamner à mort.

**Ἐφήβαρχος.** — Surveillant des éphèbes, qui les dirigeait, les commandait, sous l'autorité du *περιπόλαρχος*.

**Ἐφηβεῖον.** — Lieu où se réunissaient les éphèbes pour se livrer à leurs exercices.

**Ἐφηβος.** — On désigne par ce mot les jeunes gens de 18 à 20 ans formant, dans plusieurs villes de la Grèce et particulièrement à Athènes, une catégorie spéciale de citoyens, qui faisaient leur apprentissage de soldats.

A dix-huit ans révolus, les jeunes gens étaient inscrits sur le registre des citoyens et les démotés leur faisaient subir une *δοκιμασία* pour s'assurer que leur inscription était régulière. Dès lors ces jeunes gens sont citoyens, mais ne peuvent exercer de magistrature, et, en général, n'assistent pas aux assemblées. Ils sont exempts de liturgies.

Ne faisaient partie de l'éphébie que les citoyens des trois premières classes; les thètes ne servaient pas dans l'armée de terre. La surveillance des éphèbes était confiée aux stratèges et à l'Aréopage.

Dans chaque tribu, les pères de famille désignaient trois candidats dont un était choisi par le peuple comme sophroniste : il avait la direction morale des éphèbes et s'occupait aussi des approvisionnements quand ils étaient hors de leurs foyers. On choisissait aussi deux pédotribes ou maîtres de gymnastique et des professeurs pour leur apprendre à manier leurs armes : javelot, arc, machines de guerre, etc. Un greffier et des serviteurs complétaient le personnel.

A la fin du 1<sup>er</sup> siècle, le peuple nomma un cosmète, pour un an; il était chargé de la surveillance des éphèbes et de leurs maîtres.

Les éphèbes recevaient des armes et prêtaient serment dans le temple d'Aglaure; puis on les exerçait; on leur faisait garder les places de l'Attique, Éléusis, Phylé, etc., et on les envoyait faire des patrouilles armées dans le pays. En général, ils passaient leur première année à s'exercer dans Athènes même. Les éphèbes, en cas de guerre, devaient défendre le territoire, et ne sortir de l'Attique qu'exceptionnellement. — Ils devaient aussi assister aux processions, à toutes les fêtes de la cité, sans compter les sacrifices et les cérémonies qui leur étaient propres. Dans plusieurs fêtes on avait institué pour les éphèbes des concours avec des récompenses.

Mais à partir du 1<sup>er</sup> siècle, l'éphébie perd peu à peu son caractère militaire et devient une sorte de cours d'études supérieures à l'usage des jeunes gens riches.



Les philosophes, les rhéteurs, les grammairiens, les musiciens relèguent les maîtres de gymnastique et d'escrime au second plan. Plus tard, on y admit même des étrangers. L'éphébie ainsi remaniée dura jusqu'au III<sup>e</sup> siècle après J.-C.

**Ἐφημερίς.** — 1<sup>o</sup> Histoire écrite jour par jour, dans ses plus minutieux détails. 2<sup>o</sup> Livre de comptes journaliers.

**Ἐφιππαρχία.** — Double hipparchie. Corps de cavalerie composé de deux escadrons et composé de 1024 cavaliers.

**Ἐφίππιον.** — Couverture, housse ou selle que les cavaliers plaçaient sur le dos des chevaux, des ânes ou des mulets. L'usage n'en était pas très ancien, ni très répandu en Grèce; il vint sans doute de l'Orient, et ne passa jamais que pour un raffinement peu nécessaire à l'équitation. La cavalerie athénienne, à l'époque classique, avait adopté la housse assez épaisse pour protéger les flancs des chevaux contre les traits.

**Ἐφιπποτοξότης.** — Synonyme de ἵπποτοξότης.

**Ἐφόδιον.** — 1<sup>o</sup> Provisions de route, pour une armée, par exemple.

2<sup>o</sup> Indemnité allouée à des personnages faisant des voyages officiels, par exemple à des ambassadeurs. Cette allocation était du reste très variable.

**Ἐφόλκαιον.** — Nom donné au gouvernail d'un navire, en raison de sa position (ἐπί, ὄλκαϊον).

**Ἐφόλκιον, Ἐφολκίς.** — Petit bateau servant de chaloupe; la forme n'en est pas spécialement déterminée.

**Ἐφορεῖον.** — Local où se réunissaient les Éphores de Sparte.

**Ἐφορία, Ἐφορος.** — L'éphorie était la plus importante des magistratures spartiates. L'antiquité des Éphores n'est pas douteuse, mais leur origine a donné lieu à des hypothèses nombreuses. A l'époque de leur plus grande puissance, au IV<sup>e</sup> siècle, ils forment un collège de cinq membres élus pour un an et par acclamation du peuple; ils doivent, en sortant de charge, rendre des comptes à leurs suc-

cesseurs. Tout citoyen jouissant de tous ses droits, même le plus pauvre, peut devenir éphore. Leur pouvoir est double; d'abord un pouvoir général de contrôle sur tout et sur tous, pouvoir auquel il n'est apporté aucune restriction; puis une série d'attributions civiles et politiques. La politique étrangère aussi bien qu'intérieure leur est soumise; ils accueillent et envoient les ambassadeurs, proposent au peuple la paix, la guerre, tous les traités. Ils lèvent les armées et accompagnent les rois à la guerre, sans toutefois prendre part à la direction stratégique; ils se substituent aux rois pour traiter avec l'ennemi, et au besoin jugent les rois si la guerre tourne mal. Les rois, du reste, sont incessamment soumis à leur surveillance, d'ordinaire peu bienveillante; ils s'immiscent dans toutes leurs affaires de famille, et règlent en particulier les successions au trône, car ils doivent maintenir cette institution dans toute sa pureté. De même ils ont la haute police sur les mœurs et la conduite de chaque citoyen, et règlent jusqu'aux plus menus détails de leur vie privée ou publique; ils veillent en particulier sur les enfants et leur éducation. En dehors de ces attributions générales, ils exercent diverses juridictions, en particulier ils jugent les procès où les arbitres ont été impuissants; ils président le Sénat transformé en tribunal et jugent les crimes de droit commun ou politique. Ils font, à ce titre, les enquêtes, lancent les mandats d'amener, même contre les rois, et font exécuter les jugements. Ils peuvent faire exécuter sans jugement les périèques et à plus forte raison les ilotes.

Il faut joindre à ces attributions quelques attributions financières et religieuses.

**Ἐφόμενιον.** — Le nom indique que c'est un chant venant après un hymne, quelque chose comme le refrain.

**Ἐφυφή.** — L'un des noms de la trame du métier de lissierand.

**Ἐχενήϊς.** — Synonyme poétique de ἄγχυρα.

**Ἐχέτλη.** — Manche de la charrue (Voy. Ἄροτρον).

**Ἐχίνος.** — 1<sup>o</sup> Garniture de pointes mobiles ou fixes adaptée aux canons du mors pour le rendre plus sensible à la bouche du cheval.

2<sup>o</sup> Partie renflée du chapiteau dorique qui soutient l'abaque; on traduit par échine ou coussinet. Voy. Ἐπίκρανον.

3<sup>o</sup> Urne de terre ou de métal dans laquelle on entérinait les pièces d'un procès après l'instruction.

**Ἐώρα.** — Voy. Λίωρα.

**Ἐως.** — L'aurore. Voy. Ἥως.

## Z

**Ζάκορος.** — Prêtre subalterne préposé aux sacrifices. On l'a confondu parfois avec le νεωκόρος, dont il se distingue pourtant. Tantôt l'un, tantôt l'autre l'emporte dans l'ordre hiérarchique. A l'origine tout au moins, le ζάκορος était chargé du soin de balayer le temple, du moins de l'entretenir et de l'orner.

**Ζειρά.** — Longue robe descendant jusqu'aux pieds, en usage chez les Barbares, particulièrement les Arabes et les Thraces.

**Ζευγατήρ.** — Voy. Ζευκτήρ.

**Ζεύγη** [τά]. — Système de deux flûtes égales (*tibiae pares*) ayant même longueur et même intensité de son; le flûtiste soufflait dans toutes les deux à la fois, bien que ce fussent deux instruments distincts. Il ne faut pas confondre ces flûtes avec la flûte double, qui avait deux corps et une seule embouchure. Voy. Ἀυλός.

**Ζευγίται.** — Citoyens de la troisième classe, dans la constitution de Solon. Leur nom vient de ce qu'ils devaient posséder un attelage de bœufs, ainsi que les terres qu'on peut cultiver avec cet attelage, ou un revenu de 200 médimnes ou drachmes d'argent. Ils servaient dans l'armée comme hoplites.

**Ζεύγη.** — 1° Partie du joug où se place le cou de l'animal.

2° Au pluriel, ζεῦγλα, courroies assujettissant les πηδάλια du gouvernail.

**Ζεύγμα.** — 1° Pont de bateaux, ou plateforme faite au moyen de bateaux liés ensemble.

2° Barrage qui ferme l'entrée d'un port.

**Ζεῦγος.** — Char attelé de deux chevaux; le mot correspond au mot latin *biga*. Par abus ζεῦγος se dit de tout attelage, quel que soit le nombre des animaux.

**Ζευκτήρ.** — Courroie servant à atteler au joug.

**Ζέφυρος.** — Vent d'ouest, ordinairement violent ou pluvieux.

**Ζημία.** — Ce mot signifie amende, peine pécuniaire; il a fini par désigner toute sorte de peine, de châtiment et même de malheur.

**Ζητητής.** — 1° Magistrat chargé de rechercher et de poursuivre les débiteurs de l'État et de recouvrer les créances arriérées.

2° Commissaire extraordinaire chargé de faire une enquête dans des circonstances particulières.

**Ζητρεῖον.** — Endroit, à Chios, où l'on mettait les esclaves pour les punir, en les soumettant à un travail forcé.

**Ζύγαστρον.** — Cassette, coffret en bois destiné à renfermer des objets précieux ou de l'argent; coffre-fort.

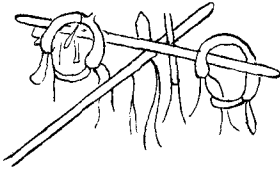
**Ζύγιος.** — 1° Rameur du deuxième rang dans la trière. La file supérieure des rameurs est celle des thranites; les thalamites constituent la file inférieure; les zeugiles la file moyenne. Cf. Ἐρέτης.

2° Ζύγιος (ἵππος) est le nom donné à chacun des deux chevaux qui sont à côté des brancards, dans un quadriges en particulier.

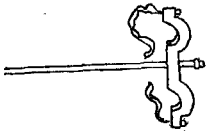
**Ζυγίτης.** — Voy. Ζύγιος 1.

**Ζυγόδεσμον, Ζυγόδεσμος.** — Courroie qui liait le joug à l'ὄμφαλός du timon (voy. ce mot).

**Ζυγόν** ou **Ζυγός**. — 1<sup>o</sup> Joug, pièce de bois qui passe sur les cornes, le cou ou les épaules



de deux bêtes de trait pour les réunir. Il y en avait de droits et de courbes, pour les bœufs, les chevaux ou les mulets. Ils étaient en bois très dur. La forme et l'usage n'en ont guère varié depuis l'antiquité jusqu'à nos jours.



2<sup>o</sup> Bau de navire : poutre qui relie les extrémités d'un même couple dans la charpente du vaisseau. Elle soutient les ponts ou planchers.

3<sup>o</sup> Dans la barque homérique, comme il n'y avait que des demi-ponts à chaque extrémité et non un pont continu, les ζυγά servaient en même temps à asseoir les rameurs. De là un deuxième sens : celui de banc de rameur.

4<sup>o</sup> Rang de soldats, par opposition à **στίχος** (file). Les soldats les plus braves et les plus vigoureux étaient placés aux premiers rangs; les plus fidèles et les plus sûrs aux derniers; le reste était encadré.

5<sup>o</sup> Barre transversale de la lyre, reliant les cornes et servant à attacher les cordes.

6<sup>o</sup> Fléau de la balance, et par extension la balance elle-même.

**Ζυγόσταθμος**. — Balance. Voy. **Σταθμός**.

**Ζύθος** [ό] ou **Ζύθος** [τό]. — Cervoise. Sorte de bière faite avec de l'eau, de l'orge et des ingrédients aromatiques. Cette boisson, dont les Grecs firent peu usage, était fort répandue en Égypte, ainsi qu'en Arménie, en Thrace, en Phrygie.

**Ζύμη**, **Ζυμίτης άρτος**, **Ζύμωμα**.

— Les Grecs connaissaient le pain sans levain et le pain levé. Le levain s'appelait **ζύμη** ou **ζύμωμα**; il y en avait de deux sortes, celui que l'on préparait en quantité, pour en avoir une provision, et celui que l'on fabriquait au fur et à mesure des besoins journaliers; le premier était emprunté, au temps des vendanges, au moût de vin; le second à l'orge. On distinguait le levain dur, **σκληρά**, et le levain mou, **άνειμένη**. D'ailleurs, les procédés des boulangers pour faire lever la pâte étaient nécessairement variés.

**Ζωάγριον**. — Rançon que le vaincu donne au vainqueur en échange de sa vie.

**Ζώραχος**. — Cornac, celui qui commande à un éléphant.

**Ζωγραφειτον**, **Ζωγραφία**, **Ζωγράφος**. — **Ζωγραφία** est le terme générique donné au dessin et à la peinture. Ces arts faisaient partie, dans beaucoup de cités grecques, de l'éducation des enfants, parce qu'on était convaincu de la nécessité d'une éducation esthétique de l'œil.

La **ζωγραφία γραφική** désignait plus spécialement la peinture. Celui qui s'y adonnait était le **ζωγράφος** et son atelier s'appelait **ζωγραφειτον**.

**Ζωγρεϊτον**. — Endroit où l'on garde des animaux vivants; ce mot désigne soit un parc à gibier, soit une garenne ou une faisanderie, un vivier, etc., même une cage. Par extension, ménagerie.

**Ζωδιακός** [κύκλος]. — Le soleil, pour les Grecs, était censé accomplir une révolution dans le ciel autour de la terre; sa course circulaire l'entraînait à travers les planètes. On appelait zodiaque la zone céleste qu'il parcourait et où étaient groupés les astres. On la supposait divisée en douze parties égales, correspondant aux douze mois. Chacun de ces mois ayant un symbole comme le bélier, le taureau, les poissons, etc., lorsqu'on voulait représenter les mois sur la sphère céleste, on y plaçait les images de ces symboles, dont l'ensemble portait le nom

de zodiaque (de ζῳον, animal). Le zodiaque était figuré autour du globe comme un cercle incliné sur l'écliptique. C'est ainsi, par exemple, que les sculpteurs grecs ont représenté le ciel porté sur les épaules d'Atlas.

**Ζωθήκη.** — Chambre ou cabinet de repos, où l'on se retirait pour faire la sieste, et plus particulièrement une alcôve.

**Ζῶμα.** — Syn. de ζώνη, et particulièrement :

1° Les Grecs désignaient sous le nom de Ζῶμα ou ζῶσμα ou encore de περιζῶμα, περιζώστρα, διάζῶμα, une bande d'étoffe couvrant le corps de la ceinture jusqu'au milieu des cuisses, et que portaient comme unique vêtement pendant leur travail les laboureurs, les artisans, etc.

2° Large ceinture recouverte de plaques de métal, qu'on attachait à la ceinture, sous la cuirasse, et qui descendait jusqu'au milieu des cuisses.

**Ζωμός.** — Ce mot désigne toute espèce de sauce, et en particulier le brouet noir des Spartiates.

**Ζώνη.** — Ceinture dont se servaient les hommes aussi bien que les femmes pour serrer au corps leur vêtement. On en faisait en étoffe brodée, même en or. C'était une parure autant qu'une partie nécessaire de l'habillement.

En particulier :

1° Ceinture large et plate que les jeunes filles portaient autour des hanches.

2° Ceinture large, formée de deux bandes de cuir cousues seulement dans le



bas et qui pouvaient contenir de l'argent. On la portait autour des reins.

3° Ceinturon que portaient les soldats autour du corps, là où la cuirasse rejoignait les πτέρυγες.

**Ζωογλύφος.** — Celui qui sculpte des figures d'êtres animés, et par suite sculpteur statuaire.

**Ζωοθηρία.** — V. Ἄγρρα.

Le mot désigne plus spécialement la chasse aux animaux que l'on veut capturer vivants.

**Ζωοπλάστης.** — V. Ζωογλύφος.

**Ζωοφόρος.** — 1° Frise, partie d'un monument comprise dans l'entablement entre l'architrave et la corniche. Son nom (qui porte des animaux) lui vient de ce qu'on y sculptait des figures d'hommes et d'animaux.

2° Ce mot désigne aussi tout ce qui est orné de figures d'animaux; ainsi ζωοφόρος κύκλος, le Zodiaque.

**Ζώπυρον.** — Étincelle, d'où soufflet pour allumer le feu.

**Ζωστήρ.** — Syn. de Ζώνη, et particulièrement :

1° Baudrier ou ceinturon destiné à suspendre l'épée. V. Ἄορτήρ.

2° Ceinture large que portaient les guerriers pour protéger les parties molles du corps au-dessous du thorax. On l'appelait aussi dans ce sens μίτρη. Ce nom désignait aussi une ceinture qui s'ajustait extérieurement au bas de la cuirasse pour assujettir les pièces et protéger le bas-ventre. Elle était en cuir garnie de plaques de métal.

3° Nom donné à la ceinture formée autour d'un navire par la rangée supérieure de ses bordages.

**Ζῶστρον.** — Voy. Ζώνη, Ζωστήρ.

## H

**Ἡβη.** — Désigne proprement l'âge de la puberté, et généralement l'adolescence des garçons et des filles de quatorze à seize ans.

**Ἡβητήριον.** — Endroit où se réunissaient les jeunes gens pour se divertir.

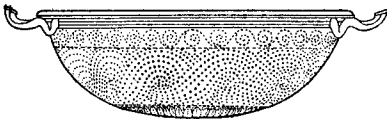
**Ἡγεμονεύς, Ἡγεμών.** — Signifient conducteur, chef; ἡγεμών a pris parfois un sens particulier, ainsi :

Ἡγεμών τῆς συμμορίας était le membre le plus riche d'une symmorie (Cf. Συμμορία), ayant la liste de tous les autres et, en quelque sorte, répondant pour tous.

**Ἡδυπότιον, Ἡδυπότις.** — Sorte de vase à boire sur la forme duquel nous n'avons pas de détails.

**Ἡθάνιον.** — Sorte de coupe ou de filtre pour mélanger le vin et l'eau.

**Ἡθητήρ, Ἡθητήριον, Ἡθμός.** — Filtre, passoire en jonc tressé, en mé-



tal ou même en étoffe, servant à passer le vin, l'huile et autres liquides.

**Ἡΐα [τῆ].** — Provisions de bouche pour un voyage. De là, ce mot a signifié des vivres quelconques, puis la pâture des animaux, et dans Homère il sert même à désigner du fourrage, de la paille.

**Ἡλάκιστα [τῆ].** — Fils que l'on étire avec le fuseau, ou peut-être l'étope ou la laine enroulée autour de la quenouille.

**Ἡλακάτη.** — 1<sup>o</sup> Quenouille, bâton autour duquel la fileuse plaçait la laine

ou le lin qu'elle voulait filer. Il y avait aussi des quenouilles en ivoire.



2<sup>o</sup> Sommet de mât en forme de quenouille, comme l'indique son nom. Il est entouré généralement du *καρχήσιον*.

**Ἡλεκτρον.** — 1<sup>o</sup> L'ambre dont les anciens se servaient pour faire des bijoux, des incrustations, des objets précieux. Ils portaient aussi des amulettes d'ambre pour se préserver des maux de gorge, et ils employaient cette substance comme médicament en poudre.

2<sup>o</sup> Un alliage d'or et d'argent où le premier entrait pour quatre cinquièmes. On en fabriquait des monnaies, des bijoux, etc. Les vases en électrum, d'après la croyance des anciens, décelaient les poisons contenus dans les liquides qu'on y versait.

**Ἡλιαία.** — Le tribunal des Hélistes, l'Héliée, était le plus important d'Athènes. C'était, en quelque sorte, une délégation de l'assemblée populaire, et c'est ce qui explique qu'il ait été le tribunal par excellence, *κατ' ἐξοχήν*. Cela explique aussi l'extrême étendue de sa com-



pérence en matière criminelle ou civile. Ses jugements étaient sans appel. L'institution est attribuée à Solon, mais on ignore ce qui la fit naître.

Tous les citoyens ἔντιμοι et âgés de trente ans, qui le désiraient, pouvaient être héliastes. Naturellement étaient exceptés ceux qu'écartaient leurs fonctions ou magistratures et ceux qui habitaient loin de la ville. Pour que l'héliée fût accessible aux pauvres, il fut créé un μισθὸς δικαστικός de trois oboles.

Les héliastes, dont le nombre n'était donc pas limité, étaient répartis par le sort en dix sections ou δικαστήρια de cinq cents membres chacune. On pouvait réunir plusieurs sections pour juger une affaire d'importance. Il y avait des héliastes supplémentaires ou suppléants. Chaque section était désignée par une des dix premières lettres de l'alphabet. Chaque héliaste recevait une tablette de bronze (πινάκιον δικαστικόν) portant son nom, celui de son père, l'indication de son dème et le numéro de sa section.



Après le tirage au sort, les héliastes prêtaient un serment (ἡλιαστικός ὄρκος) au lieu dit Ardetlos, sur la rive gauche de l'Illissos, et sans doute un autre serment au début de chaque affaire.

C'étaient les thesmothètes qui tiraient au sort les sections qui devaient siéger dans chaque affaire ou série d'affaires, et le lieu où chaque groupe devait siéger. Les tribunaux étaient en plein air; les juges étaient enfermés dans une enceinte par des barrières qui permellaient néanmoins aux jugements d'être publics. Chacun, en entrant, recevait un jeton de plomb qu'il échangeait à la sortie contre le triobole (δικαστικὸν σύμβολον). Ils siégeaient sur des bancs de bois recouverts de nattes; les plaideurs étaient isolés dans des tribunes.

Les héliastes volaient sans discussion, sans motiver leur vote, au scrutin secret, au moyen de cailloux, de coquilles, ou de ψῆφοι, sorte de boutons métalliques dont quelques-uns ont été retrouvés. La procédure variait selon qu'il s'agissait de condamner ou d'acquitter un homme accusé d'un crime, ou de décider entre deux parties. Les votes étaient recueillis dans des urnes.

Comme l'héliée siégeait en plein air, on consultait les signes célestes avant la séance, et s'ils étaient menaçants on différait la séance.

Le mot *héliée* a désigné aussi bien le lieu de séance d'une section que le tribunal lui-même.

**Ἡλιαστήριον.** — Terrasse située sur les toits plats des maisons ou des portiques et bordée d'un parapet, où les habitants venaient prendre le soleil ou profiter de la brise.

**Ἡλιαστής.** — Voy. Ἡλιαία.

**Ἡλικία.** — La vie des hommes était divisée théoriquement par les Grecs en plusieurs âges, ou ἡλικίαι, dont chacun se subdivisait; on distinguait l'enfance (παιδές), l'adolescence (ἀγένειοι), l'âge viril (ἄνδρες), les vieillards (πρέσβεις).

Souvent on classait les gens suivant leur âge, par exemple les éphèbes ou les athlètes qui prenaient part à des concours publics; de là les expressions *πρεσβύτερα*, *μέση*, *νεώτερα ἡλικία*.

**Ἡλιοκάμνος.** — 1<sup>o</sup> Chambre exposée au midi; ainsi que son nom l'indique, elle était chauffée par le soleil et n'avait pas besoin de cheminée.

2<sup>o</sup> Sorte de four ou d'étuve chauffée avec les seuls rayons du soleil.

**Ἡλιοτρόπιον.** — 1<sup>o</sup> Pierre précieuse que l'on trouvait en Éthiopie, à Chypre, de couleur verte avec des veines rouges.

2<sup>o</sup> Instrument inventé par l'astronome Méton pour marquer l'époque des solstices. Le premier fut placé sur le Pnyx, à Athènes; c'est une sorte de cadran solaire.

**Ἡλος.** — Clou en métal, de forme analogue aux nôtres. Il y en avait en

bronze et en fer et de toutes grandeurs.

2° Cheville d'assemblage en bois.

**Ἡμέρα.** — Le jour civil attique commençait au coucher du soleil. Dans l'usage ordinaire, on distinguait la pointe du jour *ἄρθρος* ou *περίορθρον*, le matin *πρωί*, le midi *μεσημέρια*, le déclin du soleil *ἡλίου κλίναντος*, le soir *ἑσπέρα*.

**Ἡμεροδρόμος.** — Coureur exercé à franchir un grand espace en peu de temps; les hémérodromes servaient de courriers aux généraux et aux magistrats. Beaucoup faisaient plus de 100 kilomètres par jour. Leur nom vient de ce qu'ils ne couraient que le jour ou de ce qu'ils étaient capables de courir toute une journée.

**Ἡμερολόγιον.** — Calendrier. Pour la division du temps, voy. *Ἡμέρα*, *Μῆν*, etc. Les Grecs n'ont eu qu'assez tard des calendriers comme les nôtres, et le nom ordinaire en était *παράπηγμ.* Voy. ce mot.

**Ἡμεροσκόπος, Ἡμεροφύλαξ.** — Guetteur de jour placé sur des hauteurs, en avant d'une armée ou d'une ville, et chargé de surveiller l'ennemi. Ils allaient généralement trois par trois avec parfois un cavalier pour le service des dépêches.

**Ἡμιδραχμον.** — Demi-drachme, valant 0 fr. 50, et en poids 2 gr. 16.

**Ἡμίνα.** — Mesure de capacité valant un demi-setier (environ un quart de litre); on donnait aussi ce nom à des vases ayant exactement cette contenance.

**Ἡμίονος.** — Demi-âne, nom donné au mulet, déjà fort employé aux temps homériques comme bête de somme. Même on en attelait au char du roi Priam. Les pays où les mulets furent le plus anciennement élevés furent la Paphlagonie, la Mysie, la Galatie, la Grèce d'Europe. Le mulet rendait les plus grands services pour les travaux agricoles, pour porter les bagages à la suite des armées. Ses qualités d'endurance à la chaleur, aux routes pénibles (*ὄρεός*, bête de montagne, est un synonyme fréquent d'*ἡμίονος*)

le rendaient précieux. Aussi n'est-on pas étonné qu'on admit des mulets dans certains jeux publics, et l'on sait qu'il y eut des courses d'*ἄπιγναι* (l'*ἀπήνη* est un char qui semble réservé aux mulets) à Olympie.

Le mulet était, comme l'âne, consacré à Dionysos.

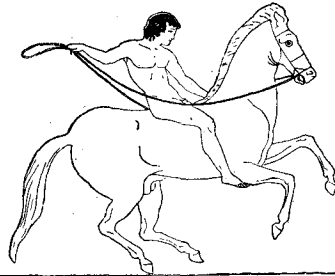
**Ἡμιτύβιον.** — Linge servant à essuyer. Ce mot désigne aussi une sorte de mouchoir en pur lin.

**Ἡμιωδέλιον, Ἡμιωδόλιον, Ἡμιώβολον.** — Demi-obole, monnaie valant 8 centimes; c'était aussi un poids valant 36 grammes.



**Ἡνία.** — 1° Courroie destinée à maintenir la chaussure autour du pied.

2° Guide aboutissant au frein, et desti-



née à conduire un animal. On l'appelait aussi *ἡνίον*.

**Ἡνίαν** [ἐφ']. — Commandement militaire en usage dans la cavalerie: Oblique à gauche! Il s'agit d'un seul cavalier. Oblique à droite! se dit *ἐπὶ ὄρο* (du côté de la lance).

**Ἡνίον**, plus usité au pluriel, *τὰ ἡνία*. Voy. *Ἡνία* 2.

**Ἡνιοχεύς, Ἡνίοχος.** — Cocher de char de guerre ou de course. Le cocher pouvait être ou un auxiliaire du guerrier qui montait le char, ou cocher lui-même; de même il pouvait, sur un char de course, être seul, ou accompagné d'un anabate ou apobate. Ce dernier portait

aussi le nom d'ἡνίοχος ἐκθιβάζων ou ἀποβατικός.



Le cocher était vêtu, à l'époque archaïque et à l'époque classique, d'une longue robe serrée à la taille.

**Ἡνυστρον.** — Ce mot désigne le quatrième estomac des ruminants, celui où s'achève la digestion. Les anciens le recherchaient comme un mets délicat.

**Ἡπαρ, Ἡπατοσκοπία, Ἡπατοσκοπική, Ηπατοσκόπος.** — Le foie est pour les Grecs le siège par excellence de la divination, le *trépied de la mantique*. Aussi était-il étudié avec le plus grand soin par des devins, ἡπατοσκόποι, dont l'art s'appelait ἡπατοσκοπική, et la pratique ἡπατοσκοπία. Le foie avait été divisé en un certain nombre de compartiments, où l'on observait des signes multiples que l'on interprétait. Par exemple un foie sans tête ou lobe, ἡπαρ ἄλοβον, était un présage de ruine et de mort. Le foie était beaucoup plus important que le cœur, la rate, l'estomac, le poumon et le rein, qui étaient les autres organes précieux de la divination.

**Ἡρίον.** — Amas de terre que l'on accumulait sur les tombes à l'époque homérique. D'où tombeau.

**Ἡρώνη** ou **Ἡρώσσα.** — Héroïne, demi-déesse, morte héroïsée. Voy. Ἡρως.

**Ἡρόων.** — On désigne par ce nom de petits monuments funèbres en forme de temples; réservés d'abord pour les héros déifiés, ils furent ensuite adoptés par les gens riches pour leur sépulture. Ils étaient ornés, en général, de bas-reliefs et de sculptures. De là le mot en est arrivé à être simplement synonyme des mots qui désignent un tombeau, une sépulture.

**Ἡρως.** — Héros, homme qui se distingue par son courage, son habileté ou simplement son rang. On donnait surtout ce titre aux guerriers de l'âge de fer, qui avaient vécu jusqu'à la guerre de Troie.

Après l'époque homérique, on rendit aux héros un culte dont l'importance augmenta de plus en plus, et on donna le nom de héros à tous les ancêtres éponymes et aux hommes qui, à quelque titre que ce fût, avaient illustré leur patrie. Le culte des héros se confondit d'ailleurs peu à peu avec le culte des morts et des démons.

De plus, à l'époque archaïque tout au moins, les morts passaient pour devenir

des héros; ils étaient héroïsés et représentés souvent comme tels sur les monuments funéraires, et à ce titre on les priaît et les invoquait comme les protecteurs des vivants.

Οἱ ἥρωες était employé par les Grecs pour désigner les Dieux Lares.

**Ἦτριον.** — Chaîne ou trame d'un tissu.

**Ἦχεῖον.** — Les Grecs désignaient par ce mot :



1° Un instrument de musique de forme hémisphérique que l'on faisait résonner en le frappant avec une baguette.

2° Un vase rempli de pierres, au moyen duquel on imitait au théâtre le bruit du tonnerre. On l'appelait aussi βροντεῖον.

3° Les ἤχεῖα désignent aussi des vases d'airain que l'on plaçait dans les théâtres sous les gradins des spectateurs pour répercuter les sons venant de la scène.

4° Caisse sonore de la lyre. Voy. Κιθάρα.

**Ἦώς.** — L'aurore, divinisée sous la forme d'une jeune déesse, sœur d'Hélios et de Séléné, n'était pas seulement l'heure indécise des premières clartés matinales, mais la matinée tout entière, la première des trois divisions du jour (Ἦώς, δεῖλη, μέσον ἡμαρ). Voy. Ἦμέρα.

**Θαιρός.** — 1<sup>o</sup> Gond d'une porte. C'était un fer saillant en haut et en bas des battants, et qui pivotait dans une crapaudine de bois, de pierre ou de métal.

2<sup>o</sup> Montants de bois adaptés sous la caisse d'un char pour le relier à l'essieu, et dans lesquels tourne cet essieu.

**Θάκημα.** — Ce mot indique la position que prenaient les suppliants en s'asseyant devant le temple ou l'autel.

Il désigne aussi le siège sur lequel ils s'asseyaient.

**Θᾶκος.** — 1<sup>o</sup> Siège, sans distinction de forme.

2<sup>o</sup> Chaise percée.

**Θαλάμη.** — Synonyme de *θάλαμος*. Le mot désigne aussi le gîte d'un animal, la cellule des abeilles, le lieu où se cachent les poissons.

**Θαλαμηγός** [θή]. — Sorte de navire garni de chambres, destiné à la navigation de plaisance, par exemple sur les fleuves. Il était d'origine égyptienne.

**Θαλαμηπόλος.** — 1<sup>o</sup> Esclave, homme ou femme, quelquefois eunuque chargé du soin des chambres.

2<sup>o</sup> Époux, mari.

3<sup>o</sup> Épithète des divinités de l'amour et de l'hymen comme pronuba, en latin.

**Θαλαμία** [όπη]. — Sabord de nage par où passe la rame du thalamite.

**Θαλαμία** [κώπη]. — Rame du rang inférieur, plus courte que celle des autres rangs.

**Θαλάμιος.** — Rameur du rang inférieur. On trouve aussi les formes *θαλάμαξ* et *θαλαμίτης*. Les *θαλάμιοι* étaient au nombre de cinquante quatre par trième.

**Θάλαμος.** — 1<sup>o</sup> Ce mot désigne particulièrement la chambre à coucher des époux, dans le gynécée, ouverte sur le péristyle de la cour intérieure. Dans cette chambre étaient les images des *θεοὶ γαμήλιοι*. On a ensuite appelé *θάλαμος* une chambre quelconque, et même la maison en général.

2<sup>o</sup> Chapelle où résidait le bœuf Apis, puis chapelle quelconque.

3<sup>o</sup> Dans un navire, sorte de grande chambre longue et étroite formée par les plats-bords, et où étaient enfermés les rameurs d'un rang inférieur.

**Θαλάσιος, Θαλασίτης** [οῖνος]. — Vin que l'on mettait au fond de la mer dans des amphores hermétiquement fermées pour le mûrir. Celui qui n'avait pas subi cette préparation s'appelait *ἀθάλαστος*.

**Θαλασσόμελι.** — Mélange où entraient deux parties d'eau de mer pour une partie de miel. On y ajoutait de l'eau de pluie. C'était une potion plutôt qu'une boisson.

**Θαλλός, Θαλλοφόρος.** — Le thalophore était celui qui, dans certaines cérémonies sacrées, comme les Panathénées d'Athènes, ceignait une couronne de feuilles d'olivier ou simplement portait une branche d'olivier; le nom de ces couronnes et de ces branches était *θαλλός*. Les thalophores étaient d'ordinaire des vieillards.

*Θαλλός* signifie encore la branche d'olivier ornée de bandelettes que portaient les suppliants, et les branches d'olivier que l'on employait pour brûler les morts.

**Θάμνα.** — Vin fait avec du marc de

aisin, en jetant de l'eau sur la râpe. C'était un breuvage inférieur qu'on donnait en hiver aux paysans au lieu de vin. On l'appelait aussi *δευτέριος*.

**Θάνατος.** — La mort naturelle ou le meurtre, d'où la peine de mort, puis le cadavre.

Sur les cérémonies des funérailles, voy. *Πρόθεσις*, *Ἐκφορά*, *Θάπτω*.

**Θανατούσια.** — Fête des morts, que l'on célébrait à l'anniversaire de l'événement douloureux et quand on quittait le deuil (après un mois). On apportait au mort des offrandes de fleurs, de fruits, de gâteaux, des libations, des cadeaux de tout genre.

**Θάπτω.** — Ensevelir. Tantôt on inhumait les morts en les plaçant couchés sur le dos dans des cercueils, les bras allongés le long du corps; tantôt on incinérât le cadavre et on plaçait ses cendres et les ossements calcinés dans une urne ou une caisse en tuf. On donnait au mort des vases, des objets nécessaires à la vie qu'on enterrait dans son tombeau. Les tombes étaient plus ou moins grandes, on en a retrouvé qui sont de véritables ossuaires, des nécropoles. Il suffisait que le mort fût couvert de terre pour que la sépulture fût bonne, et on ne trouve que rarement des tombeaux construits en pierres. Mais il était indispensable au bonheur du mort que l'ensevelissement ait eu lieu.

Sur les diverses cérémonies, cf. *Πρόθεσις*, *Ἐκφορά*, *Πυρά*, etc.

**Θαργηλιών.** — Mois athénien, correspondant à la fin de mai et à la moitié de juin. On célébrait pendant ce mois de très importantes fêtes en l'honneur d'Apollon et d'Artémis, les *θαργήλια*.

**Θαυματοποιός, Θαυματουργός.** — Prestidigitateur, jongleur, charlatan faisant des tours d'adresse, de passe-passe.

**Θάψος.** — Plante qui servait à teindre en jaune et que l'on tirait de l'île de Thapsos.

**Θέατρον.** — 1<sup>o</sup> Il n'y eut de théâtre proprement dit en Grèce que lorsqu'Es-

chyle eut créé le deuxième acteur; jusque-là il suffisait d'un orchestre pour les évolutions du chœur, et quand il y eut un acteur, il monta d'abord sur une table ou estrade (*βήμα*).

Les premiers théâtres grecs furent en bois, et d'ordinaire élevés à titre provisoire et temporaire. Le grand théâtre de Dionysos, à Athènes, commencé au ve siècle, ne fut achevé qu'en 330. Il pouvait contenir jusqu'à 30.000 spectateurs. Construit dans l'enceinte sacrée de Dionysos, qui contenait aussi un temple et un autel isolé situés en arrière, il se composait :

a) Des gradins dont l'ensemble constituait essentiellement le *θέατρον*, et qui étaient taillés pour la plupart dans le roc; on y établissait des bancs de marbre; aux premiers rangs étaient disposés de beaux sièges de marbre pour les prêtres ou fonctionnaires de marque.

b) Le *διάζωμα*, ou barrière, séparant les spectateurs de l'orchestre et de la scène.

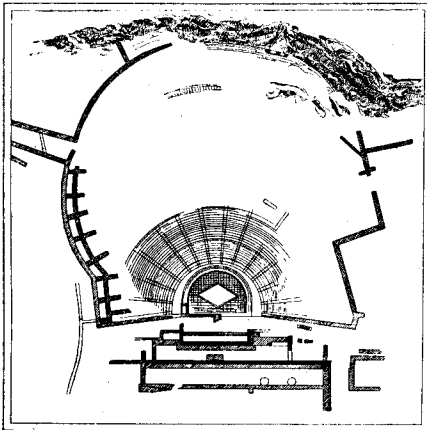
c) L'*ὄρχήστρα*, place arrondie, au centre de laquelle s'élevait l'autel appelé *θυμέλη*, et qui servait aux évolutions du chœur. C'était la partie la plus basse du théâtre, le point sur lequel convergeaient le plus facilement les regards des spectateurs. A l'époque romaine, l'orchestre fut divisé en deux parties, dont l'une garda le nom d'*ὄρχήστρα* et la même destination, dont l'autre, plus élevée, s'appela *λογεῖον*, et servit de scène, dans certains cas, aux acteurs. Il en résulte que le nom de *λογεῖον* s'appliqua abusivement à l'orchestre. L'*ὄρχήστρα*, partie basse du théâtre, prit aussi le nom de *κονίστρα*, sans doute parce qu'à certains jours elle servait d'arène athlétique.

d) Les *πάροδοι*, ou passages latéraux par lesquels le chœur se rendait à l'orchestre et qui étaient situés entre les gradins et la scène.

e) La scène ou *σκηνή*. Ce nom vient du caractère provisoire des premiers théâtres, construits en bois, ou peut-être

de ce qu'elle contenait des salles où les acteurs se préparaient et s'habillaient, quelque chose comme des coulisses. Quoi qu'il en soit, la scène est l'ensemble de la construction élevée, située en face des gradins, derrière l'orchestre. La *σκηνή* proprement dite contenait des salles d'où les acteurs sortaient pour entrer en scène. C'est devant la *σκηνή* que se plaçaient les décors et les diverses machines pour les représentations. Le devant de la *σκηνή*, le lieu où les acteurs passaient, et qui correspond exactement à la scène des théâtres modernes, est le *προσκήνιον*; les *παρασκήνια* étaient deux plates-formes qui s'avançaient à droite et à gauche, empiétant sur les *πάροδοι*. L'*ὑποσκήνιον* était le dessous de la scène, ou le derrière de la scène, les coulisses, et l'*ἐπισκήνιον* une construction élevée sur la scène, mais cette construction n'était sans doute pas fixe.

f) Derrière la scène, mais tout à fait indépendant, était un portique couvert où l'on pouvait se promener ou se mettre à l'abri.



Le théâtre de Dionysos au IV<sup>e</sup> siècle, tel que nous venons de le décrire, est le théâtre type. Les modifications que ce genre d'édifices subira jusqu'à l'époque romaine, comme la division de l'orchestre en *κονίστρα* et *λογείον*, le développe-

ment et l'agencement de la *σκηνή*, sont en somme secondaires.

2<sup>o</sup> On appelle *θέατρον*, par abus, le lieu où se réunit une assemblée quelconque.

**Θεατροπώλης, Θεατρώνης.** — Fermier du théâtre qui devait fournir les costumes des acteurs, les décors, les accessoires. Il recevait l'argent des spectateurs, était responsable de l'édifice, et devait une rente à l'État.

**Θειλόπεδον.** — Aire disposée dans les maisons pour faire sécher au soleil les raisins ou les figes. Elle devait être placée en plein soleil. C'est ainsi qu'on fait encore sécher les raisins de Corinthe.

**Θεῖον.** — Le soufre avait déjà chez les anciens beaucoup d'applications pratiques. En particulier la fumée de soufre servait à blanchir les laines et les étoffes.

**Θέλγητρον, Θελκτήριον, Θέλκτρον.** — Charme magique, enchantement, d'où offrandes pour apaiser les mânes.

**Θέμα.** — Désigne le prix en argent qui était décerné au vainqueur dans un grand nombre de jeux publics. Ces concours s'appelaient *ἀγῶνες θεματικοί*.

**Θέμεθλον, Θεμείλιον, Θεμέλιον.** — Fondations, assises d'une muraille ou d'un édifice. Elles étaient ordinairement en pierres assemblées, mais aussi en matériaux entassés et agglomérés, quelquefois à une assez grande profondeur. Les substructions pouvaient être extrêmement importantes, comme celles du Parthénon à l'Acropole d'Athènes.

**Θέμιστες [αί].** — Voy. *Δωτινή*.  
**Θεομαντεία.** — Divination par inspiration divine.

**Θεόμαντις.** — Qui prophétise inspiré par les dieux.

**Θεοξένια** ou simplement *ξένια* et parfois *θεοδαΐσια*. — Fêtes sacrées en l'honneur des dieux ou des héros. Elles consistaient surtout en un repas auquel étaient censées assister les divinités invitées ou qui invitaient, et dont on appor-

tait les statues dans la salle. Les prêtres et certains mortels privilégiés, comme Pindare et ses descendants, prenaient part à ce banquet de dieux.

**Θεοπροπία, Θεοπρόπιον, Θεοπρόπον.** — Ordre des dieux, oracle, prédiction. Voy. le mot suivant.

**Θεοπρόπος.** — Se dit soit d'un messager envoyé pour consulter un oracle, soit du devin ou prophète qui fait connaître la volonté ou la pensée d'un dieu. Cf. *Θεωρός*.

**Θεράπεινα** et dim. **Θεραπεινίδιον, Θεραπεινίς.** — Féminin de *Θεράπων*. Servante, femme esclave.

**Θεραπεία βασιλική.** — Service des ambulances dans l'armée macédonienne. Il était dirigé par des officiers spéciaux et des médecins.

**Θεράπνη.** — 1<sup>o</sup> Servante, femme esclave (féminin de *θεράπων*).

2<sup>o</sup> Demeure, habitation.

**Θεράπων, Θέραψ.** — Serviteur. Ce mot désignait, à l'époque homérique, des hommes de naissance noble, remplissant un office de confiance auprès d'un roi : écuyer, échanton, etc. Il désignait aussi les prêtres, serviteurs des dieux. Il est ensuite devenu synonyme de *δούλος*, esclave.

On appelait particulièrement *θεράπωντες* les ilotes qui accompagnaient les hoplites lacédémoniens pour porter leurs armes. Ils pouvaient eux-mêmes être armés.

Chaque Spartiate avait sept ilotes, les périèques un seulement.

**Θερισμός.** — Moisson.

**Θεριστής.** — Moissonneur. Les anciens coupaient le blé avec une faucille, à peu près à égale distance du sol et de l'épi.

**Θερίστριον, Θέριστρον.** — Pièce d'étoffe carrée que les femmes se mettaient sur la tête pour se garantir du soleil, en particulier à l'époque de la moisson. Le *θέριστρον* était aussi un voile nuptial, qui enveloppait la tête entière, y compris le visage.

D'une façon générale, ces mots dési-

gnent un vêtement d'été, d'étoffe fine et légère.

**Θερμά** [*λουτρόζ*]. — Thermes, bains chauds. Voy. *Λουτρόν*.

**Θέρμαστρα.** — Voy. *Θέρμαστρα*.

**Θερμαστρίς.** — 1<sup>o</sup> Chaudron où les ouvriers travaillant l'or, et plus généralement peut-être tous les ouvriers du métal faisaient chauffer de l'eau.

2<sup>o</sup> Outil de forgeron, tenaille ou marteau.

3<sup>o</sup> Voy. *Θερμαυστρίς*.

**Θέρμαυστρα.** — Fourneau de forge ron.

**Θερμαυστρίς.** — Sorte de danse très agitée qui consistait en sauts violents sur la même place.

**Θερμοπότις.** — Coupe où l'on buvait des boissons chaudes, et qui avait probablement une forme ressemblant à celle de la *κελέβη*. (Voy. ce mot).

**Θερμοχύτης.** — Vase pour boissons chaudes.

**Θέρος.** — L'été. Voy. *Έτος*.

**Θέσις.** — 1<sup>o</sup> Terme de droit.

a) Adoption d'un enfant.

b) Admission d'un étranger dans un État en qualité de citoyen.

c) Dépôt d'une somme d'argent comme gage ou caution.

2<sup>o</sup> Terme de grammaire, allongement d'une syllabe brève par nature dû à sa position.

3<sup>o</sup> Terme de métrique. Le *frappé*, par opposition au *levé* (*ἄρσις*). On appelle ainsi la syllabe forte d'un mot au début d'un temps, sur laquelle la voix doit s'appuyer et marquer.

4<sup>o</sup> Comme les prix en argent décernés aux vainqueurs de certains concours s'appelaient *θήματα*, on en est arrivé à prendre le mot *θέσις* comme synonyme de *ἀγών* dans le sens de concours.

**Θεσμοθεσία.** — Action de faire des lois ; se disait particulièrement des attributions des archontes thesmothètes. Voy. *Θεσμοθέτης*.

**Θεσμοθέσιον.** — Monument situé à Athènes, dans le quartier du Céramique



près du βουλευτήριον. C'est dans le θεσμοθέσιον que les archontes prenaient leurs repas.

**Θεσμοθέτης.** — Les Thesmothètes étaient les six archontes qui, primitivement, jugeaient les procès civils. Dans la constitution athénienne, les Thesmothètes formaient un collège de gardiens des lois. Chaque année ils révisaient toutes les lois pour faire inscrire les nouvelles et enlever celles qui étaient abrogées.

Ils étaient compétents pour s'occuper de cas de trahison, corruption, falsification de monnaies, pour toutes les affaires où l'intérêt de l'État était en jeu. Ils étaient d'ailleurs plutôt des juges d'instruction, déférant les coupables devant un tribunal d'héliastes ou à l'assemblée du peuple, suivant le cas; ils recevaient les plaintes contre ceux qui avaient maltraité une épicière, contre les enfants qui avaient maltraité leurs parents, les dépositaires infidèles, et en général toutes les *εισαγγελίαι*. Ils intentaient la *γραφή παρανόμων*, faisaient subir la *δοκιμασία* aux nouveaux magistrats, vérifiaient les comptes des généraux, etc.

Les Thesmothètes tiraient au sort les héliastes pour les répartir en sections et ils indiquaient à chaque section le lieu où elle devait se réunir, les causes qu'elle avait à juger; enfin, ils payaient les juges.

Quand un texte de loi paraissait ambigu ou qu'il présentait quelque contradiction, les Thesmothètes devaient le soumettre aux Nomothètes, pour présenter un nouveau projet à l'assemblée du peuple.

**Θεσμός.** — Nom antique donné aux lois; il se retrouve dans le nom des magistrats thesmothètes.

**Θέσπισμα, Θεσπιστής.** — Ordre des dieux, oracle, et celui qui en est l'interprète.

**Θετός.** — Enfant adopté par l'aclé appelé *θέσις*.

**Θεωρία.** — 1<sup>o</sup> Ambassade particulière envoyée pour accomplir une céré-

monie religieuse, consulter un oracle, représenter une cité à une grande fête comme les Jeux olympiques, etc. Les frais de ces ambassades étaient faits partie par l'État, partie par un riche citoyen appelé *ἄρχιθέωρος*. Quand celui-ci s'était acquitté de sa charge à son honneur, on lui accordait quelque privilège, comme une couronne d'or, etc.

2<sup>o</sup> Fonction de théore. Voy. *Θεωρός*.

**Θεωρικόν.** — Indemnité que l'on payait aux citoyens pauvres pour leur permettre d'assister aux fêtes publiques. C'est Périclès qui fit donner ainsi deux oboles par jour férié pour que tous les citoyens prissent part aux Dionysies et aux Panathénées. Ces libéralités furent ensuite étendues à toutes les fêtes de l'année; aussi des sommes considérables étaient-elles dépensées par un déjà même à l'époque de Démosthène. Les fonds du théorique étaient alimentés par l'argent que fournissaient les alliés et les tributaires.

**Θεωρίς.** — 1<sup>o</sup> Trirème employée pour les ambassades sacrées. Il y en avait trois à Athènes : la délienne, destinée à porter les théores envoyés à Délos; la salaminienne, montée originellement par des matelots de Salamine; la paralienne, montée par les *πάραλοι* ou habitants des côtes.

La légende disait que la délienne était le vaisseau sur lequel Thésée était revenu de Crète; quand cette trirème avait quitté le port, on devait suspendre l'exécution des criminels jusqu'à ce qu'elle fût de retour.

La salaminienne et la paralienne servaient aussi pour porter les tributs, les ordres aux amiraux, etc.

Après Alexandre, les Athéniens augmentèrent le nombre des vaisseaux sacrés; il y eut *l'Ammonis, l'Autigonis, la Démétrias, la Ptolémaïs*.

2<sup>o</sup> Route que suivaient les théores.

**Θεωρός.** — Ce mot a désigné primitivement un magistrat chargé d'une surveillance, et particulièrement le principal

magistrat de certaines cités. Mais dans son sens le plus général, il indique un ambassadeur sacré, membre d'une *θεωρία*.

**Θηάνη.** — Pierre à aiguiser, absolument semblable à celles dont se servent les modernes, et de même nature.

**Θήκη.** — En général, boîte ou étui pour serrer quelque chose. Plus particulièrement, urne en pierre, ronde ou carrée, munie d'un couvercle, où l'on enfermait les cendres d'un mort après la crémation. Le sens s'est étendu à celui de cercueil, et de tombeau en général.

**Θήρα.** — La chasse, et plus particulièrement la chasse aux animaux sauvages. Dès l'époque homérique, on chassait les lions, panthères, sangliers, daims, etc., avec l'aide de chiens. Les armes étaient la lance, l'arc, le javelot, l'épieu, la massue; on ne s'est servi de filets que plus tard, à l'époque classique; on a aussi élevé alors des races de chiens pour la chasse, comme de nos jours. Quand on les amenait contre des bêtes féroces, on leur mettait de larges colliers et des ceintures garnies de pointes. On savait aussi capturer des animaux vivants au moyen de pièges et de trappes. Cf. *ἄγρα*.

**Θηραρχία, Θήραρχος.** — Le commandant d'une troupe d'éléphants de guerre s'appelait *θήραρχος*, et sa charge *θηραρχία*.

**Θήρατρον.** — Instrument de chasse ou de pêche. A la chasse, on se servait ordinairement d'épieux, javelots, coutelas, filets; pour la pêche, on connaissait la ligne et le filet. Voy. *ἄγρα*.

**Θηρευτική.** — L'art de la chasse, qui, selon les Grecs, avait ses règles certaines, et

était nécessaire à la jeunesse pour for-

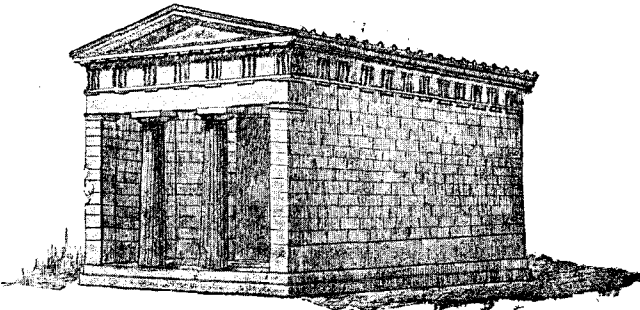
mer son corps, lui faire connaître son pays, et la distraire. Les philosophes n'admettaient que la chasse à pied et à cheval, à tir ou à courre, des quadrupèdes, chasse où l'on devait se servir du secours des chiens. Voy. *ἄγρα* et *Θήρα*.

**Θηρικλεία [ή], Θηρίκλεια [τά], Θηρικλείος [ός].** — Coupes célèbres dans l'antiquité et que l'on désignait sous le nom de leur fabricant, un certain Thériclès, potier corinthien. Elles étaient en terre noire, assez profondes, avec de courtes anses. Le nom de Théricleia s'est appliqué par abus à des coupes de même genre, en particulier à des coupes en bois de térébinthe.

**Θηριομαχία.** — Combat de bêtes féroces. Ces spectacles ne semblent pas avoir été dans les mœurs grecques. Les Romains, au contraire, y prirent toujours un vif plaisir, et les cirques, puis les amphithéâtres furent disposés à cet effet.

**Θής.** — Par ce mot on désigna d'abord les serviteurs à gages, les mercenaires. Solon donna ce nom aux citoyens de la quatrième classe qui, possédant moins de 150 médimnes, ne pouvaient vivre que de leur travail et en se louant comme ouvriers. Les thètes n'avaient aucun droit politique; dans l'armée, leur place était sur la flotte, surtout comme rameurs, ou dans les troupes légères. Ce n'est qu'exceptionnellement qu'on admettait les thètes parmi les hoplites, en cas de grand besoin seulement.

**Θησαυρός.** — Trésor. Les Grecs ap-



pelaient ainsi de petits édifices, plus ou

moins luxueux, que les cités élevaient et consacraient dans les enceintes des temples pour y conserver les offrandes qu'elles faisaient aux dieux. Les grands sanctuaires de Delphes, d'Olympie, de Délos avaient des Trésors célèbres dont les fouilles archéologiques ont mis les ruines au jour; ils ont la forme et l'aspect de petits temples *in antis*, et c'est sans doute pour cela qu'on les appelait quelquefois *ναοὶ* ou *σῆκοι*.

On a donné quelquefois abusivement le nom de *Trésors* à des tombeaux très anciens où l'on a trouvé des objets de valeur, comme le Trésor d'Atreée à Mycènes.

**Θῆσσα.** — 1<sup>o</sup> Femme mercehaire, servante. Fém. de *θήσ*.

2<sup>o</sup> Orpheline sans fortune; le plus proche parent de son père devait l'épouser ou lui constituer une dot fixée. S'il y avait plusieurs parents au même degré, chacun y contribuait pour sa part.

3<sup>o</sup> Char qui servait dans les pompes romaines à porter les statues des dieux. Il semble que ce soit le mot latin *tensa*.

**Θητεία.** — Désigne à la fois le fait de travailler pour un salaire, la condition des thètes et le prix d'une journée de travail. Voy. *μισθός*.

**Θιασάρχης.** — Celui qui organise et dirige un thiasse.

**Θίασος.** — 1<sup>o</sup> Nom donné au cortège du dieu Dionysos, satyres, ménades, etc.

2<sup>o</sup> Confrérie ayant avant tout un caractère religieux, et réunissant les dévots de quelque culte orgiastique, comme Dionysos, Sabazios, etc. Ces sociétés étaient ouvertes aux femmes, aux étrangers, aux gens de toute origine et de toute condition, même servile. Les thiasse se créèrent et s'organisèrent sans la moindre résistance de l'État, lorsque s'introduisirent en Grèce les religions étrangères. Ils nommaient leurs administrateurs civils à l'élection; les prêtres et fonctionnaires religieux étaient tirés au sort, et on leur conférait des honneurs, couronnes, éloges, stèles, etc. Ces sociétés n'avaient

pas besoin d'autorisation; elles étaient personnes civiles, avaient des biens et les administraient. Leurs fortunes venaient de leurs cotisations et de dons. Elles célébraient nombre de fêtes religieuses, et avaient leur sanctuaire. On a discuté sur l'influence politique et religieuse des thiasse.

3<sup>o</sup> Fête et cérémonie religieuse célébrée par un thiasse.

**Θιασώτης, Θιασῶτις.** — Celui ou celle qui fait partie d'un thiasse.

**Θοίνα, Θοίναμα, Θοίνη** [*γαμική*]. — Fête du mariage qui avait lieu dans la maison de l'époux après que la mariée avait été amenée. On faisait un festin où avaient été conviés les parents et les amis; les femmes assistaient à ce repas, mais à des tables à part. La mariée restait voilée. C'est à ce festin que les époux mangeaient un gâteau de sésame, symbole de fécondité. A la fin de la fête, on conduisait les époux dans la chambre nuptiale et le marié fermait la porte. Alors, au dehors, un chœur de jeunes filles chantait l'épithalame.

**Θολία.** — 1<sup>o</sup> Chapeau de femme rond à larges bords et de forme conique.

2<sup>o</sup> Objet destiné à préserver du soleil, par exemple une ombrelle. Voy. *Σκιάδιον*.

**Θόλος** [*ή*]. — 1<sup>o</sup> Édifice de forme ronde, recouvert d'un dôme. Il y avait une petite construction de ce genre dans les demeures homériques; elle était dans un coin de l'*ἀύλη* et servait de magasin aux provisions.

2<sup>o</sup> On appelait surtout *θόλος* l'édifice où siégeaient les prytanes athéniens et où ils prenaient leurs repas. Il était circulaire, avec un toit pointu, et situé dans le Céramique, non loin du *βουλευτήριον*.

3<sup>o</sup> Dans les établissements de bains, on appelait *θόλος* [*ό*] une salle voûtée, une



étuve où l'on entrait pour se faire suer. C'est le *laconicum* des bains romains ou le *sudarium*.

**Θόρυθος.** — Acclamations, applaudissements, ou, au contraire, tapage désapprobateur par lequel les spectateurs manifestaient leurs sentiments de satisfaction ou de blâme.

**Θράνιον.** — Escabeau. Diminutif de *Θράνος*.

**Θρανίτης.** — Rameur placé sur le banc supérieur d'une trirème; les thranites étaient au nombre de soixante-deux. Ils maniaient les rames les plus longues et touchaient la paye la plus forte.

**Θράνος.** — 1<sup>o</sup> Banc, siège de toute espèce, et en particulier siège percé.

2<sup>o</sup> Nom donné à l'ensemble des sièges occupés par les thranites, rameurs du rang supérieur.

**Θρεπτός.** — Enfant nourri à la maison, et plus particulièrement esclave né et élevé chez son maître. C'est le *verna* des Latins.

**Θρεπτήρια, Θρέπτρα.** — Soins donnés par les enfants à leurs parents âgés. Le fils devait pourvoir aux besoins de son père et de sa mère, ainsi que de ses grands-parents, s'ils étaient dans le besoin. C'est la conséquence du droit d'héritage. Cependant, le fils pouvait refuser toute pension alimentaire ou autre quand son père avait négligé de lui apprendre un métier.

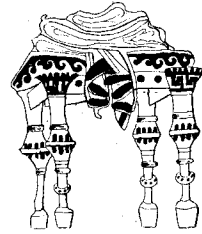
**Θρηνητήρ, Θρηνητής.** — Qui se

amis, qui suivent le cercueil en chantant un thrène.

**Θρήνος.** — Ce mot désigne le chant de deuil, la complainte que chantaient les parents et les amis, ainsi que les pleureuses, pendant les cérémonies funèbres de la *πρόθεσις* et de l'*ἐκφορά* (Voy. ces mots). Il a ensuite désigné tout chant plaintif et lamentable.

**Θρήνυς.** — 1<sup>o</sup> Escabeau pour les pieds, tabouret.

2<sup>o</sup> Banc d'arrière des rameurs, et plus particulièrement banc soulevé au-dessus du fond d'une embarcation pour permettre au pilote de manier le gouvernail.

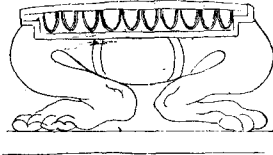


**Θρηνοψidia.**

— Synonyme de *Θρήνος*.

**Θρηνοψιδός.**

— Voy. *Θρηνητής*.



**Θρησκεία.** — Mot général qui sert à désigner toutes les manifestations de la piété et les cérémonies du culte.

**Θρίαμβος.** — 1<sup>o</sup> Hymne chanté en l'honneur de Dionysos pendant les fêtes de ce dieu. Il est possible que ce mot et le mot *διθύραμβος* aient la même origine et n'aient eu longtemps qu'une même signification. On sait que le dernier a pris un sens spécial. Voy. *Διθύραμβος*.

2<sup>o</sup> Le mot traduit le mot latin *Triumphus*, et signifie le Triomphe avec toutes les fêtes et cérémonies qui l'accompagnent.

**Θριγκός, Θρίγκωμα.** — Mur de clôture, et plus particulièrement couronnement d'un mur. Faite d'un édifice et plus particulièrement la frise, partie de l'entablement située



lamente. Ce mot désigne les parents, les

au-dessus de l'architrave et ordinairement ornée de sculptures en bas-relief.

**Θριδακίνη, Θριδακίσκη.** — Sorte de gâteau dans la composition duquel entraient la laitue sauvage, appelée *θριδαξ*.

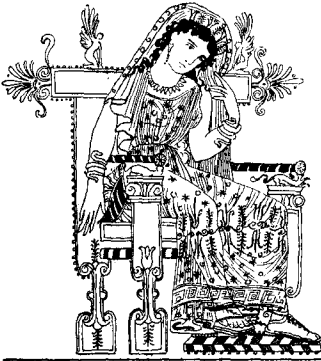
**Θρινάκη, Θρίναξ.** — Fourche qui servait aux vanneurs à jeter le blé au vent. On la faisait en fer ou en bois, avec trois ou cinq dents.

**Θρόνον.** — Plat fait avec du lait, des œufs, du saindoux, de la farine, du miel et du fromage, et que l'on mettait entre des feuilles de figuier, d'où son nom (*θρόνον* : feuille de figuier).

**Θρόνα** [τά]. — 1° Fleurs brodées sur des étoffes.

2° Plantes dont on se servait pour philtres amoureux.

**Θρόνος.** — 1° Sièges plus ou moins élevés, plus ou moins richement décorés, qui étaient réservés aux dieux, aux rois, aux puissants de la terre. Quelques-uns étaient de véritables œuvres d'art, célèbres dans l'antiquité, comme le trône d'Apollon Amycléen, œuvre de Bathyclès, le trône de Zeus Olympien, œuvre de Phidias, etc., etc.



2° Chaire où s'asseyait le professeur pour donner son enseignement. Le terme usité à l'époque classique est plutôt *καθέδρα*. A l'époque impériale le mot a pris le sens dérivé qu'a pris en français le mot chaire dans les expressions : chaire d'histoire, chaire de philosophie, etc.

**Θρυαλλίς.** — Mèche de lampe; le mot vient de ce que l'on fabriquait des mèches à cet usage avec les feuilles grasses et épaisses d'une plante appelée *θρυαλλίς*.

**Θρυμματίς.** — Plat dans la composition duquel entraient des oiseaux mangeurs de figues appelés *συκαλίδες*, du lard et de la farine de froment.

**Θυεία.** — 1° Mortier dont on se servait surtout pour piler des grains, du blé; on le faisait en bois ou en pierre. C'était un vase d'environ trois pieds de haut, dans lequel on frappait à l'aide d'une pelle en bois de trois coudées (*δοιδυξ*).

2° Bassin qui servait dans le jeu du collabe. Voy. *Κότταβος*.

**Θυηλή.** — Partie de la victime qu'on brûlait sur l'autel, c'est-à-dire la graisse, les viscères, les entrailles. Ce mot a fini par désigner le sacrifice lui-même et les instruments qui pouvaient servir pour le sacrifice.

**Θυηπόλος** [ός, ή]. — Prêtre ou prêtresse ayant charge de sacrifice, et en général prêtre ou prêtresse.

**Θυῖα.** — Voy. *Θυεία*.

**Θυῖα.** — Le *thuya*, arbre que les Grecs louaient pour la longue durée de son bois, la beauté de la fibre des racines aussi bien que du tronc, et que l'on employait à de beaux ouvrages délicats.

**Θυιάς.** — Se dit des femmes transportées du délire bacchique et des prêtresses dans la fureur du délire prophétique.

**Θυῖς.** — Voy. *Θυεία*.

**Θυλάκιον, Θυλακίσκος, Θύλακος.** — 1° Large pantalon porté particulièrement par les peuples du Nord.

2° Sac de voyage où l'on mettait des provisions, des vêtements. On pouvait le porter à la main, sur les épaules ou à dos de cheval. On le faisait ordinairement en peau de bête.

**Θυλήματα** [τά]. — Offrandes pour un sacrifice, particulièrement gâteaux au miel.

**Θύμα.** — 1° Victime offerte en sacrifice.

2<sup>o</sup> Gâteau qui accompagnait le sacrifice.

**Θυμέλη.** — Par son étymologie, le mot désigne un autel pour les sacrifices. Mais, en fait, c'est l'autel de Dionysos, élevé sur des degrés, qui était situé au milieu de l'ὄρχήστρα du théâtre et autour duquel le chœur faisait ses évolutions. Près de cet autel se plaçaient le joueur de flûte et d'autres musiciens, ainsi que les rhapsodes. *Θυμέλη*, abusivement, en est arrivé à désigner l'orchestre entier, puis la scène et tout le théâtre, et aussi la musique, par opposition au drame. Voy. *Θέατρον*.

**Θυμελικός, Θυμελικός ἀγών.** —

*Θυμελικοί* se disait des musiciens qui paraissaient aux représentations scéniques, mais n'étaient pas acteurs, et jouaient de la lyre ou de la cythare, placés autour de la thymélé. Au iv<sup>e</sup> siècle déjà, on opposait aussi les *θυμελικοί ἀγῶνες* aux concours de drames joués sur la scène. Par exemple, les *θυμελικοί ἀγῶνες*, célèbres à Thespies au III<sup>e</sup> siècle av. J.-C., étaient ouverts aux poètes épiques, aux aulodes et aux aulètes.

**Θυμίαμα.** — Parfum que l'on faisait brûler dans les cérémonies religieuses, surtout l'encens. Ce mot désigne aussi les parfums qui servaient à embaumer les corps.

**Θυμιατήριον.** — Encensoir, vase à parfum dans lequel on mettait de l'encens enflammé; il était attaché par une chaîne pour qu'on pût l'agiter et répandre la vapeur de l'encens. La plupart étaient en bronze. Il y en avait aussi en argent.

**Θύον.** — Gâteau ou aromates que l'on offrait aux dieux.

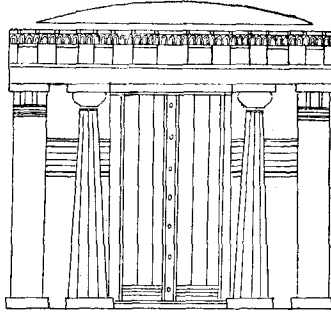
**Θύος.** — 1<sup>o</sup> Bois parfumé qu'on faisait brûler pendant les sacrifices, d'où le sens de sacrifice.

2<sup>o</sup> Syn. de *Θύον*.

**Θυσοκός** [δ, ῥ]. — Prêtre (ou prêtresse) spécialement occupé des sacrifices, et peut-être aussi de la divination par l'observation des victimes.

**Θυσοκόπος.** — Devin qui examine les entrailles des victimes.

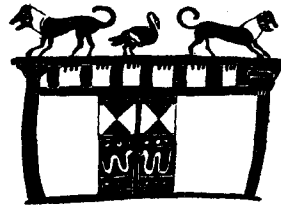
**Θύρα.** — Porte ou battant de porte donnant accès dans l'intérieur d'une maison ou d'un temple.



À l'époque homérique, les portes étaient à deux battants, s'ouvrant en dedans et fermées à l'intérieur au moyen d'une barre transversale qui s'enfonçait dans le mur, ou de deux barres réunies par une cheville. Il y avait aussi des serrures. Chaque battant tournait sur des gonds. La porte était généralement précédée d'un perron ou portique.

Ce genre de porte subsista pendant toute l'époque classique; on faisait précéder l'entrée d'un péristyle ou d'un auvent. On mit sur la porte un marleau, ainsi qu'une lanière de cuir pour lirer la porte après soi. La serrure était placée en haut et à droite.

Les portes pouvaient recevoir divers ornements, et avoir des lucarnes, judas ou croisillons.



**Θύρα κηπαία :** porte de derrière donnant sur le jardin.

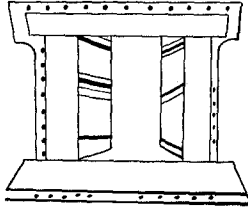
**Θυραυλία.** — Nom générique de toutes les occupations auxquelles les hommes se livraient en dehors de la maison; ce mot s'opposait à *ταλάσια, οἰκουρία*, réservés aux travaux des femmes dans le gynécée.

**Θυρομαχία, Θυρεός.** — Le *θυρεός* était un bouclier long, dont la forme ressemblait à celle d'une porte (*θύρα*); il avait quatre pieds de haut et deux et demi de large; il était bombé, fait en bois léger, recouvert de peaux et bordé de métal. Dans certaines villes il y avait des exercices d'éphèbes ou d'athlètes que l'on appelait *θυρομαχίαι*.

**Θύρετρον.** — La porte proprement dite. Ce mot s'emploie au pluriel généralement parce que les portes étaient le plus souvent à deux battants.

**Θύριον.** — Petite porte, vantail d'une porte.

**Θυρίς.** — Les Grecs appelaient *θυρίς* ou *ὄπη* une fenêtre à cadre de bois ou de pierre, de forme carrée ou rectangulaire. Ce n'est qu'assez tard que les maisons eurent des fenêtres en Grèce; outre la forme ordinaire que nous avons signalée, il y en avait d'autres assez variées.



**Θυροδόλογχος, Θύρσος.** — Le thyrsé était un long bâton que portaient



Dionysos et les personnages de sa suite; il était surmonté d'une pomme de pin, d'un bouquet de feuilles de vigne ou d'une

touffe de lierre. Au-dessous de cette tête on attachait un ruban, des bandelletes. Parfois, la pomme de pin, le bouquet de lierre, cachaient la pointe d'une lance (*θυροδόλογχος*).

**Θύρωμα.** — 1<sup>o</sup> Porte d'entrée d'une maison, comprise avec toutes ses parties, jambages, gonds, etc.

2<sup>o</sup> Fenêtre. Voy. *Θυρίς*.

**Θυρών.** — Sorte de corridor entre la porte extérieure de la maison (*θύρα*) et la cour intérieure (*αὐλή*). C'est là que se trouvait la loge du concierge dans les grandes maisons.

**Θυρωρεῖον, Θυρωρός.** — Le *θυρωρός* était l'esclave chargé d'ouvrir la porte et de surveiller qui entrerait ou qui sortait, en éloignant les mendiants ou les importuns; un chien de garde lui tenait compagnie. Toutes les maisons n'avaient pas ce luxe, et un serviteur ou une servante quelconque ouvrait la porte aux visiteurs. Le portier pouvait aussi être chargé de balayer ou de nettoyer la maison. La loge, ou *θυρωρεῖον*, était naturellement située près de la porte; c'est là que le chien restait enchaîné.

**Θύσανος.** — Les Grecs appelaient *θύσανοι* ou *κράσπεδα* les franges qui ornaient le bas des vêtements, des

ceintures

(comme l'égide de Minerve).

On mettait aussi des

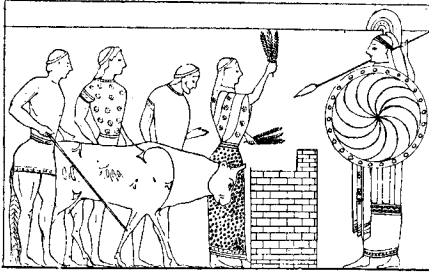
franges à des lits de repos, à des tapis, des couvertures, etc.

Par analogie, on a appelé *θύσανοι* les découpures qui ornaient les tabliers de boucliers, les housses de chevaux, etc.

**Θύσθλα.** — Objets sacrés qu'on portait dans les cérémonies de Bacchus, comme thyrses, flambeaux, etc.



**Θυσία.** — Sacrifice. C'était la pratique religieuse la plus ancienne et la plus significative. Par elle on faisait aux dieux leur part des biens de la terre. Le sang des animaux choisis passait pour être l'offrande la plus précieuse. De là toutes



les prescriptions rituelles très étroites relatives à l'élection de la victime, à la façon de la conduire au sacrifice et de la sacrifier; dans les temps barbares, on sacrifiait même des hommes. L'autel près duquel on égorgait les animaux avait remplacé le foyer. Le sang était recueilli dans une fosse. Le sacrificateur ayant fait son œuvre, le prêtre brûlait sur l'autel quelques morceaux de la victime en faisant des invocations et des prières. L'assistance se partageait les viandes. Il y avait des sacrifices divers dans mille circonstances de la vie religieuse, familiale, civile ou politique, et chacun pouvait avoir ses rites particuliers.

**Θῶμιγξ.** — Corde pour porter le fourrage, pour l'arc, pour une ligne de pêche, etc.

**Θωρακείον.** — 1<sup>o</sup> Parapet d'un rempart de ville.

2<sup>o</sup> Parapet plein qui dans le navire grec s'écarte des deux côtés du stolos pour compléter à bâbord et à tribord le gaillard d'avant.

**Θωράκιον.** — 1<sup>o</sup> Petite cuirasse. V. Θώραξ.

2<sup>o</sup> Rempart de planches servant à protéger les assiégeants pendant les préparatifs de l'assaut. On le plaçait sur les machines de guerre, devant les tranchées, etc.

3<sup>o</sup> Plateforme avec parapet circulaire portée par le *καρχήσιον* d'un navire. On y postait deux ou trois hommes armés de traits et de pierres que des servants leur hissaient avec des poulies pendant le combat. C'était une véritable tour fortifiée.

4<sup>o</sup> Tour placée sur le dos d'un éléphant de combat.

**Θώραξ.** — 1<sup>o</sup> Cuirasse. A l'époque homérique, la cuirasse se composait de deux plaques de métal, imitant les contours du corps, et qu'on plaçait sur la poitrine et sur le dos; deux courroies passant sur les deux épaules les empêchaient de tomber, et des agrafes et des boucles les retenaient sur les côtés. Ce genre de cuirasse fut plus tard perfectionné: à droite on mit une charnière et on n'agrafa plus qu'à gauche. C'était ce qu'on appelait la *γυαλοθώραξ*, chaque plaque s'appelant *γύαλον*.

A l'époque classique, il y eut aussi une autre forme de cuirasse, plus souple. C'était une sorte de veste en cuir, sans manches, avec des bretelles pour la retenir; elle était garnie de plaques de métal. Le bas était découpé en lamelles, également garnies de métal, pour donner plus de liberté aux jambes. Les plaques de métal avaient parfois la forme d'écaillés, rondes ou carrées (*θώραξ λεπιδωτός*).

Les Grecs connaissaient aussi la cotte de mailles, formée de petits anneaux métalliques rattachés les uns aux autres. C'était la *θώραξ ἀλυσιδωτός*.

2<sup>o</sup> Cercle extérieur du moyeu d'une roue, où s'attachaient les rayons.





# I

**Ἰαχχος.** — Le nom mystique de Dionysos, *Ἰαχχος*, a été donné à l'hymne que les mystes chantaient en l'honneur du dieu le 20 du mois Boédromion, pendant les fêtes des Éleusines. Les cris d'invocation que poussaient les fidèles s'appelaient *Ἰαχχοὶ καὶ βοαί*. Le mot *Ἰαχχος* y revenait souvent.

**Ἰαμβεῖον, Ἰαμβος.** — 1<sup>o</sup> Mètre iambique, composé d'une brève suivie d'une longue, celle dernière portant l'accent métrique.

2<sup>o</sup> Vers iambique, c'est-à-dire dont la base est l'iambe, qui se maintient pur aux pieds pairs et peut parfois être remplacé aux pieds impairs par le spondée ou l'anapeste.

3<sup>o</sup> Par extension, poème composé en vers iambiques.

**Ἰασπις.** — Jaspe, pierre précieuse très opaque et très aisée à graver, ce qui en a rendu l'emploi très commun en glyptique. Il y en avait de beaucoup de nuances, depuis le noir foncé jusqu'au vert et au rouge; il y en avait aussi à plusieurs couches. On en trouvait en abondance dans les pays riverains de la Méditerranée.

**Ἰαστί.** — Mode ionien, harmonie molle et langoureuse, très en honneur par exemple dans les festins.

**Ἰατήρ, Ἰατής.** — Voy. *Ἰατρός*.

**Ἰατρεῖον.** — 1<sup>o</sup> Le mot signifie à la fois la maison particulière où un médecin exerce sa profession, où il a son habitation, sa salle de consultations, sa salle d'opérations, son laboratoire de pharmacien, des chambres pour les malades, et un hôpital public, aménagé pour les soins à donner à nombre de personnes à la fois, avec tout un matériel d'instruments opératoires.

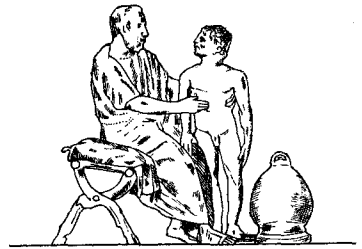
On y recevait des malades payants et des pauvres qui ne payaient pas. Il y avait des *ἰατρεῖα* pour les esclaves; ils étaient soignés par les esclaves auxiliaires des médecins.

2<sup>o</sup> Honoraires d'un médecin (voy. *Ἰατρός*) et impôt frappé dans certaines villes pour subvenir aux honoraires des médecins publics et des *ἰατρεῖα*.

**Ἰάτρια, Ἰατρίνη.** — Femme médecin.

**Ἰατρόμαντις.** — Médecin adonné à la divination, c'est-à-dire qui cherche à guérir les malades par des procédés surnaturels opposés aux méthodes rationnelles et scientifiques. Cette médecine était surtout une attribution sacerdotale.

**Ἰατρός [ὁ, ἡ].** — Les poèmes homériques parlaient déjà de médecins. Leur



profession est donc très ancienne, et il existait une médecine naturelle à côté de la médecine théorique réservée aux prêtres et aux devins. A côté des médecins, il y eut des chirurgiens (voy. *Χειρουργός*). Les uns et les autres pouvaient avoir des situations officielles, étant au service des princes ou des villes; mais il y avait des médecins indépendants, adonnés purement aux soins de leur clientèle. La profession, à Athènes,

ne semble pas avoir été interdite aux esclaves, ou du moins les médecins avaient comme auxiliaires des esclaves. S'il y avait des médecins ambulants, il y en avait surtout dont la résidence était fixe, mais qui pouvaient être étrangers à la ville; les médecins égyptiens étaient dès longtemps réputés.

Les médecins furent, à l'origine, de simples empiriques; dans certaines familles on se transmettait la science de père en fils. Mais il se fonda de bonne heure des écoles, ou plutôt de véritables confréries où l'on instruisait de nouveaux adeptes. Surtout les médecins en vogue, moyennant salaire, formèrent des élèves. De toutes façons l'enseignement de la profession n'était soumis à aucun contrôle de la part de l'État, et les médecins n'avaient aucune responsabilité. Il y avait naturellement des spécialistes; des femmes ont exercé la médecine et ont en particulier pratiqué les accouchements. Le médecin était à la fois pharmacien, c'est-à-dire qu'il préparait les médicaments. Il n'y avait pas de pharmaciens spéciaux, mais seulement des herboristes ou *rhizotomes* (coupeurs de racines).

Les médecins publics recevaient naturellement des honoraires payés par les villes; les médecins libres recevaient aussi, de leurs clients, un *ιατρῆτον*, ou *μισθός* (ou disait aussi *σῶστρον*, *σωτήριον*). Ces salaires étaient naturellement variables; peut être à Athènes, à l'époque classique, le médecin touchait-il une drachme par visite.

**Ἱδρυμα, Ἱδρυσις.** — Monument volif, autel, temple, statue, élevé en l'honneur de quelque dieu; et par suite *ex voto* en général. On dit aussi Ἀφιδρυμα. Ἱδρυσις indique l'acte même de la consécration de l'offrande.

**Ἱερά** [τά]. — Désigne tous les objets sacrés de toute espèce, lieux de culte, édifices, mobilier religieux, offrandes, victimes, et même les entrailles des victimes qu'inspectaient les devins.

**Ἱεραγωγός** [ός, ή]. — Celui ou celle

qui conduisit une fête sacrée. Ce mot ne semble pas avoir été appliqué spécialement à quelque prêtre ou prêtresse d'un culte déterminé.

**Ἱεράρχης.** — Le hiérarque, d'après son nom, est, ou bien le président d'un collège de prêtres, ou bien celui qui préside aux cérémonies du culte. A Athènes, les hiérarques semblent avoir été chargés, avec les polémarques, de la garde de certains objets sacrés ou d'offrandes.

**Ἱεραύλης.** — C'était le chef de la musique sacrée, aux mystères d'Éleusis. Il avait sous ses ordres les *ὑμνωδοί* et les *ὑμνήτριαι*. Particulièrement il jouait de la flûte pendant les sacrifices.

**Ἱεραφόρος.** — Voy. Ἱεροστόλος.

**Ἱέρεια.** — Prêtresse. Voy. Ἱερέυς.

**Ἱερεῖον.** — Le mot prend à peu près toutes les acceptions de *ἱερόν*: sanctuaire, offrande à une divinité ou à un mort, victime (en particulier brebis) offerte en sacrifice. De ce dernier sens on est arrivé à celui d'animal tué pour être mangé.

**Ἱερεύς.** — Prêtre. C'est le nom général donné à tous ceux qui sont chargés d'un sacerdoce; mais comme titre officiel *ἱερεύς* s'applique tantôt au prêtre par excellence, celui qui préside à toutes les cérémonies du culte, à la responsabilité et l'administration du temple et de tous les objets sacrés, tantôt à un prêtre d'ordre spécial, dont les fonctions sont restreintes à tel ou tel objet spécial. Les prêtres et prêtresses de certains cultes appartenaient souvent à des familles illustres qui gardaient traditionnellement ces charges. Il y avait des prêtres élus; les uns pouvaient être nommés à vie, les autres pour un temps déterminé. Dans l'exercice de leurs fonctions, les prêtres étaient richement vêtus, la tête ceinte de couronnes et de bandelettes; ils pouvaient porter un sceptre. Ils jouissaient de grands privilèges et de grands honneurs. Leur influence pouvait être considérable, et les prêtres de certains cultes pouvaient être parmi les plus importants personnages de l'État. A côté des prêtres

et prêtresses, certains cultes avaient des prêtres enfants. Les prêtres pouvaient avoir, et avaient souvent en fait leur habitation dans l'enceinte sacrée de leur dieu.

**Ἱερογλυφικά** [τὰ]. — Hiéroglyphes, caractères de l'écriture égyptienne, dont le secret a été déchiffré par Champollion. Les hiéroglyphes comprennent trois sortes de signes : alphabétiques, syllabiques, idéographiques. Cette écriture, réservée aux manuscrits et aux inscriptions lapidaires, se simplifie dans l'écriture hiéralique, moins embarrassée de signes et d'images, et se simplifie encore dans l'écriture démotique ou populaire, dont l'emploi d'ailleurs fut plus récent.

**Ἱερογραμματεὺς**. — La complication de l'écriture égyptienne rendait nécessaire l'existence d'interprètes ou hiérogrammates.

**Ἱεροδιδάσκαλος**. — Voy. Ἱερόνομος.

**Ἱεροδουλος** [δ, ἦ]. — Personne donnée comme esclave d'une divinité et attachée à son temple. C'étaient ou des esclaves, qui étaient ainsi affranchis, ou des personnes libres qui étaient ainsi consacrées à un dieu. Les hiérodules d'un temple étaient parfois très nombreux; ils étaient surtout employés comme figurants dans les processions et les cérémonies, et servaient les prêtres dans les sacrifices et tous les actes du culte.



**Ἱεροθύσιον**. — Pausanias signale, en Messénie, cet édifice où étaient placées des statues de tous les dieux et où on leur offrait des sacrifices.

**Ἱεροθύτης**. — Il y avait des hiérothytes dans nombre de villes grecques, à Lindos, à Rhodes, à Sparte, à Mégalo-

polis, à Agrigente, etc. Tantôt ce sont de simples hiéropes, tantôt ils sont supérieurs aux hiéropes et peuvent même être éponymes. Leur nom indique qu'en principe du moins ils étaient chargés de sacrifices; mais ils pouvaient aussi avoir des fonctions civiles, plus ou moins en rapport avec la religion et le culte de la cité.

**Ἱεροκῆρυξ**. — Le héraut sacré, prêtre des mystères éleusiens, chargé de prononcer la formule sacramentelle pour demander le silence, avant le sacrifice et les cérémonies.

**Ἱερομηνία**. — Ce mot désigne à la fois un jour de fête et la période consacrée pendant laquelle on prépare et on célèbre une fête. Pendant cette période, toute poursuite était suspendue, l'inviolabilité était assurée aux pèlerins qui se rendaient à la fête et l'on mettait même les prisonniers en liberté. La durée de la *Ἱερομηνία* variait suivant l'importance de la fête.

**Ἱερομνήμων**. — 1° Prêtre chargé de conserver les croyances et les rites sacrés.

2° Magistrats chargés de gérer et de protéger les biens du temple de Delphes. Ils faisaient partie du conseil des Amphictyons. On les nommait dans leur cité pour un an. Ils étaient responsables et leur cité répondait pour eux. Voy. Ἀμφικτύονες.

3° Magistrat éponyme de Byzance à l'époque classique; grand prêtre.

4° On traduisait par ce mot le mot *flamen* des Romains.

5° Enfin, le hiéromnémon était aussi un fonctionnaire civil, sorte de gardien d'archives, ou de notaire.

**Ἱερόν**. — 1° Tout lieu consacré à la religion s'appelait *Ἱερόν*, le sanctuaire. Il se composait essentiellement d'un autel et d'une enceinte; une image de la divinité vénérée en ce lieu était jointe, d'ordinaire, à l'autel. En particulier, *Ἱερόν* désigne l'édifice qui abritait l'autel et la statue; il est synonyme de *Ναός* (voy. ce mot), mais s'applique plus souvent à des temples modestes.

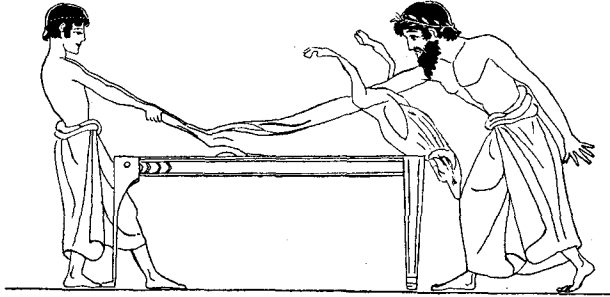
2° Le mot signifie aussi tout ce que

l'on consacre à une divinité : une offrande aussi bien qu'une victime.

**Ἱερονόμος.** — Prêtre chargé de maintenir dans leur pureté les croyances et les rites, ou de les enseigner et les transmettre.

**Ἱεροποιός.** — Fonctionnaire chargé d'assister les prêtres, de préparer ou d'accomplir les sacrifices, de percevoir les redevances et d'administrer les biens des temples. A Athènes, il y avait dix hiéropes, un par tribu.

**Ἱερόπτης.** — Devin chargé d'inspecter les entrailles des victimes sacrifiées et d'en interpréter les signes. Cette divi-



nation n'était pas commune au temps homérique, mais elle était très pratiquée à l'âge classique. Les victimes les plus ordinaires étaient le bœuf et le taureau ; mais il y eut des victimes exceptionnelles, comme le chien. Parmi les viscères les plus étudiés par les devins est le foie (voy. Ἡπατοσκοπία). L'interprétation des signes était d'ailleurs très variable, selon les temps et les pays.

**Ἱεροσκοπός.** — Voy. Ἱερόπτης.

**Ἱεροστόλος.** — Ce mot, rapproché de ἱεραφόρος, indique, d'après l'étymologie, un prêtre chargé de la garde-robe, du κόσμος des dieux, et sans doute de vêtir et parer les statues divines.

**Ἱεροσυλίας γραφή.** — Action intentée contre un sacrilège, c'est-à-dire contre un homme ayant volé quelque chose dans un temple ou un objet consacré à un dieu. Les juges étaient les Hé-

liastes ; les peines étaient très sévères : le condamné était mis à mort, son cadavre enseveli hors de l'Attique et ses biens étaient confisqués, quelle que fût la valeur de l'objet dérobé.

**Ἱερουργία, Ἱερουργός.** — Le mot ἱερουργός est synonyme de ἱερεύς, mais désigne plus particulièrement le prêtre dans ses fonctions de sacrificateur. De même, la ἱερουργία est l'accomplissement d'un rite sacré, et plus spécialement d'un sacrifice.

**Ἱεροφάντης, Ἱεροφαντία.** — 1<sup>o</sup> Le grand prêtre des mystères d'Éléusis, choisi dans la famille des Eumolpides ; il était nommé à vie. On choisissait ordinairement un homme âgé ; il était tenu à une stricte chasteté. Sa principale fonction était d'initier aux différents degrés. Pendant

les fêtes, revêtu de la στολή et du στρόφιον, il montrait les symboles et les figures sacrées en prononçant les paroles suivant le rite. Cette grande prêtrise s'appelait ἱεροφαντία.

2<sup>o</sup> Traduction grecque de *Pontifex maximus*, le grand Pontife.

**Ἱεροφάντις.** — Prêtresse de Déméter dans les mystères d'Éléusis ; elle avait la charge la plus ancienne et la plus honorable, elle était l'éponyme du culte. Elle avait, comme l'hiérophante, le droit de sacrifier et de faire les initiations. Elle devait rester vierge pendant toute la durée de son sacerdoce, mais les femmes mariées n'étaient pas exclues de la charge.

**Ἱεροφυλάκιον, Ἱεροφύλαξ.** — Lieu où, dans un temple, on gardait le trésor sacré et les objets sacrés, les ustensiles du culte et les offrandes. C'était d'ordinaire l'opisthodomos ou une partie

de l'opisthodomé. Il pouvait y avoir de ces magasins, en dehors du temple, dans le *τέμενος*. L'*ἱεροφυλάκιον* était gardé par l'*ἱεροφύλαξ* qui était, plus généralement, le gardien du temple.

**Ἱερώσυνα** [τὰ]. — Partie de la chair des victimes réservée aux prêtres. Voy. *Θυσία*.

**Ἱερωσύνη**. — Charge de l'*ἱερεὺς* (voy. ce mot). Particulièrement, charge du grand Pontife de Rome.

**Ἱκετηρία** [ή]. — 1<sup>o</sup> Branche d'olivier entourée de bandelettes de laine que portaient les suppliants lorsqu'ils allaient invoquer la pitié des dieux ou des puissants; ils en touchaient les genoux des statues ou de ceux qu'ils voulaient apitoyer.

2<sup>o</sup> Par extension, prière, invocation, supplication.

**Ἱκέτης, Ἱκέτις**. — Suppliant, suppliante. Quand un Grec voulait fléchir la colère ou obtenir la protection d'un dieu, il allait l'implorer couvert de vêtements tristes, portant un rameau d'olivier entouré de bandelettes de laine (*ἱκετηρία*), et, près de l'autel ou de la statue, il exhalait ses prières, ses supplications et ses lamentations. Il en était de même lorsqu'on voulait supplier un roi ou un puissant de la terre.

**Ἱκρίον**. — Tout échafaudage ou plateforme, et en particulier :

1<sup>o</sup> Extrémité supérieure du mât.

2<sup>o</sup> Gaillard d'avant ou d'arrière d'un navire (*ἱκρία πρῶρας, ἱκρία πρύμνης*). Au gaillard d'arrière était adapté le gou-

vernail. Un pont réunissait souvent les deux gaillards.



3<sup>o</sup> Banc de théâtre. On sait que ces bancs étaient d'ordinaire en marbre, établis sur des gradins taillés dans le roc où l'on creusait le *θέατρον*. Voy. ce mot.

**Ἱκτήρ**. — Voy. *Ἱκέτης*.

**Ἱκτηρία**. — Voy. *Ἱκέτης, Ἱκετηρία*.

**Ἴλα, Ἰλάρχης, Ἴλη**. — L'*Ἴλα* est une troupe, un groupe de gens réunis pour agir en communauté, et particulièrement :

1<sup>o</sup> Certains groupes d'éphèbes à Sparte. On sait que les jeunes Spartiates étaient divisés en *βοῦχι*. Chaque *βοῦχι* était partagée elle-même en *Ἴλα*, chaque *Ἴλα* ayant à sa tête un *Ἰλάρχης*.

2<sup>o</sup> Troupe de cavaliers, dans un certain nombre d'armées grecques, en particulier à Sparte et en Macédoine (à partir de Philippe). En général *Ἴλα* désigne un escadron, et *Ἰλάρχης* le commandant de cet escadron.

**Ἰλλάς**. — Corde formée d'éléments tordus (*εἰλέω*). Voy. *Κάλως, Σχοῖνος*.

**Ἰμάντιον** (dim.), **Ἰμάς**. — Courroie

en cuir de bœuf ou de tout autre animal. On désignait sous le nom

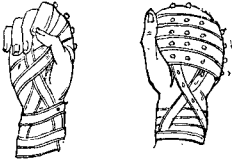
d'*ἰμάντες* des cour-

roies de toute sorte, aussi bien les liens qui servent à atteler les chevaux au char,



à unir les bœufs sous le joug, que la laisse d'un chien, la lanière d'un fouet, la jugulaire d'un casque, le cordon d'une chaussure, une ceinture, même la riche ceinture de Vénus, certains cordages de navire, etc.

Particulièrement les *ἱμάντες* sont les courroies dont les athlètes s'enveloppaient les poings pour se livrer au pugilat; c'est le *cæstus* des Romains, qui pouvait être armé de clous.



**Ἱμάσθη.** — Fouet. Voy. *Μάστιξ*.

**Ἱμάτιον.** — Vêtement de dessus, sorte de pièce d'étoffe oblongue enroulée autour du corps et tombant jusqu'aux pieds. On donne aussi parfois ce nom à un manteau qui couvrirait seulement le dos et les épaules et retombait sur les bras.



L'himation était porté par les hommes et les femmes. Ses dimensions variaient suivant le goût de ceux qui le portaient. L'himation des femmes était généralement plus ample que celui des hommes, parce que parfois elles le ramenaient sur la tête comme un capuchon.

Voici comment on s'y prenait pour mettre l'himation : on faisait passer un coin de l'étoffe sur l'épaule gauche, par derrière, de manière qu'il vint tomber par devant; on maintenait l'étoffe entre le bras gauche et le corps avec la main droite, on entourait le dos avec l'étoffe,

puis on la ramenait en avant, faisant tomber le manteau jusqu'au bas du mollet, le bras gauche restant libre. Ensuite, avec la main droite, on rejetait par dessus l'épaule gauche le coin supérieur de droite, le bras droit restant ainsi enfermé et plié dans l'étoffe. Parfois la main droite était libre, et il y avait une petite ouverture sur la poitrine. Ou bien le pan que l'on rejetait sur l'épaule gauche ne faisait pas de plis, restait tendu sous le menton, et le bras droit disparaissait tout entier sous l'étoffe.

Pour les femmes, les deux bras étaient couverts et le vêtement complètement fermé.

**Ἱματιοφύλαξ.** — Chef de garde-robe, titre d'un dignitaire des cours asiatiques.

**Ἱξός.** — Le gui, duquel on extrayait une matière visqueuse pour fabriquer de la glu. La glu, du reste, avait les mêmes usages que de nos jours.

**Ἴός.** — Flèche lancée par un arc; elle se composait d'une tige de bois terminée



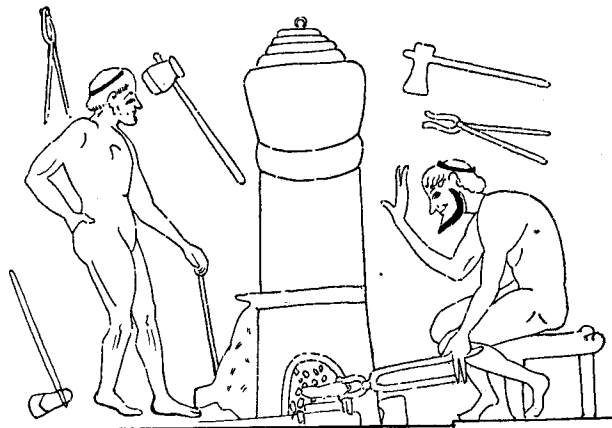
par un fer. Le bois avait, à l'extrémité inférieure, une entaille (*γλοφίς*) qui servait à l'immobiliser sur la corde, quand on bandait l'arc.

**Ἱππολέθης.** — Chaudron pour faire bouillir l'eau, et sans doute construit de façon à être mis au four. Voy. *Λέβης*.

**Ἱπνός.** — 1<sup>o</sup> Ce mot, qui désigne toute espèce de fours et de fourneaux, s'applique plus particulièrement aux fours destinés à cuire le pain et les pâtisseries. Les dispositions des fours grecs, dont

l'invention est certainement fort ancienne, ne différaient guère de celles des fours que nous employons, c'est-à-dire qu'ils se composaient d'un sol surmonté d'une voûte, le tout construit en briques réfractaires. Une large bouche servait à retirer les charbons, les cendres, et à introduire la pâte à cuire; un simple trou ou une cheminée activait le tirage et servait à l'expulsion de la fumée. Du sens de four de cuisine, on est passé à celui de cuisine.

Ἰπνός signifie aussi particulièrement un fourneau de forgeron comme celui dont la figure donne une image fort ancienne.



2° Lanterne qui pouvait être petite, comme celle que portaient les gens pour marcher dans la nuit, ou grande et puissante comme le fanal placé à la proue d'un navire.

Ἰππος. — Presse pour fouler la laine, les vêtements. Elle se composait d'un plateau qu'on faisait monter ou descendre entre deux montants, au moyen d'une vis; au-dessous, se trouvait une autre planche immobile.

Ἰππαγρέται. — C'étaient, à Sparte, les recruteurs et les commandants des 300 ἱππεῖς, mot qui désigne non pas exclusivement des cavaliers, mais l'élite

de la garde royale. Le titre, avec le temps, devint purement honorifique.

Ἰππαγωγός [ναύς]. — Bateau servant au transport des chevaux. Il avait la forme et le gréement d'une trière, mais, comme on ménageait au milieu la place pour les chevaux, le nombre des rameurs se trouvait réduit à 60.

Vers la fin du IV<sup>e</sup> siècle, on a employé aussi, pour le transport des chevaux, des bateaux ronds, plus grands et plus lourds, qui pouvaient naviguer seuls, mais qui étaient souvent remorqués.

Chaque navire pouvait porter 30 chevaux.

Ἰππαρμοστής. — La cavalerie spartiate était forte de six cents hommes seulement, divisés en six μόραι, chacune commandée par un ἱππαρμοστής soumis au polémarque commandant les hoplites.

Ἰππαρχία. — Corps de cavalerie, commandé par un hipparque et comprenant 500

hommes environ (512 d'après Ælien). Après les guerres médiques, la cavalerie athénienne comprenait deux ἱππαρχίαι.

Ἰππαρχος. — Commandant de la cavalerie. A Athènes, il y avait deux hipparques, commandant chacun 500 cavaliers; ils étaient élus tous les ans à mains levées; ils étaient indéfiniment rééligibles. Ils devaient assurer la discipline et l'instruction militaire de leurs soldats, mais pouvaient être attaqués devant le peuple à chaque prytanie. Les hipparques n'obéissent qu'aux stratèges; leurs fonctions sont très considérées; ils doivent rendre des comptes en sortant de charge.

Une de leurs fonctions les plus importantes était le recrutement des cavaliers. Ils étaient aussi chargés de défendre les intérêts de la cavalerie devant le conseil et l'assemblée.

**Ἴππασία.** — Équitation. Les anciens ont fait honneur de l'invention de l'équitation aux Dioscures, à Bellérophon, à d'autres encore. Il y avait dans les temps les plus reculés des cavaliers très habiles; l'art de dompter les chevaux et de les monter a été très vile perfectionné, aussi bien l'équitation de guerre que celle qui convenait simplement aux voyageurs et promeneurs. Il y eut de nombreux traités sur la matière, enseignant la façon de dresser un cheval, de le harnacher, de le monter aux divers allures, de lui faire faire des mouvements et des volles de toute espèce. Le plus célèbre qui nous soit parvenu est celui de Xénophon. Les Grecs ont aussi été fort versés dans l'art du saut à cheval et dans celui de la haute école. Tous ces exercices s'appelaient Ἴππασίαι.

Les courses de chevaux montés ou de chars attelés de chevaux, très en honneur dans les grands jeux de la Grèce, nécessitaient un entraînement spécial. L'ἄγων ἵππικός était aussi intéressant pour les spectateurs que l'ἄγων μουσικός ou γυμνικός, et les riches aimaient à avoir ce que nous appelons aujourd'hui une écurie de course. Mais cet ἄγων ne fut introduit que relativement tard auprès des autres. Il va sans dire que le propriétaire des chevaux ne descendait pas lui-même dans l'arène, mais avait ses jockeys et ses cochers.

L'équitation était enseignée aux enfants, assez jeunes encore; elle les préparait à se servir des chevaux dans la guerre, quoiqu'à Athènes, en particulier, il n'y ait eu qu'assez tard des corps de cavalerie.

Si la légende fait des Amazones des écuyères intrépides, il semble que les femmes grecques, dans la réalité, n'aient fait usage du cheval qu'à titre exception-

nel. Elles ne montaient pas, comme les Amazones, à califourchon (περιβάδην), mais assises dans des selles à la fermière ou sur de simples couvertures.

Le mot ἵππασία pouvait en particulier signifier :

1<sup>o</sup> Un manège, ou édifice couvert servant aux leçons et exercices d'équitation. Comme il y avait du sable répandu sur le sol, l'ἵππασία s'appelait aussi ἄμμος.

2<sup>o</sup> Un corps de cavalerie, en général, et des manœuvres d'escadron.

**Ἴππάφεις.** — Barrière d'où les chevaux s'élançaient pour courir dans l'hippodrome. Voy. Ἄφεις.

**Ἴππεία.** — Voy. Ἴππασία.

**Ἴππεύς.** — 1<sup>o</sup> Les ἵππεῖς ou chevaliers formaient la seconde des quatre classes établies par Solon d'après les revenus des citoyens. Pour être chevalier,



il fallait posséder un revenu annuel d'au moins 300 médimnes de blé ou drachmes d'argent. Le capital imposable était estimé à dix fois la valeur du revenu.

2<sup>o</sup> A l'époque homérique, il n'y a pas de cavalerie dans les armées; les chefs montent sur des chars de guerre et non à cheval. A l'époque classique, il y avait à Athènes un corps de cavaliers. Pour servir dans la cavalerie, il fallait appartenir à l'une des deux premières classes.

Au commencement de la guerre du Péloponèse, il y avait à Athènes mille cavaliers, auxquels il faut ajouter deux cents archers scythes à cheval. Les cavaliers suivaient les grandes processions, par exemple aux Panathénées, et pre-



naient part ensuite aux concours publics, soit individuellement, soit par escadrons.

Chaque année, en entrant en charge, les deux hipparques dressaient la liste des cavaliers, se servant des listes précédentes et prenant surtout des jeunes gens. Les cavaliers ainsi choisis subissaient un examen (*δοκιμασία*) devant le Sénat : on examinait l'homme et le cheval. Les cavaliers de chaque tribu étaient réunis en un escadron, ou *φυλή*, commandé par un phylarque; chaque hipparque commandait cinq *φυλαί*. Chaque cavalier recevait, pour son entretien et celui de son cheval, une solde d'une drachme par jour.

3<sup>o</sup> On appelait *ἱππείς*, à Sparte, un corps d'élite de 300 hoplites qui n'allaient pas à cheval. La cavalerie spartiate ne fut constituée que pendant la guerre du Péloponèse; elle comprit d'abord 400 hommes, puis 600, divisés en 6 *μόραι*, commandée chacune par un *ἱππαρμωστής*.

**Ἴππηγός** [*ναῦς*]. — Voy. *Ἴππαγωγός*.

**Ἴππηλασία**. — Voy. *Ἴππασία*.

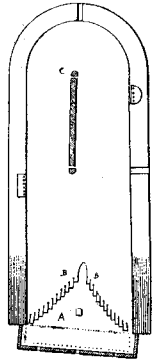
**Ἴππίατρος**. — Vétérinaire. Les anciens savaient soigner les animaux malades, particulièrement les chevaux. La saignée était pratiquée en bien des cas; on faisait pour cela une incision sur la poitrine de l'animal.

**Ἴπποβόται**. — Les éleveurs de chevaux. Nom donné à une oligarchie qui gouverna Chalcis jusqu'à la fin du vi<sup>e</sup> siècle, époque où les Hippobotes furent battus et renversés par les Athéniens qui s'emparèrent de l'Eubée (507). Ils se révoltèrent en 445, mais furent de nouveau battus et définitivement dépossédés du pouvoir et de leurs biens.

**Ἴπποδρομία, Ἴπποδρόμος**. — 1<sup>o</sup> L'hippodrome, emplacement pour les courses de chars ou de chevaux, ou *ἵπποδρομῖαι*. Primitivement, c'étaient des pistes droites ayant une borne ou un but à chaque extrémité et situées dans un vaste champ. Dès l'époque homérique, on impose comme condition de tourner la borne placée à l'opposé du point de

départ. On ne voit d'ailleurs alors que des courses de chars à deux chevaux.

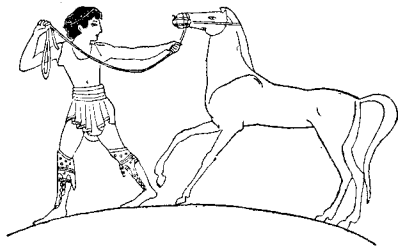
A l'époque classique, on pouvait faire quelques tours de piste et contourner successivement les deux bornes. Il n'y avait d'ailleurs ni gradins ni sièges autour de la piste. Le plus célèbre hippodrome était celui d'Olympie, encore mal connu; on y faisait des courses de chevaux et des courses de chars attelés de deux ou de quatre chevaux. L'hippodrome d'Athènes servait aussi de lieu de revue



pour la cavalerie. C'est à l'époque romaine, sous les empereurs, et surtout à Byzance que l'hippodrome devint un monument très considérable et que son importance, même politique, fut très grande.

2<sup>o</sup> On donnait le nom d'*ἵπποδρόμοι*, en Sicile, à des cavaliers armés et montés à la légère.

**Ἴπποκόμος**. — C'était à la fois un palefrenier et un écuyer; il était chargé de soigner, d'élever et de dresser les



chevaux. Il devait aider son maître à monter en selle, et le suivait, en cas de guerre, portant les armes, les vivres et le bagage.

**Ἴππος**. — Le cheval fut de très bonne heure acclimaté en Grèce, où il fut sans doute introduit par le Nord. Il passa dès l'origine pour un animal noble, et servit de monture aux guerriers. Ins-

truits sans doute par les Orientaux, les Grecs devinrent de très bons cavaliers. Ils excellèrent à choisir et cultiver les bonnes races, les races perse, scythe, grecque (thessaliens, épirotes, acarnaniens, péloponnésiens), lybienne, sicilienne, etc. Le type le plus parfait, à leurs yeux, est sans doute celui que représentèrent les artistes du siècle de Périclès, et en particulier Phidias sur la frise du Parthénon : petit, nerveux, sec et vif, avec un large poitrail et une musculature bien détachée, une tête fine aux petites oreilles droites, aux naseaux frémissants. On choisissait d'ailleurs tel ou tel type de cheval, selon qu'il devait servir à la guerre, aux courses, à la parade, au travail de la selle ou du char. Et l'on appliquait avec beaucoup de soin à chacun d'eux le mode d'élevage, de nourriture, d'entraînement, d'équipement qui lui convenait le mieux.

Chaque cheval recevait, étant tout jeune, une marque au fer rouge sur la croupe ou le flanc, par exemple une ou deux lettres, et un nom à la fantaisie de son maître.

Rarement, à l'époque classique, le cheval était considéré comme un animal sacré, et offert en sacrifice.

Voy. Ἴππεύς, Ἴππεύς, etc.

**Ἴπποστασία, Ἴπποστάσιον, Ἴπποστάσις.** — Voy. Ἴπποτροφεῖον, Ἴππών.

**Ἴππότης.** — Cavalier. Cf. Ἴππεύς. Dans certaines villes, on donnait ce nom aux nobles, qui seuls montaient à cheval dans les expéditions guerrières.

**Ἴπποτοξότης.** — Archer à cheval. C'étaient des Scythes pour la plupart, servant d'éclaireurs dans les armées athéniennes.

**Ἴπποτροφεῖον.** — Haras, établissement où se faisait l'élevage des chevaux. C'étaient des écuries grandes et spacieuses, entourées de terrains où pouvaient s'ébattre et de fontaines où pouvaient s'abreuver les juments poulinières et leurs poulains. Au temps d'Alexandre, il y eut des haras royaux près du mont Ida, en Asie.

**Ἴπποτροφία, Ἴπποτρόφος.** — Entretien des chevaux en vue des concours. C'était un signe de grande richesse, et cet entretien était imposé comme une véritable liturgie aux citoyens athéniens ayant une grande fortune. De là vient le mot Ἴπποτρόφος, etc., devenu synonyme de riche. On appelait aussi Ἴπποτροφία l'entretien d'un cheval pour le service militaire, imposé à tous ceux qui étaient inscrits sur les registres des hipparques.

**Ἴππουρίς.** — Nom donné au panache de crin qui surmontait quelquefois les casques. Le sens est « queue de cheval ».

**Ἴπποφόρβιον.** — Voy. Ἴπποτροφεῖον.

**Ἴπποφορβός.** — Employé dans un établissement de haras.

**Ἴππών.** — Les Grecs appelaient Ἴππών ou Ἴπποστάσιον une écurie, dont la construction ne différait guère de ce qu'elle est aujourd'hui.

**Ἴρανες.** — Nom donné, dans la constitution spartiate, aux jeunes gens de vingt à trente ans ; les Ἴρανες formaient la 3<sup>e</sup> classe de la βούα ; les deux autres étaient constituées par les παῖδες (de 7 à 18 ans) et les μελλίρανες, ou futurs Ἴρανες (de 18 à 20 ans) Voy. Εἰρήνη.

**Ἴσθμιον.** — 1<sup>o</sup> Vase à boire chypriote, ayant un goulot étroit, mais de forme inconnue.

2<sup>o</sup> Collier ou tout ornement que l'on porte suspendu au cou, car ἴσθμός a quelquefois le sens de cou, de gorge.

**Ἴσόδωμος.** — Le mot, qui se trouve dans Vitruve, signifie un mur dont toutes les pierres, égales, sont disposées par assises régulières. La construction est dite ψευδισόδωμος quand les assises sont régulières, mais les éléments variés d'une assise à l'autre.

**Ἴσοπολιτεία.** — Droit de cité accordé par une ville soit à un étranger, soit à tous les habitants d'une ville alliée. D'autres fois, deux cités accordaient l'isopolitie réciproquement à leurs citoyens, par des traités qui réglaient tous les détails de ces droits. En général, on entendait

par ἰσοπολιτεία le droit de cité complet.

**Ἰσάμενος** [μῆν]. — On appelait ainsi la première décade de chaque mois, et on ajoutait au quantième le mot ἰσάμενος [μηνός], sauf pour le jour qui se disait νοσημηνία.

**Ἰστίον.** — Voile de navire. Elle est généralement en toile et faite d'un seul morceau; parfois aussi composée de plusieurs laizes de cuir. Il y a les voiles carrées et les voiles latines. Le grand mât de la trière porte au moins deux voiles carrées. La trière possédait aussi des voiles latines en nombre inconnu (ἰστία ἀκάτεια?). Les voiles carrées servaient surtout à voyager en pleine mer avec vent arrière. On se servait surtout des voiles latines pour accélérer la vitesse du navire; elles étaient considérées comme un complément de la voilure, la force principale de cette dernière résidant dans les voiles carrées.

**Ἰστοβοεύς,**

**Ἰστοδόκη.** — Timon de la charrue, auquel sont liés les bœufs par l'intermédiaire du joug. Voy. Ἄροτρον.

**Ἰστοδόκη.** — Pièce de bois, cheval placé à la proue d'un navire et sur lequel on fait reposer le mât quand on l'a abattu ou simplement incliné (par exemple pour passer sous un pont).

**Ἰστοπέδη.** — Base, emplanture du mât. On désigne sous ce nom l'ensemble formé :

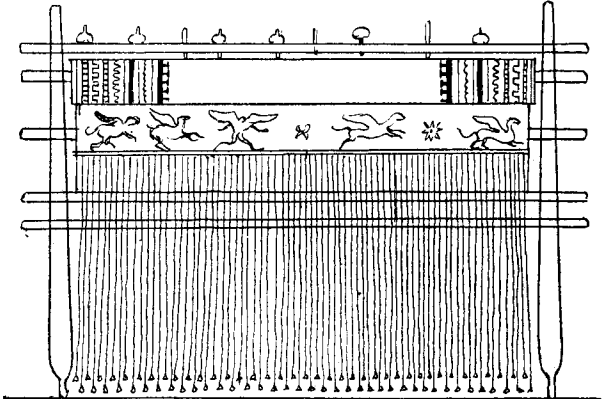
1° Par la τράπεζα, pièce de bois établie au centre de la quille, portant le trou carré ou entaille (ληγός) dans lequel le mât est fixé.

2° Par les deux piliers de bois, παραστάται, qui soutiennent le mât à droite et à gauche, tout en lui permettant de

s'abaisser à volonté. Quand le mât est dressé, un collier de fer, κλοιός, l'embrasse ainsi que les παραστάται. On l'ôtait pour abaisser le mât.

**Ἰστός.** — 1° Mât de navire. Quand il est de petite dimension, il est fait d'une seule pièce. En revanche, le grand mât de la trière classique est souvent un mât d'assemblage. La trière possède trois mâts, ἰστός μέγας et deux autres plus petits, ἰστοὶ ἀκάτειοι, l'un à l'avant, l'autre à l'arrière. Dans le navire primitif, le mât s'abaissait à volonté pendant le combat. Dans la trière, il était fixe. Voy. Νάυς.

2° Métier de tisserand, de broeur ou



de tapisserie, et plus particulièrement la partie

transversale supérieure du métier où s'accrochent les fils de la trame et où s'enroule l'étoffe à mesure que le travail avance.



**Ἰσχάς.** — Syn. de Ἄγχυρα.

**Ἰτέα.** — Osier, et objet fabriqué en osier, en particulier un bouclier. Il est probable que cette sorte de carcasse en simples rameaux entrelacés était recouverte de peau ou de métal.

**Ἰτριον.** — Sorte de pain d'épice où l'on mettait du miel et du sésame.

**Ἰτος.** — Ce qui sert de bordure solide, et en particulier jante de roue et tour du bouclier; de là on est passé au sens de bouclier. Il ne semble pas que le mot ait de rapport direct avec Ἰτέα.

**Ἰχθυόκολλα.** — Colle de poisson, fabriquée principalement avec les vessies d'esturgeons. On obtenait une gélatine que l'on faisait macérer dans de l'eau et du vinaigre pour l'utiliser à l'état liquide. On s'en servait quelquefois en médecine.

**Ἰχθυόμαντις.** — Devin qui prédit l'avenir en examinant les poissons, par exemple les espèces qui peuvent être amenées à terre dans un coup de filet.

**Ἰχθυοπώλης.** — Marchand de poissons.

**Ἰχθυοπώλιον, Ἰχθυόπωλις** [ἄγορα]. — Marché aux poissons.

Les Grecs faisant du poisson une de leurs nourritures préférées, les marchands de poissons étaient en grand nombre dans les agoras. A Athènes, en particulier, un quartier leur était réservé; on l'appelait soit ἰχθυοπώλιον, ἰχθυόπωλις, soit εἰς τοῦψον. On y tenait du poisson frais (voy. Ἰχθύς), ou du poisson salé (Τάριχος, Τέμαχος). Il y avait du reste

des poissonneries en dehors de l'agora.

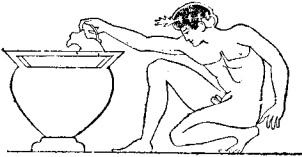
**Ἰχθυοτροφεῖον.** — Vivier pour conserver le poisson. Étant donnée la grande consommation de poissons pour la nourriture des Grecs, il est naturel qu'ils aient aménagé des viviers; mais rien ne nous dit qu'il faille entendre par ἰχθυοτροφεῖον un établissement ou simplement un bassin destiné à la pisciculture.

**Ἰχθύς.** — Poisson. Les Grecs affectionnaient comme nourriture ce qu'ils appelaient τὰ ἔνυδρα, et qui comprenait les poissons. Parmi les 150 espèces environ de poissons que connaissaient les anciens, il en était bien peu qui ne fussent pas recherchées; on trouvait sur les marchés mille variétés: lamproies (fort estimées), raies, squales, esturgeons, silures, anguilles, congres, murènes, carpes, perches, maquereaux, thons (dont la consommation était très grande), mulles, rougels, etc., etc.; comme on le voit, les poissons d'eau douce le disputaient aux poissons de mer. Les anciens, au point de vue comestible, rangeaient les mollusques et les crustacés parmi les poissons. Tous ces poissons donnaient lieu à des préparations culinaires de variété infinie. On savait garder les poissons frais dans des viviers, et aussi les préparer en salaison. L'industrie des salaisons était florissante dans tout le bassin de la Méditerranée.

## K

**Κάγκελος.** — Barreau d'une grille ou d'une porte grillée (καγκελωτή θύρα). C'est le même mot que le mot latin *cancel-lus*.

**Κάδδιχος, Καδίσκος,** diminutifs de **Κάδος.** — Ce mot a été souvent employé comme synonyme d'*amphore*. Le *κάδος* était un vase qui servait à conserver le vin; il était à grosse panse, s'amin- cissant vers le fond; l'encolure et l'orifice étaient assez larges pour qu'on pût y introduire un autre vase; il servait aussi à puiser l'eau; alors on l'augmentait d'une



anse. Il y en avait en terre et en métal. De proportions très réduites, le *κάδος* pouvait devenir un simple verre à boire.

On se servait quelquefois d'un *κάδος*, aussi bien que d'une amphore ou d'une hydrie, pour recueillir les suffrages des juges; dans ce cas, pour boucher la large ouverture, on la couvrait d'un grillage ou *καμός*.

**Καθαγισμός.** — Sacrifice puri- ficatoire, et plus particulièrement la cérémonie funéraire qui consiste à brûler le corps, parce que le feu purifie par excellence. Voy. *Πυρά*.

**Κάθαρμα.** — 1<sup>o</sup> Lieu purifié par un sacrifice, où l'on tenait l'assemblée du peuple. On déterminait l'emplacement en portant tout autour des cochons de lait que l'on sacrifiait avant d'ouvrir la séance.

2<sup>o</sup> Sorte de purification que l'on faisait à la fête champêtre des Thargélies en chassant deux hommes qui étaient censés emporter toutes les souillures (sens de *κάθαρμα*).

**Καθαρισμός.** — Purification par l'eau ou par le feu (Voy. *Κάθαρσις*) et plus particulièrement :

1<sup>o</sup> Sacrifice expiatoire.

2<sup>o</sup> Chants de purification qui accompa- gnaient certains sacrifices. Empédocle et Épiménide avaient composé des *καθαρι- μούς*.

3<sup>o</sup> Premier degré d'initiation aux mys- tères d'Éleusis.

**Κάθαρσις.** — Purification. Il y en avait de différentes sortes pour les nom- breuses circonstances où il était néces- saire de se purifier.

a) Avant d'adresser une prière aux dieux,



on se lavait les mains; avant d'entrer dans

un temple, on trempait ses mains dans un vase placé à l'entrée et renfermant de l'eau lustrale, ou bien on s'aspergeait de cette eau avec une branche de laurier.

b) Après un meurtre, même involontaire, le meurtrier devait être purifié pour avoir remise de sa peine, et la cérémonie était faite par les parents du mort.

c) Quand un enfant était né, on purifiait la mère et les personnes qui avaient assisté à la naissance au moyen d'aspersions d'eau lustrale. De même, la veille de leur mariage, les fiancés allaient se plonger dans une fontaine sacrée.

d) Dans bien des fêtes, des cérémonies religieuses, notamment les bacchantes et les mystères, des purifications étaient nécessaires. Parfois on purifiait tout un peuple, mais alors c'était par des sacrifices et en promenant les victimes immolées autour de l'endroit qu'on voulait purifier.

Il y avait de nombreuses manières de purifier les personnes ou les lieux.

**Καθέδρα.** — Nom générique de toutes les espèces de sièges en usage chez les



Grecs, et plus particulièrement de la *chaise*. Les différences entre les chaises consistaient dans la courbure plus ou moins accentuée des pieds, dans l'inclinaison et l'arrondissement du dossier. Souvent on plaçait sur le siège des coussins plus ou moins riches. Voy. fig. Φῦκος, Φιάλη, Γυναικών, Δμωή, Ζώνη, Ἥρω, etc.

**Κάθερμα.** — Boucle ou pendant d'oreille. Voy. Ἐνώτιον.

**Καθητήρ.** — 1<sup>o</sup> Instrument de chirurgien pour sonder les plaies; sonde vésicale.

2<sup>o</sup> Tout ornement ou bijou qui pend, ou à pendeloques, collier, boucle d'oreille.

3<sup>o</sup> Ligne pour la pêche.

**Κάθετος** [ή]. — Ligne de pêcheur; le nom vient de ce que le fil tombait perpendiculairement dans l'eau.

**Καθηγητής.** — Voy. Ἐξηγητής.

**Καθιέρωσις.** — Action de consacrer, de dédier quelqu'un ou quelque chose à une divinité. Il y avait sans doute, pour certains cultes, un rituel pour les consécrations, et peut-être les dédicaces d'*ex voto* qui nous sont conservées faisaient-elles partie de ce rituel.

**Καθολκή.** — Opération qui consistait à mettre les vaisseaux à flot. L'opération contraire, celle de tirer les nefs sur le rivage s'appelait *νεωλκία*. Ces deux exercices étaient enseignés aux éphèbes alliés.

**Καιάδας.** — Précipice à Sparte où l'on jetait les criminels condamnés à mort, comme le Barathron à Athènes.

**Κακάθη.** — Voy. Κακκήθη.

**Κακηγορίας** ou **Κακηγορίου** [δικη]. — Procès en diffamation. L'action pouvait être intentée soit pour diffamation écrite, soit pour diffamation verbale. Le diffamateur encourait une amende et l'alimie. Le procès était, dans certains cas, du ressort des thesmothètes, par exemple lorsque l'action était intentée contre un esclave. D'ordinaire elle ressortissait aux *τετταράκοντα* ou *κατὰ δῆμους δικασταί*.

**Κακκάθη, Κακκάβιον** (dim.), **Κακαβίς, Κάκαβος.** — Une marmite; les plus communes étaient en terre; on en fit en étain, en bronze et même en argent. Les formes purent varier à l'infini.

**Κακογαμίου** [δικη]. — Action en illégitimité de mariage. Cette action,

dont nous ignorons la procédure, semble avoir été propre au droit lacédémonien, de même que la *δίχη ὀψιγαμίτου*.

**Κακοτεχνίου, Κακοτεχνιῶν δίχη.**

— Action intentée contre celui qui a falsifié un écrit privé, par exemple un testament, ou qui a suscité de faux témoins. Le coupable était condamné seulement à des dommages-intérêts.

**Κακώσεως** [*γραφή* ou *δίχη*]. —

1<sup>o</sup> Action, soit publique, soit privée, intentée à un citoyen pour mauvais traitements, négligence, manque d'égards envers ses parents, une fille épicière, un orphelin, une veuve (*γονέων, ἐπικλήρων, ὀρφανῶν, γηρεουσῶν γυναικῶν κακώσεως*). Le procès était du ressort de l'archonte éponyme ou du polémarque. Le coupable était passible d'amende.

2<sup>o</sup> L'expression traduit les mots latins *actio repetundarum*, et désigne le procès intenté en droit romain pour concussion.

**Καλαθίσκος** (dim.), **Κάλαθος.** —

1<sup>o</sup> Corbeille de jonc ou d'osier à forme de calice renversé, qui servait d'ordinaire à contenir les objets de toilette ou de travail des femmes; elle pouvait être très ornée. Le calathos est comme le symbole de la vie au gynécée. Voy. fig. Ἡλεκτή.

On donnait le même nom à des paniers ayant ou non des anses, et servant à divers usages, comme à contenir des fleurs, des fruits, la vendange. Pour les liquides, on en fit en métal.

Plus spécialement, on appelait *κάλθοι* des moules à fromage, à claire-voie, pour laisser égoutter le petit-lait.

2<sup>o</sup> La corbeille du chapiteau corinthien. Voy. Ἐπίκρανον.

3<sup>o</sup> Un grand nombre de divinités ont la tête coiffée d'un haut ornement en forme de *κάλθος*, et qui s'appelait en effet *κάλθος* (les modernes emploient de préférence le mot *modius*). C'est en particulier du *κάλθος*, symbole de fécondité, que sont coiffées, surtout dans l'art archaïque, les déesses mères. La

forme de l'objet l'a fait aussi placer quelquefois, en guise de chapiteau, sur la



tête des caryatides. Le calathos des divinités ne se distingue pas, naturellement, de celui que portaient certains prêtres de ces divinités et d'autres encore.

**Κάλαϊς.** — Émeraude, saphir, ou peut-être turquoise, gemme d'un vert pâle, que l'on trouvait dans l'Inde, dans le Caucase et ailleurs et, suivant la légende, dans le nid d'oiseaux appelés *melancoryphi*. A l'état naturel, cette gemme n'était pas très pure, et elle nécessitait une préparation délicate pour servir à la bijouterie.

**Καλαμίς.** — 1<sup>o</sup> Instrument à friser les cheveux; c'était une sorte de tube dans lequel entraient une longue aiguille. Sans doute on enroulait les cheveux autour de l'aiguille chauffée et on l'introduisait dans le tube comme dans un moule.

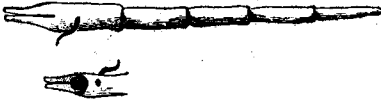
2<sup>o</sup> Roseau taillé en forme de plume à écrire. Ce n'est qu'assez récemment que cet instrument remplaça le style, lorsqu'on écrivit sur autre chose que des tablettes enduites de cire. Voy. *Κάλαμος*.

3<sup>o</sup> Cure-dent formé d'un menu roseau taillé en pointe.

4<sup>o</sup> Brin de roseau englué, pour prendre les oiseaux.

**Κάλαμος.** — Le roseau servait dans l'antiquité, comme de nos jours, à mille usages divers. On en faisait des palissades; on l'employait en architecture, pour des cloisons, des remplissages. Le roseau très flexible que l'on appelait *κάλαμος* *πλόκαμος* était utilisé pour faire des cordes et toutes sortes d'objets en vanne-rie et sparterie.

En général, on donnait le nom de *κάλαμος* à tout objet fait en roseau : flûte, chalumeau, flèche, canne à pêche, etc., etc.



Plus particulièrement, c'est le roseau appointé et fendu que l'on trempe dans l'encre pour écrire. Tailler une plume se disait *γλύφειν κάλαμον*. Par abus, *κάλαμος γραφικός* signifie une plume de métal ou d'os.

**Καλάνδαι.** — Traduction du latin *calendæ*. Il n'y a pas de calendes dans le calendrier grec.

**Καλάσιρις.** — Long manteau ou robe de lin garnie dans le bas d'une frange. C'était un vêtement égyptien qui fut aussi porté par les Perses.

**Καλαῦροψ.** — Houlette du bouvier, bâton renforcé au bout et recourbé.

**Καλιά.** — Nid d'oiseau fait de branchettes et de brindilles entrelacées, et, par suite, toute demeure, toute cabane en bois, et particulièrement un grenier, une grange même; de façon générale, maison quelconque.

**Καλιάς** a quelques-uns des sens de *καλιζέ*, mais signifie plus spécialement un petit édicule religieux, chapelle ou niche abritant une idole.

**Καλινδήθρα.** — Box où peuvent marcher et se rouler les chevaux, et peut-être manège. Cf. Ἀλινδήθρα.

**Καλλάτινος λίθος.** — Voy. *Κάλαις*.

**Καλλιγραφία.** — Une belle écriture

était prisée des Grecs, et les maîtres donnaient, entre autres récompenses, des prix aux élèves qui s'étaient distingués en calligraphie.

**Κάλλυντρον.** — Tout ce qui sert à nettoyer, et en particulier un pluméau ou un balai. Comme on faisait des *κάλ-λυντρα* avec des spathes de palmier, le mot a pris ce dernier sens.

**Καλοβάθρα, Καλοβάμων, Καλο-βασία, Καλοβάτης.** — *Καλοβασία* est l'art de monter sur les échasses, *καλο-βάθρα*; un échassier se nomme *καλοβά-μων* ou *καλοβάτης*; c'est un acrobate d'ordre très inférieur.

**Καλοπόδιον, Καλόπους.** — Pied de bois, c'est-à-dire forme en bois qui servait aux cordonniers.

**Κάλος.** — Cordage. Voy. *Κάλως*.

**Κάλπη.** — 1<sup>o</sup> Course de cavaliers montés sur des juments; c'était l'une des courses des Jeux Olympiques. Voy. *Παρ-καλπέζειν*.

2<sup>o</sup> Syn. de *Κάλπις*.

**Κάλπις.** — Vase à col étroit où l'on mettait de l'eau; sorte de cruche ayant trois anses, deux sur les flancs, une au



col. On le portait sur la tête ou sur les épaules. Il y en avait en terre et en métal.

On se servait aussi de la *κάλπις* comme vase cinéraire pour mettre les cendres des morts.

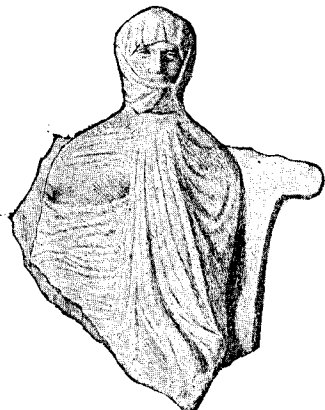
Enfin le mot désigne aussi parfois, comme le latin *urna*, un vase de forme analogue à celui qui a été décrit, et où



l'on mettait les bulletins de vote soit à l'assemblée, soit au tribunal.

**Καλύθη, Καλύθιον.** — Cabane formée de pierres sèches ou de branchages qui servait, dans les campagnes, aux travailleurs pour se mettre à l'abri, aux pauvres pour habiter constamment. Dans les jardins entourant les palestres ou les gymnases, les enfants et les éphèbes se construisaient parfois des καλύθια.

**Κάλυμμα.** — 1<sup>o</sup> Voile que portaient les femmes grecques et particulièrement les jeunes mariées et les veuves quand elles paraissaient en public. Elles le met-



laient sur la tête et s'enveloppaient la figure de manière à ne laisser à découvert que les yeux et la partie supérieure du nez, comme le font encore de nos jours les jeunes turques. Le voile retombait sur les épaules et jusqu'au milieu du corps. L'himation pouvait servir de κάλυμμα. Voy. aussi fig. Γυναικών, Πέπλος, etc.

2<sup>o</sup> Filet de pêche en forme de sac.

**Καλύπτειρα.** — Voy. Κάλυμμα.

**Καλυπτήρ.** — Tout ce qui sert à couvrir, à cacher, et particulièrement :

1<sup>o</sup> Tuiles servant à couvrir une maison, qu'elles soient du reste placées au faite, sur la pente même ou au bord du toit. Dans ce dernier cas, elles pouvaient se relever en antéfixes décorées; ce sont les ἀνθερωτοὶ καλυπτῆρες.



2<sup>o</sup> Boîte ou coffret quelconque.

**Καλύπτρα.** — 1<sup>o</sup> Voy. Κάλυμμα 1.  
2<sup>o</sup> Couvert du carquois. Voy. Φαρέτρα.

**Κάλως.** — Se dit de toutes sortes de corde ou de câble, en particulier de ceux employés en marine pour la manœuvre des navires; cordage. Voy. Σχοῖνος.

**Κάμαξ.** — Sorte de roseau dont était fabriquée la haste des lances des hoplites et des cavaliers, et, de façon plus générale, toute perche ou bâton utilisé à quelque usage, par exemple un échelas de vigne.

**Καμάρα.** — 1<sup>o</sup> Voûte. Les Grecs préféraient pour leurs monuments l'architecture rectiligne; cependant ils connaissaient la voûte et l'ont employée pour des tombeaux, des portes et surtout des égouts, dès l'époque la plus ancienne. On trouve chez eux le cintre, l'arc, la coupole et même l'ogive.

2<sup>o</sup> Tente en forme de voûte, de berceau, que l'on plaçait sur des chariots. Ce n'est là, sans doute, qu'une application du mot καμάρα désignant toutes les voûtes ou objets en forme de voûte. Dans la basse grécité, le mot en est arrivé à signifier une chambre, et en particulier un caveau funéraire.

3<sup>o</sup> Baleau dont le pont est recouvert



partiellement d'une tente ou d'un abri arrondi, comme les gondoles. Strabon les rapproche des ἄκχτοι. Voy. Ἰλατος.

4° Chariot couvert d'une tente arrondie en forme de voûte.

**Καμηλίτης, Καμηλοβάτης, Κάμηλος.** — Les Grecs n'ont longtemps connu le chameau que par l'usage qu'en faisaient les Asiatiques. Il y en avait de fort rapides dans l'armée de Xerxès, appartenant au contingent arabe. Le chameau dans l'art grec, est toujours monté par des Asiatiques; il sert de monture à Dionysos se rendant aux Indes. Les Grecs, d'ailleurs, n'eurent pas l'occasion de se servir de chameaux à la guerre, pour les transports ou pour la bataille, comme le firent les Romains. Le chamelier ou celui qui montait sur un chameau se nommait *καμηλίτης* ou *καμηλοβάτης*.

**Κάμινος.** — 1° Fourneau servant au travail des métaux, en particulier, fourneau de forge; il se compose d'un foyer, où le feu est activé au moyen de soufflets, et d'une superstruction cylindrique servant à établir un courant d'air, en même temps qu'à laisser évacuer les fumées. Voy. fig. Ἰπνός.

2° Cheminée. Aux foyers primitifs, occupant le centre de la maison, et dont la fumée sortait par une ouverture du toit, succédèrent de véritables cheminées constituées par un foyer à l'air libre, surmonté d'un conduit pour le tirage et le passage de la fumée. On en construisait surtout dans les cuisines.

**Κάμπειος** [δρόμος]. — V. *Κάμπιος*.

**Καμπή.** — 1° Voy. *Κάμπιος* et *Καμπτήρ*.

2° Mouvement de gymnastique préparatoire à la danse, qui consiste en assouplissements et flexions du corps.

**Κάμπιος** [δρόμος]. — Le nom de *κάμπιος* (ou *κάμπειος*) était donné au *δίαιλος*, ou course double, par opposition au *στάδιον* ou course simple, en ligne droite, dite aussi *ἄκχμπος*. Le point où l'on retournait sur ses pas était appelé *καμπή*.

**Καμπτήρ.** — Borne située à l'extrémité de l'hippodrome, et que les chars devaient contourner extérieurement. Le passage était dangereux, et les coureurs s'y brisaient souvent, parce que la courbe de l'arène était d'un faible rayon. C'est la *meta* des Romains.

**Καμπύλη.** — Bâton à bout recourbé, à crochet, dont se servaient les chasseurs, ou simplement les paysans en guise de canne.

**Κάναθος.** — Bâton dont un sculpteur se sert pour soutenir l'argile ou la cire dans laquelle il modèle une figure, et par suite maquette de terre ou de cire, modèle à l'usage des sculpteurs.

**Κάναθρον.** — Voiture légère en osier, dont se servaient surtout les Doriens. Ainsi, aux fêtes des Hyacinthies, il y avait une procession de jeunes filles portées sur des *κίναθρα*.

**Κάναστρον.** — 1° Bol ou plat en poterie.

2° Vase en forme de corbeille.

**Κάνδαυλος, Κάνδυλος.** — Sorte de gâteau lydien composé de viande cuite, de pain râclé, de fromage phrygien, d'aneth et de bouillon gras. Il y avait du reste d'autres recettes aussi compliquées.

**Κάνειον, Κάνης.** — Voy. *Κανούνη*.

**Κανηφόρος.** — Les Canéphores étaient des jeunes filles, athéniennes de naissance et de famille noble, qui portaient sur leur tête les corbeilles contenant les offrandes ou les instruments nécessaires aux sacrifices, pendant les cérémonies sacrées, et particulièrement à la procession des Panathénées.

**Κανθάριον,** dimin. de *Κάνθαρος*. — 1° Vase à boire de forme très élégante.



La panse, surmontant un pied mouluré et évasé vers le bas, était plus profonde et plus étroite que celle de la κύλιξ. Ce qui caractérisait le canthare, c'étaient les anses qui, partant du bas même du récipient, s'élevaient très hautes et très minces au-dessus des lèvres de la coupe, se

blement réduit. Le canthare est l'attribut ordinaire de Dionysos et des personnages de son cortège. Le plus souvent en argile, on en fabriquait aussi en bronze et en métaux précieux. V. aussi fig. Βασάρα, Θύσανος.

2<sup>o</sup> Le mot κίνθαρος, signifiant proprement un scarabée, en est venu à désigner quelques objets ayant plus ou moins la forme de cet insecte, comme certains bijoux de femmes, certains bateaux, etc.

**Κανθήλια.** — Bissac ou panier double destiné à charger les bêtes de somme. Le poids, distribué de part et d'autre des flancs, n'oppressait pas les reins. Les κανθήλια se posaient par dessus le bât de l'animal.

**Κανθήλιος.** — Bête de somme portant un bât formé de deux paniers (κανθήλια); on donnait surtout ce nom aux ânes et aux mulets.

**Κανίσκιον, Κάνιστρον.** — Dimin. de Κανούν.

**Κανούν.** — Corbeille plate et peu profonde, servant en particulier dans les cérémonies religieuses. On la portait facilement sur la tête. C'est d'elle

que vient le nom des canéphores (Voy. Κνηφόρος).

**Κάννα.** — Roseau. Voy. Κάλκαμος.

**Κάνναβις.** — 1<sup>o</sup> Le chanvre était employé aux mêmes usages que le lin. Voy. Λίνον. On en faisait surtout des fils et des cordes, en particulier pour la pêche et la marine. Le chanvre était récolté après les vendanges, et pendant les soirées d'hiver on s'occupait à séparer l'écorce de la filasse. La filasse qui ne touchait ni à l'écorce ni à la moelle était la meilleure (κάνναβις μέση). Le chanvre de Mylasa était réputé.

2<sup>o</sup> Par extension, on appelait κίνναβις un objet comme un vêtement, une étoffe de chanvre.



repliaient et venaient se poser sur ces lèvres. Pour les consolider, on mettait parfois à mi-hauteur un tenon transversal de la panse à l'anse. Quelquefois le canthare était muni d'un couvercle; quelque-



fois le pied était supprimé ou considéra-

**Κανονίς.** — Règle pour tracer des lignes droites, et en particulier pour diriger les calligraphes.

**Κανών.** — En principe, ce mot signifie tout objet en forme de bâton droit, par exemple une règle, le fléau d'une balance, aussi bien qu'une tige, un piquet, un barreau de grille.

Dans un sens très particulier, les artistes appelaient *κανών* un modèle, un type construit suivant certaines règles scientifiquement calculées et adopté par toute une école. Ainsi la statue du Doryphore était appelée le *canon* de Polyclète. Du reste, d'une façon générale, au figuré aussi bien qu'au propre, *κανών* désigne toute règle, toute discipline, tout modèle ou type.

**Κάπη.** — Crèche, mangeoire dans une écurie. Voy. Φάπηνη.

**Καπηλεία.** — Petit commerce varié, d'épicerie, de boissons, de vivres de toutes sortes, de menus objets vendus au détail, comme il en existe beaucoup encore dans les pays grecs ou turcs, dans les petits ports et les petits villages.

**Καπηλεῖον.** — Petite boutique où s'exerçait le commerce dit *καπηλεία*. C'était surtout une petite auberge, un débit de boissons, un cabaret de bas étage où fréquentaient le menu peuple, les esclaves, etc. Cf. Πυζυδοχεῖον.

**Καπηλῖς**, fém. de **Κάπηλος.** — Petit marchand, brocanteur, aubergiste, cabaretier. Voy. les mots précédents.

**Κάπηνη, Καπνοδοχεῖον, Καπνοδόχη, Καπνοδόχον.** — Cheminée. Les Grecs, aux temps primitifs, n'ont eu d'autre cheminée qu'un trou ménagé dans le toit, au-dessus du foyer, et cette disposition fort simple a dû persister à travers les siècles. Mais ils ont connu aussi les conduits qui servent à canaliser la fumée tout en activant le tirage, et à la rejeter au dehors, et ils ont construit des cheminées dans l'épaisseur des murs, selon les procédés modernes. Voy. Κάμινος.

**Καράκαλλον.** — La *caracalla* des Latins, sorte de manteau à capuchon.

**Καρβατίνη.** — 1<sup>o</sup> Sandale rustique, en cuir brut ; c'était une simple feuille de peau formant semelle, se recourbant pour protéger le talon et les orteils, et maintenue par des courroies attachées autour du pied et des chevilles.



2<sup>o</sup> Enveloppe de cuir destinée à protéger les pieds des chameaux.

3<sup>o</sup> Guérites recouvertes de peaux que l'on dressait sur le sommet des remparts pour lancer des projectiles sans se découvrir.

**Κάρδαξ.** — Soldat mercenaire en Asie, en particulier chez les Perses.

**Καρδοπεῖον.** — Voy. Παισιμάχη.

**Καρδόπη, Κάρδοτος.** — Huche en bois pour pétrir la farine, et par suite toute espèce de meuble creux, coffre ou caisse en bois. Le mot peut désigner aussi un mortier à pilon.

**Καρκίνος.** — Le crabe. Cet animal étant surtout remarquable par ses pinces, ce mot désigne :

1<sup>o</sup> La pince de l'orfèvre.

2<sup>o</sup> Un instrument de torture en forme de tenailles.

3<sup>o</sup> Des machines destinées à soulever les pierres, ayant la forme de tenailles, dont les deux branches s'enfonçaient dans des trous de la pierre. C'est ce que nous appelons des louves.

4<sup>o</sup> Le compas. Voy. Διαβήτης.

5<sup>o</sup> Pince à branches recourbées servant aux forgerons à saisir et retourner le fer rouge. Voy. fig. Ἴπνός.

**Καρνεῖος.** — Mois du calendrier lacédémonien correspondant au Métageïtion des Athéniens (le mois d'août). Son nom vient sans doute de ce qu'il était consacré à Apollon *καρνεῖος*, ou tout au moins de ce qu'on y célébrait la fête de ce dieu.

**Καρπαία.** — Danse mimée qui semble avoir été particulière aux Ænians et aux Magnètes. Les danseurs étaient en armes. L'un d'eux posait ses armes,

mimait une scène de semailles à côté d'un char; un autre survenait pour voler les bœufs du char, et le premier, reprenant ses armes, luttait avec lui; à la fin, ou bien le voleur enchaînait le semailleur et emmenait le char, ou bien il était vaincu et lié au limon avec les bœufs. La danse était rythmée au son de la flûte.

**Κάρπασος.** — Est proprement le nom du coton, venu de l'Inde, et des tissus fins de coton. Jamais les Grecs n'appliquent ce mot, comme les Latins, à de grossières étoffes de lin.

**Καρπόδεσμα** [τρά]. — 1<sup>o</sup> Bandes d'étoffe dont on entourait l'avant-bras jusqu'au poignet, pour se livrer à des exercices violents.

2<sup>o</sup> Liens qui servaient à ligoter les prisonniers ou les captifs; menottes.

**Καρούα** [ή]. — Le noyer. A cause de sa dureté et de sa résistance à l'humidité, les Grecs employaient le bois de noyer pour la construction, même souterraine. On en faisait des poutres pour les toits. Il fut aussi employé en menuiserie et en ébénisterie, et on en fit des statues. L'arbre était indigène en Grèce.

**Καρυᾶτις.** — 1<sup>o</sup> Danse que les jeunes laconiennes du village de Caryæ dansaient une fois par an en l'honneur d'Artémis καρυᾶτις. C'étaient Castor et Pollux qui en avaient enseigné le rite; on en connaît le reste fort mal le caractère.

2<sup>o</sup> On appelait καρυᾶτιδες les jeunes filles qui dansaient la καρυᾶτις.

3<sup>o</sup> En langue d'architecture, les *caryatides* sont des statues de femmes rempla-

çant des colonnes. L'origine du mot est douteux; il se rapporte sans doute à quelque antique légende; peut-être même les Grecs, à l'époque classique, n'ont-ils jamais employé cette expression. Les fameuses caryatides du temple d'Érechthée, à l'Acropole d'Athènes, sont simplement appelées αἱ κόρυται, les jeunes filles (*fig.*).

Par abus, on appelle caryatides des figures d'hommes jouant le même rôle de supports; le vrai nom est *atlantes* (Voir Ἀτλαντες).

C'est à tort que les architectes parlent d'un ordre antique appelé ordre *caryatide*.

**Καρούνη.** — Mets inventé par les Lydiens et dans la composition duquel il entrait du sang.

**Κάρουον.** — Le mot désigne toute une série de fruits à enveloppe dure, comme les glands, les châtaignes, les amandes, les pistaches, et plus particulièrement les noix. Les Grecs mangeaient ce fruit comme dessert, soit frais, soit sec, ou séché au four, soit bouilli dans l'eau. Les noix avaient leur rôle dans certaines cérémonies. Voy. par exemple Καταχύματα.

**Καρφίον, Κάρφισ, Κάρφος.** — 1<sup>o</sup> Baguelette dont se servait le prêteur pour toucher les esclaves qu'on voulait affranchir.

2<sup>o</sup> Planchette où l'on inscrivait le mot d'ordre.

**Καρχηδόνιος** [λήθος]. — Pierre précieuse, la calcédoine et ses variétés; on en fabriquait des coupes et vases de luxe; quelques variétés se prêtaient spécialement à la gravure. Son nom vient non de ce qu'on en trouvait beaucoup à Carthage, mais de ce que cette ville en faisait un grand commerce.

**Καρχήσιον.** — 1<sup>o</sup> Riche coupe à boire, ayant à peu près la forme du canthare, et qu'il est difficile, d'après les descriptions antiques, d'en distinguer, sinon peut-être par la richesse. On prétend que les καρχήσια étaient le plus souvent en métal précieux; la coupe



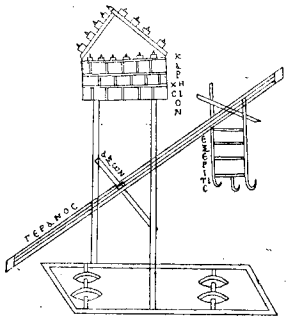
fameuse des Ptolémées, à la Bibliothèque nationale, serait un *καρχήσιον*.



2<sup>o</sup> Appareil placé au haut des mâts de navire pour supporter la gabie, c'est-à-dire l'espèce de cage où se plaçaient les guetteurs; on peut l'identifier à la *hune* des navires modernes.

3<sup>o</sup> Τὰ *καρχήσια*, poulie fixée au mâd d'un navire et servant à manœuvrer divers cordages.

4<sup>o</sup> Sorte de hune placée au sommet d'une machine de siège et où sans doute se plaçaient des soldats pour la défendre.



**Κασᾶς.** — Couverture de cheval, chabraque d'étoffe épaisse et velue à l'endroit et à l'envers.

**Κασσίτερος.** — L'étain. Ce métal, très anciennement connu, servait déjà, aux temps homériques, à faire le bronze en s'alliant avec le cuivre. Mais on faisait aussi des objets, en particulier des armes et des parties d'armures avec de

l'étain pur. On n'est pas d'accord sur les pays d'où provenait l'étain avant les voyages des Phéniciens; c'était peut-être de l'Inde. Aux âges classiques, on allait le chercher en Bretagne, dans la Cornouaille, dans les îles que l'on appelait d'un terme clair îles Cassitérides, puis en Espagne, en différentes régions, et même en Gaule.

Les Grecs savaient élayer le fer et les autres métaux; l'opération se disait *κασσιτεροῦν*.

**Καταβάτης.** — Voy. Ἀποβάτης.

**Καταβαυκάλησις.** — Voy. Βαυκάλησις.

**Καταβλητική πάλη.** — La lutte qui consistait à jeter l'adversaire sur le sol sans tomber soi-même. Voy. Πύλη.

**Καταβολή.** — Paiement d'une somme d'argent, et en particulier paiement régulier d'une créance par acomptes, à époques fixes. Le mot signifie aussi le versement d'une somme en guise de caution.

**Καταγραφή.** — 1<sup>o</sup> Registre, liste, en particulier liste de conscription des soldats.

2<sup>o</sup> Dessin au trait, et particulièrement dessin de raccourcis.

**Καταγωγή.** — 1<sup>o</sup> Manœuvres pour aborder au port, et par suite port où s'ancrent les navires.

2<sup>o</sup> Par dérivation, le mot signifie une hôtellerie, un lieu de repos et même un siège.

3<sup>o</sup> Le mot *καταγωγή*, qui exprime l'idée de descendre, est un terme consacré et liturgique pour exprimer la descente périodique de Koré aux Enfers.

**Καταγωγήιον.** — Voy. Καταγωγή 2.

**Κατάδεσις, Κατάδεσμος.** — Le mot *κατάδεσις* indique l'action de lier, et signifie quelquefois une opération magique, un sortilège qui consistait sans doute à faire un nœud symbolique pour lier quelqu'un. *Κατάδεσμος* est le nœud magique lui-même.

**Καταδικαιτᾶν.** — Se dit de l'arbitre dont la sentence condamne un plaideur.

**Καταδικη.** — Désigne à la fois le

jugement qui condamne, et la peine édictée contre un coupable, en particulier l'amende.

**Καταΐτις.** — Sorte de casque, sans doute bas et en cuir, en usage à l'époque homérique.

**Κατακλείς.** — 1<sup>o</sup> Tout ce qui sert à tenir une porte fermée : targette, verrou, serrure.

2<sup>o</sup> Clavette pour fixer l'essieu d'un char.

3<sup>o</sup> Trou préparé dans un vêtement de femme pour faire passer l'épingle d'une fibule sans la déchirer.

**Καταλλαγή.** — Opération de change, prix du change de l'argent. Les Grecs eurent souvent recours officiellement à des affaires de ce genre dans les moments difficiles où ils avaient besoin d'or ou d'argent. Ils s'adressaient alors à des banquiers. Naturellement le taux pouvait varier selon les circonstances.

**Καταλογεύς.** — Tout fonctionnaire chargé d'établir ou de tenir à jour des listes, des rôles, des catalogues, en particulier les registres d'inscription militaire.

**Κατάλογη.** — Enrôlement de soldats. Voy. *Κατάλογος* 1.

**Κατάλογος.** — 1<sup>o</sup> Recrutement et levée de troupes. Tous les ans, les jeunes gens âgés de 18 ans, et appartenant à l'une des trois premières classes, étaient inscrits sur une liste dressée dans chaque tribu. L'ensemble de ces listes annuelles formait le catalogue des hommes qui devaient le service militaire.

Quand il n'y avait pas de levée en masse, le peuple décidait quelles classes seraient appelées à partir, en commençant par les plus jeunes. D'autres fois, il fixait seulement le nombre des hoplites qui étaient alors choisis sur les listes par les stratèges et les taxiarches.

Les cavaliers étaient fournis par les citoyens de la seconde classe et placés dans des conditions spéciales.

Les marins se recrutaient parmi les étrangers et les thètes, ou citoyens de la quatrième classe, parfois même parmi les

esclaves. Ce n'est que très exceptionnellement que les citoyens des trois premières classes montaient sur les vaisseaux.

Les soldats inscrits sur les rôles sont dits *οἱ ἐκ τοῦ καταλόγου, οἱ ἐν τῷ καταλόγῳ; οἱ ἔξω τοῦ καταλόγου* sont des dispensés; *οἱ ὑπὲρ τὸν κατάλογον*, ceux qui ont passé l'âge du service militaire.

2<sup>o</sup> Liste ou catalogue de toute espèce, par exemple la liste du Sénat.

**Καταλοχισμός.** — Division d'une troupe armée en cohortes (*λόχοι*).

**Κατάλυσις, Καταλύτης.** — *Κατάλυειν* signifiant déteiler des chevaux, *κατάλυσις* a pris le sens de lieu où l'on déteille, lieu de repos, par suite auberge. Voy. *Πανδοκεῖον*. Le *καταλύτης* est un voyageur qui s'arrête dans une hôtellerie.

**Καταπαλαφέτης, Καταπάλης.** — Le *καταπάλης* était la catapulte, machine de guerre dont l'usage ne remonte pas chez les Grecs au delà du commencement du 1<sup>er</sup> siècle. La catapulte comprenait un pied massif solidement étagé, sur lequel reposait un cadre de bois divisé en trois parties. Dans chacune des deux parties latérales, étaient assujetties de grosses cordes, faites de tendons d'animaux et serrant une barre de bois; les extrémités extérieures de ces deux barres étaient reliées par une corde d'arc assez forte.

Dans la partie médiane débouchait une sorte d'auge long, la *σύριγξ*, munie de deux rainures où glissait un morceau de bois muni d'un crochet; au moyen de ce crochet, on saisissait le milieu de la corde d'arc, puis on tirait le mécanisme en arrière à l'aide d'un treuil placé au bas de la *σύριγξ*, et quand la corde était assez tendue et le projectile dans la direction voulue, on levait le crochet et le coup parlait.

On distinguait les *καταπάται ὄμβελεῖς*, qui lançaient des traits, et les *κ. πετροβόλοι*, qui lançaient des pierres

ou des masses de diverses matières. On appelait *καταπαλταφέτης* un servant de catapulte.

**Καταπειράτης, Καταπειρητήριον.** — Sonde marine composée d'une corde et d'un plomb. Pour reconnaître la nature du fond, on enduisait le plomb de graisse afin de retirer des parcelles du sol.

**Καταπέλτης.** — Voy. *Καταπέλτης*.

**Κατάπλασμα.** — 1<sup>o</sup> En médecine, le mot désigne tous les enduits, emplâtres et cataplasmes destinés à calmer l'irritation et la douleur, à faire mûrir et vider une tumeur, etc.

2<sup>o</sup> On appelait *καταπλάσματα* certaines pommades et certains fards que les femmes employaient pour leur toilette.

**Καταπότιον, Κατάποτον.** — Médicament trituré et roulé en pilules, pour qu'on puisse l'avaler d'un trait sans difficulté.

**Κατάρα.** — Imprécation. Voy. *Ἄρξ*.

**Κάταργμα.** — Τὰ *κατάργματα* sont les premières offrandes faites dans un sacrifice, et aussi les prémices des fruits et des récoltes que l'on voue aux dieux.

**Καταβάρακη [θύρα], Καταβάρακτης.** — Herse destinée à protéger la porte d'une ville, l'entrée d'un pont, etc. Elle était composée d'un assemblage de poutres très lourdes glissant entre deux rainures et qui montait ou descendait au moyen de chaînes s'enroulant à un treuil. La cataracte fermait le passage en écrasant ceux qui s'y aventuraient.

**Καταρτιστής.** — Arbitre conciliateur choisi par deux villes parmi les citoyens d'une troisième, et en particulier arbitre officiel.

**Κατάσπεισις.** — Se dit d'une purification par aspersion d'eau lustrale. Les Ibères, par exemple, se purifiaient de cette façon lorsqu'ils juraient de périr avec un de leurs chefs.

**Κατάστασις.** — 1<sup>o</sup> Récompense en argent qu'on donnait aux cavaliers pour leur équipement quand le Sénat était

satisfait de l'instruction et de la tenue.

2<sup>o</sup> Indemnié que l'on donnait à tout homme nouvellement incorporé dans la cavalerie pour l'aider à se monter.

3<sup>o</sup> On appelait *κατάστασις* l'introduction de quelque personnage, comme un ambassadeur, devant le Sénat ou le peuple assemblé.

4<sup>o</sup> Constitution politique d'une cité ou d'un État.

**Κατάστημα.** — Voy. *Κατάστασις* 4.

**Κατάστρομα.** — 1<sup>o</sup> Dans le navire du temps d'Homère, le mot désigne le demi-pont qui n'est pas établi sur toute la longueur du bâtiment, mais construit seulement à l'avant et à l'arrière.

2<sup>o</sup> Pont supérieur et continu d'une trière. C'est là que combattaient les soldats.

**Κατάφρακτον [πλοῖον].** — Vaisseau armé en guerre, par opposition au *πλοῖον ἄφρακτον*. Peut-être aussi navire dont le bordage et les flancs sont protégés par une cuirasse, et le pont par un abri.

**Κατάφρακτος.** — Se disait d'un cavalier ou d'un cheval cuirassé, bardé de fer. Particulièrement *οἱ κατάφρακτοι* désignait un corps de cavalerie parthe, dont les soldats étaient armés de lourdes cuirasses.

**Κατάχρυσον.** — Dorer au moyen de la mousse d'or, par opposition à *ἐπιχρυσούν*, qui signifie dorer par application d'une feuille d'or. Ces deux mots, d'ailleurs, ont été pris l'un pour l'autre.

**Κατάχυμα, Κατάχυμα.** — Quand un esclave entraît pour la première fois dans la maison d'un nouveau maître, on lui jetait sur la tête des fruits, des noix, des figues, etc., en signe de bienvenue. C'étaient les *καταχύματα* (le pluriel était seul usité). De même on en répandait sur les nouveaux époux, lorsque l'épouse prenait possession de la maison de son mari. Le rite avait lieu près du foyer.



**Κατεγγύη.** — Cautionnement. Voy. *Ἐγγύη*.

**Κάτευγμα.** — Voy. *Εὐχή*, *Ἄρα*.

**Κατευχή.** — Voy. *Εὐχή*.

**Κατήλιψ.** — C'est probablement la solive, la poutre maîtresse qui soutient le toit d'une maison. D'où le sens général de toit, de plafond.

**Κατοικία, Κατοίκισις ou Κατοικισμός.** — Colonie Quand ils fondaient une colonie, les Grecs faisaient demander à l'oracle de Delphes de leur désigner un chef. Puis on inscrivait les citoyens qui voulaient partir comme colons, et si leur nombre était insuffisant, on tirait au sort parmi les citoyens pauvres jusqu'à ce qu'on ait obtenu un nombre suffisant de colons. Avant de partir, les émigrants prenaient du feu sur l'autel sacré de leur patrie et, une fois arrivés au lieu indiqué par l'oracle, on élevait un autel, puis bientôt un temple à Apollon pour conserver ce feu. Ensuite une ville se bâtissait et les terres voisines étaient partagées entre les colons par des géomètres venus avec eux de la mère patrie. Il y avait, entre les colonies et la métropole les mêmes relations qu'entre des enfants et leur père; mais cette règle religieuse ne fut pas toujours observée.

**Κατοπτρ, Κατόπτης.** — 1<sup>o</sup> Soldat envoyé en éclaireur, ou espion. Les armées grecques n'ignoraient aucun des procédés modernes pour s'éclairer, ni aucune des ruses pour savoir ce qui se passait chez les ennemis, et quelles étaient leurs intentions.

2<sup>o</sup> Instrument de chirurgie, sans doute une sonde ou un speculum.

**Κάτοπτρον.** — Miroir. Les miroirs grecs étaient formés d'un disque de métal poli, quelquefois argenté. Il y en avait de fort simples, composés d'une plaque unie; d'ordinaire, on y ajoutait un manche plus ou moins orné; le revers du disque pouvait être décoré de dessins au trait ou de figures en relief. Les plus riches avaient de plus un boîtier pour protéger la surface qui devait réfléchir

les images. Le pied de certains miroirs



était disposé de telle sorte qu'il pouvait se tenir debout.

**Κατορχίτης οἶνος.** — Vin que l'on appelait aussi *συχίτης οἶνος*, ou vin de figes. Donc, c'était, sans doute, un vin où l'on faisait macérer des figes, ou bien où l'on mélangeait du jus de figuier.

**Κατοχεύς.** — Verrou. Voy. *Ὀχεύς*.

**Κατωνάκη.** — Sorte de tunique bordée d'une bande de peau de mouton, ou simplement d'une frange de laine, courte et ne descendant qu'au-dessus des genoux. Elle était spéciale aux petites gens, et peut-être aux esclaves.

**Καυκάλιον.** — Sorte de vase. Le mot est peut être l'équivalent de *βαυκάλιον*; peut-être s'agit-il d'un ustensile différent, dont le nom vient du bruit que fait l'air en s'échappant par le col étroit, lorsqu'on remplit de liquide le récipient.

**Καυλός.** — Le mot, signifiant la tige d'une plante, a pris des sens figurés, en particulier :

1° L'extrémité pointue du bois de la lance qui s'insère dans la douille du fer.

2° Partie élargie entre la poignée et la lame d'une épée, qui sert à protéger la main ; garde d'une épée.

3° Tige, c'est-à-dire partie non recourbée d'un hameçon.

**Καυνάκης.** — Étoffe velue ou laineuse à l'endroit et à l'envers, d'origine asiatique, dont on faisait des tapis, des couvertures, et aussi des vêtements.

**Καυσία.** — Large chapeau de feutre, destiné à garantir du soleil. Il est d'origine macédonienne. On l'attachait par des liens passant sous le menton et derrière la nuque. Les rois de Macédoine avaient combiné la causia nationale avec le bandeau

royal ; c'est à ce titre qu'elle paraît sur les effigies des monnaies. La causia royale était

de feutre rouge, et ornée, en guise de diadème, d'une écharpe blanche brochée d'or.

**Καυστήρ, Καυτήρ, Καυτήριον.** — 1° Cautère ; instrument de chirurgie, servant à guérir une plaie ou une douleur par application du feu. Il y en avait de formes très diverses, selon les nécessités de l'art de l'opérateur. Le plus souvent, le cautère se compose d'une tige avec une petite palette droite ou courbée, plate ou creuse, plus ou moins large.

2° Caulère. Instrument qui servait aux peintres à étendre et fixer à chaud la cire, dans les travaux à l'encaustique. Il devait ressembler aux cauères les plus simples des chirurgiens.



**Κεγχρέων, Κέγχρος.** — Κέγχρος signifie la plante appelée millet, ou le grain du millet.

Par suite on appelait ainsi tout ce qui pouvait avoir plus ou moins l'apparence d'un grain de millet, par exemple une perle de bracelet ou de collier, un éclat de diamant, un fragment de métal.

De là le mot κεγχρέων qui désigne un atelier où on réduisait du minerai en petits grains, sans doute pour le trier, et où on le faisait sécher.

**Κεγχρώματα** [τὰ]. — Petits trous de la grosseur d'un grain de millet, que l'on perçait dans un bouclier pour que le soldat pût regarder l'ennemi tout en se couvrant. Peut-être, simplement, clous ronds semés en guise d'ornements sur un bouclier.

**Κεδρέλαιον, Κεδρελάτη, Κέδρος, Κέδρων.** — Les Grecs désignent par les mots κέδρος, κεδρελάτη, non seulement le cèdre du Liban, mais d'autres arbres d'essence analogue, comme le genévrier, et il est difficile, d'ordinaire, de les distinguer dans les textes. Ils prisait le cèdre parce qu'il résiste aux vers ; on l'utilisait dans la construction, surtout pour les toits. On en fabriquait des navires, des statues, des coffres, etc.

Une huile de cèdre, κεδρέλαιον, κέδρειον, était fort employée pour préserver le bois et d'autres matières des vers et de la corruption.

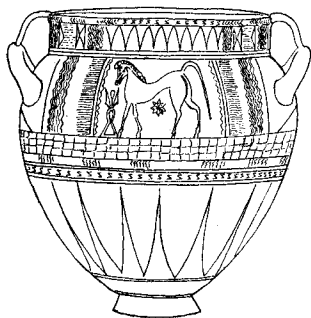
**Κεῖρια.** — Entrecroisement de sangles tendues sur un cadre et servant de sommier à un lit.

**Κεκρύφαλος.** — 1° Dès les temps les plus reculés, les femmes grecques ont fait usage de filets, de résilles, d'étoffes où elles enveloppaient et cachaient une partie de leurs cheveux. Cet ornement s'appelait κέκρυφαλος. Les statues et les peintures de vases nous montrent une très grande variété de modes, surtout au v<sup>e</sup> et au iv<sup>e</sup> siècles. Il y en a de fort simples, une bande large d'étoffe où se pliait le chignon, et dont les bouts se nouaient par côté ou sur la nuque ; il y en avait de

compliqués comme celui que reproduit la figure; il y en avait de riches, ornés de broderies, et d'autres tout à fait modestes.

A certains moments des hommes efféminés adoptèrent cette coiffure féminine. Peut-être aussi le cécryphale a-t-il été une coiffure liturgique, portée par des prêtres dans diverses cérémonies. Voy. fig. Βασίλισσα, Δάς, Δμωή, Ζωνη, Ἥλακάτη, Ἰστός, Λύρα, Προσπύνησις, etc., etc.

**Κελέθη.** — Désigne diverses espèces



de vases, depuis des coupes à boire, jusqu'à de grands cratères à anses.

**Κέλευσμα.** — 1<sup>o</sup> Commandement militaire.

2<sup>o</sup> Chant rythmé qui servait au κελευστής à régler les mouvements réguliers des rameurs soumis à ses ordres. Quelquefois il était accompagné de musique, flûte ou lyre.

**Κελευστής.** — Chef des rameurs, officier inférieur placé sous les ordres directs du πρωρεύς, indirects du κυβερνήτης, et commandant par l'intermédiaire

des deux τοίλαρχοι aux 174 rameurs de la trière. Il donne le signal de la nage plus ou moins accélérée et de l'arrêt. Il est chargé de l'alimentation des rameurs et de la répartition des vivres.

**Κέλης** (sous-ent. ἵππος). — 1<sup>o</sup> Cheval de course, cheval monté par opposition à celui qui s'attelait à un char. Il y avait des courses et des concours de κέλητες dans tous les grands jeux de la Grèce.

Κέλης désigne parfois plus spécialement un cheval sauteur.

2<sup>o</sup> Κέλης, par extension, se dit du cavalier aussi bien que du cheval, mais on emploie plutôt le mot κελητίζων.

3<sup>o</sup> Embarcation légère, non pontée sans doute, et montée par un très petit nombre de rameurs, qui servait au service rapide des flottes de guerre, et aussi à la course de corsaires. Leur nom les assimile, pour leur allure, aux chevaux de course.

**Κελήτιον.** — Dim. de Κέλης 3.

**Κενοτάφιον.** — Tombeau vide élevé sur le champ de bataille en l'honneur des morts non retrouvés, et, en général, tombeau vide élevé à un mort au corps de qui on n'avait pu rendre les honneurs funèbres, de façon à donner au moins à son ombre l'illusion de la sépulture et de la soustraire aux maux qui l'attendaient sans cela.

**Κενταυρομαχία.** — Combat des Centaures et des Lapithes. C'était un sujet aimé des sculpteurs; on le trouvait sur un fronton d'Olympe, sur des métopes du Parthénon, sur les murs du temple de Thésée à Athènes et du temple d'Apollon à Phigalie, etc.

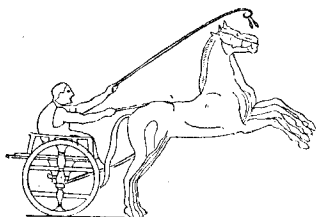
**Κένταυρος.** — Les Centaures étaient un peuple de Thessalie. D'après la légende, les Centaures étaient des êtres ayant un corps de cheval, un buste d'homme; ils habitaient en Thessalie, entre le Pélion et l'Ossa, et furent exterminés dans une guerre avec les Lapithes, à la suite des noces de Pirithoüs.

**Κέντημα.** — Voy. Κέντρον 2.

**Κεντητήριον.** — 1<sup>o</sup> Syn. de κέντημα et de κέντρον 1.

2° Particulièrement, une aiguille forte pour coudre le cuir, une alène de cordonnier.

**Κέντρον.** — 1° Aiguillon servant à exciter les chevaux et aussi les bœufs.



2° Éperon. Cet instrument remonte à la plus haute antiquité. Il consistait en une pointe fixée par un système de courroies non pas au talon même, mais au-dessus du talon.

On a retrouvé des éperons grecs avec des branches en métal, comme les nôtres, mais point avec une *molette*; la pointe piquante a la forme d'un fer de pique ou de lance.

Quelquefois, comme dans nos campagnes, le cavalier se contentait d'un seul éperon.

3° En général, tout ce qui est pointu et qui peut piquer, comme une lance, un clou, etc.

**Κεραία.** — Tout ce qui rappelle la forme d'une corne, une pointe recourbée, comme la branche d'un compas, les extrémités d'un arc. Particulièrement :

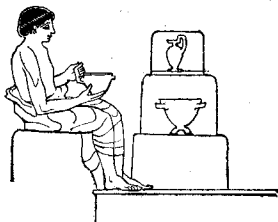
1° Nom ordinaire de la vergue. On l'appelle encore *ἐπίκριον*. Elle est faite d'une seule pièce ou bien d'assemblage, légère, en bois de sapin ordinairement. elle est appendue au mât qu'elle croise en forme de T, et porte la voile. Elle est ronde dans toute sa longueur et plus mince à ses extrémités qu'en son milieu. La partie médiane était désignée sous le nom de *σύμβολα*, les extrémités sous ceux de *τέρθρα* ou *ἀροκέραια*.

Quelle que fût la nature du navire,

chaque mât ne portait qu'une vergue, mais chaque navire possédait plusieurs vergues de rechange. La vergue servait aussi à la défense du navire. De son extrémité tombaient pendant le combat, sur le pont du navire ennemi, des pierres, des masses de plomb et surtout le *δελφίς*. (Cf. ce mot). De là les noms de *λιθοφόρος* et de *δελφινόφορος κεραία* que reçoit la vergue quand elle porte ces engins.

2° Au pluriel, *αἱ κεραία* désigne des matériaux saillants hors des murs de fortification, et servant à suspendre des appareils; d'où plus généralement fortification, et même palissade.

**Κεραμεύον, Κεραμεύς.** — *Κεραμεύς* signifie potier. Son nom lui vient de *κέραμος* qui désigne la terre employée pour fabriquer toutes sortes d'objets, vases, jarres, lampes.



À l'époque classique le *κεραμεύς* ne fabrique que des vases, au moyen du tour (*τροχός*), de l'ébauchoir et de quelques instruments pour arrondir le vase, le polir; puis le céramiste le fait cuire au four.

Pour les vases réservés à des usages plus relevés, quand le potier avait façonné son œuvre, il la passait à un peintre, souvent un véritable artiste, qui l'ornait de peintures : c'étaient ou des figures noires sur fond rouge ou des figures rouges sur fond noir, sauf quelques exceptions (cf. *Λήκυθος*). Le peintre était le plus souvent distinct du potier; il peignait



le vase après l'avoir fait sécher, soit au soleil, soit à un feu très doux. Puis le potier le reprenait pour le mettre au four.

L'atelier d'un potier se disait *κεραμείον*.

**Κεράμιον.** — Objet modelé en argile fine et cuit; particulièrement un vase, et par extension toute espèce de vase, même un vase en métal.

**Κεραμίσ, Κεραμῖτις, Κέραμος.**

— 1° Toute sorte de terre plastique employée en céramique. On trouve aussi γῆ κεραμική. Pour désigner une terre moins fine, destinée aux ouvrages grossiers, les Grecs préféreraient le mot *πηλός*. On dit aussi que *κέραμος* s'applique de préférence à l'argile cuite, *πηλός* à l'argile crue.

2° Plus spécialement tuile plate, de la forme la plus ordinaire, avec un léger rebord à droite et à gauche.

**Κεραμών.** — Vase, coupe d'argile. Cf. *Κεράμιον*.

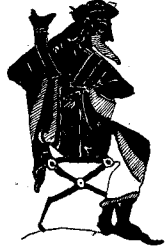
**Κεραοξόος.** — Ouvrier qui râcle et polit la corne, et en général ouvrier qui travaille la corne pour un usage industriel.

**Κέρας.** — 1° Tout objet en forme de corne, ou toute partie d'objet affectant la forme d'une corne. Cf. *Κεράια*.

2° La corne, qui servait, chez les Grecs, à beaucoup d'usages industriels. On avait des procédés pour l'amollir dans l'eau bouillante, la courber au feu, la râcler, la polir, la couper, la modeler. On employait la corne des bœufs, des buffles, des chèvres, et aussi des rhinocéros. On en fabriquait des arcs, des vases, en particulier des *rhytons* (v. *Ῥυτόν*) et des entonnoirs; elle entrait dans la fabrication de certains instruments de musique, lyres, flûtes, embouchures d'instruments à vent. En plaques très minces, elle servait de vitres de lanternes; on en faisait aussi un placage qui jouait l'écaille.

3° Trompette formée d'une corne ou en forme de corne, d'origine tyrrhénienne, prétendait-on, et qui est devenue la *cornu* des Romains.

4° La corne d'abondance. La corne de taureau, symbole de force, ou, suivant les Grecs, la corne de la chèvre Amalthée, nourrice de Zeus, ou la corne arrachée au fleuve Achéloos par Héraclès, est devenue un symbole de fécondité et de prospérité. Remplie de fleurs et de fruits, la corne d'abondance devint l'attribut de Zeus, d'Héraclès, de Pluton, de Dionysos et de ses suivants, Satyres et Ménades, Silène, Pan, de la Fortune, etc. La corne d'abondance se distingue du *rhyton*, que les divinités



portent souvent aussi, par ses grandes dimensions et par les fruits et les fleurs qui s'échappent de l'orifice. Ces fruits sont des pommes, des raisins, des épis, que surmonte souvent une sorte de pyramide, représentation probable des gâteaux sacrés dont le rôle d'*ex-voto* est bien connu. La forme de la corne ne varie pas beaucoup, mais l'objet peut être plus ou moins décoré de cannelures, de rinceaux et de fleurons. C'est devenu, à l'époque romaine, un ornement banal dont il est fait un grand abus.

**Κερατάρχης.** — Commandant une division de trente-deux éléphants, dans les armées asiatiques. Le nom de cet officier vient de ce que les éléphants étaient placés aux ailes (*κέρας*).

**Κεραύλης.** — Joueur de trompe ou *στρογγύλη σάλπιγξ*. Dans les armées grecques, les trompettes étaient droites comme la tuba des Latins, et le *κεραύλης* est donc d'importation barbare.

**Κεραυνία, Κεραυνίτης** [*λίθος*]. — Céraunie, pierre précieuse, dont les Grecs comptaient plusieurs espèces, les unes blanches et transparentes comme le cristal, les autres noires. De ces dernières, qui passaient pour sacrées, on faisait des bétyles; c'étaient des aérolithes.

**Κεραυνοβλής.** — Se dit d'un lieu

frappé par la foudre, et par conséquent devenu sacré. Les Grecs avaient coutume d'enfermer ces lieux dans une enceinte.

**Κεραυνός.** — Représentation conventionnelle de la foudre, que les artistes mettaient entre les mains de Zeus. La forme



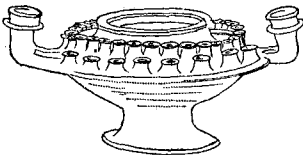
est variable; la plus fréquente est celle d'un double trident. Mais les pointes peuvent devenir plus nombreuses, s'orner de crochets, se réunir à la base en figure de fleur de lys, s'agrémenter de flammèches, se cantonner d'ailes, etc. Un type un peu différent est celui d'un double brandon fuselé.

**Κερκίς.** — Navette de tisserand. Voy. Ὑφαίνειν.

**Κέρκυρος.** — Long navire, marchant à la rame et à la voile, utilisé également pour le commerce et pour la guerre. Il tirait sans doute son nom de la ressemblance qu'avait sa forme avec celle d'un poisson appelé κέρκυρος.

**Κέρμα.** — Jeton, marque destinée aux calculs; synonyme de Ψήφος, et aussi petite monnaie de peu de valeur.

**Κέρνος.** — Vase qui doit son nom à certaines originalités de forme (κέρχλος, une rugosité de la gorge). Ce qui le



caractérise, c'est qu'il a un grand nombre d'ouvertures, comme s'il était formé d'une multitude de petits pots. Le κέρνος était d'ailleurs un vase sacré en usage dans les cérémonies d'Eleusis; on y plaçait les prémices des fruits de la terre. Il était muni d'un couvercle percé de trous.

**Κερνοφόρος.** — Prêtresse éleusienne qui était chargée de porter sur sa tête le κέρνος (voy. ce mot) pendant les processions des fêtes de Déméter.

**Κεροίαξ.** — Extrémité de la vergue d'un navire, munie de deux cordages qui servaient à la manœuvrer d'en bas au moyen d'une poulie fixée au mât.



**Κεστός.** — Employé comme substantif, ou comme adjectif, dans l'expression κεστός ἱμάς, le mot désigne toute espèce de ceinture, et plus particulièrement la riche et fameuse ceinture de Vénus. La déesse, d'après les monuments figurés, la portait bien apparente par dessus sa robe. Dans les images où la déesse est représentée nue, elle garde parfois le *cesté* autour de la taille.

**Κέστρα.** — Marteau de ferservant au forgeron; la κέστρα n'avait qu'une tête, peut-être pointue, comme le ριιστήρ ou la σφύρα (Voy. fig. Ἴπνός).

**Κεστροσφενδόνη.** — Javelot court formé d'un fer à douille et d'une hampe munie de quatre ailettes; on le lançait au moyen d'une fronde. Les soldats de Persée furent, dit-on, les premiers à s'en servir dans les guerres de Macédoine.

**Κεφάλαιον.** — Capital d'argent qu'un particulier ou un banquier prêtait à intérêts, ou faisait valoir. Voy. Δάνειον, Δάνεισμα, Δανεισμός, Τόκος.

**Κηθάριον, Κήθειον.** — Gobelet servant à jouer aux dés.

**Κήλον.** — C'est proprement le bois d'une flèche, d'un javelot, et par suite l'arme elle-même.

**Κήλων, Κηλώνειον.** — Machine pour puiser de l'eau. C'était une perche placée sur un pivot, avec un contre-poids à l'une des extrémités. Cet appareil est encore usité, de nos jours, dans bien des pays.

**Κημός.** — 1° Muselière d'osier que l'on mettait aux animaux pour les empê-

cher de mordre ou de manger. On corrigait de même la gourmandise de certains esclaves, et les boulangers se munissaient d'un appareil de ce genre pour éviter que leur haleine ne souillât la pâte.

2<sup>o</sup> Sorte d'entonnoir en vannerie à travers lequel les juges, à Athènes, faisaient tomber les suffrages, pour éviter la fraude.

3<sup>o</sup> Nasse en osier pour la pêche des poissons.

**Κήπος.** — Jardin. Les Grecs connaissaient nos différentes sortes de jardins : verger, potager, etc. Dans les environs d'Athènes, des jardiniers cultivaient des légumes et des fleurs qu'ils venaient vendre au marché. Il y avait aussi dans la plupart des maisons, derrière le gynécée, un jardin. Enfin souvent on en plantait auprès des temples, surtout des jardins de fleurs pour tresser des couronnes à la divinité.

**Κηρίον.** — Voy. Κηρός.

**Κηρίων.** — Cierge, flambeau de cire, dont les Grecs ne semblent pas avoir connu l'usage, mais qu'employaient les Romains, en particulier dans les cérémonies du mariage.

**Κηρογράφειν.** — Opération qui consistait à décorer des vases ou des tablettes d'argile avec un enduit de cire colorée formant des dessins.

**Κηρογραφία.** — Peinture à la cire, encaustique, et plus spécialement opération qui consistait à enduire et encaustiquer les bois qui servaient à la construction des navires.

**Κηροπλάστης.** — Celui qui pratique l'art appelé *κηροπλαστική*, c'est-à-dire le modelage en cire. L'art du *céroplaste* avait beaucoup de rapport avec celui du modelleur en argile. Il confectionnait de même de petites figurines qui servaient de jouets aux enfants, de cadeaux et d'*ex-voto*, et représentaient soit des objets et des personnages familiers, soit des divinités. Il arrivait aussi que l'on façonnât de véritables statues en cire; l'usage des masques de cire dont on revêtait, dans certains pays et à certaines époques,

le visage des morts dans leurs tombeaux, donnait aussi du travail aux *céroplastes*. Tous les objets de cire ainsi façonnés prenaient le nom de *κήρινα πλάσματα* ou *ἐκμαγεία*. Très souvent les *céroplastes* coloraient les images de cire.

L'usage courant de la langue grecque a souvent confondu les *céroplastes* avec les *coroplastes* (voy. *Κοροπλάθος*), dont les productions ne différaient souvent que par la matière employée.

**Κηρός.** — 1<sup>o</sup> La cire, chez les Grecs, servait à de nombreux usages médicaux, industriels et artistiques. Elle servait d'encaustique pour préparer et conserver les bois et les marbres; c'est de la cire colorée qui était fixée sur la planche des tableaux par les artistes qui peignaient à l'encaustique; on en recouvrait les tablettes à écrire; on en fabriquait des bougies et des cierges pour l'éclairage. C'était enfin une excellente matière plastique que l'on utilisait pour maints travaux de modelage. La cire du Pont était la plus estimée, puis celle de Crète, d'Attique, de Chypre, de Sicile.

2<sup>o</sup> Le mot *κηρός* désigne plus particulièrement une torche en cire; on trouve aussi le mot *κηρίων*.

**Κηροχυτείν.** — Opération du mouleur qui tire du moule une forme en cire. L'objet ainsi moulé était dit *κηρόχυτος*.

**Κηρύκειον, Κηρύκιον.** — Le caducée. Le dieu Hermès est presque toujours représenté tenant à la main une baguette dont l'extrémité est formée de deux cornes entrecroisées en une sorte de



8 ouvert. Cet attribut, d'origine orientale peut-être, symbolise avant tout son rôle de messenger et de héraut des dieux. Ce n'est qu'à une époque assez récente, sans doute sous l'influence d'idées et de modèles orientaux, que les deux tiges croisées ont été remplacées par des corps et des têtes de serpents entrelacés.

Le caducée, naturellement, était aussi l'insigne de tous les messagers et de tous les hérauts, et par exemple des parlementaires.

**Κήρυξ.** — Héraut. De même que Zeus et les dieux de l'Olympe avaient un messenger et un héraut, qui leur servait d'intermédiaire avec les autres dieux et les hommes, les rois homériques avaient auprès d'eux un fidèle serviteur chargé d'être l'interprète de leur volonté et leur messenger. Sacré et inviolable, ayant un bâton ou sceptre pour insigne de sa charge, le κήρυξ convoque le peuple en assemblée, assiste les orateurs en leur donnant le sceptre qui les rend eux-mêmes sacrés, fait la police de l'assemblée; il assiste aussi aux débats judiciaires et aux sacrifices que fait le roi. C'est un des plus importants θεράποντες.

A l'époque classique, le héraut reste inviolable et sacré lorsqu'il est envoyé comme messenger d'un roi ou d'un peuple dans des ambassades d'où peut résulter la guerre. Ses fonctions peuvent être religieuses, comme lorsqu'il proclame la suspension des hostilités à la veille des fêtes; il est alors plutôt un ιεροκήρυξ. Durant les cérémonies religieuses, il fait régner l'ordre et énonce les formules que devaient répéter les assistants.

Mais le rôle ordinaire des hérauts était plus humble. C'étaient des fonctionnaires subalternes, correspondant un peu à nos huissiers. Les corps constitués s'en atta-

chaient un ou plusieurs; il y avait à Athènes le héraut de l'Aréopage, du Sénat, des Archontes, des Onze, des Logistes, etc. Ils introduisaient les ambassadeurs, convoquaient l'assemblée populaire, prononçaient la prière sacramentelle, invitaient les orateurs à prendre la parole, faisaient la police. D'autre part, ils étaient des aides de la justice, convoquaient les parties, les témoins, assistaient aux débats, faisaient la police des tribunaux. C'étaient aussi des crieurs publics, par exemple pour les ventes à l'encan.

Leurs charges, surtout celles de certains κήρυκες religieux, étaient héréditaires. Leur patron était Talhybios, le héraut d'Agamemnon, leur dieu Hermès; le sceptre était leur insigne, comme le caducée l'insigne d'Hermès. Dans certains grands concours publics, il y avait place pour des concours de joueurs de trompette et de hérauts.

**Κήρωμα.** — 1° Pomme à base de cire, usitée en médecine.

2° Onction où entrain beaucoup de cire, et dont se frottaient les athlètes avant la lutte.

3° Endroit réservé, dans les palestres publiques ou privées, où les gymnastes s'enduisaient de κήρωμα.

**Κιβώριον.** — Vase à boire dont la forme rappelait celle de la gousse des graines du *nelumbium* d'Égypte. Le Κιβώριον ressemblait à une toupie



dont le clou se prolongeait en pied étroit. L'ouverture était large et munie ou non d'anses. Le ciboire des églises catholiques en indique assez nettement l'aspect.

**Κιβώτιον.** — Désigne en général,



ainsi que son synonyme *κίστη*, toutes les boîtes et coffres destinés à serrer des



objets, en particulier des objets précieux. Voir *Κίστη*.

**Κιβωτός.** — Synonyme de *κιβώτιον*. En particulier, boîte, coffre destinés à recevoir les livres.

**Κιγκλῖς.** — On appelait ainsi toutes les barrières et balustrades à claire-voie, en particulier celles qui séparaient les orateurs publics ou les juges de l'auditoire.

**Κίδαρις.** — C'est proprement l'insigne de tête des rois de Perse, turban, diadème ou mitre.

**Κιθάρα, Κιθάρις.** — Les anciens distinguèrent la lyre, *λύρα*, et la cithare, cette dernière ayant des sons moins graves. La cithare n'était pas constituée par une carapace de tortue avec deux cornes adaptées, comme la lyre, mais par une table de résonance ayant deux montants épais qui faisaient corps avec elle. Il y avait du reste des variantes de forme, par exemple des cithares à pied. D'ailleurs les cordes de la cithare étaient



disposées comme celles de la lyre, et on jouait de cet instrument de la même manière. On employait la cithare et la lyre à peu près dans les mêmes circonstances, et les deux instruments, en ce sens, peuvent se confondre. Voy. *Λύρα*.

**Κιθαριστής, Κιθαρίστρια.** — On appelait citharistes des musiciens de profession, dont les uns étaient de simples maîtres de cithare, les autres des exécutants que l'on employait dans les cérémonies ou dans les banquets. Dans ce dernier cas, les hommes étaient souvent remplacés par des citharistes femmes. Le cithariste jouait de son instrument sans s'accompagner de la voix, comme le



faisait le citharède. Mais les deux mots ont été souvent pris l'un pour l'autre. Quelques citharistes étaient en même temps joueurs de flûte, et utilisaient leur double talent surtout dans les festins.

**Κιθαροδός.** — C'était le nom spécial du cithariste qui se servait de son instrument pour accompagner ses chants. Il y avait des maîtres citharèdes dans les écoles, et aussi des artistes, souvent de bas étage, qui chantaient dans les rues et les carrefours, et dans les repas où ils étaient conviés pour récréer les joyeux vivants.

Les citharèdes plus relevés avaient leur place dans les concours musicaux et dans les cérémonies du culte. Ils portaient un riche costume, qui a plusieurs fois varié de forme et d'ornementation, mais qui fut presque toujours composé d'une longue robe, serrée ou non à la ceinture, et d'un manteau d'abord, plus tard d'une chlamyde.

**Κίτινος.** — Mèche frisée et enroulée. Voy. *Βόστρυχος*.

**Κιλλίδας.** — Chevalet à trois pieds, servant parfois aux soldats grecs à dépo-

ser leur bouclier; mais c'est d'ordinaire le chevalet du peintre ou la selle du mo-  
deleur. Cf. Ὀκριθας.

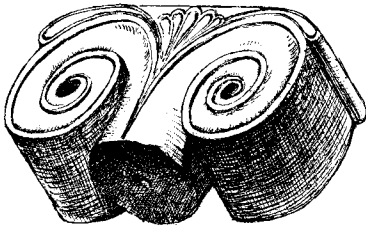
**Κιμβερικόν.** — Vêtement de femme, très riche et sans doute d'étoffe transparente. Le nom vient de son origine. Peut-être faudrait-il écrire *κιμμερικόν*.

**Κίναϊδος.** — Baladins et danseurs qui exécutaient devant la foule, ou dans les maisons où ils étaient appelés à l'occasion d'un festin, des bouffonneries et des danses efféminées, quelquefois même licencieuses. Leur nom, à Rome, devint synonyme de débauché cynique.

**Κιννάβαρι.** — Le cinabre, que les anciens confondaient assez volontiers avec le *sang-dragon* et le *minium*, était une substance minérale rouge qui servait d'une part à la préparation du mercure, que l'on en retirait, et d'autre part à celle d'une couleur rouge très employée en peinture; le cinabre servait aussi d'encre rouge.

**Κινύρα.** — Lyre à dix cordes, d'un son triste; cet instrument doit être hébreu, car le mot ne se trouve que dans les Septante et dans Josèphe.

**Κιόκρανον.** — Chapiteau. Voy. Ἐπίκρανον.



**Κίρκος.** — 1<sup>o</sup> Traduction du latin *circus*, cirque. Voy. *Lexique des Antiquités romaines*.

2<sup>o</sup> Gâteau, qui doit sans doute son nom à sa forme ronde.

3<sup>o</sup> Épervier.

**Κισσός.** — Lierre. Comme la tige de cette plante n'arrive à avoir que peu de grosseur, on ne s'en est servi que pour

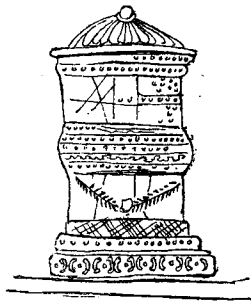
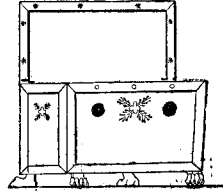
fabriquer de menus objets, en particulier des coupes. On croyait que si l'on versait dans une coupe de lierre du vin mélangé d'eau, le vin se répandait de lui-même. De là l'usage d'éprouvettes en lierre. Le lierre était consacré à Dionysos, et le thiasse du dieu se couronnait de lierre, ainsi que ses adeptes.

**Κισσύβιον.** — Vase à boire, de forme indéterminée, variant du *σχύφος* au *κυμβίον*, assez vaste, peut-être muni d'une anse, et fabriqué en bois (de lierre).

**Κίστη, Κιστίς.** — Corbeille ou boîte en osier tressé ou en autre matière, destinée à contenir toute sorte d'objets.

Elle jouait, dans la toilette des femmes, par exemple, à peu près le même rôle que le *κάλαθος* (voy. ce mot). On en voit, sur les vases peints, qui contiennent des miroirs et des vases à parfums. Quelquefois elles sont munies d'un couvercle et d'une anse.

Plus particulièrement les Grecs appelaient de ce nom (on trouve aussi *κίστη*) la corbeille mystique qui, dans les cultes mystérieux, renfermait les objets sacrés (*ἱερά*) que l'on montrait en grand secret aux initiés. C'était nécessairement une corbeille cylindrique, en osier, avec un couvercle. La ciste tenait surtout dans le culte dionysiaque et dans celui des déesses éleusiniennes. Dans la ciste de Dionysos on gardait un serpent vivant que l'on



aperçoit souvent, sur les monuments, passant la tête et une partie du corps entre le couvercle et le haut du panier. Il était l'emblème du dieu.

**Κιστοφόροι.** — Monnaies d'argent, assez plates, frappées dans nombre de villes asiatiques aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles avant Jésus-Christ, et portant au droit la ciste mystique (voir *Κίστη*) d'où s'échappe le serpent, au revers un arc dans son étui, entre deux serpents dont les têtes et les queues se rejoignent et s'entrelacent. Les



cistophores ont la valeur des tétradrachmes du système rhodien, c'est-à-dire qu'ils pèsent de 12 gr. 500 à 12 gr. 800. Les principales villes qui ont frappé des cistophores sont : Pergame, Smyrne, Éphèse, Sardes, Tralles.

Sous l'empire romain, des monnaies proconsulaires d'Asie gardèrent la ciste sur une des faces, et restèrent rattachées au système des cistophores autonomes.

**Κίων.** — Colonne. Dès les temps les plus reculés, les Grecs ont fait usage du pilier rond, en bois ou en pierre, appelé colonne. La colonne se compose essentiellement d'une base, d'un fût et d'un chapiteau.

Quelquefois la base n'existe pas; par exemple la colonne dorique repose directement sur le stylobate. Dans l'ordre ionique, et le corinthien qui en dérive, la base ou *σπίρα* est composée de moulures; le diamètre en est plus large que celui du fût.

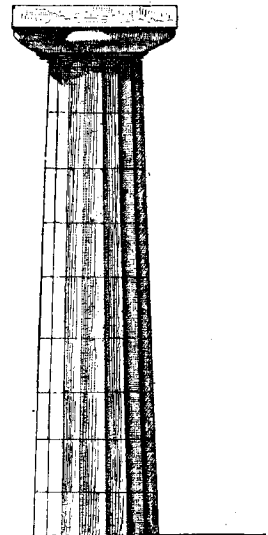
Le fût, *σῶμα*, qui affecte la forme conique, est ou monolithique ou formé de

blocs superposés ou lambours; ce fût peut être lisse ou creusé dans le sens de la longueur de cannelures (*ράβδοωσις*). Dans l'ordre dorique les cannelures sont langentes; dans l'ordre ionique, elles sont séparées par une étroite bande. Le nombre des cannelures peut varier.

Le chapiteau est différent selon l'ordre d'architecture; toujours il joue le même rôle: il est la tête épanouie de la colonne, destinée à supporter le poids de l'entablement ou architrave qui s'appuie sur sa surface supérieure. Pour les formes, voy. *Ἐπίκρανον*.

Le fût de la colonne dorique était renflé à mi-hauteur, pour donner l'illusion de l'élasticité; c'est ce qu'on appelait l'*ἔντασις*.

Les architectes avaient imaginé une assez grande variété de dispositions des colonnes grou-



pées en portiques, et avaient des termes pour désigner ces combinaisons qui constituaient des ordonnances. Dans les mots

qui désignaient ces ordonnances on employait surtout le mot *στῦλος*, synonyme de *κίων* (par ex. *ἑξάστυλος, διάστυλος*). Voy. *Στῦλος*.

Il va sans dire que la fantaisie des artistes pouvait imaginer des formes particulières de colonnes. Par exemple, certaines colonnes très anciennes s'amincissaient à la base, rappelant un pieu fiché en terre par le petit bout; d'autres recevaient sur une partie de leur hauteur des bas-reliefs sculptés (à Éphèse, par exemple).

**Κλάδος.** — Branche d'arbre, et en particulier branche d'olivier entourée de bandelettes que portaient les suppliants.

**Κλάπαι.** — 1<sup>o</sup> Chaussures spéciales, peut-être en bois, qu'on employait pour monter sur des échasses, afin de se soutenir les pieds et de ne pas se blesser. Le mot est parfois, tout simplement, synonyme d'échasses.

2<sup>o</sup> Chaussures de bois, sabots ou simples semelles hautes dont on se servait au bain.

**Κλειδίον.** — Petite clef. Voy. *Κλείς*.

**Κλειδοῦχος.** — Proprement un portier, quelquefois un géolier. Comme les prêtres avaient la garde des clefs des temples, du moins en principe, le mot *κλειδοῦχος* prend souvent le sens de prêtre. Il est aussi devenu l'épithète de quelques divinités gardiennes et protectrices des villes, comme Pallas à Athènes.

**Κλειδοφύλαξ.** — Voy. *Κλειδοῦχος*.

**Κλειθρία.** — Fente ou trou ménagé dans une porte pour qu'on puisse voir ce qui se passe derrière cette porte; judas. Le trou de la serrure pouvait servir à cet office, et s'appelait aussi *κλειθρία*.

**Κλειθρον.** — 1<sup>o</sup> Serrure. Primitivement la serrure consistait en une sorte de verrou, maintenu en dedans sur un battant de la porte par un clou et pouvant se rabattre sur une gâche placée sur l'autre battant. On pouvait ouvrir de l'extérieur au moyen d'une clef (cf. *Κλείς*).

D'autres fois, le verrou se manœuvrait

horizontalement au moyen d'une courroie ou d'une poignée et venait s'introduire dans un trou du mur (porte à un battant).

2<sup>o</sup> Gond sur lequel tourne une porte pour s'ouvrir.

3<sup>o</sup> Tout ce qui sert à fermer, à boucher, à clôturer, par exemple barrage à l'entrée d'un port.

**Κλείς.** — Tout instrument servant à fermer une porte.

1<sup>o</sup> Verrou qui s'ouvrait même du dehors au moyen d'une courroie, tandis qu'une autre courroie servait à fermer.

2<sup>o</sup> Clef. A l'époque homérique, la porte se fermait au moyen d'une barre transversale qui venait s'encaster dans le mur ou dans les linteaux; pour ouvrir, on introduisait par un trou un crochet qui soulevait la barre. Les Grecs ont, plus tard, connu des clefs plus perfectionnées en bronze et en fer, ressemblant à celles que l'on fait encore maintenant.

3<sup>o</sup> Bâton crochu, servant à conduire et maîtriser les pores.

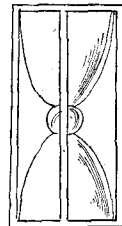
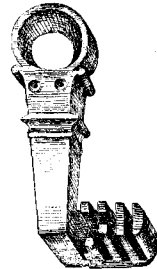
4<sup>o</sup> Banc de rameurs.

**Κλεισιάς.** —

1<sup>o</sup> Grande porte à deux battants, aussi préférerait-on le pluriel *κλεισιάδες*. Toutes les maisons de quelque importance en avaient de semblables. Comparer nos portes cochères.

2<sup>o</sup> Porte d'une écluse.

**Κλειψύδρα.** — 1<sup>o</sup> Instrument servant à mesurer un intervalle quelconque de temps par l'écoulement d'une quantité déterminée de liquide. Il se composait de deux vases, l'un percé de trous à sa partie inférieure et placé sur un trépied, l'autre au-dessous. La dimension des deux vases variait beaucoup; ce pouvait être une grande amphore,



un canthare, une hydrie, etc. La clepsydre servait à mesurer le temps aux orateurs, dans l'assemblée du peuple ou au tribunal, à marquer les veilles de nuit pour les soldats, etc.

La clepsydre n'était pas une horloge au sens moderne du mot; c'était un instrument trop imparfait pour pouvoir marquer des divisions égales du jour.

2<sup>o</sup> Jeu d'enfants, spécialement de jeunes filles. Il consistait à remplir d'eau un vase et à le renverser brusquement, sans que le liquide s'échappât, grâce à la pression de l'air.

**Κληῦς.** — Voy. Κλεις.

**Κλημα.** — Baguelette des centurions, faite avec un sarment flexible de vigne.

**Κληρονομία.** — Voy. Κληῖρος 2.

**Κληῖρος.** — 1<sup>o</sup> Objet quelconque, de petite dimension, morceau de bois ou caillou, dont on se servait pour tirer au sort; on les mettait dans un récipient et on les agitait, s'il y avait lieu.

Par sort, tirage au sort au moyen de κληῖροι, et ce que l'on doit à la fortune du sort.

2<sup>o</sup> Héritage. C'est une idée très ancienne que le fils succède au père et entre en possession de ses biens. En particulier, la royauté est transmise au fils aîné; mais elle peut aussi se partager. A défaut de fils, elle passe au gendre. Pour ce qui est des biens, ils sont partagés au sort (κληῖρος) entre les enfants de l'épouse légitime, filles et garçons. Aux bâtards il est réservé une part, mais infime. A l'époque historique, ces règles sont généralement conservées. A Athènes, il en était ainsi; la législation surveillait de façon particulière la transmission des biens et protégeait les filles, les orphelins mineurs, etc. Il y avait des règlements spéciaux pour les fils de femmes épicières, c'est-à-dire n'ayant pas de frères et ayant recueilli l'héritage paternel; leurs fils pouvaient réclamer cet héritage, même du vivant de leur père.

Il y avait, dans beaucoup de villes, des charges et des fonctions héréditaires,

surtout en ce qui concerne la religion et le culte.

**Κληρούχημα, Κληρουχία, Κληροῦχος.** — On appelait clérouchie une colonie athénienne d'origine très spéciale. Elle était constituée par des citoyens que la métropole envoyait dans un pays soumis ou conquis pour y assurer sa domination sur les habitants. Le territoire était partagé par des géomètres en domaines que les clérouches tiraient au sort. La clérouchie n'était pas obligatoire et les riches laissaient sans conteste, d'ordinaire, les pauvres s'expatrier. Cependant les clérouques purent rester à Athènes et faire exploiter leur lot par des fermiers. D'ailleurs, contrairement aux colons proprement dits, les clérouques ne perdaient pas leurs droits d'Athéniens. Ils restaient, à l'étranger, sous la domination et le gouvernement d'Athènes, bien qu'ils eussent des magistrats spéciaux.

Certains États imitèrent sans doute les Athéniens et envoyèrent des clérouques dans les mêmes conditions.

**Κληρωτήριον.** — Urne servant au tirage au sort; en particulier les Thesmothètes et les Logistes se servaient de κληρωτήρια pour tirer au sort les Héliastes qui devaient siéger dans certaines affaires civiles, et désigner la section où ils devaient se rendre, ou recevoir et examiner des comptes de magistrats.

On donnait aussi ce nom au lieu où se faisait un tirage au sort.

**Κλησις.** — Procédure qui consistait à convoquer un témoin d'une façon particulière et solennelle, lorsque c'était un témoin à charge, pour qu'il entendit lire sa déposition et vint la confirmer, ou jurer qu'il ne connaissait pas l'affaire. Tout témoin qui ne répondait pas à cette convocation était passible d'une amende de mille drachmes, et pouvait, de plus, s'exposer à des poursuites comme parjure.

**Κλητήρ, Κλήτωρ.** — 1<sup>o</sup> Huissier, héraut. Celui qui convoque à une assemblée, devant un tribunal.

2° Témoin assigné par le demandeur pour prouver qu'il a fait parvenir à son adversaire une convocation contenant les motifs de la poursuite et le jour à comparaître devant le magistrat compétent. Les noms des κλητῆρες étaient sur les pièces de l'accusation, sinon celle-ci était nulle. Dans le cas où on aurait eu des témoins de complaisance, il y avait la γραφή ψευδοκλητείας pour les faire punir.

**Κλίθανος.** — 1° Sorte de four de campagne, en terre cuite ou en fer, plus large au sommet qu'à la base. La pâte du pain y était enfermée, et le tout était placé sous la cendre chaude ou dans le feu vif. L'ustensile était percé tout autour de petits trous servant à l'évaporation de la pâte cuite.

2° Four où l'on s'enfermait pour prendre des bains de vapeur.

3° Réchaud destiné à chauffer les appartements.

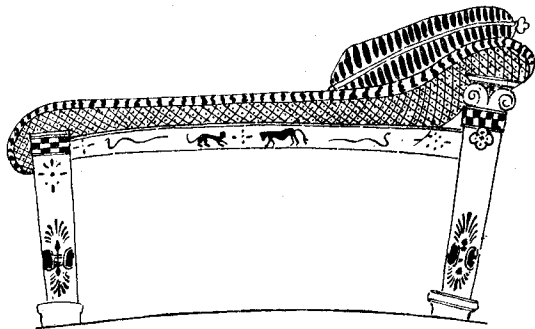
**Κλιμακίς, Κλιμακτήρ, Κλίμαξ.** — 1° Se dit de toute échelle, ou escalier, ou de tout ce qui ressemble à une échelle ou à un escalier; échelon.

2° Planches d'embarquement, appontements compacts non à échelons, destinés à opérer l'embarquement et le débarquement (voir Ἀποβάθρα). Le κλιμακτήρ est une κλίμαξ où sont fixées des tringles transversales servant d'arrêts pour que le pied ne glisse point. Sur les trières, la κλιμακίς sert à la fois de planche d'embarquement et d'instrument de combat; munie de crocs à son extrémité, elle grappine le vaisseau ennemi.

3° Mouvement de lutte. Il consistait à sauter brusquement derrière son adversaire, et à se hisser le long de son dos, comme à une échelle, afin de le renverser en arrière.

**Κλίνη.** — Ce mot désigne toute espèce de lits. Cependant la κλίνη se composait

surtout d'un cadre rectangulaire reposant sur quatre pieds. Sur ce cadre on mettait une ou plusieurs planches; il y avait un oreiller, parfois des couches. La κλίνη



était toujours en bois, quelquefois précieux, et incrusté d'ivoire ou d'écaillés de tortue. Certaines avaient même des pieds d'argent.

**Κλιντήρ.** — 1° Sorte de lit de repos; suivant d'autres, ce mot désignerait un fauteuil.

2° Se dit aussi d'un cercueil.

**Κλισία.** — Dans Homère ce mot désigne surtout une cabane, une hutte ou une tente, c'est-à-dire un abri grossier. Parfois il désigne aussi un fauteuil ou une chaise longue.

Les poètes postérieurs l'ont souvent employé comme synonyme de Κλίνη ou de Κλιντήρ.

**Κλισιάς.** — Voy. Κλεισίς.

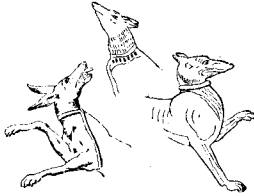
**Κλισιον.** — 1° Sorte de hangar, ou suite de baraques de bois couvertes de chaume qui entouraient l'habitation principale, à l'époque homérique. Dans le κλισιον habitaient les esclaves.

2° Simple enceinte fermée, par exemple un parc à moutons; par extension, une pauvre hutte, une cabane à peine close.

**Κλισμός.** — Sorte de chaise à dossier, sans bras, ayant ordinairement un labouret. Dans les honneurs, il prenait place après le θρόνος, aussi les hommes ayant quelque renommée s'y asseyaient

seuls. On ornait le κλισμός de plaques d'or ou d'argent.

**Κλοιός.** — Le mot désigne plus particulièrement un collier de chien, comme δέραιον, tandis qu'ὄρμος, ὑποδερίς sont réservés aux bijoux des hommes et des femmes. Les colliers de chiens pouvaient



avoir des formes variées, plus ou moins élégantes. Ils étaient d'ordinaire munis d'un anneau pour attacher une laisse. Il y avait, pour les gros chiens batailleurs, des colliers garnis de pointes.

Par extension, κλοιός a désigné un lien quelconque, mais surtout un carcan et même un joug.

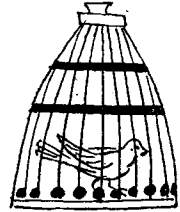
**Κλοπῆς γραφή, δίκη.** — Le vol, qui était souvent excusé aux premiers temps de la civilisation grecque, bien qu'on eût le droit de tuer un voleur pris sur le fait, ou de faire faire des perquisitions dans la maison d'un voleur soupçonné, le vol fut réprimé gravement par la législation de Dracon. La mort fut le châtement des coupables. Le fait essentiel était pour Dracon de substituer l'action publique à l'arbitraire des victimes. A partir de Solon, la loi attique règle la procédure avec netteté et admet les preuves. Elle identifie le voleur et son complice ou recéleur; elle distingue le vol simple et le vol qualifié, en ce qui concerne les particuliers, et établit l'action κλοπῆς γραφή. Si le voleur a volé l'État ou une divinité, elle l'attaque par la κλοπή δημοσίων ou ἱερῶν χρημάτων.

En ce qui concerne la κλοπῆς δίκη, la peine était la restitution du double de la somme ou de la valeur de l'objet volé. Quelquefois, dans le cas de flagrant délit, le vol à main armée par exemple, la condamnation à mort par les Onze pouvait s'ensuivre. Suivant les cas, la juridiction

appartenait aux Thesmothètes, aux Onze ou à l'Héliée. La κλοπή δημοσίων ou ἱερῶν ressortissait aux Onze dans le cas de flagrant délit, aux Thesmothètes dans les autres. La peine pouvait être la mort ou la restitution au dé couple.

**Κλυστήρ, Κλυστήριον.** — Seringue, et injection contenue dans la seringue. Les seringues des Grecs étaient conçues comme les nôtres.

**Κλωθός.** — Cage destinée à enfermer un animal vivant, particulièrement un oiseau. On en fabriquait en osier ou en bois flexible quelconque, et en fils métalliques. Les formes variaient suivant les usages et la fantaisie.



**Κλωσμα.** — Fil que l'on a étiré de la quenouille au moyen du fuseau, et par suite trame, et même ouvrage quelconque fait avec ce fil.

**Κλωστήρ.** — Le fuseau, qui sert à étirer le lin de la quenouille et à donner sa torsion au fil, et par suite le fil même fait au fuseau (syn. de Κλωσμα).

**Κνάφαλον.** — Flocons et bourre de laine qui provenaient de l'opération du cardage, et que l'on employait en particulier à remplir des coussins. Par suite le mot a désigné un coussin.

**Κναφεῖον.** — Atelier de foulon.

**Κναφεύς.** — Foulon, industriel qui nettoyait les étoffes en les mettant dans une eau préparée avec diverses substances, surtout du carbonate de potasse, et en les foulant aux pieds; puis on battait les tissus, on les séchait et on les cardait; ensuite les foulons tordaient le drap, lui donnaient le luisant, le pliaient et le mettaient en presse.

Les foulons nettoyaient aussi les vieux vêtements.

**Κνάφος.** — 1° Sorte de chardon dont la fleur épineuse servait à carder et pei-

gner la laine, et par suite le chardon artificiel, le peigne qui était employé à cet usage.

2<sup>o</sup> Instrument de torture couvert de pointes aiguës, dans le genre d'un peigne de cardeur, et avec lequel les bourreaux labouraient la chair.

**Κνέφαλλον, Κνέφαλον.** — Voy. *Κνάφαλον*.

**Κνημῖς.** — 1<sup>o</sup> Les cnémides étaient des jambières en métal que portaient les guerriers de l'époque homérique et, plus tard, les hoplites.

Elles protégeaient les jambes depuis la cheville jusqu'au haut du genou. Elles se composaient d'une seule pièce, soit de bronze, soit d'étain, que l'on modelait sur la jambe du guerrier, et on la retenait au moyen de courroies et de boucles sur le mollet, qui n'était pas protégé. Les chefs avaient des cnémides ornées de figures en relief et même de métaux précieux. Voy. fig. *Θώραξ, Αἰγίς, Ὀπλίτης, Πιπτεία*, etc.



2<sup>o</sup> Guêtres de cuir que portaient les paysans, les chasseurs, pour garantir leurs jambes contre les épines.

**Κνηστις.** — Couteau de fer servant à râcler, en particulier à râcler le fromage.

**Κνηστις.** — Espèce d'aiguille creuse, qui était employée par les femmes pour leur toilette; dans ce tube on pouvait enfermer des fards, des parfums.

**Κνηστρον.** — Voy. *Κνήστις*.

**Κνώδων.** — 1<sup>o</sup> Pointe aiguë de l'épée.

2<sup>o</sup> Dent ou crochet placé à la naissance du fer d'un épieu de chasse ou d'une lance, pour que celui qui porte l'arme

puisse arrêter l'élan de la bête ou de l'ennemi qu'il combat.

**Κόγγιον.** — Traduction latine du mot *congius*, qui désignait une mesure de capacité chez les Romains. — Voy. *Lex. des Antiquités romaines*, s. v. *Congius*.

**Κόγχη.** — Coquillages de différentes formes, servant à des usages variés. On faisait des boîtes avec ceux qui avaient des valves larges et bombées; les très grandes valves servaient de récipients aux fontaines luxueuses; avec ceux qui avaient la forme en hélice, on faisait des vases, des cornes à boire, des trompettes marines.

L'art a fait un grand usage des conques; c'est l'attribut d'Aphrodite et des Nymphes; c'est un motif architectural; le fond de certaines niches arrondies au sommet, destinées à recevoir des statues ou des bustes, est creusé en figure de valve de coquille concave.

**Κόγχος.** — Le mot a le sens de *κόγχη*. De plus, il désigne un vase en forme de conque qui servait à puiser et à mesurer, et une foule d'autres objets ressemblant à des coquillages. En particulier la partie saillante qui bombait au centre d'un bouclier (*umbo*). Voy. *Ἐμφαλός*.

**Κογχύλη, Κογχύλιον.** — Petit coquillage d'où l'on retirait la substance servant à fabriquer la pourpre. On le rencontrait surtout sur les côtes de Syrie. Voy. *Πορφύρα*.

**Κόθορος.** — Le cothurne est, à l'origine, une chaussure usitée dans la vie courante, avec une sorte de tige lâche, montant à mi-jambes. Les hommes et les femmes en avaient sans doute emprunté la mode à l'Orient. A Athènes, les femmes surtout s'en servaient dans le gynécée.

Ce n'est qu'à une époque assez récente que le mot s'est appliqué surtout à la chaussure des acteurs tragiques, dont le nom véritable était sans doute *ἐμβάτης*. Voy. fig. *Ἰποκριτής*.



**Κοιλιούχιον.** — Ceinture creuse où l'on enfermait son argent.

**Κοιμητήριον.** — Salle où l'on se couchait pour dormir; on donnait particulièrement ce nom, en Crète et dans les villes doriennes, à un édifice où l'on hébergeait les étrangers.

A l'époque chrétienne, ce mot a désigné le cimetière.

**Κοινοβούλιον.** — Désigne à la fois une assemblée délibérante, et le lieu où se tenait cette assemblée.

**Κοινοδίκαιον.** — Il y avait des villes qui s'entendaient pour avoir une juridiction et des tribunaux communs. Ces tribunaux s'appelaient *κοινοδίκαια*. Il y en a des exemples en Crète.

**Κοινόν.** — Se disait de la confédération de certains peuples et de certaines cités qui avaient un gouvernement commun, certaines lois, certaine administration, une politique commune et un culte commun officiel, et formaient un véritable État, tout en gardant chacun ou chacune sa part d'autonomie. Le système fédératif des *κοινά* ne s'est étendu en Grèce qu'à partir du IV<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ. C'est un groupement politique qui a succédé au groupement religieux des Amphielyonies. Les *κοινά* n'avaient, en principe, aucun lien ethnique, au sens étroit; mais il était naturel que des peuples de même origine et de même race s'unissent de préférence. Cf. *Συνοικισμός, Συνέδριον*.

**Κοίτη.** — 1<sup>o</sup> Lit, et particulièrement lit nuptial. Voy. *Κλίνη*.

2<sup>o</sup> Corbeille. Voy. *Κίστη*.

**Κοιτίς.** — Voy. *Κίστη*.

**Κοῦτος.** — Lit (voy. *Κλίνη, Λέχος*) et aussi une étable, une bergerie.

**Κοιτών.** — 1<sup>o</sup> Chambre à coucher. Voy. *Δόμος*.

2<sup>o</sup> Chambre d'un palais royal où l'on enfermait le trésor du monarque, l'argent du fisc.

**Κόκκος.** — Teinture écarlate tirée

d'un insecte qui vivait sur les chênes; c'était une préparation coûteuse qui lut-tait avec la pourpre.

**Κολαθρισμός, Κόλαθρος.** — Sorte de danse thrace, accompagnée d'un chant appelé *κόλαθρος*, l'un et l'autre plus ou moins convenables.

**Κολάπτειν.** — Se dit, en principe, de tout travail de gravure, ciselure, repoussage, qui se fait en frappant au marteau, et généralement de tout travail de gravure ou sculpture sur pierre, bois, métal, etc.

**Κολαπτήρ.** — Ciseau, ou marteau à pointe pour tailler ou graver la pierre. Suivant d'autres, c'est le maillet avec lequel on frappe sur le ciseau.

**Κολεόν, Κολεός.** — Fourreau de l'épée. Il était en bois ou en métal. Voy. *Ἄσπρηρ*. De façon générale, ces mots désignent une gaine ou un étui quelconque.

**Κόλλα.** — Colle. Les anciens connaissaient la colle forte (*ταυροκόλλα*), la colle de poisson (*ιχθυοκόλλα*) et la colle de farine (*κόλλα*). Ils s'en servaient dans la menuiserie, la médecine, pour encoller le papier, etc.

**Κόλλαθος.** — 1<sup>o</sup> Cheville où s'accrochaient les cordes de la lyre, et que l'on tournait pour les tendre et les mettre à l'accord.

2<sup>o</sup> Espèce de gâteau ou de pain, ayant sans doute une forme ressemblant à celle des chevilles de la lyre. Ils étaient faits d'ordinaire avec de la farine de froment frais.

**Κόλλημα, Κόλλησις.** — Ces mots peuvent signifier le collage de deux objets ou de deux fragments l'un contre l'autre. Mais ils s'appliquent spécialement à la soudure des métaux. L'invention de la soudure est postérieure à l'usage des clous rivés pour assembler des objets métalliques; mais elle est cependant fort ancienne; nous connaissons mal les plus anciens procédés des soudeurs; ils employaient du plomb, de

l'étain, et soudaient au feu. D'ailleurs la soudure pouvait s'appliquer à l'or, au fer, au cuivre, au plomb, à l'étain, et la technique et les instruments variaient selon les cas.

**Κόλλιξ.** — Sorte de pain rond; peut-être le mot est il synonyme de κόλλα-βος 2.

**Κόλλοψ.** — Cheville de la lyre. Voy. *Κιθάρα* et *Κόλλαβος* 1.

Le nom venait sans doute de ce qu'on en pouvait faire avec du cuir très dur, celui que l'on prenait à la nuque et au dos des bœufs, et que l'on nommait *κόλλοψ*.

**Κολλυβιστής.** — Voy. *Κόλλυβος*.

**Κόλλυβος.** — Petite monnaie attique, en cuivre, valant soit le quart, soit peut-être le septième du chalque. On l'employait surtout pour faire l'appoint.



Comme les Grecs désignaient aussi de ce mot l'*agio* ou la *change*, on en arriva à donner le nom de *κολλυβισταί* aux changeurs, et par extension aux usuriers.

**Κολύρα.** — Petit pain d'orge de première qualité, que l'on donnait aux enfants. Il était de forme ovale.

**Κολύριον.** — Les collyres sont les médicaments liquides ou solides destinés à être introduits dans le corps. Le sens de collyre, remède pour les yeux, n'est qu'un sens particulier du mot.

**Κολλυρίς.** — Voy. *Κολύρα*.

**Κολλυρίτης** [ἄρτος]. — Pain de farine assez grossière, réservé le plus souvent aux esclaves.

**Κολοσσός.** — Statue représentant un être plus grand que dans la réalité. La plus connue est le fameux Colosse de Rhodes.

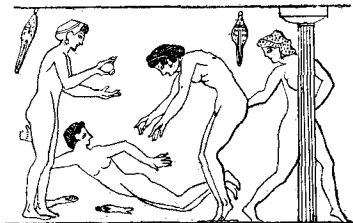
**Κόλπος.** — Partie supérieure du péplos des femmes qui tombait sur la poitrine en plis flottants, et en général tout

repli de vêtement bouffant à la taille.



**Κολυμβάν.** — Nager. La natation faisait partie de l'éducation élémentaire des Grecs; c'était une honte de ne savoir « ni lire ni nager », *μήτε γράμματα μήτε κολυμβάν (ou νεῖν) ἐπίστασθαι*.

**Κολυμβήθρα.** — 1° Grande piscine de natation; il y en avait à ciel ouvert et



aussi dans les bains des Grecs. Quelques-fois, situées près d'un cours d'eau, elles étaient pleines d'eau vive.

2° Lavoir, réservoir d'eau.

3° Réservoir à vin.

**Κολυμβητής.** — Plongeur. On se servait de plongeurs soit pour retrouver des objets tombés au fond de l'eau ou engloutis par un naufrage, soit pour aider à détacher l'ancre du fond, parfois même pour percer, dans une bataille navale, la coque des bateaux ennemis au-dessous de la ligne de flottaison.

**Κόμη.** — La *coiffure*, chez les Grecs, a subi naturellement les fluctuations de la mode. Aux temps homériques, les longues chevelures habilement disposées

sont un signe de beauté et de noblesse ; la calvitie est ridicule. On reconnaît l'influence de l'Orient dans les boucles symétriques au-dessus du front, les frisures, les boucles et les nattes pendant sur la nuque et sur les épaules, aussi sur le devant de la poitrine ; les torsades et les chignons que maintiennent des liens, des bandelettes, des ornements de métal.

Puis la faveur s'attache aux cheveux courts ; les enfants, en arrivant à l'âge d'éphèbes, coupent leur chevelure et la consacrent, les garçons à Apollon, les filles à Artémis. Les vieillards seuls et les femmes adultes se permettent de longs cheveux ; les artistes réservent l'opulente chevelure aux divinités graves, comme Zeus, Poseidon. Cependant, même à l'époque classique, quelques élégants et voluptueux, comme Alcibiade, affectent les longues chevelures efféminées ; et d'autre part, les philosophes laissent cyniquement pousser leurs cheveux en désordre. Les femmes rivalisent d'inventions coquettes et donnent à leurs boucles, à leurs frisures, à leurs chignons mille formes, les unes gracieuses, les autres excentriques. C'est le règne de la pure fantaisie. Les esclaves se reconnaissent à leur tête rasée.

Dans les temps homériques, on coupait ses cheveux en signe de deuil ; de tout temps, c'était signe de douleur de laisser flotter ses cheveux épars. A l'époque gréco-romaine, au contraire, on laissait croître ses cheveux et sa barbe pour témoigner son affliction. Enfin, souvent, on sacrifiait sa chevelure en *ex-voto* à quelque divinité.

**Κομμός.** — Les anciens se frappaient la poitrine (κόπτω) en signe de deuil et c'était là le κομμός que traduit bien le latin *plangor*, *placulus*. De là on est passé au sens de chant plaintif, particulièrement dans une tragédie, que débitaient alternativement le chœur et un acteur.

On donne aussi le nom de κομμός à un simple dialogue entre un acteur et le chœur.

**Κομμωτής.** — Se disait des marchands d'esclaves qui paraient et fardaient les jeunes gens et les jeunes filles à vendre pour leur donner plus de prix ou tromper les acheteurs. Plus généralement, on appelait ainsi un coiffeur habile.

**Κομμωτρία.** — Fém. de κομμωτής, désignait une femme de chambre habile à parer sa maîtresse, particulièrement à la coiffer. Coiffeuse.

**Κομμωτήριον.** — En général, instrument servant à la toilette des femmes, et plus particulièrement grande aiguille que l'on faisait chauffer et qui servait à friser les cheveux.

**Κόνδαξ.** — Voy. Κόνταξ.

**Κόνδυ.** — Vase précieux, en forme de globe, originaire d'Asie. Il était en or ou en argent et servait à boire ou à faire des libations. Il contenait dix cotyles.

**Κόνδυλος.** — Mesure de longueur valant deux *ductyles*, c'est-à-dire 38 millimètres environ. Κόνδυλος est proprement le nom de la seconde phalange du médius.

**Κονία.** — Sable que l'on répandait dans les gymnases et les palestres, afin que les jeunes gens ne se fissent pas de mal en tombant.

**Κονίαμα.** — Se disait soit d'un enduit de plâtre, soit d'un enduit de chaux et de sable, ou mortier, soit d'un revêtement de chaux et de marbre concassé ou pilé, et même d'une mosaïque. Les anciens ont fait un très grand usage de ces divers enduits. En particulier, les maisons, à l'intérieur et à l'extérieur, devaient être blanchies à la chaux, comme la coutume en est encore si répandue en Orient et dans les pays chauds. C'est une mesure d'hygiène et de propreté. Nous ne savons pas si la chaux était quelquefois teintée de nuances adoucies, pour atténuer l'effet de la réverbération sur les yeux.

**Κονίπους.** — Sandale à semelle légère, attachée à la cheville par des lacets ; on s'en servait dans les gymnases. C'était aussi une chaussure de vieillards.

**Κόνις.** — Poussière, cendre. En particulier :

1<sup>o</sup> Poussière que, dans les palestres ou les arènes, on se répandait sur le corps, après la lutte, afin de sécher l'huile et la sueur.

2<sup>o</sup> Cendre dont on se servait, comme de nos jours, pour blanchir la lessive.

**Κονίσσαλος.** — Syn. de Κόνις, 1.

**Κονιστήριον, Κονίστρα.** — Local spécial dans les palestres et les gymnases, où l'on se préparait à la lutte en se roulant dans la poussière et le sable, ou en les faisant couler sur son corps à l'aide de corbeilles percées de trous, sortes de passoires. Le *κονιστήριον* était quelquefois un emplacement réservé dans l'arène même. Bien entendu, on se couvrait de poussière ou de sable après s'être oint d'huile, afin de se préserver des refroidissements et de faire sécher plus vite la sueur. Le strigile servait ensuite à râcler ce mélange adhérent à la peau.

**Κοντός.** — 1<sup>o</sup> Perche terminée par un crochet de fer, et destinée à conduire un bateau dans les eaux peu profondes, et à le diriger au milieu des obstacles de toute nature.

2<sup>o</sup> Haste de toute arme composée d'une manche de bois et d'une pointe de fer, et par suite lance, épieu, javelot.

3<sup>o</sup> Un bâton, quels qu'en soient l'usage et la forme.

**Κόπανον.** — 1<sup>o</sup> Épée recourbée, comme un cimenterre, avec le fil tranchant concave, employée par les barbares. Cf. *Κοπής*.

2<sup>o</sup> Couteau de sacrifice de même forme que cette épée.

3<sup>o</sup> Hache.

4<sup>o</sup> Pilon fort lourd et grand qu'on manœuvrait à deux mains pour écraser les grains ou autres matières dans un mortier profond. Voy. *Όλμος*.

**Κοπεύς.** — Ciseau de sculpteur, que l'on conduisait en le frappant à petits coups avec un maillet.

**Κοπής.** — 1<sup>o</sup> Sorte de sabre court, à

lame recourbée, dont le tranchant était du côté convexe. C'était une arme barbare.

2<sup>o</sup> Couteau de boucher ou de sacrificateur, dont la lame, concave près de la poignée, se relevait au bout. Il servait à ouvrir et dépecer les animaux de boucherie ou les victimes.

3<sup>o</sup> Couteau de chasse, dont la forme, sans doute, était identique.

4<sup>o</sup> Repas que les Lacédémoniens offraient, dans certains cas, aux étrangers. On y sacrifiait des chèvres, dont on distribuait la chair aux convives, avec du pain (?) appelé *φυσικίλλος*, du fromage, des figues sèches, des fèves, des haricots verts, etc.

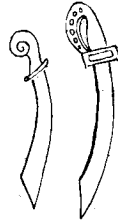
**Κοράλλιον.** — Le corail a été surtout connu des Grecs depuis Alexandre; il leur fut sans doute révélé par les Indiens. Il servit, réduit en poudre, à des usages médicaux; en branche ou en perles, à fabriquer des bijoux, des amulettes, des ornements divers.

**Κόραξ.** — Corbeau. Cet oiseau était de mauvais augure à cause de sa couleur, de son triste cri, de sa voracité à manger les cadavres. C'était le pire malheur que d'être, après sa mort, exposé sans sépulture et livré aux corbeaux.

Comme favori d'Apollon, il était par excellence l'oiseau fatidique.

Beaucoup d'objets, rappelant de près ou de loin la forme et la force du bec de corbeau, étaient désignés du nom de *κόραξ*; c'étaient certains petits organes des machines, comme des crans d'arrêt, des cliquets, des rochets de roues; des instruments de guerre, comme les crochets qui s'abattaient sur les navires ennemis pour les arrêter; des objets comme un marteau de porte; certain instrument de torture, avec lequel sans doute on fouillait les chairs, etc.

**Κόρδαξ.** — Danse d'origine asiatique, probablement lycienne. C'était une danse comique, extrêmement agitée, et qui



donnait lieu à des mouvements à la fois bouffons et lubriques. Elle était, semblait-il, réservée au théâtre et à la comédie. Elle s'est peut-être perpétuée, du moins pour la vivacité des mouvements, dans la tarantelle napolitaine.

**Κόρη.** — 1<sup>o</sup> Jeune fille, et par suite poupée ayant l'aspect d'une jeune fille et servant de jouet. On en fabriquait en cire, en plâtre, en argile, aussi sans doute en bois. On en a retrouvé un grand nombre, et parmi elles quelques-unes avec les bras et les jambes articulés. On a prétendu que le nom des *coroplastes* vient de ce qu'ils fabriquaient des poupées, ou de ce que les figurines d'argile qu'ils modelaient et moulaient ressemblaient à des poupées.



Les jeunes fiancées, à la veille de leur mariage, consacraient à Artémis leurs poupées avec leurs autres jouets.

2<sup>o</sup> Grande manche d'un vêtement en usage chez les Perses; elle était plus longue que le bras, et s'opposait à tout usage de la main.

**Κοροπλάθος.** — Coroplaste, ou plus ordinairement coroplaste, fabricant de figurines de cire ou d'argile. Cette industrie, toujours florissante en Grèce, nous a laissé un nombre infini de petits chefs-d'œuvre. Les plus célèbres fabriques de terres cuites sont pour les modernes celles de Tanagra, en Béotie, et de Myrina, en Asie mineure. Les coroplastes modelaient une maquette, faisaient un moule, et multipliaient en grand nombre les moulages. Ils variaient les sujets en rassemblant des parties moulées à part, têtes, bras, jambes, ailes, accessoires; les figurines une fois complètes, peintes de diverses couleurs et dorées, étaient mises au four. Assez souvent, le coro-

plaste imprimait sa signature sur le socle encore frais de la statuette. La clientèle des coroplastes était constituée par les dévots, qui voulaient faire des offrandes aux divinités, les parents et amis qui voulaient enfermer des images dans les tombeaux de leurs morts, les amateurs de bibelots, etc.

**Κορύβας.** — Prêtre phrygien de Cybèle. Leurs cérémonies étaient accompagnées de danses désordonnées, de sauts, de cris, en mémoire de Zeus enfant, que leurs lointains prédécesseurs avaient sauvé en empêchant, par leur bruit, son père Kronos d'entendre les vagissements de l'enfant divin.

**Κορυμβος.** — Le mot désigne tout ce qui domine et fait saillie, et plus particulièrement :

1<sup>o</sup> Les ornements qui décorent les extrémités d'un navire.

2<sup>o</sup> Les couronnes formées de fleurs et de feuilles, et en particulier des *corymbes* de lierre.

3<sup>o</sup> Une coiffure élégante des femmes, où les cheveux sont dressés en touffe au-dessus du crâne, et plus particulièrement le nœud que forment sur le front les extrémités des deux tresses du crobyle masculin. Voy. Κράβυλος, et fig. Βόστρυχος.

**Κορύνη.** — Voy. Ῥόπαλον.

**Κόρυς.** — Casque de métal, par opposition à *κωνή*, casque en cuir. Mais le mot est appliqué, de façon générale, à tous les casques, quelles qu'en soient la matière et la forme. Voy. Κράνος.

**Κορυφαία.** — Têtière, courroie passant derrière les oreilles du cheval pour maintenir le mors. Voy. fig. Ἄμψυξ.

**Κορώνη.** — De même que *κόραξ*, le corbeau, a donné son nom à maint objet qui rappelle la forme de son bec, *κορώνη*, la corneille, a donné son nom à des objets à poigte recourbée, comme la poupe d'un navire, etc., etc.

Plus particulièrement, quand il s'agit de l'arc, c'est le raccord, au moyen de nœuds très solides de corde ou de cuir,

des deux cornes qui primitivement formaient l'arc. C'est donc le milieu de l'arc, l'endroit où s'appuyait la flèche.

**Κορωνιστής.** — Chanteur populaire, qui faisait la quête parmi les badauds assemblés, ayant une corneille sur le poing. Ses chants s'appelaient *κορωνίσματα*.

**Κοσκίνιον**, diminutif de *Κόσκινον*. — Tamis en jonc, distinct de la *κρησέρα*, ou tamis en laine.

**Κοσκινομαντεία, Κοσκινόμαντις.** — Divination par le crible. Le *κοσκινόμαντις* faisait tourner un crible suspendu, et interprétait la vitesse du mouvement ou l'orientation d'un point déterminé au moment de l'arrêt.

**Κοσμητής.** — 1<sup>o</sup> Fonctionnaire chargé, dès la fin du IV<sup>e</sup> siècle, de la direction des éphèbes. Il partagea d'abord ce soin avec les Sophronistes, puis en resta seul chargé. Il est annuel, nommé par *χειροτονία*, et choisi parmi les plus honorables citoyens. Il a les mêmes charges qu'antérieurement les Sophronistes (Voy. *Σωφρονιστής*), ne quitte jamais les éphèbes dont il a la responsabilité, et nomme leurs maîtres spéciaux. On trouve la mention de *Cosmètes* suppléants, ou *ἀντικοσμηταί*.

2<sup>o</sup> Sorte de valet de chambre préposé au soin de la toilette de son maître, plus particulièrement de sa coiffure.

**Κοσμητήριον.** — Salle d'un édifice, à Sicyone, où l'on transportait une fois par an, pendant la nuit, des statues pour les nettoyer et les parer.

**Κοσμόπολις.** — Nom d'un fonctionnaire public chez les Locriens.

**Κόσμος.** — 1<sup>o</sup> Ensemble de tout ce qui constitue l'écrin et la garde-robe d'une femme ou d'une déesse : bijoux et parures de toute espèce, vêtements, étoffes de laine, chaussures, etc., etc.

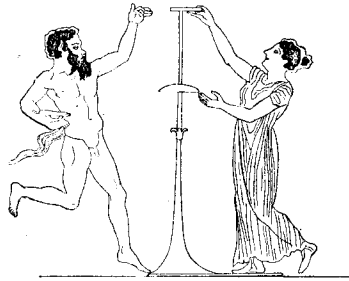
2<sup>o</sup> Les *κόσμοι* étaient des magistrats crétois, correspondant aux Éphores des Spartiates.

**Κοτταβείον, Κοτταβίον.** — Voy. *Κότταβος*.

**Κοτταβίς.** — Coupe dont on se servait pour le jeu du *κότταβος*. Sur les monuments, elle avait la forme d'une *κύλιξ*.

**Κότταβος.** — Le cotabe est un jeu qui fut en honneur en Grèce du VI<sup>e</sup> au III<sup>e</sup> siècle. Il consistait à lancer, après avoir bu, quelques gouttes de liquide laissé dans la coupe de manière à atteindre un but, appelé lui aussi *κότταβος*. Ce jeu, venu de Sicile, eut sans doute pour origine une libation à la suite d'un festin. Le but pouvait être un vase, un plat quelconque situé sur la table ou par terre. Tel était le *κότταβος* le plus simple. On pouvait le compliquer en remplissant le vase but avec de l'eau, et en y faisant surnager de petits récipients qu'il s'agissait d'atteindre et de couler. C'était le *κότταβος δι' ὄξυθάφων*.

Le *κότταβος κατακτός* exigeait comme accessoire une haute tige de bois ou de métal dressée verticalement (*βάβδος κοτταβική*). A la pointe, on posait un petit plateau qui servait de but, et qu'il fallait renverser (*πλάστιγγ*). Au milieu de la tige était une sorte de coupe



placée comme une bobèche, appelée sans doute *μάνης*, et que la *πλάστιγγ* devait frapper en tombant pour que le coup fût bon.

Pour lancer le contenu de la coupe, on passait l'index dans une des anses; il fallait joindre, dans cet exercice, pour remporter le prix, l'élégance à l'adresse.

**Κοτύλη.** — 1<sup>o</sup> Mesure équivalente à un demi *ἔσση*, c'est-à-dire à un quart

de litre. On l'employait pour les liquides aussi bien que pour les matières sèches.

2<sup>o</sup> Voy. Κότυλος.

3<sup>o</sup> Au pluriel, cymbales. Voy. Κύμβαλον.

**Κοτυλίσκος.** — 1<sup>o</sup> Petit cotyle.



2<sup>o</sup> Espèce de gâteau dont la composition ne nous est pas connue.

**Κότυλος.** — Vase à boire ou à puiser, en argile ou en métal; on discutait sur sa forme. Les anciens le décrivent tantôt comme ayant une seule anse, tantôt comme en ayant deux, et ressemblant au canthare. Du reste, il était souvent mis aux mains de Dionysos, et avait sa place dans les cérémonies religieuses. Les prêtres s'en servaient pour faire des libations de vin.

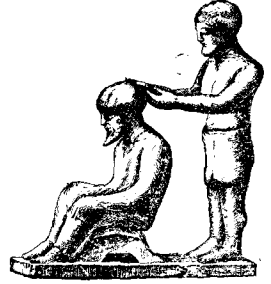


**Κουκκούμιον.** — Vase d'assez grandes dimensions, puisqu'on pouvait y faire chauffer l'eau nécessaire au bain d'un enfant. C'est le latin *cucuma*.

**Κουρεῖον.** — Boutique de barbier, à Athènes. Comme seuls les gens riches possédaient, dans leur nombreux personnel, des esclaves capables de raser, de couper les cheveux, la plupart des citoyens allaient chez le barbier, dont la boutique devint rapidement un lieu de réunion où l'on discutait sur les affaires, la politique, etc. C'était le cercle des anciens.

**Κούρειον.** — Sacrifice offert par les jeunes gens le jour où ils coupaient leurs cheveux d'enfants (Voyez Κουρεῶτις ἡμέρα).

**Κουρεῦς.** — Barbier. Non seulement il faisait la barbe et coupait les cheveux de ses clients, mais il leur arrangeait les ongles (comme nos manicures) et les épilait au besoin. Les bouliques de barbiers étaient le rendez-vous des oisifs, en Grèce comme à Rome, et l'on s'y livrait aux



bavardages et commérages. Il y avait aussi des barbiers en plein vent, comme dans tous les pays chauds, ayant la clientèle des petites gens.

**Κουρεῶτις [ἡμέρα].** — On appelait ainsi le jour solennel où les jeunes gens, en présence de toute leur famille, coupaient leurs cheveux pour signifier qu'ils entraient dans la vie d'hommes. Ils offraient alors le sacrifice appelé *κούρειον*.

**Κουρίς.** — 1<sup>o</sup> Rasoir. Synonyme rare et poétique de *Ξυρόν*.

2<sup>o</sup> Coiffeuse. Fem. de Κουρεῦς.

**Κόφινος.** — 1<sup>o</sup> Panier rond et profond, en vannerie souple, destiné aux travaux d'agriculture et de terrassement ou au transport de quelques denrées.

C'est le *couffin* des Grecs modernes ou des Arabes.

2<sup>o</sup> Mesure en usage chez les Béotiens et qui valait trois *χόες*, c'est-à-dire près de dix litres.

**Κοχλίαις.** — Objet rappelant la forme de la coquille d'un limaçon; particulièrement un escalier en colimaçon et une



sorte de pompe dont l'invention était peut-être due aux Égyptiens et qui servait à épuiser les eaux profondes. Elle reposait sur le principe de la vis d'Archimède et c'est pour cela qu'on en attribuait à Archimède la première idée.

**Κόχλιον.** — Pompe analogue à la *κοχλιάς* et utilisée à bord des vaisseaux pour épuiser l'eau de la cale.

**Κόχλος.** — Escargot et, par suite, tout coquillage rappelant plus ou moins la carapace de l'escargot. Des plus grands, par exemple de la conque marine, on pouvait faire, comme de nos jours, des trompes d'appel qu'on appelait *κόχλοι*.

**Κράδη.** — Machine théâtrale. C'était un crochet où l'on suspendait un acteur, dans certaines tragédies, sans doute pour les apparitions ou les enlèvements.

**Κρανοποιός.** — Fabricant de casques. Voy. *Κράνος*.

**Κράνος.** — Casque, le plus souvent en métal, bronze ou fer. Le casque comprenait plusieurs parties : la calotte, *ἐπίκρανον*, comprenant elle-même le frontal, *μέτωπον*, la partie protégeant les sourcils, *ὄφρύες*, *γεῖσον*; la calotte pouvait être surmontée d'un cimier



avec son panache, *κῶνος*, *λόφος*; il pouvait s'y adjoindre un nasal, des garde-oreilles, des garde-joues, *παρειαί*, *παραγναθίδες*, une visière, un couvre-nuque et enfin une jugulaire, *ὄγεύς*, *ἰμάς*. Il va sans dire que toutes ces parties n'étaient pas forcément assemblées sur un même casque. Un casque pouvait fort bien être réduit à une simple calotte protégeant seulement le crâne. L'industrie des fabricants de casques *κρανοποιοί*, *κρανουργοί*, était très importante en Grèce; on exécutait

des casques très simples et des casques très riches, avec des applications ou des incrustations d'or, des ornements gravés et ciselés; la fantaisie des ouvriers se donnait carrière et combinait des formes de calottes et de cimiers très compliquées et très élégantes. Le type le plus riche que nous connaissions est celui de l'Athéna Parthénos de Phidias, tout orné de sphinx, de griffons, de chevaux, et surmonté de trois aigrettes. Voy. fig. *Αἴγης*, *Ἀνδριαντοποιός*, *Δέλτος*, *Θώραξ*, *Κνημῖς*, *Λόφος*, *Πεττεία*, *Πυρρήγη*, etc.

**Κρανουργός.** — Syn. de *Κρανοποιός*.

**Κράσπεδον.** — Syn. de *Θύσανος*.

**Κρατευταί, Κρατευτήριον.** — Chenets destinés à supporter l'extrémité de broches formant une espèce de grill.

**Κρατήρ.** — Vase d'assez grandes dimensions destiné au mélange de l'eau et du vin des repas grecs, et aux libations des sacrifices. L'origine du cratère était sans doute orientale. La capacité en était variable; il y en avait en argile, en



bronze, en argent, en or, en marbre. La forme était aussi sujette à bien des variations, et l'on distinguait par exemple le cratère argien, le laconien, le corinthien, le tyrrhénien, etc. Il y a donc hésitation à reconnaître toujours avec précision les cratères. On s'accorde seulement sur deux



formes principales, d'abord un vase à grosse panse, à large embouchure, au-dessus de laquelle deux anses s'élèvent en volute; ensuite un vase à grosse panse et à embouchure évasée, avec deux petites anses placées à la naissance inférieure de la panse, au-dessus du pied (V. fig. Κύαθος).

**Κρατηρίσιος.** — Petit cratère.

**Κρεάγρα.** — Appelée aussi parfois *ἀρπάγη* ou *λύκος*: griffe composée d'une tige terminée à une extrémité par des crochets et à l'autre par une douille destinée à recevoir un manche en bois. On s'en servait pour retirer les viandes du grill ou de l'intérieur des marmites.

Il y avait aussi des *κρεάγραι* à un seul crochet, pour retirer les cruches tombées dans les puits.

On appelait aussi *κρεάγραι* des fourchettes à deux ou trois dents servant pour la cuisine et rarement pour la table.

**Κρεμάθρα.** — 1<sup>o</sup> Petite corbeille que l'on suspendait pour y déposer en sûreté des vivres, le reste d'un repas, etc.

**Κρεμάστρα.** — Cordage qui servait à suspendre l'ancre.

**Κρέμβαλον.** — Cymbale. Voy. *Κύμβαλον*.

**Κρεωδαίτης.** — Découpeur de viande, haut fonctionnaire choisi parmi les *ὄμοιοι*, sans doute, pour assister les rois de Sparte. Voy. (*Οἱ περὶ*) *Δαμοσίαν*.

**Κρήδεμνον.** — 1<sup>o</sup> Voile, ou plutôt espèce de mantille dont les femmes se couvraient la tête et qui tombait sur leurs épaules. Ce voile étant quelquefois orné et décoré, c'est pour cela peut-être que le mot a été pris dans un sens plus large, et a désigné divers ornements de tête à l'usage des femmes.

2<sup>o</sup> Couvert d'un vase.

3<sup>o</sup> Muraille qui couvre, qui protège une ville, et plus particulièrement créneaux sur cette muraille.

**Κρήνη.** — Source, fontaine. Les Grecs savaient construire de grands réservoirs, même dans l'intérieur des monta-

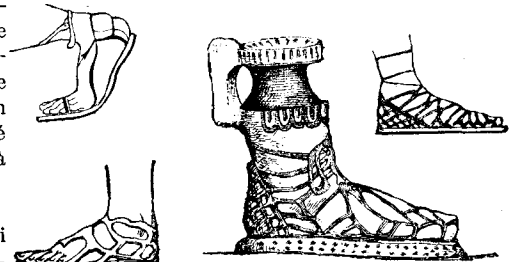
gnes, pour recueillir l'eau. Ils ornaient avec grand soin les fontaines qui étaient sur les places publiques ou dans les gymnases, les bains et les maisons; l'architecture en était très variée. A Athènes, dans la célèbre fontaine de Kallirrhoe,



l'eau sortait du muse d'un lion. Les habitants ornaient les fontaines de guirlandes de fleurs, en l'honneur de la nymphe qui présidait à la source (Cf. fig. *Υδρία*).

**Κρηπιδαῖον, Κρηπίδωμα.** — Voy. *Κρηπίς* 2.

**Κρηπίς.** — 1<sup>o</sup> Chaussure nationale des Grecs, portée aussi bien par les paysans que par les bourgeois, hommes et femmes. Elle pouvait être une chaussure grossière de fatigue, avec la semelle forte et clouée, et une chaussure de luxe,



celle que les artistes donnent aux dieux, aux déesses, aux héros. Elle consistait essentiellement en une semelle munie d'une assez forte empeigne au talon,

quelquefois d'une plus petite sur les côtés, et fixée au pied ou le long du mollet par une série de courroies entrelacées. L'une d'elles passait entre le pouce et le second doigt, mais les doigts, sauf quelques cas exceptionnels, restaient libres et découverts.

2° Terme d'architecture désignant les premières assises d'une construction, en particulier le stylobate d'un temple. On trouve aussi dans ce sens *κρηπιδαῖον* et *κρηπίδωμα*.

3° Sorte de vol-au-vent, ou gâteau de froment et de miel, que l'on remplissait d'oiseaux cuits et de sauce.

**Κρησέρα.** — Tamis en laine ou en lin, différent du *κόσκινον* ou tamis en corde, en jonc ou en crin.

**Κριθάνη.** — Gâteau laconien ayant la forme d'un sein et que l'on servait aux repas des femmes. Ils avaient quelque signification symbolique, et les femmes en portaient processionnellement lorsqu'elles allaient chanter en chœur l'éloge d'une jeune fiancée.

**Κριθανίτης** [ἄρτος]. — Pain cuit dans le *κριθανός*. Voy. ce mot.

**Κριθανός.** — 1° Four servant à griller le blé, cuire le pain, rôlir les viandes, et distinct de l'ἔστια, quoique placé auprès de l'autel du foyer.

2° Sorte de vase dont la forme ressemblait à celle d'un entonnoir, et qui servait à puiser de l'eau.

**Κριθή.** — Orge. L'orge était très appréciée des Grecs, qui l'employèrent, concurremment avec le froment, pour faire de la farine et confectionner des pains, des gâteaux de toute sorte et des bouillies. Avant de moudre l'orge, on lui faisait subir, d'ordinaire, une torréfaction plus ou moins prolongée. Les principaux mets confectionnés avec l'orge étaient la *μάζα* et la *πιτσάνη*. Voy. ces mots.

**Κριθολόγος.** — Fonctionnaire religieux chez les Opontiens. Il était chargé de recueillir les prémices des moissons, en particulier de l'orge, et d'en faire l'offrande aux dieux.

**Κριθομαντεία.** — La divination au moyen de la farine d'orge, comme l'*ἄλφιτομαντεία*, s'exerçait sur de la farine délayée dans de l'eau ou jetée par pinces sur le feu.

**Κριθόμαντις.** — Devin qui pratiquait la *κριθομαντεία*. Voy. ce mot.

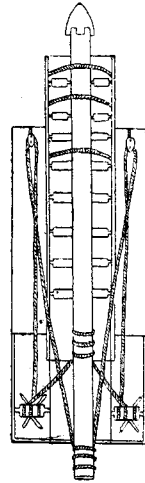
**Κρικηλασία, Κρίκος.** — Voyez *Τροχός*.

**Κρίκος.** — Un grande quantité d'objets en forme de cercle, ou composés de cercles, recevaient le nom de *κρίκος*. Notons en particulier un anneau quelconque, une bague, un bracelet, un collier, les mailles d'une chaîne, l'anneau d'une clef, l'anneau qui servait à fixer le timon au joug, l'œillet destiné à passer un cordage dans la toile d'une voile sans la déchirer, un cerceau d'enfant, etc.

**Κριμνον.** — Farine d'orge de seconde qualité qui n'a pas pu passer par les fines mailles du crible. On en faisait du pain qui portait le même nom, du pain second.

**Κριδόχη.** — Machine qui supportait le bélier du siège. Voy. *Κριός*.

**Κριός.** — Bélier. Machine de guerre destinée à faire une brèche dans la muraille d'une ville assiégée. Le bélier, qui s'appela aussi simplement *ἐμβολή*, se composait essentiellement d'une poutre garnie à la pointe d'une masse de métal. Le nom vient soit de ce que cette masse était façonnée en tête de bélier, soit de ce qu'elle frappait à la façon des béliers. Tantôt le bélier était manœuvré à bras, tantôt la poutre était portée par une machine qu'un mécanisme permettait de mettre en mouvement. De puissants béliers furent disposés de telle sorte que les hommes qui le maniaient étaient mis



à l'abri sous des toits protecteurs, des sortes de carapaces, d'où le nom de *χελώνη κριοφόρος* donné à ces engins.

**Κριόσταις.** — Voy. *Κριοδόχη*.

**Κριτήριον.** — Lieu où l'on rend la justice; tribunal (voy. *Δικαστήριον*) et aussi l'ensemble des juges, comme nous disons « le Tribunal » ou « la Cour ».

**Κριτής.** — Juge, arbitre, dans tous les sens de ces deux mots. Voy. *Δικαστής*. En particulier, les *κριταί* sont les juges des différents concours publics. Pour les concours dramatiques, à Athènes, on constituait ce jury à l'avance; il était choisi par les Sénateurs assistés des Prytanes, parmi les citoyens des diverses tribus. Les juges, au jour du concours, faisaient un sacrifice, prêtaient un serment et, après avoir assisté au spectacle à des places réservées, votaient pour désigner le poète vainqueur. Le nombre de ces juges n'est pas nettement déterminé.

**Κριτικός.** — Professeur spécial qui, à l'époque socratique, était chargé d'apprendre aux jeunes gens la critique des textes, au point de vue de la forme et des idées; il semble s'être confondu de bonne heure avec le *γραμματικός*.

**Κρόκη.** — La trame d'un métier de tisserand, c'est-à-dire les fils tendus à travers lesquels on pousse la navette.

**Κρόκος.** — Safran. De cette plante on tire une poudre d'un beau jaune foncé qui était très employée par les Grecs pour la teinture des étoffes, surtout des étoffes destinées aux vêtements des femmes. De là les mots si souvent usités pour désigner soit des vêtements teints avec du safran, soit simplement des vêtements jaunes, comme *κρόκεος*, *κρόκινος*, *κρόκωος*, *κροκόεις*, *ἐπικρόκος*, *κροκοείμων*, *κροκόπεπλος*, *κροκόβαπτος*, *κροκοβάφης*, etc.

La poudre de safran était aussi fort employée en cuisine, comme colorant et comme condiment.

**Κροκωτός.** — Vêtement de couleur jaune, du moins à l'origine, porté par les femmes et les hommes efféminés. Il était

aussi porté par Dionysos. Ce n'était ni une tunique ni un manteau, mais un vêtement qui se portait entre l'une et l'autre.

**Κρόξ.** — Voy. *Κρόκη*.

**Κροσσάι.** — Pierres faisant saillie hors du mur et offrant comme une sorte d'escalier, ce que les architectes modernes appellent corbeaux. Ce sont peut-être aussi les créneaux d'une muraille ou d'une tour fortifiée.

**Κροσσός.** — Voy. *Θύσανος*.

**Κρόταλον.** — Instrument bruyant destiné à scander le rythme de la danse. Il était formé soit de deux plaques de bois, d'os, de métal, plus ou moins allongées, que l'on faisait heurter l'une contre l'autre, soit de deux palets creux.



Sous cette forme, les crotales sont de véritables castagnettes. Une variété de crotale était un morceau de bois sur lequel une lamelle était fixée par une charnière, à mi-longueur; quand on l'agitait, les deux parties s'entrechoquaient avec bruit.

Le *κρόταλον* prenait un rôle important, avec les cymbales, dans le culte de Cybèle.

**Κροταφίς.** — Sorte de marleau dont un des côtés était tranchant, et l'autre peut-être pointu, employé par les forgerons. Voy. *Ἄκμων*.

**Κροῦειν.** — Action de toucher de la lyre au moyen du plectre, par opposition à *ψάλλειν*, action de faire vibrer les cordes avec les doigts.

**Κροῦεῖον.** — Sorte de vase, de forme inconnue, mais dont l'embouchure sans doute était étroite, pour que le liquide en jaillit au loin.

**Κρούπαλον, Κρουπέζαι, Κρουπέζια.** — Sandales à semelles de bois, ou sabots. En particulier souliers de bois

à épaisses semelles que chaussaient les danseurs et les joueurs de flûte afin de marquer la cadence et la mesure ; un petit appareil de métal y était disposé, qui faisait un bruit particulier lorsque le pied pressait sur la semelle.

**Κροβίσις.** — Voy. Κρούειν.

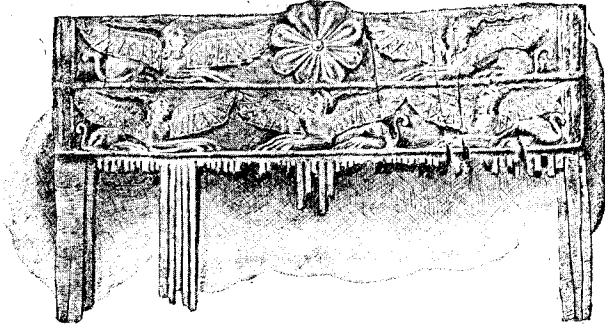
**Κροπτεία.** — Service de police et d'espionnage régulièrement constitué à Sparte et dans d'autres cités, et auquel on exerçait les jeunes gens en vue de la guerre. On a dit quelquefois, à tort, que la κροπτεία des Spartiates était destinée à surveiller les Iôtes, et à poursuivre ceux qui s'enfuyaient.

**Κρύσταλλος.** — Cristal de roche. Sa rareté le rendait précieux ; on l'importait de l'Inde, de la Carie, de Chypre ; on y taillait des ornements de bijoux, et il servait aussi à la glyptique.

**Κρόβυλος.** — Le crobyle, forme de la coiffure chez les Grecs. Les critiques discutent sur la vraie disposition du crobyle. Il est certain que le principe était de relever les cheveux longs sur la nuque, et autour du crâne de façon à les rendre moins gênants. Mais faut-il appliquer le mot à toute espèce de chignon relevé et attaché par des liens ou des bandeaux soit sur la nuque, soit sur le sommet de la tête, ou simplement à l'une de ces dispositions, celle qui consiste à réunir la masse des cheveux à la naissance du cou, et à les serrer par un lien ou un cercle de métal ? Faut-il y voir d'autre part l'ensemble de deux longues nattes croisées par derrière, ramenées en couronne autour du crâne, et nouées au-dessus du front ? Quoi qu'il en soit, le crobyle semble avoir été exclusivement une coiffure masculine.

**Κρώσσιον** dimin. de **Κρωσσός.** — Grand vase destiné à puiser de l'eau ; sorte d'hydrie ou de stamnos. Ce vase pouvait être aussi une urne funéraire.

**Κτείς.** — Peigne. Les Grecs fabriquaient des peignes en bois, surtout en bois, en métal, même en métal précieux,



comme l'or, et aussi en os et en ivoire. Il y en avait naturellement de richement ornés. Les dents variaient de longueur, de grosseur, et étaient plus ou moins espacées. Il y avait des peignes avec une seule rangée de dents, comme nos démêloirs, et des peignes à double rangée, ceux-ci plus petits. Les Grecs ne se servaient des peignes que pour démêler et égaliser les cheveux, et non pour les retenir, une fois disposés selon la mode ou la fantaisie.

On a donné le nom de κτείς à des objets rappelant le peigne. Si le mot désigne le peigne à carder la laine ou le crin, la chose s'explique d'elle-même ; qu'il s'applique à un râleau ou à une herse, cela est tout naturel ; mais on comprend moins qu'il signifie les cornes de la lyre.

**Κτέρεια** [τά], **Κτερίσματα** [τά]. — Au sens primitif, ce mot désigne les objets favoris du mort qu'on brûlait avec lui sur son bûcher.

A l'époque homérique, on appelait ainsi les honneurs funèbres nécessaires au mort pour traverser l'Hadès. Ils comprenaient, comme à l'époque classique : la toilette funèbre, l'exposition, l'incinéra-

tion et la mise au tombeau. Ils étaient souvent accompagnés d'un repas et de jeux funèbres.

**Κυάθιον, Κυαθίς, Κύαθος.** — 1<sup>o</sup> Vase d'un usage très répandu, servant à puiser le mélange d'eau et de vin dans le cratère et à le verser dans les coupes. Le cyathos était d'ordinaire en métal plus ou moins précieux; il y en avait en ivoire. Il se composait d'une sorte de cuiller à laquelle se soudait un manche vertical terminé par un crochet plus ou moins orné.

Quelquefois la tige était mobile et s'attachait par un anneau à un étranglement du récipient qui prenait alors une forme ovoïde.

2<sup>o</sup> Vase d'argile, avec un pied et une



anse, et dont l'usage pouvait être analogue à celui du cyathos de métal.

3<sup>o</sup> Mesure légale pour les liquides; elle vaut la 864<sup>e</sup> partie du metrèts, soit environ 0 lit. 045.

**Κύαμος.** — La fève était un légume fort répandu en Grèce. Les Athéniens en faisaient une grande consommation, sur-

tout sous forme de purée. Cependant il était interdit d'en manger aux disciples de Pythagore et aux initiés des mystères d'Eleusis.

On se servait quelquefois de fèves en guise de suffrages dans les votes.

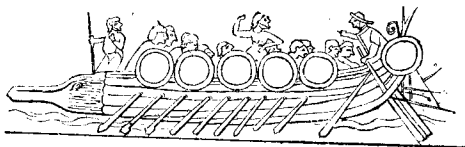
**Κυανός.** — Pierre bleue pailletée d'or. Il n'est pas certain que le κυανός dont il est question dans les poèmes homériques, et qui servait à la riche décoration architecturale, ne soit pas plutôt une sorte d'émail de faïence.

**Κυβεία.** — Les Grecs donnaient le nom de κυβεία à tout jeu de hasard; mais il désigne proprement le jeu de dés, ou κύβοι. (Voy. Κύβος). On attribuait l'invention des dés et du jeu de dés à Palamède, au temps de la guerre de Troie. Pour jouer, on agitait les cubes dans un cornet (κρήθιον, πύργος) et on les jetait sur la table. Cette table, du reste, n'avait rien de particulier et pouvait être remplacée par une surface plate quelconque. Il y avait nombre de jeux différents: avec trois dés, deux, ou un seul; mais le principe était toujours le même: il s'agissait d'amener le plus gros point, ou le plus petit, ou une certaine combinaison de points.

**Κυβεῖον.** — Maison où l'on se réunissait pour jouer aux dés; en général, maison de jeux, puisqu'il s'y donnait, par exemple, des combats de coqs.

**Κυβερνήτης.** — Pilote, timonier. Il est sur le gaillard d'arrière et tient le gouvernail. Sur le navire grec, le pilote a rang d'officier; sur lui retombe toute la responsabilité de la marche du bâtiment. Il commande aux officiers inférieurs. Lui-même est sous les ordres du triérarque dont il fait exécuter les ordres matériellement. Mais comme il est homme du métier, il commande en réalité le navire et y tient le premier rang lorsque le triérarque, qui doit ses fonctions à des considérations politiques, est inexpérimenté, chose qui arrive souvent. En cas de péril extrême, c'est le κυβερνήτης qui ordonne de jeter à la mer tout ce qui peut alléger

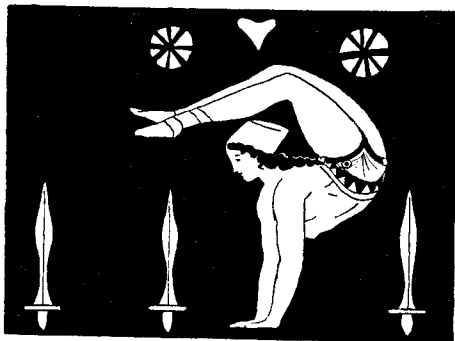
le navire. Sur les bâtiments marchands, le patron choisissait le κυβερνήτης, qui, à son tour, recrutait ses matelots. Le κυβερνήτης avait autorité sur tout l'équipage; il avait sous sa surveillance directe



les gens de l'arrière. A l'avant commandait un de ses subordonnés, le πωρεύς.

**Κυβευτήριον.** — Voy. Κυβείον.

**Κυβιστητήρ.** — Nom générique donné aux acrobates, hommes ou femmes, qui paraissaient dans les festins ou dans certaines fêtes publiques, marchant sur les mains, la tête en bas, faisant des culbutes parmi des épées dressées la pointe



en l'air, tirant de l'arc avec les pieds, etc., etc., ou même faisant de la voltige sur le dos d'un cheval. Ce mot est bien traduit par le mot latin *cernuus*, celui qui marche la tête en bas. Les exercices de ces acrobates étaient accompagnés de musique.

**Κύβος.** — Tout objet ayant la forme d'un cube, et particulièrement dé à jouer de la forme des dés modernes, et marqué de points sur ses six faces (σημεῖα, τύποι, γραμμαί). Si l'on amenait le point as, le coup s'appelait spécialement κύβος. Il y avait des dés en os, en ivoire, en bois, et même en or.

**Κυζικηνός** [στατήρ]. — Monnaie d'or de Cyzique, qui équivalait à 28 drachmes attiques. Le nom s'appliquait aussi aux tétradrachmes d'argent.

**Κυκewόν.** — En général, une boisson mélangée de divers ingrédients. Plus particulièrement c'était le breuvage mystique par lequel les initiés aux mystères d'Éleusis rompaient le jeûne sacré; il y entraient de l'eau, de la farine, des feuilles de menthe broyées; plus tard on y ajouta du vin, du miel et du fromage râpé. C'était aussi la boisson que l'on donnait au vainqueur de la course des oscophoria; ce cycéon était composé d'huile, de vin, de miel et de fromage râpé. On a signalé aussi un cycéon formé d'eau de mer, de farine et de sang de taureau.

**Κύκηθρον.** — Sorte de cuiller ou de spatule servant à remuer ou à mélanger divers ingrédients.

**Κυκλάς.** — Nom grec de la cyclas, robe arrondie, bordée d'une bande d'or et de pourpre, à l'usage des dames romaines.

**Κύκλος.** — Cercle, et par suite, grand nombre d'objets ayant la forme d'un cercle, par exemple un bracelet, une couronne, une roue, une fortification circulaire, une danse circulaire, et même un amphithéâtre.

**Κυλικewόν.** — Dressoir, armoire pour ranger les coupes ou

κύλικες.

**Κυλίκιον.** — Petite coupe. Voy. Κύλιξ.



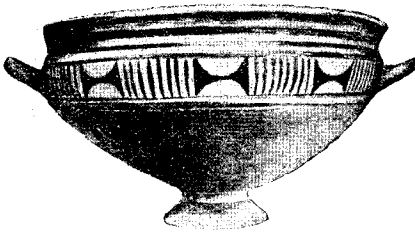
**Κυλικίς.** — Petite coupe destinée à contenir des remèdes.

**Κύλινδρος.** — 1<sup>o</sup> Rouleau à aplanir

le sol et à le tasser. Il était fait d'un tronc d'arbre, mais non mobile autour d'un axe longitudinal. Ainsi le sol était raclé plutôt que pressé par le roulement du cylindre.

2<sup>o</sup> Livre roulé en volume cylindrique.

**Κύλιξ.** — Coupe ou vase à boire, en terre cuite. La forme classique est celle de nos coupes à champagne, auxquelles on ajouterait deux petites anses à moitié panses. Ces anses servaient à suspendre la κύλιξ vide, ou même à la porter, en passant un doigt. Le récipient de la coupe était plus ou moins profond ou plus ou moins évasé, le pied plus ou moins rigide



ou recourbé. Quelquefois même le pied semble avoir été réduit à une sorte de moulure appliquée au bas de la panse aplatie. La κύλιξ est devenue le *calix* des Latins.

**Κύλισις.** — Voy. Ἀλίνδησις.

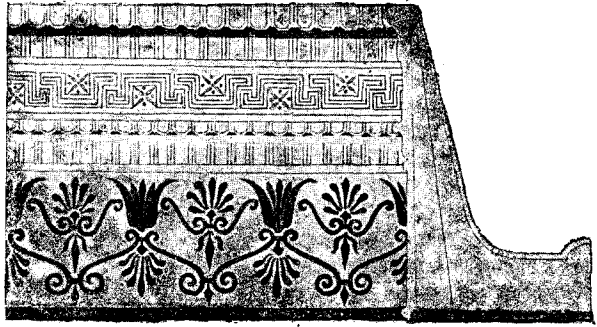
**Κυλίσκη.** — Petite coupe. Voy. Κύλιξ.

**Κυλίστρα.** — Lieu semé de poussière ou planté d'herbe, où les chevaux pouvaient s'ébattre et se rouler en liberté. On disait aussi Ἀλίστρα, Ἐξαλίστρα.

**Κυλίχνη, Κυλίχιον, Κυλίχνης.** — Diminutifs de Κύλιξ.

**Κῦμα, Κυμάτιον.** — Cymaise. Ces mots, d'une grécité douteuse, ont été employés pour signifier toute partie sail-

lante, et d'ordinaire décorée d'un chapiteau ou d'un épistyle. Le nom vient peut-être de ce que la ligne de l'épistyle



avec ses dessins rappelait la ligne ondulée des flots.

**Κυμβαλιστής.** — Joueur de cymbale.

**Κύμβαλον.** — Disque de métal plus ou moins bombé et creusé, que l'on frappait contre un disque semblable pour produire du bruit. Les cymbales étaient sans doute originaires d'Asie; elles avaient un rôle religieux dans le culte de Dionysos, dans celui de Cybèle et d'Atys; elles ont parfois aussi un sens funéraire, mais elles étaient aussi d'un usage courant dans les réjouissances profanes.



**Κύμβα, Κύμβη.** — 1<sup>o</sup> Nacelle formée d'un tronc d'arbre creusé et recourbé.

2<sup>o</sup> Espèce de coupe servant de salière ou de saucière, et rappelant de plus ou moins près la forme d'une nacelle.

**Κύμβαλιον.** — Petite cymbale.

**Κύμβιον.** — Vase à boire, sans pied et sans anse, dont la forme est assez mal définie par les anciens, ce qui prouve que sans doute elle pouvait varier. C'était peut-être une sorte de tasse profonde, rappelant de quelque façon la κύμβη 2, et plus généralement les bateaux ronds dont le souvenir a été conservé. Il y avait des κύμβια en métal, en terre cuite, et aussi en matières précieuses.

**Κύμβος.** — Récipient analogue sans doute à la κύμβη 2.

**Κύμινον.** — Le cumin, condiment très employé dans la cuisine grecque pour relever les aliments fades ; le plus renommé venait d'Éthiopie ou d'Égypte.

**Κυνάγχη.** — Voy. Κλοιός.

**Κυνάς.** — 1<sup>o</sup> Poil de chien, ou laine de basse qualité, aussi peu précieuse que du poil de chien.

2<sup>o</sup> Mot lacédémonien désignant un onguent dont on se lavait les mains après avoir donné à manger à des chiens. C'est ce que l'on appelait d'ordinaire ἀπομαγδαλία.

**Κυνδάλη, Κυνδαλισμός, Κυνδαλοπαίκτης, Κύνδαλος.** — La κυνδάλη (ou le κυνδαλισμός) était un jeu d'enfants. Le κυνδαλοπαίκτης tenait à la main un pieu, κύνδαλος, de bois dur, aiguisé en pointe, et le jetait contre les pieux semblables que ses camarades avaient fichés en terre. Il s'agissait de renverser l'un de ces instruments de telle façon que celui qu'on lançait se plantât à sa place.

**Κυνέη, Κυνή.** — 1<sup>o</sup> Calotte de cuir que l'on mettait sous le casque.

2<sup>o</sup> Casquette faite avec la peau d'un animal et que portaient les paysans, les chasseurs, les voyageurs.

3<sup>o</sup> Les athlètes et les gymnastes portaient aussi, pour préserver leurs cheveux de la poussière, une κυνέη faite de deux pièces et pourvue d'une mentonnière.

4<sup>o</sup> Casque primitivement en cuir, et peut-être en peau de chien. Mais de bonne heure le mot s'est appliqué aux casques en métal, tout en subsistant pour désigner tous les genres de coiffures dans la fabrication desquelles on employait le cuir. Voy. Κράνος. Cf. fig. Τριάννα.

**Κυνηγεσία.** — Nom donné à la chasse, qui d'ordinaire se faisait à l'aide de chiens. Voy. Θηρευτική et Ἄγρα.

**Κυνηγέσιον.** — Signifie ensemble les chasseurs, l'outillage de la chasse, le lieu de la chasse et le butin.

**Κυνηγέτης.** — Chasseur.

**Κυνηγετική.** — Voy. Κυνηγεσία.

**Κυνηγέτις.** — Chasseresse.

**Κυνηγία, Κυνήγιον.** — Syn. de Κυνηγεσία.

**Κυνηγός** [ὄ, ῆ]. — Chasseur, chasseresse.

**Κυνηλασία.** — Chasse, et particulièrement chasse à courre, poursuite du gibier avec une meute.

**Κυνητίνδα.** — Jeu d'enfants ou de société appelé jeu du baiser, sans doute parce qu'à un certain moment les joueurs se donnaient un baiser, par exemple en dansant une ronde, ou que certains joueurs étaient obligés de se laisser embrasser, pour avoir fait une faute.

**Κυνόδεσμος.** — Voy. Ἴμάς.

**Κυνῶχος.** — 1<sup>o</sup> Voy. Ἴμάς.

2<sup>o</sup> Sac de peau qui servait aux chasseurs, sans doute pour emporter leurs filets.

**Κυπάρισσος.** — Le cyprès était, comme le cèdre, très prisé à cause de sa dureté, de sa résistance à la pourriture et aux vers, et aussi parce qu'une fois poli il avait un bel éclat. On s'en servait pour les constructions des navires, des maisons (surtout pour les toits et les parquets), pour la menuiserie, comme les portes, et l'ébénisterie, les coffres, les cercueils ; pour le charonnage ; on en faisait des tablettes à écrire, des panneaux pour la peinture ; on y taillait des statues, etc.



**Κυπασίς.** — Sorte de tunique sur la forme et la longueur de laquelle les auteurs ne sont pas d'accord. Ils en font aussi tantôt un vêtement de femme, tantôt un vêtement de soldat. Peut-être était-elle d'origine persane.

**Κύπελλον.** — Toute espèce de coupe à boire, de coupe. On s'en servait aussi pour d'autres usages, par exemple pour traire le lait. Une variété célèbre du κύπελλον est l'ἀμφικύπελλον, mot que l'on peut traduire, soit par coupe double, soit par coupe à deux anses.



**Κύρβις.** — 1° Table, et en particulier au pluriel οἱ κύρβεις, sorte de pyramide à trois côtés, et pivotant sur un axe, sur les surfaces de laquelle avaient été gravées les lois de Solon. Par analogie on appelait κύρβεις des tables où avaient été gravés les poèmes homériques. Cf. Ἄξων. Les ἄξωνες différaient des κύρβεις en ce qu'ils avaient quatre faces au lieu de trois. Les κύρβεις furent placés d'abord à l'Acropole, puis au Prytanée et à l'agora.

2° Table géographique.

3° Colonne. Voy. Κίλων.

**Κυρηθάζειν, Κυρηθασία.** — Mouvement de lutte qui consistait à se pousser front contre front, comme font les boucs. Κυρηθάσις est le nom qu'on donnait aux combats de boucs se heurtant cornes contre cornes.

**Κύριος.** — 1° Maître, au sens large du mot, sans aucune acception spéciale-

ment juridique, comme maître d'un serviteur, d'un élève.

2° Tuteur légal d'enfants mineurs ou d'une femme. Voy. Ἐπίτροπος.

3° En droit attique, le κύριος est le proche parent chargé de la tutelle d'une femme pubère. Il remplace l'ἐπίτροπος, lorsque la jeune fille devient nubile, et est chargé de la protéger, de défendre tous ses intérêts conformément à la loi. Il remplit ces fonctions comme héritier présomptif de sa pupille. Le κύριος, qui du reste peut être la même personne que l'ἐπίτροπος, est dans l'ordre naturel, le père, ou à son défaut le frère ou le grand père; s'il y a plusieurs frères consanguins, la tutelle est partagée entre eux. Si la fille est épicière, le κύριος est le parent le plus proche au titre d'ἀγγιστεύς (Voy. ce mot), il a le droit de l'épouser ou de la marier à un autre ἀγγιστεύς ou même à un étranger, s'il n'y a pas d'ἀγγιστεύς. Dans certains cas, l'État peut devenir κύριος. L'autorité du κύριος était fort étendue et s'appliquait surtout à la gestion des biens de la femme; celle-ci gardait cependant quelque liberté pour l'administration de sa fortune; mais elle ne pouvait ni vendre, ni aliéner, ni hypothéquer, ni tester sans autorisation. La femme ne pouvait pas se marier sans cette autorisation; le κύριος pouvait dissoudre le mariage. La pupille avait d'ailleurs recours contre son tuteur par la κακώσεως γραφή.

La tutelle des femmes existait hors d'Athènes; mais c'est là qu'elle a pris sa forme la plus précise et la plus intéressante.

**Κυρτή, Κυρτός.** — Tout objet tressé se disant κυρτός, ce mot et son féminin κυρτή ont été employés absolument pour désigner par exemple une nasse de pêche, un tamis, une cage, etc.

**Κύτος.** — Le mot signifie creux, cavilé. D'où son emploi pour désigner beaucoup d'objets creux, comme un vase, une corbeille, etc.

**Κύφων.** — 1° Tout instrument de fer

ou de bois servant à lier, dompler, ou torturer un criminel, en particulier un carcan.

2<sup>o</sup> Vêtement à l'usage des femmes; sorte de lunique.

3<sup>o</sup> Le manche de la charrue. Voy. "Αροτρον.

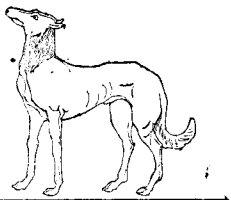
**Κυψέλη.** — 1<sup>o</sup> Ruche. Quand on les laissait à demeure, on les construisait en briques ou en fiente séchée; si on voulait pouvoir les transporter, on les faisait en bois, osier, écorce; on mettait une couverture qui pouvait s'ôter facilement afin de pouvoir regarder dans l'intérieur.

2<sup>o</sup> Coffre. Synonyme de Κιβωτός.

3<sup>o</sup> Filet. Synonyme de Κύρτη.

**Κυψέλιον.** — Cellule d'abeille, diminutif de κυψέλη

**Κύων.** — Chien. Le chien a toujours été le compagnon de l'homme. Les Grecs l'appréciaient beaucoup. Ils l'employaient à la guerre, à la chasse, à la garde de leurs maisons et de leurs troupeaux; ils le gardaient comme ami ou comme jouet, à cause de sa douceur et de sa fidélité. Ils connaissaient une grande quantité de races: les chiens indiens, sorte de dogues très agiles et très courageux; les crétois, excellents pour la chasse à la grosse bête; les africains, sorte de lévriers, et, parmi les chiens d'Euro-



pe, les chiens chasseurs de Locride, de Laconie (lévriers) et d'Épire, ces derniers appelés aussi molosses; les chiens de Malte, petits chiens à longs poils, etc., etc. Les chiens étaient l'objet de soins et d'attentions de toute sorte; les amateurs avaient grand souci d'entretenir les races pures, et de s'en procurer de nouvelles.

Là, comme chez nous, la mode avait son rôle. Voy. fig. 'Ιμάς, Κλιός, Πιάς.

**Κώδιον.** — Peau de mouton avec sa laine, dont on se servait comme couverture et comme tapis ou matelas.

**Κώδων.** — 1<sup>o</sup> Clochette, grelot que l'on suspendait aux casques des guerriers, aux têtières des chevaux; particulièrement on appelait ainsi la cloche que portait l'officier pendant une ronde nocturne afin de tenir les sentinelles et les gardes en éveil.

2<sup>o</sup> Par extension, trompette.

**Κώθων.** — Vase à boire, en argile ou en métal, à l'usage des soldats et des marins; le colchon était d'origine lacédémonienne. Il était rond, à une seule anse, et le bord en était retourné à l'intérieur, de façon que les impuretés du liquide restaient entre les parois de ce repli.



**Κωλακρέται.** — Magistrats athéniens, qui, à l'origine, avaient sans doute joué un rôle dans les sacrifices et les repas publics qui les suivaien. A l'époque classique, ce sont des espèces de trésoriers, fournissant les fonds pour les repas au Prytanée, pour le μισθός des héliastes, pour des travaux publics, etc.

**Κωλόδαθρον.** — Échasse. Ces engins, inventés, dit-on, par les bateleurs qui voulaient représenter ainsi les Ægipans et autres divinités aux grêles jambes de boucs, devinrent un jeu d'enfants, et servirent à des exercices de saltimbanques. On pouvait chausser, pour monter sur les échasses, de hauts souliers à semelles de bois appelés κλάπτι. Nous ne savons pas s'il y avait, comme de nos jours, des échasses attachées contre les jambes, et ne montant qu'à la hauteur des genoux, et des échasses dont la longue tige montait jusqu'à l'épaule, et était maintenue par les mains. On appelait aussi les échasses des jambes de bois, κώλα ξύλινα.

**Κώλον.** — Chacun des deux bras de la fronde, de part et d'autre de la partie élargie où l'on plaçait le projectile. Voy. Σφενδόνη.

**Κωμάρχης, Κώμαρχος.** — Comarque, magistrat administrant une Κώμη. Voy. ce mot.

**Κώμη.** — Réunion de maisons qui se touchent, ou séparées seulement par la rue, et qui forment, dans les villes, un quartier, à la campagne, un bourg. Primitivement, les maisons d'une seule κώμη étaient habitées par les membres du même γένος.

La κώμη constitue aussi un groupement d'ordre primaire. Il vient immédiatement après la famille isolée, οἶκος, et le groupe familial, γένος; c'est une réunion de γένη. L'expression a une valeur géographique, puisque la κώμη réunit des voisins, et une valeur politique. Il ne semble pas qu'il y ait eu entre les κωμητῆται de lien religieux, comme entre les membres d'un γένος ou d'une φρατρία. A l'origine, comme la population était dispersée sur le territoire en bourgades indépendantes, les cômes eurent de l'importance et quelque attribution de souveraineté; mais lorsque se firent les groupements, les concentrations des types συμπολιτεία et συνοικισμός, les cômes subsistèrent, mais de façon plutôt théorique, et subirent une complète déchéance politique. Ils restent tout au plus les équivalents du δήμος, et n'ont qu'une modeste attribution municipale, avec une assemblée et un κωμάρχης. Ils ont aussi des autels et un culte propre.

**Κωμητής.** — Habitant d'une κώμη, d'où : voisin de quartier ou villageois. Voy. Κώμη.

**Κώμος.** — Le κόμος était une fête populaire, accompagnée de festins et de chants. Quelques historiens veulent y voir l'origine de la comédie (κῶμος, ᾠδή), tandis que d'autres la trouvent dans le mot κώμη. Le κόμος était un épisode des Petites Dionysies, ou Dionysies champêtres. Le mot s'applique aussi au

cortège de Dionysos dans toutes les cérémonies qui se rapportent à son culte; en



particulier, le cortège qui accompagnait le dieu de l'autel au théâtre. Le κόμος est très souvent représenté sur les monuments grecs; il se compose de satyres et de ménades dansant et chantant, et paraissant en état d'ivresse. Des dieux pouvaient s'y mêler. Dans ce sens, on emploie aussi le mot Θίασος, qui a un sens plus général.

**Κομῳδία.** — La comédie grecque a pris naissance aux fêtes des vendanges, dans les chants en l'honneur de Dionysos. Les Doriens de Sicile furent les premiers à composer des comédies, mais c'est la comédie attique (ancienne, moyenne et



nouvelle comédie) qui jeta surtout un vif éclat. Les concours de comédies avaient lieu aux trois fêtes suivantes : Lénéennes, petites Dionysies et surtout grandes Dionysies; on jouait les comédies avant les tragédies. Contrairement à ce qu'on croyait autrefois, les femmes assistaient aux représentations comiques, où l'ordre était maintenu par des ξαβδοῦχοι.

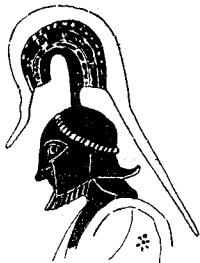
Comme dans les tragédies, le chœur jouait un rôle très important dans les comédies. Voy. Χορός.

**Κωμωδοδιδασκαλία, Κωμωδοδιδάσκαλος.** — Étude et répétition d'une comédie sous la direction de l'auteur qui était le *κωμωδοδιδάσκαλος* (Voy. *Χοροδιδάσκαλος*).

**Κωμωδός.** — Acteur comique (Voy. *Υποκριτής*).

**Κῶνος.** — Désigne des objets de forme plus ou moins conique, en particulier :

- 1° Une toupie d'enfant (Voy. *Βέμβιξ*).
- 2° Surtout le cimier du casque. Il faut distinguer le cône du panache ou *λόφος*. Ce cimier peut être très simple, une sim-



ple protubérance sur la calotte, ou très compliqué et très riche. Le cimier du casque de l'Athéna Parthénos était un sphinx couché. Les dispositions de cet appendice sont très variées; il pouvait y avoir plusieurs cimiers sur le même casque. Le panache n'était pas du reste un accessoire nécessaire du *Κῶνος* (Voy. *Κράνος*, *Λόφος*).

**Κωνωπεύον, Κωνωπεύον.** — Moustiquaire inventée par les Égyptiens, que les moustiques du Nil (*κώνωπιες*) tourmentaient. C'était un réseau de mailles très serrées qui enveloppait les lits.

**Κώπαιον.** — Poignée de la rame (Voy. *Κώπη*).

**Κωπέυς.** — Bois servant à faire une rame. Sous le nom de *κωπέις* on désignait spécialement les pièces de bois embarquées dans le but de fabriquer des rames pour remplacer celles qui se perdaient ou se brisaient. Les avaries de

rames étaient au compte du triérarque chargé de fournir la rechange.

**Κώπη.** — Désigne un certain nombre d'objets ou de parties d'objets qui servent de poignées ou de manches, comme la poignée d'une épée, le manche d'un flambeau, l'anneau d'une clef, etc. Particulièrement, c'est la poignée ou manivelle qui servait à faire tourner la pierre supérieure d'un moulin, ou, dans un moulin à traction animale, la barre de bois s'encastant dans la pierre supérieure, et à laquelle on attelait les animaux.

Mais c'est surtout la poignée de la rame, et par extension, la rame. Les grandes rames des trières dont le bout était trop gros pour qu'un homme pût le saisir avec la main, étaient garnies à leur extrémité d'une fausse poignée.

De grandes rames placées de chaque côté de la poupe servaient de gouvernail. Les rames de nage étaient disposées le long du flanc de l'embarcation ou du navire; on les manœuvrait soit

en les poussant, soit en les tirant, comme de nos jours. Elles étaient maintenues entre des chevilles, dans un anneau, ou passaient par des trous ménagés dans le bordage (Voy. *Ναῦς*, *Κυβερνήτης*, *Τριήρης*, *Ίκριον*, etc.).

On appelait *κῶπαι περινεω* des rames supplémentaires mesurant 14 pieds 1/2, soit 4 mètres 39, employées en cas de nécessité dans les circonstances extraordinaires. Elles étaient mises en action par les hommes de l'équipage autres que les rameurs; ceux-ci restaient à leurs rames ordinaires. Il y avait par trière trente *κῶπαι περινεω*.

**Κωπηλάτης.** — Rameur. Synon. de *ἐρέτης* (V. ce mot).

**Κωπήρες** [*πλοῖον*]. — Navire à rames, par opposition au navire qui ne marchait qu'à la voile.

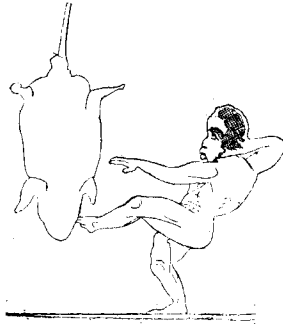
**Κωράλιον, Κωράλλιον.** — Voyez *Κοράλλιον*.

**Κωρυκεῖον.** — Emplacement réservé dans la palestra pour l'exercice du κώρυχος.

**Κωρυκομαχία.** — Exercice du κώρυχος.

**Κώρυχος.** — Sac de cuir très lourd, rempli d'une matière molle, graines ou

sable, et contre lequel les pugilistes s'exerçaient comme sur un plastron. Un autre exercice consistait à mettre le κώρυχος en branle et à l'arrêter brusquement. Dans les palestres et les bains, il pouvait y avoir un κωρυκεῖον ou salle où l'on s'exerçait à la κωρυκομαχία.





**Λαβή.** — 1<sup>o</sup> Anse ou poignée d'un vase, qu'on adaptait soit sur le col soit sur la panse.

2<sup>o</sup> Poignée d'une épée, d'un poignard, etc., d'ordinaire richement ornée (Cf. Κώπη dans ce sens).

**Λαβίς.** — 1<sup>o</sup> Syn. de Λαβή, anse.

2<sup>o</sup> Instrument de chirurgie, sorte de pince pour extraire, du genre forceps; il y en avait aussi pour arracher les dents (ὀδοντάγρα).

**Λαβρόϊον, Λαβρώνιον, Λαβρώνιος.** — Vase que l'on a cru pouvoir assimiler tantôt à une κύλιξ, tantôt à un βυτόν, tantôt à un βομβύλος. Le plus sûr est donc de ne rien affirmer quant à sa forme. Il y avait de ces vases très riches.

**Λαβύρινθος.** — 1<sup>o</sup> Vaste construction comprenant un grand nombre de chambres, la plupart souterraines, avec des couloirs enchevêtrés où se perdaient les visiteurs. Le plus célèbre de ces monuments était celui du lac Mæris, en Égypte, qui avait, dit-on, 3.000 chambres; le Labyrinthe de Crète était aussi très fameux, et les ancients citaient un monument du même genre à Lemnos.

2<sup>o</sup> Espèce de jeu ou danse, où les joueurs se tenaient par la main et suivaient leur chef de file, qui leur faisait

faire toutes sortes d'évolutions, comme dans la farandole.

3<sup>o</sup> Sorte de nasse de pêcheur, faite de jonc, dans le genre du κάλυμμα.

**Λάγανον.** — Pâte à gâteau, mince et légère, dont on faisait des feuilletés. On donnait aussi ce nom à des gâteaux faits avec du miel et d'autres ingrédients et qu'on plongeait dans l'huile.

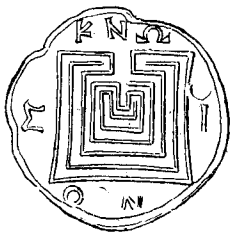
**Λάγηνος, Λάγυνος.** — 1<sup>o</sup> Bouteille, vase en argile, ayant une large panse, un col court, une ou deux anses et un pied. C'est la *lagena* des Latins. La forme λάγηνος semble viciée. Le véritable sens est carafe, ou boueille, car le vase servait surtout à contenir du vin de table. Ce pouvait être aussi un récipient servant de gourde aux voyageurs, aux chasseurs, etc.

2<sup>o</sup> Mesure valant 12 cotyles, à Athènes et à Patras.

**Λαγωδόλον.** — Bâton terminé par un renflement ou une masse lourde, et que l'on lançait sur les lièvres pour les tuer. D'où simplement houlette de berger. On sait que dans certains pays les pasteurs jettent leur bâton sur le bétail qui s'écarte.

**Λαιαί [αί].** — Poids de tisserands, peut-être simplement des pierres, qui s'attachaient aux extrémités des fils de la trame pour les maintenir parallèles et rigides (Voy. Ἴστοός 2).

**Λαισηΐον.** — Bouclier de grandeur réduite, recouvert de cuir velu de chèvre. Homère parle de λαισηΐα ailés. Ces ailes devaient être des excroissances latérales, ou de simples ornements.



**Λαῖφος.** — Voile de navire (Voy. Ναῦς).

**Λάκαινα.** — Sorte de coupe, suivant Athénée.

**Λάκκος.** — Désigne une fosse, et par suite tout réservoir en forme de fosse, comme une citerne, un puits, un étang destiné à l'élevage des oiseaux d'eau, une cave à conserver le vin ou l'huile, etc.

Pour le sens de citerne, voy. Ὑποδοχή.

**Λακτιζειν.** — Voy. Ἐκλάκτισμα.

**Λακωνικαί.** — Chaussures d'origine laconienne mais en usage aussi hors de Laconie. Elles étaient analogues aux *embades*, c'est-à-dire des espèces de brodequins lacés. Il y en avait de riches, mais aussi de communes, à l'usage des petites gens.

**Λακωνισμός.** — Imiter les Lacédémoniens dans leur costume, leurs mœurs, leur langage, c'était, chez les Athéniens, une mode parmi les jeunes nobles, mais aussi une accusation contre eux dans la bouche des démocrates, et les *Λακωνίζοντες* payèrent parfois de l'exil leur amour des mœurs spartiates.

**Λαμπαδορχία.** — 1<sup>o</sup> Présidence d'une *Λαμπαδηδρομία*. (Voy. ce mot). Elle était réservée, à Athènes, à l'Archonte-Roi.

2<sup>o</sup> Dépenses d'une *λαμπαδηδρομία*, constituant une liturgie analogue à la *γυμνασιαρχία*.

**Λαμπαδηδρομία, Λαμπαδηφορία, Λαμπαδικός** [δρομος ou ἀγών]. — Course aux flambeaux célébrée dans quelques villes grecques, et particulièrement à Athènes, en l'honneur de Prométhée, d'Athéna (aux grandes Panathénées), d'Héphaïstos; après la bataille de Marathon, on institua des courses semblables en l'honneur de Pan, puis, à la fin du ve siècle, en l'honneur d'Artémis de Thrace ou Bendis.

Ces courses avaient lieu la nuit, d'abord à cheval, ensuite à pied seulement; elles étaient organisées par le gymnasiarque et faisaient l'objet d'une liturgie particu-

lière dont les frais étaient considérables. Les jeux étaient présidés par l'Archonte-Roi. Le vainqueur consacrait sa torche sur l'autel de la divinité que l'on fêtait, et recevait, comme récompense, une hydrie remplie d'huile, d'une valeur de 30 drachmes.

Il y avait deux sortes de courses : les jeunes gens couraient par séries, chacun ayant un espace fixe à franchir pour remettre sa torche à un compagnon qui allait la porter à un troisième, etc., et chaque torche passait de main en main dans toute la série jusqu'à ce qu'elle fût arrivée au but. Le prix était alors collectif. D'autres fois, les concurrents couraient chacun pour soi et le vainqueur était celui qui arrivait le premier à l'autel de Prométhée sans avoir éteint sa torche et après avoir parcouru environ une dizaine de stades.

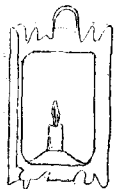
**Λαμπάς.** — Flambeau, et plus particulièrement celui dont les coureurs se servaient dans les *λαμπαδηδρομιαί*; par suite, le mot a désigné la course même. En général, *λαμπάς* s'applique à toute lumière obtenue par la combustion directe d'une matière, bois, cire, etc., par opposition à *ξριον*, qui s'applique à une mèche trempée dans l'huile ou autre substance.

**Λαμπήνη.** — Char. Le mot est peut-être une forme vicieuse pour *ἀπήνη*.

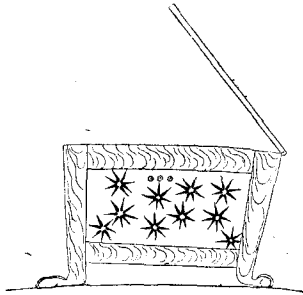
**Λαμπτήρ.** — Récipient où l'on faisait brûler des torches de résine, en usage surtout à l'époque homérique; en général, tout ce qui sert à éclairer, un flambeau, une lampe, une torche; plus spécialement, une lanterne formée d'une boîte à parois transparentes où l'on enfermait une lumière pour la transporter.

**Λάρκος.** — Corbeille où les charbonniers transportaient leur charbon.

**Λάρναξ.** — 1<sup>o</sup> Coffre où l'on serrait les vêtements, les objets précieux, etc. A



l'époque homérique, ces coffres étaient parfois ornés de plaques d'or ou d'argent.



2<sup>o</sup> Coffre où l'on exposait les enfants, etc. (Voy. Κιβωτός).

3<sup>o</sup> Cercueil dans lequel on enfermait les morts quand on ne les brûlait pas.

**Λάσανον.** — 1<sup>o</sup> Marmite à trois pieds, ou trépied pour placer une marmite.

2<sup>o</sup> Sorte de chaise percée, basse et portée par trois pieds.

**Λασανοφόρος.** — Esclave chargé du service du λάσανον, le mot étant pris sans doute dans le second sens.

**Λαταγή, Λάταξ.** — Voy. Κότταθος.

**Λατομεῖον, Λατομία, Λατόμιον.** — Les Grecs exploitaient la pierre dans des carrières à ciel ouvert, par exemple au Pentélique, où l'on coupait le marbre de ce nom, ou dans des galeries souterraines auxquelles on avait accès par des puits, comme lorsqu'il s'agissait d'extraire du minerai; c'est ainsi, par exemple, que l'on opérait dans l'île de Paros. On avait soin, au courant de l'abatage, de laisser des piliers de support dans les vastes salles que l'on taillait dans la masse. Afin d'enlever des blocs assez volumineux de pierre ou de marbre, on abatait la carrière par gradins droits ou inclinés, en profitant des lignes de stratification s'il y en avait.

Souvent on taillait la pierre dans la carrière même d'où elle avait été détachée, afin de lui donner la forme requise pour une construction, en faire une colonne, une statue, etc. On employait à ces divers travaux des outils spéciaux, pics,

coins, marteaux, ciseaux, scies, etc. Pour faire sortir les gros blocs des carrières, on usait d'un système de plans inclinés, de rouleaux et aussi de machines puissantes, de types variés.

**Λατόμος.** — Ouvrier carrier, par opposition au λιθοτόμος, tailleur de pierres hors de la carrière et maçon appareilleur.

**Λάτρευμα.** — Le mot désigne à la fois un service payé, un service de mercenaire, et celui qui le fait.

**Λάτρις** [ό, ή]. — Serviteur ou servante à gages; le mot s'applique de préférence aux mercenaires de condition libre, mais aussi aux esclaves.

**Λατύπος.** — Voy. Λατόμος.

**Λαύρα.** — Se dit de tout passage, de toute rue étroite, d'un chemin creux, d'un couloir, d'une galerie, d'un quartier de ville analogue au bazar des Orientaux, et même d'un égout.

**Λάφυρον.** — Butin, objets de toutes sortes provenant du pillage. Le mot ne s'applique guère au bétail et aux prisonniers pour lesquels semble réservé le mot λεία (Cf. Πύσια καταγγέλλειν).

**Λάχανον.** — Légume, herbe potagère. Le régime végétal était fort en honneur chez les Grecs; aussi mangeaient-ils une grande quantité de légumes de toute espèce. Nous citerons particulièrement la laitue et les salades diverses, comme la chicorée, le chou, le cardon, l'artichaut, la cardousse, la carotte, le navet, la rave, le radis, l'ail, l'oignon, l'asperge, etc.; en général toutes les herbes dont les modernes font aussi une ample consommation, et d'autres que nous méprisons, comme l'asphodèle, la mauve, la rue, etc. On mangeait ces divers légumes, soit verts et crus, soit assaisonnés ou cuits suivant mille recettes qu'il est inutile d'énumérer ici.

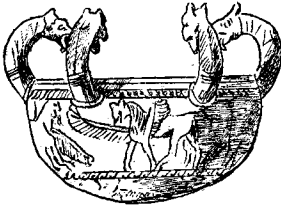
On appelait τὰ λάχανα le marché aux légumes.

**Λάχος.** — Ce mot, qui désigne le sort, sert à nommer ce qu'on obtenait par voie du sort, comme la part de butin, et certaines magistratures.



**Λέβης.** — Sorte de marmite ou de petit chaudron en bronze où l'on faisait cuire

les viandes; on le plaçait sur un trépied. Il ressemblait à la *χύτρα*.



On donnait aussi ce nom à des vases de même forme, mais en argent, qui servaient à laver les mains des convives avant le festin, et à des vases destinés à maints usages domestiques.

Enfin certains de ces vases, en métal précieux ou ornés de reliefs, étaient offerts comme prix dans quelques jeux, au temps d'Homère, et aussi à l'époque classique.

**Λεία.** — Butin de guerre, et particulièrement toutes les proies vivantes, chevaux, bétail, prisonniers que l'on réduit en esclavage. Le mot n'a pas tout à fait le même sens que *λάφυρον*, qui s'applique surtout à tous les objets que l'on pille.

**Λεία.** — Polissoir, instrument à l'usage des tailleurs de pierre et des marbriers, et opposé à la *γλαφυρίς*, qui servait à creuser.

**Λεῖμμα.** — Suivant les uns demi-ton ou dièze; suivant d'autres, repos ou pause, et synonyme en musique de *πρόσθεσις*.

**Λειτουργήμα, Λειτουργία.** — Les liturgies étaient des services publics imposés aux citoyens dont la fortune était au moins de 3 talents. C'était surtout à Athènes qu'on imposait des liturgies, mais d'autres villes grecques connaissaient cette sorte d'impôt sur les riches, notamment Thèbes et Égine.

Il y avait deux sortes de liturgies : 1<sup>o</sup> les liturgies ordinaires (*ἐγκύκλιοι*), revenant tous les ans, la chorégie, la gymnasiarchie, la lampadédromie, l'*ἑστίασις* et

l'*ἀρχιθρωρία*, l'*ἀρρεφορία*, l'*ἵπποτροφία*, etc.; 2<sup>o</sup> les liturgies extraordinaires, triérarchie, *προεισφορά* et *εἰσφορά*.

Les *λειτουργοί* étaient choisis dans les tribus, chacune étant imposée tous les ans d'un certain nombre de liturgies; pour les liturgies extraordinaires, le stratège de la tribu donnait son avis.

Les épimélètes de chaque tribu étaient responsables de l'exécution de la liturgie, et, dans le cas d'une victoire remportée par un chorège, etc., la tribu était associée au triomphe.

On ne pouvait imposer deux liturgies, ordinaires ou extraordinaires à la fois au même citoyen, et on ne pouvait exiger plus d'une liturgie tous les deux ans.

Seuls les archontes étaient exempts de toutes les liturgies, même de la triérarchie. Les épiclères, les orphelins et les descendants d'Harmodios et d'Aristogiton étaient exempts des liturgies, sauf de la triérarchie.

On pouvait aussi proposer pour une liturgie, quand on était désigné pour en exercer une, un citoyen plus riche, sous réserve d'échange des biens (*Ἐντίδοσις* et *Συμμορία*).

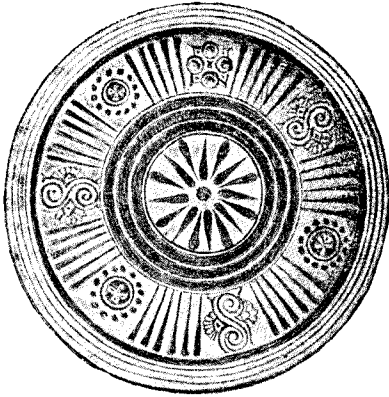
**Λειτουργός.** — 1<sup>o</sup> Personne chargée d'une liturgie. Voy. *Λειτουργία*.

2<sup>o</sup> Terme grec pour désigner le *licitor* des Romains.

3<sup>o</sup> Ouvrier militaire dans l'armée d'Annibal.

**Λεκάνη.** — Vase qui servait à des usages divers, et dont la forme devait varier en conséquence; on y prenait des bains de pied, on y faisait rafraîchir l'eau et le vin, ce qui indique que la *λεκάνη* pouvait être grande et profonde; à plus forte raison si l'on songe qu'on pouvait y laver du linge, y faire boire les animaux, s'en servir comme vase de nuit, etc. Ce récipient a été comparé à la *κελέθη* et au *κρατήρ*, au *ποδανιπτήρ* et au *ψυκτήρ*; mais cependant on veut quelquefois le reconnaître dans des espèces de coupes peu profondes, du genre de celle qui est figurée à la page suivante.

Il y eut des *λεκάναι* en argile, en bois, en métal.



Une sorte de plateau portant ce nom était employé dans le jeu du *κότταβος* (Voy. ce mot).

**Λεκάκιον, Λεκανίς, Λεκανίσκη.** — Dimin. de *Λεκάνη*.

**Λεκανομαντεία.** — Divination au moyen d'un bassin du genre *λεκάνη*. Elle consistait à mêler ensemble des liquides, eau, vin, huile, et à les agiter pour en tirer des signes; ou bien à jeter des pierres dans un bassin plein d'eau, ou bien encore à observer les jeux de la lumière à la surface de l'eau. C'était la lécanomancie inductive. La lécanomancie intuitive, plus intéressante, consiste à évoquer des génies en prononçant des formules magiques et des incantations au dessus d'un bassin plein d'eau qui se remplit ainsi du souffle et de l'esprit divin; cet esprit se manifeste par des bruissements qu'il faut interpréter. Les magiciens avaient inventé nombre de pratiques se rattachant à la lécanomancie.

**Λεκανόμαντις.** — Devin adonné à la *λεκανομαντεία* (Voy. ce mot).

**Λεκανοσκοπία.** — Voy. *Λεκανομαντεία*.

**Λέκιθος.** — Purée de légumes farineux, par opposition à la bouillie de légumes non farineux, ou *ἔτρος*. On fai-

sait une sorte de pain que l'on appelait *λεκιθίτης ἄρτος*.

**Λεκιθόπωλις.** — Marchande de purée de légumes.

**Λέμβος.** — Navire allant à la rame, rapide, et qui servait d'éclaircur dans les flottes. Il est question d'un *lembos* à 50 rameurs, ce qui prouve que les dimensions pouvaient ne pas être très réduites. Le *lembos* n'avait pas d'éperon, et peut-être n'était-il pas ponté.

On désigne aussi parfois de ce nom de simples petits vaisseaux de commerce, des bateaux de pêche, et de simples barques ou chaloupes.

**Λέπαδνον.** — Courroie large qui servait à attacher le joug au cou des chevaux. D'autres veulent y reconnaître une *bricole* placée sur la poitrine d'un cheval de trait, d'autres encore un *μασχαλιστήρ* (Voy. ce mot).

**Λεπάστη.** — Vase plat, dont la forme rappelait celle du coquillage univalve nommé *λεπάς*. Il était assez grand, puisqu'on le faisait circuler dans les banquettes, et que chaque convive y pouvait boire à grandes gorgées.

**Λεπίς.** — Métal en feuilles obtenues par le martelage ou le laminage, et diversement employé.

**Λεπτόν.** — Petite monnaie qui était, à Athènes, la septième partie du chalque, et valait par conséquent une quantité infime, le chalque valant à peine deux centimes.

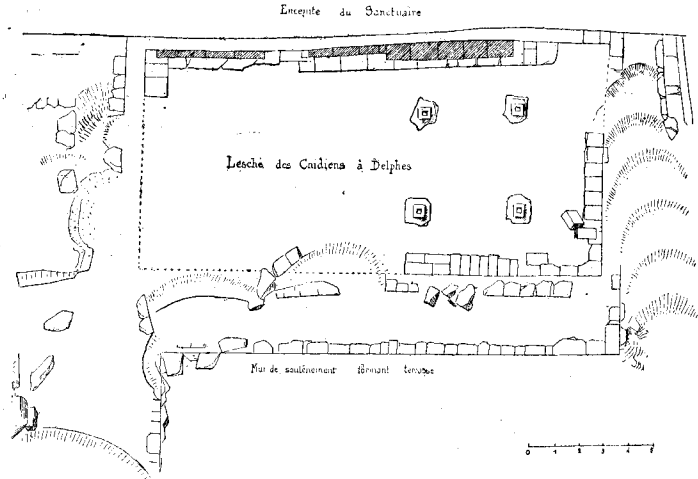
Le mot, par extension, à servi à désigner nombre de monnaies de menue valeur.

**Λέσβιον.** — Vase précieux — on en cite un en verre rouge — qui doit son nom sans doute à ce qu'il était en usage à Lesbos, ou qu'on y buvait du vin de Lesbos.

**Λέσχη.** — Édifice public ouvert aux citoyens qui s'y réunissaient pour flâner et causer ou se mettre à l'abri. Il y en avait plusieurs à Athènes. La plus célèbre était la *λέσχη* des Cnidiens à Delphes,

où le peintre Polygnote avait représenté des scènes empruntées aux poèmes homériques.

porter la literie, coussins, peaux et couvertures. A l'époque classique, les lits avaient des montants ou des pieds (ἐνθή-



Il ne semble pas que ces *λέσγαι* aient eu des formes bien précises; mais il est assez probable que c'étaient de grandes salles complètement closes, quelque chose comme les salles des Pas-perdus de nos tribunaux.

**Λεύκωμα.** — Album, tablette enduite de blanc, sur laquelle les fonctionnaires écrivaient certains documents, listes, édils, ordres destinés à être exposés et lus facilement par le public. On trouve dans le même sens *λελευκωμένον γραμματεῖον*.

Les enfants, dans les écoles, avaient des *λευκώματα*, jouant, sans doute, le rôle de nos ardoises.

**Λέχος.** — Lit, dans toutes les acceptions du mot.

Les Grecs se servaient d'abord de lits pour dormir. Tandis que certains, aux temps homériques, couchaient par terre, sur des peaux ou des coussins, d'autres couchaient sur des lits aisément transportables et que l'on pouvait déplacer (*δέμνια*), ou sur des lits fixes (*λέγῃ* ou *κλίβαναι*). Le fameux lit d'Ulysse était en bois avec des lanières et des sangles pour sup-

porter la literie, coussins, peaux et couvertures. A l'époque classique, les lits avaient des montants ou des pieds (*ἐνθήλατα*, *ποδές*) et un coffre ou couche (*κλιντήριον*) avec un chevet (*ἀνάκλιτρον*). Le sommier était un treillis souple, végétal sans doute (*σπάρατα*, *τόνος*; *χειρίαι*), sur lequel on étendait le matelas (*τύλη*, *τυλεῖον*), le traversin (*προσκεφάλαιον*) et les couvertures (*στρώματα*). Les rideaux ne semblent pas avoir été en usage pour abriter les lits.

Il y avait naturellement des lits très simples et des lits très luxueux, de formes variées, et la literie était d'accord avec le meuble. L'industrie des fabricants et des décorateurs de lits était très florissante, et les monuments, les vases peints en général, nous montrent la souplesse de leur invention.

A l'âge classique, sinon à l'âge homérique, les lits servaient aussi à s'étendre pour prendre les repas. Ces lits disposés autour de la table, ne semblent pas avoir différé des premiers, et ils étaient placés, dans tous les cas, de façon que l'on pût s'y endormir après avoir mangé. Mais au <sup>v</sup>e siècle, les lits de salle à manger deviennent assez simples, sans cesser d'être élégants, et l'on réduit les matelas et

coussins le plus possible. On y établit aussi des accoudoirs aux deux bouts, pour que l'on y puisse changer plus aisément de position. Les lits de table recevaient ordinairement deux personnes; on pouvait grouper de deux à cinq lits autour de la table basse. La place d'honneur était sur le premier lit à droite.

Enfin, les lits funéraires servaient à l'exposition du mort dans la *πρόθεσις*. La forme était celle des lits de repos, et bien que, dans certaines cités, des lois aient réglé le luxe des funérailles, beaucoup de lits funéraires furent richement décorés et couverts d'étoffes de prix. Ces lits de parade pouvaient être abrités sous un baldaquin, et élevés sur une estrade. Le mot *κλίνη* s'applique mieux à cette catégorie de lits que le mot *λέγος*.

Voy. fig. aux mots *Εὐνή*, *Θρηνητήρ*, *Κλίνη*, *Πρόθεσις*, *Συμπόσιον*.

**Ληκίνδα.** — Jeu d'enfant qui faisait du bruit en faisant claquer sa langue dans la bouche, ou ses doigts l'un contre l'autre.

**Ληκύθειον,** dimin. de **Λήκυθος** [ή]. — C'est le nom générique de vases desti-

nés à contenir des parfums et de l'huile, qui pouvaient avoir des formes et des

dimensions variées; mais on l'applique plus particulièrement à une sorte de bouteille à long col ayant une anse qui va du haut du col à l'épaule, une panse allongée et un pied. Les lécythes servaient à contenir l'huile dont on se servait au bain, à la palestres pour se donner de la souplesse, et les parfums des femmes. Mais ils eurent aussi des usages funéraires; on les plaçait près du lit funéraire, pendant la *πρόθεσις*, pour combattre de leurs parfums les mauvaises odeurs; dans le tombeau, devant la stèle funéraire, comme offrande aux défunts. Les Attiques fabriquèrent de fort beaux lécythes au v<sup>e</sup> siècle; ce sont les lécythes à fond blanc, dont la taille peut devenir très grande, dont l'ornementation peinte est presque toujours d'un grand mérite.

**Λημνίσκος.** — 1<sup>o</sup> Bandelette que l'on donnait comme marque d'honneur, récompense de faits de guerre; elle servait à orner des palmes, couronnes, etc. Cf. *Ταινία*, *Στέμμα*, *Στέφανος*.

2<sup>o</sup> Filet pour la chasse aux oiseaux.

**Ληγός.** — Le mot désigne un certain nombre d'objets et d'ustensiles creux, comme une auge pour faire boire les animaux, un pétrin de boulanger, un cerueil, la cavité où s'enfonçait le pied d'un mât de navire, mais plus particulièrement un pressoir à olives pour faire de l'huile. A l'origine, on écrasa les olives avec les pieds chaussés de sabots (*κρουπέζαι*), puis on inventa des moulins (*μύλη*) et des presses. Les moulins devaient être semblables aux moulins à blé; ils servaient à concasser d'abord les fruits. Les presses servaient ensuite à exprimer l'huile, après avoir, sans doute, extrait les noyaux. Elles étaient de construction très simple: deux poutres fixées en terre soutenaient un appareil pesant de poutres et de traverses que l'on faisait manœuvrer de façon à comprimer les olives placées au-dessous, dans un récipient. Le suc s'échappait par une ouverture et coulait dans un autre récipient. La presse fonctionnait sans doute à l'aide d'une vis,



puisque le mot latin qui traduit *ληνός* est *torcular*, de *torquere*, tordre.

Le *ληνός* servait aussi à presser les raisins, après qu'on les avait foulés, pour faire le vin. C'était un des actes les plus importants des vendanges, et il donnait lieu à des fêtes rustiques.

Les *Λήνια* attiques n'avaient lieu qu'au mois gamélion, en hiver, et tirent leur nom du lieu où elles se célébraient, l'enceinte du Lénaion, plutôt que de l'opération même de presser les raisins.

**Ληξιαρχικόν** [*γραμματεῖον*]. — Registre sur lequel étaient inscrits les nouveaux citoyens, à l'âge de vingt ans, par les soins des *ληξίαρχοι* (Voy. *Ληξίαρχος*).

**Ληξίαρχος**. — Magistrats au nombre de six qui, dans les assemblées publiques, à Athènes, faisaient l'appel des citoyens inscrits sur les registres des dèmes ou *ληξιαρχικόν γραμματεῖον*. Ils dirigeaient aussi la police, étaient assistés de trente aides, et commandaient aux *τοξόται*.

**Ληξις**. — Toute affaire privée devait être introduite auprès des magistrats compétents par une action écrite que l'on appelait *ληξις*; mais le terme a laissé la place à *γραφή*, *φάσις*, *εἰσαγγελία*, *ἐνδειξις*, *ἀπαγωγή*. L'expression s'est particulièrement conservée dans *ληξις τοῦ κλήρου*, qui signifie l'action introduite en revendication d'un héritage.

**Λί**. — Voy. *Λίς*.

**Λίθανος, Λιθανωτός**. — Encens, résine odorante que l'on récoltait surtout en Arabie ou en Lydie et qui coûtait très cher. On le répandait sur le feu soit en grains soit en pastilles, sur les autels ou devant les statues des dieux; on le mettait aussi dans des encensoirs, comme dans nos cérémonies religieuses.

**Λιθανομαντεία**. — Divination d'après la façon dont l'encens brûlait sur l'autel, et dont s'envolait la fumée.

**Λιθανωτήρις**. — Coffret carré avec un

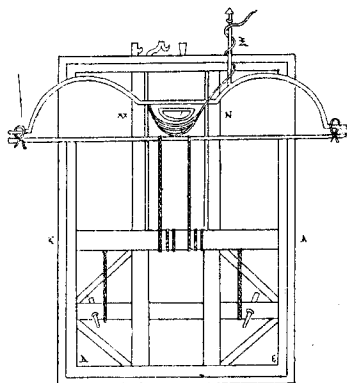
couvercle où l'on mettait l'encens pour le sacrifice. Encensoir (*fig.*).

**Λίγδος**. — Voy. *Χόανος* 2.

**Λιθείον**. — Pierre de construction, soit taillée, soit à l'état de moellon.

**Λιθοβόλος**. — 1<sup>o</sup> Soldat combattant à coups de pierres lancées avec la main.

2<sup>o</sup> Machine de guerre employée à lancer des pierres. Elle était composée essentiellement d'un arc puissant ou d'un bras auquel était adaptée une poche pour recevoir le projectile. L'arc était bandé avec un cabestan; le bras était ramené



violemment en arrière en lordant un câble ou tendant un ressort, et la détente faisait partir la pierre. Ces machines étaient sans doute portées sur des charriots. Mais le détail de la construction et la forme même des lithoboles ne nous sont pas bien connus.

**Λιθοδόμος**. — Maçon, ouvrier qui assemble les pierres pour construire les murailles.

**Λιθοκόπος, Λιθοξόος**. — Voy. *Λιθοουργός*.

**Λίθος.** — Nom générique de toutes les pierres, aussi bien les plus communes, comme le tuf, les cailloux quelconques, que les plus riches, comme le marbre ou les plus précieuses des gemmes. De tout temps les Grecs ont su construire des édifices avec des pierres, soit brutes, soit extraites des carrières (*λατομεία*), et travaillées avec habileté ou avec art par les *λιθοτόμοι*. On sait comment les premières générations ont pu élever des murs cyclopéens, en entassant d'énormes blocs à l'état brut, et celles de l'âge classique, appareiller les constructions les plus belles avec des marbres admirablement polis et ajustés. L'emploi du marbre suivit d'ailleurs l'emploi de la pierre tendre, ou *πῶρος*, aussi bien en architecture qu'en sculpture.

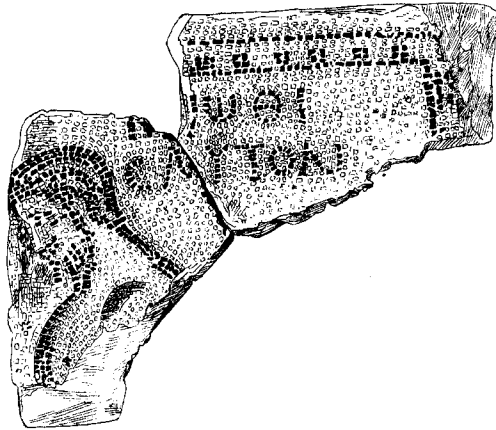
Certaines pierres, dont la nature paraissait étrange, eurent un caractère sacré (Voy. *Ἄργοι λίθοι*, *Βασιτύλια*).

Les pierres servirent, aux temps primitifs, d'armes de guerre ; on les lançait à la main. Plus tard, on inventa des machines ou *λιθοβόλοι*. On employa aussi des cailloux comme projectiles de frondes, simultanément avec les balles de plomb.

**Λίθος τίμιος.** — Pierre précieuse, pierre fine. Les Grecs en faisaient grand usage pour leurs bijoux. Les plus connues sont : l'agate (*ἀγάτης*), le diamant (*ἀδάμας*), la pierre d'aigle ou *ἀετίτης*, l'améthyste (*ἀμέθυστος*, *ἀμέθυστος*), l'aigue-marine ou béryl (*βήρυλλος*), la calcédoine (*καρχηδόνιος*), le chrysolite (*χρυσόλιθος*), le corail (*κουράλλιον*), le cristal de roche (*κρύσταλλος*, *ύαλος*), la lazulite (*κυανός*), le jaspe (*ἵασις*), la malachite (*μολοχάς*), la murrhine (*μορρά*), l'onyx (*ὄνυχιον*, *ὄνυχίτης*), l'opale (*ὀπάλλιον*), le plasma (*πράσιος*) avec sa belle variété, le *χρυσοπράσιος*, le lapis-lazzuli ou saphir (*σάφειρος*),

la cornaline ou sardoine rouge (*σάρδιον*, *σάρδιος*), la sardonyx (*σαρδόνυξ*, *ὄνυξ σαρδῶρος*), le rubis et le grenat (*ἀνθραξ*), la topaze (*τοπάζιον*). (Voy. chacun de ces mots). Un des principaux usages des gemmes était la gravure des cachets, art que désignait le mot *δακτυλιολογία*.

**Λιθόστρωτον.** — A l'origine, ce mot désignait un simple dallage de pierres ;



plus tard, il prit le sens de pavé en mosaïque, s'appliquant seulement aux mosaïques les plus fines et les plus précieuses, faites avec des cubes de marbre ou de pâte de verre de diverses couleurs.

**Λιθοτόμος.** — Tailleur de pierres ; s'applique aux ouvriers qui taillent les blocs au sortir de la carrière, ou qui les assemblent dans une construction, c'est-à-dire aux maçons.

**Λιθοουργός.** — D'abord synonyme de *λιθοτόμος*, ce mot a pris spécialement le sens de statuaire, et en général de sculpteur.

**Λίχνον.** — Van, corbeille plate servant à purifier le blé des poussières en le faisant sauter et en l'éventant. Le van des Grecs était semblable à celui des modernes.

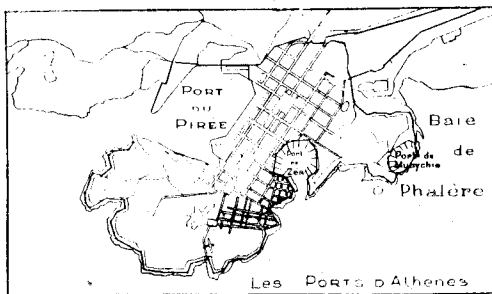
*Λίχνον* désignait particulièrement le *van mystique*, qui tenait une place importante parmi les accessoires des initiations

éleusiniennes. Il était en rapport avec le mythe de Triptolème. La forme ne semble pas en avoir été spéciale.

**Λιανοφόροι.** — Les licnophores portaient le van mystique dans les processions éleusiniennes (Voy. Λίχνον).

**Λιμενοφύλαξ.** — Gardien de port. Au Pirée, les λιμενοφύλακες semblent avoir été des fonctionnaires chargés de la police, aides des Ἐπιμητέλες de l'emporion. Mais le fait n'est pas certain.

**Λιμήν.** — Port. Aux âges primitifs, les marins tiraient simplement leurs petits vaisseaux sur le sable du rivage, ou les mettaient à l'abri dans des criques. Mais de bonne heure on dut construire des quais et des cales d'abordage, élever des digues pour protéger contre les flots et les vents les ports naturels. On sut fortifier les ports de guerre, comme le Pirée, et en général munir tous les ports d'un outillage nécessaire à l'armement des vaisseaux de guerre et de commerce et à leur construction. On créa autour des quais des arsenaux, des loges où l'on halait les navires pour les abriter, et des magasins pour y débarquer les marchandises. Athènes avait particulièrement bien installé et organisé ses ports du Pirée, de Zéa et de Munychie. L'adminis-



tration des ports était très bien réglée, de façon que la surveillance en fût assurée et que l'on perçût les divers droits que devaient payer les navires en escale. Le Sénat, les Stratèges, les ἐπιμεληταὶ τοῦ ἐμπορίου, τῶν νεωρίων, le λιμενοφύλαξ, avaient, à des titres divers, la charge

et la responsabilité du port. Voy. Ἐπιμελητής, Νεώριον, Λιμενοφύλαξ, Ἐλλιμένιον, etc.

**Λινοθώρηξ.** — Vêtu d'une cuirasse de lin. Ces cuirasses étaient en usage en Orient, chez les Assyriens, les Phéniciens, les Chalybes, et d'autres encore.

**Λινόν.** — Le lin, et par extension un grand nombre d'objets formés avec du lin ou du fil de lin, comme du fil, un tissu ou un vêtement de lin, une voile de vaisseau, le fil d'une ligne de pêche, un filet de pêche ou de chasse, et aussi ustensile quelconque servant à la pêche ou à la chasse.

Moins répandu que la laine, le lin était pourtant très cultivé en Grèce, comme tout autour de la Méditerranée. On devait faire sécher le lin pour en détacher la graine, le faire rouir dans l'eau chauffée au soleil, le battre pour séparer les fibres, puis le carder. On l'utilisait ensuite dans les filatures, on l'employait brut pour remplir des coussins, par exemple. On savait aussi séparer l'étoupe (V. Στύπη) et l'utiliser.

**Λίνος.** — Linos était un aède mythologique, un Thébain, fils d'Apollon et de Calliope, maître d'Orphée. On donna son nom à des chants qu'il avait composés et à des chants funèbres sur sa mort.

**Λινοστολία.** — Longue robe de lin, qui semble avoir été le costume de certains prêtres ou dévots d'Isis.

**Λινητήρ.** — Petit bateau ayant peu de tirant d'eau, mais non à fond plat, que l'on conduisait à l'aviron sur les cours d'eau peu profonds.

**Λιπομαρτυρίου δίκη.**

— Action civile très difficile à préciser. En principe, elle visait les témoins qui ne se présentaient pas en justice, quand on les appelait pour soutenir leur témoignage, ou qui refusaient de témoigner. Le témoin récalcitrant pouvait, à Athènes, encourir cent drachmes d'amende. Cette action

a quelque chose de commun avec la βλάβης δίκη, car le témoin, en ne lémoignant pas, pouvait nuire à celui qui le faisait citer.

**Λιποστρατίου, Λιποταξίου γραφή.** — Celui qui se dérobaît au service militaire, qui ne se laissait pas incorporer, était poursuivi par ἡ στρατείας γραφή; mais le déserteur était sujet à l'action λιποστρατίου ou λιποταξίου. Cependant la distinction n'est pas toujours faite. L'action pouvait être introduite par n'importe quel citoyen. Le nom de l'accusé était affiché à l'agora; la plainte ressortissait aux Stratèges pour les fantassins, aux Hipparques pour les cavaliers. Elle entraînait l'atimie et la perte des biens.

Il faut peut-être admettre une autre action; la δειλίας γραφή, ou accusation de lâcheté, lorsqu'un soldat avait fui et jeté ses armes en présence de l'ennemi (ἀποβολή τῶν ὅπλων).

**Λίς.** — Étouffe, couverture de lin fine et légère. On ne sait pas de façon certaine si le mot (usité seulement au datif λιτί, et à l'accusatif pluriel λίτα) désigne un tissu commun, qui n'a été ni teint ni brodé, ou au contraire une riche étoffe.

**Λισγάριον, Λίσκος.** — Bêche. C'est l'outil que les Latins appelaient *ligo*, le hoyau.

**Λίσπαι** [αί]. — Jelon, dé ou tessère d'hospitalité; on le coupait en deux, et les deux hôtes en gardaient chacun une moitié pour servir de signe de reconnaissance et d'amitié.

**Λίστριον, dim. de Λίστρον.** — Instrument de fer, servant à travailler la terre, et qu'il faut identifier tantôt à une bêche, tantôt à une pelle, tantôt à une « demoiselle » pour aplanir le sol. On lui trouve aussi le sens de cuiller.

**Λιτή.** — Prière, supplication (Voy. Εὐχή). Les Grecs adressaient des prières à tous les grands dieux principalement, mais aussi à toutes les puissances divines dont ils pensaient pouvoir réclamer le secours et la protection. Le mot

λιτή, comme le mot εὐχή, s'applique aussi bien aux prières publiques qu'aux prières personnelles, à celles qui accompagnaient les sacrifices et les diverses cérémonies des divers cultes qu'à celles qui se suffisaient à elles-mêmes, aux prières qui se faisaient selon les rites, et à celles qui n'avaient rien d'officiel. La prière jouait d'ailleurs un rôle très important dans la vie publique ou privée; on n'entreprenait rien sans invoquer les dieux ou un dieu particulier. Le geste ordinaire qui accompagnait la prière consistait à lever les mains ou à les tendre, comme pour recevoir les dons divins. Pour implorer un dieu de la mer, on dirigeait les bras du côté de la mer; pour les dieux infernaux, on les dirigeait vers le sol. Dans les temples, on se tournait vers les autels, ou même on les embrassait.

Une variété de la prière est l'imprécation. Voy. Ἄπευχή, Ἄρά.

Les Grecs avaient personnifié les prières sous le nom de Λιταί.

**Λίτρα.** — La litra était l'unité monétaire des peuples italiotes, au moment où s'établirent les colonies grecques. Le poids en était variable, mais elle se divisait toujours en douze onces. Les colons grecs, en Sicile, fondirent ce système avec le système de leur drachme; leur



didrachme, en particulier celui de Syracuse, fut divisé en dix pièces, dont chacune était équivalente à une litra de cuivre, équivalente elle-même à douze onces. Ce didrachme, qui pesait 8 gr. 700, s'appelait δεκάλιτρον.

**Λίτρον.** — Voy. Νίτρον.

**Λιχανός.** — L'index, proprement le doigt lècheur. De là le nom de λιχανός donné à la corde de la lyre qu'on tou-



chait avec l'index de la main gauche.

**Λίψ.** — Libation (Voy. Σπονδή).

**Λογάδες.** — Élite des périèques laconiens équipés et armés en hoplites. Ils formaient d'abord des corps distincts des hoplites spartiales et furent plus tard confondus avec eux. De semblables corps d'élite se rencontraient dans d'autres villes du Péloponèse, les Trois Cents à Élis, *οἱ τριακόσιοι τῶν Ἡλείων*, et les Mille d'Argos.

**Λογεῖον.** — Voy. Θέατρον § c.

**Λογιστήριον.** — 1<sup>o</sup> Local où se tenaient les vérificateurs des comptes (*λογισταί*), assistés des *συνήγοροι*, pour examiner les comptes des magistrats sortant de charge.

2<sup>o</sup> En général, tout lieu où l'on s'assemble pour discourir, faire des comptes, etc.

**Λογιστής.** — Les Logistes étaient des magistrats chargés de vérifier les comptes de ceux qui sortaient de charge. Primitivement au nombre de trente, à Athènes, ils furent ensuite dix, tirés au sort parmi les sénateurs; assistés de dix *εὔθυνοι* et de leurs parèdres, ainsi que de dix *συνήγοροι*, ils devaient recevoir les comptes dans un délai de trente jours après la sortie de charge des magistrats et faisaient leur rapport à un jury de cinq cent un membres, qui jugeait en dernier ressort (*voy. Εὔθυνα*).

**Λογογράφος, Λογοποιός.** — 1<sup>o</sup> Historien grec primitif, avant Hérodote. La plupart des logographes firent des récits de contes sans critique et sans valeur. Quelques-uns cependant furent déjà des historiens.

2<sup>o</sup> Homme qui écrivait un plaidoyer pour autrui. Comme on ne pouvait se faire assister en justice par un avocat, les personnes peu instruites se faisaient faire par des logographes le discours qu'elles devaient prononcer. Les plus illustres orateurs athéniens ont fait le métier de logographes.

**Λόγχη.** — 1<sup>o</sup> Lance. Primitivement

ce mot désignait le fer barbelé de la lance (Voy. Δόρυ).

2<sup>o</sup> De façon plus générale, au pluriel, armes quelconques, arcs, flèches, massues, etc.

3<sup>o</sup> Troupe de gens armés de la lance.

**Λοιδάσιον, Λοιβεῖον.** — Vase à libations, en particulier vase servant aux libations d'huile. C'était une sorte de *κύλιξ*.

**Λοιδή.** — Libation, particulièrement libation de vin (Voy. Σπονδή).

**Λοιδίς.** — Petit vase à libations (Voy. *Λοιβεῖον*).

**Λοιδορίας δίκη.** — Procès en injures ou en diffamation; on emploie aussi, avec la même valeur juridique, l'expression *κακηγορίας δίκη*. Afin d'obtenir la condamnation, il fallait établir que la diffamation ou l'injure s'étaient produites dans des circonstances déterminées, qui variaient selon les villes. L'action pouvait être intentée par les proches parents pour diffamation d'un mort, et entraînait une amende de mille drachmes, à Athènes. Les injures les plus graves avec celle-là, étaient celles qui s'adressaient à un magistrat en fonctions; ceux-ci se défendent soit par l'*ἐπιβολή*, soit en s'adressant aux tribunaux ordinaires. On pouvait être puni aussi pour s'attaquer au peuple. Les poursuites pour injures et diffamations privées étaient rares.

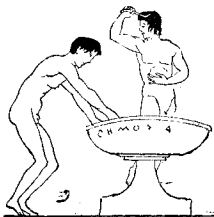
Le théâtre avait, en ce qui concerne ces délits, une immunité spéciale et complète.

**Λόκη.** — Vêtement ressemblant sans doute à la chlamyde.

**Λοπάδιον, Λοπαδίσκος,** dimin. de **Λοπάς.** — Sorte de plat ou écuelle en terre pour faire cuire les aliments, et surtout le poisson. Le *lopas* aurait alors une forme oblongue. On a pu employer le mot aussi pour désigner une poêle à frire. Les Latins traduisaient par *patella, patina*.

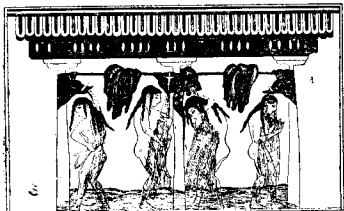
**Λουτήρ, Λουτήριον.** — Baignoire de forme ronde ou ovale, et sorte de grand bassin placé au milieu d'une salle dans les bains publics. Mais le mot dési-

gnait aussi des récipients de moindre taille, puisque le λουτήρ est parfois rapproché, par exemple, du cotyle.



**Λουτρόν.** — Bain, plus particulièrement bain chaud, par

opposition au bain naturel pris dans un fleuve ou dans la mer. L'usage des bains chauds est aussi ancien que la civilisation grecque ; ils servaient non seulement aux soins de propreté et d'hygiène, mais aussi au délassement après les fatigues. Au temps homérique on se baignait dans des baignoires ou *ἀσάμινθοι*, et des esclaves lavaient et frottaient les baigneurs ; si c'était un hôte, ce service pouvait lui être rendu par une personne de la maison, la mère de famille, ou même une fille. A



l'époque classique, la mode de se baigner très fréquemment s'est développée ; on se baignait avant le repas, dans l'après-midi.

Les riches avaient des bains dans leurs maisons, mais il y avait aussi des bains publics où l'on payait pour entrer. On trouvait là, chez le *βαλανεύς*, tout ce qui était nécessaire au bain, huiles et ingrédients divers, parfums, linge, strigiles ; mais on pouvait apporter tout cela avec soi. On payait au baigneur une légère redevance ou *ἐπιλουτρον*.

Dans les bains, on pouvait prendre des douches (*κρουνός, κατακλυσμός, αἰδύνημα*) seul, ou avec l'aide d'un doucheur, *λουτροχός, παραχύτης* ; d'ordinaire, on mêlait aux ablutions des frictions d'huile tirée des alabastres. On trouvait

aussi des piscines (*κολυμβήθρα*), pour plonger et nager, des baignoires à la moderne (*πύελος*), et des étuves pour les bains de vapeur (*πυριατήριον*). Les établissements de bains contenaient, en outre, et sans compter les chaudières, des salles diverses, l'*ἀποδυτήριον*, où l'on se déshabillait et laissait les habits sous la garde des *ἱματιοφυλακούντες*, l'*ἀλειπτήριον*, ou salle de massage, etc.

Les éphèbes usaient beaucoup du bain après leurs exercices physiques, et il y avait des bains dans les palestres et les gymnases. On a compris que le mot *λουτρόν* désigne le lieu où l'on prend des bains aussi bien que le bain lui-même.

**Λουτροφόρος.** — On appelait ainsi le vase dans lequel on allait chercher l'eau du bain que devait prendre un fiancé la veille de son mariage. Cette eau était puisée, à Athènes, à la fontaine Callirhoé, par un jeune garçon ou une jeune fille de la proche parenté des fiancés. Le loutrophore était par suite devenu un symbole du mariage. Le mot s'est appliqué, par extension, au jeune homme ou à la jeune fille qui portait ce vase. Le vase a la forme d'une haute et longue amphore, à panse et à col très étroits ; il y en avait de fort riches, et décorés en général de scènes nuptiales. Les loutrophores faisaient partie des cadeaux de mariage offerts à l'épousée, et on les portait dans le cortège nuptial.

Ces vases avaient aussi leur place dans les cérémonies funéraires ; on en plaçait un sur le tombeau des jeunes gens non mariés. D'ordinaire la panse était décorée de scènes de funérailles. Il était porté dans la pompe funèbre par une *ἐγχυτρίστρια* ou une pleureuse. Comme les loutrophores d'argile étaient trop fragiles, on les remplaça souvent par de grands vases en marbre de forme analogue, sur



la panse desquels on sculptait des sujets, ou tout simplement on sculptait un toutrophore sur la stèle du tombeau.

**Λουτρών.** — Salle de bain ou simplement cabinet de toilette, et aussi bains publics. Voy. Λουτρόν.

**Λοφεῖον.** — Partie du casque où s'emboîtait le panache, λόφος, sur le cimier.

**Λοφνία, Λοφνίς.** — Torche formée d'un seul morceau de bois résineux, ou d'un sarment de vigne.

**Λόφος.** Panache d'un casque. Il y avait des casques dont la calotte était toute simple et unie; mais d'ordinaire elle était surmontée d'un cimier, ou κῶνος, et d'un panache, ou λόφος. Très souvent ce panache était formé d'une queue de cheval, d'où ses noms de χαίτη et d'ἵππουρις. Le cimier et son panache servaient à protéger le timbre du casque, et aussi à inspirer de l'effroi aux ennemis. De là l'ampleur et l'aspect terrible donnés à certains λόφοι; on pouvait en mettre plusieurs sur le même casque. Le panache n'était pas toujours en crin; on en faisait en cuir, en métal, et on pouvait les décorer d'ornements de toute espèce; on y ajoutait parfois des plumes dressées et des ailes (Voy. Κυνη, Κῶνος, etc.).

On attachait parfois des panaches à la têtière des chevaux, et le nom de λόφος se donne aussi au toupet de poils qu'on leur dressait entre les oreilles.

**Λοχαγός.** — Commandant d'un λόχος. V. ce mot.

Le mot sert à traduire le mot latin *centurio*.

**Λοχίτης.** — Soldat appartenant à un λόχος.



**Λόχος.** — Corps divisionnaire de l'armée grecque correspondant à ce que nous appelons une compagnie. A Athènes, à l'époque classique, le λόχος était une portion de la τάξις, ou bataillon comprenant le cinquième de l'effectif, c'est-à-dire vingt hommes sous le commandement d'un λοχαγός.

A Sparte, tous les citoyens en âge de porter les armes étant divisés en six μόραι, chaque μόρα était divisée en cinq λόχοι sous les ordres d'un λοχαγός, et chaque λόχος comprenait deux πεντηκοστῆς, comprenant elles-mêmes deux ἑνωμοτίαι chacune.

L'armée macédonienne avait aussi ses λόχοι. Cinq λόχοι formaient une σύστασις; le mot était réservé à l'infanterie légère.

**Λυγισμός.** — 1<sup>o</sup> Mouvement de la lutte (πάλη). Il s'agissait de s'attacher solidement au corps de son adversaire pour le paralyser et le fatiguer.

2<sup>o</sup> Mouvements de flexion et d'assouplissement auxquels s'exerçaient les athlètes.

3<sup>o</sup> Flexions et mouvements rythmés de danseurs.

**Λύγδινος, Λύδος.** — Nom donné au marbre de Paros, peut-être à cause de son éclat ou de sa transparence (Conf. Λυχνίτης). Peut-être le mot désignait-il une sorte de pierre assez rare, que l'on employait pour de petites œuvres de sculpture.

**Λυγός.** — Osier. On en employait les baguettes flexibles à tous les mêmes usages que celles du saule ou ἰτέα. Du reste le mot ἰτέα a pris aussi le sens d'osier.

En particulier le λυγός est une branche flexible que certains fonctionnaires tenaient en signe de leur autorité; on en voit, sur les monuments, aux mains des professeurs, dans les palestres, aux mains des Sophronistes de l'éphébie, etc. Celle des professeurs est longue, et quelquefois fourchue (Voy. fig. Παιδοτριβής).

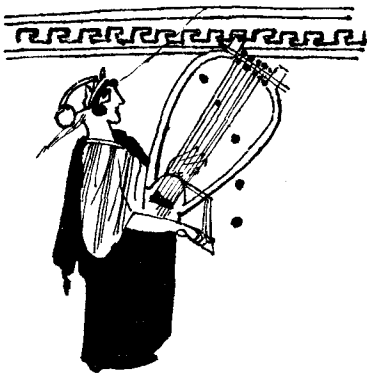
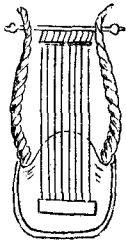
**Λυδιστί.** — Désigne le mode *lydien*, c'est-à-dire des tons très hauts, une har-

monie molle et douce, élégante et flexible.

**Λύκειον.** — Le Lycée. C'était un portique situé aux portes d'Athènes, à l'Est, sur les bords de l'Illissos. Aristote y prit l'habitude de converser avec ses amis et ses disciples, et son école prit le nom de Lycée. On continue à l'appeler ainsi pour la distinguer de l'école de Platon, qui est connue sous le nom d'Académie.

**Λύκος.** — Le nom de *loup* a été donné à un mors de cheval à barre très rude, et d'effet puissant sur les animaux qui avaient la bouche dure (Voy. Χάλινός).

**Λύρα.** — La lyre différait de la κιθάρα (voy. ce mot) en ce que les cornes étaient des morceaux travaillés à part et fixés dans la caisse de résonance. Cette caisse était, à l'origine, une écaille de tortue, et elle en a toujours gardé la forme ou à peu près. Il devait y avoir entre les deux instruments d'autres différences que celle-là, puisqu'on les opposait souvent l'un à l'autre. La lyre avait des sons plus graves et était plus facile à toucher. Du reste, la



lyre comprenait les mêmes parties que la cithare : caisse, cornes, joug, cordes en

nombre variable et de longueur égale. La lyre était jouée comme la cithare (Voy. Λυριστής, Κιθάρα, Πλήκτρον).

**Λύριον.** — Petite lyre, dimin. de Λύρα.

**Λυριστής.** — Joueur de lyre, qui touchait son instrument debout ou assis. Dans le premier cas, la lyre était suspendue à son épaule par une sorte de baudrier ; dans le second, il la posait sur ses genoux.

**Λυροφοίνιξ.** — Sorte de lyre ou plutôt de sambouque d'origine syrienne.

**Λύτρον.** — Rançon. Quiconque faisait à la guerre un prisonnier avait, en principe, le droit de le tuer aussi bien que de le réduire en esclavage. Si on lui laissait la vie, c'était pour en retirer quelque profit, en particulier pour se faire payer une rançon. Homère appelle cette rançon ἄποινα, mais ses héros acceptent rarement de la toucher, si même il en est un exemple. On peut aussi demander ou offrir une rançon pour un cadavre. A l'époque historique, le prisonnier de guerre est souvent rachelé ; son rachat constitue une opération analogue à celle de la vente du butin, et il y a des λαφυροπῶλαι qui s'en occupent, à moins que l'affaire ne soit traitée officiellement par des ambassadeurs. Le prix normal de la rançon était, par tête, d'une mine ; mais il n'y avait point de règle fixe, cela se conçoit.

Il pouvait arriver que l'on fût pris par des pirates, par exemple ; il fallait alors payer une rançon qui s'appelait aussi λύτρα.

**Λυχνεῖον.** — Support d'une torche ou d'une lampe ; chandelier.

**Λυχνία.** — Chandelier (Voy. Λύχνος).

**Λυχνίον.** — Dim. de Λύχνος.

**Λυχνίς, Λυχνίτης.** — Gemme assez commune, dont les anciens connaissaient plusieurs variétés. C'était une sorte de rubis balais : on la récoltait dans les Indes, en Carie, et ailleurs encore. On appelait aussi λυχνίτης le marbre de

Paros, dont l'emploi fut si répandu dans les ateliers de sculpture, à cause de son éclat et de sa transparence, ou bien parce qu'on l'extrayait, à la lueur des lampes, de carrières en galeries.

**Λύχνος.** — Lampe à huile, en terre ou en bronze, ayant d'un côté un bec (μύζος), de l'autre une anse; au centre, un trou pour verser l'huile.

Il y avait aussi des lampes à deux ou plusieurs becs (δίμυζος, τρίμυζος); on les suspendait parfois au plafond au moyen de chaînettes; le plus souvent on les plaçait sur un pied. Quelquefois ce pied était une figurine en bronze qui portait la lampe.

On brûlait dans les lampes de l'huile d'olive, ἔλαιον, au moyen d'une mèche

de laine ἔριον, ἐλλύχνιον; on tirait la mèche hors du bec au moyen d'une pince ou d'un crochet.

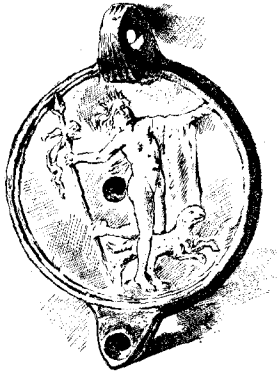
La fantaisie, naturellement, pouvait donner naissance à des lampes de formes très variées; quelques-unes, en métal ou en argile, étaient de véritables œuvres d'art. Mais le principe et la disposition en étaient toujours les mêmes. Il y avait aussi des lampes en pierre, en albâtre, en verre et même en ambre.

**Λυχνόδοχος.** — 1<sup>o</sup> Candelabre pour porter une ou plusieurs lampes (Cf. Λυχνοπέτρον); le plus souvent il était en bronze, parfois en bois ou en métal précieux; les uns étaient petits et pouvaient se placer sur une table; d'autres, de grande dimension, étaient posés par terre. Il y en avait de toutes formes, colonnes, trépieds, etc.

2<sup>o</sup> Chandelier pour porter une chandelle de cire ou de suif et ressemblant à nos bougeoirs; au milieu était une pointe où l'on fixait la chandelle.

3<sup>o</sup> Lanterne où l'on mettait une lampe à huile. Les parties transparentes furent d'abord en corne, plus tard en verre.

**Λώπη, Λωπίον** (dim.), **Λώπος.** — Manteau fait avec une peau d'animal, ou peut-être vêtement d'étoffe très fine, ressemblant à l'ἱμάτιον.



## M

**Μαγάδη, Μάγαδης.** — Sorte de flûte spéciale aux Ioniens; le nom était aussi donné à un instrument à cordes du genre de la lyre ou plutôt de la harpe.

**Μαγάς.** — Le cheval de lyre (Voy. *Κιθάρα*).

**Μαγεία.** — En principe, le mot désigne la religion, la science et la pratique des Mages, prêtres de la secte des Zoroastres, par opposition à *γοητεία*, et *φαρμακεία*, qui désignent les pratiques propres à la Grèce (Voy. *Γοητεία*).

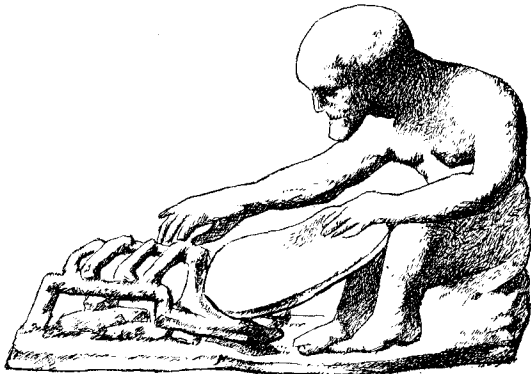
Mais *μαγεία* a pris de l'extension, et s'est appliqué à tous les genres de pratiques des mages et des charlatans. C'est un mélange trompeur et condamnable de médecine, de religion et d'astrologie; la magie a pour prétention de faire des miracles, et le plus souvent des miracles injustes, en des matières illicites. Les mages abusaient de la crédulité du public et aussi des mauvais instincts des hommes, comme la cupidité, la haine, etc. La plupart des pratiques des mages et des sorciers venaient de l'Orient, de la Chaldée, et le métier était exercé surtout par des orientaux. Elles consistaient en purifications, exorcismes, incantations, envoûtements, recherche, invention, fabrication de talismans, plantes, breuvages, philtres, emploi de formules mystérieuses, bref tout l'arsenal des superstitions. La magie touche quelquefois de très près à la divination et à l'astrologie, mais il faut l'en dis-

tinguer. Les femmes, les sorcières, se sont volontiers adonnées à la magie, en Grèce, depuis les âges héroïques, et elles avaient comme patronnes les trois magiciennes mythologiques Circé, Médée et Agamède. Lorsque les cultes orientaux gagnèrent tant de terrain dans le monde gréco-romain, la magie fit en même temps des progrès dont l'histoire a été souvent écrite.

**Μαγεῖον.** — Essuie-mains, ou peut-être synonyme de *Μαγειρεῖον* (Voy. *Ἐκμαγεῖον* 2 et *Χειρόμακτρον*).

**Μαγειρεῖον.** — Cuisine et étal de boucher (Voy. *Μάγειρος*).

**Μάγειρος.** — Cuisinier. A l'époque homérique, le maître de la maison faisait lui-même cuire les viandes. Plus tard, on eut des cuisiniers, libres ou esclaves, et certains devinrent célèbres. Le cuisinier avait des aides pour préparer les plats, des apprentis qui travaillaient sous



ses ordres; l'art de la cuisine était assez avancé pour que Platon voulût bannir les cuisiniers de sa République.

Les temples avaient aussi, indépendamment des sacrificateurs, des cuisiniers qui devaient faire cuire les victimes suivant les rites consacrés. C'étaient en général des esclaves publics.

**Μάγειρος** signifie aussi boucher.

**Μαγευτική.** — Voy. **Μαγεία**.

**Μαγίς.** — 1° Pétrin, synonyme de **μάκτρα**.

2° Gâteau de miel qu'on offrait aux divinités infernales et en particulier à Hécate, à Trophonios.

**Μάγνης, Μαγνήτις** [**λίθος**]. — Pierre d'aimant appelée aussi **σιδηρίτις, ἡράκλειος λίθος**. La plus recherchée se trouvait en Éthiopie et se payait au poids de l'or; il y en avait aussi d'excellente en Béotie, à Hyettos. On s'en servait surtout pour fabriquer divers ornements; elle se prêtait bien au travail du tour. Réduite en poudre, elle avait son emploi en pharmacie.

**Μάγος.** — Mage. Les mages étaient des prêtres des Mèdes et des Perses; ils s'occupaient d'astrologie et interprétaient les songes. Chez les Grecs, le mot mage a désigné des sorciers, des hommes chargés de deviner l'avenir ou de faire des incantations (Voy. **Μαγεία**).

**Μαγωδός.** — Histrion qui jouait des farces en costume féminin, avec accompagnement de tambours et de cymbales. C'étaient des bouffons de bas étage, jouant des rôles de personnages grotesques ou infâmes.

**Μαδάρα.** — Navire de forme et d'usage spécial inconnus.

**Μάζα.** — Ce terme s'applique à de la pâte de farine de blé ou d'orge mélangée avec de l'eau, de l'huile, du lait, ou autres ingrédients, et dont on formait une grande variété de pains et gâteaux. Il y avait des **μάζαι** très simples, formant une nourriture même grossière, et d'autres compliquées, recherchées des gourmands.

**Μαζονομεῖον, Μαζονόμιον.** — Plateau un peu creux pour présenter les gâteaux de pâte appelés **μάζαι**; ce pou-

vait être, au lieu d'un plateau en bois, une corbeille.

**Μαθαλῖς, Μαθαλλῖς.** — Vase ressemblant à un **κύθος** ou une **κύλιξ**.

**Μαθηματική, Μαθηματικοί.** — La science des nombres étant, pour les Pythagoriciens, la science par excellence, on en vint à donner à la science en général le nom de mathématique, qui avait le sens beaucoup plus général de nombre. La mathématique comprenait d'ailleurs l'arithmétique, la géométrie, la musique, l'astronomie, et même, plus tard, l'astrologie judiciaire. On appelait mathématiciens, dans l'École pythagoricienne, les élèves qui avaient accompli un certain stage sous le nom d'**ἀκουστικοί**.

**Μαῖα.** — Se dit à la fois de la sage-femme qui met l'enfant au monde et de la nourrice. Par extension, c'est un terme enfantin ou bien de respect pour désigner la mère ou la grand'mère.

**Μαίανδρος.** — Fleuve de Carie, célèbre par ses sinuosités. De là, dessin d'ornement qui rappelait les sinuosités du Méandre et que l'on employait en broderie pour les vêtements, en dessin comme bordure de vases ou comme ornement d'architecture.

**Μαιευτική, Μαιεύτρια.** — Art de la sage-femme, et celle qui le pratique. Les médecins n'intervenaient dans les accouchements que lorsque c'était nécessaire. Les sages-femmes ne semblent pas avoir formé une corporation à part, ni avoir étudié spécialement leur art. Elles en recevaient les traditions et l'apprenaient pratiquement. Cependant il y avait des femmes qui faisaient ce métier.

**Μαιμακτηριών.** — Mois du calendrier attique correspondant à novembre-décembre. On y célébrait particulièrement la fête de Zeus **Γεωργός**, qui présidait aux travaux rustiques.

**Μακέλη, Μάκελλα.** — Sorte de houe à long manche, munie d'une large tête en fer. Quand la tête avait deux dents recourbées, on appelait l'instrument **δίκελλα**.

**Μάκελλον, Μάκελον.** — Marché, traduction du latin *macellum*. Les Grecs disaient ὄψοπωλεῖον ou κρεσπολεῖον (Voy. ces mots et Ἄγορά).

**Μακτήριον.** — Rouleau dont se servaient les boulangers et les pâtisseries pour étendre la pâte.

**Μάκτρα.** — 1<sup>o</sup> Pétrin, le plus souvent en bois, parfois en pierre, ressemblant à ceux dont on se sert encore de nos jours.

2<sup>o</sup> Baignoire assez large pour qu'on pût s'y asseoir, et qu'on trouvait surtout dans les bains publics. Le nom vient sans doute de ce qu'on se faisait masser au bain.

**Μάλαγμα.** — En général tout ce qui sert à adoucir, à amorlir un coup. En particulier on désigne sous ce nom de gros paquets de cordes que l'on jetait par dessus bord, soit pour ralentir la marche d'un navire, soit pour amorlir le choc de deux navires s'accostant, et par suite quelque chose comme un plastron. C'est aussi un emplâtre émollient, un cataplasme.

**Μάλαθα.** — Cire mêlée de poix dont on faisait une sorte de goudron, et plus spécialement cire molle que l'on étendait sur les tablettes à écrire.

**Μάνδρα.** — Le mot a désigné toute enceinte, absolument close ou non, servant à enfermer les troupeaux; étable, bergerie, parc à bétail, et par suite le troupeau lui-même.

Il s'est appliqué aussi : 1<sup>o</sup> A un jeu.

2<sup>o</sup> A un chaton de bague; c'est proprement le cercle où s'enclasse une pierre précieuse.

**Μανδύας, Μανδύη.** — Vêtement épais, attaché par une agrafe sur l'épaule, et qui servait à préserver du froid, de la pluie; c'est une espèce de chlamyde.

**Μάνης.** — 1<sup>o</sup> Sorte de vase d'argile; on en cite un contenant cinq cotyles.

2<sup>o</sup> Coup particulier au jeu du celtabe. Il est assez difficile à déterminer.

**Μαντεία.** — Voy. Μαντική.

**Μαντεῖον.** — Voy. Χρησμός, Χρηστήριον.

**Μάντευμα.** — Voy. Χρησμός, Χρηστήριον.

**Μαντική.** — Divination de la pensée et de la volonté des dieux au moyen de signes mystérieux et symboliques, et par suite connaissance surnaturelle du passé, du présent et de l'avenir. C'est l'art des devins et des prophètes, l'art d'interpréter les signes, σημεῖα, et les prodiges, τέρατα.

Il est difficile de classer les différents signes et prodiges qui ont donné naissance à des modes spéciaux de divination. Notons d'abord la divination par les actes instinctifs des êtres vivants, par exemple des oiseaux (ὄρνιθομαντεία) : l'aigle, l'autour, le corbeau, le héron, la corneille, la chouette, la mouette, etc. manifestaient la volonté de Zeus, d'Apollon, d'Athéna, de Héra. Il fallait tenir compte de leur vol, de leur cri, etc., aussi bien que de leur apparition. A côté des animaux, l'homme : l'interprétation de sa parole donnait lieu à la κληρονομική (étym. : κλέω = καλέω), celle des gestes à la παλμική (palpitation, convulsion). La divination par les entrailles des victimes offertes aux dieux était peut-être la plus importante; on l'appelait ἱεροσκοπία; le foie jouait surtout un grand rôle (ἥπατοσκοπία). Moins connues sont la divination par le feu (πυρομαντεία, ἔμπυρομαντεία), par la fumée (καπνομαντεία), par les divers objets que l'on brûlait à la flamme des autels ou des sacrifices, l'encens (λιθανομαντεία), le vin (οἶνομαντεία), la farine (ἀλευρομαντεία, ἀλφιτομαντεία), l'orge (κριθομαντεία), les feuilles d'arbres (φυλλομαντεία), particulièrement de laurier. La divination par les œufs (ὄροσκοπία, ὄροσκοπική, ὄροθυτική) avait ses adeptes. L'hydromancie, ἰδρομαντεία, divination par l'eau, comprenant la πήγομαντεία, où l'on consultait les sources, et la λεκανομαντεία, où l'on interrogeait de l'eau placée dans un bassin, et quelquefois mélangée à d'autres liquides et à d'autres substances. Lorsqu'on faisait



intervenir un miroir qui remplaçait la glace liquide, c'était une opération de *κατοπτρομαντεία*. Les pierres pouvaient aussi donner des enseignements par la *λιθομαντεία*.

La divination par les sorts s'appliquait à certains faits ou phénomènes provoqués par la volonté de l'homme. Sous ce nom générique de *κληρομαντεία*, elle comprenait l'*ἄξινομαντεία*, qui faisait parler les vibrations d'une hache plantée dans du bois, la *σφονδυλομαντεία* (mouvement giratoire d'une boule, d'un fuseau), la *κοσκινομαντεία* (rotation d'un crible suspendu), la *δακτυλιομαντεία* (mouvements et chocs d'un anneau contre une surface circulaire. On demandait des consultations aux dieux au moyen de l'*ἄσπραγαλομαντεία* (jet d'osselets), la *λιθοβολία*, *ψηφομαντεία*, *ψηφοβολία* (jet de petites pierres), *καυσοβολία* (jet de fèves blanches et noires), *ραβδομαντεία* (jet de petites baguettes gravées d'entailles), *βελομαντεία* (petites flèches), *κυβομαντεία* (dés). A cause de la table sur laquelle étaient jetés ces objets, cette divination s'appelait *τραπεζομαντεία*. La météorologie, grâce aux signes de Zeus (*διοσημεία*), était aussi fort instructive; l'astrologie, grâce à la croyance aux influences sidérales, permettait de prévoir la destinée de chacun et de lire les horoscopes. A ces pratiques se rattachent, par certains côtés, la chiromancie (*χειρομαντεία*), qui consultait les formes et les lignes de la main pour en déduire les événements intéressant les individus examinés, la *μορφοσκοπία* ou la *φυσιογνωμονία*, qui devinaient le caractère et la destinée des gens d'après leur visage. Enfin les nombres, leurs propriétés, les calculs auxquels ils prêtent, étaient consultés avec grand intérêt et profit.

Tout cela constitue la divination par les signes. Une autre divination consistait en une véritable révélation surnaturelle. La branche la plus importante était l'interprétation des songes, *ὄνειρομαντεία*, *ὄνειροσκοπία*, *ὄνειροκριτική*,

que l'on supposait envoyés par les dieux pour faire connaître leurs pensées ou leurs volontés. Il fallait discerner les songes véridiques et les songes trompeurs, et deviner leur sens caché. Quelquefois on allait chercher des songes dans des lieux consacrés, dans l'enceinte de quelque sanctuaire; c'est ce qu'on appelait *ἐγκαίμησις*. Quelques divinités avaient la spécialité d'envoyer des songes qui, interprétés par les onirocrites, servaient à révéler les remèdes contre les maladies. Il y avait toute une littérature oniromantique à l'usage des devins de toute sorte (*πινάκια ὄνειροκριτικά*, *πίνακες ἄγγορτικοί*). Il fallait d'abord distinguer le simple rêve (*ἐνύπνιον*) du songe révélateur (*ὄνειρος*); de ces derniers, il y avait des variétés nombreuses (Voy. le mot).

A l'oniromancie se rattache la *νεκρομαντεία*, où les ombres des morts jouaient le rôle; on disait aussi *νεκρομαντεία*, *ψυχομαντεία*, *σκιομαντεία*. Les ombres apparaissant dans le sommeil sont des visions très semblables aux songes. La nécromancie commençait par évoquer les ombres (*ψυχαγωγία*) et ensuite interprétait leur aspect, leurs gestes ou leurs paroles. Cette divination resta d'ailleurs plus étroitement réservée à des adeptes peu nombreux. Les âmes étaient évoquées par des opérations magiques (Voy. *Μαγεία*).

**Μάντις.** — Devin. Ce nom s'applique aussi bien aux hommes qui ont reçu des dieux le don de prévoir l'avenir et de le révéler aux mortels, ou qui ont hérité de leurs aïeux des pratiques divinatoires, qu'aux organes et interprètes des divinités prophétiques, attachés à un oracle, à un sanctuaire. Mais à l'époque classique le mot *προφήτης* était surtout employé dans ce dernier cas (Voy. *Μαντική*). Il y avait des devins dans la plupart des villes; parfois on était devin de père en fils, comme chez les Iamides à Olympie, les Branchides à Milet, les Eumolpides à Athènes. Les devins étaient honorés par

les gouvernements; à Athènes, il y en avait toujours dans les assemblées publiques.

Il y avait aussi des devins inférieurs pour les gens du peuple.

Les devins étaient souvent inspirés directement par Apollon, ou bien ils interprétaient la volonté divine d'après des signes extérieurs, vol des oiseaux, entrailles des victimes, phénomènes de tout genre, ou d'après les songes.

**Μάραγμα.** — Syn. de *Μάσθλη*, *Μάστιξ*.

**Μαργαρίτη, Μαργαρίτης, Μαργαρίτις** [*λίθος*]. — Perle. Les perles fines, provenant de coquillages, ne semblent avoir été connues qu'assez tard par les Grecs. A l'âge classique, on les faisait venir des pêcheries de l'Inde, du golfe Persique ou de la mer Érythrée. C'est après les conquêtes d'Alexandre que ce luxe prit de l'extension, surtout en Égypte. On connaît, en particulier, quelles furent à propos de perles fines les folies d'une Cléopâtre.

**Μάρτις.** — Mesure pour les liquides, équivalant à six cotyles selon les uns, à dix choés selon les autres.

**Μάρμαρος.** — Marbre. A l'origine, le mot *μάρμαρος* désignait simplement un bloc de pierre, quelle qu'en fût la nature. Même à l'âge classique, on appelait le marbre simplement *Pierre blanche*, *λευκός λίθος*. Les îles de la mer Égée, et surtout Paros, où se taillait dans de vastes carrières le *λυχνίτης* (voy. ce mot); l'Attique, où étaient exploitées particulièrement les admirables stratifications du Pentélique, le marbre bleuâtre à veines grises de l'Hymette, celui de Laurion; quelques cantons de la Corinthie, de l'Épire, de la Thessalie; de nombreuses régions d'Asie Mineure (Bithynie, Troade, Phrygie, Lydie, Carie), et la Phénicie étaient les centres les plus importants du monde hellénique. Il semble que l'on ait employé d'abord le marbre pour y tailler des œuvres de sculpture, et qu'on ne l'ait adopté que

plus tard pour des travaux d'architecture, sans doute à cause de la dureté de la matière qui en rend le travail difficile, plutôt qu'à cause du prix.

**Μάρσιπος, Μαρσύπιον, Μάρσιπος.** — C'est, en principe, un sac servant à des usages variés, par exemple à contenir des vêtements, des provisions; mais le mot désignait d'ordinaire une bourse formée d'un petit sac de cuir fermé à l'ouverture par une coulisse où passait un cordon. Le mot *βαλάντιον* était plus usité (Voy. ce mot).

**Μαρτυρία, Μαρτύριον.** — Déposition d'un témoin en justice. A Athènes, les hommes libres et majeurs pouvaient seuls témoigner en justice. Cependant les juges pouvaient aussi faire témoigner des femmes. Quant aux esclaves, leur témoignage n'avait de valeur qu'après qu'on les avait soumis à la torture.

Les citoyens privés de leurs droits (*ἄτιμοι*) et les débiteurs de l'État ne pouvaient être cités comme témoins, mais les étrangers de condition libre et jouissant de leurs droits pouvaient témoigner.

On ne pouvait refuser son témoignage sous peine de poursuites, quand l'affaire le comportait. Les témoins prêtaient serment; en cas de refus, ils s'exposaient à une amende de 1.000 drachmes (Voy. *Διπομαρτυρίου δίκη*). Le témoin déposait d'abord par écrit avant l'audience; puis, à l'appel de son nom, il montait sur le *βῆμα*, tandis que le greffier lisait sa déposition que le témoin confirmait de vive voix.

En cas de faux témoignage, il s'exposait à la *δίκη ψευδομαρτυρίου*, et se voyait infliger la peine qu'encourait l'accusé, parfois même l'*ἀτιμία* comme punition supplémentaire.

Un grand nombre d'actes de la vie publique, privée ou religieuse nécessitaient des témoins, dont les noms étaient fidèlement conservés. On en trouve, en nombre variable, sur une grande quantité d'actes que nous fait connaître l'épigraphie grecque.

**Μάρτυς.** — Voy. *Μαρτυρία*.

**Μάσθλη.** — Petit fouet à manche court, ou cravache pourvue d'une corde ou d'une lanière de cuir, et qui servait à exciter ou conduire les chevaux, les bœufs et autres animaux, à corriger les chiens, etc.

**Μαστιγόνόμος, Μαστιγοφόρος.** — Sorte d'agent de police chargé d'infliger les châtements corporels après condamnation. Il assurait aussi l'ordre dans la ville; au théâtre, il se tenait dans l'orchestre, près de la thymélé. A Athènes, on confiait cette police à des esclaves publics (*τοξόται, Σχύθαι*). Il y avait aussi des fouetteurs auprès des pédolribes, pour châtier les mauvais écoliers.

**Μάστιξ.** — Fouet. Il y en avait de toutes sortes : à manches longs, comme ceux de nos cochers; courts avec une longue lanière, comme ceux des charretiers. Les gardiens d'édifices dont l'entrée était interdite au public avaient des fouets à manche court, dont les lanières étaient garnies de nœuds.

On appelait aussi *μάστιξ* le martinet qui servait à punir les esclaves, les enfants.

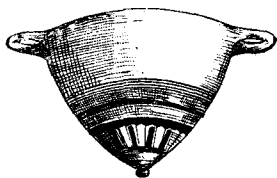
Le *μάστιξ ἀστραγαλωτή* était une sorte de knout, avec plusieurs lanières garnies d'osselets; c'était un instrument de torture.

Le fouet était l'insigne de certains personnages qui, dans les lules gymniques, réprimaient les infractions aux règlements des jeux et tenaient la foule à distance.

**Μαστόδεσμος, Μαστόδετον.** — Lien pour soutenir la gorge des femmes (Voy. *Στρόφιον*).

**Μαστός.** — Vase à boire dont le nom est dû à sa ressemblance avec un sein de femme.

C'est une variété, semble-t-il, de la *κύμβα* (Voy. ce mot).



**Μασχαλιστήρ.** — Ceinture (Voy. *Ζώνη*) et aussi bricole servant à atteler les chevaux, et rênes pour les conduire.

**Ματτύη, Ματτύης.** — En général, plat fin à l'usage des gourmets : poissons, oiseaux ou légumes préparés avec soin et assaisonnés d'aromates. C'étaient aussi des plats de dessert d'un genre particulier : petits oiseaux rôtis, gâteaux, fruits, etc., etc.

**Μαφόριον, Μαφόριον.** — En latin *mavors, mavorte, mavortium*. C'est un manteau court, à l'usage des hommes et des femmes, mais à une époque très basse.

**Μάχαιρα.** — Sorte d'épée courte ou de grand couteau dont on se servait à la chasse, dans les sacrifices, etc., qui était aussi une arme de guerre. La lame n'avait qu'un tranchant. On le portait suspendu à la ceinture ou à l'épaule au moyen d'un baudrier. La *μάχαιρα* ressemble à la *κοπίς*, et les deux mots sont pris souvent l'un pour l'autre (Voy. *Κοπίς*).

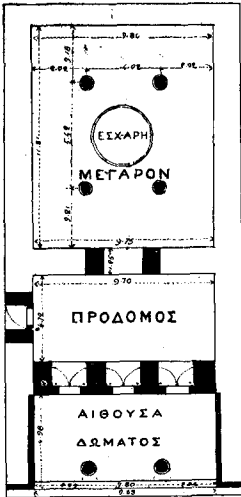
**Μαχάιριον.** — Dimin. de *Μάχαιρα*; couteau de chasse ou de pêche que l'on portait à la ceinture.

**Μαχαιρίς.** — Sorte de rasoir (*ξυρόν*); pris parfois comme synonyme de *μαχάριον*.

**Μέγαρον.** — Le mégaron est la pièce principale, la salle d'apparat du palais homérique; c'est la salle où se réunissent les hommes autour du foyer qui en occupe le centre. Elle est placée au fond de l'édifice, derrière le portique et le *πρόδομος*; elle est carrée ou oblongue. Le toit a un trou pour laisser passer la fumée, et les pentes en sont soutenues par quatre piliers. Le mégaron est obscur, n'ayant pas d'autre ouverture que ce trou de fumée. Les murs peuvent être décorés avec plus ou moins de richesse, par exemple avec les plaques d'un revêtement métallique. Le sol peut être simplement de terre battue ou de mortier.



Le mégaron servait de cuisine, de salle à manger et aussi de chambre à coucher pour les hommes. Mais le mot a pris beaucoup d'extension, et désigne non seulement une salle pour les hommes, mais une salle pour les femmes, une chambre à coucher, une maison ou un palais dans son ensemble.



Dans les temples, c'est une salle réservée, et quelquefois secrète, mystérieuse; c'est par exemple la partie du temple de Delphes où se rendaient les oracles.

**Μέδιμος.** — Mesure de capacité employée pour les solides et surtout pour le blé, d'où son autre nom de *μέδιμος σιτηρός*. Le médinne attique valait environ 52 litres, ainsi que le médinne de Sicile. Celui d'Égine ou d'Alexandrie valait moitié plus. Il se subdivisait, dans le système allique, en *τριτεύς*, liers, *έκτεύς*, sixième, *ήμίεκτον*, douzième, *χοϊνίξ*, quarante-huitième, et *κοτύλη*, cent quatre-vingt-douzième.

**Μέθυ.** — Se dit de diverses boissons fermentées, comme du vin, ou une espèce de bière faite avec de l'orge.

**Μειαγωγός.** — Lors de la fête des Apaturies, les pères offraient en sacrifice pour leurs enfants une brebis; cela s'appelait *τὸ μείον ἄγειν*; c'était une façon de les introduire dans la phratrie.

**Μείλια** [τὰ], **Μείλιγμα**, **Μειλικτήρια**, **Μείλικτρον.** — Offrandes ex-

piatoires, et, en particulier, celles que l'on apportait sur les tombeaux pour apaiser, à l'occasion, la colère des morts.

*Τὰ μείλια* désigne aussi les jouets d'enfants, en général.

**Μειλίχη.** — Appareil de courroies peu serrées, qu'employaient les pugilistes pour leurs exercices; ils laissaient libre le bout des doigts. Cet engin paraît plus ancien que les cestes (*ιμάς*) dont les athlètes se servaient à l'époque classique.

**Μείουρος.** — Terme de métrique. Se dit d'un vers dont le dernier pied est plus court d'une syllabe, ou bien où l'on a remplacé une brève par une longue.

**Μειράκιον, Μειρακίσκος.** — Désignait les enfants âgés de sept à quinze ans; mais il pouvait être employé aussi, généralement, comme synonyme de *παῖς*.

**Μεῖραξ.** — Fém. de *μειράκιον*. Jeune fille de 14 ans et au-dessus; de là, nom donné comme une injure aux hommes efféminés.

**Μεῖς.** — Voy. *Μήν*.

**Μέλαθρον.** — Désigne en principe la poutre maîtresse d'un toit, qui était noircie par la fumée du foyer, et, par extension, le toit lui-même, puis une partie de la maison qu'abrite le toit (syn. de *μέγαρον*), et enfin la maison elle-même ou un palais.

**Μέλαν** [*γραφικόν*], **Μελανδόκον** [*ἄμμος*], **Μελανοδοχεῖον**, **Μελανόδοχον.** — Encre noire et encrier. L'encre des anciens était un mélange de noir de fumée et de gomme qui, une fois desséché, formait une pâte dure dans le genre de l'encre de Chine. On la délayait au fur et à mesure des besoins. Elle était peu résistante au temps et aux essais de grattage.

L'encre rouge était du *rouge de cinabre* ou autre substance, comme le coccus, du minium, de la rubrique, etc. On faisait aussi usage de l'encre verte, de l'encre bleue et aussi des encres secrètes ou sympathiques.

Les encriers, naturellement, pouvaient varier de forme et d'ornementation. On

en connaît à doubles réservoirs, pour l'encre noire et l'encre rouge.

**Μελαντη-**

**ρια.** — Substance noire, sorte d'encre dont les cor-donniers se ser-vaient pour teindre le cuir. On la fabriquaît peut-être avec une efflorescence noire de cer-tains métaux.



**Μέλασμα.** — 1° Teinture noire, en particulier teinture pour les cheveux.

2° Encre ou peut-être crayon de mine de plomb.

**Μελετητήριον.** — Lieu où l'on se livre à des exercices de toutes sortes, soit physiques, soit intellectuels.

**Μέλη.** — Vase à boire de forme indé-terminée.

**Μέλι.** — Le *miel* avai, chez les Grecs, tous les emplois qu'à chez nous le sucre, en cuisine, en pâtisserie, en pharmacie, en parfumerie. On ajoutait du miel au vin et fabriquaît l'hydromel avec de l'eau et du miel, laissant vieillir le mélange. On offrait du miel, quelquefois sous forme de libations, à certaines divinités rustiques et aux divinités chthoniennes. De là l'importance très grande de l'apiculture, qui avait donné lieu à des écri's impor-tants. Le miel le plus recherché était celui de l'Attique, particulièrement celui de l'Hymette, mais on en récoltait dans toute la Grèce, en Eubée, en Thessalie, en Achaïe, en Arcadie, dans les Cyclades, à Scyros et Kalymnos surtout. On sut de très bonne heure attirer les abeilles dans des ruches. Les premières furent très rustiques, comme des troncs évidés, des pierres creusées, des corbeilles ; plus tard on les perfectionna, on fit des ruches en écorce, spécialement en liège, ayant la forme d'un rouleau bouché aux deux bouts, en terre cuite, de forme analogue, en briques, en bouse de vache, en osier tressé, en planches, etc. (*μελισσειον*,

*σίμβλος*, *σμήνος*, etc.). Chacune avait ses avantages et ses défauts. L'ensemble des ruches s'appelait *μελισσών*, *μελισσοργετον*, *μελιτροφεϊον*, *μελισσαϊον*. Les apiculteurs, *μελισσεύς*, *μελισσοκόμος*, *μελισσοπόλος*, *μελισσοπόνος*, *μελισσοτρόφος*, *μελισσοργός*, les entouraient de soins minutieux et raffinés, après les avoir orientées au midi et placées à l'abri de la trop grande chaleur et des vents aussi bien que des animaux gourmands de miel. Pour récolter le miel, à des époques fixes, deux fois par an d'ordinaire, on enfumait les abeilles et l'on coupait les rayons d'où l'on faisait ensuite couler le contenu dans des pots.

**Μελίγμα.** — Chant cadencé, puis instrument qui accompagne ce chant, flûte rustique, pipeau.

**Μελίη.** — Longue et lourde lance en usage à l'époque homérique, à laquelle on peut opposer la légère *λόγχη* de l'âge classique.

**Μελίκρατον.** — 1° Mélange d'eau et de miel qu'on faisait fermenter, breuvage semblable à l'hydromel, ou plutôt véritable hydromel vieilli. On le buvait froid ou chaud.

2° Mélange de lait et de miel servant à faire des libations aux dieux infernaux.

**Μελίπηκτον.** — Gâteau au miel que l'on servait à table comme dessert.

**Μελίσσαι.** — Les *abeilles* étaient des prêtresses de Déméter ; elles tiraient leur nom de Melissa, fille de Melisseus, roi de Crète, qui nourrit de miel Zeus enfant. On a donné du mot d'autres étymologies ; il pourrait faire allusion à la pureté des prêtresses, ou dériver simplement du verbe *μέλεσθαι*.

**Μελισσαϊον.** — Rucher (Voy. *Μέλι*).

**Μελισσιον.** — Ruche (Voy. *Μέλι*).

**Μελισσεύς, Μελισσοκόμος, Με-λισσοπόλος, Μελισσοπόνος, Με-λισσοτρόφος.** — Apiculteur (Voy. *Μέλι*).

**Μελισσοργεϊον.** — Ruche (Voy. *Μέλι*).

**Μελισσουργός.** — Apiculteur (Voy. Μέλι).

**Μελισσών.** — Rucher (Voy. Μέλι).

**Μελίτειον.** — Boisson au miel, sorte d'hydromel.

**Μελίτειος, Μελιτίτης** [οἶνος]. — Vin sucré avec du miel.

**Μελιτοτροφεῖον.** — Rucher (Voy. Μέλι).

**Μελιτοῦττα.** — Gâteau fabriqué avec différents ingrédients auxquels on mêlangeait du miel, ou bien gâteau enduit de miel. Ils pouvaient être employés à des usages sacrés, dans les cérémonies nuptiales ou funéraires par exemple.

**Μελλείρενας.** — Ce sont les éphèbes qui, dans la constitution spartiate, sont sur le point d'être admis parmi les εἴρηνες (voy. ce mot), ou même qui font leur première année de stage parmi les εἴρηνες. Ils avaient dix-huit ans, laissaient pousser leur barbe et leurs cheveux, et s'exerçaient à la guerre.

**Μελλέφηθος.** — Les jeunes gens, à Athènes, entraient dans l'éphébie à seize ans; à quinze ans, on les appelait *futurs éphèbes*, μελλέφηθοι.

**Μελλίρανας.** — Voy. Μελλείρενας.

**Μελοποιός.** — Nom donné au poète lyrique. La μελοποιία était aussi la partie musicale d'une tragédie, soit pour soutenir le récit, soit surtout pour accompagner les chœurs.

**Μέλος.** — Ce mot s'emploie pour les paroles chantées avec accompagnement musical ou pour désigner seulement le chant des instruments.

**Μελωδία.** — Se dit de toute espèce de chant, et spécialement de paroles chantées avec accompagnement de musique instrumentale. Par extension, poésie lyrique.

**Μεράρχης, Μεραρχία.** — Corps de troupe composé de 2.048 hommes, et commandant de cette troupe.

**Μέσαθον.** — Courroie fixée au timon et servant à l'attacher au milieu du joug.

**Μεσάγκυλον.** — Se dit d'une lance qui porte au milieu de la haste une ἀγκύλη (Voy. ce mot).

**Μεσαύλη.** — Cour intérieure sur laquelle donnaient les appartements des femmes et parfois ceux des hommes. Cette cour était entourée d'un péristyle comme l'αὐλή.

**Μεσαυλικόν κροῦμα.** — Air de flûte qui se faisait entendre entre deux morceaux chantés, sorte d'intermède musical.

**Μέσαυλον.** — Voy. Μεσαύλη.

**Μέσαυλος** [θύρα]. — Porte séparant l'appartement des hommes de celui des femmes.

**Μεσεγγύημα.** — Lorsqu'un objet était en litige, on pouvait le mettre en dépôt, en séquestre, entre les mains d'un tiers, jusqu'à la résolution de ce litige. C'était le μεσεγγύημα, mot qui s'applique aussi au séquestre judiciaire.

**Μεσημβρία.** — Partie de la journée répondant au latin *meridies*, vers l'heure de midi, séparant le jour en deux : la matinée et la soirée.

Le mot désigne aussi le midi, le sud.

**Μεσιδιος** [ἄρχων]. — Sorte de dictateur choisi quelquefois dans certaines villes grecques pour servir de médiateur entre deux partis.

**Μεσοδασιλεία, Μεσοδασιλεύς.** — Traduction du latin *interregnum, interrex* (Voir *Lex. des Antiq. romaines*).

**Μεσόδημη.** — 1<sup>o</sup> Poutre transversale qui soutient, au sommet du toit, les deux pentes latérales. En général toutes les poutres maîtresses d'une charpente de toit s'appellent μεσόδημη.

2<sup>o</sup> Ouverture pratiquée dans le pont d'un navire pour le passage du mât. De chaque côté du mât, le touchant presque, sont fixés des coins et montants qui l'enveloppent et le maintiennent. Quand on veut abaisser le mât, la voile et la vergue sont amenées au préalable dans la μεσόδημη.

**Μεσόνεοι.** — Rameurs qui, dans une trirème, se trouvaient au banc du milieu. Ils passaient pour contribuer plus que les autres à la marche du navire.

**Μεσοτείχον.** — Se disait de l'inter-

valle laissé entre les murailles d'une ville et un retranchement établi par des assiégeants.

**Μεσφῶδος.** — Partie du chœur tragique qui séparait la strophe de l'antistrophe; il était sur un rythme différent de ces dernières.

**Μεταβολή.** — Commandement militaire pouvant se traduire par demi-tour. Il est employé quand il s'agit d'un seul cavalier. Pour un peloton on disait *περισπασμός*.

**Μεταγεινιών.** — Mois du calendrier attique correspondant à août-septembre. On y célébrait des fêtes en l'honneur d'Apollon *Μετγαιέτιος*.

**Μεταλλεία.** — Voy. *Υπόρυμα*.

**Μεταλλεύς.** — Ouvrier mineur (Voy. *Μέταλλον*).

**Μεταλλικαί δίκαι.** — Voy. *Μέταλλον*.

**Μέταλλον.** — Le mot signifie à la fois une mine de métal et une carrière de pierres. Pour ce second sens, voy. *Λατομεία*.

Les Grecs ont connu les métaux, fer, cuivre, plomb, or, argent, de toute antiquité, et n'ont pas tardé à savoir fabriquer du bronze, alliage de cuivre et d'étain. Les Thalassocraties égéennes, puis les Phéniciens ont répandu les métaux dans le commerce méditerranéen. Les uns, comme l'étain, étaient apportés de pays très éloignés; les autres provenaient de mines exploitées en grand nombre en pays grecs. Il y avait des mines d'or et d'argent à Siphnos, de plomb argentifère au Laurion, en Attique, de plomb à Sériphos et Anaphé, de cuivre à Sériphos, de cuivre en Laconie, en Béotie, dans les Cyclades. En Asie Mineure, on trouvait des mines en Mysie, en Troade, en Lydie, surtout des mines d'or; en Mysie, en Bithynie, en Cilicie, etc., mines de plomb, de fer, de cuivre, etc.

Les mines étaient taillées en galeries profondes, horizontales, verticales ou en pente, auxquelles on avait accès par des puits, aussi bien qu'à ciel ouvert. On y

taillait la roche au moyen d'outils d'acier très vigoureux, marteaux à tête massive, marteaux à pic, marteaux à tranchants,



coins arrondis ou prismatiques, pioches, pics, sapes, pelles, etc. On s'éclairait au moyen de lampes à huile que l'on posait dans des niches; on enlevait le minerai au moyen de sacs, de paniers. Les galeries étaient souvent fort étroites, de section rectangulaire ou trapézoïdale, de sorte que l'on avait peu de frais de boisement; mais il fallait prendre des précautions pour l'aérage, établir des courants d'air et des syphons au moyen de puits jumeaux.

Pour épuiser les eaux, on se servait soit simplement de vases et de seaux, soit de machines élévatoires puissantes et ingénieuses, vis d'Archimède (*κοχλίνας*), ou roues à auges. Des machines du même genre pouvaient servir à élever le minerai hors de la mine.

Restait à traiter le minerai, pour en dégager le métal; l'opération consistait en trituration ou broyage et lavage. On broyait le minerai dans des mortiers, ou au moyen de meules très courtes qui le réduisaient en grains de la grosseur des grains de millet (d'où le nom de *κεγχρεών* donné à l'atelier où se faisait l'opération). On le lavait ensuite dans des bassins ingénieusement disposés pour que le minerai pût se mouiller, se décaïter et se sécher. Il y avait du reste des procédés divers, suivant les métaux à obtenir purs.

Une fois ces opérations terminées, on faisait fondre le métal dans des fours et

on le séparait en lingots sur lesquels étaient empreints des cachets indiquant leur origine.

Un mineur s'appelait *μεταλλεύς*; du reste chaque catégorie d'ouvriers avait un nom spécial : les porteurs étaient les *θυλακοφόροι*, les fondeurs les *κίβδωνες*; il y avait dans les mines des gardiens, *φύλακες*, et des chefs d'équipes, *επιστάται*, *ἐπίτροποι*, etc. Tout ce personnel était recruté parmi les esclaves, car le travail des mines était fort pénible.

Enfin, vu l'importance des mines, la législation grecque avait réglé avec une grande minutie tout ce qui concernait la concession des mines, qui faisaient, en principe, partie du domaine public. Si un particulier exploitait une mine sans être en règle avec l'État, il était soumis à l'*ἀγράφου μετάλλου δίκη*, qui entraînait une amende égale au double du prix de la mine. Il y avait du reste un grand nombre de *μεταλλικαὶ δίκαι*, ressortissant aux Thesmothètes et à un tribunal particulier, ou *μεταλλικὸν δικαστήριον*.

**Μετάλλου ἀγράφου δίκη.** — Voy. *Μέταλλον*.

**Μετανιπτρίς** [κύλιξ], **Μετάνιπτρον.** — Dernière coupe du repas, que l'on boit après s'être lavé les mains.

**Μεταστύλον.** — Voy. *Στόζ*.

**Μέταυλος** [θύρα]. — Voy. *Μέσαυλος*.

**Μετοίκιον, Μέτοικος.** — On appelait *météques* les étrangers domiciliés dans une cité grecque. Presque toutes les villes avaient des *météques*, en plus ou moins grand nombre et dans des situations un peu différentes. — La Laconie, par exception, n'en avait pas. — Mais l'institution a pris sa forme la plus précise à Athènes.

Les *météques* étaient des étrangers originaires des pays les plus divers. Ils s'employaient à des métiers variés, depuis les plus humbles et les plus vils, comme celui de sycophantes, de joueurs de flûte, de courtisans; surtout ils étaient ouvriers du bâtiment, de la métallurgie, des indus-

tries de toute sorte, petits artisans, marchands, etc. Le commerce de l'argent était en partie entre leurs mains, et il y avait beaucoup de *météques* fort riches. Les professions libérales ne leur étaient pas fermées, médecins, astronomes, avocats, etc. Par leur nombre et leur intelligence, ils s'étaient fait une place importante dans l'État, et jouèrent maintes fois un rôle politique.

Les *météques* étaient inscrits sur les registres des *dèmes*, sous la garantie d'un *προστάτης*. S'ils négligeaient cette inscription, ils étaient passibles de perdre la liberté après une *ἀπροστασίου γραφή*. Ils étaient soumis à un impôt de capitation, appelé *μετοίκιον*, et à diverses contributions extraordinaires et liturgies. Ils avaient des obligations militaires et semblent d'ailleurs avoir été chargés spécialement, en temps de guerre, de la défense du territoire; ils servaient dans l'infanterie lourde ou légère, ou dans les archers. Les bataillons de *météques* étaient des corps à part; les *météques* n'étaient pas amalgamés avec les citoyens. Ils ont joué un rôle plus important dans l'armée navale, et c'est parmi eux qu'étaient en grande partie recrutés les équipages de la flotte; ils pouvaient être officiers, mais non sans doute triérarques.

En échange de ces services, ils étaient protégés par l'État, qui leur assurait la liberté, la sécurité de leurs biens, mais ils ne pouvaient pas posséder la terre à titre absolu. En ce qui concerne la justice, ils dépendaient exclusivement des *polémarques*, sauf dans les *ἐμπορικαὶ δίκαι*, pour lesquelles ils étaient soumis au droit commun.

Enfin, ils pouvaient former des sociétés et des confréries pour l'exercice de leurs cultes particuliers, mais ils avaient aussi part aux cultes d'Athènes, et l'on sait qu'ils prenaient part, en robes rouges, à la Procession des Panathénées. Ils étaient admis aussi à certains concours.

S'ils n'avaient pas accès, en principe, aux fonctions publiques et aux magistra-



tures, ils pouvaient cependant en occuper quelquefois, d'assez humbles, il est vrai. Parfois aussi ils obtenaient le droit de cité.

Dans la classe des métèques, à côté des étrangers libres, il y avait les affranchis, qui étaient presque absolument identifiés aux premiers.

**Μετοικοφύλαξ.** — Magistrat que Xénophon aurait voulu voir instituer à Athènes pour surveiller les métèques et s'occuper de leurs affaires.

**Μετόπη.** — Mélope. L'entablement de l'ordre dorique se composait d'une architrave surmontée d'une frise; cette frise était constituée par une série alternative de moulures verticales appelées triglyphes (voy. Τρίγλυφος) et de surfaces carrées, formant tableaux, que l'on appelait métopes. La mélope servait peut-être, à l'origine, à boucher l'intervalles laissé vide entre les extrémités des poutres apparentes qui constituaient l'architrave de la construction en bois. Ces métopes pouvaient être lisses, ou décorées de peintures ou de sculptures. Il pouvait y avoir des métopes soit au-dessus du péristyle, soit autour de la cella. Les métopes sculptées pouvaient être distribuées de manière variée autour des édifices. Il y a des exemples exceptionnels de frises de métopes appliquées à des édifices ioniques (Voy. Ἄετός, Νάος).

**Μέτρομα.** — Tout ce qui est mesuré et distribué à parts égales, et particulièrement la ration de vivres et la solde des soldats, ou la ration des esclaves.

**Μετρητής.** — Principale mesure attique pour les liquides; elle équivalait à 144 cotyles ou trois quarts de médimne, environ 39 litres.

**Μέτρον.** — Mesure, qu'il s'agisse d'une mesure de longueur ou de capacité. Les Grecs empruntaient leurs unités de mesure de longueur au corps humain : le doigt, la palme, le pied, la coudée. Mais ces mesures manquent de précision, et il a été nécessaire de fixer la valeur exacte,

l'étalon de chacune de ces unités, et leur coordination entre elles. Les systèmes ont varié suivant les cités et suivant les époques. Par exemple, l'unité principale a pu être le πούς, le pied, divisé en quatre palmes ou largeur de main, ou *παλαισταί*, divisées elles-mêmes en quatre travers de doigt, *δάκτυλοι*; un autre système, imité de l'Égypte, prenait pour unité la coudée, ou *πῆγλυς*, équivalente à un pied et demi. On inventa d'ailleurs des mesures plus grandes, par exemple pour l'arpentage, comme le *πλήθρον*, qui valait 100 pieds linéaires ou un carré ayant 100 pieds de côté.

Pour les mesures de capacité, l'unité était le cotyle, *κοτύλη*, pour les matières sèches, et le conge, ou *χοῦς*, pour les liquides, avec des multiples ou des divisions variées.

Voici le tableau sommaire des mesures grecques les plus usitées :

*Mesures linéaires :*

|            |                                     |
|------------|-------------------------------------|
| Πούς =     | 0 <sup>m</sup> 2957.                |
| Σπιθαμή =  | 3/4 de πούς = 0 <sup>m</sup> 2218.  |
| Παλαιστή = | 1/4 de πούς = 0 <sup>m</sup> 074.   |
| Δάκτυλος = | 1/16 de πούς = 0 <sup>m</sup> 0185. |
| Πῆγλυς =   | 1 πούς 1/2 = 0 <sup>m</sup> 4436.   |
| Ὀργυιά =   | 6 πόδες = 1 <sup>m</sup> 774.       |
| Πλήθρον =  | 100 πόδες = 29 <sup>m</sup> 57.     |
| Στάδιον =  | 600 πόδες = 177 <sup>m</sup> 40.    |

*Mesures de capacité (μέτρα ὑγρά) :*

|            |                                   |
|------------|-----------------------------------|
| Κοτύλη =   | 0 <sup>l</sup> 27 = 4 ὀξύβαφα.    |
| Χοῦς =     | 12 κοτύλαι = 3 <sup>l</sup> 24.   |
| Μετρητής = | 144 κοτύλαι = 38 <sup>l</sup> 88. |

Le mètre se appelait aussi ἀμφορεύς.

*Mesures de capacité (μέτρα ξηρά) :*

|            |                                   |
|------------|-----------------------------------|
| Κοτύλη =   | 0 <sup>l</sup> 27.                |
| Χοϊνίξ =   | 4 κοτύλαι = 1 <sup>l</sup> 08.    |
| Ἐκτεύς =   | 32 κοτύλαι = 8 <sup>l</sup> 24.   |
| Μέδιμνος = | 192 κοτύλαι = 51 <sup>l</sup> 84. |

Pour le système des poids, voy. Σταθμός.

**Μετρονόμοι.** — Officiers de police athéniens, au nombre de dix, tirés au sort et chargés de veiller sur le marché à ce que les poids et mesures fussent confor-

mes aux étalons déposés à l'ἡρῶνον; ils pouvaient intenter des procès aux délinquants. Ils imprimaient leur cachet sur les poids et les mesures pour les rendre légitimes (voy. fig. Σταθμός). Ils avaient sans doute sous leurs ordres des agents subalternes appelés προμετρηταί.

Les métronomes avaient aussi, très probablement, la garde des étalons monétaires et la direction de la frappe de la monnaie.

**Μέτωπον.** — Front, et au sens métaphorique, tout objet proéminent ou partie proéminente d'un objet. En particulier :

1<sup>o</sup> Nom donné à l'avant d'un navire, que les Grecs considéraient comme la tête du bâtiment. Les deux moitiés de l'avant étaient, dans le même ordre d'idées, appelées *joues*, *παραίαι*, et l'écubier représentait l'*œil*, *ὄφθαλμός*. Les *παραίαι* étaient peintes en vermillon.

2<sup>o</sup> Front d'une troupe de soldats alignés sur plusieurs rangs de profondeur. Chaque *λόχος* se disposait sur un front de douze hommes généralement. Le commandement ἐπὶ μετώπου ! (on disait aussi ἐπὶ φάλαγγος !) signifiait qu'il fallait se former sur un seul front de bataille. Il était en usage dans la cavalerie.

**Μηλίτης οἶνος.** — Boisson faite avec des coings, ou peut-être simplement avec des pommes; cidre.

**Μηλολόθη.** — Le *scarabée d'or*, que les enfants attachaient par une patte et faisaient voler, comme on fait de nos jours avec les hannetons.

**Μηλόμελι.** — Boisson ou potion composée de coings et de miel.

**Μηλοῦχος.** — Corset, ceinture (Voy. Στρόφιον).

**Μηλοφόροι.** — Les mélophores formaient une garde des Grands Rois de Perse; ils étaient au nombre de 10.000. Leur nom venait de ce que l'extrémité de leur lance était ornée d'une pomme d'or ou d'argent.

**Μῆν.** — Le mois grec était lunaire; il comprenait tantôt 29 jours (*χσιλος*, creux), tantôt 30 (*πλήρης*, plein). Il se divisait

en trois parties ou décades appelées *μῆν ἱσταμένος*, commencement; *μῆν μεσῶν*, milieu; *μῆν φθίνων*, fin. Le premier jour du mois s'appelait *νομήνια* (nouvelle lune); les autres portaient les noms suivants :

2. δευτέρα ἱσταμένου (2<sup>e</sup> jour du mois commençant).
3. τρίτη ἱσταμένου.
4. τετράς ἱσταμένου.
5. πέμπτη ἱσταμένου.
6. ἕκτη ἱσταμένου.
7. ἑβδόμη ἱσταμένου.
8. ὀγδόη ἱσταμένου.
9. ἐνάτη ἱσταμένου.
10. δεκάτη ἱσταμένου.
11. ἐνδεκάτη ἱσταμένου, ou πρώτη ἐπὶ δέκα, ou πρώτη μεσοῦντος (le premier du milieu).
12. δωδεκάτη ἱσταμένου.
13. τρίτη ἐπὶ δέκα.
14. τετράς ἐπὶ δέκα.
15. πέμπτη ἐπὶ δέκα.
16. ἕκτη ἐπὶ δέκα.
17. ἑβδόμη ἐπὶ δέκα.
18. ὀγδόη ἐπὶ δέκα.
19. ἐνάτη ἐπὶ δέκα.
20. εἰκάς ou δεκάτη προτέρα.
21. δεκάτη ὑστέρᾳ, ou δεκάτη φθίνοντος (10<sup>e</sup> du mois finissant).

A partir du 21<sup>e</sup> jour, on compte à rebours :

22. ἐνάτη φθίνοντος.
23. ὀγδόη φθίνοντος.
24. ἑβδόμη φθίνοντος.
25. ἕκτη φθίνοντος.
26. πέμπτη φθίνοντος.
27. τετράς φθίνοντος.
28. τρίτη φθίνοντος.
29. δευτέρα φθίνοντος.
30. ἕνη καὶ νέα (ancienne et nouvelle lune).

Dans les mois de 29 jours, on supprimait les *δευτέρα φθίνοντος* et le vingt-neuvième jour était appelé *ἕνη καὶ νέα*.

Voici les noms des douze mois de l'année attique avec les mois de notre calendrier auxquels ils répondent à peu près :

1. ἑκατομβαιῶν, vers juillet.
2. μεταγειτνίων, vers août.
3. βσηδρομιῶν, vers septembre.
4. πυανεψιών, vers octobre.
5. μαίμακτηριῶν, vers novembre.
6. ποσειδεῶν, vers décembre.
7. γαμηλιῶν, vers janvier.
8. ανθεςτηριῶν, vers février.
9. ἐλαφθολιῶν, vers mars.
10. μουυχιῶν, vers avril.
11. θαργηλιῶν, vers mai.
12. σκιροφοριῶν, vers juin.

Afin de corriger l'erreur provenant de ce que les douze mois ne formaient qu'une somme de 354 jours, les Athéniens intercalèrent, tous les huit ans, trois mois supplémentaires, la 3<sup>e</sup>, la 5<sup>e</sup>, la 8<sup>e</sup> année. Ces mois étaient appelés ἐμβόλιμοι. Le mois intercalaire, placé après Ποσειδεῶν, s'appelait Ποσειδεῶν δεύτερος. Le cycle de huit ans s'appelait ἑνναετηρίς ou ὀκταετηρίς.

**Μηνίσκος.** — C'est proprement le croissant de la lune ou un objet en forme de croissant; mais il désigne aussi une tige à une ou plusieurs branches, peut-



être surmontée d'un fleuron ou d'un accessoire épanoui quelconque, que l'on plantait sur la tête des statues, sur les

parlies saillantes d'un bas-relief, sur une acrotère ou une antéfixe pour les protéger contre les ordures des oiseaux ou empêcher ces derniers de faire leurs nids dans les cavités formées par le relief des sculptures.

**Μήνυτρον.** — Récompense accordée au dénonciateur, quand la personne dénoncée était condamnée; cette récompense était, à Athènes, de la moitié ou des trois quarts de l'amende.

**Μήρινθος.** — Cordelette, ficelle et, particulièrement, ligne de pêcheur.

**Μήτρα.** — Quille d'un vaisseau (Voir Τρόπις).

**Μητραγύρτης.** — Sorte de prêtre mendiant qui allait recueillir des aumônes pour le culte de Cybèle. Certains, munis de livres et d'objets sacrés, faisaient des cérémonies expiatoires promettant le pardon des péchés pour la vie future.

**Μηχανή.** — Machine.

Les Grecs rangeaient au nombre des machines de simples instruments, comme le levier, le coin; mais ils appliquaient surtout le mot à des appareils constitués en vue de produire une force ou d'obtenir un résultat mécanique, soit très simples, comme la vis d'Archimède, le moufle, le treuil, soit très compliqués, comme les machines élévatoires, les machines industrielles, les machines théâtrales, dont les plus importantes sont décrites sous leur nom spécial.

**Μηχάνημα.** — Nom donné à toutes sortes d'appareils, de machines, et plus particulièrement aux machines de guerre destinées à lancer des traits, aux catapultes.

**Μηχανοποιός.** — 1<sup>o</sup> Officier-ingénieur chargé de la fabrication et du service des machines de guerre;

2<sup>o</sup> Machiniste de théâtre. On sait que les machines jouaient un grand rôle dans les spectacles grecs et qu'on avait inventé un très grand nombre d'appareils, soit fixes, soit temporaires, dont malheureusement on ne connaît guère que les noms.

**Μηχανουργός.** — Fabricant de machines en général.

**Μηχάνωμα.** — Voy. *Μηχάνημα*.

**Μιλιάριον.** — Vase pour faire chauffer de l'eau; on en faisait en cuivre. C'est sans doute la traduction du latin *miliarium*.

**Μίλιον.** — Traduction du latin *millia*, distance d'un mille, soit 8 stades.

**Μιλτεῖον.** — Vase spécial pour conserver la couleur rouge appelée *μίλτος*.

**Μίλτος.** — Terre rouge, rubrique, qui, écrasée ou diluée, servait à colorer en rouge. On la mélangeait à l'argile pour obtenir une belle pâte céramique; on l'utilisait dans la peinture en bâtiments, la peinture artistique, etc. Les textes confondent souvent le *μίλτος* avec le minium, *ἄμμιον*, ou le cinabre, *κιννάβαρι*, dont les usages étaient à peu près identiques (Voy. ces mots).

Quelques objets peints au *μίλτος* en prenaient le nom, par exemple un cordeau rouge, comme celui qui servait, à Athènes, aux archers scythes pour ramener les citoyens retardataires à l'Assemblée, et qui marquait les paresseux ou les récalcitrants d'une tache rouge.

**Μίμαρκυς.** — Mot étranger, désignant un plat de cuisine, sans doute une sorte de civet de lièvre ou d'autre animal, comme le porc, et où il entrait surtout le sang et les entrailles.

**Μίμαυλος.** — Mime dont la gesticulation était accompagnée de la flûte (Voy. *Μίμος*).

**Μιμίαμβοι.** — Poème, mimes en vers iambiques (Voy. *Μίμος*).

**Μιμολόγος, Μίμος.** — Un mime est ou bien une scène de la vie ordinaire représentée sur un théâtre populaire, ou bien un acteur qui joue des mimes. C'était un spectacle fort goûté des Grecs. Le premier auteur de mimes fut Sophron de Syracuse. En 1890 on a trouvé un manuscrit contenant quelques mimes d'Héronidas de Kos, qui vivait au III<sup>e</sup> siècle avant J.-C. Ils sont en dialecte ionien,

mélangé de dorien; le mètre est le chozambique.

Parmi les acteurs de mimes, il y en avait de très humbles, simples baladins de carrefours, et d'autres, de catégorie plus élevée, qui étaient de véritables histrions. Quelques-uns étaient surtout des danseurs. Le mérite de tous ces gens était de savoir imiter avec le plus de vérité possible des gestes, des actions, des scènes de la vie. La mimique a toujours été un des éléments les plus importants des spectacles offerts au public. Mais il ne semble pas que les mimes ou mimologues grecs aient exclu la parole de leurs représentations. Les scènes mimées étaient surtout comiques.



**Μιμωδός.** — Acteur qui jouait des mimes et qui chantait aussi sur le théâtre. Ces mimes lyriques se distinguaient des *μιμολόγοι*, dont les rôles affectaient la forme de la prose. Sans doute les mimodes jouaient et chantaient surtout des parodies.

**Μιμωδός.** — Acteur qui jouait des mimes et qui chantait aussi sur le théâtre. Ces mimes lyriques se distinguaient des *μιμολόγοι*, dont les rôles affectaient la forme de la prose. Sans doute les mimodes jouaient et chantaient surtout des parodies.

**Μίμδαξ.** — Parfum d'origine orientale, perse sans doute.

**Μίξολυδιστί.** — Indique le mode « lydien mélangé », c'est-à-dire haut et aigu, s'adaptant aux sentiments douloureux ou simplement mélancoliques.

**Μισθαρνία.** — Travail et condition d'un mercenaire (Voy. *Μίσθωσις*).

**Μισθοδότης.** — Payeur; le mot grec semble l'équivalent d'un mot latin qui désignait un fonctionnaire à la suite de l'armée romaine, chargé de payer la solde du contingent des alliés.

**Μισθός.** — Se dit en général de toute somme payée en guise de salaire, de ré-

munération pour des services, de loyer, et plus particulièrement :

1<sup>o</sup> Indemnité accordée aux citoyens pour s'occuper des affaires publiques, spécialement à ceux qui prenaient part à l'assemblée, et à ceux qui siégeaient dans les tribunaux. C'est Périclès qui institua ce *μισθός*. Très modeste à l'origine, une obole, il s'éleva jusqu'à trois oboles (*μ. ἐκκλησιαστικός, μ. δικαστικός*). Les *βουλευταί*, vers la même époque, reçurent aussi une indemnité journalière d'une drachme.

2<sup>o</sup> Traitement de certains fonctionnaires, surtout les plus humbles, scribes, hérauts, soldats de police, esclaves publics, qui recevaient une solde en sus de la nourriture; on accordait aussi un *μισθός* à certains agents temporaires, avocats publics, ambassadeurs, ou aux médecins publics.

3<sup>o</sup> Solde régulière que l'on payait aux soldats athéniens; elle fut instituée par Périclès. Un hoplite recevait pour lui et son valet de quatre oboles à une drachme; un cavalier recevait le double, souvent le triple, et même le quadruple.

4<sup>o</sup> Loyer ou fermage, prix d'un loyer ou d'un fermage (*Voy. Μίσθωσις*). Le taux des loyers et des fermages est naturellement très variable, selon les villes et les époques. En Attique, des maisons rapportèrent de 8 à 9 p. 100, les terres un peu moins. En ce qui concerne les maisons à loyer, il y avait d'ordinaire un locataire principal ou *νυκλήτρος*, qui sous-louait à ses risques et périls. Le mot *μισθός* a pour synonyme très employé le mot *ἐνοίκιον* (*V. ce mot*).

**Μισθοφρά.** — *Voy. Μισθός*.

**Μισθοφόρος.** — Qui reçoit un salaire, particulièrement soldat mercenaire, et en général soldat recevant une solde. Les troupes d'auxiliaires sont spécialement appelées *μισθοφόροι* (*Voy. Ἐπίκουροι*).

**Μίσθωσις.** — Contrat de louage; il pouvait s'appliquer à des choses, à des ouvrages, à des services. Dans le premier cas, il avait lieu sous forme de bail, et

s'appliquait surtout à des immeubles, comme une maison, une propriété. Il pouvait y avoir simple accord verbal, ou contrat écrit (*συνθήκη*). Comme l'État, les temples, les associations diverses possédaient des biens en grand nombre, qu'il était nécessaire d'affermir, la loi avait entouré ces baux de beaucoup de formalités et de garanties, puisqu'il s'agissait, d'une part, de personnes morales.

Un intérêt particulier s'applique à ce que l'on appelait *μισθωσις οἴκου*. L'οἶκος d'un mineur était son patrimoine complet. Le tuteur, au lieu de l'administrer, pouvait le louer en bloc ou en détail moyennant certaines formalités exigées dans l'intérêt du pupille, et sous la surveillance de l'Archonte. La location se faisait sous forme d'adjudication, aux enchères. Le locataire devait fournir des garanties hypothécaires.

La non exécution des clauses d'un bail pouvait donner lieu à la *μισθοῦ* ou *μισθώσεως δίκη*, qui entraînait le paiement de dommages-intérêts, et parfois la condamnation à l'amende, sans parler de l'annulation du bail.

Le louage d'ouvrage s'appliquait à des entreprises de travaux divers, constructions, transports, œuvres d'art, aussi bien que cultures, assèchements de marais, etc. L'entrepreneur, ou *ἐργολάβος*, est assimilé à un locataire d'immeuble.

Le louage de services avait peu d'importance, car le travail était fait surtout par des esclaves.

**Μισθωτής.** — Celui qui a pris à ferme certains impôts.

**Μισθωτός.** — Se disait d'un homme libre qui louait son travail, ses services, moyennant une rétribution. Ce rôle de mercenaire ne rapprochait nullement le citoyen de l'esclave. Le *μισθωτός* était protégé par les lois et règlements relatifs au contrat de louage de services. En somme, le *μισθωτός* est l'ouvrier, par opposition à l'esclave.

En sens plus général, *μισθωτός* se dit

de quiconque reçoit un salaire ou une solde, par exemple d'un soldat.

**Μίτρα.** — Bande d'étoffe ou de cuir servant à divers usages, mais surtout :

1<sup>o</sup> Véritable ceinture, pouvant aussi bien servir à serrer la taille des hommes, et en particulier des athlètes, que des femmes. Aux temps homériques, la mitre était portée sur la peau même, et, disposée de façon à protéger le ventre; elle était une partie essentielle de l'armure. Elle pouvait du reste être recouverte par la cuirasse, ou la compléter au-dessous de la taille.



2<sup>o</sup> Bandolette que l'on enroulait et nouait autour de la tête pour maintenir la chevelure. Elle est portée par les hommes comme par les femmes, par les dieux aussi bien que par les mortels. La mitra était en laine ou en étoffe, de largeur et de longueur variables. Les bouts pouvaient être coupés carrés ou terminés par des franges, et le bandeau attaché de diverses manières, sur le front, sur la nuque, sur les tempes.



la mitre n'est que le lien qui assujettissait, par exemple, la tiare des monarques orientaux (Voy. Τιάρα).

**Μνα.** — Mine, monnaie et poids attique. Elle valait 100 drachmes, soit comme poids 440 gr. environ, et comme monnaie environ 97 fr. Il y avait aussi la mine d'or qui valait 10 mines d'argent (environ 970 fr.) et était la sixième partie du talent.



**Μνήμα, Μνημεῖον.** — Tout signe ou symbole destiné à faire vivre un souvenir, tout monument commémoratif, et en particulier un tombeau quelle qu'en soit la forme, depuis l'urne funéraire jusqu'à la stèle et à l'édicule ou l'édifice.

**Μνήμων.** — Greffier chargé d'enregistrer des actes publics, en particulier des jugements, des plaintes. Le mot est souvent synonyme de Ἱερομνήμων. Il peut également désigner des fonctionnaires ou des dignitaires divers, comme un président de banquet chez les Doriens de Sicile.

**Μόδιος.** — Traduction de *modius*, mesure de capacité chez les Romains (Cf. Ἐκτεύς).

**Μόθας, Μόθων.** — 1<sup>o</sup> Désigne, à Sparte, un fils d'esclave fidèle qui devient le compagnon du fils de son maître; quelquefois il s'instruisait avec lui et devenait, son éducation finie, un homme libre. Cette classe de gens s'appelait aussi σύντροφοι τῶν Λακεδαιμονίων.

2<sup>o</sup> Μόθων désignait aussi une sorte de danse lascive, convenant aux esclaves, en usage à Sparte; elle était sans doute accompagnée au son de la flûte.

**Μοῖρα.** — Voy. Μόρος.

**Μοιχεία.** — Adultère. Si, dans la civilisation primitive, l'adultère de la femme mariée restait une affaire privée

**Μίτρα** est très naturellement devenu synonyme de diadème royal, mais, en fait,

où le mari avait le droit d'exercer sa vengeance et de se contenter, s'il le voulait, d'une réparation pécuniaire, plus tard les législations, tout en laissant des droits au mari, instituèrent des pénalités pour les coupables. A Athènes, les lois de Solon permettaient au mari de tuer l'amant pris en flagrant délit; mais il devait répudier sa femme. La coupable était astreinte à un costume qui la signalait à l'attention de tous; elle était exclue des temples. Son complice, s'il n'avait pas été tué, subissait des peines corporelles humiliantes, ou payait une amende à l'époux, ou bien on lui intentait une *μοιχείας γραφή* devant les Thesmothètes.

La législation était muette sur l'adultère du mari; on ne croit même pas que cet adultère constituât un cas de divorce.

**Μολγός.** — Sac, ou plutôt outre en cuir.

**Μόλιδος.** — Voy. *Μόλυδος*.

**Μολοχάς, Μολοχίτης λίθος.** — Malachite, gemme couleur de mauve (*μολόχη*), très usitée en glyptique; elle avait aussi des vertus médicinales.

**Μολπή.** — 1° Chant et plus particulièrement chant accompagné de danse.

2° Chant qui accompagnait les jeux des enfants, et, par suite, ces jeux eux-mêmes; par exemple, dans Homère, le jeu de balle.

**Μολύβδαινα, Μολυβδίσ.** — 1° Balle de fronde en plomb; d'abord sphériques, on leur donna bientôt la forme ovale. Leur poids était assez variable, suivant qu'on employait une fronde pour frapper de près ou de loin. Le poids moyen était de 30 à 40 grammes.

On fondait ces balles dans des moules d'argile, de manière à faire ressortir en relief sur les balles des figures ou des mots: nom de la patrie ou du chef des soldats, apostrophe au projectile, invocation aux dieux, injures à l'adresse de l'ennemi, etc.



2° Petite masse suspendue au bas de l'instrument bien connu appelé fil à plomb et qui s'appelait *κλάτετος* ou *στάθμη*. Ce poids pouvait n'être pas toujours en plomb, malgré son nom.

**Μόλυδος, Μόλυβος.** — Le plomb, très anciennement connu des Grecs, mais dont les usages furent à l'origine assez restreints. On le recueillait dans un certain nombre de mines de plomb argentifère, par exemple au Laurion, en Attique, ou au mont Pangée, en Macédoine, et aussi dans des gisements spéciaux, à Chypre, à Rhodes, en Cilicie, dans les Cyclades, Sériphos, Siphnos, Anaphé, en Sicile, etc. On en faisait un assez grand nombre d'objets, en particulier des balles de fronde (Voy. *Μολυβδίσ*), des crayons; on l'employait en plaques, pour amortir certains coups portés avec des outils tranchants faciles à ébrécher; il servait à faire des soudures et entraît dans nombre d'alliages.

**Μοναρχία.** — Nom donné à la forme de gouvernement où un seul est chef suprême, en paix comme en guerre. La monarchie, tempérée par une sorte d'aristocratie féodale, existait dès l'époque homérique et fit place peu à peu, dans la plupart des cités grecques, soit à l'oligarchie, soit à la démocratie.

**Μονάρχης, Μόναρχος.** — Il y avait trois sortes de monarques :

1° Des *Βασιλείς*, rois héréditaires, avec un pouvoir plus ou moins limité;

2° Des *Ἄριστοι*, souverains nommés par le peuple à vie ou pour un temps;

3° Des *Τύραννοι* ou usurpateurs.

**Μόναλος.** — 1° Le plus antique et le plus simple modèle de flûte: un roseau percé de trous, comme notre flageolet populaire.

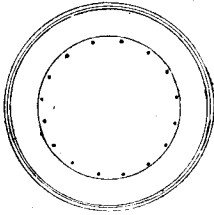
2° Joueur de cet instrument.

**Μοναχί.** — Vêtement en étoffe de lin, fait d'une seule pièce, d'origine indienne.

**Μονομαχία, Μονομάχος.** — Le monomachos est un gladiateur combattant contre un seul adversaire. Les mots

ἀθλητής ou ὀπλομάχος ont le même sens. Un combat de μονομάχοι est une μονομαχία.

**Μονόπτερος.** — Qui n'a qu'une aile. Nom donné à un édifice circulaire, composé d'une colonnade à jour surmontée d'un dôme; on plaçait au centre un autel.



**Μονωδία.** — Sorte de chant lyrique chanté par un acteur seul sur la scène; c'est Euripide qui a introduit les monodies dans la tragédie grecque.

Dans un sens plus général, chant non accompagné de musique, et aussi chant triste, complainte, chant funèbre.

**Μόρα.** — Division de l'armée spartiate. A partir de la fin de la guerre du Péloponèse, l'armée spartiate fut divisée en six μόραι, commandées chacune par un polémarque. Une μόρα se divisait en deux λόχοι; le λόχος en quatre πεντηκοστύες; chacune de celles-ci en deux ἐνωμοστίαι. Les chefs de ces divisions étaient le λοχαγός, le πεντηκοστής et l'ἐνωμοστάρχης. L'effectif de la μόρα variait entre 400 et 1.000 hommes. Chaque μόρα d'infanterie avait un escadron de cavalerie portant le même nom, commandé par un ἵππαρμωστής et divisé en deux οὐλαμοί.

**Μορταί** [ἐλαίται]. — Nom donné aux oliviers sacrés qui, à l'Académie, étaient consacrés à Athéna; l'huile que produisaient ces arbres était donnée en prix aux vainqueurs des grandes Panathénées. Ils étaient sous la protection de l'Ἀρείοπαγε, qui les faisait inspecter tous les mois par des ἐπιμέλητες *ad hoc*.

**Μορμολυκεῖον.** — Épouvantail destiné à effrayer les enfants. C'était parfois un masque aux traits difformes ou une figure de Μορμώ.

**Μορμώ** ou **Μορμών.** — Le croquemitaine des Grecs. On représentait ce personnage sous les traits d'une vieille

femme à figure grimaçante et on l'appelait pour faire peur aux enfants.

**Μόρος.** — Part, lot. Suivant les idées grecques, le Destin assignait à chaque homme son lot, μόρος; mais comme le mal l'emportait sur le bien, μόρος a fini par être synonyme de malheur; dans Homère, il signifie souvent la mort violente, qui semble ainsi voulue des dieux.

**Μορρία, Μόρρια** [τά]. — Malière indéterminée, naturelle ou composite, qui servait à confectionner les fameux vases murrhins, mis en honneur à Rome par le grand Pompée. Par suite τα μόρρια désignent ces vases eux-mêmes.

**Μόσσυν.** — Se dit de diverses constructions en bois, comme une tour, une petite maison ou cabane, une palissade et même un navire.

**Μουνοχίων.** — Mois du calendrier athénien, correspondant à avril. C'est en ce mois que se célébraient des fêtes importantes, Δελφίνα, Μουνοχία, Ὀλυμπικά.

**Μουσεῖον.** — Ce mot désigne proprement un temple des Muses, un lieu qui leur était consacré. De là on a désigné par ce nom un endroit où l'on se livrait aux travaux des Muses.

On connaît plusieurs Musées en Grèce : 1<sup>o</sup> celui que fonda Théophraste à Athènes en l'honneur de son maître Aristotle. On en signale un du même genre à Slagire, où l'on étudiait surtout la philosophie; 2<sup>o</sup> le plus célèbre fut le Musée d'Alexandrie, fondé par Ptolémée Soter vers 300 avant J.-C. C'était un grand édifice contenant des portiques, une salle de théâtre et de lecture et une grande pièce où les professeurs prenaient leurs repas en commun. Les frais étaient supportés par le trésor royal; les maîtres recevaient un traitement. Au Musée était rattachée une bibliothèque fort importante et bien connue.

Les cours étaient divisés en quatre catégories : littérature, mathématique, astronomie et médecine. Il y eut, dit-on, jusqu'à 14.000 étudiants.



**Μουσική.** — Sous le nom de musique, art des Muses, les Grecs entendaient l'enseignement du chant, de la flûte et de la lyre. La *μουσική* était la partie essentielle de l'éducation des enfants après les *γράμματα*, qui comprenaient la lecture, l'écriture et l'étude des poètes.

Dans un sens plus étroit, *μουσική* est la musique, soit vocale, soit instrumentale, accompagnée de mouvements rythmés, de danse et de mimique, et le mot s'applique aussi bien à la théorie scientifique des sons, l'acoustique, qu'à la composition musicale et à l'exécution matérielle de la musique. Sans entrer dans le détail des principes harmoniques des Grecs, disons qu'ils reconnaissaient des modes divers, le dorien, plus grave, l'iasien, l'éolien, qui sont proprement des modes nationaux, et des modes barbares, le lydien, le phrygien, le mixolydien, qui eurent la réputation de modes doux et voluptueux. Ces derniers, du reste, furent employés aussi bien que les autres, et plus même, à l'époque classique. Dans toute cette musique le rythme se mêlait savamment à l'harmonie.

La notation musicale se faisait au moyen de lettres et de signes; dans la musique chantée, la notation était double, vocale et instrumentale; elle s'écrivait au-dessus des paroles.

Les instruments de musique sont des instruments à cordes, dont le type est la lyre (Voy. *Κιθάρα*, *Λύρα*), les instruments à vent, dont le type est la flûte (Voy. *Αύλος*), ou les trompettes de cuivre (Voy. *Σάλπιγξ*), et les instruments à percussion, comme les tambours et les cymbales (Voy. *Τύμπανον*, *Κύμβαλον*).

La musique, soit vocale, soit instrumentale, solos ou ensembles, soit mixte, avait un très grand rôle dans la vie des Grecs. Sans parler du charme que pouvaient y trouver les dilettantes, elle avait sa place marquée dans le culte; elle accompagnait certains sacrifices, certaines cérémonies religieuses, certaines processions; elle était partie intégrante

de la tragédie, de la comédie, du drame satirique, où apparaissent toujours des chœurs. Le recrutement, l'organisation de ces chœurs est une liturgie que l'on nomme chorégie (Voy. *Χορηγία*). Elle contribuait à l'éclat des fêtes publiques, des grands jeux des villes ou des jeux internationaux. Il y avait même, dans la plupart de ces jeux, des concours variés de chant, de musique de toute sorte. Enfin elle était le complément indispensable de la poésie qu'on a appelée lyrique, et elle accompagnait naturellement les danses.

Cela explique que la musique ait été de tout temps enseignée avec plus ou moins de succès aux enfants. A Athènes, en particulier, elle était très en honneur dans les écoles; on y apprenait à chanter, à jouer de la lyre et de la flûte.

Dans la vie privée, la musique était, en particulier, l'accompagnement nécessaire des banquets. Il y avait des virtuoses, hommes et femmes, qui faisaient leur métier de jouer dans les fêtes, et de véritables orchestres constitués.

**Μοχλός.** — Barre de bois, et par suite :

1<sup>o</sup> Levier. Les mécaniciens grecs comprenaient le levier parmi les machines simples, avec le coin, la vis, la moufle, par exemple. Cet outil était connu dès la plus haute antiquité; les usages et les formes n'en ont pas varié jusqu'à nos jours.

2<sup>o</sup> Loquet d'une porte, verrou, assujéti au moyen du *βάλανος*. Ce pouvait être simplement une lige de bois; d'où le nom.

**Μύδρος.** — Loupe de fer, c'est-à-dire masse de métal incandescent que l'on sort du haut-fourneau, après que le fer a été séparé des scories.

**Μυθήεντες ἀφ'ἑστίας.** — Les « *initiés du foyer* », nom donné à deux enfants choisis au sort parmi les enfants des Eupatrides, et qui jouaient un certain rôle, d'ailleurs inconnu, dans les cérémonies des mystères d'Éleusis.

**Μύησις.** — Voy. Μύστης.

**Μῦθος.** — Ce mot, dont le sens primitif est parole, s'applique à toutes sortes de récits, comme les fables, les contes, etc. Dans la tragédie, il désigne spécialement l'action, et par suite le dialogue des personnages.

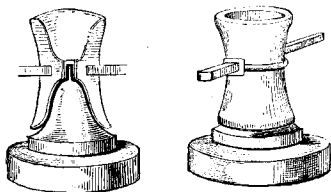
**Μυῖα.** — Une balle de fronde. Le nom vient de ce que le bruit de la balle imite le murmure d'une mouche volante (Voy. Μολυβδίζε).

**Μυιοσόβη.** — Chasse-mouches; on en fit avec des queues de cheval, par exemple, ou en plumes. On se servait souvent d'éventails pour le même usage.

**Μυκτήρ.** — Exactement narine, d'où bec de lampe par où sort la mèche.

**Μύλαξ.** — Voy. Μυλίας. Particulièrement μύλαξ désigne une pierre à feu.

**Μύλη.** — Meule de moulin, et par extension moulin. Après avoir simplement écrasé le grain entre deux pierres, on imagina de le broyer dans un moulin. Le moulin antique se compose essentiellement d'un cône fixe ou μύλη, qui coiffe un cône mobile creux, ὄνος, ἐπιμόλιον, mis en mouvement au moyen d'oreilles ou de barres comme celles d'un cabestan. L'onos communique avec un cône pareil qui lui est opposé par le sommet; le grain versé dans ce récipient glisse entre les parois de l'onos et celles de la meule, et s'engage entre les surfaces de ces deux



pierres, où il est pulvérisé. Il y avait tout autour du pied de la meule une gouttière pour recevoir la farine. Le mouvement de rotation était donné à bras, χειρομύλη, χειρομύλων, ou par un animal. On fabriqua aussi des moulins à eau (Voy. Ὑδραλέτης).

**Μυλίας, Μυλίτης λίθος.** —

Pierre qui servait à faire les meules de moulins; c'était de la lave basaltique. La lave de l'Etna était particulièrement employée, ainsi que la roche de Nisyros. On se servait aussi d'une sorte de pierre ponce.

**Μύλος.** — Voy. Μύλη.

**Μυλών.** — Carrière de pierres à meules, comme il y en avait en particulier à Nisyros, à Melæna (Asie Mineure), etc.

**Μυοπάρων.** — Navire léger et rapide, spécialement destiné à la piraterie et à la course.

**Μυρεψία, Μυρεψική, Μυρεψός.** — Voy. Μύρον.

**Μυρίνης οἶνος.** — Vin parfumé avec de la myrrhe; il formait une gourmandise très recherchée.

**Μύρμηξ.** — Gant d'athlète, ceste (Voy. Ἰμάς).

**Μυρμύλος.** — Gladiateur. Le nom vient du casque gaulois, orné d'une figure de poisson, que portaient quelquefois les gladiateurs.

**Μύρρα.** — Myrrhe (Voy. Σμύρνα).

**Μύρον, Μυροπωλείον, Μυροπόλης.** — Μύρον est le mot générique qui désigne tout parfum liquide, toute huile ou essence parfumée. La préparation de ces parfums donnait lieu à une industrie très prospère, aussi bien que leur vente. Les fabricants étaient d'ordinaire les marchands. Les mots μυρεψία, μυρεψική, μυρεψός signifiaient plus particulièrement l'art de traiter les parfums par le feu, la distillation des parfums et celui qui l'exerce; μυροπόλης, μυροπωλείον le marchand de parfums et le marchand aux parfums. Le mot φαρμακοπόλης est d'un sens plus étendu que μυροπόλης, et s'applique surtout au droguiste. Les boutiques des parfumeurs, comme celles des barbiers, étaient fréquentées par les désœuvrés et les flâneurs.

**Μυρόννη.** — Le myrte est un arbuste dont le bois servait à divers usages, par exemple à faire des hastes de lances et des statues. Mais c'est surtout le feuillage du myrte qui avait de l'importance. Le

myrte était particulièrement sacré; c'était l'arbutus de Vénus, et les rameaux et couronnes de myrte avaient leur place dans toutes les cérémonies et manifestations où triomphaient la jeunesse, l'amour, la beauté, l'union. On portait des couronnes de myrte et l'on en donnait ou consacrait à propos des fiançailles, des mariages; les femmes s'en paraient dans les cérémonies du culte de Vénus. Mais le feuillage avait aussi une signification funéraire; on en couronnait les morts, on en offrait aux dieux infernaux, on en décorait la stèle; les mystes, aux mystères d'Éléusis, étaient couronnés de myrte. D'autre part, le myrte apparaissait aussi dans le culte de Dionysos. On accordait une couronne de myrte aux vainqueurs de certains jeux. Enfin, les fonctionnaires athéniens lorsqu'ils exerçaient leurs charges, les orateurs lorsqu'ils étaient à la tribune, portaient comme insigne une couronne de myrte.

Le commerce des couronnes de myrte était si important à Athènes que le marché aux couronnes s'appelait *αἱ Μυρρίναι*.

**Μυρρίνιτης οἶνος.** — Vin dans lequel on a fait infuser des baies de myrte.

**Μυρτίς.** — Voy. *Μυρρίνη*.

**Μυσταγωγία, Μυσταγωγός.** — Les mystagogues, dont la fonction s'appelait *mystagogia*, étaient chargés de diriger et d'instruire un certain nombre de mystes (Voy. *Μυστήριον, μύστης*) pendant les cérémonies de la *μύησις*. Leur rôle semble avoir été surtout celui de guides des mystes ignorants encore des rites, et quelque peu de maîtres des cérémonies.

**Μυστήριον.** — Mystère, culte secret. Il y en avait de différentes sortes, les uns réservés aux personnes d'un seul sexe, comme les Thesmophories célébrées seulement par les femmes, les autres où tous les Grecs étaient admis, comme les mystères d'Éléusis, de Samothrace, les mystères orphiques, ceux de Dionysos, etc.

Les mystères étaient probablement les

cultes des vieilles divinités pélasgiques, adoptés par les vainqueurs, mais ayant changé de sens avec le temps. On y adorait surtout les divinités chthoniennes, Cérès et Proserpine, Hécate, etc.

Les initiés devaient se garder, sous des peines sévères, de révéler la moindre partie des mystères aux non-initiés.

Les cérémonies étaient accompagnées d'une pompe magnifique, et réglées pour frapper l'imagination; après une procession, on voyait se dérouler une série de scènes auxquelles les prêtres donnaient un sens mystique et moral.

Vers le <sup>v</sup>e siècle, les initiés aux mystères, et surtout à ceux d'Éléusis, commencèrent à donner une grande importance à ces cérémonies pour la vie future; les initiés seuls devaient jouir d'une vie bienheureuse après la mort.

**Μύστης.** — Initié, en particulier aux mystères d'Éléusis. Le myste était l'initié au premier degré, tandis que l'épople (Voy. *Ἐπόπτης*) était l'initié au second degré, celui qui a vu, pour qui les mystères n'ont plus de secret. Les enfants pouvaient recevoir la *μύησις*, mais non l'*ἐποπτεία*; les femmes aussi bien que les hommes pouvaient devenir des mystes, pourvu qu'elles fussent de naissance libre.

Nous n'avons pas à raconter ici les cérémonies de l'initiation; disons seulement que les mystes étaient tenus au secret absolu. Ils n'étaient contraints à certaines abstinences, comme celle de manger la chair de certains animaux, que pendant les fêtes des mystères. Les infractions à ces défenses pouvaient être sévèrement punies, même de mort, en ce qui concerne le secret.

**Μύστρον.** — Mesure pour les liquides; c'était quelque chose qui correspondait à peu près à deux cuillerées, le mot signifiant cuiller.

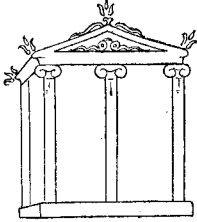
**Μύωψ.** — L'insecte appelé taon a donné son nom à des objets pointus et piquants, comme un éperon ou un aigillon.

# N

**Νάβλα, Νάβλας.** — Instrument à cordes, sorte de lyre que l'on jouait avec les deux mains, sans le secours du plectre. Suivant Athénée ce serait un orgue à eau.

**Ναβλιστής.** — Artiste jouant de l'instrument appelé νάβλα.

**Ναϊσκάριον, Ναϊσκος.** — Petit édifice en forme de temple, petit temple, et plus particulièrement tabernacle portatif, où l'on plaçait l'image d'une divinité. Quelquefois c'est tout simplement une niche destinée



à recevoir une statue ou une statuette.

**Νάννος, Νάνος.** — 1° Nain que les gens riches avaient dans leurs maisons pour leur servir d'amusement. La mode de ces nains ne date que de l'époque romaine. On prétend qu'à côté de ces monstres naturels il y en avait dont la monstruosité était due à une barbare industrie.

2° Sorte de pain ou de gâteau où il entrait du fromage et de l'huile.

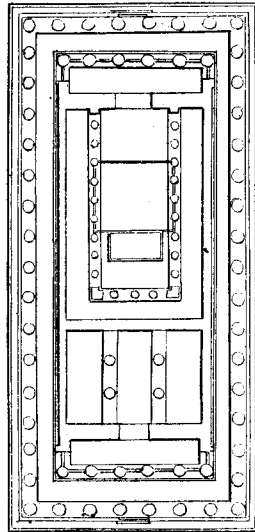
**Ναός.** — Temple. Le ναός est, à proprement parler, la salle intérieure d'un édifice religieux où est dressée la statue du dieu, et, dans un sens général, l'édifice même où est cette salle. Le mot *ιερόν*, sanctuaire, est plus précis dans cette dernière acception. Le ναός n'est donc qu'une partie de l'enceinte consacrée à une ou plusieurs divinités, et appelée *τέμενος* (on disait également *ιερόν*).

Aux temps les plus reculés, le *τέμενος* comprenait simplement un autel en plein air, près duquel se dressait un arbre sa-

cré ou une idole, ou bien le sanctuaire était quelque grotte, quelque abri naturel. Quand on eut l'idée d'abriter, puis d'enfermer l'idole dans une construction, le premier temple parut. Le temple grec n'avait pas la même destination que notre église; il fut toujours, et uniquement, la demeure du dieu, et le trésor où étaient conservées ses richesses; s'il y avait devant l'idole des cérémonies, ce n'étaient pas des cérémonies où était admise la foule. Les dimensions des temples ne le permettaient pas.

À l'époque classique, un temple somptueux et complet, par exemple le Parthé-

non, était élevé sur un stylobate de quelques marches. Il se composait d'un portique entourant la construction



oblongue qui constituait excellemment le temple, et de cette construction divisée en vestibule ou *πρόναος*, sanctuaire ou ναός (c'est la *cella* des Latins), et salle réservée derrière le

ναός, ou ὀπισθόδομος. En archéologie, on a coutume d'appeler *cella* l'ensemble de ces trois salles. Il y avait quelquefois — et c'est le cas au Parthénon — une galerie de part et d'autre du ναός. C'est un problème non encore absolument résolu de savoir comment étaient éclairés les temples; sans doute ils recevaient le jour par une lanterne percée dans le toit; c'est du moins le cas des temples *hypètres*. Ce toit avait une double pente, et déterminait, sur les façades, des espaces triangulaires appelés *ἀετοί*, ou frontons.

Les temples pouvaient recevoir une riche décoration intérieure et extérieure. A l'intérieur, outre l'idole, œuvre d'un artiste renommé, des tableaux, des tapisseries, de riches offrandes; à l'extérieur, des frises sculptées, par exemple une frise de métopes (Voy. Μετόπη) et une frise autour de la *cella*, et des groupes de figures en bas-relief ou en ronde bosse dans les frontons; au bord du toit régnait une file d'antéfixes; aux angles des frontons se dressaient des acrolères, palmettes, les riches ornementales ou statues.

Les richesses de la divinité, les *ex-voto* entassés dans l'opisthodomus, magasin qui leur était destiné, et qui débordaient hors de cette salle, contribuaient à la décoration de l'édifice, et en faisaient un véritable musée. Le temple servait aussi d'archives, et on y conservait non seulement les inventaires des biens du dieu et les actes de l'administration de ces biens, mais une quantité de documents officiels mis par l'État sous la protection du dieu, comme les traités d'alliance.

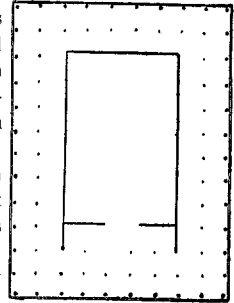
Autour du temple se trouvaient d'ordinaire les habitations des prêtres et des serviteurs du dieu; ce personnel variait suivant les cultes et les cités, suivant les époques aussi; il s'occupait non seulement de l'entretien du temple et des cérémonies religieuses, mais de l'administration des biens et des domaines du temple.

Quelques temples avaient des dispositions spéciales, par exemple ceux qui

étaient consacrés à une divinité prophétique. Ils étaient d'ordinaire construits au-dessus d'une cavité, d'un souterrain, par où était censé se manifester l'oracle, et cela obligeait à aménager de façon particulière le ναός.

Tous les temples, d'ailleurs, n'étaient pas aussi complets que le Parthénon. Les temples *in antis*, par exemple (Voy. Θησαυρός, Παρυστίας) n'avaient qu'une *cella* et un petit portique à deux colonnes comprises entre deux autres, ou *παρυστιάδες*. Il pouvait y avoir des variantes dans les dispositions du portique,

car, sans parler du nombre des colonnes, il pouvait y en avoir tout autour deux ou plusieurs rangs, de façon à former deux ou plusieurs nefs, et aussi il pouvait n'y



avoir qu'un portique sur chaque façade, ou un seul sur la façade principale. On connaît aussi des exemples de temples ronds. Chacune des dispositions de temple avait un nom particulier; on trouvera l'explication des types classiques aux mots Παρυστίας, Δίπτερος, Ψευδοδίπτερος, Πρόστυλος, Ἀμφιπρόστυλος, Δωδεκάστυλος, Περρίπτερος, Ψευδοπερίπτερος, Τετράστυλος, etc.

Comme le culte ne se célébrait pas dans le temple, un autel se dressait en avant de la façade, parfois, comme à Égine, sur une esplanade plus ou moins élevée en terrasse; et tout le *τέμενος*, où les fidèles étaient admis à certains jours pour les cérémonies, était comme une annexe du temple, où s'élevait un monde de statues votives et d'offrandes de toute espèce.

Les temples avaient de nombreux privilèges qui pouvaient varier; le plus im-

portant peut-être était le droit d'asile pour les proscrits et les criminels. Le droit s'étendait d'ordinaire au τέμενος tout entier.

Un même temple pouvait être consacré à plusieurs divinités.

**Ναοφύλαξ.** — Gardien d'un temple; c'était en principe un employé ou un prêtre subalterne, comme les néocores, et parfois les ναοποιοί et les hiéropes.

**Νάρδον, Νάρδος.** — Parfum que l'on tirait de l'huile faite avec une plante du même nom, de la même famille que la valériane. Ce parfum était surtout usité en Orient.

**Ναρθήκιον, Νάρθηξ.** — Le narthex est la férule, faite avec la tige d'une plante ombellifère qui est assez grande, creuse et flexible. C'était un attribut de Dionysos et des Bacchantes. On s'en servait aussi pour châtier les enfants, les esclaves, mais en punition de fautes légères, car les coups donnés avec le νάρθηξ n'étaient pas violents. Enfin cette plante avait aussi des usages médicaux et chirurgicaux, par exemple elle servait à fabriquer des éclisses.



On donnait par extension le nom de νάρθηξ à divers objets en bois de férule, et en particulier une boîte pour serrer les objets précieux ou les remèdes de pharmacie. En ce dernier sens on employait aussi ναρθήκιον.

Le narthex, à cause de sa légèreté, était souvent employé pour faire des cannes.

**Ναστός.** — Sorte de gâteau épais et lourd; on en donnait aux jeunes filles qui participaient à la fête appelée ἀρρήφορία. Il entrait dans le ναστός du miel, des raisins secs et d'autres condiments.

**Ναύαρχος.** — Désigne en principe le commandant d'un vaisseau, et par extension, d'une flotte, l'amiral.

À Athènes, le rôle du navarque était secondaire, car les stratèges avaient le commandement naval.

À Sparte, au contraire, les navarques, nommés par les Rois, puis par les Éphores, avaient la direction de toutes les affaires navales en temps de paix comme en temps de guerre. De plus, ils réglaient les relations avec les alliés et pouvaient, au besoin, conclure des alliances et des traités. Ils étaient secondés par des σύμβουλοι.

Dans certaines villes, on trouve des navarques éponymes, ce qui montre l'importance de leurs fonctions.

**Ναυδάτης.** — Voy. Ναύτης.

**Ναυκληρία.** — Voy. Ναύκληρος.

**Ναυκλήριον.** — Navire affrété (Voy. Ναύκληρος).

**Ναύκληρος.** — Le mot ναύκληρος a quatre sens :

1<sup>o</sup> Propriétaire d'un navire, qui l'arme et le conduit lui-même, ou le confie à un capitaine, qui transporte des marchandises à lui ou à autrui.

2<sup>o</sup> Propriétaire d'un navire, qui le loue à un armateur, lequel peut aussi en prendre le commandement.

3<sup>o</sup> Capitaine d'un vaisseau, choisi par le propriétaire ou par l'armateur qui a loué le vaisseau. L'armement des vaisseaux était fort coûteux, et l'on comprend que des entrepreneurs de transports ou des possesseurs de navires se soient souvent associés. Le prix des transports était assez élevé, et ce genre d'affaires était rémunérateur lorsqu'il n'arrivait pas d'accidents de mer. Le prix de passage pour les voyageurs était au contraire assez bas. Par exemple une famille avec ses bagages a payé 2 drachmes d'Égypte au Pirée.

4<sup>o</sup> Par analogie on a nommé ναύκληρος le principal locataire d'une maison à loyers, le propriétaire lui-même de cette maison, ou l'agent qu'il charge de toucher les loyers.

**Ναυκληρία,** naturellement, signifie la propriété d'un navire, ou la situation d'armateur, aussi bien que le commandement d'un vaisseau. Par extension, on trouve le sens de navire loué, affrété.

**Ναυκαρία, Ναύκαρος.** — L'ins-

titution des naucreries alliques a donné lieu à de nombreuses hypothèses, car les textes qui nous en parlent sont obscurs, incomplets et contradictoires. On ne peut rien affirmer de certain ni sur leur origine, ni sur la date où elles furent créées. Tout ce que nous savons, c'est que les naucreries sont des divisions territoriales et administratives de l'Attique, au nombre de quarante-huit; chacune doit fournir à l'État un vaisseau et deux cavaliers, avec l'argent nécessaire à l'armement et à l'équipement. Elle a à sa tête un *ναύκραρος*, chargé de régler toutes les questions d'armement et de payer les frais. Il dépend du polémarque. A une époque ancienne, il est question des prytanes des naucrares.

Les naucreries fournissaient aussi des subsides dans certains cas déterminés, par exemple ils contribuaient aux frais des théories qui se rendaient à Delphes.

Lorsque Clisthènes fonda les demes, les démarques furent substitués aux naucrares.

**Ναῦλον.** — 1<sup>o</sup> Prix du passage sur un navire. D'où fret, c'est-à-dire prix du transport des marchandises (Voy. *Ναύκληρος*).

2<sup>o</sup> Syn. de *Νάβλα*.

**Ναῦλος.** — Voy. *Ναῦλον* 1.

**Ναυμαχία.** — Ce mot signifie une bataille navale. Les Romains l'ont employé pour désigner une bataille simulée donnée pendant des fêtes, ainsi que l'édifice construit pour donner ces représentations.

**Ναπηγγιον.** — Chantier de constructions navales et de réparations. On veillait à ce que l'emplacement choisi dominât suffisamment le niveau de la mer pour rendre possible le lancement du vaisseau.

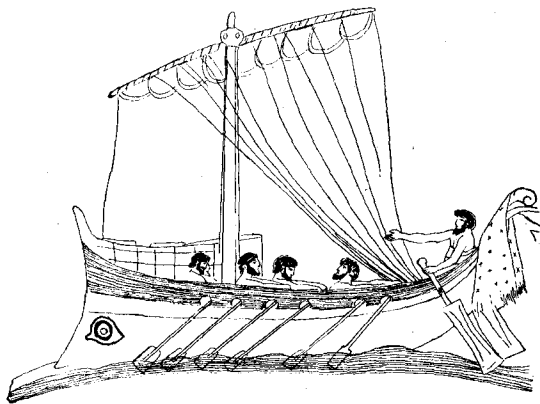
**Ναπηγγός.** — Maître charpentier-construc-teur de navire.

**Ναῦς.** — Navire, et plus particulièrement vaisseau de guerre, opposé à *πλοῖον*, vaisseau de commerce. La forme la plus simple du navire a été sans doute le tronc d'arbre sur lequel on se mainte-

nait à califourchon, puis le radeau, formé de troncs assemblés et liés, puis le tronc d'arbre creusé, et enfin le bateau creux formé de pièces de bois assemblées. Depuis les temps les plus reculés, les bateaux ont servi soit au transport des passagers et des marchandises, soit à la guerre; les Grecs, en particulier, ont construit des barques et canots, des navires de commerce, quelquefois de dimensions considérables, et des vaisseaux de guerre. Tous ces bateaux et vaisseaux marchaient à la rame ou à la voile, quelquefois à la rame et à la voile; mais tandis que les vaisseaux de guerre allaient presque exclusivement à la rame, les navires marchands naviguaient plus volontiers à la voile. La chose s'explique; les navires de guerre devaient marcher rapidement, sans s'occuper du vent, droit au but; les navires de commerce pouvaient prendre leur temps et louvoyer. De là aussi la forme longue donnée aux premiers, qui cherchaient avant tout la vitesse, et la forme plutôt ronde donnée aux seconds, qui devaient contenir le plus possible de marchandises dans leurs larges flancs.

La coque des navires et la quille étaient construites en bois de pin et de sapin, le plus souvent; mais on pouvait aussi y employer l'aulne, le peuplier, le platane, l'orme, le frêne, l'acacia, etc. On ajoutait souvent une fausse quille en chêne, car on avait l'habitude de tirer les navires sur le rivage, et il fallait atténuer le danger d'usure. Le calfatage était fait avec de la filasse, et la coque était enduite de goudron et de cire mélangés; on la peignait d'ordinaire, du moins la partie au-dessus de la ligne de flottaison, en rouge, bleu ou autre couleur vive. La poupe se relevait d'ordinaire, et il y avait à l'arrière un petit pont ou une cabine; la poupe se relevait aussi le plus souvent et était décorée d'un grand ornement recourbé appelé *ἄφλαστον*. Ainsi le bordage avait une forme concave assez accentuée. La disposition des bancs de rames

— il y en avait un, deux, trois et jusqu'à quarante — a été l'objet de beaucoup de



discussions, et rien n'est encore absolument fixé sur ce point. Il est probable qu'il y avait de très nombreuses variantes, et l'on ne peut rien dire d'absolu. Sans doute les bancs étaient disposés en escalier le long des flancs du vaisseau; les rames, même celles du rang supérieur établi sur le pont, passaient par des sabords; elles étaient maintenues par des tolets, et des poches de cuir souple servaient à empêcher l'eau de pénétrer dans le vaisseau. On verra au mot *τριήρης* la disposition des rameurs dans le navire de guerre par excellence des Grecs. La trière portait 200 rameurs; mais si l'on en croit certains auteurs, certains vaisseaux de guerre eurent jusqu'à 4.000 rameurs. Cela paraît peu vraisemblable. A la poupe étaient attachées deux grandes rames servant de gouvernail; un couplage permettait de les manier ensemble; les ancres étaient suspendues à la proue; les câbles qui les tenaient passaient par des écubiers qui quelquefois se confondaient avec les yeux peints à l'avant du navire. La carène se complétait dans les navires de guerre par un éperon, arme essentielle. Cet éperon était en bronze, et avait ordinairement trois pointes; de profil, on lui donnait l'aspect d'une tête de sanglier; un petit éperon secondaire

pouvait surmonter le premier, pour coopérer au travail de rupture et de déchirement du vaisseau ennemi. Les vaisseaux de commerce étaient pontés; mais les navires de guerre n'avaient qu'un tillac au centre, et des passavants.

Le gréement des navires était plus important pour les navires de commerce que pour ceux de guerre. Il se composait, pour les uns et pour les autres, d'un ou de plusieurs mâts, trois au plus, soutenus par des étais et des haubans attachés au bordage. La base du mât était engagée dans une douille, de façon qu'on pût l'enlever et l'abattre, par exemple au moment d'une bataille; mais sur les grands navires de commerce il était fixe. On pouvait placer au haut du mât, au dessus de la vergue, une hune ayant la forme d'un baril, et où pouvaient entrer deux hommes. Les mâts soutenaient les vergues et les voiles, voiles carrées d'ordinaire, faites de toile de lin, quelquefois de papyrus ou de joncs; les bords en étaient bordés de cuir; les voiles étaient teintes de diverses couleurs et décorées d'emblèmes, d'inscriptions, de devises. On les manœuvrait au moyen de drisses, d'écoutes et de cargues. Les Grecs n'ignoraient aucune, ou presque aucune des manœuvres modernes. Le haut des mâts pouvait supporter des drapeaux et des pavillons; et l'on mettait aussi à la proue des feux dans des fanaux.

Les vaisseaux de guerre étaient peu profonds, mais pouvaient être assez longs, 70, 120, 150 pieds, et avoir jusqu'à 25 pieds de large. On cite un vaisseau à 40 bancs de rameurs ayant 280 coudées de long, et 38 de large. Les plus grands navires de commerce étaient de 250 tonneaux environ; exceptionnellement, par exemple pour transporter un obélisque,



on construisit un vaisseau de 1.300 tonnes (Voy. Τριήρης, "Αφλαστον, "Ικριον, Ναυτικόν [τὸ], Κυβερνήτης).

**Ναύσταθμον.** — Voy. Νεώσοικας.

**Ναύτης.** — Matelot. Le matelot occupé à la manœuvre du vaisseau se distinguait nettement du rameur qui maniait l'aviron et de l'épibate qui combattait. Les voiles ayant une importance moins grande que les rames, le nombre des matelots était fort inférieur à celui des rameurs. Dans la trière on comptait 16 ou 20 matelots contre 174 rameurs.

**Ναυτική συγγραφή.** — Acte contenant les conditions d'un prêt sur un navire et les marchandises qu'il transportait.

**Ναυτικόν [τὸ].** — La flotte de guerre. Les Grecs, peuples de marins par excellence, constituèrent de bonne heure des flottes. La plus célèbre est celle qui, sous le commandement d'Agamemnon, réunit les vaisseaux d'un grand nombre de rois et chefs alliés pour voguer à la conquête de Troie. L'escadre confédérée qui combattit à Salamine comptait 378 trières, dont 180 athéniennes, sans compter des vaisseaux d'autres types. Après les guerres médiques, Athènes et l'Amphictyonie attico-délienne eurent une flotte très considérable, et l'organisation de l'armée navale athénienne reste comme le modèle. Forte de 300 trières au début de la guerre du Péloponèse, elle comptait encore plus de 400 navires après Chéronée : trières, transports, vaisseaux-écuries (*ἰππηγοί, ἰππαγωγοί*); plus tard les trières restent les navires types, mais on se met à construire des tétrères, des pentères, des hexères. La flotte d'Alexandre contenait des navires à dix rangs de rames; celle de Démétrius Poliorcète des navires à quinze et seize rangs; Ptolémée Philopator eut une tessaracontère. C'est le plus gros navire dont on nous ait transmis le souvenir.

La flotte athénienne avait ses ports d'attache, de constructions et de réparations au Pirée, à Zéa, à Munychie, où se

trouvaient les νεώρια, les νεώσοικαι, les ναυπήγια et les σκευοθήκαι. Elle dépendait du Conseil des Cinq-Cents et de l'ἐκκλησία. L'institution de la τριηραρχία permettait, au moment nécessaire, de faire face aux frais d'armement d'une partie de la flotte (voy. ce mot); c'était un impôt par lequel les riches particuliers venaient au secours de l'État. A la mer, l'escadre était sous les ordres du stratège, et chaque navire obéissait à son triérarque; le triérarque avait comme officiers subalternes le κυβερνήτης ou manœuvrier, le πρωφεύς ou pilote, et les τοῦρχαρχοί ou chefs des rameurs, auxquels s'adjoignait le τριηραύλης ou joueur de flûte chargé de rythmer le mouvement de nage. Les équipages comprenaient les rameurs, les matelots ou ναῦται, chargés des manœuvres des cordages, des voiles, des ancrés, et les soldats ou ἐπιβάται, en petit nombre (Voy. ces mots divers).

**Ναυτοδίκης.** — Magistrats athéniens, dont l'existence n'est certaine que pendant une partie du <sup>v</sup><sup>e</sup> siècle. Ils s'occupèrent des procès de commerce maritime et des actions pour usurpation du droit de cité (*γραφὰί ξενίας et δίκαι ἐμπορικαί*). Leur rôle se bornait sans doute à instruire ces affaires.

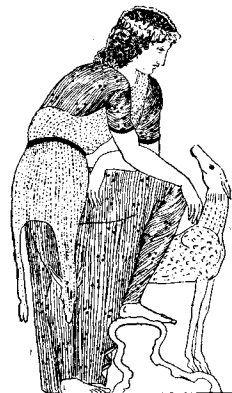
**Ναυτολόγος.** — Recruteur chargé de réunir des matelots; ce n'étaient pas, semble-t-il, des personnages officiels.

**Νεβρίς.**

— Peau de faou.

C'était, primitivement,

le vêtement des chasseurs; ensuite elle devint



un attribut de Dionysos ; les bacchantes s'en affublaient dans les cérémonies orgiaques. On la portait en faisant passer les deux pattes de devant sur l'épaule droite, le reste allant sous le bras gauche.

**Νεβρίτης λίθος.** — Pierre précieuse tirant son nom de ce qu'elle est tachetée comme une peau de faon.

**Νεκρομαντεῖον.** — Lieu où l'on évoque les morts (Voy. Νεκρόμαντις).

**Νεκρόμαντις.** — Devin s'appliquant à la nécromancie, c'est-à-dire à l'évocation des ombres des morts, afin d'en obtenir des oracles. Cette évocation ne pouvait se faire que dans des lieux et des circonstances déterminés. Les oracles nécromaniques les plus fameux étaient situés partout où l'on croyait voir des soupiraux d'enfer, comme à Hermione, Lerne, Trézène, Éleusis, Coronée, etc., et surtout l'Aornon ou Averno de Cumes. Ces oracles avaient été en faveur surtout après que l'on eut renoncé, la civilisation se développant, à l'incubation sur les tombeaux, qui mettait en relation directe avec le mort enfermé dans ce tombeau. L'idée de consulter les morts venait de ce qu'on leur attribuait des connaissances plus étendues qu'aux mortels, des relations avec les dieux, et le souci de ce qui se passait sur la terre, avec un pouvoir d'intervention (Voy. Νέκυια).

**Νεκροφόρος.** — Porteur de morts ; ce ne fut un métier qu'assez tard, quand

la Grèce fut province romaine ; primitivement, les parents, les amis ou les esclaves du mort portaient son cadavre au tombeau.

**Νέκταρ.** — Le nectar était la boisson des dieux, le vin des dieux, dit Homère, qui l'appelle *νέκταρ ἐρυθρόν*. Le nectar se distingue difficilement de l'ambrosie ; le miel en est l'essence à cause de sa douceur sucrée (Cf. *Ἀμβροσία*).

**Νέκυια.** — Sacrifice pour l'évocation des morts et, en général, évocation des morts pour en obtenir des secrets ou des oracles.

Ces évocations ne pouvaient avoir lieu que dans certains lieux déterminés, où l'on croyait voir des soupiraux de l'En-



fer. On sait comment Ulysse, sur les indications de Circé, évoque les âmes qu'il veut interroger en creusant une fosse et en y versant des libations de lait et de miel, puis de vin, puis d'eau, et de la

fleur de farine, tout en faisant des prières ; ensuite en immobilisant un brebis et un bélier noirs. On pouvait d'ailleurs se mettre en relation avec tel ou tel mort en se couchant sur sa sépulture. Cette incubation a des relations avec l'oniromancie (Voy. Νεκρόμαντις).



**Νευομαντεία, Νευόμαντις.** — Voy. Νευρόμαντις.

**Νεοδαμώδεις.** — Nom donné aux Hilotes affranchis par l'État. Ils avaient les droits civils, mais non les droits politiques. On leur assignait leur résidence. Ils servaient comme hoplites dans l'armée.

**Νέοι.** — Collèges de jeunes gens qui se constituaient à la sortie de l'éphébie; les νέοι, qui avaient quelquefois leurs assemblées (δημος), leur sénat (βουλή), et qui avaient une importance religieuse et politique, étaient le plus souvent en relations intimes avec les éphèbes. Ils sont surtout connus par des inscriptions d'Asie Mineure qui montrent que leurs constitutions pouvaient beaucoup varier.

**Νεοκόρος.** — Voy. Νεωκόρος.

**Νευρή.** — Corde de l'arc, faite d'un nerf de bœuf, d'une lanière de cuir, ou de crins de cheval. La corde était fixée à l'une des cornes de l'arc, mais à l'autre corne elle s'accrochait, lorsqu'on voulait se servir de l'arme, par un nœud ou une boucle (Voy. Τόξον).

En général, corde d'un instrument quelconque.

**Νεῦρον.** — Ce mot, qui signifie fibre, est d'ordinaire synonyme de νευρή et désigne une corde pour un instrument de musique ou encore une corde d'arc. En général, c'est une corde quelconque et un objet fait en cordes, en nerfs ou tendons d'animaux.

**Νευροσπάστης.** — Celui qui fait mouvoir des marionnettes au moyen de fils. Il y avait de petits théâtres pour ces exhibitions; les représentations se donnaient soit en plein vent, soit chez des particuliers.

**Νευρόσπαστον.** — Les νευρόσπαστα sont exactement des marionnettes mises en mouvement et en action au moyen de fils manœuvrés par le νευροσπάστης. Il faut les distinguer des simples poupées articulées et des automates, ces derniers étant des machines compliquées. Les neuropasta sont d'origine très ancienne,

et sans doute les premières marionnettes furent de simples pantlins ou jouets d'enfants. On arriva à établir de véritables scènes, de petits théâtres dont les acteurs étaient des poupées de ce genre, et qui devaient être disposés à peu près comme le théâtre de Guignol.

**Νεωκορία, Νεωκόρος.** — D'après l'étymologie du mot, le néocore serait simplement le *balayeur* du temple, par conséquent un humble serviteur. Mais le mot ne tarda pas à s'appliquer à un fonctionnaire plus élevé, à un administrateur, un intendant du temple; c'était, par exemple, le cas à Délos, au <sup>v</sup>e siècle.

La néocorie prit aussi un sens plus large et désigna, non pas une fonction déterminée, mais la piété même qui faisait rendre un culte à un dieu. C'est pour cela que nombre de villes prirent le nom de néocores de telle ou telle divinité et, à l'époque impériale, de néocores des empereurs. Pour prendre avec quelque droit ce titre, les villes devaient se distinguer par leur zèle ou par quelque fondation de temple ou de jeux publics. On était plusieurs fois néocore quand on avait élevé plusieurs temples consacrés à des empereurs.

On trouve les formes νακόρος, νακόρος, νεοκόρος, νηοκόρος, νεωκόρος, νακορετός et aussi ζακόρος.

**Νεωλία.** — Opération qui consistait à lirer les navires sur le rivage à l'aide de cabestans. Quelquefois on les plaçait sous des abris appelés νεώσοικοι. A Athènes, on exerçait les éphèbes à la νεωλία.

**Νεώλιον.** — Lieu où l'on tirait les vaisseaux pour les mettre à l'abri dans l'intervalle de deux traversées.

**Νεώριον.** — Tout grand port avait un arsenal où on construisait les vaisseaux, où on les réparait, où on les remisait dans des cales sèches (ναπήγιον, νεώσοικος), où l'on conservait tout ce qui était nécessaire à l'armement. Le Pirée, Zéa et Munychie, ports d'Athènes, avaient des νεώρια qui subirent de nombreuses trans-

formations, mais furent toujours très importants. Au IV<sup>e</sup> siècle, ils pouvaient contenir 372 vaisseaux. Avec des cales abritées, ouvertes sur le rivage, auxquelles aboutissaient des rampes maçonnées; les cales étaient, du côté de la mer, décorées de colonnes.

Par extension, νεώριον est devenu synonyme de λιμήν. Les arsenaux étaient surveillés par des épimélètes au nombre de dix (un par tribu), et annuels. Ceux-ci étaient chargés de vérifier le bon état des provisions de toute sorte, d'en dresser l'inventaire, de livrer les bâtiments aux triérarques, etc. Ils avaient aussi des attributions juridiques.

**Νεώς.** — Temple (Voy. Ναός).

**Νεώσοικος.** — Abri destiné à recevoir les vaisseaux que l'on voulait remiser. Ces cales sèches étaient placées à l'intérieur des arsenaux ou νεώρια. Mais le mot, par extension, est aussi employé dans le même sens que νεώριον. Le νεώσοικος était composé d'un ensemble de rampes inclinées à moitié taillées dans le roc et complétées par de la maçonnerie, et aboutissant à une cale couverte.

**Νηγάλια.** — Libations d'où le vin était exclu, comme n'agréant pas à certaines divinités, par exemple aux divinités infernales. On le remplaçait par le μελίκρατον (eau et miel) et le lait.

**Νημα.** — Fil tel qu'il est étiré et tordu par le fuseau au sortir de la quenouille. Ce n'est que par extension que le mot a pris le sens de trame et de tissu.

**Νηπόλος.** — Fonctionnaire ou serviteur attaché à un temple; prêtre ou prêtresse.

**Νηπενθής.** — Plante merveilleuse qui passait, aux temps homériques, pour calmer les maux. Elle semble d'origine égyptienne.

**Νικητήρια.** — Prix donnés aux athlètes victorieux et, en général, aux vainqueurs dans tous les jeux publics. A l'époque homérique ils consistaient en belles esclaves, en chevaux, taureaux,

armes, vases précieux, or, fer, etc. A l'époque classique les récompenses étaient plus variées encore; on distinguait les ἀγῶνες θεματικοί, où les vainqueurs recevaient des prix en nature, et les στεφανίται, dont les récompenses, représentées par des couronnes, étaient purement honorifiques. Dans le premier cas on distribuait de l'argent, de l'huile (par exemple aux Panathénées), des vêtements, etc. Les couronnes étaient de chêne, de pin, de laurier, de myrte, etc. (Voy. Στέφανος). On y ajoutait parfois des palmes. En dehors de ces prix, les athlètes vainqueurs recevaient souvent, de leur ville, des honneurs spéciaux et jusqu'à des statues que l'on élevait dans les enceintes sacrées des grands sanctuaires, particulièrement, à l'occasion des victoires olympiques, dans l'Altis d'Olympie.

**Νίτρον.** — Nitre, nom donné à un certain nombre de substances que l'on a identifiées avec le salpêtre, la polasse, la soude. On obtenait ces sels, comme le sel marin, par l'évaporation. Les anciens en faisaient un grand usage pour la fabrication du verre, pour blanchir les laines, pour teindre les étoffes, etc. Ils trouvaient leur emploi en pharmacie et en cuisine. Les Égyptiens en faisaient une grande consommation pour la préparation des momies.

**Νόθος.** — Enfant illégitime, c'est-à-dire né hors du mariage. Il est exclu du culte de la famille et, par conséquent, de la famille même; il n'a aucun droit de parenté ni d'hérédité, et c'est ce qui le distingue du παῖς γνήσιος ou légitime. Le père pouvait cependant laisser à son enfant naturel un legs très peu important, sans doute à titre alimentaire; la somme ne dépassait pas 1.000 drachmes, peut être même 500. De son côté, le νόθος doit respect et jusqu'à un certain point obéissance à ses parents; mais son père n'a pas de pouvoir légal sur lui et à l'autorité paternelle est substituée celle d'un tuteur ou ἐπίτροπος.

Il est probable, sans être certain, que le νόθος né de père citoyen pouvait être citoyen; c'était probablement le cas à Athènes. Quant à la question de légitimation, elle reste douteuse, mais il y a de fortes raisons pour croire que cette légitimation était sinon impossible, du moins de procédure rare et difficile.

**Νομάρχης, Νόμαρχος.** — Gouverneur d'un nome ou province égyptienne. Le nomarque était soit un prince héréditaire, soit un simple fonctionnaire, suivant les époques; il était chargé de l'administration de la province, du commandement des troupes. A côté de lui, le grand prêtre du temple principal était le chef religieux de la province.

**Νομεύς.** — Voy. Ἐγκολία.

**Νόμισμα.** — Nom générique pour désigner la monnaie courante, ou plus précisément la monnaie légale; on disait aussi ἀργύριον et χρήματα; les Doriens même employaient le mot νοῦμμος, dont les Latins ont fait *nummus*. L'usage de la monnaie naquit en Grèce lorsque les relations de commerce rendirent l'échange en nature impossible. Mais cette monnaie primitive n'était qu'un métal que l'on pesait. L'argent monnayé est d'usage plus récent; les Grecs en attribuèrent l'invention aux Éginètes, au VII<sup>e</sup> siècle avant J.-C., ou pour mieux dire à Phidon, roi d'Argos. Les premières monnaies d'argent semblent en effet remonter à cette origine. Les Grecs eurent des monnaies de cuivre, d'or et d'argent. L'étalon de leur monnaie fut la *drachme* d'argent.

Voici le tableau de ses multiples et sous-multiples dans le système attique.

1 Δραχμή = 6 ὀβολοί.

1 Μνᾶ = 100 Δραχμαί.

1 Τάλαντον = 60 Μνᾶί.

Il y avait aussi des monnaies de 2 drachmes ou διδραχμαί, appelées également στατήρες, et de 4 drachmes ou τετραδραχμα, et le χαλκοῦς, ou huitième partie d'une obole.

Dans ce système, la drachme équivalait

à peu près à 72 centimes de notre monnaie.

Ce n'est guère qu'à partir de Philippe et d'Alexandre de Macédoine que la monnaie d'or se répandit. Le titre des monnaies, aussi bien d'argent que d'or, était assez pur. Outre ces métaux, les Grecs d'Asie Mineure employaient un alliage d'or et d'argent, ayant l'aspect d'or pâle, que l'on a l'habitude d'appeler *electrum*; il y entra jusqu'à 30 p. 100 d'argent. Ce n'est qu'à titre tout à fait exceptionnel qu'il y eut des monnaies de plomb et de fer.

Les Grecs avaient deux procédés pour fabriquer la monnaie; ils coulaient le métal en fusion dans des moules, ou frappaient au marteau des flans chauffés au rouge. On a retrouvé un certain nombre de moules et de coins. Les coins grecs, en métal doux, s'usaient très vite, et c'est ce qui explique en partie les variantes d'un grand nombre de types monétaires. Les images étaient d'ordinaire en relief, mais certaines monnaies, dites *incuses*, avaient d'un côté un relief, de l'autre un creux. On connaît des monnaies à bord dentelé, et des monnaies fourrées, c'est-à-dire ayant une âme de fer, de cuivre et même de plomb recouverte d'une chape d'argent ou d'or.

Le droit de battre monnaie était un apanage de la souveraineté; chez les Grecs, cette règle n'a pas souffert d'exception; les États démocratiques l'affirmaient en mettant leur nom sur les monnaies avec l'image de quelque divinité, les rois leur propre effigie.

La fabrication de la monnaie était soumise naturellement à un contrôle; on trouve sur des tétradrachmes attiques, après 220, trois noms propres, mais il est impossible de fixer exactement le titre des fonctionnaires qu'ils représentent et qui devaient avoir la surveillance de l'atelier monétaire ou ἀργυροκοπεῖον, en même temps que la responsabilité des émissions. Pour d'autres villes on est parfois mieux renseigné, et l'on sait que les charges

monétaires incombait aux principaux magistrats, prytanes ou éponymes divers.

**Νομογράφος.** — Magistrats que l'on trouve chez divers peuples, à l'âge classique, chez les Étoliens, à Hermione, à Sparte, à Tégée, etc. Ils étaient sans doute nommés accidentellement lorsqu'il s'agissait de préparer des lois nouvelles ou de réformer des lois anciennes. Le nombre, naturellement, pouvait être variable, ainsi que la durée de leurs fonctions et le mode de leur nomination.

**Νομοθέτης.** — Membre de la grande commission chargée de réviser les lois. Lorsqu'un citoyen proposait une loi nouvelle ou une modification à une ancienne loi, l'Assemblée décidait s'il y avait lieu de prendre sa demande en considération. Dans ce cas, on choisissait, parmi les Hélistes, une commission de 500 à 1.000 membres, présidée par les proèdres et un épistate; les nomothètes examinaient le projet de loi, l'approuvaient ou le rejetaient, et décidaient en dernier ressort.

De plus, tous les ans les Thesmolhètes devaient examiner l'ensemble des lois pour voir s'il n'y en avait pas de tombées en désuétude, ou qui se contredissent. S'ils en trouvaient, ils demandaient à l'ἐκκλησία de nommer des nomothètes pour abroger les lois inutiles.

**Νόμος.** — 1<sup>o</sup> Loi. A l'époque primitive, la loi était la volonté du chef. Cependant il s'établit bientôt une sorte de droit coutumier non écrit. Enfin, à partir de Solon, le peuple fit lui-même les lois.

Tout projet de loi devait être d'abord soumis au Sénat, à Athènes; quand le Sénat l'avait approuvé, l'Assemblée du peuple nommait des Nomothètes qui décidaient en dernier ressort. Quand la loi était approuvée, elle était gravée sur des tables de marbre et conservée dans les archives.

Il faut distinguer les νόμοι ἐπ' ἀνδρῶν, lois concernant un citoyen déterminé, comme l'ostracisme. Ces lois étaient votées par des assemblées spécialement convoquées à cet effet, et la présence de

6.000 citoyens au moins était nécessaire.

Les Grecs attachaient la plus grande importance aux lois qu'ils appelaient non écrites, ἀγραφοὶ νόμοι, qui constituaient un véritable droit naturel, d'origine divine, et qu'il ne fallait à aucun prix violer, même si elles étaient en contradiction avec les lois écrites.

Il faut distinguer avec soin les lois, νόμοι, des ψηφίσματα, ou décrets de l'Assemblée et du Sénat, et qui ne doivent jamais être portés, pour être valables, qu'en conformité avec les lois.

2<sup>o</sup> Nome. Province égyptienne gouvernée par un nomarque et un grand prêtre. Le nombre de ces provinces a varié de 35 à 54.

3<sup>o</sup> Composition musicale, mélodie que l'on chantait en s'accompagnant de la cithare ou de la flûte.

**Νομοφύλαξ.** — Magistrats athéniens chargés de veiller à ce qu'on ne proposât aucune loi nuisible à l'État, et qui devaient poursuivre ceux qui en auraient présenté. Ils devaient aussi conserver les lois et décrets du peuple. Ces nomophylaxes s'appelèrent d'abord les Onze, οἱ ἑνδεκα.

Il y avait aussi des nomophylaxes à Sparte; mais on ne sait pas exactement sur quoi s'exerçait leur contrôle.

**Νόστος.** — Retour. On donnait le titre de Νόστοι à des poèmes épiques qui racontaient les aventures des héros grecs après la prise de Troie, quand ils revinrent dans leur patrie. L'Odyssée est le plus célèbre de ces poèmes. Il ne nous reste rien des autres, que l'analyse et des fragments conservés par le patriarche Photios.

**Νουμηνία.** — Nom donné au premier jour du mois athénien, ce mois commençant avec la lune.

**Νοῦμμος.** — Ce mot désigne : 1<sup>o</sup> la monnaie étalon d'argent en usage dans les colonies doriques de la Sicile et de la Grande Grèce, et qui se rapprochait du didrachme corinthien.

2<sup>o</sup> Le denier, le nummus, dont les Ro-

mains empruntèrent le nom justement aux Grecs de l'Italie méridionale.

**Νυμφαγωγός.** — Celui qui était chargé de mener la jeune épousée à son mari pendant la *πομπή*; il montait sur le même char qu'elle (Voy. *Γάμος*).

**Νυμφαίον.** — En principe le mot désigne une grotte ou un sanctuaire consacré au culte d'une source ou d'une nymphe. Mais, à l'époque hellénistique, on se mit à construire de faux *νυμφαῖα*, avec une intention purement décorative, dans les jardins, à proximité des palais. C'était un lieu de repos où l'on trouvait de la fraîcheur; les architectes leur faisaient affecter la forme de grottes à stalactites, ornées en avant de portiques. Les nymphées eurent une grande fortune à l'époque romaine et chez les Romains.

**Νυμφευτής.** — Voy. *Νυμφαγωγός*.

**Νυμφεύτρια.** — Femme qui accompagnait la jeune épousée chez son mari pendant la *πομπή*. C'était d'ordinaire une femme âgée choisie parmi les parentes.

A Sparte, où il n'y avait pas de *πομπή*, elle préparait la fiancée à recevoir son époux dans la chambre nuptiale, et le lui conduisait ensuite.

**Νύμφη.** — Jeune fille, jeune femme, et plus particulièrement :

1° Poupée. Syn. de *Κόρη*.

2° Le mot *νύμφη* désigne une femme voilée, et par suite tout spécialement la jeune épousée qui, vêtue de blanc, portant une couronne et le visage couvert d'un voile, était amenée de la maison de son père à celle de son mari (Voy. *Γάμος*, *Πομπή*).

**Νύξ.** — Les Grecs divisaient la nuit en plusieurs parties : le crépuscule, *τό λυκόφως*, *τὸ λυκαυγές*, *ἀμφιλύκη νύξ*; le commencement de la nuit, *πρώτη νύξ*, appelé aussi le premier sommeil, *πρῶτος ὕπνος*, ou la première garde, *πρώτη φυλάκη*; le milieu de la nuit, *μέση* ou *μεσοῦσα νύξ*, *μεσονύκτιον*; la fin de la nuit, *τρίτη μοῖρα*.

**Νύξ ἡμέρα.** — Voy. *Ὀστρακίνδα*.

**Νύσσα.** — Borne située à l'extrémité du stade ou de l'hippodrome, et qu'il fallait contourner dans les épreuves de la course (Voy. *Καμπτήρ*).

**Νυχθήμερον.** — Espace de vingt-quatre heures comprenant un jour et une nuit; c'est une division théorique du temps, qui constitue le jour civil.

**Νωγάλευμα, Νώγαλον.** — Voy. *Τράγγημα*.

**Νῶτος.** — Au pluriel, *οἱ νῶτοι* désignent les moyeux des roues d'un char, et par suite le char lui-même.



**Ξάνιον.** — Voy. **Κτείς**. Le mot s'applique, comme le mot **κτείς**, à l'instrument des cardeurs.

**Ξάγτης, Ξάντρια.** — Cardeur, cardeuse : les ouvriers étaient chargés d'ouvrir la laine au moyen d'instruments de fer appelés peignes (**ξάνιον, κτείς**).

**Ξεῖνος.** — Voy. **Ξένος**.

**Ξεναγία.** — 1<sup>o</sup> Fonctions du chef qui commande à une troupe de mercenaires, ou **ξεναγός** ;

2<sup>o</sup> Troupe de soldats mercenaires. Suivant les États, cette troupe était diversement composée et le nombre des hommes en variait.

**Ξεναγός, Ξεναγωγός.** — 1<sup>o</sup> Envoyé chargé par Sparte d'aller chercher dans les villes alliées les contingents qu'elles doivent fournir ;

2<sup>o</sup> Commandant d'une **Ξεναγία** (Voy. ce mot).

**Ξενηλασία.** — Bannissement des étrangers. A Sparte, d'après les lois de Lycurgue, aucun étranger ne pouvait résider sans une permission spéciale ; ceux mêmes qui l'avaient obtenue pouvaient être chassés par les magistrats pour inconduite, mauvais exemple. Cette loi tomba peu à peu en désuétude.

**Ξενία.** — Traité d'hospitalité (Voy. **Ξένος**).

**Ξένιον, Ξένια** [τὰ]. — 1<sup>o</sup> Présents d'hospitalité, et, en général, tout ce que l'on offre à un étranger, à un hôte, pour lui témoigner ses soins et sa bienveillance, cadeaux, repas, etc. Ces mots concernent l'hospitalité publique aussi bien que privée ;

2<sup>o</sup> Salles réservées aux hôtes, aux étrangers, dans les palais et les maisons riches des Grecs. Elles étaient séparées et indé-

pendantes, afin que les hôtes y pussent jouir de leur liberté, sans incommoder du reste ceux qui les recevaient.

**Ξενίας γραφή.** — Action intentée contre celui qui a usurpé le titre de citoyen en se faisant inscrire sans y avoir droit sur le registre d'un dème. L'affaire était portée devant les Thesmothètes, et le condamné vendu comme esclave au bénéfice de la cité. Le fait seul de demander illégalement son inscription sur les registres du dème pouvait entraîner une **γραφὴ ξενίας**.

**Ξενοδοκεῖον, Ξενοδοχεῖον.** — Hôtellerie, auberge établie sur les routes ou même dans les villes ; elle recevait surtout des marchands, des voyageurs pauvres, ceux qui n'avaient pas d'hôtes dans le pays.

**Ξενολόγος.** — Recruteur de mercenaires.

**Ξένος.** — Ce mot, qui désignait primitivement l'étranger, l'ennemi, a pris le sens d'hôte, c'est-à-dire d'étranger reçu chez un citoyen d'une ville grecque. Les liens de l'hospitalité étaient très forts ; celui qui recevait un hôte lui devait aide et protection, il le logeait, le nourrissait et échangeait avec lui des présents (**ξένια**). Les dieux, et en particulier Zeus Xénios, veillaient à l'observation des lois de l'hospitalité. Les relations d'hospitalité une fois nouées se continuaient de génération en génération, mais on pouvait les briser par une cérémonie solennelle.

A côté de l'hospitalité privée, il y avait l'hospitalité publique, qui était, dans certains cas, réglée par une convention entre deux États. Les villes offraient l'hospitalité aux exilés, aux étrangers voyageurs, en tous temps ou à l'occasion des céré-



monies religieuses. Un grand nombre de villes avaient un hôtel des étrangers, ou ξενών, et l'offraient aux colons qui visitaient la métropole ou aux citoyens de la métropole visitant une colonie, etc. Lorsqu'il s'agissait de recevoir des ambassadeurs ou des théores, par exemple, l'hospitalité devenait une liturgie. La Proxénie liturgique est toute différente de la Proxénie proprement dite, institution permanente très particulière (Voy. Προξενία); il en est de même de la θεωροδοκία, qui concernait particulièrement les ambassades religieuses. Les traités conclus entre des villes pour assurer des avantages d'hospitalité à leurs citoyens s'appelaient ξενία. Les hôtes, soit privés, soit publics, échangeaient des σύμβολα d'hospitalité, dont quelques-uns ont été retrouvés.

**Ξενοστάσις.** — Hôtellerie (Voy. Ξενοδοκείον).

**Ξενών.** — 1<sup>o</sup> Appartement réservé, souvent en dehors de la demeure principale, où on logeait les hôtes;

2<sup>o</sup> Local qui existait dans beaucoup de villes grecques pour recevoir les étrangers de passage, surtout ceux qui n'avaient pas d'hôte privé dans la ville.

**Ξέστης.** — Selier. C'est un mot tiré du latin *sextarius*, ainsi nommé parce que c'était 1/6 du congius. Le ξέστης valait 12 κύαθοι, ou environ 1/2 litre; on s'en servait pour les matières sèches et les légumes.

**Ξηραλοιφεῖν.** — Se disait d'onctions d'huile pure, sans addition d'eau, avant les exercices de la palestra (Voy. Ἀλειπτῆς).

**Ξηροπυρίτης, Ξηροπυρὸς ἄρτος.** — Pain dont la pâte est faite avec du son et non de la farine. Il était naturellement de basse qualité (Cf. Ἀυτόπυρος ἄρτος).

**Ξιφίδιον.** — Petite épée (Voy. Ξίφος).

**Ξιφισμα, Ξιφισμός.** — Sorte de danse du genre ἐμμέλεια (Voy. ce mot). D'après le nom, c'était une sorte de danse des épées, plus généralement une danse guerrière.

**Ξιφοποιός.** — Fabricant d'épées. C'était une industrie très florissante, à Athènes en particulier. Elle était exercée, comme beaucoup d'autres, par des métèques; mais des citoyens avaient aussi des ateliers où des esclaves travaillaient pour leur compte.

**Ξίφος.** — Épée. Les plus anciennes épées trouvées en Grèce, à Mycènes, sont constituées par deux ou trois plaques de bronze soudées ensemble, longues de 80 cent. environ, de forme triangulaire, avec une poignée faisant une soie d'une seule pièce avec la lame et recouverte, au moyen de clous, de fusées de bois ou d'autre matière aujourd'hui détruite. On a recueilli des fragments des fourreaux de bois ornés de clous métalliques qui allaient avec ces épées. Avec des modifications dans la forme de la lame, de la poignée, du pommeau, on peut dire que le ξίφος est resté ce qu'il était à l'époque mycénienne, c'est-à-dire une épée droite, pointue, à deux tranchants, dont on pouvait transpercer l'adversaire, sans doute, mais surtout le frapper d'estoc et de taille. Une variante intéressante est celle de l'épée où la lame s'amincit au-dessous de la garde pour se renfler vers la pointe; le ξίφος était mieux conçu pour percer que pour couper. A l'époque classique, l'épée était plus souvent en fer qu'en bronze. On lui adjoignait un fourreau, d'ordinaire en bois, élargi à la garde et terminé par une bouretolle arrondie; la gaine était recouverte de métal ou de cuir; l'ensemble se



suspendait à l'épaule au moyen d'un baudrier (ἀορτήρ) et on la portait à gauche.

Le ξίφος, épée droite, était l'arme des fantassins; la κοπίς (Voy. ce mot), à lame courbe, convenait mieux aux cavaliers; la μάχαιρα était plus courte et ressemblait plus à un sabre (Voy. fig. Ἀσπίς, Αἰγίς, Κνήμις, Ἀορτήρ).

**Ξιφοουργός.** — Voy. Ξιφοποιός.

**Ξόανον.** — Statue. Ce mot s'applique essentiellement aux vieilles statues de bois très primitives, mais aussi, par abus, à des statues de culle ayant la forme et l'aspect archaïques, même si elles sont en pierre ou en marbre, et, par un abus plus grand encore, à toute image sculptée d'une divinité.

**Ξοανοποιία, Ξοανοργία.** — Fabrication de ξόανα (Voy. Ξόανον).

**Ξοῖς.** — Coin (Voy. Ξφήν), ou peut-être tout instrument tranchant ou raclant servant au travail du bois; ciseau, serpe, rabot, etc.

**Ξυάλη, Ξυήλη.** — 1<sup>o</sup> Épée courte, de forme recourbée, en usage chez les Spartiates.

2<sup>o</sup> Instrument pour travailler le bois, analogue sans doute à la ξοίς, et plus précisément au rabot.

**Ξυλεύς.** — Employé subalterne, chargé dans les temples de fournir et préparer le bois pour les sacrifices.

**Ξυλοκόλλα.** — Voy. Ταυροκόλλα, Κόλλα.

**Ξύλον.** — Le bois, c'est-à-dire le tronc, les branches, la racine des arbres, à l'état brut, par distinction avec ὕλη, ou bois destiné à être travaillé et bois travaillé.

Tous les arbres ne sont pas aptes aux mêmes usages, ni même toujours à un usage. Les Grecs ont su, naturellement, cultiver les essences utiles à la construction, à la fabrication de maint objet, et l'on trouvera, au nom des principaux arbres, quelques détails sur leur valeur et leur utilisation.

De façon générale, le nom de ξύλον s'est étendu à divers objets de bois, par exemple un bâton, une massue, une table, un banc, une croix, une cuiller et même un vaisseau.

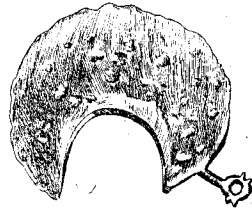
Plus spécialement, c'est un instrument de supplice pour les esclaves, sans doute un carcan, ou un instrument de coercition, comme des entraves.

Ξύλον désigne aussi une mesure de longueur équivalente à trois coudées.

**Ξύλον ἀντίτυπον.** — Disque de bois très dur, qui servait de cible pour les exercices de l'arc.

**Ξυροδόκη, Ξυροθήκη.** — Boîte ou étui à rasoirs.

**Ξυρόν, Ξυρός.** — Rasoir. L'habitude très antique chez les Grecs de se raser plus ou moins complètement la barbe, a nécessité l'invention précoce du rasoir. C'était une lame large, en forme de demi-lune; mais il pouvait y avoir des types différents;



en particulier, les Grecs devaient se servir de rasoirs analogues à ceux dont on a trouvé de curieux spécimens dans des tombes carthaginoises et qui ressemblent à une lame de ciseau à bois épanouie par en bas; la poignée était façonnée en col de cygne.

**Ξυστήρ.** — 1<sup>o</sup> Instrument servant à racler et à gratter, à l'usage des charpentiers et menuisiers.

2<sup>o</sup> Truelle du maçon, ayant la forme et l'usage des truelles modernes.



3° Racloir, grattoir employé par les chirurgiens, en particulier par les dentistes.

**Ευστίς.** — Vêtement que portaient les déesses, les dames riches, et aussi les acteurs sur la scène. C'était une sorte d'ἱμάτιον léger tombant jusqu'aux pieds. Quelques-uns y voient l'équivalent de la palla des Latins.

**Ευστόν.** — 1° Tout objet de bois poli, en particulier le bois de la lance, et par extension la lance elle-même (Cf. Δόρυ).

2° Rabot ou racloir de charpentier.

**Ευστός.** — Emplacement réservé dans

la palestra, portique, préau, dont le sol était soigneusement aplani, et où les jeunes gens et les athlètes se livraient aux exercices de gymnastique ou de lutte.

Par extension, et assez tard, le mot désigne le gymnase lui-même; les athlètes furent appelés ξυστικοί, comme les Latins *palestritæ*.

**Εύστρα, Ευστρίς.** — Voy. Στλεγγίς.

**Εύστρον.** — Rabot de fer, racloir, polissoir, et aussi strigile (στλεγγίς).

**Ευστροφύλαξ.** — Étui ou boîte pour enfermer le strigile.

# O

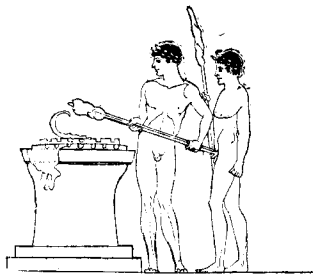
**Ὀβελίας ἄρτος.** — Pain ou gâteau dont le nom venait soit de ce qu'on le faisait cuire à la broche, soit de ce qu'il coûtait une obole. On offrait des pains de ce genre à Dionysos, dans certaines cérémonies.

**Ὀβελισκολύχτιον.** — Petite lanterne que l'on suspendait à une tige pour s'éclairer pendant la marche, ou espèce de réverbère fixe.

**Ὀβελίσκος.** Voy. Ὀβελός.

**Ὀβελίτης ἄρτος.** — Voy. Ὀβελίας ἄρτος.

**Ὀβελός.** — 1<sup>o</sup> Broche à rôtir, en bois ou en métal, que l'on plaçait ordinairement sur deux pieds ou deux chenets, et qu'on tournait avec la main.



2<sup>o</sup> Signe formé d'un trait seul ou entre deux points ( | † ) et qui servait aux grammairiens anciens à marquer les passages fautifs dans les manuscrits.

3<sup>o</sup> Obélisque, aiguille de pierre des Égyptiens. Nous ne savons pas que les Grecs aient, comme les Romains, transporté des obélisques dans leurs villes.

4<sup>o</sup> La forme diminutive ὀβελίσκος sert à désigner beaucoup d'objets pointus ou de parties d'objets, comme la pointe d'un javelot, la branche d'un compas, la lame d'une épée.

5<sup>o</sup> Barre de métal, fer ou cuivre, qui servait de monnaie dans les temps primitifs. C'est sans doute de ce mot que vient ὀβολός.

**Ὀβολός.** — 1<sup>o</sup> La sixième partie de la drachme. En poids, l'obole équivalait à 0 gr. 72; comme monnaie, elle valait environ 0 fr. 12; à côté de l'obole attique,



Obole.

dont nous venons de parler, il y avait l'obole d'Égine, d'une valeur d'environ 0 fr. 22. L'obole était en argent; après Alexandre on frappa de ces monnaies en bronze.

On frappa naturellement des monnaies qui étaient des multiples et des sous-



Octobole.

multiples de l'obole, comme des octoboles, des pentoboles, des dioboles et des hémiboles.

2<sup>o</sup> Mesure usitée à Athènes; elle équivalait à 1/6 de chénice, soit 18 centilitres.

**Ὀβολοστάτης.** — Celui qui prêtait à un taux usuraire. Ces gens avaient naturellement mauvaise réputation.

**Ὀδοντάγρα.** — Instrument pour arracher les dents; davier. L'art du dentiste est très antique; les médecins s'y adonnèrent, mais aussi de vulgaires arracheurs de dents et charlatans, qui exercèrent

concurrerment toute la petite chirurgie. Les dentistes avaient des instruments variés; outre les pinces à arracher les dents, ils eurent des limes, des scies, des trépan. Les ὀδοντάγραι eurent des formes quelquefois compliquées, et toujours une forte poignée.

**Ὀδοντογλυφίς, Ὀδοντόγλυφον.** — Cure dent, en bois, en plume ou en métal. Quelquefois ce petit instrument était associé à un cure-ongles et à un cure-oreilles, de façon à former un troussseau. On a trouvé aussi des cure-dents dont la lige était terminée à l'autre extrémité en petite spatule ou en cure-oreilles. (Cf. Ὠτογλυφίς).

**Ὀδοποιός.** — Magistrats, au nombre de cinq, chargés d'entretenir les rues et les routes, avec l'aide des esclaves publics. Ils étaient tirés au sort.

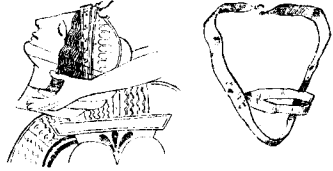
On donnait aussi ce nom aux soldats chargés, en campagne, de faire des routes.

**Ὀδός.** — Dès les temps les plus reculés, il y eut certainement, outre les sentiers et les chemins de piétons et de cavaliers, des routes où l'on pouvait passer en chariot et en voiture; il est question dans Homère de λαοφόροι ὁδοί, d'ἀμαζιτὸς ὁδός. Nous sommes mal renseignés sur le tracé et la construction des routes; mais nous savons qu'elles étaient semées de monuments religieux, par exemple d'hermès, d'autels, particulièrement d'Hermès et d'Hécate, protecteurs des voyageurs (θεοὶ ἐνόδοιοι), de tas de pierres que les passants augmentaient. Il y avait un grand nombre de cabarets et d'auberges. Cependant la sécurité n'était pas parfaite, et l'on était exposé aux voleurs.

**Ὄζος [χρυσῶ].** — Proprement ὄζος est un nœud dur dans le bois; comme on croyait que le diamant était de l'or purifié, absolument pur, et parce que cette matière était très dure, on appela le diamant ὄζος χρυσῶ (Voy. Ἀδάμας).

**Ὄθόνη.** — Le lin, probablement, et dans tous les cas matière textile végétale

très fine dont on faisait des voiles et des robes de femmes, des pièces de lingerie. Le mot s'est par suite appliqué à ces tissus, et particulièrement à des bandelettes de laine dont on faisait une mentonnière pour les morts.



**Ὄθόνη** s'est aussi appliqué à la voile d'un navire.

**Ὄθόνιον.** — Le mot est, dans certains cas, synonyme d'ὄθόνη, et s'applique à des tissus de toute espèce, et particulièrement à des vêtements légers, des bandages et même des chiffons.

**Οἶαξ.** — 1<sup>o</sup> Barre transversale fixée à la partie supérieure du gouvernail et servant à le mouvoir. Par extension, le gouvernail.

2<sup>o</sup> Anneaux placés à droite et à gauche du timon et où passaient les rênes.

**Οἰήτιον.** — Voy. Οἶαξ 1.

**Οικέτης, Οικέτις.** — Habitant, habitante de la maison, c'est-à-dire membre de la famille, et plus spécialement domestique, libre ou esclave. Le mot comporte un sens légèrement adouci que n'a pas par exemple le mot δοῦλος, et montre que les esclaves pouvaient avoir une situation heureuse dans la maison.

**Οἴκημα.** — Désigne une chambre quelconque dans une maison, quelle qu'en soit la destination; chambre à coucher, salle à manger, cellier, etc.; c'est aussi la basse-cour. Par extension, le mot s'applique à toute construction, maison, temple, etc.

Particulièrement on appelle οἰκήματα les chambres petites, étroites et peu nombreuses ménagées dans l'entrepont d'un navire.

**Οἶκία.** — Voy. Οἶκος.

**Οἰκίας δίκη.** — Οἶκία est une maj-

son, par opposition à χωρίον, qui est un champ. Λοιχεία δίκη est un procès en revendication de la propriété d'une maison.

**Οικιστήρ, Οικιστής.** — Chef d'une bande d'émigrants; fondateur d'une colonie (Voy. Κατοικία). Choisi par ses compagnons, il dirigeait l'expédition, puis présidait au partage des terres, fixait l'emplacement de la ville, etc. Il devenait, par la suite, une sorte de héros national. Dans le cas où la colonie avait oublié le nom et l'histoire de son fondateur, elle adoptait un οικιστής légendaire.

**Οικογενής.** — Voy. Οικοτρίβης.

**Οικοδόμος.** — Architecte (Voy. Ἀρχιτέκτων).

**Οίκος.** — Maison. C'est une erreur, croyons-nous, de vouloir essayer de réduire à un seul type ou même à un petit nombre de types les maisons grecques. L'aspect et le plan des habitations ont changé de pays à pays, et même de ville à ville, selon les conditions de mœurs, de climat, d'emplacement, de fortune et de fantaisie des constructeurs et des habitants. De plus, des modifications de toute espèce se sont introduites dans les demeures au cours des

siècles classiques. Il faut donc se contenter de se faire une idée très sommaire et très générale des principaux éléments de la maison grecque et définir les termes qui en désignent les différentes parties.

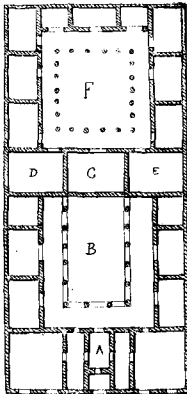
Le centre était une cour à péristyle (περίστυλον) remplaçant l'antique αὐλή, au milieu de laquelle se dressait l'autel de Zeus Ἐρχεῖος, et aux angles, les autels des dieux domestiques (θεοὶ κτήσιοι, θεοὶ πατρῶοι). Sur cette cour à ciel

ouvert, donnaient les salles diverses οἴκοι, οικήματα, δωμάτια, où habitait la famille et où l'on distinguait les chambres à coucher (κοιτών), les chambres des hôtes (ξενών), l'ἀνδρῶν, salle de réunion des hommes et de réception, et toute une série de magasins et d'offices (ἀποθήκαι, φυλακτήρια, θησαυροί, ταμεία). Cet ensemble d'appartements formait l'ἀνδρῶντις, ou quartier des hommes. On y pénétrait directement de la rue, en ouvrant une barrière placée en avant de la porte (πρόφραγμα); entre la barrière et la porte était ainsi ménagé un petit vestibule (πρόθυρον, προπύλαιον). La porte d'entrée, à laquelle on frappait (κρούειν τὴν θύραν) s'appelait αὐλεία θύρα. A droite et à gauche du vestibule, pouvaient se trouver des boutiques et la loge du portier (πυλῶριον). L'ἀνδρῶν était une pièce vaste et riche, à laquelle donnait accès une large porte flanquée de deux antes (παραστάδες); cette salle a pris le nom de προστάς et plus tard d'ἐξέδρα et πατάς; elle contenait le foyer familial (ἐσγάρρα ou ἐστία).

Une porte appelée θύρα μέταυλος faisait communiquer l'ἀνδρῶντις avec la γυναικῶντις, ou quartier des femmes. Là se trouvaient la chambre conjugale (θάλαμος) et d'autres chambres (ἀμφιθάλαμοι), puis les pièces destinées aux servantes (ταλτσιουργεῖα, ἰστώνες). Dans le θάλαμος se trouvait la niche des dieux de la famille (θεοὶ γαμήλιοι et γενέθλιοι). On passait de la γυναικῶντις au jardin (κῆπος) par la θύρα κηπαία.

Toutes ces salles n'avaient guère de jour que par l'intérieur; les ouvertures sur la rue, les fenêtres, θυρίδες, étaient très rares et toutes petites, sans vitres d'ordinaire; la décoration en était plutôt modeste.

Au-dessous de ce rez-de-chaussée on aménageait des caves et des citernes; les cuisines étaient quelque part dans l'ἀνδρῶντις. Souvent il y avait un premier étage appelé ὑπερῶον, διήρης, quelque-



fois *πίργοι*, auquel on avait accès par des escaliers (*ἀναβαθμοί*). Il pouvait arriver que l'escalier fit communiquer directement l'étage avec la rue sur laquelle il faisait saillie; il y avait parfois des balcons de bois. Les toits étaient assez plats, supportés par des poutres de bois. Les murs étaient en pierres de taille ou en moellons, du moins pour les fondations; on y employait aussi des briques et du bois en abondance.

La décoration était fort simple : quelques stucs peints (*κονίαμα*) dans les murs; des mosaïques (*λιθόστρωτα*) sur le sol que l'on pouvait recouvrir de tapis; souvent, en guise de portes, des portières.

Il est bien entendu que tous ces détails s'appliquent à des maisons de ville appartenant à des bourgeois aisés. Les fermes à la campagne, les habitations des pauvres gens dans les cités pouvaient être bien plus modestes et réduites, de même que les palais des riches et des puissants pouvaient comporter beaucoup plus de développement et de luxe.

**Οικοτραφής, Οικοτριβής, Οικότριψ.** — Esclave né dans la maison de son maître, par opposition à *οἰκέτης* ou *δοῦλος* (Voyez ces mots et *Θρεπτός*). Mais le mot est quelquefois pris dans un sens moins précis.

**Οινηρός.** — Voy. *Οινοχόος*.

**Οινήρουσις.** — Vase qui servait, d'après l'étymologie, à puiser le vin dans le cratère et à faire des libations. Ce devait être soit une variante de *αἰνοχοέ*, soit une sorte de *κύθος*.

**Οινοστήρια.** — Les enfants, lorsqu'ils passaient parmi les éphèbes, avaient coutume, avant de couper leurs longs cheveux, de faire des libations de vin à Héraclès, dieu de la jeunesse, et de donner à boire à ceux qui assistaient à la cérémonie. On appelait cette cérémonie *Οινοστήρια*.

**Οινοστηρία.** — Coupe servant aux libations de vin et spécialement à celles des futurs éphèbes (Voy. le mot précédent).

**Οινόμελι.** — Vin doux, vin mélangé de miel, que l'on faisait cuire ou non.

**Οινόπητης.** — On appelait ainsi, à Athènes, des surveillants chargés d'empêcher que les convives de certains banquets ne bussent outre mesure. Ils étaient aussi chargés d'allumer les lampes.

**Οἶνος.** — Le vin était la boisson par excellence des Grecs, avec l'eau. Tous les hommes en buvaient, même les esclaves; seules, les jeunes filles semblent n'en avoir pas fait ordinairement usage. Aussi les plus grands soins étaient-ils donnés à la culture de la vigne et à la confection des vins. On distinguait le vin suivant sa provenance, vin de Chios, de Cos, de Thasos, du Pont, de Piparète, de Mendée, etc., ou suivant sa couleur, *λευκός*, blanc, *κιβρόος*, jaune, *μέλας*, rouge. On le buvait tantôt pur (*ἄκρατον*), tantôt avec de l'eau; on lui adjoignait souvent certaines substances pour l'adoucir, le parfumer ou le conserver, de la résine, du miel, des roses, des myrtes, des violettes, de l'absinthe, du cyprès, du cèdre, du laurier, etc., etc., et l'on donnait à ces vins composés des noms spéciaux, comme *μελιτίτης*, *ρόδιτης*, *μυρτίτης*, *λάτος*, *ἀψιθιτίτης*, *κέδρινος*, *δάφνιος οἶνος*, etc. On faisait des vins cuits, des vins doux, etc., etc.

Le vin vieux avait, comme de nos jours, plus de valeur; on le buvait tantôt légèrement chauffé, tantôt refroidi, tantôt glacé, selon les espèces et les goûts.

D'ailleurs, le vin se préparait comme de nos jours et l'on savait, comme de nos jours, le falsifier.

**Οινοῦττα.** — Gâteau au vin; il semble y en avoir eu de plusieurs espèces; tantôt c'était de la pâte cuite dans du vin, tantôt un mélange de pâte, de miel, d'huile et de vin.

**Οινοχόη.** — Vase servant à verser le vin. La forme n'en est qu'imparfaitement déterminée; les représentations très nombreuses d'ustensiles pouvant servir à cet usage, la grande variété de ceux qui sont parvenus jusqu'à nous, en argile ou en

métal, ne permettent pas d'être très affirmatif ni de choisir très sûrement, parmi tant de cruches, celles qui méritent exclusivement le nom d'œnochoés. Mais, en principe, ce vase est un vase à pied, à panse assez allongée, à col et goulot étroits, à une seule anse allant des lèvres au milieu de la panse. Très souvent, l'embouchure est trilobée, ce qui est une disposition à la fois ingénieuse, pratique et élégante.



On distingue difficilement, dans la pratique, l'*οίνοχόη* du *πρόχους* et de l'*ὄληπη*. (Voy. ces mots).

**Οίνοχος.** — Échanson. Dans les repas et les banquets le soin de verser le vin était donné à de jeunes esclaves qui s'occupaient de mélanger le vin et l'eau dans les cratères et d'y puiser pour remplir les œnochoés, puis les coupes; on les appelait aussi *οίηροί*.

Il y avait des *οίνοχοί* auprès des divinités, ayant charge d'échansons dans les banquets religieux et les sacrifices.

**Οἴστοδόκη.** — Carquois (Voy. *Γωρυτός*).

**Οἴστός.** — Flèche (Voy. *Ίός*).

**Οἶσα.** — Saule (Voy. *Ίτιά*).

**Οἶτόλινος.** — Chant funèbre et plaintif en l'honneur de Linos. Sapho en avait composé (Voy. *Δίνος*).

**Οἰωνιστήριον.** — Voy. *Οἰωνοσκοπεῖον*.

**Οἰωνιστής, Οἰωνόμαντις, Οἰωνοποιός, Οἰωνοπόλος.** — Sorte de devin qui prédisait l'avenir d'après le vol ou le chant des oiseaux, comme les augures latins (Voy. *Οἰωνός*).

**Οἰωνός.** — Oiseau de proie. Ces oiseaux, étant ceux qui s'élevaient le plus haut dans les airs, passaient pour s'approcher aisément des dieux, et devinrent facilement les messagers et interprètes de leur volonté. Les devins, prenant les noms spéciaux d'*οἰωνισταί*, *οἰωνομάνταις*, etc., s'appliquèrent à observer et expliquer les présages des oiseaux. Parmi ces oiseaux, le principal est l'aigle, familier de Jupiter; puis viennent l'autour (*χίρκος*) et le vautour (*κόραξ*) d'Apollon, la corneille (*κορώνη*), la chouette (*γλαύξ*), le héron (*ἐρωδιός*) d'Athènes, etc. Les devins devaient interpréter d'abord l'espèce même de l'oiseau qui se présentait à leur observation, puis, selon les cas et les rites, le vol, le cri de l'oiseau, l'endroit où il se posait, ses mouvements, etc.

**Οἰωνοσκοπεῖον.** — Lieu d'où les devins observaient le vol des oiseaux.

**Οἰωνοσκόπος.** — Voy. *Οἰωνιστής*.

**Ὀκλαδίας** [*δίφρος, θρόνος*] — Siège pliant, bas. Les riches se faisaient suivre dans leurs courses et promenades par un esclave portant un tabouret de ce genre.

**Ὀκλάζειν καὶ ἀνίσταναί.** — Exercice de danse ou de gymnastique qui consistait à toucher le sol du genou et à se redresser aussitôt.

**Ὀκρίβας.** — 1<sup>o</sup> Trépied de toute sorte et, plus particulièrement, chevalet à l'usage des peintres et selle à l'usage des modeleurs (Voy. *Κιλίβας*).

2<sup>o</sup> Échelle, escalier (Voy. *Κλίμαξ*).

3<sup>o</sup> Plateforme, partie de la scène du théâtre sur laquelle montaient les acteurs pour parler.

4<sup>o</sup> Cothurne tragique (Voy. *Κόθορος, Ἐμβάς*).

**Ὀκτάβλωμος** [*ἄρτος*]. — Pain dans la pâte duquel était indiquée une division en huit parties; cela devait en rendre le découpage et le partage plus aisés.

**Ὀκταετηρίς.** — Période de huit ans établie par l'astronome Cléostrate de Ténédos pour faire concorder l'année lunaire avec l'année solaire (Cf. *Ἐμβόλιμος*).



**Ὀλιγόρρηξ.** — Membre d'un gouvernement oligarchique (Voy. Ὀλιγαρχία).

**Ὀλιγαρχία.** — Gouvernement d'un petit nombre; on le distinguait de ἄριστοκρατία, dont il n'est qu'une forme, parce qu'il était plus restreint. L'oligarchie était fondée soit sur la richesse, soit sur la naissance; d'autres fois, les membres de la classe privilégiée choisissaient ceux qui devaient participer avec eux au pouvoir. Dans tous les cas, l'oligarchie était regardée par les Grecs comme une sorte de gouvernement arbitraire et tyrannique.

**Ὀλικός.** — Vaisseau de transport, gros et à marche lente, que l'on prenait quelquefois à la remorque, d'après l'étymologie.

**Ὀλικεῖον.** — 1<sup>o</sup> Vase destiné à contenir des denrées sèches ou liquides; il était de grandes dimensions et ressemblait au cratère.

2<sup>o</sup> Quille ou gouvernail de navire (Voy. Ναῦς).

**Ὀλική.** — Ce mot, qui exprime l'idée, d'entraîner, s'est appliqué au supplément de poids qui entraîne le déplacement d'un plateau de la balance et sert à établir l'équilibre, et par suite il désigne un poids en général et particulièrement des poids de diverses valeurs, comme le poids d'une drachme.

**Ὀλικίον.** — Voy. Ὀλικεῖον.

**Ὀλικός.** — Cale de construction navale; ensemble de maçonneries et de terrassements sur lesquels repose la quille du navire en construction. La forme générale est celle d'un plan incliné coupé de madriers sur lesquels glissera le navire quand on le mettra à la mer. Le mot désigne aussi une machine, sorte de cabestan, pour tirer les navires à sec.

En général, ἔλικός s'applique à tout ce qui sert à tirer, comme les rênes d'un cheval.

**Ὀλιξιξ.** — Vase à boire, en bois, de forme indéterminée.

**Ὀλιμος.** — 1<sup>o</sup> Couvercle qui se met-

tail sur la partie creuse du trépied de la Pythie.

2<sup>o</sup> Mortier dans lequel on écrasait le grain, etc., au moyen d'un pilon. Il y avait des mortiers de bois et de pierre. Hésiode recommande d'avoir un mortier de trois

pieds avec un pilon de trois coudées de long.

Quelques-uns avaient un bec pour en faciliter la vidange.



3<sup>o</sup> Sorte de coupe à boire, ayant la forme d'une corne, par conséquent analogue au rhyton, et haute d'une coudée environ.

**Ὀλόκωστα, Ὀλόκωτα, Ὀλόκωτώματα.** — Victimes offertes en sacrifice et que l'on brûlait entièrement lorsque les règlements ne permettaient pas d'en partager les chairs avec la divinité; c'était le cas des victimes offertes aux dieux infernaux.

**Ὀλολυγή, Ὀλολυγμός.** — Lamentations des femmes, chants et sanglots entrecoupés, dans les cérémonies funèbres et les deuils publics ou privés.

**Ὀλοσφύρατος, Ὀλόσφυρος.** — Se dit d'un objet de métal entièrement et exclusivement travaillé au marteau, par opposition aux objets fondus dans un moule.

**Ὀλπη, Ὀλπις.** — 1<sup>o</sup> Vase dont l'usage pouvait varier, puisqu'il est signalé comme renfermant de l'huile (c'est alors une sorte de lécythe) ou comme jouant le rôle de l'œnochoé, dont il est une variante (V. Οἶνοχόη). Ce nom est donné par les archéologues à des vases

de type bien différent, comme le prouvent les deux images ci-jointes.



2° Flacon en cuir dont se servaient les gymnastes pour porter l'huile dont ils se frottaient.

**Ὀλυμπιάς.** — Olympiade, espace de 4 ans qui séparait la célébration de deux fêtes consécutives à Olympie. La première olympiade parlait de la victoire de Koroebus dans la course à pied, environ 776 av. J.-C. Les Grecs comptaient par olympiade et par année, par exemple la 3<sup>e</sup> année de la 137<sup>e</sup> olympiade. L'ère des olympiades a servi à la chronologie des historiens, mais n'avait aucun caractère officiel. A Athènes, on désignait l'année d'après le nom de l'archonte éponyme.

En 131 après J.-C., l'empereur Hadrien fit la dédicace de l'Olympieion d'Athènes, et on fit partir de cette année une ère nouvelle d'olympiades.

Pour convertir les olympiades en années antérieures à l'ère chrétienne, on multiplie par 4 le nombre d'olympiades écoulées, on ajoute les années écoulées complémentaires et on retranche le tout de 776. Ainsi ol. 137,3 représente l'année 225 av. J.-C. En effet :

776 — (137 × 4) + 3 = 776 — 551 = 225  
Si le nombre obtenu est supérieur à 776, on a une année de l'ère chrétienne et du plus fort nombre on soustrait 776.

**Ὀλυμπιονίκης.** — Athlète vainqueur aux jeux olympiques dans un des concours. Il recevait d'abord une branche de palmier, au moment de sa victoire ; puis, le jour de la distribution des prix, on lui donnait une couronne d'olivier sauvage ornée de bandelettes. Quand il revenait dans sa patrie, l'olympionice faisait une entrée triomphale, vêtu de pourpre, monté sur un quadrigé. On lui accordait divers privilèges, une place d'honneur au théâtre. Souvent, il avait sa statue à Olympie et dans sa ville natale ; ceux qui avaient de la fortune ne manquaient pas de faire célébrer leur éloge par

quelque poète en renom. Après avoir célébré leur gloire par des banquets et des fêtes, ils vivaient entourés de l'estime de tous leurs concitoyens, orgueil de leur patrie, objet d'envie pour tous les jeunes gens.

**Ὀμηρος.** — Olage. Les olages que l'on livrait à des ennemis en garantie d'une convention ou d'un traité étaient d'ordinaire de grands personnages, ou des fils de grande famille, mais aussi des femmes ou des jeunes filles.

Au neutre, ὀμηρον a le sens général de gage, de garantie.

**Ὀμοιοι.** — Les Égaux, nom donné, à Sparte, aux citoyens ayant reçu l'éducation publique, participant aux repas publics et se conformant aux lois de Lycurgue. Eux seuls avaient les droits politiques ; les citoyens qui ne participaient pas à la vie commune ne conservaient que les droits civils ; ils étaient inférieurs, ὑπομείονες (Cf. ce mot).

Les ὀμοιοι formaient le δῆμος spartiate.

**Ὀμολογία.** — Convention, traité en général, et en particulier capitulation conditionnelle, accordant aux soldats et aux habitants la vie sauve et parfois la conservation de leur liberté et de leurs

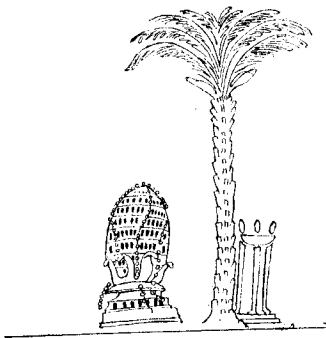
biens. On employait parfois dans ce sens spécial le mot *σύμβασις*.

**Ὁμφακίας, Ὁμφάκινος, Ὁμφακίτης** [οἶνος]. — Vin âpre, amer, fait avec des raisins trop verts, *ὑμφαξ* désignant les fruits verts, en particulier les raisins et les figes qui ne sont pas encore mûrs.

**Ὁμφάλιον**. — Petite proéminence au centre d'un bouclier (Voy. *Ὁμφαλός*).

**Ὁμφαλός**. — Ce mot s'applique, en principe, à une saillie plus ou moins ronde sur une surface plus plate, et en particulier à la partie centrale du bouclier, à laquelle on donnait soit simplement la forme d'une bosse ronde, soit la forme de têtes d'animaux, de monstres, etc. (Voy. *Ἄσπις*). Il désigne aussi, par exemple, la partie saillante d'un limon de char où s'attachent les traits.

Mais le sens primitif de nombril a fait nommer *ὀμφαλός* le nombril du monde, que l'on situait à Delphes et qui était marqué par une pierre sacrée, appelée aussi *ὀμφαλός*. Cette pierre était de forme ovoïde, haute de deux à quatre pieds; sur les monuments, elle apparaît ornée tantôt de bandelettes et de branches de laurier, tantôt d'un filet ou *ἀγρηνόν*. Il était placé dans l'adyton d'Apollon, à côté de la statue d'or du dieu, peut-être sous un édicule à colonnes; il y avait à côté de



lui deux aigles d'or, en souvenir de ceux dont la rencontre avait justement fixé le centre du monde.

Il est vraisemblable que la pierre de

*ὀμφαλός* n'était, à l'origine, que le couronnement du tombeau souterrain de Python, le serpent tué par Apollon, et, avec Gaïa sa maîtresse, premier occupant du sanctuaire.

**Ὁμωρος ἄρτος**. — Pain de fine farine de froment, très bien criblée.

**Ὁναρ, Ὁνειραρ**. — Songe. Les songes jouaient un grand rôle dans la vie des anciens; ils étaient envoyés par Zeus pour avertir les hommes, mais comme les uns étaient vrais, les autres faux, la plupart difficiles à interpréter, on avait recours aux devins ou onirocrités (Voy. *Ὁνειροκρίτης*).

**Ὁνειροκρίτης, Ὁνειρόμαντις, Ὁνειροπόλος**. — Ces trois mots sont à peu près synonymes; le premier signifie : qui interprète les songes; le second : qui prédit l'avenir par les songes. L'art d'interpréter les songes était tenu en grande estime à l'époque homérique; les plus fameux devins étaient recherchés pour cela. Cet art resta populaire pendant toute l'antiquité, mais il ne fut plus exercé que par des devins inférieurs.

**Ὁνομα**. — Nom. Il n'y avait pas de règle en Grèce pour choisir le nom d'un enfant. Mais la coutume était ordinaire que l'on donnât au premier fils le nom de son grand père paternel et aux suivants ceux des ascendants et des parents les plus proches. D'autres fois le nom du fils était un dérivé du nom du père. Le nom des filles pouvait être un simple féminin du nom du père, ou un nom particulièrement usité dans la famille. Pour désigner officiellement un citoyen, on lui donnait ce nom, en indiquant qu'il était fils de tel ou tel; à Athènes, on ajoutait le nom du dème auquel il était inscrit. Par exemple *Δημοσθένης Δημοσθένους Παιανιεύς*. S'il s'agissait d'une femme, on lui donnait son nom suivi de celui de son père ou de son mari, et du nom du dème de l'un de ces derniers : *Λυσιμάχη Ἐρμογένους Μελιτεύς*.

Quant à l'origine des noms, elle était très variable; ils avaient rapport avec les

dieux, les villes, les peuples, les caractères, qualités ou défauts physiques ou moraux que peuvent avoir les gens, avec les métiers, etc. Les noms de femmes ressemblaient en cela aux noms d'hommes, et n'étaient souvent que les noms d'hommes au féminin ; quelques-uns, terminés en *ων*, étaient plus caressants, et on les réservait d'ordinaire aux courtisanes. Les esclaves étaient le plus souvent désignés par le nom de leur pays d'origine ou de leur métier.

Les Grecs ont fait un grand usage des surnoms ; mais naturellement le choix des surnoms était tout à fait fantaisiste. Le père pouvait, s'il le voulait, changer le nom de son fils.

C'était le septième ou le dixième jour après sa naissance que l'on donnait officiellement son nom à un enfant.

#### 'Ονομακλήτωρ.

Ce mot traduit le latin *nomenclator*, esclave chargé de dire à son maître le nom des personnes

qu'il voyait ; il s'applique, en grec, à l'esclave chargé d'appeler les convives et de leur indiquer leurs places dans les festins.

"Ονος. — L'âne. Cet animal, à cause de sa force et de sa sobriété, était apprécié des Grecs autant que des autres peuples, dans l'antiquité comme de nos jours. Il était, avec le mulet, employé aux rudes travaux des champs et de l'industrie. On s'en servait aussi comme monture, aussi bien les hommes que les femmes. La chair de l'âne n'était pas dédaignée ; le lait d'ânesse était employé en médecine, et on en préparait des bains. On sait enfin qu'il avait son rôle religieux dans les cultes de Dionysos, Hestia, Héphaïstos, Priape, etc.

La réputation si peu méritée de bête que l'âne de nos jours date de l'antiquité. Aussi son nom était-il une injure. Il était donné, par dérision, dans les jeux d'enfants, à celui que sa maladresse désignait

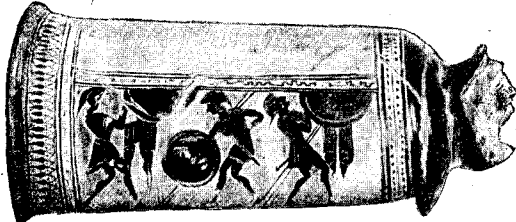
comme la victime, exposé aux coups et aux quolibets de ses camarades. Il y avait un *ὄνος*, en particulier, dans certaines parties de balle, au jeu de la marmite (*χυτρίνδα*), au jeu du Roi (*βασιλίνδα*), etc.

Quelques objets devaient à leur forme ou à leur emploi le nom d'*ὄνος* :

1<sup>o</sup> La pierre inférieure du moulin s'appelait *ὄνος ἀλέτης, ἀλετών* (Voy. Μυλών).

2<sup>o</sup> Le cabestan, que l'on appelait *ἄξων*, portait aussi le nom d'*ὄνος* ou *ὄνισκος*.

3<sup>o</sup> Les fileuses plaçaient sur leur genou, étant assises, une sorte de demi-cylindre fermé par un bout, en terre cuite, en bois ou en métal, sur lequel elles tordaient



avec le pouce le fil sortant de la quenouille. Il y en avait de très ornés ; on en a conservé des spécimens en argile, peints comme des vases.

"Ονύξ. — 1<sup>o</sup> Voy. 'Ονύχιον. Les objets en onyx, les boîtes à parfum ou à fard, les vases à boire, etc., prenaient le nom de la matière dont ils étaient formés.

2<sup>o</sup> Ongle, griffe, et par suite tout objet recourbé comme une griffe, par exemple un croc, un crochet de fer ou de bois, l'extrémité d'une ancre.

'Ονυχίεζιν. — Se dit du travail du sculpteur qui presse et polit l'argile avec l'ongle, pour arriver au modelé le plus fin et le plus parfait possible. C'était alors que la glaise était *ἐν ὄνυγι* (*ὅταν ἐν ὄ. ὁ πηλὸς γένηται*), au dire de Polyclète, que l'artiste avait le plus de difficulté.

'Ονύχιον, Ονυχίτης. — Onyx ; sous ce nom les anciens comprenaient l'albâtre et la calcédoine ou la sardoine. Ses nuan-

ces variées et ses qualités plastiques le rendaient très appréciable pour la confection des objets d'art.

**Ὄνυχιτις.** — Pierre analogue à l'onyx, mais qui ne doit pas être confondue avec lui ; presque bleue à l'extérieur, quand on la cassait on y voyait des veines comme celles de l'onyx. C'était une sorte de calamine (καθμεία).

**Ὄξάλη.** — Sauce piquante, contenant de la saumure ; on s'en servait comme vinaigre.

**Ὄξις.** — Petite tasse peu profonde où l'on mettait du vinaigre ou des sauces pour assaisonner les viandes ; elle servait quelquefois à boire. C'est sans doute un synonyme d'ὄξύβαφρον, vase dont elle ne différait pas beaucoup.

**Ὄξος.** — Vinaigre. Les Grecs fabriquaient le vinaigre naturellement, avec du vin aigri auquel ils ajoutaient certains condiments, des fruits ou des racines. Mais ils en tiraient aussi de certains fruits, comme les dattes, les figues.

**Ὄξυα.** — Voy. Ὄξύγη.

**Ὄξυβάφριον**, dim. d'Ὄξύβαφρον. — 1<sup>o</sup> Synonyme de ὄξις.

2<sup>o</sup> Sorte de cymbale en forme de coupe qui servait aux danseurs pour s'accompagner en la frappant en cadence.

3<sup>o</sup> Coupe en forme de cloche, employée surtout pendant l'époque romaine.

**Ὄξυβελής** [καταπέλτης]. — Voy. Καταπέλτης.

**Ὄξυγάλα.** — Lait caillé, pur ou assaisonné de sel. On donnait aussi ce nom à une boisson compliquée et longue à préparer, où il entraît du lait de brebis frais, de la menthe, de l'oignon, de l'origan, etc. ; on faisait écouler à intervalles le petit lait, et on ajoutait d'autres ingrédients. On conservait ensuite l'oxygala en pots. Il y avait du reste d'autres recettes.

**Ὄξυγαρον.** — Sauce piquante formée d'un mélange de vinaigre et de garum ou de saumure. Elle devait ressembler à l'ὄξάλη.

**Ὄξύγη.** — Le hêtre. Le bois de cet

arbre, d'une jolie couleur, solide et dur, avait beaucoup d'emplois, surtout celui du hêtre de montagne, plus apprécié que celui de plaine. On en faisait des poutres de charpente ; on l'employait aux constructions navales ; il était d'usage en menuiserie et ébénisterie pour les meubles, lits, sièges, tables ; en carrosserie, en lutherie, etc. ; on en fabriquait aussi des armes, épieux, javelots, lances.

**Ὄξυλίπαρον.** — Sauce composée de vinaigre et de graisse.

**Ὄξυμέλι.** — Boisson formée avec de l'eau de mer, du miel et du vinaigre. C'était peut-être une potion médicinale.

**Ὄξυρόδιον.** — Essence de rose mélangée avec de l'huile et du vinaigre, pour former un aromate.

**Ὄπαϊον.** — Sorte de lucarne percée dans les combles pour éclairer les temples ou les maisons ; peut-être ce mot désigne-t-il aussi l'ouverture centrale du toit par où s'échappait la fumée dans les habitations primitives ou rustiques.

**Ὄπάλλιος.** — Gemme très précieuse pour ses fines nuances irisées ; on s'en servait peu pour la gravure, mais beaucoup pour la bijouterie. Elle était originaire de l'Inde. Très rare, elle donnait lieu à de nombreuses contrefaçons en verre.

**Ὄπεας.** — Aiguille de cordonnier, alène.

**Ὄπη.** — Le mot désigne un trou, une ouverture quelconque, et particulièrement :

1<sup>o</sup> Fenêtre dans un mur (Voy. Θυρίς).

2<sup>o</sup> Ouverture à ciel ouvert ménagée dans un mur ou dans un toit pour laisser passer la fumée (Voy. Ὄπαιον).

3<sup>o</sup> Sabord de nage par lequel passe l'aviron quand il n'est pas retenu sur le plat bord du navire par le lolet. Le mot a pour synonyme τρύπημα, τρήμα.

**Ὄπιαις** [τυρός]. — Fromage fabriqué avec du lait que l'on a fait cailler avec du suc laiteux de figue.

**Ὄπισθόγραφος.** — Se dit de caract-

lères écrits ou gravés de gauche à droite, et renversés. Ce mode d'écriture se

mètres pointue par les deux bouts, une épée soutenue du côté gauche par un baudrier.



Les hoplites faisaient la force principale des armées dans les cités grecques; on les recrutait parmi les citoyens ou les métèques à Athènes, parmi les citoyens et les périèques à Sparte.

trouve dans des inscriptions très archaïques.

**᾽Οπισθόδομος.** — Opisthodomos, salle close qui se trouvait derrière la cella des temples, placée symétriquement au pronaos, et qui servait de magasin ou de musée pour les *ex-voto* (Voy. Ναός).

**᾽Οπισθοσφενδόνη.** — Coiffure de femme. Elle consistait à envelopper le chignon non pas dans une résille, un foulard ou un sac, ce qui constituait le *κεκρύφαλος*, mais dans un système de bandelettes, de rubans. L'*᾽οπισθοσφενδόνη*, qui concernait le derrière de la tête et la nuque, se distingue de la *σπλεγγίς*, de la *μίτρα*, et aussi de la *σφενδόνη* (Voy. ces mots).

**᾽Οπισμα.** — Armure (Voy. ᾽Οπλον).

**᾽Οπλίτης.** — Soldat d'infanterie de ligne dans les armées grecques. Leur armure se composait de : un casque, une tunique rouge par dessus laquelle ils mettaient la cuirasse, ou une casaque de cuir garnie de feuilles métalliques, un ceinturon ou sorte de tablier protégeant le ventre, des jambières, un bouclier, une lance de deux



**᾽Οπλιτόδρομος, ᾽Οπλιτῶν δρόμος.** — Course en armes, appelée aussi ᾽οπλον, ᾽οπλίτης, ἔνοπλος δρόμος. Pratiquée uniquement par les adultes, elle avait généralement la longueur d'un diaule (deux stades). Les coureurs étaient



primitivement tout armés comme pour le combat; plus tard on ne conserva qu'un grand bouclier rond, semblable à celui des hoplites.

**᾽Οπλοθήκη.** — Petit édifice construit sur l'Acropole d'Athènes pour recevoir les armes offertes en *ex-voto* à la déesse.

**᾽Οπλομαχία.** — Lutte de deux adversaires en armes; il y avait des maîtres d'escrime et des règles suivant lesquelles on devait combattre. Les Athéniens aimaient beaucoup ces exercices. On réservait aux oplomaques une place dans les palestres et on donnait des prix à ceux qui se distinguaient dans des concours publics.

**Ἐπλομάχος.** — Maître d'escrime chargé d'apprendre aux jeunes gens, dans les palestres, le manquement des différentes armes. Il était choisi avec soin et ses fonctions étaient regardées comme très importantes (Voy. Ἐπλομαχία).

**Ἐπλον.** — Se dit de toute espèce d'instrument, de machine et d'arme.

Au pluriel, τὰ ἔπλα désigne l'ensemble des instruments d'un ouvrier ou des parties d'une machine, l'ensemble des armes d'un soldat, l'ensemble des agrès d'un navire.

Par extension, c'est le lieu où des armes sont rassemblées, un camp.

**Ἐπλοποιῖα, Ἐπλοποιϊκή, Ἐπλοποιός, Ἐπλουργία.** — Tous ces termes s'appliquent en général à la fabrication des armes et aux armuriers. Des termes spéciaux désignaient les ouvriers et les fabricants d'armes spéciales, par exemple, κρανοποιός, fabricant de casques, θωρακοποιός, fabricant de cuirasses, ἀσπιδοποιός, fabricant de boucliers, ξιφοποιός, fabricant d'épées, λογχοποιός, fabricant de lances, etc., etc. Toutes ces industries étaient très florissantes à Athènes, dans un grand nombre d'ateliers appartenant à des mêléques ou à des citoyens qui y employaient des esclaves.

**Ἐπλοφυλάκιον.** — Endroit où l'on garde les armes, arsenal.

**Ἐπτάνιον.** — Cuisine (Voy. Μαγειρεῖον).

**Ἐπτήρια.** — 1<sup>o</sup> Présents que l'on faisait aux nouveau-nés, et qui consistaient probablement en hochets et jouets divers.

2<sup>o</sup> Présents que le fiancé faisait à la fiancée lorsqu'il la voyait pour la première fois sans voiles.

**Ἐπώρα.** — Une des divisions de l'année ou saison. Quelques auteurs l'ont confondue avec l'été (θέρος); mais à partir du 1<sup>er</sup> siècle, on distingua les saisons et l'ἔπώρα répondait à la fin de l'été et au commencement de l'automne, l'époque des fruits.

**Ἐπραι.** — Voy. Ὠπρα.

**Ἐργάζειν.** — Opération qui consistait à malaxer et pétrir, après y avoir ajouté de l'eau, l'argile que l'on destinait aux ouvrages de poterie ou de modelage. On pétrissait cette pâte soit avec les mains, soit avec les pieds.

**Ἐργانون.** — Tout instrument de travail, outil, machine, et en particulier machine de guerre servant à lancer des projectiles. Tantôt la trajectoire était horizontale, alors l'ἔργانون s'appelait εὐθύτονον; tantôt elle était courbe et l'ἔργانون était παλίντονον. Dans le premier cas les projectiles, βέλη, étaient des épieux ou des traits enflammés; dans le second des pierres ou de lourdes poutres de bois.

Ἐργانون désigne aussi un instrument de musique, qui est sans doute l'orgue hydraulique (Voy. Ὑδραυλος).

**Ἐργάς.** — Terre sacrée à quelque divinité et qu'il était défendu de cultiver. Tel était un marais consacré à Déméter entre Athènes et Mégare, ou la plaine de Crissa, au-dessous de Delphes, consacrée à Apollon, Artémis, Lété et Athéna Pronoia.

**Ἐργεών.** — D'après l'étymologie, ἔργια, les orgéons seraient des confréries dionysiaques. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils sont très anciens en Attique et semblent s'être rapportés, à l'origine, à la constitution des Eupatrides; c'étaient des associations de parents célébrant un même culte ancestral. A l'époque classique, les orgéons sont absolument assimilables aux thiasés (Voy. Θίασος); ils groupent les habitants d'un même village dans le culte d'une divinité commune. Ils sont ouverts librement aux hommes et aux femmes, aux citoyens et aux étrangers; ils ont leurs statuts, leurs assemblées, leur budget, des fonctionnaires et des prêtres. Ils possèdent des immeubles, en particulier un temple ou une chapelle, et célèbrent en commun des cérémonies, des banquets, des fêtes.

Il y eut des orgéons en dehors de l'Attique, mais on en connaît peu.

**ἽΟργια** [τῶ]. — Les Grecs ont appelé, en principe, *orgie* l'accomplissement de certaines cérémonies sacrées, plus particulièrement de sacrifices et de fêtes joyeuses en l'honneur des dieux, Jupiter ou autres, surtout des cérémonies du culte de Déméter. De là le sens le plus ordinaire du mot qui s'applique à des rites. Les initiés éleusiens manifestaient leur bonheur de participer à la célébration des Mystères par un débordement de joie bruyante. Le culte de Dionysos était également l'occasion des orgies les plus significatives; les suivants du dieu, Satyres, Silènes et Ménades, se livraient, selon la croyance, aux danses les plus agitées, aux chants les plus tapageurs, et cherchaient dans l'ivresse l'excitation qu'aimait le dieu. Les dévots imitaient le thiasse. Ainsi, peu à peu, le culte prit un caractère brutal et licencieux; les cérémonies culturelles dégénérent en véritables orgies, au sens tout moderne du mot. Ce fut surtout à l'époque romaine, avec le développement de l'orphisme, que les orgies de Bacchus se déchainèrent, et qu'il fallut les réprimer. A l'enthousiasme primitif, d'origine et de caractère tout religieux, succéda la folie bacchique.

**ἽΟργυία**. — Mesure de longueur, qui pourrait assez bien se traduire par brasses, soit la longueur des deux bras étendus et du torse. Elle était de 1<sup>m</sup>774, soit la centième partie du stade; six ὀργυαί valaient un πλέθρον ou quatre πήγεις.

Par abus, on donnait ce nom à une mesure de longueur quelconque.

**ἽΟρείχαλκος**. — Orichalque, alliage de cuivre et de zinc qui avait le brillant de l'or. On en faisait des bijoux (boucles d'oreilles), des jambières, des miroirs, etc. Sous l'empire romain, ce métal servit à frapper des sesterces. Avant le 1<sup>re</sup> siècle av. J.-C., le mot désigne simplement un métal précieux, très brillant, venant immédiatement après l'or, mais de nature indéterminée.

**ἽΟρεύς**. — Voy. ἽΗμίονος.

**ἽΟρθοσταδίας, ἽΟρθοστάδιον**. —

Longue tunique lombant toute droite, par conséquent non serrée à la taille par une ceinture.

**ἽΟρθοστάτης**. — 1<sup>o</sup> Désigne tous les supports verticaux, colonnes ou piliers, et aussi le parement extérieur d'un mur.

2<sup>o</sup> Gâteau funéraire, de forme et de nature indéterminées.

**ἽΟρίνδης ἄρτος**. — Pain fabriqué avec de la farine de riz.

**ἽΟρκάνη**. — Désigne toute espèce d'enceinte, de barrière et, par extension, une prison, une fortification, une étable; le mot s'applique aussi à un filet pour la chasse ou la pêche.

**ἽΟρκος**. — Serment, appel que l'on adressait à une divinité pour la prendre à témoin qu'on disait la vérité, ou pour l'intéresser à une promesse faite, à un acte. On pouvait jurer par plusieurs dieux à la fois et par tous les dieux réunis; parfois aussi le serment se faisait en attestant un être cher ou même des objets auxquels on tenait beaucoup.

Primitivement, pour prêter serment, on se tenait debout, les yeux levés au ciel, les bras dressés comme pour la prière. Dans les circonstances solennelles le serment était accompagné de sacrifices et de libations: la victime devait être entièrement brûlée, le vin parfaitement pur; ceux qui prêtaient serment mettaient leurs mains sur la victime.

Les traités de paix, d'alliance, etc., étaient accompagnés de serments avec imprécations contre les parjures, et le texte du serment était placé dans un temple. Toute personne investie d'une autorité quelconque devait prêter serment avant d'entrer en charge (Archontes, Stratèges); les Sénateurs juraient de gouverner conformément aux lois et pour le bien du peuple (ὄρκος βουλευτικός); les Héliastes, de juger conformément à la loi, sans passion et avec équité. Les jeunes gens qui avaient accompli leur dix-septième année prêtaient un serment solennel dans le temple d'Aglaure avant d'être inscrits sur le ληξιαρχικὸν γραμ-



μπαῖτον. Enfin, dans un procès, demandeur et défendeur prêtaient serment, ainsi que les témoins (ἄρκος νόμιμος).

L'usage de jurer à tout propos n'était pas inconnu des Grecs et, pour remédier à un abus que certains philosophes blâmaient vivement, quelques-uns prirent l'habitude, dans la conversation, de jurer d'après des animaux.

**Ὁρκωμόςιον.** — 1<sup>o</sup> Serment (Voy. Ὁρκος).

2<sup>o</sup> Au pluriel, sacrifices que l'on faisait à l'occasion de la conclusion d'un traité.

**Ὁρκωτής.** — On désigne par ce mot : 1<sup>o</sup> Les commissaires chargés par une ville d'aller recueillir le serment des autres villes pour la conclusion d'un traité de paix.

2<sup>o</sup> Les commissaires indigènes choisis pour faciliter aux commissaires étrangers la réception de ce serment.

**Ὁρμητήριον.** — 1<sup>o</sup> Éperon ou aigillon.

2<sup>o</sup> Lieu où l'on se réunit et où l'on réunit des ressources pour s'élançer en campagne contre un ennemi ; quelque chose comme un camp retranché et un camp d'approvisionnements, et en même temps un camp de refuge.

**Ὁρμιτά.** — Ligne pour pêcher, faite de soie de cochon, ou de crin, ou de fil de lin.

**Ὁρμος.** — 1<sup>o</sup> Collier qui entourait le cou sans le serrer, descendant parfois sur le haut de la poitrine. C'est un bijou homérique. Il était en or, parfois incrusté



de pierreries, d'autres fois en or et ambre, ou encore en fils d'or. Il était surtout porté par les femmes et les enfants.

2<sup>o</sup> Sorte de danse spartiate à laquelle prenaient part les jeunes gens et les jeunes filles.

3<sup>o</sup> Dans un port, bassin de réserve

creusé dans les terres et communiquant avec l'avant-port (λιμήν) par un canal.

4<sup>o</sup> Poteau de boisement qui servait à étayer les galeries de mines pour empêcher les éboulements.

5<sup>o</sup> Étai servant à appuyer et tenir droit un navire tiré sur le rivage (au pluriel).

**Ὁρνιθεία.** — Prédiction de l'avenir d'après le vol ou le chant des oiseaux (Voy. Οἰωνομαντεία).

**Ὁρνιθοπέδη.** — Lacet pour prendre les petits oiseaux.

**Ὁρνις.** — Oiseau servant de présage, et, par extension, présage de quelque nature qu'il soit (Cf. Οἰωνός).

**Ὁρον.** — Pressoir à olives, réduit peut-être à une pièce de bois.

**Ὁρος.** — On désigne par ce mot :

1<sup>o</sup> Les bornes servant à marquer la limite de deux propriétés, la frontière de deux États, la ligne qui sépare une terre sacrée des terres profanes voisines.

2<sup>o</sup> Stèle hypothécaire, inscription placée par le créancier sur la maison ou dans la propriété de son débiteur pour constater son droit, avec mention des noms, de la somme due et du gage. Cette habitude de mettre des ὄροι hypothécaires,

postérieure à Solon, a disparu vers le II<sup>e</sup> siècle av. J.-C.



**Ὁροφή.** — Toit de maison (Voy. Στέγος).

**Ὁροφος.** — Ce mot signifie roseau dans les poèmes homériques ; il a servi à désigner les toits de chaume dont on couvrait les cabanes et les habitations de paysans.

**Ὁρπηξ.** — Branche d'arbre parlant

du tronc, près du sol, et par suite divers objets de bois ayant une lige droite, comme un aiguillon, un épieu, une lance.

**Ὁροσθύρη.** — On peut hésiter entre deux sens, celui de grande porte à laquelle des degrés donnaient accès, et celui de fenêtre haute qui exigeait que l'on se hissât pour regarder.

**Ὁρυγμα.** — 1<sup>o</sup> Syn. de βάραθρον, fosse où les Athéniens précipitaient les condamnés à mort. Le bourreau s'appelait ὁ ἐπὶ τῷ ὀρύγματι.

2<sup>o</sup> Galerie de mine; creusées en directions irrégulières dans les mines, selon la richesse et la forme de la veine, ces galeries étaient peu élevées (0<sup>m</sup> 60 à 1<sup>m</sup>) et étroites, de sorte que le mineur y travaillait à genoux. On y accédait par des puits; on s'y éclairait avec des lampes d'argile ou de métal. Pour éviter les éboulements, on avait soin de réserver des piliers le long des galeries, et l'on savait aussi pratiquer le boisement. On disait aussi διῶρυξ, διὰδυσσις, σύριγξ (Voy. Μέταλλον).

**Ὁρύκτης.** — Le soc de la charrue (Voy. Ἄροτρον).

**Ὁρφανιστής.** — A l'Archonte éponyme était confiée la tutelle légale des orphelins, ou du moins leur protection effective. On lui associa, à Athènes et dans d'autres villes sans doute, des collaborateurs spéciaux pour cette partie de sa charge; ce sont les orphanistes, ou orphanophylaxes, dont les attributions ne sont pas très nettement déterminées.

**Ὁρφανός.** — Orphelin. La situation des orphelins avait attiré la sollicitude du législateur athénien; quand un père de famille venait à mourir, on nommait à ses enfants un tuteur chargé de pourvoir à leurs besoins et de gérer leur fortune. Celui qui portait tort par paroles, actes, etc., à un orphelin, pouvait être poursuivi en vertu de la χάσις ὀρφανῶν, et la peine encourue était l'amende et jusqu'à l'ἀτιμία. Les Archontes devaient veiller à la protection des orphelins.

**Ὁρφανοτροφεῖον.** — Orphelinat. Ce genre d'établissements, qui ne semblent pas s'être confondus avec les βρεφοτροφεῖα, ou asiles d'enfants trouvés, ne date que de l'époque chrétienne. L'État les prit sous sa protection.

**Ὁρφανοφύλαξ.** — Voy. Ὁρφανιστής.

**Ὁρφικοί.** — Sectateurs d'Orphée, constituant d'importantes confréries initiées à des mystères particuliers. L'origine de l'orphisme est obscure. Orphée, poète et philosophe légendaire, aurait emprunté sa doctrine à l'Égypte, ainsi que ses mystères; d'autres disent à la Thrace ou à la Phrygie. Quoi qu'il en soit, la secte prit une grande extension à partir du VI<sup>e</sup> siècle et elle se rapprocha peu à peu du culte mystérieux d'Éleusis, bien que les cérémonies et les pratiques restassent distinctes; plus recueillies et plus graves, plus philosophiques. C'est, du reste, le propre de l'orphisme d'avoir été plutôt une philosophie qu'une religion; il cherchait à expliquer le double problème du monde et de la destinée de l'homme, tant pendant sa vie qu'après sa mort. Les orphiques eurent toute une littérature philosophique, religieuse et poétique; les plus anciens écrits étaient mis sous le nom d'Orphée.

**Ὁρχατος.** — Lieu planté d'arbres régulièrement alignés et, par suite, verger, jardin.

**Ὁρχηθμός.** — Voy. Ὁρχησις, Χορός.

**Ὁρχησις.** — Art de la danse. La danse grecque se composait de φοραί, ou mouvements gymnastiques, γυμναστικά ὀρχήσεις, de gestes et de mouvements, de mimique expressive, μιμητικά ὀρχήσεις, σχήματα, et de différentes figures ou exercices d'ensemble. En dehors de ces divisions générales on distinguait d'autres genres de danses, par exemple ὀρχησις ἀερία, ou sauts, la pirouette, ὀρχησις ἐλικώδης, diverses danses en armes, etc. Beaucoup de danses étaient accompagnées de musique, ou μέτρα.

**Ὀρχηστής.** — Danseur (voy. Ὀρχησις), et plus particulièrement danseur de pantomimes.

On donnait aussi ce nom à un maître de danse et même, par abus, à un équilibriste.

**Ὀρχηστοδιδάσκαλος.** — Professeur de danse chargé d'apprendre les σχήματα (voy. Ὀρχησις), c'est à-dire les mouvements et les gestes de la danse mimée.

C'était aussi un maître de danse, spécialement chargé de former les chœurs de danses pour les cérémonies publiques.

**Ὀρχήστρα.** — Lieu réservé à la danse, et plus spécialement la partie du théâtre grec où évoluait le chœur (Voy. Θέατρον).

**Ὀρχηστρίς.** — 1<sup>o</sup> Danseuse (Voy. Ὀρχηστής).

2<sup>o</sup> Maîtresse de danse, spécialement attachée à l'éducation des jeunes filles.

**Ὀσιωτήρ.** — Victime immolée lorsqu'un prêtre était installé à Delphes, ou peut-être prêtre chargé de consacrer et d'immoler les victimes.

**Ὀσπριον.** — Nom générique que les Grecs donnaient à tous les grains ou graines dont on ne faisait pas de pain, en particulier aux graines légumineuses ou aux graines oléagineuses.

**Ὀστολογία.** — Cérémonie rituelle qui consistait à recueillir les os d'un mort après la crémation. Ce devoir incombait aux proches parents.

**Ὀστρακεύς.** — Syn. de Κεραμεύς.

**Ὀστρακίονδα.** — Jeu d'enfants. La troupe des joueurs se massait en deux groupes de chaque côté d'une ligne tracée sur le sol. On jetait alors en l'air des coquilles (ὄστρακα), dont une était blanche et l'autre noire, en criant « nuit ou jour », νύξ, ἡμέρα. Le parti jour poursuivait alors le parti nuit, ou réciproquement. Celui qui était pris s'appelait *ἀνε*, ἔνος, et devait s'asseoir sur le sol.

**Ὀστρακισμός.** — Ostracisme, sorte de bannissement pour un temps déter-

miné et qui n'entraînait pas la confiscation des biens. Les Athéniens l'établirent après l'expulsion des Pisistratides, pour éloigner pendant quelque temps ceux dont la fortune, les ambitions, etc., pouvaient faire craindre quelque entreprise contre la liberté.

L'ostracisme devait être décidé dans une ἐκκλησία κύρια et un jour était pris. A la date fixée, l'agora était entourée de barrières percées de dix portes, une pour chaque tribu. Les citoyens venaient déposer dans l'urne de leur tribu, en présence des Archontes et du Sénat, le jeton de terre cuite (ὄστρακον) portant le nom de celui qu'on voulait bannir. D'ailleurs, aucun nom n'était prononcé à l'avance. Il fallait au moins 6.000 votants pour que celui qui était désigné par la majorité des suffrages fût banni; si ce nombre n'était pas atteint, les choses restaient en l'état. Le citoyen désigné était banni pour dix ans, mais le plus souvent il était rappelé avant la dixième année (Aristide, Alcibiade, etc.). Le dernier frappé de l'ostracisme fut Hyperbolos, en 416. L'institution fut supprimée sous l'archonlat d'Euclide, en 403.

**Ὀστρακίτης** [ἄρτος]. — Sorte de gâteau ayant sans doute la forme d'une coquille.

**Ὀστρακίτης** [λίθος]. — Pierre ressemblant à une coquille; on s'en servait en guise de pierre ponce pour adoucir et polir la peau.

**Ὀστρακοκονία.** — Ce mot traduit le latin *pavimentum testaceum* et désigne une sorte de mosaïque faite avec des tessons de poteries.

**Ὀστρακον.** — 1<sup>o</sup> Tout ce qui sert de coquille, d'enveloppe, particulièrement un tesson de terre cuite, et, par suite, tout objet fabriqué en terre cuite (Voy. Κεραμος).

2<sup>o</sup> Spécialement la petite tablette d'argile sur laquelle chaque citoyen écrivait le nom de ceux qu'il voulait exiler (Voy. Ὀστρακισμός).

**Ὀστρεον,** **Ὀστρεον.** — C'est pro-

prement une coquille; mais le mot s'applique fréquemment à la coquille qui produit la pourpre et à la pourpre elle-même (Voy. Πορφύρα).

**Ἵστρίτης** [λίθος]. — Pierre merveilleuse dont on pouvait obtenir des présages au moyen de certains sortilèges. On réussissait à l'animer et à lui faire émettre des sons, comme la voix d'un enfant. On l'appelait aussi σιδηρίτης.

**Ἵττεία**. — Voy. Μαντεία.

**Ὀυδός**. — Seuil d'une porte. Le seuil, chez les Grecs, était presque toujours formé d'une pierre; mais on en faisait aussi en bois, parfois recouvert de métal, ou entièrement en métal. On y ménageait des crapaudines pour recevoir les gonds. Dans ces cavités s'emboîtaient d'ordinaire une cupule de fer ou de bronze.

**Ὀυλαμός**. — Voy. Μόρα.

**Ὀυλάς**. — Besace (Voy. Πήρα 2).

**Ὀυλή**. — Le pluriel, αἱ οὐλαί, signifie des grains d'orge écrasés sommairement que l'on répandait sur la tête des victimes, entre les cornes, au moment de les sacrifier.

**Ὀυλόχυται**. — Voyez le mot précédent.

**Ὀυρά**. — On appelait queue, en langage militaire, la réunion des hommes d'un bataillon placés en serre-file; chaque serre-file s'appelait οὐραγός. C'étaient toujours, comme les chefs de file (ἡγούμενος, ἡγεμών, πρωτοστάτης), de vieux soldats expérimentés.

Ils maintenaient dans les rangs ceux qui étaient devant eux et les encourageaient de la voix.

**Ὀυραγός**. — Voy. Οὐρά.

**Ὀυράνη**. — Vase de nuit (Voy. Ἴμις).

**Ὀυρανίσκος**. — Objet en forme de voûte, par exemple une tente, un baldachin, un ciel de lit.

**Ὀυρίαχος**. — 1<sup>o</sup> Hampe d'aviron. Parle moyenne de la rame, arrondie, entre le manche et la pale.

2<sup>o</sup> Hampe de lance. Elle portait à l'extrémité opposée au fer de lance un fer plus petit et pointu destiné à piquer

l'arme en terre quand on n'en avait plus besoin.

**Ὀυροδόκη, Οὐροδοχη**. — Vase de nuit (Voy. Ἴμις).

**Ὀυρός**. — Lorsqu'on voulait lancer à la mer un navire en chantier on creusait jusqu'à la mer une fosse, οὐρός, de la largeur du vaisseau. Au milieu était pratiqué un sillon plus profond pour la quille; dans le fond du sillon reposaient les rouleaux sur lesquels glissait le navire actionné par les rameurs et entraîné par son propre poids.

**Ὀῦς**. — Oreille, et par extension toute anse ou poignée saillante d'un objet. Syn. métaphorique de Λαβή.

**Ὀφθαλμοί**. — 1<sup>o</sup> Écubiers; ouvertures rondes percées à l'avant d'un navire pour livrer passage aux câbles des ancres; littéralement les yeux du navire.

2<sup>o</sup> S'applique aussi quelquefois aux sabords qui donnent passage aux rames.

3<sup>o</sup> On appelait les Yeux du Grand Roi des agents que le roi de Perse envoyait à travers son royaume pour l'inspecter et lui rendre compte de ce qu'ils voyaient.

**Ὀφίς**. — Voy. Δράκων. — Comme les bijoutiers donnaient volontiers à certains bracelets la forme d'un serpent enroulé en hélice, le mot en est venu à désigner un bracelet de ce genre, puis un bracelet quelconque (Voy. fig. Ψέλλιον).

**Ὀφίτης** [λίθος]. — Serpentin, pierre qui devait son nom à ce que la tranche en était tachetée comme la peau d'un serpent. Il y en avait deux espèces principales: l'une molle et assez blanche, l'autre dure et de nuance sombre. On a voulu identifier cette pierre tantôt avec le rouge antique, tantôt avec le grauit égyptien. On l'employait dans les riches constructions, en particulier pour des colonnes.

**Ὀφλημα**. — Amende imposée par un jugement à la suite d'une accusation.

**Ὀχάνη, Ὀχανον**. — On désignait par ces mots et par celui de πόρπαξ une ou plusieurs poignées placées à l'intérieur du bouclier et servant à le manier.

**Ῥοχετός.** — Conduit d'eau, canal, aqueduc.

**Ῥοχεύς.** — Tout ce qui sert à retenir (ἔχων). En particulier :

1<sup>o</sup> Barre, verrou d'une porte (Voy. Μοχλός).

2<sup>o</sup> Lien qui servait à assujettir un casque, en passant sous le menton; jugulaire.

3<sup>o</sup> Boucle, crochet servant à unir les deux bouts d'une ceinture.

4<sup>o</sup> Poignée de bouclier (Voy. Ῥοζάνη).

**Ῥοχημα.** — Voy. Ῥοζος.

**Ῥοχθος.** — Se dit de toute hauteur, d'un tertre escarpé, et particulièrement du tertre élevé au-dessus d'un tombeau (Voy. Τάφος).

**Ῥοκλοκρατία.** — Forme de gouvernement démocratique, ou pour mieux dire démagogique, où un groupe de citoyens turbulents, devenus populaires, s'imposent à leurs concitoyens et exercent une véritable tyrannie anarchique.

**Ῥοχος** [ῶχος] m., **Ῥοχος** [ῶχους] n. — Tout ce qui sert à véhiculer, char, chariot, voiture et aussi un navire. Le mot s'applique aussi bien aux roues d'un véhicule qu'au véhicule lui-même.

**Ῥοφιανός λίθος.** — Obsidienne, pierre de couleur foncée; on en trouvait par exemple en Phrygie et en Éthiopie.

**Ῥοφιγάμου γραφή, δίκη.** — Action intentée pour mariage tardif, c'est-à-dire contracté lorsqu'on a dépassé l'âge légal.

**Ῥοψον.** — 1<sup>o</sup> Bien que la distinction ne soit pas toujours faite, Ῥοψον est la nourriture secondaire, par opposition à σίτος, qui est la nourriture principale et essentielle. Ῥοψον s'appliquait aux végétaux et aux viandes cuites, et particulièrement aux poissons, aliment très ordinaire des Grecs, avec le pain. D'où le sens spécial de poisson.

2<sup>o</sup> Marché au poisson, à Athènes. Les heures de vente étaient rigoureusement limitées. L'ouverture du marché était annoncée au son de la cloche, et sans doute aussi la fermeture.

**Ῥοψονόμος.** — Fonctionnaire athénien chargé de régler et réprimer le luxe des repas, ou de veiller à ce que le prix des denrées, au marché, restât ce qu'il devait être.

**Ῥοψοποιός.** — Cuisinier, et spécialement esclave aide de cuisine qui hachait les condiments, allumait et entretenait le feu.

**Ῥοψόπωνος.** — Voy. Ῥοψοποιός.

**Ῥοψωνάτωρ, Ῥοψώνης, Ῥοψωνητής.** — Serviteur, esclave chargé du marché et des provisions de bouche. On l'appelait aussi ἀγοραστής.

**Ῥοψώνιον.** — 1<sup>o</sup> Syn. d'Ῥοψον.

2<sup>o</sup> Provisions achetées au marché et plus spécialement ce que l'on fournissait aux soldats, en nature ou en argent, pour se nourrir et s'entretenir pendant un mois. On peut donc traduire par solde.

## II

**Πάγη, Παγίς.** — Filet. Synonyme de δίκτυον.

**Παγίς** a aussi le sens spécial de souricière.

**Παγκαρπία** [μελιτοῦττα]. — Gâteau, tarte faite avec du miel et des fruits de toute espèce.

**Παγκρατιαστής, Παγκρατιαστικός.** — Athlète qui lutte au pancrace.

**Παγκράτιον.** — Le pancrace était un exercice athlétique compris, avec la lutte et le pugilat, parmi les ἀγωνίσματα ou ἀθλήματα βαρέα, ou lourds. C'était une lutte où le pugilat était permis. Il y fallait des hommes à la fois très vigoureux et très lestes. Ils combattaient nus, et n'armaient pas leurs poings du ceste; leurs cheveux étaient relevés et noués, pour éviter toute prise de l'adversaire. La lutte finissait lorsque l'un des combattants était jeté par terre ou se déclarait vaincu.

**Παιάν.** — Péan. Chant religieux terminé par le refrain Ἴη ἰὲ ἰὼ Παιάν. Plus particulièrement, c'est une invocation poétique à Apollon ou à tout autre dieu secourable, et aussi un chant d'allégresse et de reconnaissance. On sait que les soldats enlonnaient un péan avant le combat et après la victoire, et qu'ils le chantaient aussi pendant la mêlée. De façon plus générale, le péan devient un hymne qui accompagne des cérémonies religieuses, mais jamais une cérémonie funèbre, car il est d'essence joyeuse; cependant le péan reste essentiellement apollinien. De grands musiciens avaient composé des péans. On a retrouvé les fragments d'une composition de ce genre, œuvre d'Aristonoos de Corinthe, à Delphes.

Par abus on en arriva à composer des péans en l'honneur de simples mortels.

On donna aussi ce nom à un chant de table συμποσιακὸς παίαν, pour accompagner les libations de vin qui préfédaient aux festins. Les convives l'entonnaient en chœur, avec accompagnement de flûte.

**Παιγνία, Παιγνιον.** — 1° Jouet d'enfant, amusement. Les anciens avaient un assez grand nombre de jouets et de jeux; nous n'entrerons pas dans de grands détails, nous bornant à énumérer les plus connus et à renvoyer à l'explication de chacun d'eux. Les jeux les plus usités



étaient : la cliquette (πλαταγή), le crotale (κρόταλον), la balle (σφαίρα), la poupée (κόρη), les osselets (ἀστράγαλοι), le cerceau (τροχός), la tourpie (στρόμβος), les dés (κυβεία), et des jeux tels que βασιλίνδα, λαβύρινθος, ὀστρακίνδα, χυτρίνδα, etc.

2° Chants joyeux, poésies légères, par exemple chants et poèmes d'amour. Tels étaient entre autres les petits poèmes de Philétas (intitulés Παιγνία), les Bucoliques de Théocrite, etc. Par extension comédie.

3<sup>e</sup> Danse armée, peut-être d'intention comique.

**Παιδαγωγέον.** — Ce mot est le plus souvent synonyme de *διδασκαλεῖον*, école; mais il peut signifier aussi une salle de l'école où les pédagogues attendaient, pendant les leçons, les enfants confiés à leur garde.

**Παιδαγωγός.** — Esclave attaché à la garde d'un enfant, lorsqu'il sortait des mains des femmes. C'était d'ordinaire un homme d'âge, ayant la confiance du maître. Vêtu d'une courte tunique, d'un petit



manteau, de hautes bottes, armé d'un long bâton, il accompagnait partout l'enfant, en particulier à l'école et à la palestra, portant ses livres, ses instruments de musique, etc. Il était aussi chargé d'enseigner à son élève la civilité puérile et honnête, et de le former aux bonnes mœurs.

**Παιδεία.** — A Athènes, l'État ne s'occupait pas de l'éducation (*παιδεία*) des enfants, et se contentait d'une surveillance générale sur les écoles qui étaient libres. Les enfants étaient soignés au gynécée, garçons et filles réunis, par les femmes jusqu'à l'âge de six ou sept ans. Ils y développaient librement leur corps, grâce aux soins de la mère, des nourrices, des servantes. A partir de cet âge, les garçons fréquentaient les écoles, celles où se faisait l'éducation de l'esprit (*διδασκαλεῖον*) et celles où se faisait l'éduca-

tion du corps (*παλαίστρα*). Dans la première on apprenait la lecture, l'écriture, le calcul, la musique (*γράμματα, μουσική*); dans la seconde tous les exercices compris sous le nom de gymnastique (*γυμναστική*). Ce n'est qu'à une époque relativement récente que l'étude de la philosophie, de la sophistique, des mathématiques s'introduisit dans l'enseignement, ainsi que le dessin (IV<sup>e</sup> siècle). L'éducation des enfants était assez douce; les punitions étaient rares, et consistaient surtout en châtiments corporels.

Les jeunes filles faisaient leur éducation dans le gynécée; la culture de l'esprit y tenait peu de place, et l'on exerçait surtout les enfants aux travaux de leur sexe, et à tout ce qui les préparait à prendre part aux cérémonies religieuses.

A Sparte, contrairement à ce qui se passait à Athènes, l'État regardait comme un de ses premiers devoirs de diriger l'éducation des enfants, afin d'en faire avant tout des citoyens et des soldats. Les Spartiates avaient sans doute emprunté cette conception aux Crétois. A partir de sept ans, les garçons étaient pris à la famille qui jusque-là avait élevé ceux que, dès leur naissance, les magistrats avaient jugés



assez bien constitués pour pouvoir vivre. Les parents d'ailleurs, en les traitant rudement, les avaient préparés à la vie très dure que leur imposaient les maîtres officiels. On fortifiait et aguerrissait leurs

corps par des exercices violents; on les châtiât avec sévérité pour la moindre faute, et on les habituait à la plus stricte discipline. Il ne semble pas qu'on ait cherché à orner leur esprit, mais seulement à endurcir leur corps et leur volonté; de très bonne heure, on les mêlait à la vie des hommes faits. Quant aux filles, elles recevaient, unies à leurs frères, une éducation toute virile, où les exercices physiques, même ceux qui semblent le plus contraires à la fragilité de leur sexe, leur donnaient force et courage. On y ajoutait le chant et la danse.

**Παιδευτής.** — Nom générique donné à tout maître chargé d'enseigner la jeunesse, et plus particulièrement à un maître chargé d'aider les cosmètes (Voy. ce mot) dans l'instruction des éphèbes (Voy. *Διδάσκαλος*).

**Παιδιά** [ῆ]. — Voy. *Παίγνιον*.

**Παιδοκτονία.** — Meurtre d'un enfant. L'autorité paternelle était si grande qu'un père avait, en principe, le droit de se débarrasser, en l'exposant, d'un enfant nouveau-né qu'il ne voulait pas élever. Mais de l'exposition à l'infanticide il y a une grande distance que, du moins à l'époque classique, les lois n'ont pas permis de franchir (Voy. *Ἐκθεσις*). A Sparte, cependant, comme l'enfant était destiné à devenir un soldat robuste, celui qui naissait chélif était, sur la décision des Anciens, à qui son père l'avait présenté, exposé dans le Taygète où on le laissait mourir de faim.

**Παιδονόμος.** — Fonctionnaire qui, dans beaucoup de villes, en particulier à Sparte, était chargé de présider aux exercices des enfants, et en général de surveiller leur éducation. Le *Pædonome* de Sparte avait sous ses ordres les mastigophores ou fouetteurs chargés de maintenir la discipline et de punir.

**Παιδοτρίβης.** — Directeur de palestres. Vêtu de la *chlamyde* et d'un grand manteau, armé d'un bâton souple et fourchu, il préside à tous les exercices du corps des enfants et des éphèbes. Comme

il y avait des palestres privées et des palestres de l'État, il y avait des pédotribes libres et des pédotribes fonctionnaires publics. Il est souvent professeur, quelquefois unique, dans les petites palestres; mais, dans les grandes, il s'entoure d'un certain nombre d'aides divers et de professeurs. Il reçoit une rétribution payée par ses élèves.

**Παιπάλη.** — La plus fine farine de froment et la plus blanche.

**Παίων.** — 1<sup>o</sup> Médecin (Voy. *Ἴατρός*).  
2<sup>o</sup> Péan (Voy. *Παίαν*).

**Παίωνιον.** — Hôpital (Voy. *Ἴατρός*).

**Πάκτων.** — Bateau démontable, pour la navigation fluviale, et qui pouvait aisément se transporter. C'était peut-être une carcasse d'osier ou de planchettes que l'on recouvrait d'une enveloppe de cuir.

**Παλάθη, Παλάθιον, Παλαθίς.** — Gâteau fait avec des fruits desséchés tels que des figues, des noix, etc. On pressait ces fruits les uns contre les autres, comme on le fait encore pour les figues, les raisins de Corinthe.

**Πάλαισμα.** — Nom donné à toutes les luttes de la palestres en général et, plus particulièrement, au pugilat (Voy. *Πύκτης, Πυγμαχός*) *Τὰ παλαίσματα* désigne aussi les différentes figures et passes de la lutte.

**Παλαιστή.** — Voy. *Παλαστή*.

**Παλαιστής.** — Lutteur. Voy. *Πάλη*.

**Παλαίστρα.** — Palestres, partie d'un gymnase réservée aux exercices de lutte. Elle comprenait un vestiaire, une fontaine, un magasin à huile, une arène sablée, ainsi qu'un dépôt pour le matériel des autres jeux (ballons, disques, javelots, etc.). La palestres était close et couverte. Tous les grands gymnases possédaient une palestres, mais il y avait aussi des palestres séparées, les unes privées, les autres officielles. Il faut distinguer, non pour leurs dispositions, mais pour



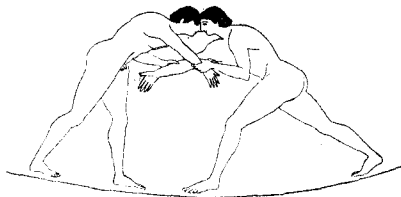


leur affectation, les palestres où s'exerçaient les athlètes et celles où les enfants et les éphèbes recevaient l'éducation physique sous la direction du pédotribe (Voy. Γυμνάσιον, Παιδοτριβής).

**Παλαστή.** — Paume de la main, équivalant à peu près à la largeur de quatre doigts et prise comme mesure de longueur. On traduit par palme. Trois παλασταί valaient une σπιθαμή et il fallait une spilhamé et  $1/3$  pour faire un pied.

**Παλάτιον.** — Palais; ne s'emploie que comme transcription du latin *pala-tium*.

**Πάλη.** — La lutte, l'un des exercices gymnastiques les plus importants, et l'un des cinq du pentathlon. Elle consistait à



saisir son adversaire par les mains, par les bras, par les jambes ou à bras-le-corps, et à le renverser par trois fois sur le sol. Toutes les phases et tous les mouvements de la πάλη étaient réglés; c'est ce que l'on appelait en général τὰ ἀγωνίσματα, τὰ παλαίσματα, ou τὰ σχήματα; mais chacun de ces ἀγωνίσματα avait un nom



spécial. On distinguait, en principe, la lutte debout, ὀρθή πάλη, ὀρθοπάλη, et

la lutte à terre, ἀλλένθησις ou κύλισις, la seconde n'étant, du reste, qu'une deuxième phase de la πάλη.

**Πάλη.** — Voy. Παιπάλη.

**Πάλη.** — Grain d'or, quelquefois assez gros et presque pur, que l'on trouvait mélangé au minéral.

**Παλημάτιον.** — Voy. Παιπάλη.

**Παλιμψηστος.** — Manuscrit que l'on a gratté pour pouvoir y écrire de nouveau. Comme le papyrus ou le parchemin sur lequel on écrivait était rare et cher, les anciens eux-mêmes effaçaient, par différents procédés, les ouvrages qui leur paraissaient avoir peu de valeur pour les remplacer par d'autres. On pouvait effacer l'encre fraîche en la lavant; le procédé le plus employé était le grattage, soit avec un canif, soit avec la pierre ponce. Cette pratique fut fort en honneur dans les couvents du moyen âge et les palimpsestes que nous possédons ne remontent guère au delà du ix<sup>e</sup> siècle. Mais grâce à des réactifs chimiques, on peut faire réapparaître l'écriture effacée, du moins suffisamment pour pouvoir la lire.

Les palimpsestes les plus connus sont : le *De Republica*, de Cicéron, qui avait été remplacé par un commentaire de saint Augustin sur les *Psaumes*; le meilleur manuscrit de Plaute, recouvert par l'*Ancien Testament*; les *Institutes* de Gaius, remplacées par des *Traité*s de saint Jérôme, etc.

**Παλινδικία.** — Terme de droit indiquant la reprise d'un procès pour faire infirmer un premier jugement; c'est un procès en appel; la procédure n'en est pas connue en détail.

**Παλίνοτονον** [ὄργανον, τόξον]. — Voy. ὄργανον, τόξον.

**Παλινωδία.** — Stésichore ayant, dit-on, raconté dans un poème (ὠδή) l'histoire d'Hélène et blâmé sa conduite, fut puni par les dieux et devint aveugle. Il composa alors un nouveau poème (παλινωδία) où il rétractait tout ce qu'il avait dit dans le premier et il recouvra la vue.

De là, le mot de palinodie a pris le sens de rétractation, ordinairement peu honorable pour celui qui la fait.

**Παλλάδιον.** — Tribunal athénien où se jugeaient particulièrement les affaires de meurtre involontaire.

**Παλλακή, Παλλακίς.** — Concubine, femme avec laquelle vivait un homme en dehors des liens du mariage. Ces liaisons, quoique non approuvées par les lois et les mœurs, étaient fréquentes à Athènes; les enfants qui en étaient issus étaient νόθοι, c'est-à-dire bâtards; ils ne pouvaient participer au culte de famille ni à l'hérédité; mais si le père et la mère étaient citoyens, les enfants, quoique nés en dehors du mariage légitime, étaient aussi citoyens.

**Πάλος.** — Le sort qui échoit à quelqu'un. Pour tirer au sort, chacun des intéressés mettait dans un casque un objet lui appartenant; puis on secouait le casque pour mêler tous les objets et un assistant en retirait un, sans regarder. Celui à qui appartenait l'objet était désigné par le sort.

**Παλτόν.** — Javelot (Voy. Ἔγχος, Δόρυ).

**Παμβασιλεία.** — Monarchie absolue, domination sans limite et sans contrôle d'un roi. Cet état n'a pas existé rigoureusement en Grèce; on l'a connu seulement dans l'Orient asiatique et à Rome sous les Césars.

**Πάναγρον.** — 1<sup>o</sup> Filet de chasse, propre à la capture de toute espèce de gibier.

2<sup>o</sup> Grande volière.

**Πανδοκεῖον.** — Les Grecs désignaient sous les noms de πανδοκεῖον, καταχώγιον, κατάλυσις, καπηλεῖον, des auberges où l'on servait à boire et à manger aux voyageurs. Souvent aussi les aubergistes (πανδοκεῖς, πανδοκεύτριαι) donnaient le logement. Les hommes bien nés, s'ils n'étaient étrangers ou contraints par la nécessité, ne pouvaient fréquenter ces auberges sans se décrier.

**Πανδοκεύς, Πανδοκεύτρια.** — Aubergiste (Voy. Πανδοκεῖον).

**Πανδοῦρα.** — Pandore, instrument de musique à trois cordes; il y a encore en Toscane une sorte de guitare qui porte le même nom et qui a également trois cordes.

**Πανδουριστής.** — Joueur de pandore (Voy. Πανδοῦρα).

**Πάνδουρον.** — Voy. Πανδοῦρα.

**Πανδοχεῖον, Πανδοχεύς.** — Voy. Πανδοκεῖον, Πανδοκεύς.

**Πανηγυρίς.** — Panégyrie, grande réunion solennelle de tous les peuples ou villes de même famille dans le sanctuaire où ils célébraient un culte commun, par exemple les Grandes Panathénées à Athènes. Une panégyrie donnait lieu à des cérémonies religieuses et à des fêtes très variées, processions, sacrifices et jeux publics, concours théâtraux, etc. C'étaient des occasions de foires commerciales très fréquentées, car elles étaient protégées, comme le culte, par une très sacrée. Des philosophes, des orateurs, profitaient de la circonstance pour prononcer des discours pompeux, appelés πανηγυρικοί, qui, consacrés d'abord à l'éloge d'un dieu, d'une cité, d'un État, se réduisirent à l'éloge d'un homme, d'où le sens spécial du mot panégyrique.

**Πάνθειον, Πάνθειον.** — Panthéon, temple consacré à la fois à toutes les divinités. Il en existait quelques-uns en Grèce, par exemple en Argolide, en Messénie, en Arcadie. Quelquefois, comme à Olympie, au lieu d'un temple, il n'y avait qu'un ou plusieurs autels.

**Παννυχίς.** — 1<sup>o</sup> Dans la célébration des mystères d'Éleusis, cérémonies qui avaient lieu la nuit, les 22<sup>e</sup> et 23<sup>e</sup> jours, où les époptes tenant des torches à la main et couronnés de myrtes, ayant sur leurs épaules une peau de faon, refaisaient le voyage de Déméter à la recherche de sa fille Koré, guidant les autres mystes.

2<sup>o</sup> Le 28<sup>e</sup> jour des Panathénées avait lieu une grande fête de nuit. Elle commençait par une λαμπαδηδρομία; puis,

la prêtresse la plus âgée disait les prières consacrées, tandis que les plus jeunes dansaient gravement et que les chœurs cycliques, composés d'hommes et de jeunes gens, chantaient jusqu'au matin les louanges d'Alhéna et lui demandaient de protéger sa ville.

**Πανοπλία.** — Ensemble des armes offensives et défensives que portait un soldat. Quelquefois, en récompense de quelque haut fait, on accordait, comme un honneur insigne, une *panoplie* luxueuse à un général ou à un guerrier.

**Πανός.** — Torche (Voy. Φανάρις).

**Πανσαγία.** — Voy. Πανοπλία.

**Παντέλεια.** — Le dernier terme de l'initiation aux mystères; il y avait deux degrés dans l'initiation; les initiés du 1<sup>er</sup> degré s'appelaient *μύσται*, ceux du 2<sup>e</sup>, qui avaient tout accompli (*παντελείς*), étaient les *ἐπόπται*.

**Παντευχία.** — Voy. Πανοπλία.

**Παντόμιμος.** — Si le mot pantomime est grec, ce qu'il désigne est purement romain :

1<sup>o</sup> La pantomime;

2<sup>o</sup> L'acteur qui joue une pantomime. Voy. *Lex. des Antiq. romaines*, s. v. *Pantomimus*.

**Παντοπωλείον.** — Boutique où l'on vend des denrées de toute espèce et qui correspond au *bazar* moderne.

**Παντοπώλης.** — Marchand tenant un *bazar* (Voy. Παντοπωλείον).

**Πάπυρος.** — Le papyrus, plante cultivée surtout dans la vallée du Nil, servait à fabriquer le papier dont on se servait pour écrire. Le papier fut connu en Grèce dès le VI<sup>e</sup> siècle. Pour le fabriquer, on employait la moelle de la plante, ou *βύβλος*, séparée en bandes très minces, *φιλύραι*, et aussi larges que possible, que l'on plaçait bord à bord et dont l'on collait ensemble plusieurs épaisseurs, en disposant une couche horizontale sur une couche verticale, et ainsi de suite. La feuille était comprimée et aplatie, puis séchée au soleil. Le papyrus était alors transformé en *χάρτης*; il n'y avait plus

qu'à le polir et à l'encoller à la surface. L'Égypte resta presque toujours le grand centre de fabrication du papier.

Par extension, *πάπυρος* sert à désigner des objets confectionnés en papyrus, plus particulièrement un livre, un cahier. Il s'applique aussi, par analogie, à une sorte d'étoffe fine et légère.

**Παράβασις.** — Parabase, sorte d'intermède spécial à la comédie ancienne. La pièce commençait par un prologue, puis venait la *parodos*, ensuite le 1<sup>er</sup> épisode, et en quatrième lieu la parabase. Les acteurs ayant quitté la scène, les choreutes se dépouillaient de leurs manteaux, faisaient volte-face et s'avançaient de quelques pas vers les spectateurs; ce mouvement était accompagné d'un chant très court, le *χομμάτιον*. Ensuite, le coryphée débitait un discours en *anapestes* où le poète parlait de lui, de ses rivaux; ce morceau se terminait par une longue phrase débilitée tout d'une haleine, le *μακρόν* ou *πνίγος* : telles étaient les trois divisions de la première partie de la parabase. La seconde partie comprenait quatre morceaux symétriques se correspondant deux à deux : une strophe lyrique, *ᾠδή*, puis un couplet de 16 létramètres trochaïques, *ἑπίρρημα*, auxquels répondaient dans le même ordre *ἀντιᾠδή* et *ἀντεπίρρημα*. En général, la strophe et l'antistrophe invoquaient les dieux, l'épirrhème et l'antépirrhème se moquaient des gens.

Toutes les comédies d'Aristophane n'ont pas une parabase complète; quelques-unes même, comme le *Ploutos*, en manquent totalement.

Il y avait parfois une parabase secondaire, plus ou moins développée, après le troisième ou quatrième épisode et comprenant de une à quatre strophes ou épirrhèmes (avec antistrophes ou antépirrhèmes).

**Παραβάτης.** — 1<sup>o</sup> A l'époque homérique, nom que portait le guerrier qui se plaçait, pour combattre, sur le char, à côté du cocher.

2° Soldats d'infanterie légère que l'on mêlait parfois à la cavalerie pour l'aider dans ses charges.

3° A Thèbes, corps d'élite de 300 hommes; on les divisait en *ήνίοχοι* et *παραβάται*, et l'ensemble formait le bataillon sacré : *ιερός λόχος*.

**Παραβίη.** — Boisson dans la composition de laquelle entrait du millet.

**Παράβλημα.** — Nom générique des *παραρβύματα* (Voir ce mot).

**Παραβολή.** — Voy. *Παρεμβολή* 4.

**Παράβολον.** — Quand il introduisait une action contre quelqu'un, le demandeur était souvent astreint à déposer une somme d'argent en garantie, pour le cas où il perdrait son procès. Cette garantie est le *παραβόλον*.

**Παραγγελία, Παράγγελμα, Παράγγελσις.** — Transmission des ordres à demi-voix du *λοχηγός* aux officiers et de ceux-ci aux soldats lorsqu'on craint que le commandement ne soit entendu de l'ennemi. En général mot d'ordre.

**Παραγραφίς.** — Voy. *Παιρεσίς*.

**Παραγραφή.** — 1° Mot à mot, ce qu'on écrit en marge, d'où annotation marginale, ou simplement annotation, et par extension signe de ponctuation ou autre.

2° Exception qu'opposait le défendeur au début d'un procès. Cette exception pouvait avoir pour cause soit un défaut de procédure, soit la prescription; quand le tribunal saisi n'était pas compétent, quand la cause du procès avait disparu, il y avait également lieu à une *παραγραφή*. Si l'adversaire ne voulait pas admettre l'exception, il fallait d'abord, comme de nos jours, faire décider la question par un tribunal avant de juger la question au fond.

**Παράγραφος.** — Signe consistant ordinairement en un trait horizontal (—) et servant à marquer dans un chœur tragique ou dans la parabase de l'ancienne comédie les diverses parties qui correspondaient entre elles.

**Παραγωγή.** — Particulièrement arti-

fice oratoire qui consiste à faire comparaître quelque personne devant des juges pour les aplooyer sur son sort.

**Παραγωγήιον.** — Péage, droit de passage sur une route ou sur un pont.

**Παραγωγίς.** — Partie d'une catapulte difficile à déterminer avec précision.

**Παράδειγμα.** — Modèle, exemple. Ce terme général servait à indiquer les modèles dont se servaient les peintres et sculpteurs, qu'il s'agit de modèles vivants ou d'œuvres de maîtres. Ce mot désignait aussi le plan que faisait un architecte et d'après lequel on bâtissait un édifice.

**Παράδεισος.** — Ensemble de parcs de chasse et de jardins d'agrément qui se trouvaient dans toutes les résidences royales perses.

**Παράδοξος έπιφανής.** — Titre d'honneur que l'on donnait à certains athlètes olympiques vainqueurs dans des conditions extraordinaires, par exemple à ceux qui en un même jour avaient remporté le prix du pancrace et de la lutte.

**Παράδρομα** [τὰ]. — Espaces que les chasseurs laissaient libres entre leurs filets, afin de pouvoir y passer en courant.

**Παραζωνίδια** [τὰ], **Παραζώνιον.** — Arme d'honneur, probablement poignard ou épée que, d'après le nom, celui qui la recevait passait à son ceinturon.

**Παράθεσις.** — Entre autres sens le mot signifie :

1° Ensemble de mets que l'on pose sur la table du repas; service.

2° Mouvement de lutte qui n'est pas exactement déterminé.

**Παραθήκη.** — 1° Otage (Voy. *Όμηρος*).

2° Voy. *Παρακαταθήκης* [δίκη].

**Παράθυρος.** — Porte latérale, ou plutôt porte dérobée.

**Παραβάτης.** — Voy. *Παραβάτης*.

**Παραίρημα.** — Couture, ourlet cousu au bord d'un vêtement pour empêcher l'étoffe de s'effiler.

**Παραίτησις.** — Prière que l'on adressait à une divinité pour détourner un malheur. Dans ce cas, on se présentait portant les bandelettes des suppliants.

**Παρακάλπτειν.** — Exercice de voltige qui consistait à exécuter des sauts près du cheval attelé au joug du char de course (Voy. Κάλπη).

**Παρακάλυμμα.** — Voy. Κάλυμμα.

**Παρακαταβολή.** — Somme d'argent que l'on devait consigner dans certains procès, par exemple dans les procès en revendication d'héritage. En cas de gain, le plaideur, sans doute, récupérait son argent; en cas de perte, il était dévolu à la partie adverse.

**Παρακαταγωγή.** — Se disait à la lutte (πάλη) du mouvement qui consistait à frapper de son pied droit le revers du genou de son adversaire afin de le faire tomber en arrière.

**Παρακαταθήκη** [δική]. — Désigne le dépôt fait par une personne entre les mains d'une autre, à charge de restitution, ou l'acte qui servait de témoignage à ce dépôt. Le dépôt pouvait être fait devant témoins, sinon le déposant n'avait d'autre recours contre le dépositaire infidèle que de lui déférer le serment; dans le cas contraire, il y avait lieu à une action appelée *δική παρακαταθήκης*. Nier un dépôt ou refuser la restitution s'appelait *ἀποστειρεῖν*.

**Παρακαταλογή.** — Ce mot désigne tantôt le récitatif d'une tragédie, c'est-à-dire la partie dite par les acteurs soutenus par le son de la flûte, tantôt un changement de rythme dans ce récitatif, les acteurs, dans le dialogue par exemple, passant de la parole au chant, pour revenir à la parole.

**Παράκλητος.** — Celui qu'on appelle à son secours. C'est le nom qu'on donnait à une personne qui venait, dans un procès, assister un des plaideurs de sa présence, de son influence. S'il prenait la parole, le *παράκλητος* était plutôt appelé *συνήγορος*; c'était alors un véritable avocat.

**Παρακόλλημα.** — Feuille de bois destinée au placage en ébénisterie; on employait les bois durs, comme l'if.

**Παρακρούειν.** — Se disait, au cours de la lutte (πάλη), de celui qui, par un habile mouvement de la main ou par un croc en jambes, mettait son adversaire en équilibre instable et le renversait. Le mot *πλαγιάζειν* semble avoir le même sens.

**Παραλήπτης.** — Percepteur, collecteur d'impôt dans certains pays.

**Πάραλοι** [οί]. — On appelait ainsi les marins, tous de condition libre, qui montaient la Paralienne (Voy. Πάραλος).

**Πάραλος** [ή]. — La trière Paralienne qui, avec la Salaminienne, conduisait tous les ans une théorie athénienne à Délos.

**Παραμασήτης, Παραμασύντης.** — Parasite (Voy. Παράσιτος).

**Παραμηριδίων.** — Pièce d'armure pour protéger la cuisse d'un cheval.

**Παρανεάτη, Παρανήτη.** — L'avant-dernière corde de la lyre.

**Παρανοίας δική.** — *Παρανοία* signifiant la démence, la folie, l'action privée appelée *παράνοίας δική* avait pour objet, sans doute, l'interdiction d'un fou. La réclusion du malheureux pouvait en être la conséquence. L'action appartient naturellement à ceux qu'intéresse la fortune du fou, tous ses héritiers, à commencer par ses enfants. Le mécanisme de cette action est, du reste, fort mal connu.

L'interdiction des prodiges se rattache probablement à l'action *παράνοίας*.

**Παρανόμων γραφή.** — Action publique intentée à un citoyen ou un magistrat pour fait d'illégalité. Cette action était la garantie officielle des lois; elle existait dans de nombreux États; elle a pris en droit attique sa forme la plus précise. Elle servait à défendre la constitution et les lois contre toute atteinte. Y était exposé quiconque faisait voter à l'Assemblée ou au Sénat une loi, ou un article

de loi, ou un décret contraire aux lois non abolies et aux décrets non caducs. Tout citoyen était capable d'intenter une action *παρὰ νόμων*. Si l'agissait d'une loi en discussion, il pouvait suspendre cette discussion en s'engageant par serment à l'attaquer; si la loi était déjà volée, le même serment en suspendait l'application. C'était l'*ὕπωμοσις*. La *παρὰ νόμων γραφή* était du ressort de l'Héliée. Pour être vainqueur, l'agresseur devait réunir le cinquième des suffrages, sans quoi il payait une amende de mille drachmes. Quant à celui qui était convaincu d'illégalité, sa peine variait et pouvait aller jusqu'à la mort.

**Παραξίφίς.** — Épée courte, ou dague accessoire, ou peut-être simplement petite épée que l'on portait au côté.

**Παραπέτασμα.** — Voile, tenture, couverture de toute espèce, et particulièrement voile qui couvrait et cachait une statue de divinité. Cette précaution était exceptionnelle.

**Παράπηγμα.** — Le mot signifie, en principe, tout objet que l'on fixe contre un mur. Le sens particulier est calendrier. Les Grecs eurent de véritables almanachs, avec la raison du temps et l'indication des principaux phénomènes astronomiques, ainsi que leur relation avec la vie des champs, de la mer, etc. Tel était le calendrier de Méton (v<sup>e</sup> s.) ou celui de Démocrite. D'importants calendriers indiquaient les dates des principales fêtes religieuses, tel le calendrier liturgique, bas-relief sculpté, qui décorait actuellement une église d'Athènes. Les mois y sont caractérisés par les signes du zodiaque.

A un autre point de vue, on appelle calendrier la division de l'année en mois et des mois en jours; il y avait en Grèce plusieurs calendriers différents et les noms des mois variaient facilement. Le calendrier d'Athènes, par exemple, n'était pas le même que celui de Delphes, de Thèbes ou de Corinthe (Voy. "Ἔτος, Μήν).

**Παράπηχυ** [*ἰμάτιον*]. — Robe de

femme. Elle était blanche, bordée d'une bande de pourpre de chaque côté.

**Παραπλευρίδια.** — Cuirasse protégeant les flancs d'un cheval.

**Παραπρεσβείας γραφή.** — Action intentée contre un ambassadeur pour mauvaise gestion de son ambassade, soit qu'il ait adressé de faux rapports au Sénat ou au peuple, soit qu'il leur ait donné de mauvais conseils, soit qu'il n'ait pas tenu compte de ses instructions, soit enfin qu'il se soit laissé séduire par des présents ou des promesses.

Dans le cas de prévarication financière, les ambassadeurs étaient responsables devant les *εὐθνοί*. Dans les autres cas, ils avaient affaire aux *λογισταί* qui les attaquaient devant les Thesmothètes ou l'Héliée. La peine pouvait être fort grave et même capitale.

**Παραπυλῖς.** — Petite porte accessoire, placée auprès d'une porte plus grande, ou encore porte dérobée.

**Παράρρημα.** — Tout objet qui couvre et protège, comme la claque d'une chaussure. Spécialement, le mot s'applique, au pluriel, aux revêtements en cuir (*παράρρηματα τρίγυνα*) ou en toile (*παράρρηματα λευκά*) qui doublaient à l'extérieur le *φράγμα* d'un navire cataphracte (cf. *φράγμα*). Ces revêtements étaient mobiles; on les enlevait en temps ordinaire pour les replacer par un mauvais temps ou au moment du combat.

**Παρασάγγης.** — Parasange. Mesure itinéraire valant 30 stades, soit 5.565 mètres. Cette mesure était employée par les Perses.

**Παράσειρον.** — Ralingue: ensemble de cordes qui bordent les côtés d'une voile. Dans les navires d'apparat les ralingues étaient de couleur voyante, jaune ou pourpre, pour encadrer la voile de façon plus brillante.

**Παράσειρος** [*ἵππος*]. — Voy. *Παράσηρος*.

**Παράσημον.** — Tout ce qui sert à noter, à signaler, à distinguer, et particulièrement :

1<sup>o</sup> Note, annotation (Cf. Παρραγραφή).

2<sup>o</sup> Insignes d'un magistrat.

3<sup>o</sup> Insignes, armes d'une ville, comme on en voit, par exemple, sur les monnaies.

4<sup>o</sup> Emblème d'un vaisseau, situé au sommet de l'étrave; il servait d'ornement.

5<sup>o</sup> Mot d'ordre.

**Παράσιτος.** — 1<sup>o</sup> Aides ou assesseurs de certains prêtres, en Attique, dont la fonction a primitivement consisté à recueillir dans les dèmes la portion de blé qui revenait à leur divinité (ἡ τοῦ ἱεροῦ σίτου ἐκλογή), et à le conserver en lieu sûr, dans le παρασίτειον. Ils ont ensuite assisté le prêtre dans les sacrifices, et comme récompense furent nourris dans le temple, d'où vient leur nom. Les Parasites étaient nommés par l'Archonte-Roi. Ils devaient être citoyens libres, dignes et riches.

2<sup>o</sup> Assesseurs que, dans beaucoup d'États, on adjoignait à certains fonctionnaires publics. Il ne paraît pas qu'ils aient existé à Athènes.

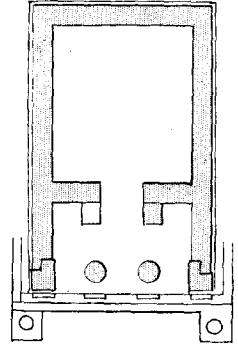
3<sup>o</sup> Citoyen qui mangeait au Prytanée sans être magistrat, sans y avoir un droit légal, mais par suite d'une invitation.

4<sup>o</sup> Les auteurs de la comédie moyenne et nouvelle donnèrent le nom de parasites à des hommes dont le métier consistait à manger aux dépens des autres. Les parasites, toujours à l'affût d'un bon diner, importuns, prêts à tout, servaient de bouffons à leurs hôtes, les flattaient sans mesure et se chargeaient des commissions même les moins honorables; on les voyait courir les marchés, les bains, les palestres, tous les lieux publics, à la recherche d'une invitation.

**Παρασκέπασμα.** — Voy. Καλύπτρα, Κάλυμμα.

**Παρασκήνιον.** — Ce mot s'emploie surtout au pluriel et sert à désigner, dans un théâtre, l'endroit situé près de la scène et où se tiennent les acteurs avant de paraître, ce que nous appelons les coulisses.

**Παραστάς.** — On appelait parastades des piliers carrés placés contre le mur et encadrant la porte (les *antae* des Latins). Dans les maisons grecques, il y avait à l'entrée deux de ces piliers, un de chaque côté, sans colonnes au milieu, et l'espace entre les deux s'appelait aussi παραστάς.



Par extension, une galerie ornée de pilastres s'appelait aussi παραστάς.

Vitruve appelle

encore παραστάς la partie de l'habitation nommée ἀνδρών.

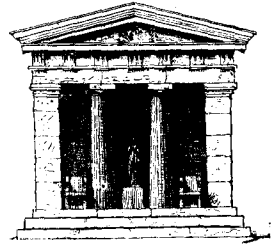
**Παράστασις.** — On appelait ainsi le fait de donner à un arbitre ou διαιτητής (voy. ce mot) une drachme au moment où on lui exposait une affaire. La partie adverse en faisait autant; et ce paiement se renouvelait toutes les fois qu'il y avait un renvoi.

**Παραστάτης.** — 1<sup>o</sup> Au théâtre, chef d'un demi chœur, sous les ordres d'un coryphée (Voy. Χορός).

2<sup>o</sup> Dans une calapulte (Voy. Καταπέλτης), les montants latéraux du cadre.

3<sup>o</sup> Compagnon de rang, dans une armée, et plus particulièrement fantassin armé à la légère qui se tenait à côté d'un cavalier dans certains corps mixtes.

4<sup>o</sup> Fonctionnaire subalterne, sorte d'appariteur ou d'huissier.



5<sup>o</sup> En architecture, syn. de Παραστῆς dans le sens de pilastre.

**Παρασύνθημα.** — Signe accessoire qui accompagne le mot d'ordre donné à un ou plusieurs soldats.

**Παρασχίστης.** — Celui qui, en Égypte, fendait les cadavres sur le côté pour les embaumer.

**Παράταξις.** — Mouvements pour ranger une armée en bataille, et plus spécialement manœuvre navale qui consistait à passer de la marche en colonne à la formation de combat en ligne déployée, quand l'ennemi était signalé.

**Παρατείχισμα.** — Retranchement disposé le long d'un mur, par exemple, ou faisant face à un ouvrage ennemi.

**Παρατίλμος, Παράτισις.** — Épilation. Supplice infligé par le mari outragé au complice de sa femme quand il le surprenait en flagrant délit d'adultère.

**Παρατίλτρια.** — Épileuse, employée par les hommes efféminés qui se plaisaient à se rendre glabres.

**Παρατροπήματα** [τὰ]. — Voy. Τροπήματα.

**Παράφραγμα.** — Tout ce qui sert à protéger, à séparer, comme une fortification, une palissade le long d'un mur, un voile, un rideau, la barre d'un tribunal.

**Παραχύτης.** — Serviteur qui, dans les bains publics, était chargé de verser l'eau aux baigneurs.

**Παρέγγραπτοι.** — On désignait ainsi tous les intrus qui, sans en avoir le droit, parvenaient à s'insinuer dans l'assemblée populaire d'Athènes; étrangers, esclaves, ou citoyens déchus de leurs droits.

**Παρεδρία.** — Fonction des πάρεδροι (Voy. Πάρεδρος).

**Πάρεδρος.** — Assesseur. Il y avait des assesseurs attachés aux trois Archontes, aux εὔθυνοι, aux Ἑλληνοταμίαι, au Stratège. Les trois Archontes pouvaient avoir chacun deux assesseurs; les εὔθυνοι en avaient dix, le Stra-

tège un. Les assesseurs, comme les magistrats eux-mêmes, étaient soumis à la δοκιμασία au Sénat ou devant un tribunal. Ils devaient aussi rendre des comptes en sortant de charge.

**Παρειαί.** — Partie du casque destinée à protéger les joues. On les appelait aussi παραγναθίδες (Voy. fig. Αίγις, Δέλτος, Κνημίς, Δόφος, Πυρόλιχη, etc., etc.).

**Παρεμβολή.** — 1<sup>o</sup> Disposition en lignes des tentes des soldats au campement, et, par suite, camp.

2<sup>o</sup> Adjonction de soldats de renfort intercalés entre les rangs d'une troupe.

3<sup>o</sup> Mouvement de la πύλη, sans doute vigoureuse secousse imprimée par côté à l'adversaire, pour le faire tomber.

4<sup>o</sup> Manœuvre d'un vaisseau qui, dans un combat naval, s'est collé au flanc d'un vaisseau ennemi pour l'attaquer. A cette manœuvre s'oppose l'ἐμβολή, ou agression pour copire proue, éperon contre éperon. On dit aussi παραβολή.

**Παρεξειρέσια.** — Partie du navire, à la proue ou à la poupe, qui est dépourvue de rames; qui est en dehors des bancs de rameurs.

**Παρέξοδος.** — Bagage simplifié, trousse légère, que le médecin emportait hors de chez lui, ou en voyage.

**Παρεπιγραφή.** — Note marginale placée sur les manuscrits des œuvres dramatiques, pour indiquer un jeu de scène.

**Παρήιον.** — Syn. de Παρειαί. Par analogie, le mot s'applique à des ornements placés à droite et à gauche sur les montants de la bride d'un cheval.

**Παρηρία.** — Trait qui sert à atteler, ou bride qui sert à conduire le cheval de volée appelé παρήρορος (Voy. ce mot).

**Παρήρορος** [ἵππος]. — Cheval de volée relié au char par un trait, et non attelé au joug. Se dit peut-être aussi d'un cheval conduit en main.

**Παρθένων.** — De même qu'il y avait dans les riches maisons grecques un appartement des hommes, ou ἀνδρών,



un appartement des femmes, γυναικῶν, il y avait des salles et des chambres réservées aux jeunes filles, ou παρθενῶν. C'était une partie ou une dépendance du gynécée, souvent reléguée au premier étage, lorsqu'il y en avait un.

**Παριαμβίς.** — Rythme poétique qui tire son nom de la fréquence du pied appelé *παρίαμβος* ou *πυρρήλιος*.

**Παρίαμβος.** — Pied prosodique appelé aussi *πυρρήλιος* (Voy. ce mot).

**Πάρμη.** — Bouclier rond formé par une carcasse de fer garnie à l'intérieur d'une poignée, et à l'extérieur de divers ornements (Cf. Ἀπίς, Θυρεός).

**Πάρδος.** — 1<sup>o</sup> Quand le chœur tragique faisait sa première entrée par le côté de la scène, il chantait, et ce premier chant s'appelait, comme l'entrée elle-même, *πάρδος*.

2<sup>o</sup> La *parodos* est une partie originale de la trière à laquelle rien ne correspond dans notre marine. C'était un plancher convexe faisant une forte saillie sur chaque bord du navire, en dehors de ses parties essentielles et surplombant la mer. Entre la bordure extrême de ce plancher et le plat bord du navire se développait ainsi un couloir très étroit, suffisant néanmoins pour permettre à quelques soldats de s'y tenir. La *parodos* était placée à la hauteur de la rangée supérieure de rameurs. Elle existait indifféremment dans les navires aphaectes et cataphractes. On l'aperçoit très nettement sur le piédestal de la Niké de Samothrace. La *parodos* était soutenue en dessous par des appuis dont les pieds se perdaient dans les préceintes du bâtiment.

**Παροχή.** — Lorsque des agents publics se déplaçaient pour leur service, des *πάροχοι* étaient chargés de leur fournir les vivres nécessaires pendant leur voyage. Cette fourniture était la *παροχή*.

En général, le mot s'applique à des dépenses, à des fournitures, à des frais, par exemple aux frais funéraires.

**Πάροχος** (de *παρέχω*). — 1<sup>o</sup> Garçon

d'honneur, assistant du fiancé dans les cérémonies du mariage. Il prenait place dans le char qui conduisait les nouveaux époux à la maison nuptiale.

2<sup>o</sup> Voy. *Παροχή*.

**Πάροχος** [*ἵππος*] (De *ὄχος*, char). — Cheval de volée (Voy. *Παρήρορος* [*ἵππος*]).

**Παροφίς.** — Le mot semble désigner à la fois un service de gâteaux, de friandises, et le plat ou récipient quelconque dans lequel on les sert.

**Παρυπάτη** [*χορδή*]. — Corde de la lyre voisine de la plus haute, c'est-à-dire la seconde.

**Παρυφή, Παρυφής, Παρυφίς.** — Bordure qui vient s'appliquer sur une étoffe pour l'orner et l'agrémenter. En particulier, bordure de pourpre de la robe prétexte des Romains et, par extension, la prétexte elle-même.

**Πασσάλιον, Πασσαλίσκος.** — Petite cheville de bois placée sur le joug de la lyre et qui sert à tendre une corde.

**Πάσσαλος.** — Cheville en bois, quel qu'en soit l'usage. Dans les constructions navales ces chevilles servent, concurremment avec les chevilles en métal, à réunir les différentes pièces qui constituent les bordages d'un navire.

Par extension le mot peut désigner, par exemple, un pieu pour attacher un cheval, ou un bâton.

**Πάσσος οἶνος.** — Traduction du latin *passum vinum*, ou vin de raisin sec.

**Παστάς.** — Πάσσειν signifiant broder, décorer, *παστάς* a pris le sens de salle très ornée, sans doute de tapisseries, de tentures ou de mosaïques, puis, par extension, celui de chambre, de chambre nuptiale, même de lit nuptial.

On lui trouve aussi la signification de portique autour d'un temple et, par suite, de temple.

**Πάστη.** — Sauce liée avec de la farine.

**Παστός.** — Syn. de *παστάς* dans le sens de chambre nuptiale et de lit nuptial.

**Παστοφόριον.** — Habitation des prêtres appelés *παστοφόροι*, placée près du temple auquel ils étaient attachés.

**Παστοφόρος.** — Les Pastophores étaient des prêtres égyptiens qui, dans les processions, portaient de petites châsses (παστοί) de leurs divinités. C'était une catégorie inférieure de prêtres; ils s'introduisirent en Grèce et en Italie avec le culte d'Isis.

**Παταῖνοι.** — Statues en bois de divinités que les Phéniciens mettaient à la proue de leurs navires, comme de nos jours, en certains pays, on met une statue de saint.

**Πατάνη, Πατάνιον.** — Assiette plate, comme la *patina* et la *patella* des Latins.

**Πάτος** [τὸ]. — Vêtement de femme, de forme inconnue.

**Πατρονόμος.** — Les Patronomes furent des magistrats sparliates institués par Cléomènes et qui, d'après leur nom, devaient être comme les pères de leurs concitoyens et administrer en conséquence.

**Πάτρων.** — Traduction latine de *Patronus* (Voy. ce mot dans *Lex. des Antiquités romaines*).

**Παυσικάπη.** — Sorte de muselière qu'on mettait aux animaux de trait (ânes, chevaux, etc.) qui tournaient la meule pour les empêcher de manger le grain qu'ils broyaient. On en fabriquait aussi à l'usage des esclaves employés aux travaux du moulin; c'était une sorte de roue qui, placée autour du cou, les empêchait de porter leurs mains à leur bouche.

**Πέδη.** — 1° Tout ce qui sert d'entraves et spécialement :

Entraves pour les chevaux, faites le plus souvent, comme celles de nos jours, de deux anneaux ouverts reliés par une chaînette. On pouvait en faire en simple corde.

Entraves que l'on mettait aux pieds des prisonniers et des esclaves, pour les punir ou les empêcher de fuir. On en mettait, en particulier, aux esclaves qui travaillaient dans les mines et que leur pénible labeur excitait à la désertion. Les anneaux qui composaient essentiellement les entraves pouvaient être reliés à un carcan placé à la ceinture.

2° Piège pour le gibier; ce peut être soit un simple lacet à nœud coulant, soit un piège à ressort, comme ceux dont nous faisons usage pour les oiseaux aussi bien que pour les quadrupèdes.

3° Terme d'équitation; la *πέδη* consistait à faire tourner le cheval tantôt dans un sens, tantôt dans un autre, pour l'habituer à obéir à l'une ou l'autre rêne.

**Πέδιλα** [τὰ]. — 1° Chaussures, plus particulièrement sandales, ou semelles de cuir attachées autour du pied au moyen de lanières. Ce mot est d'usage courant dans les poèmes homériques et désigne les chaussures des femmes aussi bien que des hommes.

2° Syn. de Πέδη 1.

**Πέζα.** — 1° Bande rapportée sur le bord d'un vêtement; bordure (Cf. Παρυφή).

2° Espèce de filet à l'usage des pêcheurs.

**Πεζακοντιστής.** — Archer à pied.

**Πεζαρχος.** — Officier d'infanterie, par opposition à ἵππαρχος. Particulièrement chef des hoplites dans l'armée thessalienne.

**Πεζέταιροι.** — Hélaïres à pied; nom donné aux soldats qui constituent la phalange; grosse infanterie macédonienne. Ce sont les hoplites des anciennes armées grecques. Mais ils s'en distinguent par l'équipement et l'armement. Ils sont vêtus de la chlamyde et coiffés de la *καυσία* macédonienne. Leur bouclier est plus léger que celui des hoplites; enfin, au lieu de la pique (δόρυ) ils sont armés de la sarisse tenue à deux mains. Divisés en six régiments régionaux (τάξεις), subdivisés en compagnies (λόχοι) et en pelotons de dix hommes (δεκάδες), ils se rangent sur seize rangs de profondeur en présentant un front de lances impénétrable. Sur la fin de sa vie, Alexandre introduisit des Perses dans les τάξεις de pezhétaires.

**Πεζίς.** — Voy. Πέζα 1.

**Πειρά.** — Pointe de l'épée.

**Πειρατής.** — Pirate. Ce nom semble plus récent que celui de ληστής, qui

signifiait d'ailleurs, de façon plus générale, un brigand. Les anciens Grecs exercèrent le brigandage maritime en même temps que le commerce; non seulement ils attaquaient les navires en mer, mais ils faisaient des descentes sur les côtes pour se procurer des esclaves ou du bétail. Cette piraterie passait pour légitime quand elle ne s'attaquait pas à des compatriotes. A l'époque classique, la piraterie était considérée comme un fléau, et il y eut dans certaines villes des associations contre les pirates, tels les *ἀειναῖται* de Milet ou de Chalcis. On peut dire que tous les peuples grecs ont eu leurs pirates, jusqu'à la domination romaine; ce fut Pompée qui porta le coup le plus terrible aux pirates en 65, en détruisant leurs refuges principaux de Lycie et de Cilicie.

Les navires employés pour la course étaient naturellement légers et rapides; mais il y en avait de toutes les formes.

**Πείρινος** (usité seulement à l'accusatif et au génitif). — Corbeille carrée en osier que l'on adaptait à un char pour porter des bagages.

**Πεῖσμα**. — Toute sorte de lien, de corde, de câble, en particulier amarre d'un navire (Cf. *Σχοινίον*).

**Πέλανος**. — 1<sup>o</sup> Gâteau de farine très pure offert à quelque divinité et que l'on brûlait sur l'autel au moment du sacrifice.

2<sup>o</sup> Par analogie de forme, on donnait ce nom à la pièce de monnaie appelée obole.

**Πελάτης**. — 1<sup>o</sup> Ce mot est à peu près équivalent du mot *cliens* des Latins; il désigne des gens de condition inférieure qui fréquentent la maison d'un citoyen riche ou puissant.

2<sup>o</sup> On appelait *πελάται* des populations vaincues et conquises, et tombées en une quasi-servitude.

**Πελέθρον**. — Voy. *Πλέθρον*.

**Πελεκίνος**. — Assemblage de deux pièces de bois fixées l'une à l'autre en « queue d'aronde », littéralement en forme de hache.

**Πέλεκκον**. — Manche de la hache,

d'ordinaire en bois de chêne ou d'olivier. On disait aussi *στειλειά*, *στειλειόν*.

**Πέλεκυς**. — Hache. Il y en avait de plusieurs sortes, à manche long ou court, à un ou à deux tranchants (*ἀμφιστομος*, *δίστομος*). Ces tranchants pouvaient être rectilignes ou arrondis, d'inégales dimensions. L'un des tranchants pouvait être remplacé par une masse de marteau ou quelque autre tête d'outil. Il y avait des haches de charpentiers, de forgerons et d'autres ouvriers, et naturellement chaque usage pouvait exiger une forme spéciale.

**Πελίκη**. — Vase à anses de forme



assez ouverte et haute. On en faisait en bois aussi bien qu'en argile.

**Πέλλα**. — Vase en forme de scyphos, mais à panse plus large, qui servait à traire le lait.

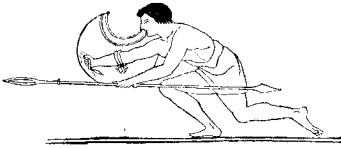
**Πέλλυτρον**. — Bande de cuir que les coureurs enroulaient en spirale autour de leurs jambes pour éviter les entorses.

**Πελλάριον**. — Dim. de *Πέλιτη*.

**Πελλαστής**. — Soldats portant un bouclier appelé *πέλιτη* (cf. ce mot) et armés plus légèrement que les hoplites.

Iphicrate, qui réorganisa l'armée athénienne, donna aux peltastes une grande importance; leur armure se composait

de la πέλιτη, d'une cuirasse de lin, de



jambières de cuir, d'une lance et d'une épée.

**Πέλιτη.** — Petit bouclier léger ayant la forme d'un croissant, dont l'un des côtés était arrondi, l'autre ouvert par une ou deux échancrures. Il était en osier ou en bois, recouvert de cuir (Voy. fig. Πελασστής).

Le nom, par extension, s'est appliqué à une troupe composée de pellastes, ou simplement à une troupe d'infanterie légère.

2<sup>o</sup> Syn. de Λόγγη ou Δόρυ.

**Πελτοφόρος.** — Voy. Πελαστής.

**Πέλυξ.** — 1<sup>o</sup> Vase de bois ayant des rapports de forme avec la πελίκη et la λεκάνη.

2<sup>o</sup> Syn. de πέλεκος.

**Πέμμα.** — Nom générique donné à toute sorte de gâteaux. Les Grecs en fabriquaient une très grande variété, aux noms multiples. Ce n'était pas seulement dans la famille que l'on faisait des gâteaux, il y avait, comme de nos jours, de vraies pâtisseries, où travaillaient les πεμματουργοί ou πλακουντοποιοί.

**Πεμπάδαρχος.** — Pempdarque. Sous-officier placé sous les ordres du laxiarque. Le pempdarque commande à cinq hommes.

**Πεμπάζεσθαι.** — Compter sur ses doigts. Ce mode de calcul était seul usité chez les Spartiates, et par toute la Grèce il était très répandu dans le peuple. Avec la main gauche on exprimait tous les nombres d'un et de deux chiffres, avec la droite tous ceux de trois et quatre chiffres qui ont des zéros; ainsi, avec les deux mains on pouvait représenter jusqu'au nombre 10.000, ce qui était suffisant pour la vie journalière.

**Πεμπάβολον.** — Broche à cinq pointes que l'on employait pour faire rotir les victimes dans les sacrifices.

**Πενέστης.** — Pauvre, mercenaire. Spécialement, πενέστα: désigne des colons agricoles, soumis aux Thessaliens à peu près comme les Hilotes aux Spartiates.

**Πενθημιμερής** (s.-e. τομή). — Césure la plus fréquente dans les hexamètres dactyliques et les trimètres iambiques; elle tombait après le 5<sup>e</sup> demi-pied, c'est-à-dire après deux pieds et demi, d'après le schéma suivant :

— υυ — υυ — // υυ — υυ — υυ — υυ

**Πεντάδαρχος.** — La πεντάς, peloton de cinq hommes, était la dernière subdivision du bataillon, ou λόγος, sous le commandement d'un sous-officier appelé πεντάδαρχος.

**Πενταετηρίς.** — Période de cinq ans, correspondant au lustre des Latins. Il y avait un certain nombre de fêtes religieuses qui revenaient tous les cinq ans, déterminant une succession de pentatérides qui servaient au calcul du temps.

**Πένταθλον.** — Ensemble d'exercices athlétiques, au nombre de cinq, qui constituaient un tout et mettaient en relief toutes les qualités d'un athlète. C'étaient le saut (ἄλμα), la course (δρόμος), la lutte (πύλη), le disque (δίσκος) et le pugilat (πυγμαχία). A la lutte on substituait plus tard le lancement du javelot (ἀκόντισις). Un athlète n'était proclamé vainqueur que s'il l'emportait dans les cinq exercices. Il fallait naturellement qu'il eût à la fois des qualités qui rarement étaient le don d'un seul homme, force, agilité, adresse. Dans les grands concours gymniques de la Grèce le pentathlon manquait rarement; on le trouve institué aux Panathénées pour les ἀγένοιαι et, pour les ἑνδέρεις, aux fêtes d'Olympie, de Délos, etc.

**Πένταθλος.** — Celui qui, dans les exercices de la palestra, s'exerce au πένταθλον; plus particulièrement athlète spécialiste pour le πένταθλον.

**Πεντακοσίαρχης, Πεντακοσίαρχος.** — Commandant d'un bataillon de 512 hommes, unité tactique, importante, comprenant 16 *λόγους* (Voy. *Λόγος*).

**Πεντακοσιομέδιμνος.** — Dans la constitution de Solon, les citoyens d'Athènes étaient divisés en classes, selon leur richesse. La première était celle des *πεντακοσιομέδιμνοι*, qui, chaque année, retiraient de leurs terres cinq cents médimnes d'orge (258 hectolitres) ou cinq cents mètres de vin ou d'huile (194 hectolitres).

**Πενταπλοῦς.** — Coupe que l'on offrait aux éphèbes vainqueurs à la course, dans certains jeux publics, et qui contenait cinq substances mélangées : miel, vin, fromage, farine et huile.

**Πενταρχία.** — Conseil composé de cinq membres et formant, à Carthage, une sorte de conseil de l'amirauté; il réglait les affaires de la marine, sous l'autorité des Suffètes.

**Πεντάς.** — Voy. *Πεντάδαρχος*.

**Πεντάχορδον.** — Instrument de musique à cinq cordes. Les cordes étaient en peau de bœuf et, en guise d'archet, on se servait d'une corne de chèvre. Le pentacorde était d'origine scythe.

**Πεντεκαιδεκήρης.** — Navire à quinze rangs de rames que Démétrius Poliorcète fit construire pour sa flotte.

**Πεντέλιθοι.** — Jeu qui se jouait avec cinq petits cailloux, cinq osselets, cinq petits objets quelconques, et qui était soit un jeu d'adresse, comme les osselets, soit un jeu de combinaison, comme ceux qu'on jouait sur les abaques.

**Πεντεσύριγγον** [*ξύλον*]. — Instrument de coercition ou de torture; c'était une planche percée de cinq trous, deux pour les pieds, deux pour les mains, un pour la tête, en somme une véritable canque.

**Πεντετηρίς** (Voy. *Πεντετηρίς*). — Qui revient tous les cinq ans. On donnait ce nom aux fêtes séparées par un espace de quatre ans, comme les jeux Olympiques, les grandes Panathénées.

**Πεντηκόνταρχος.** — Sorte d'officier d'administration, chargé, sous les ordres du triérarque, de faire les achats et les dépenses nécessaires pour le navire. On a aussi pris ce nom comme synonyme de second ou lieutenant de bord.

**Πεντηκοντήρ.** — Pentécostère; lieutenant commandant à une pentécostie.

**Πεντηκοντήρης, Πεντηκόντορος.** — Vaisseau à cinquante rames.

**Πεντηκοστήρ.** — Voy. *Πέντηκοστής*.

**Πεντηκοστολόγος.** — Collecteur de l'impôt du 50<sup>e</sup> à Athènes; ces agents étaient aux gages des fermiers de l'impôt.

**Πεντηκοστός.** — Pentécostie, une des deux sections de cinquante hommes dont la réunion constitue un *λόγος*. Elle est commandée par un pentécostère et se divise en deux *ἐνωμοτίαι* de vingt-cinq hommes chacune.

**Πεντήρης.** — Navire à cinq rangs de rameurs superposés.

**Πέπλος.** — A l'âge archaïque, le péplos était un vêtement très simple que les femmes portaient directement sur la peau. Il se composait d'une grande pièce d'étoffe de laine oblongue, sans couture, dont l'on repliait un bord en dehors de façon à former comme un rabat. Ce pli fait, on doublait la draperie dans le sens de la longueur. On obtenait ainsi une sorte de sac fendu sur trois côtés dont il s'agissait d'habiller le corps. On y arrivait en s'insinuant entre les deux pans



d'étoffe, après avoir pincé, au moyen de deux fibules, les deux bords supérieurs au dessus du rabat et ménagé ainsi un trou pour la tête; les fibules se trouvaient placées une sur chaque épaule; les bras étaient nus et l'étoffe flottait sur l'un des

côtés, fendue du haut en bas. Une ceinture venait resserrer l'ampleur du péplos autour de la taille et le relever en formant une sorte de poche, ou *κόλπος*; le rabat s'appelait *ἀπόπτυγμα*. Celle robe céda la place, vers le milieu du vi<sup>e</sup> siècle, à la tunique ionienne, ou *χιτών*, qui était une robe de lin, cousue; mais, au v<sup>e</sup> siècle, l'usage du péplos revint en honneur et le péplos fut désormais le vêtement classique des femmes grecques; seulement il continua souvent à être porté concurremment avec la *χιτών*, cessant alors d'être un *ἔνδυμα*, ou vêtement de dessous, pour être un *ἐπίβλημα*, ou manteau. On le qualifia de dorien, quoique peut-être l'origine n'en fût pas dorientienne.

A partir de ce moment, d'ailleurs, il n'a plus la même uniformité qu'à l'âge archaïque. Il peut devenir plus ou moins long; on peut disposer, au moyen de fibules ajoutées aux deux fibules essentielles du col, de véritables manches; on peut coudre les deux bords libres depuis la ceinture jusqu'aux pieds, on peut allonger ou raccourcir le rabat, former un *κόλπος* ou deux, varier les broderies, les bordures, les couleurs de l'étoffe, etc.

De façon générale, il faut dire que le mot a perdu sa signification tout à fait précise et s'applique à tous les vêtements des femmes qui, plus ou moins, se rapportent au péplos primitif par la simplicité et la liberté des plis. Peut-être ne fait-il que revenir à ses sens primitifs, car, dans les poèmes homériques, *πέπλος* sert à désigner non seulement le vêtement des femmes, mais des pièces carrées d'étoffe, par exemple une draperie recouvrant un trône, posée sur un char de combat, enveloppant une urne funéraire, etc.

Dans le sens principal, il a quelques synonymes, comme *Ἀμπέχονον*, *Διπλόδιον* (Voy. ces mots et les figures). Cf. fig. *Ἀθηνός*, *Βασιλισσα*, *Ζώνη*, *Ἥλακίτη*, *Θύρος*, *Ἰστός*, *Κιβωτός*, *Κρήνη*, *Παρυφή*, *Πλύστρια*, *Ῥιπίς*, *Σφαίρα*,

*Σίκινις*, *Τύλη*, *Ὑπερος*, *Φύκος*, etc., etc.

**Περιαγωγεύς.** — Treuil. Cabestan. Les cabestans servaient à un double emploi : lever l'ancre et hâler des fardeaux. On les appelle *στροφεῖς* ou *περιαγωγεῖς* selon que leur axe est vertical ou horizontal.

**Περίακτος.** — On appelait périactes deux hauts prismes triangulaires, mobiles autour d'un pivot vertical, qui étaient placés à droite et à gauche de la scène du théâtre. Chaque face était peinte d'un décor qui se raccordait avec le décor de fond, et cela permettait trois changements à vue. Un passage était ménagé entre les périactes et le fond, et la disposition ressemblait à celle qui donne accès dans les coulisses des théâtres modernes.

**Περίαμμα, Περίαπτα.** — Amulettes de divers types que l'on portait sur soi pour se préserver du mauvais œil, des incantations, des sortilèges et des maladies. La principale de ces amulettes était le phallus. On représentait aussi un bon œil que l'on portait sur un bijou, etc., pour annuler l'influence du mauvais.

**Περίάργυρος.** — Se dit d'un objet plaqué d'argent, ou argentié; on emploie aussi *ἐπάργυρος*, *κατάργυρος* (Cf. *Ἐπίχρυσος*).

**Περίβαριδες.** — Chaussures communes à l'usage des servantes.

**Περίβηται κάλαμον.** — Chevâcher un roseau. Jeu d'enfant aussi répandu dans l'antiquité que de nos jours. Il devait arriver que l'extrémité du roseau fût ornée d'une tête de cheval et devint ainsi un vrai cheval de bois.

**Περίβλημα.** — Vêtement, manteau dont on s'enveloppe tout entier.

**Περίβόλαιον.** — Toute étoffe qui sert à couvrir, à envelopper, aussi bien une couverture pour se réchauffer les pieds, une couverture de voyage, qu'un manteau. Dans ce dernier sens, le mot est synonyme d'*ἐπίβλημα*.

**Περίβολή, Περίβολος.** — Enceinte,

clôture, quels qu'en soient la forme et l'usage. Plus spécialement, *περιβολος* désigne l'ensemble de l'enceinte dans laquelle est clôturé un temple, et parfois le temple lui-même. C'est le *τέμενος* réduit à la partie qui entoure le temple (Voy. *Τέμενος*).

D'une façon générale, *περιβολή* s'applique à tout ce qui enveloppe, couvre, protège, par exemple à un manteau (Cf. *Περύβλημα*, *Περύβλαιον*), à la gaine d'une épée, etc.

**Περιβραχιόνιον.** — 1° Bracelet (Voy. *Ψέλλιον*).

2° Armure défensive protégeant l'avant-bras.

**Περιγραφή.** — Dessin sommaire, au trait, donnant une silhouette. Par extension, dessin quelconque.

**Περίδειπνον.** — Repas funèbre qui a lieu après l'enterrement, auquel prennent part les parents et pendant lequel on fait l'éloge du mort.

**Περιδέραιον.** — Collier (Voy. *Δέριαιον*).

**Περίδεσμος.** — Voy. *Ἀναμασχαλιστήρ* et *Ζώνη*.

**Περίδρομος.** — 1° Corde qui servait à tenir tendu le filet de chasse; elle passait dans un anneau du filet et était ensuite attachée à un pieu dont la tête formait une petite fourche.

2° Enceinte circulaire, comme l'arène des cirques, autour de laquelle on peut faire des courses.

3° Chemin de ronde au sommet d'une muraille d'enceinte.

4° Galerie tournant autour d'un édifice (Cf. *Περίστολος*), et formée d'un portique appuyé contre les murs extérieurs de cet édifice.

**Περίζωγα.** — 1° Courroies qui servent à lier les bêtes de somme au joug.

2° Harnais de rechange, que les cochers doivent emporter avec eux en cas d'accident.

**Περίζωμα,** dim. *Περίζωματιον.* — 1° Ceinture que les athlètes se mettaient autour des reins pour lutter, et qui ressemblait à nos caleçons de bain.

2° Vêtement court, ne descendant pas au-dessous du genou, que portaient les personnes occupées à un travail pénible, dans les champs, à la forge, etc. Répond au latin *cinctus*.

**Περίζώστρα.** — Ceinture (Voy. *Ζώνη*).

**Περίηγητής.** — Syn. de *Ἐξηγητής* dans le sens de cicerone

**Περικεφαλαία, Περικεφάλαιον.** — Casque (Voy. *Κράνος*).

**Περικνημίς.** — Sorte de cuévide (voy. *Κνημίς*) enveloppant et protégeant toute la jambe.

**Περίκομμα,** dim. *Περίκομμάτιον.* — Plat fait avec des viandes et des légumes coupés menu.

**Περίκρανον.** — Bonnet en peau de bête (Cf. *Κυνή*).

**Περιμάκτρια.** — Magicienne qui purifiait, et sans doute guérissait des maladies au moyen de frictions et d'onctions.

**Περιμηρίδιον.** — Caleçon, pagne, recouvrant les cuisses, ou petite couverture pour se couvrir et sans doute se réchauffer les jambes.

**Περίνωος.** — Voy. *Κώπη*.

**Περίνησον** [*μάτιον*]. — Robe bordée de pourpre; portée par les femmes.

**Περιοδία.** — Ronde militaire, patrouille faite par des soldats appelés alors *περίοδοι*. Les *περίπολοι* sont en même temps des *περίοδοι*.

**Περιοδονίκης.** — Athlète qui a remporté les prix dans les quatre grands jeux publics, Olympiques, Pythiques, Néméens, Isthmiques, que l'on appelait *ἡ περίοδος*.

**Περίοδος** [*ος*]. — Voy. *Περιοδία*.

**Περίοδος** [*ής*]. — 1° Chemin circulaire, chemin autour d'une enceinte, d'une ville, etc.; chemin de ronde.

2° Circulation sur un chemin de ronde.

3° Manœuvre stratégique qui consiste à tourner l'ennemi pour le prendre à revers.

4° Ensemble des quatre grands jeux publics de la Grèce (Olympiques, Pythiques, Néméens, Isthmiques). L'athlète qui était vainqueur dans ces quatre jeux

prenait le titre honorifique de περιοδο-  
νίχης.

5° Sac ou panier en sparterie ou en cuir qui servait dans les mines au transport du minerai extrait. On disait aussi θύλακος ou σάλαξ.

**Περίοικοι.** — Habitants de la Laconie, de condition libre, mais soumis aux Spartiates. Les Périèques habitaient des villes ouvertes, des bourgs et les campagnes qui n'avaient pas été réservées aux Spartiates; ils n'avaient aucun droit politique et étaient surveillés par des magistrats spéciaux appelés *ἀρμοσταί*. Dans les endroits qu'ils habitaient, ils jouissaient des droits civils, mais les mariages étaient interdits entre Spartiates et Périèques. Ils devaient le service militaire et servaient en qualité d'hoplites; ils avaient droit à un hilote chacun. Quelques Périèques parvinrent même à un commandement élevé, surtout dans la flotte.

En temps de paix, les Périèques s'occupaient d'agriculture, de commerce et d'industrie, occupations que leur abandonnaient avec dédain les Spartiates. Il y avait une centaine de villes laconiennes habitées par les Périèques, et quelques unes sur le bord de la mer servaient de ports de commerce.

D'autres États que la Laconie eurent leurs Périèques. On peut citer Argos (on appelait aussi les Périèques argiens *Ορνέατες*), l'Élide Creuse, la Thessalie, la Crète, etc., où l'institution prit naturellement des formes spéciales. Plus d'une fois d'ailleurs l'institution exista, mais les Périèques portèrent une autre désignation.

**Περιπατητικός, Περίπατος.** — On appelait *περίπατος* le fait de se promener et le lieu où l'on se promène, plus particulièrement, au Muséum d'Alexandrie, une sorte de cloître intérieur où se promenaient professeurs et élèves en causant.

Comme Aristote avait l'habitude de se promener en devisant avec ses disciples, dans les jardins du Lycée, à Athènes, sa

secte philosophique a été appelée secte des Péripatéticiens. On disait indifféremment *οἱ περιπατητικοί*, ou *οἱ ἐκ περιπάτου*, *ἐκ τῶν περιπάτων*.

**Περιπόλαρχος.** — Péripolarque. Chef des *περίπολοι*.

**Περίπολοι.** — Mercenaires chargés du service de la gendarmerie dans l'intérieur de l'Attique. Ils étaient commandés par des *περιπόλαρχοι*. On donnait aussi ce nom aux éphèbes qui, pendant la seconde année de l'éphébie, faisaient un service de police en Attique (Voy. *Περιοδία*).

**Περιπόρφυρος** [ῥή]. — Tunique bordée d'une bande de pourpre. Les Grecs désignaient ainsi la *robe prétexte* des Romains.

**Περίπτερος** [νάος]. — Temple entouré sur ses quatre faces d'un portique.

**Περίρραντήριον.** — Vase de pierre ou de marbre contenant l'eau lustrale et placé à la porte des temples. Ceux qui entraient y trempaient leurs mains ou s'aspergeaient d'eau avec une branche de laurier pour se purifier.

**Περισκελές, Περισκέλιον, Περισκελίς.** — 1° Anneau dont les hommes et les femmes paraient leurs chevilles et, plus spécialement, leurs mollets et leurs



cuisse. La mode de se parer ainsi d'anneaux est commune à toutes les civilisations antiques; elle avait peut-être, à l'origine, un sens prophylactique. Ces anneaux pouvaient être au nombre de plusieurs, jusqu'à cinq, de forme et de valeur très variées, depuis de simples liens jusqu'à de riches bijoux. Les monuments figurés nous montrent des hommes



et des femmes, des divinités usant et abusant de cette parure.

2<sup>o</sup> Sorte de caleçon de bain, plus ou moins long, en usage chez les Romains; c'est sans doute un synonyme de *feminale*, de *fascia cruralis*.

**Περισπασμός.** — Voy. *Μεταβολή*.

**Περίστασις.** — Mur d'enceinte, enceinte.

**Περιστερέων.** — Colombier. Les Grecs n'élevèrent des pigeons domestiques que vers la fin du vi<sup>e</sup> siècle; ils s'en servirent même quelquefois dans la suite comme messagers. Ils donnaient surtout aux colombiers la forme de tours.

**Περιστάρχος.** — Les délibérations de l'ἔκκλησις, à Athènes, étaient précédées d'une cérémonie religieuse; un prêtre, appelé *περιστάρχος*, promenait à travers les rangs du peuple de jeunes porcs immolés et arrosait le sol de leur sang.

**Περιστόμιον.** — 1<sup>o</sup> Muserolle, courroie qui passe sur le nez du cheval et vient s'adapter aux extrémités du mors.

2<sup>o</sup> Syn. de *Φορβειζ*.

3<sup>o</sup> Margelle d'un puits (Voy. *Φρέαρ*).

**Περίστοον.** — Cour ou place entourée de colonnes (Cf. *Περιστύλιον*).

**Περίστρωμα.** — Tapis, en particulier lapis ou couverture qui étaient jetés sur les lits des salles à manger. Il y en avait de très richement teints et brodés.

**Περιστόλιον, Περίστυλον, Περίστυλος.** — Ces mots désignent, en général, une série de portiques (*στώαι*) entourant un espace libre. Il y a deux dispositions principales de péristyles. Ou bien la colonnade, supportant un toit et formant galerie, est ouverte vers l'intérieur, ou bien elle est ouverte vers l'extérieur. Le premier cas est, par exemple, celui du portique qui entoure l'αὐλή d'une maison; le second est celui du portique qui entoure le pronaos, le naos et l'opisthodomé d'un temple.

Le péristyle est une partie essentielle du palais et de la riche maison des Grecs.

C'est sous la galerie à colonnes construite autour de la cour d'honneur que s'ouvrent les pièces principales et toutes celles qui sont spécialement accessibles aux hommes et aux étrangers. Quelques maisons particulièrement somptueuses avaient un double péristyle, le second jouant, dans la partie plus intime de la maison, le même rôle que le premier. Les péristyles pouvaient être richement décorés de peintures sur les murs, de statues entre les colonnes.

Quant aux péristyles des temples, ils servaient de promenoirs et recevaient parfois une opulente ornementation de peinture et de sculpture. Certains temples eurent des péristyles à plusieurs rangs de colonnes, formant de véritables salles hypostyles.

**Περίστων.** — Voy. *Περίστων*.

**Περισφύριον, Περίσφυρον.** — Anneau passé à la cheville en guise d'ornement (Voy. *Περισκελῖς*).

**Περισχοίνισμα.** — 1<sup>o</sup> Corde ou chaîne entourant un autel, dans un temple ou dans une enceinte sacrée, pour le séparer des profanes.

2<sup>o</sup> Dans certains procès relatifs aux Mystères les tribunaux siégeaient à huis clos, c'est-à-dire que l'on tendait une corde à cinquante pieds de distance du tribunal. De là notre mot.

**Περитеιχισμός, Περίτειχισμα.**

— Double ligne de fortification faite par une armée assiégeante pour se garantir contre une sortie de la garnison assiégée et contre une attaque d'une armée de secours. Les Spartiates se servirent de ce genre de fortification dans la guerre du Péloponèse. C'est ce que les Latins appelaient *circumvallatio*.

**Περίτηγμα.** — Se dit du métal en fusion dans le creuset appelé *χάνας* ou *κήμενος*; la fusion s'opérait soit pour purifier le métal, soit pour le couler dans un moule.

**Περίτραχήλιον.** — Collier (Voy. *Κλοῖος, Δέραςιον*).

**Περίτριβειν.** — Mouvement de la

lulle (πάλη) qui consistait à entourer la jambe gauche de son adversaire avec sa jambe droite, de façon à lui faire perdre l'équilibre. Le mot *παρατρέπειν* semble avoir le même sens, mais est moins expressif.

**Περιτροχίω** [ἄξων ἐν]. — Treuil. Cet appareil, très ancien, destiné à multiplier la force humaine, se composait tout simplement d'un cylindre de bois ou de métal fixé horizontalement par un axe sur deux tourillons, et mis en mouvement par des barres semblables à celles des cabestans ou des roues. La chaîne ou la corde qui reliait la machine à l'objet à tirer s'enroulait sur ce cylindre.

**Περιφορά.** — 1<sup>o</sup> Plats que, dans un dîner, les esclaves présentent à la ronde aux convives pour qu'ils se servent.

2<sup>o</sup> Étage d'un édifice circulaire.

**Περίφραγμα.** — Tout ce qui sert à entourer, à clore, à protéger, par exemple une fortification en bois, une palissade.

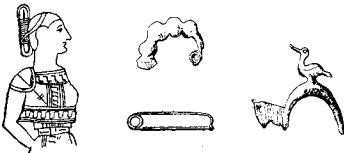
**Περίχαικος.** — Se dit d'un objet couvert d'une plaque de bronze, ou quelquefois d'un objet bronzé.

**Περίχειρον.** — Le mot signifie spécialement un bracelet (voy. Ψέλλιον), mais il peut s'appliquer aussi à un collier comme le *torques* des Gaulois.

**Περίχρυσος.** — Voy. Ἐπίχρυσος.

**Περιωπή.** — Lieu élevé, hauteur naturelle ou artificielle d'où l'on peut observer et épier; tour, guérite de guet.

**Περόνη.** — 1<sup>o</sup> Les Grecs désignaient par les mots de *περόνη*, *πόρπη* et d'autres dérivés de ceux-ci, l'épingle de



sûreté, que les Latins appelaient *fibula*. Les anciens s'en servaient pour agraffer leurs vêtements, les fermer, relever les pans du manteau, etc. La longueur de

ces fibules était très variable; on en a retrouvé qui ont jusqu'à 20 centimètres. Elles étaient en métal, bronze, fer, or, argent; les unes simples, d'autres travaillées et ornées avec soin: c'était une véritable parure, pour les femmes surtout. Leur forme est des plus variées; les unes ressemblaient à nos épingles de sûreté, d'autres peuvent se comparer à nos broches, composées d'une plaque et d'un fermoir.

On désignait aussi sous le même nom des boucles servant pour les courroies, les ceintures, dans le harnachement des chevaux, etc., comme maintenant encore.

2<sup>o</sup> Charnière unissant à articulations par exemple les deux plaques antérieure et postérieure d'une cuirasse.

3<sup>o</sup> Clous et chevilles de diverses formes et d'usages variés, par exemple la clavette qui fixe la roue à l'essieu.

**Περόνημα, Περονήτις, Περονήτρις.** — Vêtement attaché ou retenu par une fibule. Le premier mot s'appliquait plus particulièrement aux chlamydes dont la fibule unissait les deux bords au-dessus de l'épaule.

**Περονίς.** — Voy. Περόνη.

**Πέσημα.** — On perçait jusqu'à moitié de leur épaisseur les fondements des remparts d'une ville assiégée. L'éroulement qui suivait (*πέσημα*) facilitait l'escalade.

**Πεσσόν.** — Sorte de damier formé de trente-six cases égales, connu déjà des Égyptiens et dont les Grecs attribuaient l'invention à Palamède. Les anciens parlent de cinq lignes en longueur et cinq (ou six) en largeur, sur lesquelles on jouait au moyen de pions (*πεσσοί*, *ψῆφοι*). Mais nous ne connaissons pas les règles de ce jeu.

**Πεσσός.** — 1<sup>o</sup> Pion pour jouer au jeu appelé *πεσσόν* ou *πεττείχ*. Ces pions, au nombre de cinq de chaque côté, se distinguaient par leur forme.

Dans le jeu appelé *πόλεις*, chacun des deux joueurs avait trente pions de valeur égale; c'étaient des pierres rondes ou

ovales qu'on plaçait dans les cases (πόλεις), comme dans notre jeu de dames.

2° Balle de fronde en plomb (voy. Μολυβδίδς).

3° Pierre de taille équarrie en forme de parallélipipède ou de pyramide.

4° Pessaire, tampon de charpie employé par les chirurgiens pour les pansements.

**Πέτακνον.** — Voy. Πέταχνον.

**Πεταλισμός.** — Bannissement analogue à l'ostracisme athénien, en usage à Syracuse, et ainsi nommé parce qu'on écrivait le nom de celui qu'on voulait proscrire sur des feuilles (πέταλα) d'olivier.

**Πέταλον.** — Feuille d'arbre. Au sens figuré, lame de métal précieux, surtout de l'or avec des dessins au repoussé. En général, lame, lamelle, feuille de métal deslinée à un travail de placage, d'ornementation, de toreutique.

**Πέτασμα.** — Rideau, draperie tendue, telle qu'on en voyait par exemple dans les temples, soit pour isoler certaines parties, soit jetée d'une colonne à l'autre, pour servir d'ornement.

**Πέτασος.** — Chapeau. Les Grecs ne mettaient de chapeaux que pour voyager, ou pour se protéger du soleil, au cours des occupations qui les attireraient hors de leurs maisons. Le pétase est un chapeau qui s'étale, c'est-à-dire dont la forme est

assez ample pour s'étendre autour de la tête, de façon à l'abriter, ou qui a des ailes. Dans l'un et l'autre cas, la coiffe peut être plus ou moins basse ou élevée, plate ou profonde et pointue; les bords peuvent se relever, se contourner, se baisser complètement ou partiellement, se plier et



se briser en tout sens. De là, sur les monuments, les aspects très divers des pétases. Il y avait des pétases en cuir, en feutre, en paille, etc., de couleurs variées, plus ou moins riches et ornés. Des brides servaient souvent à les fixer sur la tête (on les nouait alors sous le menton) ou à les attacher sur le dos pour les porter lorsqu'on n'en voulait pas faire usage.

Le pétase est la coiffure ordinaire des éphèbes et du dieu Hermès; dans ce dernier cas, il est souvent cantonné d'ailes (Voy. fig. Έξωμίς, Ἴπποδρόμος, Κηρύκειον, Κήρυξ, Χλαμύς, etc.).

**Πεταυρισμός.** — Acrobatie (Voy. Πεταυριστήρ).

**Πεταυριστήρ.** — Acrobatte faisant toutes sortes de tours de gymnastique et d'équilibre, exercices de bascule, de balançoire ou de saut au moyen du πέταυρον (voy. ce mot); le mot s'est étendu aux monteurs d'animaux savants, peut-être aussi aux funambules.

**Πέταυρον, Πέτζυρον.** — 1° Balançoire (Voy. Διώρα).

2° Bascule, planche ou poutre mobile sur un axe perpendiculaire; chaque extrémité, chevauchée par un joueur, s'élevait et se baissait tour à tour.

3° Nom générique d'une série d'appareils qui servaient à des bateleurs (πεταυριστήρες) pour leurs différents exercices, et le plus souvent pour exécuter des sauts et des culbutes. Ce sont les Latins qui ont surtout fait usage du mot, et des différents agrès de bois et de cordes, balançoires, tremplins, cordes raides, qu'il désignait.

4° Perchoir à volailles formé de barres horizontales, étagées et reliées par des échelles.

**Πέταχνον.** — Coupe à boire ayant des bords évasés.

**Πετροβόλος.** — Machine à lancer les pierres, analogue à la catapulte (Voy. Καταπέλτης).

**Πέτρωμα.** — 1° Monument formé de deux grosses pierres, à Athènes, près du temple de Déméter Eleusinienne. On y

prononçait, dans certaines occasions, des serments plus que tous autres sacrés.

2<sup>o</sup> Lapidation, supplice infligé surtout en Asie. Par analogie, les Grecs appelaient aussi πέτρομα le supplice qui consistait à précipiter le condamné du haut d'une roche élevée.

**Πεττεία.** — Jeu qui consistait à faire manœuvrer des pions (πεττοί, ψηφοί) sur une table où étaient dessinées des lignes ou des cases de diverses couleurs. L'invention en était rapportée à Palamède, comme celle du jeu de dés (κύβοι). Il y avait diverses combinaisons où l'on employait de cinq à soixante pions, selon les cas, qu'il fallait faire manœuvrer suivant des règles variées. La πεττεία pouvait avoir de l'analogie soit avec le jeu de marelle, soit avec le jeu de dames. La table où étaient marquées les lignes ou les cases s'appelait ἀβάκιον.



**Πεύκη.** — Pin. Le bois du pin était très précieux, comme celui du sapin, à cause de sa durée et des qualités qui le rendent particulièrement propre à la construction; il donnait aux Grecs, comme à nous, de belles et fortes poutres de charpente, et des planches très employées en menuiserie. On en fabriquait des vaisseaux, aussi bien des lourds vaisseaux de charge que des trières.

Le mot πεύκη s'applique aussi à une branche de pin, et par suite à une torche résineuse (voy. Δξς), et aussi à des objets en bois de pin, comme une tablette pour écrire.

**Πήγμα.** — Construction en planche et plus particulièrement :

1<sup>o</sup> Sorte de niche placée dans l'atrium pour contenir les imagines.

2<sup>o</sup> Édifice en bois de deux étages au plus qu'on pouvait baisser ou lever à volonté au moyen de cordes et de poulies; on l'employait dans l'amphithéâtre.

Si le mot est grec, la chose est surtout romaine.

3<sup>o</sup> Charpente à demeure ou échafaudage provisoire.

**Πηδάλιον.** — Gouvernail. Placé à l'arrière du navire il consiste en une rame plus longue que les avirons ordinaires, et dont la hampe (ἀύχλην) est terminée à sa partie supérieure par une cheville horizontale qui sert de poignée (Cf. οἶξξ et la figure qui accompagne ce mot). La pelle du gouvernail (πηδόν) est très large. Comme elle est la partie maîtresse, le terme de πηδόν s'applique aussi au gouvernail entier. Sur les gros navires et les trières on usait toujours de deux gouvernails, un de chaque côté du navire. Ils étaient appuyés sur des échancrures du plat bord et maintenus entre deux tolets, ou mieux ils passaient par des sabords. Vu la largeur du navire il était impossible qu'un même homme maniait les deux gouvernails, en dépit de ce que nous montre la figure représentée au mot Ναῦς. Dans les navires à deux poupes, ἀμφίπρυμνοι (voir ce mot), les deux gouvernails étaient disposés chacun à une extrémité du vaisseau (Cf. fig. "Αφλαστον).

**Πηδόν.** — 1<sup>o</sup> Partie plate de la rame. 2<sup>o</sup> Au pluriel, τὰ πηδᾶ, gouvernail de navire (Voy. Πηδάλιον).

**Πηκτῆ** [ῆ]. — Voy. Πηκτίς 3.

**Πηκτίς.** — 1<sup>o</sup> Sorte de harpe ou lyre lydienne, dont les cordes étaient de longueurs différentes; elle ressemblait beaucoup à la μαγάδις (Voy. ce mot). C'était un instrument ancien, d'origine lydienne.

2<sup>o</sup> Flûte de Pan (Voy. Σύριγξ).

3<sup>o</sup> Filet pour prendre les oiseaux.

**Πήληξ.** — Casque avec panache (Voy. Κρανός).

**Πηλοπατίς.** — Chaussure forte, pour les routes boueuses.

**Πηλοπλάθος.** — Voy. Πηλοσυργός.

**Πηλοποιός.** — Potier d'argile (Voy. Πηλός).

**Πηλός.** — 1<sup>o</sup> Terre employée par les maçons et quelquefois par les potiers pour des ouvrages de peu de valeur. Elle

servait surtout pour fabriquer des briques communes.

Proprement *πηλός* est simplement de la boue, de la terre grasse mélangée d'eau; on s'en servait en guise de mortier dans les maçonneries primitives ou grossières.

2° Lie de vin, et par suite mauvais vin mélangé.

**Πηλουργός.** — Ouvrier céramiste, travaillant l'argile commune appelée *πηλός*, ou simplement un gâcheur de mortier, ou un maçon.

**Πήγη.** — Voy. *Πηγίον*.

**Πηγήκη, Πηνίκη.** — Perruque, appelée aussi *φενάκη* ou *προκόμ. ν.* Les gens chauves s'en servaient, mais plus tard les femmes, par coquetterie, portèrent des perruques pour augmenter leur chevelure.

**Πηγιόν.** — C'est proprement la bobine qui se trouve dans la navette du tisserand. La bobine pouvait tourner sur un axe fixé aux parois de la navette et le fil se déroulait en passant par un trou de cette navette.

Il est, du reste, possible que le mot ait désigné, par abus, soit la navette elle-même, tout entière, soit simplement le fuseau.

**Πηνισμα.** — Fil que la navette du tisserand fait glisser entre les fils tendus de la trame et qui constitue la chaîne.

**Πήρα.** — 1° Poche de cuir qu'on portait suspendue au bras et qui servait de bourse, de sac pour les semences, etc.

2° Sac pour porter des provisions, besace qui passait par-dessus une épaule et retombait devant et derrière. Les voyageurs, les paysans s'en servaient beaucoup; il était l'équipement nécessaire du mendiant, et il fut plus tard, avec le bâton et les haillons, l'insigne des cyniques (Voy. fig. *Πίλος*).

**Πήχυς.** — 1° Coude, et, par extension, quelques objets ayant la forme recourbée, comme l'une des branches ou cornes de la lyre, le milieu de l'arc, par

lequel on le saisit et qui reçoit le trait, le milieu du fléau d'une balance, etc.

2° Coudée, mesure linéaire équivalant à un pied et demi, soit 0<sup>m</sup> 4436. Quatre coudées valaient une *ὄργυζα*.

3° Sorte de règle droite très simple (Voy. *Κανών*).

**Πιεστήρ.** — Pressoir (Voy. *Ληγός*).

**Πιθάκη.** — Petit tonneau, diminutif de *Πίθος*. Ils étaient d'ordinaire en argile. Ils servaient, par exemple, de bœux aux pharmaciens.

**Πιθεών.** — Cave, cellier, où l'on enfermait le vin dans des *πίθοι*. Les caves étaient ménagées ou creusées sous les maisons et quelquefois contiguës aux citernes, ce qui les maintenait fraîches.

**Πίθος.** — Tonneau, qui, chez les Grecs, était soit une grande jarre d'argile, soit une futaille en bois. On y conservait le vin et tout aussi bien l'huile, les grains.

Le *pitθος* de terre était un grand récipient sans anses, avec un couvercle mobile; tantôt il se terminait en pointe et se plan-

tailait dans le sol ou le sable, tantôt il se terminait par une étroite surface plane et pouvait se tenir debout. Ses dimensions colossales le distinguent du *κάδος*, qui a la même forme.

**Πιθών.** — Voy. *Πιθεών*.

**Πίλεος.** — Bonnet d'affranchi (traduit le mot latin *pileus* (Voy. *Πίλος*)).

**Πίλημα.** — Voy. *Πίλος*.

**Πιλίδιον.** — Dimin. de *Πίλος*, dans



le sens de petit bonnet et de chaussure en feutre.

**Πιλίον, Πιλίσκος.** — Dimin. de Πίλος, bonnet de feutre, bonnet.

**Πίλος.** — 1<sup>o</sup> Le mot désigne, en principe, tout objet de laine foulée ou de poils réduits en feutre, c'est-à-dire les tapis, couvertures, vêtements, chaussures, cuirasses, etc. Mais il s'applique principalement aux bonnets, ou, si l'on veut, aux calottes de

feutre qui servaient de coiffure, de toute antiquité, aux petites gens de la Grèce. Il est souvent difficile de distinguer, sur les monuments, le πῖλος de feutre de la κονή de cuir, d'autant que le πῖλος pouvait se garnir de bandes de cuir et, comme la κονή devenue un véritable casque, de bandes et de bosselles de métal. La forme de cette calotte peut se modifier et, en particulier, les bords peuvent s'allonger de façon que le πῖλος se confonde presque avec le πέτασος. Comme le πέτασος, il peut avoir des brides destinées à le fixer sur la tête ou le suspendre derrière le dos (Cf. fig. Πορθμεύς, Κῶμος, Νέκυια, Σφενδόνη, etc.).

Le pilos est devenu particulièrement l'attribut d'Hermès.

Le bonnet phrygien n'est qu'une variété du πῖλος.

Les femmes ont porté le pilos aussi bien que les hommes, mais, pour ces dernières, le mot s'applique surtout à une sorte de chapeau pointu analogue à la θολία (Voy. ce mot).

2<sup>o</sup> Excroissance du chêne, espèce de noix de galle que l'on brûlait dans les lampes en guise d'huile.

**Πινακίδιον.** — Dimin. de Πίναξ, tablette à écrire.

**Πινάκιον.** — Dimin. de Πίναξ, en particulier dans les sens suivants :

1<sup>o</sup> Tablette pour écrire (Voy. Δέλτος).

2<sup>o</sup> Tablette enduite de cire où les juges écrivaient leur sentence et qu'ils jetaient ensuite dans une urne.

3<sup>o</sup> Petit tableau où l'on inscrivait des affiches.

4<sup>o</sup> Tableau où l'on inscrivait, à Athènes, la liste des citoyens parmi lesquels les juges devaient être tirés au sort.

5<sup>o</sup> Tablette sur laquelle, dans les εἰσαγγελίαι, étaient écrits les griefs de l'appelant.

6<sup>o</sup> Petit tableau peint.

7<sup>o</sup> Petit plat, petite assiette. Dimin. de Πίναξ 3.

**Πινακίς.** — En général planche, et spécialement :

1<sup>o</sup> Tablette pour écrire (Voy. Δέλτος).

2<sup>o</sup> Sorte de danse qu'accompagnait un air de flûte.

**Πινακίσκιον, Πινακίσκος.** — Dim. de Πίναξ, planche.

**Πινακοθήκη.** — Salle ménagée dans une aile des Propylées, à l'acropole d'Athènes, pour y exposer et conserver des tableaux.

**Πινακοπώλης.** — Marchand de planches, et par extension, marchand de petits oiseaux cuits étalés sur des planchettes ou des tablettes d'argile.

**Πίναξ.** — Planche (voy. Σανίς) et objet fabriqué avec des planches, comme un meuble. En particulier, table pour écrire, peindre, compter, manger, etc.

1<sup>o</sup> Tablette pour écrire (Voy. Δελτίον).

2<sup>o</sup> Assemblage de planches sur lequel les peintres faisaient leurs tableaux. On choisissait un bois bien sec, que l'on égalisait et polissait avec le plus grand soin à la craie; les essences préférées étaient le buis, le cyprès, le sapin, le mélèze.

Par extension on a appelé πίναξ le tableau peint sur ces planches, et même le mot a servi à désigner une peinture quelconque, même une peinture à fresque sur un mur.

Πίναξ désigne aussi une tablette d'argile, bien aplatie, sur laquelle on peint

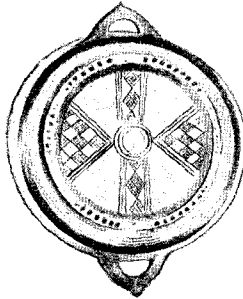


des ornements et des figures. C'étaient



de petits tableaux qui servaient d'ex-voto.

3<sup>o</sup> Sorte de plat peu profond, sans pied, avec ou sans anses, du même genre que la *patina* ou *patella* des Latins.



**Πίννα,**  
**Πιννικά** [τὰ]. — Avec les filaments que secrétait un coquillage marin appelé πίννα, on fabriquait un tissu, τὰ πιννικά, sans doute grossier, dont on confectionnait des vêtements. Τὸ πιννικόν désigne aussi la nacre.

**Πίνον.** — Boisson fermentée faite avec de l'orge, dans le genre de la bière.

**Πίσσα.** — Poix. On s'en servait en particulier pour enduire la carène des vaisseaux et les protéger contre l'humidité. C'est ce qui leur donnait leur couleur noire. C'est par dessus la poix et le goudron que l'on ajoutait, parfois, de la peinture. On extrayait la poix des arbres résineux au moyen d'opérations qui variaient selon les pays.

**Πίστρα.** — Vase à boire, de forme inconnue, et par suite boisson contenue dans ce vase.

**Πίτυς.** — Voy. Πεύχη.

**Πιττάκιον.** — Petite tablette à écrire (Voy. Δέλτος).

**Πιτυλιζειν, Πίτυλος.** — Exercice qui consistait à se tenir le plus longtemps possible en équilibre sur un pied, en lançant alternativement les mains en avant et en arrière. On pouvait s'approcher d'un mur, afin d'éviter les chutes.

**Πιτυρίας, Πιτυρίτης** [ἄρτος]. — Voy. Πίτυρον.

**Πίτυρον.** — Son de farine. On l'employait en particulier à faire un pain, *πιτυρίας* ou *πιτυρίτης ἄρτος*, très grossier et peu estimé, de préparation sommaire et rapide.

**Πλαγγόνιον.** — Parfum inventé par une courtisane du nom de Πλαγγών.

**Πλαγγών.** — Voy. Κόρη.

**Πλαγιάζειν.** — Voy. Παρακρούειν.

**Πλαγιάυλος.** — Flûte oblique, espèce de basson, formé d'un tuyau auquel était appliquée une anche sur le côté; ainsi, lorsqu'on jouait de l'instrument, il était parallèle, ou à peu près, à la ligne des lèvres; de là son nom.

**Πλάθανον.** — Planche sur laquelle on pétrissait la pâte du pain. L'opération se faisait avec les mains. D'où le pain dit *πλαθανίτας*.

**Πλακίτης** [ἄρτος]. — Pain de forme plate ou préparé sur ce que l'on appelait *πλαξί* (Voy. ce mot).

**Πλακόεις, Πλακοῦς.** — Gâteau nommé ainsi d'après sa forme plate. Les *πλακοῦντες* étaient des gâteaux de pâte de farine, ou peut-être simplement des pains de fabrication fine et de goût délicat, diversement assaisonnés et parfumés.

**Πλάξ.** — Surface plate, et particulièrement :

1<sup>o</sup> Tablette. Synonyme de πινάξ.

2<sup>o</sup> Dalle rectangulaire reposant sur le sol et couvrant un tombeau.

3<sup>o</sup> Gâteau plat du genre *πλακοῦς* (Voy. ce mot).

**Πλάσμα.** — Tout objet fait de matière molle telle que l'argile, la cire. On donnait aussi ce nom à des figures d'animaux en pâisserie ou en cire que l'on offrait en sacrifice à certaines divinités lorsque ces animaux n'existaient pas dans

le pays, mais étaient exigés par les rites religieux.

**Πλάστης.** — 1<sup>o</sup> Artiste qui façonnait l'argile, la cire et en général toutes les matières molles; il se servait pour cela d'un bâtonnet, ainsi que de ses doigts, et polissait la surface avec son ongle. Dans un sens large, sculpteur.

2<sup>o</sup> Coiffeur.

**Πλάστιγξ.** — 1<sup>o</sup> Plateau d'une balance, appelé aussi *τάλαντον*.

2<sup>o</sup> Soucoupe en bronze dont on se servait au jeu du *κρίταθος* (Voy. ce mot).

3<sup>o</sup> Partie aplatie du timon sur lequel reposait le joug.

4<sup>o</sup> Éclisse pour maintenir les os pendant la guérison des fractures.

**Πλάστρον.** — Boucle d'oreille (Voy. *Ἐνώστιον*). Plus usité au pluriel.

**Πλαταγή, Πλαταγών.** — Hochet d'enfant, consistant en un cercle garni de grelots et muni d'un manche.

**Πλαταγώνιον.** — 1<sup>o</sup> On donnait ce nom à diverses feuilles (lierre, pavot) ou pétales de fleurs (anémone, pavot) que l'on plaçait sur le creux formé par le pouce et l'index joints par la pointe; en frappant sur cette feuille avec le plat de l'autre main, on la faisait crever avec un bruit retentissant que l'on interprétait comme un oracle amoureux.

2<sup>o</sup> Le mot est quelquefois synonyme de *πλαταγή* et peut même signifier tout objet et jouet lruyant, comme le sistre.

**Πλάτανος.** — Platane; le bois de cet arbre était peu employé, étant un peu visqueux et facile à pourrir. On s'en servit pourtant dans la construction navale.

**Πλατεῖον.** — Petite tablette où l'on écrivait le mot d'ordre, le mot de passe, et que les soldats de garde se passaient de l'un à l'autre.

**Πλάτη.** — Objet ou partie d'objet de forme plate et particulièrement :

1<sup>o</sup> Pale d'une rame; c'est la partie plate

qui entre dans l'eau; le nom s'étendait à la rame entière et, par abus, à un vaisseau.

2<sup>o</sup> Houlette de berger, terminée par un bout plat.

3<sup>o</sup> Feuille de papier. Syn. de *Σελίς*.

**Πλατύλοχον.** — Espèce de lance dont le fer était large et plat.

**Πλέγμα.** — Se dit :

1<sup>o</sup> De tout tissu fait avec des fils de laine, lin, chanvre, etc.

2<sup>o</sup> De tout ouvrage de sparterie ou de vannerie, fait avec du jonc, du palmier, de la paille, de l'osier, etc.

3<sup>o</sup> De tout ouvrage de corderie.

**Πλέθριον.** — Gymnase (Voy. *Γυμνάσιον*).

**Πλέθρον.** — Plèthre, mesure de longueur valant 1/6 de stade ou 100 pieds (environ 30 mètres). Comme mesure de superficie, le plèthre carré avait 100 pieds de côté et valait 10.000 pieds carrés. Dans la période romaine le *πλέθρον* est souvent l'équivalent du *jugerum* latin.

**Πλέκος.** — Voy. *Πλέγμz*.

**Πλεκτή.** — Objet tressé, comme une corde, un filet de pêche, etc.

**Πλήκτρον.** — 1<sup>o</sup> Petit instrument de bois, de métal, d'ivoire, de corne, qui servait à faire vibrer les cordes de la lyre. Il y en avait de très simples, ayant seulement la forme d'un petit bâtonnet à pointe conique, et de plus compliqués, en forme de pétale de fleur, de petit crochet, de T, de flèche, etc. Pour ne pas égarer le plectre, on l'attachait au montant de la lyre avec un long ruban (Cf. fig. *Δύρα, Κιθαριστής*).

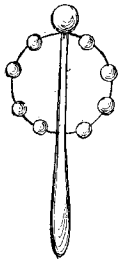
2<sup>o</sup> Pointe de la lyre.

3<sup>o</sup> Fouet.

4<sup>o</sup> Hameçon.

5<sup>o</sup> Espèce de rame.

**Πλήμνη.** — Trous percés dans le moyeu des roues pour recevoir les rayons.





**Πλημοχόη.** — Vase en forme de bol profond et sans pied. On l'employait, en particulier, dans les cérémonies éleusiniennes, quand la procession mystique se trouvait de retour aux portes d'Athènes. Le nom vient sans doute de ce qu'on remplissait l'ustensile de liquide jusqu'au bord (πλήσμα). Les éroptes versaient du vin dans un vase de ce genre et de l'eau dans un autre, puis ils lançaient le contenu de l'un vers l'est, celui de l'autre vers l'ouest, tandis que relenissaient les paroles mystiques, *ὤε, χύε!* La cérémonie s'appelait *αἱ πλημοχόαι*.

**Πληρωτής.** — Ce mot désigne, de même que le mot *ὁ ἐρανίζων*, celui qui, dans une convention, dans une constitution d'association, est le bailleur de fonds, le prêteur. On disait aussi dans ce sens *ὁ ἐρανιστής*.

**Πλινθίον.** — Petite brique et, par suite, divers objets ayant la forme rectangulaire d'une brique. On trouve aussi les sens suivants :

1<sup>o</sup> Espace déterminé rituellement sur le sol par les augures au moment de prendre les auspices.

2<sup>o</sup> Formation en carré d'une troupe de soldats.

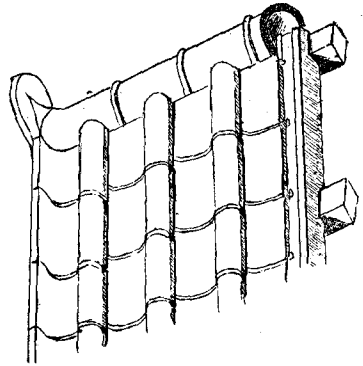
3<sup>o</sup> Espèce d'horloge, sans doute de cadran solaire, dont le cadran proprement dit était une cavité quadrangulaire.

**Πλινθίς.** — Brique. Un sens spécial est celui d'horloge (voy. Πλινθίον 3<sup>o</sup>). Le mot s'applique aussi à un instrument à l'usage des scribes. On hésite entre des conserves vertes, avec lesquelles ils se protégeaient les yeux, et une pierre verte sur laquelle ils aiguisaient leur calame.

**Πλίνθος, Πλινθουργός.** — On appelle *πλίνθος* une brique d'argile (πηλός) cuite au four ou séchée au soleil (*πλίνθοι ὀπτὰί* et *πλίνθοι ὠμάί*). On s'en servait pour bâtir des murailles et pour couvrir les toits. Ce sont alors des tuiles.

Les briques et les tuiles étaient façonnées au moyen de terre gâchée répandue dans des moules. Il y en avait de formes

très variées, comme chez les modernes, depuis la brique cubique jusqu'aux tuiles



plates et aux tuiles creuses. Souvent les briques et les tuiles portaient imprimée la marque du fabricant ou l'indication de l'édifice auquel elles étaient destinées, quelquefois la date, donnée par le nom du magistrat éponyme. Quelquefois elles étaient décorées de dessins en relief. L'ouvrier qui travaillait dans une tuilerie s'appelait *πλινθουργός*.

Le mot s'est étendu à des objets en forme de brique, comme un lingot d'or. En architecture, prenant le détail pour le tout, *πλίνθος* a désigné une pierre carrée posée sous une colonne. De là on est passé au sens moderne de plinthe, soubassement.

**Πλοῦτιον**, dimin. de **Πλοῦτον**. — Navire, en général. Plus spécialement, on désignait sous ce nom le navire de commerce, par opposition au vaisseau de guerre pour lequel on réservait le mot *ναῦς*.

**Πλοκαμῖς, Πλόκαμος.** — Chevelure nattée. Ce mot servit ensuite à désigner la chevelure d'une manière générale (Voy. *Κόμη*).

**Πλόκανον.** — Van; le nom vient de ce que ces ustensiles étaient en osier (Voy. *Αἶκνον*). *Τὰ πλόκανα* est synonyme, en général, de *τὰ πλέγματα* et s'applique à tous les ouvrages de vannerie (Voy. *Πλέγμα*).

**Πλοκάς.** — Voy. Πλόκαμον).

**Πλοκή.** — Tout ouvrage de corderie ou de vannerie (Voy. Πλέγμα).

**Πλόκος.** — 1<sup>o</sup> Synonyme de Πλόκαμος.

2<sup>o</sup> Couronne tressée.

3<sup>o</sup> Corde tressée d'un arc.

**Πλόχαμος.** — Voy. Πλόκαμος.

**Πλόχανον.** — Voy. Πλόκωνον.

**Πλοχμός.** — Voy. Πλόκαμος.

**Πλυός.** — 1<sup>o</sup> Chaudron dans lequel les foulons (appelés quelquefois πλυείς) lavaient les lainages confiés à leur industrie. C'étaient quelquefois aussi de simples fosses dans le sol, près des fontaines ou des sources.

2<sup>o</sup> Lavoir, bassin que l'on aménageait auprès des fontaines ou au bord des cours d'eau pour y laver le linge.

**Πλύτης, Πλύτρια.** — Laveur, laveuse (Voy. Πλύσις).

**Πλυτρής γῆ.** — Terre grasse mélangée de craie qui servait aux foulons pour la préparation et le lavage des lainages et qui, en général, faisait l'office de savon.

**Πλύτρον.** — Eau qui servait au foulon à laver les lainages, en particulier pour les débarrasser des parties inutiles attachées encore aux fils après le travail de la fileuse,

**Πλύσις.** — Lavage, soit des laines et matériaux destinés au tissage, soit des tissus salis

par l'usage. En Grèce, comme dans beaucoup de nos jours encore, on immergeait les



linges à laver dans des bassins (πλυνοί) ou dans l'eau courante, et on les piétinait pour en exprimer les impuretés. Pour laver les taches grasses ou autres qui

résistaient à l'eau claire, froide ou chaude, on employait, en guise de savon, des substances diverses, appelées *ρύμματα*, *ρύπτικα*, comme la *γῆ πλυτρής*, ou le nitre (*νίτρον*).

Les Grecs savaient du reste faire la lessive, c'est-à-dire faire bouillir le linge dans un bain d'eau et de cendres (*κονία*).

Pour les ablutions de la toilette, les Grecs employaient des éponges trempées dans de l'eau chaude ou froide, assaisonnée ou non de substances émulsives et parfumées. On faisait aussi usage de raclours ou strigiles.

**Πνιγεύς.** — 1<sup>o</sup> Étuve installée dans les bains et les palestres. Elle était chauffée par un calorifère (Voy. Λουτρόν).

2<sup>o</sup> Monceau de bois disposé par couches et couvert de terre pour faire du charbon; charbonnière.

**Πνώξ.** — Place athénienne, voisine de l'Agora, mais dont la situation n'est pas absolument déterminée, et où se tint l'Assemblée du peuple, surtout avant l'époque de Démosthènes. Une rue partant de l'Agora conduisait au Πνώξ, qui n'avait pas d'autre issue. C'était donc une sorte de place en cul-de-sac, ce qui en explique le nom.

Par extension, πνώξ est devenu synonyme d'έκκλησία.

**Ποδάγρα.** — Piège à gibier; c'était un lacet ou un piège du type de nos pièges à loups.

**Ποδανιπτήρ.** — Bassin pour se laver les pieds, parfois en porcelaine, le plus souvent en bronze.

**Ποδάνιπτρον.** — Eau que l'on mettait dans le ποδανιπτήρ pour se laver les pieds.

**Ποδεῖον.** — Sorte de chaussure. Suivant les uns, ce serait des chaussettes en laine, suivant d'autres, une espèce de brodequin ou de sandale en toile.

**Ποδεών.** — 1<sup>o</sup> Ce mot, qui signifie patte d'un animal tenant à la peau, après qu'on l'a écorché, indique aussi une peau de mouton que portaient les paysans comme vêtement, ainsi qu'on peut le voir encore en bien des pays.

2<sup>o</sup> Partie de l'outré (une palte de l'animal) qui était ouverte pour l'insertion ou l'écoulement du liquide, et que l'on fermait au moyen d'un lien.

3<sup>o</sup> Écoute servant à manœuvrer une voile de navire.

**Ποδίστρα.** — Voy. *Ποδήγρα*.

**Ποδοκάκη.** — Entraves de bois où l'on enchaînait les pieds des prisonniers.

**Ποδοκρουστία.** — Danse qui consistait à sauter vivement sur le sol, comme dans un enthousiasme bachique. C'était la danse des servants d'Hécate, de Cérès, de Cybèle, de Dionysos, etc. Elle était accompagnée du bruit des crotales, des cymbales, des tambours de basque.

**Ποδοστράβη.** — 1<sup>o</sup> Instrument de torture qui imprimait une torsion douloureuse aux pieds.

2<sup>o</sup> Voy. *Ποδήγρα*.

**Ποδόστροφον.** — Voy. *Ποδόστράβη*.

**Ποδόψηστρον.** — Serviette servant à essuyer les pieds après le bain.

**Ποικιλεύς.** — Brodeur (Voy. *Ποικιλία* et s.).

**Ποικίλη** [στοά]. — Le Pœcile, portique athénien qui devait son nom aux superbes peintures qui le décoraient, les fresques étaient dues à Polygnote. Comme toutes les *στοαί*, la *ποικίλη στοά* était un lieu d'agréable promenade et de conversation (Voy. *Στοά*).

**Ποικιλία, Ποικίλμα, Ποικιλμός, Ποικιλσις, Ποικιλτής.** — Le verbe *ποικίλλειν* signifiant broder, *ποικιλία*, *ποικιλσις*, *ποικιλμός* désignent l'art de la broderie et l'acte de broder, *ποικιλτής* signifie brodeur, τὰ *ποικίλματα* les broderies. On brodait, comme de nos jours, sur des étoffes, au moyen d'aiguilles et de fils de diverses couleurs et aussi de fils d'or. Parfois on entremêlait la broderie de feuilles et plaquettes de métal, d'or par exemple. Naturellement l'art de la broderie convenait surtout aux femmes, dans le gynécée. On connaît le rôle des jeunes filles athéniennes qui brodaient le

voile que l'on offrait à Athéna lors des grandes Panathénées.

**Ποινή.** — Proprement le prix du sang, la somme d'argent qui est due par le coupable aux parents d'une personne assassinée ou tuée. Par extension le mot s'applique à tout châtiment, à toute amende, à toute peine, à toute rançon, et, par abus, à une récompense.

**Ποιάς, Πόκος.** — Voy. *Ἐριον*.

**Πολέμαρχος.** — Polémarque.

1<sup>o</sup> Général lacédémonien. L'armée spartiate était commandée par six polémarques, chacun ayant sous ses ordres une des six *μόραι*.

2<sup>o</sup> A Thèbes, l'armée fédérale béotienne était divisée en *λόχοι*, avec des *λοχαγοί* à leur tête. Tous les *λόχοι* d'une même ville étaient sous les ordres d'un *πολέμαρχος*. Les polémarques étaient donc des chefs régionaux.

3<sup>o</sup> A la place du *στρατηγός* nous trouvons un polémarque dans d'autres cités grecques, à Phlionte, Iasos, Mantinée, Phigalie, en Thessalie.

**Πολιανόμος.** — Magistrat, fonctionnaire municipal; édile.

**Πολίαρχος.** — Gouverneur ou magistrat suprême d'une ville. Les Grecs traduisaient par ce mot *præfectus Urbis*.

**Πόλις.** — Ville, dans le sens général, mais plus particulièrement la cité, la partie essentielle de la ville, celle qui renferme les temples, les édifices civils, la citadelle, et par suite acropole. Le mot est employé absolument pour désigner telle ou telle ville importante, par exemple Athènes, comme *Urbs* désigne essentiellement Rome.

Par extension, *πόλις* s'applique à tout le territoire d'une ville, d'un État; à l'ensemble des citoyens.

On trouve le mot dans le sens analogique d'échiquier.

**Πολιτεία.** — 1<sup>o</sup> Qualité de citoyen et droits qui lui sont afférents (Voy. *Πολίτης*).

2<sup>o</sup> Droit de cité. Certains peuples, par exemple les Spartiates, après avoir ac-

cueilli assez aisément les étrangers dans la cité et leur avoir donné des droits presque égaux aux leurs, ne le concédèrent plus tard que très exceptionnellement, sauf aux Molhaques, enfants nés d'étrangères, mais légitimés par leurs pères. A Athènes, au contraire, le nombre des citoyens qui se disaient autochthones fut rapidement accru par de nombreuses naturalisations. Cependant la situation faite aux métèques, ou étrangers domiciliés (voy. *Μέτοικος*), ne favorisait pas ces naturalisations. D'après les lois de Solon, pour qu'un étranger devint citoyen, il fallait qu'il fût établi en Attique pour toujours, et, de plus, qu'il eût rendu de grands services à Athènes. Il y eut des exemples de naturalisation en masse de métèques et aussi d'esclaves et d'étrangers. C'était l'Assemblée qui, seule, avait pouvoir de créer un citoyen, après double délibération et par six mille suffrages au moins. Il n'y avait aucune distinction entre les anciens citoyens et les nouveaux. Il ne faut pas confondre ce droit de cité réel avec le droit de cité, purement honorifique, qui fut conféré à de nombreux étrangers, amis ou bienfaiteurs de la ville, mais qui souvent n'avaient jamais mis les pieds en Attique.

3° On appelait *πολιτεία* la constitution d'un État démocratique, c'est-à-dire l'ensemble des lois et règlements qui la régissaient.

4° Administration de la cité par ses assemblées, ses magistrats, ses fonctionnaires de tout ordre.

**Πολίτευμα.** — Acte d'administration publique.

**Πολίτης.** — Citoyen. En principe, un citoyen est celui qui a part à la puissance publique, soit directement, soit par ses représentants. Mais, à ce titre, les hommes vivant dans un état monarchique seraient des sujets et non des citoyens. Il faut donc prendre le mot dans un sens plus large, et appeler *πολίτης* celui qui vit libre, ayant certains droits. En Grèce, les principaux de ces droits sont le droit

de propriété foncière, *ἐγκτησις*, le droit d'ester en justice, le droit de participer à certains cultes communs à des hommes de même origine. A Athènes, les jeunes gens devenaient citoyens à l'âge de vingt ans, alors qu'ils étaient inscrits par les soins des *ληξιαρχοί* sur le *ληξιαρχικὸν γράμματεῖον* (Voy. ces mots).

**Πολιτοφύλαξ.** — Les politophylaires étaient des fonctionnaires qui, à Larissa, en Thessalie, étaient élus par le suffrage universel et chargés de l'administration de la ville.

**Πόλος.** — 1° Sorte de gnomon ou instrument pour mesurer les heures par le soleil. Il se composait d'un hémisphère concave placé horizontalement dans un lieu découvert, la partie concave tournée vers le zénith. Au centre était placée une pointe dont l'ombre indiquait l'heure.

2° *Πόλος* désignant la voûte céleste avec ses cercles d'étoiles, en est arrivé à désigner un cercle élevé et richement décoré qui servait de couronne à certaines divinités et dont il y a des représentations fréquentes. C'est, en particulier, l'attribut de Déméter, d'Héra, etc. Le *πόλος* diffère du diadème en ce qu'il est partout égal et enserme toute la tête.

3° Ressort d'un char pour adoucir les secousses de la caisse.

**Πολύσπαστον.** — Moufle, machine destinée à soulever de lourds fardeaux et comprenant un grand nombre de poulies et cordes. Selon le nombre de poulies, ces moufles se distinguaient en *τρίσπαστος*, *πεντάσπαστος*, etc.

**Πολφός.** — Plat, ou gâteau composé d'épis de froment grillés et d'orge égrugée. Ou bien encore boulettes de farine de froment cuites avec des légumes.

**Πομπεία.** — 1° Procèsion (Voy. *Πομπή*).

2° Railleries et invectives que se renvoyaient aux fêtes de Dionysos les hommes, à celles de Déméter les femmes qui prenaient part à la cérémonie. C'était une partie du *κῶμος*, et l'origine de la vieille comédie grecque.

**Πομπεῖον.** — 1<sup>o</sup> Vase porté solennellement dans la procession.

2<sup>o</sup> Édifice où l'on conservait, à Athènes, les objets et les ornements qui servaient aux processions et aux grandes cérémonies religieuses.

Τὰ πομπεῖα désigne : 1<sup>o</sup> Tous les accessoires d'un cortège, d'une procession.

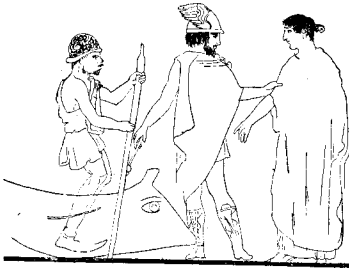
2<sup>o</sup> La pompe du triomphe romain (Voy. *Lex. des ant. romaines*, s. v. *Triumphus*).

**Πομπή.** — Procession. Les plus connues étaient celles qui avaient lieu le neuvième jour des grandes Dionysies, et la belle procession des grandes Panathénées.

**Πόπανον, Ποπάς.** — Gâteau à base de pain de froment; les πόπανα étaient plats, minces et ronds. On en faisait surtout usage dans les sacrifices, en guise de prémices ou ἀπαρχαί (Syn. de πέμμα).

**Πορθεῖον.** — Tout ce qui sert à transporter par eau, et prix de ce transport.

**Πορθεὺς.** — Batelier, passeur. On désigne souvent sous ce nom Charon, qui, moyennant une obole, faisait traverser aux morts le fleuve des Enfers. Il est représenté vêtu d'une tunique courte,



sans manches, serrée à la taille, coiffé d'un pilos sans élégance, et armé d'une longue perche qui lui suffit à pousser sa barque parmi les roseaux du Styx.

**Πορθμῆς.** — Voy. Πορθεῖον.

**Ποριστής.** — Les πορισταί étaient sans doute chargés d'étudier les moyens de procurer à l'État certaines ressources financières. C'étaient plutôt des membres

d'une commission de circonstance que des fonctionnaires.

**Πόρηξ.** — Anneau de métal servant en certains cas à fixer un fer de lance sur sa hampe :

1<sup>o</sup> lorsque le fer, dépourvu de douille, ne possédait à sa partie inférieure qu'une pointe qui entraît dans le bois ; en ce cas l'anneau empêchait le bois d'éclater ;

2<sup>o</sup> lorsque le fer était muni d'une douille fendue ; l'anneau empêchait alors celle-ci de s'écarter sous l'effet du choc.

**Πόρηος.** — Nasse en jonc, pour prendre les poissons.

**Πόρπαξ.** — 1<sup>o</sup> Poignée placée au milieu d'un bouclier, sur la face interne ; on y passe la main gauche afin de le tenir (Cf. Ὀζύνη).

3<sup>o</sup> Ornement, boucle ou bosselle sur le fronton d'un cheval.

**Πόρπη.** — Voy. Περώνη.

**Πόρπημα.** — Voy. Ἐπιπορπίς.

**Πορφύρα.** — Pourpre, couleur indécise comprenant diverses nuances depuis le rouge foncé jusqu'au bleu et même au jaune ; on l'obtenait en pi'ant des coquillages tels que le murex. Comme elle coûtait très cher, elle était fort estimée, et les étoffes teintes en pourpre étaient réservées aux grands personnages, aux costumes de grande cérémonie.

La pourpre était une invention des Phéniciens, qui surent toujours mieux que personne la préparer et en faire le commerce.

On fabriqua aussi de la pourpre avec des plantes, mais jamais elle ne se confondit avec celle des coquillages.

On pêchait ces coquillages au commencement de l'été, au moyen de nasses ou κημοί. Pour en extraire la couleur, appelée ἄνθος, la fleur, ou αἶμα, le sang, on les plaçait dans le sel (ταριχέειν), ce qui les faisait cracher. Après diverses préparations on obtenait la pourpre pure. Ces préparations variaient selon que l'on voulait obtenir la pourpre violette, rouge, améthyste, etc. Pour obtenir des étoffes

très bien teintes, on les trempait deux fois dans le bain de couleur.

**Πορφυρεῖον.** — Atelier de teinturier en pourpre.

**Πορφυρεύς.** — Celui qui cherche les coquillages qui produisent la pourpre, et aussi celui qui prépare la pourpre, et le teinturier en pourpre (Voy. Πορφύρα).

**Πορφυρίς.** — Vêtement riche teint en pourpre, quelle qu'en soit la forme.

**Πορφυρίτης** (λίθος). — Porphyre. Marbre rouge, originaire d'Égypte. Cette matière ne fut pas très employée, semble-t-il, par les Grecs. Mais les Romains l'exploitèrent abondamment sous l'Empire. Il ne faut pas le confondre avec le porphyre vert, dont il y avait des carrières en Laconie (d'où le nom de *lapis laconicus*) et en Thessalie (θετταλή λίθος).

**Πορφυροβαφεῖον.** — Lieu où l'on teint avec la pourpre.

**Πορφυροβάφος.** — Teinturier faisant usage de la pourpre.

**Ποσίνδα.** — Jeu d'enfants, qui consistait à enfermer dans sa main quelques objets, des noix par exemple, et à en faire deviner le nombre. Si le partenaire répondait juste, il gagnait les objets, sinon il donnait au premier un nombre équivalent d'objets semblables. Quelquefois on appelait simplement ainsi le jeu de *pair ou impair* (ἀρτιζαμός).

**Ποτήριον.** — Vase à boire. L'étymologie du mot suffit à montrer que c'est là



un terme général, s'appliquant à tous les ustensiles qui peuvent servir à l'usage de nos verres. On l'applique de préférence à des vases de dimensions moyennes, peu

profonds, ayant ou non une anse, et res-



semblant à nos verres ou à nos tasses.

**Πούς.** — 1<sup>o</sup> Pied, mesure fondamentale de longueur chez les Grecs. Il valait exactement, en Attique, 0<sup>m</sup>308. Ses multiples étaient la πῆγυς (1 pied 1/2), l'ὄργυιά (6 pieds), le πλέθρον (76 pieds 2/3) et le στάδιον (460 pieds); ses sous-multiples la σπιθαμή, la παλαστή, et le δάκτυλος (Voy. ces mots).

2<sup>o</sup> Au pluriel, πόδες, nom donné aux « écoutes » d'une voile; cordages qui correspondent aux « amures » (voir πρόποδες) et qui jouent le même rôle, sauf que, à l'encontre de ceux-ci, ils sont fixés à l'arrière du navire. Naviguer ἀμφοῖν τῶν ποδῶν « avec les deux écoutes » se disait lorsque la voile, gonflée et formant angle droit avec l'axe du navire, n'était retenue que par les deux écoutes contre la pression du vent.

**Πρακτήρ, Πράκτωρ.** — Collecteur des amendes. Il y avait à Athènes dix πράκτορες, un par tribu. Après la condamnation, le juge ou le président du tribunal qui l'avait infligée indiquait aux πράκτορες le nom du condamné, la somme qu'il devait payer, et le tout était inscrit sur des tablettes à l'Acropole. L'amende était versée aux πράκτορες, qui la remettaient aux ἀποδέκται et effaçaient le nom du débiteur. Les collecteurs ne faisaient aucune démarche pour faire payer les sommes dues, mais au

hout d'un temps déterminé l'amende non payée était doublée; ils pouvaient aussi opérer des saisies ou confiscations sur les biens du débiteur de l'État.

**Πράσιος.** — Plasma, pierre de quartz opaque, ou fausse émeraude. La variété la plus précieuse est le χρυσοπράσιος, d'un beau vert doré; on en faisait des coupes de luxe assez grandes.

**Πράσις ἐπὶ λύσει.** — Vente par laquelle le débiteur cède à son créancier une chose affectée au paiement de la dette, mais en se réservant de la reprendre quand il pourra acquitter son obligation.

**Πρασίτης** [λίθος], **Πρασίτις.** — Voy. Πράσιος.

**Πρασόκουρον.** — Couleau pour couper les poireaux, ou peut-être sarceloir spécial pour les légumes.

**Πρατήρ, Πράτης.** — Celui qui vend, marchand.

**Πρατήρ λίθος,** grosse pierre, au marché des esclaves, sur laquelle on faisait monter ceux-ci pour les vendre aux enchères.

**Πρατήριον.** — Endroit où l'on vend. Au pluriel, **πρατήρια** désigne en particulier, sur le marché d'Athènes, les étalages des marchandes de légumes, viandes, etc.

**Προσβεία.** — 1<sup>o</sup> Droit d'aînesse (Voy. Προσβείον).

2<sup>o</sup> Ambassade et membres de l'ambassade (Voy. Προσβευτής).

**Προσβείον.** — 1<sup>o</sup> Droit d'aînesse, part supplémentaire de l'héritage qui revenait au plus âgé des fils. Le droit d'aînesse, connu dès l'époque homérique, avait été aboli à Athènes, où tous les fils étaient **ισόμοιροι**.

2<sup>o</sup> Honneur, privilège accordé à la vieillesse; par extension, le pluriel, τὰ **προσβεία** signifie une récompense.

**Πρόσβευμα.** — Ambassade et ceux qui en sont chargés (Voy. Πρόσβευς).

**Προσβευς, Πρόσβευτής, Πρόσβυς.** — Député, ambassadeur, chargé par un État d'une mission auprès d'un

autre État, d'ordinaire pour la conclusion d'une convention, d'un traité de paix ou d'alliance. Les ambassadeurs, choisis d'ordinaire parmi les magistrats importants ou les citoyens les plus renommés, sont munis de **σύμβολα**, qui équivalent à nos lettres de crédit. Leur personne est sacrée en temps de paix, mais pas toujours en temps de guerre, s'ils n'ont pas de sauf-conduit spécial. Leurs pouvoirs sont d'ordinaire strictement limités. A leur retour, ils rendent compte de leurs travaux, des dépenses qu'ils ont pu faire ou engager; ils peuvent être soumis à une **παραπροσβείας γραφή**, de même qu'ils peuvent recevoir des récompenses publiques. Si l'État envoie plusieurs députés, l'un d'eux peut être désigné comme chef de la mission et appelé **ἀρχιπροσβευτής**.

**Πρηστήρ.** — Soufflet (Voy. Φυσγήτήριον).

**Πριάπειον μέτρον.** — Mètre priapéien. Vers formé de deux parties, un glyconique suivi d'un phérecratien :

— υ — υυ — υυ // — υ — υυ — υ

**Πρόνος.** — L'yeuse, *ilex* des Latins, arbre au bois compact et solide, moins usité pour la construction que pour la menuiserie; on en faisait des portes, des essieux de chars, des manches d'outils, des anses d'ustensiles, etc., et aussi des ouvrages plus fins, du placage, des pieds de meubles; on l'employait en lutherie.

**Πριστήρ, Πρίστης.** — Scieur, et peut-être aussi l'instrument dont il se sert.

**Πρίων.** — Scie. L'invention de cet outil est très ancienne. Les premières scies furent sans doute des mâchoires, des arêtes de poisson, puis des pierres dentelées. On arriva enfin aux scies de métal, fort semblables à celles qui sont en usage de nos jours. Les dents s'appelaient **ὀδόντες**, et la lame où elles étaient découpées **ταρσός**. On s'en servait non seulement pour découper le bois, mais la pierre, la corne, l'ivoire. Il y avait des scies que l'on manœuvrait à deux mains,

d'autres avec une seule poignée recourbée. Les Grecs connaissaient les scies des scieurs de long et les scies à chantourner.

**Προαγόρευσις.** — Voy. *Πρόρρησις*.

**Προαγωγείας γραφή.** — Action intentée pour excitation de jeunes gens ou de jeunes filles à la débauche. Les juges étaient les Thesmothètes; la peine des coupables la mort.

**Προδασκάνιον.** — On désignait par ce mot ou par celui d'*ἀποτρόπιον* les différents moyens employés pour conjurer le mauvais œil, comme de faire la figue, de lever le médius, les autres doigts étant repliés, ou de lever le pouce, l'index et le médius, les autres doigts restant repliés, de cracher sur soi ou sur les autres. Il y avait aussi des paroles préservatrices.

**Πρόδλημα.** — Tout ce que l'on place devant soi, comme un mur, un rempart, et tout ce dont on se revêt ou on s'arme pour se mettre à l'abri et se défendre, vêtement, armure, bouclier, etc.

**Προβολή.** — 1<sup>o</sup> Balcon. Les maisons grecques, surmontées de terrasses, avaient moins besoin de balcons que les nôtres. Mais souvent ces terrasses faisant saillie sur la rue ou sur la cour intérieure étaient de véritables balcons; il y eut aussi des balcons et des loggias appendus aux murs, comme les nôtres (Syn. *Γεισιπόδισμα*, *Ἐξώστης*, *Ἰζώστης*).

2<sup>o</sup> Terme de droit qui désigne toute accusation portée devant l'Assemblée du peuple, soit par un citoyen contre un magistrat ou fonctionnaire, soit contre un autre citoyen. Ce n'était pas une accusation commençant une procédure, mais une sorte d'appel à l'assemblée pour qu'elle se prononçât sur la légitimité d'un grief, et autorisât moralement une accusation judiciaire. L'Assemblée était régulièrement saisie par l'intermédiaire des Prytanes. Elle exprimait son avis par *χειροτονία*. Mais le plaignant pouvait n'en pas tenir compte.

3<sup>o</sup> Arme défensive, comme une lance, une épée.

4<sup>o</sup> Syn. de *Πρόδλημα*, mur, rempart, abri.

**Προβόλιον.** — Sorte d'épieu qu'on tenait à deux mains et dont on se servait pour enfermer les bêtes fauves.

**Προβούλευμα.** — Proposition du Sénat à l'Assemblée du peuple (Voy. *Βουλή*).

**Πρόβουλος.** — Les *πρόβουλοι* constituaient dans certaines villes un conseil chargé d'élaborer les projets de lois ou de décrets soumis à l'assemblée populaire.

**Πρόγραμμα.** — 1<sup>o</sup> Affiche indiquant l'ordre du jour d'une assemblée (*ἐκκλησία*) ordinaire, ainsi que la date et le lieu de la réunion. Ce *πρόγραμμα* était établi par les Prytanes.

2<sup>o</sup> Ordre du jour d'une séance du Sénat (*βουλή*), réglé aussi par les Prytanes.

**Προγυμναστής.** — Employé de la palestres qui aidait ceux qui allaient prendre part aux exercices à se préparer. Ses attributions le faisaient confondre parfois avec l'*ἀλείπτης* et avec le *παιδοτρίβης* lui-même.

**Προδεικτής.** — Comédien populaire (Voy. *Δεικλιχτης*).

**Προδικία.** — Privilège concédé à diverses personnes, en particulier aux proxènes, de voir leurs procès jugés avant les autres.

**Προδικος.** — 1<sup>o</sup> Avocat (Voy. *Συνήγορος*).

2<sup>o</sup> A Sparte, on appelait *πρόδικοι* les tuteurs des rois pendant leur minorité.

**Πρόδομος.** — Emplacement situé devant une maison, et plus particulièrement vestibule d'entrée (Voy. *Δόμος*). Les étrangers, les hôtes y passaient quelquefois la nuit.

**Πρόδρομοι.** — 1<sup>o</sup> Éclaireurs d'armée.

2<sup>o</sup> Corps de cavalerie légère organisé pour le service d'éclaireurs par Philippe de Macédoine. Il comprenait des Péoniens et les escadrons de Sarissophores.

**Προεδρία, Πρόεδρος.** — 1<sup>o</sup> Fonction et titre de président d'une assemblée, d'un conseil, d'une commission, d'une corporation quelconque.



Particulièrement, à Athènes, les proèdres étaient les présidents des dix sections de la βουλή. Chaque jour, les proèdres désignaient parmi eux l'épistate (ἐπιστάτης) qui devait présider la séance de l'Assemblée populaire (Voy. Βουλή, Ἐκκλησία).

2<sup>o</sup> La proédrie est un privilège de préséance que l'on accordait en particulier, dans certaines villes, aux proxènes, mais qui, en général, était réservé aux premiers magistrats et fonctionnaires et aux prêtres, par exemple dans les jeux publics, au théâtre.

**Προεισφορά.** — Avance à l'État de l'impôt appelé εἰσφορά (voy. ce mot) faite par un certain nombre de citoyens des symmories (Voy. Συμμορία). On ignore la date où cette pratique vint en usage. Les contribuables désignés à cet effet levaient l'impôt sous leur propre responsabilité. La προεισφορά est une liturgie.

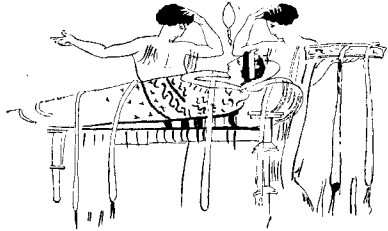
**Προεμβόλιον, Προέμβολον.** — Sorte d'éperon secondaire correspondant à la partie supérieure de l'étrave, tandis que la partie inférieure de cette dernière est constituée par l'éperon proprement dit. Le προεμβόλιον est en retrait par rapport à l'ἐμβολον. Il a une double mission : percer et fracasser les parties hautes de la carène ennemie, et régler l'engagement de l'éperon dans les parties basses. Sans l'arrêt qu'oppose le προεμβόλιον à une pénétration trop grande de l'éperon, celui-ci, ne pouvant se dégager, coulerait le navire qui le porte en même temps que l'ennemi. Comme l'éperon, le προεμβόλιον porte une armature de fer terminée par une, deux, généralement trois pointes de même métal. Quelquefois il affecte la forme d'une tête de bélier et agit comme la machine de guerre de ce nom.

**Προεξέδρα.** — Siège d'honneur, placé en avant des autres ou plus haut que les autres.

**Προήγορος.** — Avocat (Voy. Συνήγορος).

**Πρόθεσις.** — Exposition du mort, le

lendemain du décès, en ses habits les plus beaux et sur un lit de parade. Les proches parents se tenaient près du



cadavre et recevaient les amis, poussant des cris, des gémissements ; des pleureuses chantaient des thrènes. Souvent on se coupait les cheveux en signe de deuil.

**Πρόθυμα.** — Sacrifice préparatoire qui précédait certaines fêtes, comme les Δήλια, ou fêtes déliennes d'Apollon.

**Προθύρατα.** — Vestibule d'une maison (Voy. Πρόθυρον).

**Πρόθυρον.** — Porte d'entrée d'une maison et vestibule extérieur. Dans les maisons riches et les palais, elle était à deux battants (on disait alors τὰ πρόθυρα). Elle s'ouvrait sur le vestibule (προδόμος) ou directement sur la cour ; elle était précédée d'une barrière (προφράγματα), et il y avait ainsi un vestibule extérieur appelé de même πρόθυρον, ou προπύλαιον. Pour faire ouvrir la porte, on frappait à l'aide d'un marteau, comme de nos jours, ou l'on appelait le concierge, s'il y en avait un, ou bien quelqu'un de la maison ouvrait. Un chien faisait souvent office de gardien de la porte (Voy. Θύρα). Le πρόθυρον était souvent décoré de figures de simple ornement, ou destinées à protéger la maison. Il renfermait un autel de Zeus Herkeios ; à côté de la porte, dans le mur, il y avait une niche pour mettre une lanterne, et parfois d'autres niches pour les idoles tutélaires.

**Πρόθυσις.** — Large esplanade dallée qui se trouvait devant certains autels, et sur laquelle on immolait les victimes.

**Προθωράκιον.** — Bouclier (Voy. Ἄσπις).

**Προϋξ.** — Dot que la femme apportait en se mariant, en biens, en vêtements et mobilier aussi bien qu'en argent. L'usage de la dot n'est pas très ancien en Grèce où, à l'origine, c'était l'homme qui payait les parents de la jeune fille qu'il voulait épouser.

La dot se composait des biens propres à la jeune fille et de ceux que lui constituait son père à l'occasion du mariage. Le mari devenait le tuteur de sa femme à la place de son *κύριος* légal, si elle était *ἐπίκληρος*, c'est-à-dire orpheline en possession de son héritage, et administrait ses biens, mais à charge de restitution, en cas de divorce, à moins qu'il n'y ait pas eu de constitution de dot officielle et juridique (*τίμησις ἐν προίκι*), auquel cas ils lui étaient définitivement acquis.

La dot était constituée, peut-être obligatoirement, par le père, à son défaut par les frères héritiers du père, et en dernier ressort par les autres parents qui, faute de doter une jeune fille pauvre selon leurs ressources — le taux était fixé par la loi — devaient l'épouser. La femme à qui était refusée cette dot, ou qui ne la jugeait pas suffisante, pouvait intenter une *καχώσεως δίχη*. La constitution de dot ne donnait pas lieu d'ordinaire à un acte officiel; elle était réglée en famille, mais par devant témoins, au moment du mariage.

La dissolution du mariage par mort du mari entraînait la restitution de la dot, à moins que la femme ne continuât à vivre avec ses enfants dans la maison de son époux; si la femme mourait, sa dot devenait exigible par les enfants mâles issus du mariage, quand ils étaient majeurs; elle revenait à ses parents, si elle était morte sans enfants. En cas de divorce du fait du mari, même s'il y avait des enfants restés à sa charge, celui-ci devait resti-

tuer la dot; il en était de même dans le cas d'*ἀπόλειψις*. En cas de conflit, il y avait lieu à une *δίχη προίκός* (restitution du capital) et à une *δίχη σίτου* (demande de pension alimentaire) qui ressortissait à l'Archonte éponyme.

**Προκάλυμμα.** — Voy. *Κάλυμμα*.

**Πρόκλησις.** — Défi, appel au serment appelé *διωμοσία* (Voy. ce mot).

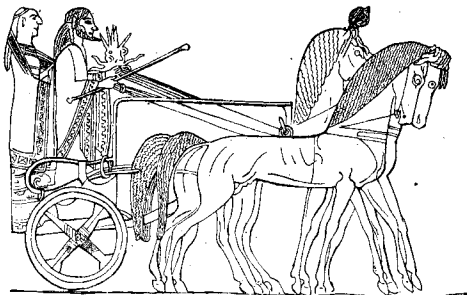
**Προκνημῖς.** — Voy. *Κνημῖς*.

**Προκοιτών.** — Sorte d'antichambre, pièce précédant la chambre à coucher et dans laquelle on faisait parfois coucher un esclave. On trouve le *προκοιτών* surtout dans les maisons de l'époque romaine.

**Προκόλιον.** — Voy. *Κόλιος*.

**Προκόμιον.** — 1<sup>o</sup> Perruque (Voy. *Φενάκη*).

2<sup>o</sup> Toupet de crins entre les oreilles, sur le front des chevaux. On faisait servir



ce toupet d'ornement en le dressant sur la tête des chevaux au moyen de liens et de tresses. Mais quelquefois aussi on le coupait en brosse ou on le rasait complètement (Voy. fig. Ἄμψυξ, Τέθριππον, etc).

**Πρόλογος.** — 1<sup>o</sup> Première partie d'une tragédie. C'était ou un dialogue ou un monologue sur la scène avant l'entrée du chœur (*πάροδος*). Cette partie était une sorte de premier acte.

2<sup>o</sup> Acteur qui est chargé de réciter le prologue.

**Προμάλαγγες** [οί]. — Nom donné à des courtisans et des délateurs que des

tyrans chyprioles entretenirent à leur cour. Ils se mêlaient au peuple et, par d'habiles conversations, se faisaient mettre au courant de ce qui pouvait intéresser le maître.

**Προμαντεία.** — Droit de consulter l'oracle avant son tour. Ce privilège était souvent concédé aux proxènes, à Delphes par exemple.

**Προμαντις.** — Prêtre ou prêtresse qui transmet ou interprète les oracles des dieux. En particulier ce titre était donné à la prêtresse de Delphes et à celle de Dodone.

**Προμαχεών, Προμαχών.** — Rempart d'une ville, lieu élevé ou avancé d'où l'on combat (Voy. Κατάφραγμα).

**Προμετρητής.** — Les prométrètes étaient sans doute des serviteurs, des aides des métronomes; ils se servaient de mesures officielles pour mesurer les denrées, en particulier les grains portés au marché, et recevaient pour cela une modique rémunération.

**Προμετωπίδιον, Προμετωπίς.** — Pièce d'armure en fer protégeant le front d'un cheval.

**Πρόναος.** — Vestibule, salle en avant du ναός, ou cella du temple (Voy. Ναός).

**Προξενία, Πρόξενος.** — On appelait proxènes des citoyens chargés officiellement de protéger les étrangers qui venaient se fixer pour toujours ou temporairement dans leur ville. C'étaient de véritables patrons, ayant quelques-unes des attributions des agents consulaires modernes. Rarement ces proxènes étaient des compatriotes, établis hors de leur ville, de ceux dont ils devenaient les patrons. Ils ne recevaient que rarement, et à titre d'exception, une rémunération ou une indemnité pour leurs soins, mais ils étaient récompensés par des honneurs.

Il ne faut pas confondre cette proxénie avec la proxénie purement honorifique que la plupart des villes conféraient à des étrangers établis chez elles, à la suite de quelque service important, et qui entraînait des privilèges très appréciables,

exemptions d'impôts et de prestations (ἀτέλεια), libre accès au Sénat et à l'Éclésiā, droit de préséance, tour de faveur en justice (προεδρία, προδικία), droit de posséder des biens fonds (γῆς καὶ οἰκίας ἔγκλητος), etc.

Cette proxénie, sous l'une ou l'autre forme, est bien distincte de la proxénie liturgique (Voy. Ξένος).

**Πρόοδος.** — Cf. Πρόδρομος.

**Προορχηστήρες.** — Nom donné par des villes de Thrace à leurs généraux, parce qu'ils marchaient au-devant des troupes, en allant au combat, d'un pas rythmé qui était comme une danse. On connaissait aussi, à Sparte, l'importance de la danse et son influence sur le courage des soldats marchant à la bataille.

**Πρόπλασμα.** — Maquette de sculpteur, en argile, qui devait servir de modèle au praticien pour le marbre, ou dont on prenait un moule pour le bronze.

**Προπνιγειον.** — Salle qui dans les bains et les palestres précédait l'éluve ou πνιγέυς.

**Πρόπολος.** — 1<sup>o</sup> Esclave, homme ou femme, qui marche devant son maître ou sa maîtresse pour lui frayer le chemin, et par suite esclave en général, serviteur ou servante.

2<sup>o</sup> Prêtre ou prêtresse d'une divinité.

**Πρόπομα.** — Apéritif. C'était soit du vin, soit quelque boisson composée, par exemple un mélange de poivre, de myrrhe, de souchet, etc.

**Πρόπους** (surtout au plur. **Πρόποδες**). — Nom donné aux amures d'une voile; cordages fixés aux coins « inférieurs » vers la proue, pour empêcher le ballement de la toile et la raidir dans une direction déterminée quand le vent la gonfle.

**Προπίλαια** [τὰ]. — Propylée; on appelait ainsi une entrée monumentale d'un édifice. Ce pouvait être une décoration de portiques précédant ou entourant la porte principale, ou un édifice spécial, formant à lui seul une porte monumentale, une sorte d'arc de triomphe. Telles

étaient les fameuses Propylées de Mnésiclès à l'Acropole d'Athènes.

Le mot a eu aussi tout simplement le sens de vestibule.

**Πρότυλον.** — Voy. Πρόθυρον, Προτύλαια.

**Πρόρρησις.** — La proclamation, nom donné à la première journée des fêtes dites Mystères d'Agra, le 16 de boédromion. L'Archonle-roi, accompagné de l'hierophante et du dadouchos, faisait au Pœcile une proclamation ordonnant aux étrangers et aux meurtriers de s'éloigner, car leur présence aurait souillé les mystères. Ensuite ils poussaient le cri : ἄλαδε μύσται (à la mer, initiés!). Alors les mystes allaient soit au Pirée, soit près de deux ruisseaux d'eau salée qui coulaient dans la Voie Sacrée, et dont l'un était dédié à Déméter, l'autre à Koré. Là se faisaient les purifications.

**Πρόσεργον.** — Intérêt de l'argent (Voy. Τόκος).

**Πρόσθεσις.** — Arrêt, pause. Dans la rythmique grecque, comme dans la musique moderne, il y avait des pauses de valeurs différentes. Les anciens en connaissaient quatre sortes, dont voici les noms avec les signes qui les indiquaient :

Λ κενός βραχύς, pause de la valeur d'une brève.

Λ κενός μακρός, pause de la valeur d'une longue (ou 2 brèves); celle-ci portait aussi le nom de πρόσθεσις.

Λ κενός μακρός τρίχρονος, pause de la valeur de 3 brèves.

Λ κενός μακρός τετράχρονος, pause de la valeur de 4 brèves.

**Προσκεφάλαιον.** — 1<sup>o</sup> Oreiller. Ce mot a désigné aussi toutes sortes de coussins, en toile, en laine, en cuir, remplis de plume ou de crin.

2<sup>o</sup> Trésor des rois de Perse, où ils gardaient toujours enfermés cinq mille talents d'or.

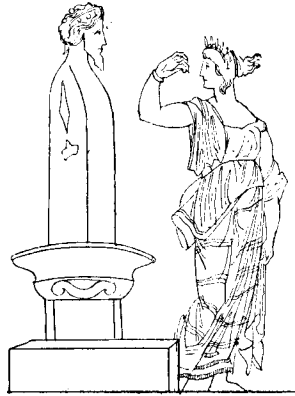
**Προσκήνιον.** — Partie de la σκηνή, dans un théâtre grec, où les acteurs jouaient la pièce. Synonyme de λογεῖον.

**Πρόσκλησις.** — Citation à comparaître en justice.

**Πρόσκρανον.** — Voy. Προσκεφάλαιον 1.

**Πρόσκυεῖν.** — Est en principe le fait d'envoyer des baisers à l'image d'une divinité, en

guise de prière. Mais, en fait, le mot signifie se prosterner et baiser la terre, c'est-à-dire



adorer. Certains dévots touchaient leurs lèvres en passant devant un sanctuaire; les gens superstitieux se mettaient à genoux et faisaient des gestes d'adoration devant quelque pierre sacrée.

**Προσκύνησις.** — Génuflexion, adoration, prière (Voy. Προσκυεῖν).

**Προσοδιακός [πούς].** — Pied métrique composé de deux longues et une brève : — — υ. Il y avait aussi le vers prosodique, composé d'un prosodique, d'un iambe et d'un anapeste.

υ — υυ — υυ υ

C'est le prosodique catalectique; le prosodique complet comprenait un pied de plus.

υ — υυ — υυ — υ

Ce vers doit son nom à l'emploi qu'on en faisait dans les chants de πρόσδοι ou processions.

**Προσόδιον.** — Chant que l'on entonnait au courant d'une procession, sur le rythme cadencé que l'on appelait ῥυθμὸς προσοδικός ou πομπευτήριος.

**Πρόσδοος.** — 1<sup>o</sup> Procession accompagnée de chants et de musique.

2<sup>o</sup> Trésor. En particulier, ἡ κοινὴ πρόσδος était le nom donné au trésor public placé sous la surveillance d'un trésorier (Cf. Ταμίης).

**Πρόσπολος.** — Voy. Πρόπολος.

**Προστάς.** — Vestibule (Voy. Πρόδρομος). Quelquefois on préfère traduire par *cour* et faire du mot le synonyme d'ἀθροῦσα (voy. ce mot) ou de ἀνδρών, salle des hommes.

**Προστασία.** — Présidence (Voy. Προστάτης) et vestibule (Voy. Πρόσταξ).

**Προστάτης.** — En général, chef, président, patron, et en particulier : 1<sup>o</sup> Patron que le métèque avait l'obligation de se choisir parmi les citoyens, pour servir d'intermédiaire entre lui et l'État, et lui être pour ainsi dire un tuteur. Celui qui négligeait de se trouver ce protecteur était susceptible de ἡ πρόσταξτου γραφή, et pouvait, dans certains cas, être vendu comme esclave.

2<sup>o</sup> Traduction du latin *patronus* (Voy. *Lex. des antiq. romaines*, s. v. *Patronus*).

**Προσταρνίδιον.** — 1<sup>o</sup> Pièce d'armure en fer protégeant le poitrail du cheval.

2<sup>o</sup> Gorge postiche à l'usage des acteurs.

**Προσθηίδιον.** — Statue réduite au buste; buste.

**Προστίμημα, Πρόστιμον.** — Amende, ou plus généralement peine supplémentaire que les juges adjoignaient à l'amende ou à la peine légale.

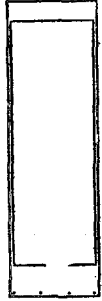
**Προστραχηλίξειν.** — Mouvement de la lutte (πύλη) qui consistait à serrer au cou son adversaire pour lui faire perdre la respiration et le renverser.

**Προστροπή.** — Position d'un supplicant. Quand on adressait des supplications aux dieux, les intéressés, portant les bandelettes et le rameau sacré, s'avançaient vers l'autel; pendant la prière, on se tournait vers la divinité les bras levés, la paume tournée en l'air. Quand on voulait supplier un homme, on lui embrassait les genoux ou on lui touchait la barbe en lui adressant la parole.

**Πρόστυλος.** — Se dit d'un édifice qui a une colonnade sur la façade. Il s'agit

d'un portique et non pas, par exemple, des colonnes qui peuvent exister entre les anes d'un temple *in antis* (Cf. fig. Ναός).

**Πρόστυπον.** — On hésite sur le sens de ce mot. Pour les uns, c'est un bas-relief, par opposition à ἔκτυπον, haut-relief; pour les autres, c'est un moule, tandis que ἔκτυπον est un moulage. Mais, essentiellement, les deux mots ont le même sens de relief, comme τύπος.



**Πρόστυπος.** — Syn. de Πρόστυπον.

**Προστώον.** — Lieu placé en avant d'un portique, ou portique placé en avant d'un édifice (Voy. Στοά, Περιτύλιον, etc.).

**Πρόσφαγμα.** — La victime immolée dans un sacrifice et, par suite, le sacrifice lui-même (Voy. Θυσία).

**Πρόσχησμα.** — Chaussure à l'usage des vieillards, sorte de chausson fendu par devant.

**Προσφῶδια.** — 1<sup>o</sup> Chant accompagné de la lyre.

2<sup>o</sup> Accent tonique, puis accent métrique, intonation musicale qui accompagnait la syllabe accentuée. De là ce mot a signifié la quantité ou la science de la quantité.

**Προσωπεῖον, Πρόσωπον.** — Masque de théâtre. Le masque des acteurs tragiques et comiques a pour origine la mascarade des fêtes de Dionysos. On sait que les joyeux paysans qui les célébraient se déguisaient et se composaient des visages effrayants ou grotesques. Les acteurs primitifs se barbouillaient de lie. Le masque n'est que la forme définitive qu'a prise cette coutume de déguisement. L'invention en est due, dit-on, à Thespis; mais le premier masque était fort simple, en toile blanche. Il se compliqua rapidement et en arriva à la forme classique connue par tant de monuments et due, paraît-il, en ce qui concerne la tragédie, à Eschyle. Il y eut naturellement des masques divers,

comme pour la tragédie, le drame satyrique et la comédie, des masques d'hommes



et des masques de femmes. Ils étaient en bois ou en plâtre, revêtus d'une énergique polychromie, qui accentuait encore le caractère terrible, ou douloureux ou grotesque du type, et complétés par une chevelure naturelle et une barbe s'il y avait lieu. Le masque était assujéti à la tête au moyen de liens, et, pour éviter de froisser le crâne, l'acteur mettait d'abord une calotte de feutre, ou *πιλιδιον*. Ce qu'il y a de plus

original, c'est l'ouverture énorme de la bouche, destinée à laisser passer la voix et en même temps à

l'amplifier, et ce qu'on appelait l'*ὄγκος*, ou une excroissance au-dessus du front en forme de  $\Lambda$ . Cet *ὄγκος* a pour effet d'allonger le visage et de grandir l'acteur; il est réservé au masque tragique. Naturellement, à cause de l'impassibilité des *πρόσωπα*, il était nécessaire d'en avoir une collection répondant soit à des types généraux, soit à des personnages de telle



ou telle pièce spéciale. L'art des fabricants de masques (*σκευοποιία*) était, dans ce sens, devenu très ingénieux, si l'on en juge par les monuments figurés qui représentent des masques et par les listes qu'on t dressées, avec une grande abondance de termes, les lexicographes et compilateurs (Cf. fig. *´ποκριτής*).

**Προτείχισμα.** — Glacis en avant d'une muraille fortifiée.

**Προτέλεια** [τὰ]. — Ensemble des cérémonies religieuses qui commençaient la veille ou même plusieurs jours avant le mariage dont elles étaient le prélude. C'étaient des sacrifices aux dieux *γαμήλιαι*, des visites aux temples où les fiancés consacraient des souvenirs et des présents, etc., etc. (Voy. *Γάμος*).

**Προτίμιον.** — Arrhes, somme d'argent que l'acheteur payait au vendeur comme acompte, dans certains marchés, et qui rendait ce marché définitif, *κύριον*. Mais cependant l'acheteur pouvait se dédire en perdant ses arrhes. Les arrhes étaient proportionnées à la valeur de l'objet du marché. L'usage des arrhes semble d'origine sémitique.

**Προτομή.** — 1<sup>o</sup> Buste sculpté; le mot est assez récent; on employait, à l'âge classique, le mot *εἰκών*.

2<sup>o</sup> Hure. Terme sous lequel on désignait certaines proues de navire affectant la forme d'une hure de sanglier. L'écubier (*ὄφθαλμός*) représentait alors un œil peint avec ses cils et sourcils (Voy. fig. *Ναῦς*).

**Πρότονος.** — Les marins grecs désignaient de ce nom le cordage aujourd'hui appelé étai qui, passé en collier à la tête d'un mât et fixé sur le pont par l'autre extrémité dans l'axe du bâtiment, consolide le mât contre les mouvements que le navire fait d'avant en arrière. L'étai était en général double pour chaque mât. Il était tendu vers l'avant.

**Προτρεπτικὸς λόγος.** — Nom donné à des écrits moraux, à des exhortations composées par des rhéteurs et des sophistes pour l'éducation de la jeunesse.

**Προϋνεϊκος.** — Portefaix, qui portait les marchandises de l'agora à la maison des acheteurs. On désignait aussi de ce nom des coureurs, des courriers très rapides.

**Προφήτης, Προφήτης.** — Interprète de la volonté des dieux, et, en particulier, sorte de prêtre qui assistait la Pythie et était chargé de donner un sens aux cris qu'elle poussait; le prophète donnait primitivement la réponse de l'oracle en vers hexamètres, plus tard en prose, mais toujours d'une façon ambiguë.

**Πρόφραγμα.** — Barrière, en particulier celle qui isolait de la rue le devant de la porte d'une maison (Voy. Πρόθυρον).

**Προφυλακή.** — Avant-poste, et sentinelles placées à l'avant-poste.

**Προφύλαξ.** — Sentinelle placée en avant-poste.

**Πρόχοος.** — Vase de dimension moyenne, ayant un pied, une anse, un long col et une embouchure étroite, qui servait à verser l'eau et le vin, dans les repas, et surtout dans les sacrifices. C'est le vase aux libations par excellence.



**Πρόχυμα.** — Suc qui coule des raisins avant qu'ils ne soient foulés aux pieds et pressés. On appelait aussi cette liqueur πρότροπος ou πρόδρομος οἶνος.

**Προχύται [αί].** — 1<sup>o</sup> Orge que l'on répandait sur la tête des victimes tandis qu'on les conduisait à l'autel, ou que l'on brûlait sur l'autel.

2<sup>o</sup> Fleurs que l'on répandait sur le passage de quelqu'un pour lui faire honneur.

**Προχύτης.** — Syn. de Πρόχος.

**Προώστης.** — Poutre saillante au-dessus d'une muraille de ville et qui servait à précipiter des pierres sur les agresseurs.

**Πρυλέες.** — Fantassins lourdement armés, portant casque et cuirasse.

**Πρύλις.** — Se disait proprement de la danse armée des Curètes. C'était aussi une danse arcadienne.

**Πρύμνα, Πρύμνη.** — Poupe; arrière d'un navire (Voy. Ναῦς).

**Πρυμνήτης.** — Le pilote d'un vaisseau qui était posté sur la poupe (Voy. Κυβερνήτης).

**Πρυτανεία.** — On appelait prytanie, à Athènes, le temps que duraient les fonctions des Prytanies (Voy. Πρυτανεύς). La succession des prytanies était fixée par le sort au commencement de chaque année; chacune durait de trente-cinq à trente-neuf jours, suivant les années.

**Πρυτανεῖον.** — 1<sup>o</sup> Lieu de réunion des Prytanies, Hôtel de ville (Voy. Πρυτανεύς). Un assez grand nombre de fonctionnaires publics prenaient leurs repas au Prytanée, aux frais de l'État. La nourriture gratuite dans cet édifice était aussi accordée à certains citoyens comme récompense de services rendus à la patrie, et ce privilège pouvait durer autant que leur vie.

2<sup>o</sup> Au pluriel, somme déposée par un plaideur dans une cause privée. Suivant Xénophon, les πρυτανεία suffisaient à couvrir les dépenses du tribunal des Hélistes.

**Πρυτανεύς, Πρύτανις.** — Le Sénat

athénien, ou Βουλή, était divisé en dix sections de cinquante membres, autant de sections que de tribus. Les représentants de chaque tribu étaient à tour de rôle prytanes, c'est-à-dire premiers, et, dans chaque section de prytanes, on choisissait pour chaque période les présidents des réunions du Sénat et des assemblées du peuple. Chaque période portait le nom de *πρυτανεία* (voir ce mot). Les Prytanes s'assemblaient et étaient nourris aux frais de l'État dans le *πρυτανεῖον*, d'abord, puis dans un autre édifice qui s'appelait par abus *πρυτανεῖον*, mais qui était véritablement la Θόλος.

**Πρόρα.** — Proue, avant d'un navire. Dans la trière, la proue est armée de l'éperon. Le nom du navire était peint sur l'avant (Voy. Ναῦς, Ἀφλαστον, Κυβερνήτης).

**Προράτης, Προρεύς.** — Officier de marine placé sous les ordres du κυβερνήτης et qui commandait la manœuvre à l'avant du navire, du côté de la proue (πρόρα). Il observait le temps, signalait les écueils et devait avoir soin des agrès.

**Πρωταγωνιστής.** — Protagoniste, acteur chargé dans une pièce du rôle le plus important. Ordinairement il n'avait qu'un rôle, mais dans certaines pièces, les nécessités de la représentation l'obligeaient à se charger d'un ou de deux autres (exemple l'*Antigone de Sophocle*, où le protagoniste a les rôles de l'héroïne, de Tirésias et d'Eurydiké). Le protagoniste faisait ordinairement son entrée sur la scène par la porte centrale.

**Πτελέα.** — Ormeau, arbre dont le bois, solide, peu corrompible, était employé avec autant de faveur que le chêne pour les charpentes, la menuiserie, la carrosserie, etc.

**Πτερονίζειν.** — 1° Se dit d'une passe de lutte (πάλη) qui consistait à saisir le revers du genou de son adversaire avec le talon (πτερόνα) comme avec un crochet, afin de lui faire ployer la jambe et de le renverser. En latin *supplantare*. C'est une espèce de croc en jambes.

2° Ressemeler une vieille chaussure. On disait aussi ἐπικαττύειν. Par extension le mot signifie faire une réparation quelconque.

**Πτερόν.** — Aile, et par suite nombre d'objets ayant la forme d'ailes, ou pouvant s'assimiler ou se comparer à une aile, comme une voile de navire ou une rangée de rames, un soc de charrue, la colonnade d'un temple (d'où les mots δίπτερος, περίπτερος ναός, etc.), l'aile d'un bâtiment, l'aile d'une armée en bataille, etc.

**Πτερόγιον.** — Pale d'un gouvernail. On la nomme aussi πτέρυγες, au pluriel, par ce qu'elle se composait de deux parties assimilées à deux ailes. En général, comme le mot πτερόν, πτερόγιον peut s'appliquer à maints objets en forme d'aile, ou ayant un usage qui permet de les assimiler ou de les comparer à une aile.

**Πτέρυξ.** — Voy. Πτερόν, Πτερόγιον.

**Πτέρωμα.** — Aile, et particulièrement :

1° Une flèche dont la haste est garnie de plumes.

2° En architecture, l'aile d'un édifice.

**Πτίλον.** — Aigrette qui surmontait le casque, ou crinière qui flottait derrière le cimier. A l'époque homérique, le panache qui flottait au-dessus du casque était parfois teint en rouge.

**Πτυκτίον.** — Tablettes à écrire (Voy. Δέλτος).

**Πτύξ.** — 1° Plaque recouvrant un bouclier; il y en avait jusqu'à sept superposées. Les plaques inférieures étaient faites en peau de bœuf tannée et tendre; la lame supérieure était en métal, souvent en cuivre travaillé. Par extension, le mot s'est appliqué au bouclier lui-même.

2° Tablette pour écrire (Voy. Δέλτος).

**Πτύον.** — Pelle qui servait à vanner. Quand soufflait le vent, on soulevait le blé avec cette pelle et on le laissait retomber d'assez haut, de sorte que le vent emportait la balle, et les grains de blé, plus lourds, retombaient par terre.

**Πτυχή.** — 1° Syn. de Πτύξ.



2<sup>o</sup> Large bordage qui porte le nom du navire et la décoration peinte.

**Πτωχός.** — Mendiant. La Grèce a connu, comme tous les pays, la plaie sociale de la mendicité. Dès les temps les plus reculés, d'ailleurs, ç'a été comme une sorte d'institution ayant ses lois et ses privilèges. Les mendiants sont des fainéants et des vicieux, des nomades ou des malheureux. Ils sont bien traités d'ordinaire, surtout ceux de ces dernières catégories, et l'on exerce envers eux la meilleure hospitalité. A l'époque classique, il est probable que la mendicité fut réglementée et punie lorsqu'elle résultait de la paresse. Mais nous sommes mal renseignés sur ce point.



**Πτωχοτροφεῖον.** — Sorte d'asile où l'on recevait les mendiants, les pauvres, où on leur donnait de la nourriture et des soins. C'est une institution chrétienne.

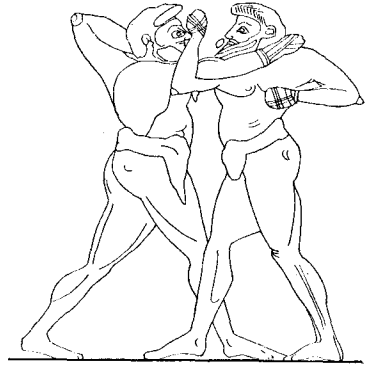
**Πυανεψιών.** — Quatrième mois de l'année attique; il avait vingt-neuf jours et répondait à peu près à notre mois d'octobre (d'après d'autres, deuxième moitié d'octobre et première moitié de novembre).

**Πυγμαχία.** — Voy. Πυγμή.

**Πυγμαχος.** — Voy. Πύκτης.

**Πυγμή.** — Pugilat. Cette forme de la lutte est un des exercices réglementaires du πένταθλον (voy. ce mot). Comme trop brutal, il fut remplacé par le lancer du javelot. Les athlètes qui se livraient à la πυγμή étaient naturellement les plus robustes et les plus brutaux. L'exercice était dangereux, et les moindres blessures qui en résultaient déformaient le nez ou les oreilles des pugilistes (voy. fig. Εἰκόν), d'autant que, pour rendre les coups plus terribles, les com-

ballants enveloppaient souvent leurs poings dans les courroies dangereuses



du ceste, ou *ιμάς* (voy. ce mot). Le pugilat sans usage des *ιμάντες* est le pancrace (voy. Παγκράτιον), mais il est probable que les enfants pugilistes, par exemple ceux des Jeux Olympiques, ne faisaient pas usage de cet accessoire terrible.

**Πυγίον.** — Mesure de longueur; il lui manquait quatre δάκτυλοι pour équivaloir à une πῆγος, c'est-à-dire une coudée mesurée depuis le coude jusqu'à l'extrémité du poing fermé.

**Πυέλιον.** — Dim. de Πύελος.

**Πυελίς.** — 1<sup>o</sup> Syn. de Πύελος.

2<sup>o</sup> Cavité dans laquelle s'enchâsse le cachet ou la pierre précieuse d'une bague.

**Πύελος.** — Grand récipient servant à laver des objets ou à prendre des bains. Le mot s'appliquait aussi à une mangeoire ou à une auge à l'usage des animaux, et aussi à un sarcophage.

**Πύθων.** — Syn. d'Ἐγγαστρέιμυθος, ventriloque. Le nom venait de ce qu'on croyait qu'un monstre ou démon s'agitait en eux.

**Πύκνωσις.** — Position de combat ordinaire de la phalange; la distance entre chaque soldat est de trois pieds grecs, soit 0<sup>m</sup>92 cent.

**Πύκτης.** — Athlète pugiliste (Voy. Πυγμή).

**Πυλαγόρας, Πυλαγόρος.** — Député nommé par le peuple des cités au

conseil des Amphictions. Les Pylagores avaient des fonctions assez mal définies, et semblent s'être occupés surtout du contentieux et de la juridiction. Leur nom vient de *πυλαία*, Assemblée des Amphictions.

**Πυλεών.** — 1<sup>o</sup> Voy. Πυλών.

2<sup>o</sup> Couronne, en particulier couronne de forme spéciale que les Laconiens attribuaient à Héra.

**Πύλη.** — Porte (Voy. Θύρα).

**Πυλίσ.** — Petite porte, et plus particulièrement une porte basse, une poterne.

**Πυλών.** — Grande porte monumentale; s'applique en particulier aux propylées et portes des palais et temples d'Orient et d'Égypte. Par extension le mot s'est appliqué à de simples portes, plus ou moins grandes et décoratives, et à des vestibules.

**Πυλωρός.** — 1<sup>o</sup> Voy. Θυρωρός.

2<sup>o</sup> Poste de soldat gardien d'une porte d'enceinte.

**Πύνδαξ.** — 1<sup>o</sup> Fond ou couvercle d'un vase.

2<sup>o</sup> Garde d'une épée.

**Πύξ.** — Voy. Πυγμαλή.

**Πυξίον.** — Tablette à écrire faite en bois de buis, et tableau pour les peintres.

**Πυξίς.** — 1<sup>o</sup> Coffret à bijoux ordinairement en buis; il y en avait aussi en

drique; ils étaient surmontés d'un couvercle. La pyxis pouvait aussi ressembler à une véritable petite urne avec ou sans anses et couvercle.

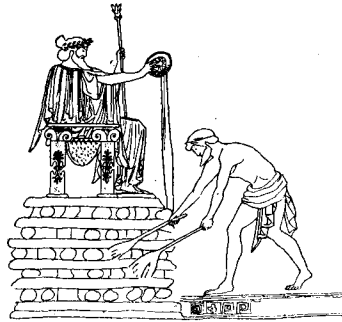
2<sup>o</sup> Coffret où l'on enfermait des drogues et des poisons; il y en avait en or, argent, ivoire, etc., enrichis de sculptures.

**Πύξος.** — Buis. Le bois en était très employé, parce qu'il est compact et lourd, se pourrit difficilement et ne se fend pas. De peu d'usage en construction, on s'en servait pour les ouvrages faits au tour; on en faisait des jougs, des manches et des poignées d'outils, des tablettes à écrire, des tableaux, des boîtes, des jouets d'enfants, comme des toupies, des castagnettes, et aussi des flûtes et des instruments à cordes. On l'employait encore en sculpture.

**Πυρά.** — 1<sup>o</sup> Bûcher, pile de bois sur laquelle on mettait le cadavre pour le



terre cuite, ornés de peintures et de dessins. Ces coffrets avaient une forme cylin-



brûler; on donnait au bûcher la forme carrée; souvent il était très élevé. Une fois le corps consumé, les amis et les parents recueillaient les os et les cendres qu'ils mettaient dans une urne.

2° Feu que l'on faisait brûler sur l'autel d'un dieu, et par suite l'autel lui-même (Voy. Βωμός).

**Πυράγρα.** — Pince à feu, tenailles de forgeron. La *πυράγρα* ressemblait à la pince en usage de nos jours, grande tenaille à bec un peu allongé, dont les bras sont courbés en dedans, de façon à donner une grande force à la prise (Voy. fig. Ἴπνός).

**Πυραμίδς.** — 1° Monument égyptien, servant de sépulture aux rois et aux grands personnages. La base en était carrée, les côtés triangulaires, de sorte que la pyramide se terminait en pointe.

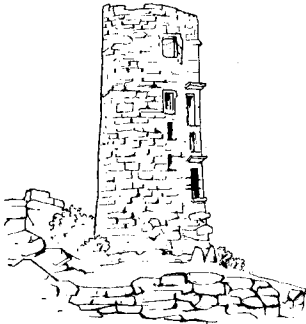
2° Syn. de Πυραμοῦς.

**Πυραμός, Πυραμοῦς.** — Gâteau fait avec du miel et de la farine de sésame.

**Πυργίδιον, Πυργίον.** — Dim. de Πύργος.

**Πυργοποιΐα.** — Au sens étymologique, c'est l'art de construire des tours, mais en général, c'est l'art de fortifier les villes (Syn. de Τειχοποιΐα).

**Πύργος.** — Tour. 1° Les Grecs ont fait un usage très important des tours pour fortifier leurs villes, et cela dès une époque fort reculée. De très antiques enceintes sont flanquées, par intervalles, de tours ou de demi-tours saillantes tournées vers l'ennemi, qu'elles servent à surveiller lorsqu'il approche, et à combattre de flanc lorsqu'il combat au pied



des murailles. Il y avait des tours rondes et des tours carrées, d'ordinaire termi-

nées en terrasses et munies de créneaux à la crête, comme le reste de la muraille. L'espacement peut varier de 12 mètres à 100 et plus. Les tours, construites en pierres d'appareil plus ou moins gros et plus ou moins soigné, dominant d'ordinaire le mur d'enceinte. Dans des cas de presse et dans quelques circonstances particulières, on pouvait construire des tours de bois.

Les Grecs, d'autre part, n'ont pas ignoré l'usage des tours isolées, servant de postes de guet, de défense, et aussi de phares.

2° Le mot *πύργος* s'applique par extension à divers objets en forme de tour, en particulier au cornet cylindrique, avec des saillies intérieures, qui servait aux joueurs à agiler et lancer leurs dés.

**Πυρεΐα** [τῶ]. — Morceaux de bois que l'on frottait l'un contre l'autre pour obtenir du feu. On prétendait que c'était une invention d'Hermès. On employait du bois tendre, comme le lierre, la vigne sauvage, pour faire le foyer, ou *ἔσχάρα*, partie fixe du briquet, et du bois dur, comme le laurier, pour le faire tourner par la pointe sur l'*ἔσχάρα*; c'était le *τρύπανον*.

Les anciens ont connu aussi le briquet composé de deux pierres à feu, ou d'une pierre et d'un morceau de fer.

**Πυρεύς.** — Réchaud.

**Πυρία, Πυριατήριον.** — Ce mot répond au latin *sudatorium* ou *laconicum*, et désigne une partie des bains, à l'extrémité du caldarium. La *πυρία* était de forme demi-circulaire et surmontée d'un dôme; des tuyaux placés sous le plancher et dans les murs, renfermant de l'eau chaude, y entretenaient une température très élevée. Le baigneur se plaçait dans un bassin plat; il pouvait augmenter ou diminuer la température au moyen d'un disque de métal qui bouchait une ouverture placée à l'extrémité du dôme; ce couvercle se levait ou se baissait au moyen d'une corde.

**Πυρίμαχος λίθος.** — Pierre dure,

sorte de pyrite, que l'on mêlait au minéral que l'on voulait fondre.

**Πυρίτης λίθος.** — Pyrite, pierre d'où l'on extrayait diverses substances, comme l'oxyde de zinc. On l'exploitait comme un minéral.

**Πυρκαϊά.** — 1<sup>o</sup> Syn. de Πυρά.

2<sup>o</sup> Incendie. Le crime d'incendie, avec intention de donner la mort, était jugé par l'Aréopage; le coupable pouvait être condamné à mort ou à l'exil avec confiscation des biens.

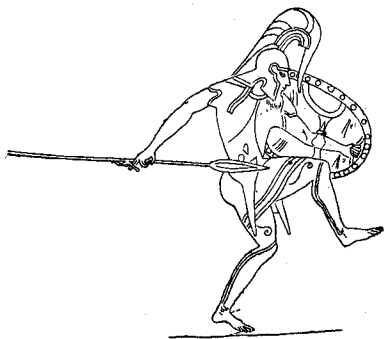
**Πυρκόοι.** — Devins attachés au temple de Delphes et chargés de l'inspection des victimes sur le feu sacré.

**Πυρνόν.** — Abréviation de πύρινον, a signifié d'abord du pain blanc, puis du pain de son.

**Πυρόμαντις.** — Devin qui prédit l'avenir par l'inspection du feu et l'interprétation des signes qu'il donne.

**Πυρός.** — Froment (Voy. Σίτος).

**Πυρρίχη.** — Danse guerrière des



Spartiates. Les hommes y étaient exercés dès leur jeune enfance. C'était une danse très antique, d'origine dorienne; elle consistait plutôt en évolutions rythmées qu'en une mimique expressive. Elle préparait, dit-on, les cœurs aussi bien que les corps à affronter les combats. Elle apprenait en même temps que l'audace les sauts en avant et de côté, en arrière, etc., etc.

On dansait la pyrrhique aussi bien à Athènes qu'à Sparte, dans les Jeux Panathénaïques. C'étaient sans doute les Hoplomaques qui l'enseignaient à la jeunesse, et non les Pédotribes.

**Πυρρίχιαμβος.** — Vers composé de pyrrhiques (deux brèves υυ) et d'iambes (une brève et une longue υ —) dans des proportions variables.

**Πυρρίχιος.** — Désigne en métrique un pied composé de deux brèves.

**Πυρρίχιστής.** — Celui qui danse la pyrrhique (Voy. Πυρρίχη).

**Πυρσεια.** — Système de signaux au moyen de feux allumés de distance en distance, et nouvelle annoncée par ces signaux (Cf. Πυρσός).

**Πυρσός.** — Ce mot désigne un feu destiné à des signaux. De là οι πυρσοί indique, dans l'armée macédonienne et d'autres à son exemple, les soldats qui faisaient des signaux, comme chez nous ceux qui font de la télégraphie à bras.

**Πυρσουρός.** — Celui qui exécute les signaux de feu (Voy. Πυρσός).

**Πυρφόρος.** — Celui qui, dans une armée lacédémonienne en marche, précédait la colonne portant une torche allumée au foyer du Roi. Arrivé à la frontière, on offrait un sacrifice à Zeus et à Athéna, et le πυρφόρος prenait à l'autel le feu qui devait servir pendant toute la campagne aux cérémonies religieuses.

**Πώγων.** — Barbe (Voy. Γένειον), et particulièrement grande barbe abondante (Cf. fig. Ἀγωνοθέτης, Ἀκρο-



φόρον, Ἀκρόλιθον, Βασσάρα, Γένειον, Ἑρμῆς, Θύσανος, Κέρας, Πάλη, Σκῆπτρον, Σίκινις, etc.).

**Πωλητήριον.** — 1<sup>ο</sup> Lieu où l'on vend, marché, agora, portique, etc.

2<sup>ο</sup> Lieu de réunion des πωληταί (voy. Πωλητής).

**Πωλητής.** — Fonctionnaire athénien de l'ordre financier. Placés sous les ordres et le contrôle de la Βουλή, les Polètes avaient pour office d'affermir les biens de l'État, les revenus publics, de vendre les biens confisqués, les esclaves publics, etc., etc.

Ils étaient parfois chargés d'intenter

des procès et de poursuivre, par exemple, les mélèques qui ne payaient pas leur taxe. Il y avait dix Polètes à l'époque classique, un par tribu.

**Πῶμα.** — Ce mot sert à désigner un couvercle quelconque de vase; en particulier, dans Homère, il signifie le couvercle qui fermait le carquois.

**Πῶρινος λίθος, Πῶρος.** — Pierre poreuse grossière employée dans la construction; les vieux temples d'avant la belle époque sont souvent construits en pierres de cette espèce. C'était un tuf calcaire.

## P

**Ῥαδδηφόρος.** — Voy. Ῥαδδοφόρος.

**Ῥαδδίον.** — 1° Baguette de fer ou cautère dont les peintres se servaient pour étendre et fixer la couleur à la cire. Le fer, plus ou moins rouge, selon les nécessités du travail, rendait les couleurs plus ou moins liquides et permettait des empâtements plus ou moins épais ou étendus (Cf. Καυτήριον).

2° Le caducée d'Hermès (Voy. Κηρύκειον).

**Ῥαδδονόμος.** — Le *licteur* des Romains (Voy. *Lex. des antiq. rom.*, s. v. *Lictor*).

**Ῥάβδος.** — En général, tout objet constitué par une baguette ou ayant la forme d'une baguette, comme une canne à pêche, un bâton de commandement, une canne, une houlette, une haste de javelot ou de lance, etc. Plus spécialement :

1° Baguette que les pédotribes et les divers professeurs des gymnases et des palestres tenaient à la main pendant les leçons, afin d'appuyer leurs démonstrations, et au besoin de châtier leurs élèves. Souvent le Ῥάβδος était fourchu (Voy. fig. Παιδοτριβής).

En général, tous les surveillants de travaux portaient un Ῥάβδος comme insigne de leur autorité et comme instrument de punition.

2° Instrument qui servait aux démonstrations géométriques et géographiques, peut-être un compas. Les Latins semblent avoir traduit le mot par *radius*.

3° On appelait Ῥάβδοι les couches de minerais dans une mine. Les Grecs employaient aussi le mot φλεβές, veines, comme les modernes.

4° Le caducée d'Hermès (Voy. Κηρύκειον).

5° Verges des licteurs romains que l'on appelait Ῥαδδονόμοι.

6° Une ligne d'écriture ou un trait servant à marquer ou souligner un passage.

**Ῥαδδοῦχος.** — 1° Nom donné parfois aux agonothètes parce qu'ils portaient une baguette (Voir Ἀγωνοθέτης).

2° Gardien armé d'une verge qui maintenait l'ordre au théâtre et autres lieux publics.

3° Syn. de Ῥαδδοφόρος (Voy. ce mot).

4° Licteur romain (Voy. *Lex. des antiq. rom.*, s. v. *Lictor*).

**Ῥαδδοφόρος.** — 1° Agent préposé à la police d'Athènes et armé d'une verge (Cf. Ῥαδδοῦχος).

2° Nom grec du *licteur* romain.

**Ῥάβδωσις.** — Cannelure. Le fût des colonnes grecques était le plus souvent creusé, dans le sens de sa longueur, de longs canaux peu profonds, arrondis, qui servaient à la fois à l'orner et à l'allonger par illusion. La colonne dorique avait des cannelures tangentés, la colonne ionique et la corinthienne, des cannelures séparées par une plate-bande étroite. Le nombre des cannelures peut varier. Les cannelures étaient exécutées une fois que les tambours de la colonne étaient superposés. Il reste des colonnes où les cannelures sont simplement amorcées par en haut et par en bas. Les Grecs ne semblent pas avoir fait usage, du moins à l'époque classique, des rudentures, c'est-à-dire de baguettes engagées dans les cannelures, sur toute la longueur ou une partie de la longueur. De même, les colonnes à demi cannelées et à demi lisses ne se rencon-

trent guère dans l'art classique. Au contraire, on trouve des exemples de colonnes, même assez anciennes, où les cannelures sont réduites à des facettes plates; ce sont des cannelures non creusées et la coupe de la colonne, dans ce cas, est un polygone régulier d'un nombre variable de côtés (Voy. fig. Κίων).

**Ῥαθαπυγίζειν.** — 1<sup>o</sup> Exercice de gymnastique qui consistait à sauter en se frappant par derrière avec les talons vivement relevés.

2<sup>o</sup> Phase de la lutte qui consistait à pousser son adversaire avec le pied appliqué contre ses fesses ou à lui donner un coup de pied.

**Ῥαιστήρ, Ῥαιστήρια** [τᾶ]. — Grand marteau de forgeron que l'on soulevait à deux mains, semblable à ceux dont on se sert encore aujourd'hui (Voy. fig. Ἴπνός et cf. Σφῦρα).

**Ῥάμνος.** — Plante, arbuste épineux auquel la superstition attribuait la propriété de combattre les effets de la magie.

**Ῥαμφίς.** — Bâton armé d'un croc, croc, ou peut-être hache recourbée.

**Ῥαπαταύλης, Ῥαπαύλης.** — Joueur de chalumeau (ῤαπάτη).

**Ῥαπίς.** — Voy. Ῥαπίς.

**Ῥαπαταύλης.** — Voy. Ῥαπαταύλης.

**Ῥαφεύς, Ῥαφιδεύς.** — Celui qui coud avec une aiguille; tailleur et, plus particulièrement, cordonnier.

**Ῥάφιον, Ῥαφίς.** — Aiguille (Voy. Ἀκέστρα, Βελόνη).

**Ῥαψωδία, Ῥαψωδός.** — On appelait rhapsodes les chanteurs qui, après l'époque homérique, allaient de ville en ville, une branche de laurier à la main, récitant des fragments de poèmes épiques, particulièrement de l'Iliade et de l'Odyssee. Contrairement aux aèdes, ils ne s'accompagnaient pas de la phorminx en récitant, et ils n'étaient pas les auteurs des poésies qu'ils récitaient et ajustaient à leur fantaisie. Le mot ῤαψωδία désigne à la fois le fait de réciter un poème épi-

que et le poème lui-même ou un fragment du poème.

**Ῥήγος.** — Toute espèce d'étoffe teinte, qu'il s'agisse d'un vêtement, d'un lapis ou d'une couverture.

**Ῥήτρα.** — 1<sup>o</sup> Sentence dictée par un oracle. On a donné ce nom (au pluriel, ῤήτραι) aux lois de Lycurgue, qui, disait-on, avaient été dictées au législateur par l'oracle de Delphes.

De là le nom de ῤήτρα: a désigné les lois spartiates, même postérieures à Lycurgue, et, d'une manière générale, toute législation non écrite, mais transmise oralement.

2<sup>o</sup> Tour de parole réservé à un orateur et, par extension, discours.

3<sup>o</sup> Accord, convention (Syn. de Συμβόλη), et probablement convention verbale.

**Ῥήτωρ.** — 1<sup>o</sup> Orateur. Dans les assemblées publiques, à Athènes, tout citoyen pouvait prendre la parole. Cependant ceux qui menaient une vie déréglée ou qui avaient commis un crime ne pouvaient parler en public, sinon ils s'exposaient à une action en justice et pouvaient être punis de ἄτιμία; c'est que tout orateur, quand il parlait, était considéré comme remplissant une sorte de magistrature.

2<sup>o</sup> A partir du v<sup>e</sup> siècle, on vit paraître des professeurs d'éloquence que l'on appela aussi ῤήτορες; mais le nom de rhéteur ne tarda pas à être pris dans un sens défavorable et à désigner un homme qui vend sa parole, qui est prêt à plaider le pour et le contre, ou qui ne songe qu'à faire de belles phrases.

3<sup>o</sup> Celui qui prononce une sentence, juge.

**Ῥιζοτόμος.** — Herboriste. Les médecins étaient en même temps pharmaciens; mais il existait des gens qui recueillaient pour eux ou pour les vendre directement les racines ou les simples qui jouaient un grand rôle dans la médecine antique (Voy. Ἴατρος).

**Ῥίγη.** — Lime, outil à l'usage des

ouvriers du métal et du bois, de certaines pierres précieuses. Les limes grecques ressemblaient absolument aux modernes; il y en avait de rondes, de triangulaires, de plates; on les emmanchait dans une poignée en bois.

**Ῥινόν, Ῥινός.** — 1<sup>o</sup> Bouclier formé d'une armature recouverte d'une peau (ῤινός).

2<sup>o</sup> Syn. d'Ἰμάς (Voy. ce mot).

**Ῥίσις.** — 1<sup>o</sup> Soufflet primitif constitué simplement par un objet long, plat, mince et souple que l'on agitait pour faire du vent. Allumer le feu se disait ῤιπίζειν.

2<sup>o</sup> Éventail. L'usage de l'éventail ne se répandit en Grèce qu'après le 7<sup>e</sup> siècle.

Formé d'abord d'une large feuille, on en fit en bois léger, ressemblant à nos écrans à manches. Les Grecs ont connu aussi l'éventail de plumes (πτερόνη ῤιπίς); on recherchait surtout les plumes de paon.



**Ῥίσκος.** —

Coffre en bois ou en osier, couvert de peau, servant à serrer les vêtements et aussi l'argent; cassette. Le mot est passé au latin (*riscus*) et c'est dans cette langue qu'il est surtout employé.

**Ῥίψ.** — Nalle ou claie formée de jonc ou d'osier tressé.

**Ῥοδάνη.** — Trame d'un tissu (Voy. Στήμιον).

**Ῥόμβος.** — Tout objet rond ou tournant. En particulier :

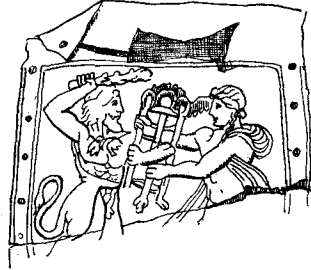
1<sup>o</sup> Toupie (Voy. Βέμβιξ).

2<sup>o</sup> Roue ou rouel que faisaient tourner les magiciennes et qui servait à leurs incantations. Elles mettaient l'objet en mouvement avec des courroies, et inter-prétaient le son qu'il rendait. On em-

ployait des ῤόμβοι d'airain dans le culte de la *Μαγνα mater*, avec des τύμπανα.

**Ῥομφαία.** — Arme dont se servaient les Thraces. Pour la forme, on hésite entre celle d'un javalot ou celle d'un poignard, d'une épée.

**Ῥοπάλιον, dim. de Ῥόπαλον.** — 1<sup>o</sup> Massue, lourd morceau de bois noueux qui servait d'arme redoutable. C'est celle qui servit à Héraclès pour accomplir ses exploits. La massue était plus grosse, plus épaisse et plus noueuse à une extrémité qu'à l'autre; la partie mince servait de poignée.



Les soldats de Xerxès portaient des massues de bois bardées de fer. Mais ce genre d'arme ne semble pas avoir été employé en dehors de l'armée perse.

Le ῤόπαλον n'est d'ailleurs que le bâton solide des bergers et des chasseurs rendu plus robuste et plus redoutable.

On disait aussi κορόνη.

2<sup>o</sup> Marteau de porte.

**Ῥόπτρον.** — 1<sup>o</sup> Marteau de porte.

2<sup>o</sup> Partie d'un piège pour les animaux; c'est la tige de bois qui en assure la détente.

3<sup>o</sup> Tambour.

**Ῥυθμός.** — Rythme, cadence des vers constituée par le retour des temps marqués à intervalles égaux. Les Grecs connaissaient aussi le rythme ou harmonie de la période oratoire, qui consistait dans l'ordonnance symétrique et les proportions régulières des différentes parties.

**Ῥυκάνη.** — Rabot; la lame coupante de l'outil s'appelait ξίφη. La forme du



rabot grec n'est pas très bien connue. Elle devait avoir de l'analogie avec celle du rabot moderne; mais on voit sur quelques images antiques de l'outil deux ouvertures pour l'échappement des copeaux, et cette disposition est difficile à expliquer.

**Ῥύμα.** — 1<sup>o</sup> Câble pour remorquer les navires.

2<sup>o</sup> Corde d'un arc (cf. Τόξον).

**Ῥύμη.** — Voie tracée dans une agglomération, comme une ville, un camp; par suite rue, ou quartier d'un camp (en particulier d'un camp romain).

**Ῥύμα.** — Drogue que l'on mélangeait à l'eau pour laver et nettoyer les étoffes, en guise de savon, que les Grecs ne connaissaient pas. C'était sans doute de l'alcali.

**Ῥυμός.** — Timon, pièce de bois fixée à la caisse du char. Il servait uniquement à le lirer, les chevaux n'étant attelés qu'au joug.

**Ῥυπαρογραφία, Ῥυπαρογράφος.** — Peinture et peintre de menus et humbles objets, et par suite peinture et peintre de genre. On dit aussi ῥωπογραφία, ῥωπογράφος.

**Ῥυπαρός ἄρτος.** — Pain de basse qualité, où il entrait du son avec la farine.

**Ῥυπτιόν.** — Voy. Ῥύμα.

**Ῥύσια** [κατ'αγγέλλειν]. — User du droit de représailles; c'était un moyen sommaire pour un État lésé par un voisin de faire une incursion sur les terres de ce voisin, ou de capturer ses vaisseaux.

L'État donnait des lettres de marque à des compagnies de routiers ou de pirates qui se partageaient les prises.

**Ῥυταγωγεύς.** — Longe fixée à la gourmette ou à la muserolle, dont on se servait pour mener les chevaux à la main et quelquefois quand on était dessus et qu'on ne voulait pas employer les rênes.

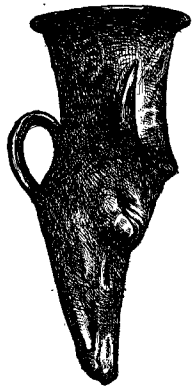
**Ῥυτήρ.** — 1<sup>o</sup> Syn. de Τοξότης.

2<sup>o</sup> Syn. de Ῥυταγωγεύς.

3<sup>o</sup> Traits servant à atteler un cheval.

4<sup>o</sup> Toute sorte de lanière ou de corde; fouet.

**Ῥυτόν.** — Vase à boire. L'origine du rhyton était sans doute la corne de bœuf, percée à la pointe, que l'on emplissait de liquide, et où l'on buvait à la régale. Peu à peu on façonna des vases servant au même usage en métal ou en argile, et quelques-uns même très précieux. Un des motifs les plus aimés consiste en une tête d'animal, bœuf, âne, biche, au sommet de laquelle on applique un large col et une embouchure de vase. Quelques rhytons étaient munis d'une anse, et d'autres d'un pied.



**Σάβανον.** — Peignoir de bain, serviette en grosse étoffe rude.

**Σάγαρις.** — Hache de combat dont faisaient usage les Scythes, les Perses; c'est l'arme que l'on attribue souvent aux Amazones.

**Σάγγαρον.** — Bateau formé d'un assemblage de petits bateaux taillés dans un seul tronc d'arbre et qui était en usage chez certains peuples riverains de la mer Rouge.

**Σάγη.** — Équipement d'un homme, par exemple armure d'un soldat, ou harnais d'un cheval, bât, selle, etc. (Cf. Ἐφιππιον).

**Σαγήνη.** — Seine, grand filet de pêche semblable à ceux dont se servent encore aujourd'hui les marins. La partie supérieure était maintenue sur l'eau au moyen de flotteurs en liège, tandis que des balles de plomb tendaient le bas du filet vers le fond. Au moyen d'une barque on faisait décrire un cercle sur l'eau au filet et on tirait ensuite le tout à bord ou sur le rivage, emprisonnant ainsi tout le poisson qui passait à portée du filet.

Le mot désigne aussi un grand filet de chasse.

**Σάγμα,** dim. **Σαγματίον.** — 1<sup>o</sup> Voy. Σάγη. Le mot s'applique, de plus, au chargement même posé sur la σάγη d'une bête de somme.

2<sup>o</sup> Vêtement épais et lourd.

3<sup>o</sup> Sorte de fourreau dont on revêtait le bouclier, et que l'on enlevait au moment du combat.

**Σάγος.** — Saie ou sayon, vêtement d'origine celtique, d'étoffe grossière,

laine ou poils de chèvre, consistant en une large pièce carrée ou rectangulaire qui entourait le buste et qu'on agrafait sur l'épaule. C'est le sagum des Latins. En général manteau de soldat.

**Σάκκιον** dim. de **Σάκκος.** — Se dit de toutes les étoffes grossières tissées en poils d'animaux, en particulier en poils de chèvres; par suite le mot désignait des objets fabriqués avec de telles étoffes, comme des manteaux, des couvertures, des chaussures, des sacs, etc. Les étoffes de poils de chèvre provenaient surtout d'Espagne, d'Afrique, de Phrygie, de Cilicie, d'où le nom de *cilicia* et le sens de cilice donné à *σάκκιον* et à *σάκκος*.

**Σάκος.** — Bouclier (Voy. Ἄσπίς).

**Σακχυφάντης.** — Celui qui tisse une étoffe de poils de chèvres, ou *σάκκος*, ou qui fabrique des tamis ou autres objets de poils et de crins à tissu peu serré.

**Σαλαμινία** [ναῦς]. — La trière salaminienne qui transportait les théories sacrées envoyées par les Athéniens (Voy. Θεωρία).

**Σάλαξ.** — Panier à l'usage des mineurs. On l'appelait aussi *θύλακος* et *περίδος* (Voy. Περίδος).

**Σαλπικητής.** — Joueur de σάλπιγξ. Les trompettes étaient nombreux dans les armées grecques. Ils formaient partie de la masse des non combattants dont avaient besoin de s'accompagner les troupes. Un grand nombre de commandements se faisaient au son de la trompette. Le *σαλπικητής* recevait et transmettait, au moyen de sonneries variées, les ordres de l'officier auprès duquel il se tenait. En particulier les trompettes donnaient

le signal du combat, sonnaient la charge, ou aussi la retraite, ou la fin de la poursuite des ennemis en déroute.

**Σάλπιγγξ.** — Trompette. Elle consistait en un tube mince de métal, tout droit et évasé en pavillon. Elle émettait des sons très puissants. Le mot s'applique aussi, mais avec l'adjonction de l'épithète *στρογγύλη*, à une trompette recourbée analogue au *cornu* des Romains; mais dans ce sens on emploie de préférence *κέρας* (Voy. *Κέρας* 3, et fig. *Βυκάνη*).

**Σαλπικτής, Σαλιστής.** — Voy. *Σαλπικτής*.

**Σαμβούκη.** — 1<sup>o</sup> Sorte de harpe ressemblant à la sabbeca des Hébreux. Cet instrument venait d'Égypte.



2<sup>o</sup> Machine de guerre, appelée aussi *σανδύκη*. C'était un pont mobile permettant aux assiégeants de passer directement de leurs vaisseaux ou de leurs tours sur les murs de la ville assiégée. Des cabestans solides permettaient de manœuvrer cette machine.

**Σαμβουκιστής, Σαμβουκίστρια.** — Joueur et joueuse de sambuque. Ces dernières étaient ordinairement d'origine asiatique, et leur emploi était un luxe dans les festins des Grecs et des Romains. Elles jouaient soit debout, soit les jambes repliées et assises sur les talons.

**Σαμφόρας.** — On marquait les chevaux, afin de les connaître, de signes conventionnels, de lettres, par exemple; d'où le nom de *σαμφόρας* à celui qui portait la lettre Σ (Cf. *Κοππατίας*).

**Σανδάλιον, Σάνδαλον.** — Sandale. Chaussure élégante à l'usage des femmes. C'était une sorte de pantoufle d'intérieur, basse et qui tenait peu au pied; il était aisé de la quitter rapidement. Elle était

souple et légère, si l'on en juge par l'emploi qu'en fait la jeune femme ici dessinée.

**Σανίδιον.** — Dimin. de *Σανίς* (V. ce mot).

**Σανίδωμα, Σανίς.** —



Planche et par extension tout objet fabriqué avec des planches, comme une porte, un échafaudage, un plancher, une plateforme, le pont et le bordage d'un navire (Cf. *Πίναξ*).

Plus particulièrement :

1<sup>o</sup> Tablette pour écrire (Voy. *Δέλτος*).

2<sup>o</sup> Tableau destiné à recevoir quelque liste ou catalogue.

3<sup>o</sup> Tableau où l'on affichait des actes publics, arrêts, décrets, lois.

4<sup>o</sup> Planche ou poutre dressée, croix, pilori où l'on attachait les criminels.

5<sup>o</sup> Panneau destiné à recevoir une peinture; par extension, tableau peint.

**Σαννάκρα.** — Vase à boire d'origine perse.

**Σαπρίας** [σίρος]. — Vin dans lequel on laissait macérer des herbes jusqu'à la pourriture, afin de lui en donner le goût.

**Σάπφειρος.** — Désigne non pas le saphir, mais le lapis-lazuli, usité dans la bijouterie et la fine décoration.

**Σαράβαρα** [ρά]. — Sorte de culotte teinte avec le *κόκκος* (écarlate), en usage chez les Perses.

**Σαργάνη.** — 1<sup>o</sup> On appelait de ce nom un filet formant sac et rempli de morceaux de liège, servant de flotteur ou bouée. Relié par un câble au coude de l'ancre, il indiquait la position de celle-ci au fond de l'eau.

2<sup>o</sup> Corbeille en osier tressé.

**Σάραπις.** — Robe en usage chez les Perses et les Ioniens; il y en avait de blanches et d'autres teintes en rouge.

**Σάρδιον, Σάρδιος.** — Cornaline ou sardoine rouge, pierre assez transparente qui servait surtout à faire des cachets. Son nom vient de ce que la région de Sardes en produisait en abondance de fort renommées.

**Σαρδόνιον.** — Au plur., τὰ σαρδόνια, corde dans laquelle sont passées les mailles du bord supérieur d'un filet de chasse.

**Σαρδόνυξ, Σαρδῶ.** — Pierre précieuse, variété de l'agalthe. Comme elle avait plusieurs couches, les Grecs l'employaient pour les camées. On l'appelait aussi ὄνυξ σαρδῶος.

**Σάρισα.** — Sarisse; longue lance de l'infanterie macédonienne ayant de 4<sup>m</sup>20 à 4<sup>m</sup>80 de longueur; elle était, par suite, d'un poids considérable et difficile à manier. La sarisse de la cavalerie macédonienne, un peu plus courte, était l'arme du corps de cavalerie légère des σαρισσοφόροι. Elle fut donnée par Philippe aux soldats de sa phalange (Voy. Φάλαγξ).

**Σάρος.** — Balai. Les balais des anciens ressemblaient aux nôtres pour les formes et les matières employées.

**Σάτινη.** — Char, chariot, sans spécifier la forme ou l'usage.

**Σατράπης.** — Satrape, gouverneur de province dans l'empire perse. Darius avait divisé le royaume en vingt satrapies. Les Satrapes font rentrer les impôts en argent et en nature; ils ont l'autorité suprême au point de vue civil et judiciaire sur leur province; ils lèvent les milices provinciales. Le Grand Roi se réserve la nomination des officiers immédiatement au-dessous du Satrape, tels que les commandants de place dont la fidélité doit être éprouvée. Le Satrape paie la solde des troupes royales et leur fournit des vivres dont le coût est prélevé par lui sur le produit de l'impôt.

Comme les Satrapes étaient fort riches et très puissants, leur nom est devenu synonyme d'homme vivant dans le faste oriental.

**Σατυρικὸν δράμα.** — Le drame satyrique naquit, comme la tragédie et la comédie, des antiques fêtes et cérémonies du culte de Dionysos. A l'époque classique, les concours de tragédie mettaient



en présence des létralogies dues aux divers concurrents, c'est-à-dire une trilogie, ou histoire tragique en trois parties, et une pièce comique, où figurait essentiellement un chœur de Satyres. De là vient le nom de drame satyrique. Ainsi l'*Agamemnon*, les *Choéphores* et les *Euménides* d'Eschyle formaient une trilogie que le poète avait complétée en létralogie avec le drame satyrique de *Protée*. On voit que le drame n'avait, en fait, aucun rapport avec les tragédies. Le *Cyclope* d'Euripide est le seul drame satyrique que nous possédions encore. Cette pièce était probablement représentée avant les tragédies; du reste le genre tomba de bonne heure en désuétude.

**Σατυριστής.** — Acteur de drames satyriques.

**Σαυνίον.** — Sorte de javelot que les Romains avaient emprunté aux Samnites; il avait une pointe de fer ronde et aiguë, comme une broche. En latin, *veru*, *verutum*, *vericulum*.

**Σαυρωτήρ.** — Extrémité inférieure de la lance; elle était souvent formée d'une sorte de boule qui servait à planter l'arme debout sur le sol, et qui parfois donnait à l'homme le moyen de se défendre, si la pointe venait à se casser. Par extension, lance.

**Σεβαστός.** — Titre que l'on donnait aux empereurs romains; auguste. Par suite, ὁ Σεβαστός désigne l'Empereur, ἡ Σεβαστή, l'Impératrice.

**Σειρά.** — Corde, chaîne et, en particulier, nœud coulant dont les Scythes se servaient à la guerre comme d'un lasso.

**Σειραῖος, Σειραφόρος.** — Les chars de guerre ou de course avaient, à gauche des chevaux attelés au limon, un cheval de volée, appelé *σειραῖος*, qui servait de renfort ou aidait à maintenir l'équilibre du char dans les tournants brusques et rapides. On disait aussi *παρήρορος*.

**Σειρός.** — Voy. *Σιρός*.

**Σεισάχθεια.** — Abolition des dettes. Solon, nommé Archonte en 594, et chargé de donner aux Athéniens une législation nouvelle, commença par abolir les dettes contractées soit envers l'État, soit envers les particuliers : telle est l'explication donnée par l'auteur de l'*Ἀθηναίων πολιτεία*. Suivant d'autres auteurs, Solon abolit seulement la prison et le servage pour dettes, et fit remise aux gens du peuple des redevances qu'ils payaient jusque-là aux nobles. Solon compléta sa réforme par une refonte complète du système des monnaies ; ainsi le poids d'argent qui, auparavant, valait 73 drachmes, en valut 100. Ce fut une compensation pour les créanciers.

**Σείστρον.** — Sistre. Cet instrument de tapage, en usage en particulier dans les cérémonies du culte d'Isis, consistait en une monture de métal, arrondie et munie d'un manche, où passaient des baguettes non fixées. En agitant l'appareil, on obtenait un cliquetis des baguettes. (Cf. fig. Σξέ-  
πυρον).



**Σείσων.** — Poêle servant à faire frire des graines que l'on agite sur le feu, par exemple des fèves.

**Σελευκίς.** — 1<sup>o</sup> Coupe servant à boire, et qui tient son nom du roi Séleucus.

2<sup>o</sup> Sorte de trière dénommée ainsi en l'honneur du roi Séleucus.

**Σεληγίς.** — Petite lune d'ivoire qui décorait la chaussure des sénateurs romains.

**Σέλινον.** — Persil. Le feuillage du

persil servait en particulier à tresser des couronnes aux vainqueurs des Jeux islhmiques et des Jeux néméens.

**Σελίς.** — Feuille de papier, ayant la largeur de cinq à six doigts et la longueur de six à treize pouces, et servant à la fabrication des livres ; d'où la signification de page couverte d'écriture, colonne d'écriture sur un manuscrit. Entre chaque *σελίς* on laissait un intervalle.

**Σέλμα.** — Assemblage de planches ou de poutres ; en particulier :

1<sup>o</sup> Charpente, échafaudage.

2<sup>o</sup> Pont d'un navire, banc de rameurs (au pluriel) et, par extension, barque.

3<sup>o</sup> Plateforme abritée derrière le parapet, au sommet d'une tour de défense.

**Σεμίδαλις, Σεμίδαλιτης** [*ἄριστος*]. — Avec la fleur de farine la plus fine et la plus pure, ou *σεμίδαλις* (peut-être faut-il entendre le *grau*), on faisait un pain très délicat, appelé *σεμίδαλιτης*.

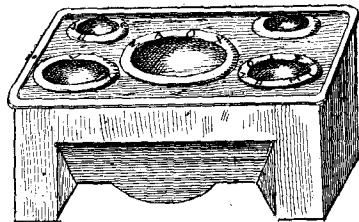
**Σηκίς.** — Femme esclave née dans la maison de son maître.

**Σηκός.** — 1<sup>o</sup> Tout lieu clos, comme une étable, une bergerie, une maison entourée de murs, etc.

2<sup>o</sup> Espace consacré entourant un autel dédié à un héros ou à un demi-dieu, ou à un mortel divinisé.

3<sup>o</sup> Syn. de *ναός*, dans le sens de cella, parce que là était enfermée l'image du dieu. En particulier on appelait *σηκός* le grand temple d'Éleusis, renfermant la salle d'initiation.

**Σήκωμα.** — Table de mesures. C'était une pierre dans laquelle étaient creusées



des cavités de contenances très nettement déterminées, et égales à diverses mesures

étalons. Il appartenait sans doute aux fonctionnaires appelés *μετρονόμοι* de surveiller de telles mesures, d'en garantir et de maintenir la loyauté.

**Σῆμα.** — Tout ce qui est un signe ou sert à signaler, en particulier :

1° Signe ou présage manifestant la volonté des dieux.

2° Tout ce qui sert à fixer et faire remarquer l'emplacement d'un tombeau, comme un tertre, une stèle, un édicule, et par suite tombeau.

3° Signes et symboles dont l'on marquait certains objets, comme un sceau, l'empreinte d'une lessère, la figure décorative d'un bouclier, d'une proue de navire, etc.

4° Signal quelconque, mot d'ordre, etc.

**Σημαντὸς τροχαῖος.** — Trochée particulier (marqué d'un *σῆμα* ou signe) pied formé de 3 longues prolongées, valant 4 temps chacune, le temps fort étant sur la première.

$$\frac{1}{4} \quad \frac{4}{4} \quad \frac{4}{4}$$

Ce pied ne se trouve que dans les mètres lyriques.

**Σημαντρίς γῆ.** — Terre molle, argile préparée pour recevoir l'empreinte d'un sceau.

**Σημαντρον.** — Sceau, cachet (Voy. *Δακτύλιος*).

**Σημεῖον.** — 1° Au sens général signal, soit de vive voix soit à son de trompette.

2° Drapeau : lambeau d'étoffe au bout d'une pique, portant dans le champ une figure d'animal ou quelque autre symbole, le sphinx pour Thèbes, la chouette pour Athènes. Les drapeaux grecs n'étaient guère que des signaux visibles destinés à transmettre certains ordres. On les élevait pour donner le signal du combat ; pour la retraite on les abaissait.

3° Borne militaire. Il n'y eut de ces bornes en Grèce que sous la domination romaine. On ne peut leur assimiler, au temps de l'indépendance, que les Hermès qui jalonnaient les routes d'Athènes aux différents dèmes.

4° Tatouages marqués et dessins imprimés sur la peau humaine. L'usage du tatouage fut, dès les temps reculés, de mode chez les Grecs. Mais à l'âge classique, cette pratique est regardée comme barbare. Les tatouages pouvaient être de simples taches, des ornements variés, des figures d'animaux. Le tatouage est né sans doute des anciens cultes félichistes, ou du désir de se protéger ; il était un procédé prophylactique, ou tout simplement les populations primitives croyaient par ces dessins s'embellir et se faire honneur.

Le mot a pour le reste presque tous les sens de *σῆμα*.

**Σῆρ, Σηρικὸν νῆμα.** — Le ver à soie s'appelait *σῆρ*, et les fils de soie *σηρικὰ νήματα*. Les tissus de soie (*μέταξα*) ou simplement la soie en fils étaient importés de Chine en Grèce. La soie, dans ce dernier cas, était teinte et mélangée à des tissus de lin, de laine ou de coton. Ce n'est que sous Justinien que le ver à soie fut introduit en Europe.

**Σησάμη.** — Sésame, blé d'origine indienne.

**Σησάμιον, Σησαμῖς.** — Gâteau fait avec de la farine de sésame, du miel et de l'huile.

**Σησαμίτης ἄρτος.** — Pain ou gâteau de sésame.

**Σήσαμον, Σήσαμος.** — Sésame (Voy. *Σησάμη*).

**Σησαμοῦς.** — Voy. *Σησάμιον*.

**Σητάνιος [ἄρτος].** — On hésite à décider si le pain dit *σητάνιος* ou *σιτάνιος* désigne le pain fait avec du blé non réduit en farine, mais seulement bien criblé (*σῆθειν*) et écrasé, ou le pain fabriqué avec une espèce de froment appelé *σητάνιος*. Dans tous les cas, il était délicat et de première qualité.

**Σίγλος.** — 1° Sicle, monnaie persane valant sept oboles attiques et demie.

2° Monnaie d'argent en usage chez les Hébreux ; elle valait quatre drachmes. C'était aussi un poids équivalant à celui de quatre drachmes.

**Σιγώνης, Σιγώνης, Σίγυννος, Σίγυνον, Σίγυνος.** — Épieu de chasse, lance, et, plus particulièrement, le trait des athlètes qui luttait au pentathlon, et dont le nom ordinaire était ἀκόντιον.

**Σιδεῦναι.** — Les jeunes Spartiates étaient astreints à coucher sur un lit de roseaux (σίδη) ; de là le nom qu'on leur donnait de σιδεῦναι.

**Σιδηρεία.** — Travail du fer, quels qu'en soient la nature et le but.

**Σιδηρεῖον.** — Atelier où l'on travaille le fer, et particulièrement forge.

**Σιδηρεύς.** — Forgeron, ouvrier travaillant le fer à chaud par le martelage. Ce mot est moins employé que le mot χαλκεύς.

**Σιδήρια** [τά]. — Outils divers servant aux travaux industriels, et rarement objets, outils en fer.

**Σιδηρός.** — Fer. Le fer semble n'avoir été employé dans les pays grecs, du moins n'avoir été d'usage courant qu'assez longtemps après le cuivre et le bronze. Cela tenait sans doute à la difficulté de se procurer du minerai et d'en extraire le métal en bonne qualité et en assez grande quantité. Il est question du fer dans l'*Iliade*, mais comme d'un métal rare et précieux ; dans l'*Odyssée*, il apparaît comme plus répandu et plus connu. On l'emploie à des outils, des armes, des chaînes, etc. À l'âge classique, le fer est d'un usage courant. On sait fort bien l'extraire des mines, le forger, le travailler de toutes façons. Il est oiseux d'énumérer tous les objets que fabriquaient les nombreux ouvriers du fer ; mais il faut remarquer qu'ils connaissaient et travaillaient l'acier et la fonte.

Sans parler des mines de fer de l'Égypte, de l'Asie mineure, de l'Asie antérieure, du Caucase, on en exploitait quelques-unes en Grèce, dans le Péloponèse, au Laurium, en Béotie, surtout en Eubée et dans les Cyclades.

**Σιδηροτέκτων.** — Syn. de Σιδηρεύς.

**Σιδηρουργεῖον.** — Voy. Σιδηρεῖον.

**Σιδηρουργία.** — Voy. Σιδηρεία.

**Σιδηρουργός.** — Voy. Σιδηρεύς.

**Σίκιννις.** — Danse du chœur dans le drame satyrique ; les choreutes s'accompagnaient dans leur marche cadencée



avec des instruments (des lyres). Cette danse était d'origine crétoise ; elle faisait partie des cérémonies du culte de Sabazios.

**Σικιννιστής.** — 1<sup>o</sup> Synonyme de σίκιννις.

2<sup>o</sup> Celui qui danse la σίκιννις.

**Σίκιννον.** — Voy. Σίκιννις.

**Σικύα.** — Ventouse. Les chirurgiens faisaient un assez fréquent usage des ventouses. Ils se servaient de petites cloches de métal munies au sommet d'un anneau (Voy. fig. Χειρουργός).

**Σιλιγγίτης ἄρτος.** — Pain fait avec de la fleur de farine de froment (σίλιγγις), et par suite pain de toute première qualité.

**Σίλλος.** — Sille, poème satirique de Timon de Phlionte, dirigé contre les différents systèmes de philosophie ; d'où σιλλογράφος, auteur de silles, nom donné particulièrement à Timon.

**Σίμβλον, Σίμβλος.** — Ruche (Voy. Μελίσσειον).

**Σιμφαδία, Σιμφόδος.** — Chanson joyeuse, et celui qui s'applique à en composer. Le nom venait d'un certain Simos, ou Simon, qui était passé maître en ce genre.

**Σινδών.** — Tissu de lin, et par extension tout vêtement, tout objet fabriqué en toile de lin, comme un drap, un linceul, un drapeau, une voile de navire. Le mot s'appliquait aussi à de fines étoffes de laine.

**Σιπύα, Σιπύη.** — Huche à pain, ou coffre à farine.

**Σίραιος οἶνος.** — Vin cuit et réduit par cette cuisson au tiers ou à la moitié de son volume primitif.

**Σίρος.** — Fosse creusée pour conserver le blé, silo, et plus simplement vase contenant du blé.

**Σισύρα, Σίσυρνα.** — Manteau grossier fait d'une peau de mouton ou de chèvre, garni de manches. Les poils étaient tournés en dedans. C'était un vêtement d'hiver que portaient les bergers pour garder leurs troupeaux la nuit; il servait aussi de couverture. Dans les comédies anciennes, on voit assez souvent des personnages, des paysans surtout, porter ce vêtement. Il ne faut pas confondre la *σισύρα* avec le tissu de poils appelés *σάκκος* (voy. ce mot).

**Σιτάνιος.** — Voy. *Σητάνιος*.

**Σιταρκεία.** — Voy. *Σιτηρέσιον*.

**Σιτηρέσιον.** — 1<sup>o</sup> Somme donnée aux soldats d'infanterie ou de cavalerie, à Athènes, pour subvenir à leur subsistance; elle se montait à dix drachmes par mois pour les premiers et à trente pour les seconds. Le *σιτηρέσιον* était distinct du *μισθός*, ou solde. Les deux réunis formaient le *σίτος* ou *μισθός έντελής*. Le mot désigne aussi la fourniture de vivres en nature allouée aux soldats.

2<sup>o</sup> Distribution de grains que l'on faisait aux citoyens pauvres de Rome tous les mois.

**Σιτίον.** — Voy. *Σίτος*.

**Σιτοβολεῖον, Σιτοδόλιον, Σιτόβολον.** — Grange à conserver le blé.

**Σιτοδασία, Σιτοδοσία.** — 1<sup>o</sup> Distribution publique de blé faite à Athènes, aux frais de l'État ou de quelque généreux particulier, citoyen ou étranger.

2<sup>o</sup> Distribution de blé aux Romains, en particulier sous l'Empire (*frumentatio*).

**Σιτομέτρης.** — Fonctionnaire chargé de mesurer le blé dans les distributions publiques.

**Σιτομετρία.** — 1<sup>o</sup> Charge du *σιτομέτρης*.

2<sup>o</sup> Syn. de *Σιτοδοσία*.

**Σιτομέτριον, Σιτόμετρον.** — Mesure de blé distribuée à chacun dans une *σιτομετρία* (Voy. ce mot).

**Σιτοποιός.** — Boulanger (Voy. *ἄρτος*).

**Σιτοπώλης.** — Marchand de blé, et en général marchand de grains, de céréales.

**Σίτος.** — 1<sup>o</sup> Mot général pour désigner un aliment.

2<sup>o</sup> Par extension, le mot s'est appliqué au froment et au pain de froment, qui est l'aliment essentiel (Voy. *ἄρτος*).

3<sup>o</sup> Syn. de *Σιτηρέσιον*.

4<sup>o</sup> En droit athénien, pension alimentaire. La réclamation d'une telle pension pouvait donner lieu à une *σίτου δίκη* de la part des femmes, fils, orphelins, veuves, parents; elle ressortissait à l'Archonte éponyme.

**Σιτουργός.** — Voy. *Σιτοποιός*.

**Σιτοφύλαξ.** — Les sitophylaxes étaient des fonctionnaires (au nombre de quinze, dix pour Athènes, cinq pour le Pirée) chargés de la surveillance du commerce des blés, dont l'importance était si grande pour l'Attique. Ils devaient s'opposer à tout accaparement.

**Σίττυος.** — Sorte de coupe, assimilée par certains auteurs au *λοπάς* ou au *χάκκαθος* (Voy. ces mots).

**Σιτώνης.** — 1<sup>o</sup> Sorte de commissaire qui était chargé, à Athènes, pendant les périodes de disette, d'acheter et d'emmagasiner le blé venu de l'étranger.

2<sup>o</sup> Marchand de blé.

**Σιτωνία.** — Fonction du *Σιτώνης*.

**Σιφαῖος ἄρτος.** — Pain spécial dont on ne connaît pas la composition.

**Σίφων.** — Toute espèce de tube creux et de canal; siphon. En particulier, siphon servant à vider ou transvaser du liquide d'un vase, d'un tonneau.

**Σκαιός.** — Proprement qui est à gauche; de là, de mauvais augure, parce que les Grecs considéraient comme



apportant un mauvais présage les oiseaux qui se montraient sur la gauche.

**Σκαλίζ.** — Houe, instrument servant soit à arracher les mauvaises herbes, soit, dans les pays montagneux, à remuer la terre. La lame était ordinairement uniforme; quelquefois elle avait deux dents larges et plates.

**Σκαλλίον.** — Petite coupe qui, chez les écoliers en particulier, servait à des libations.

**Σκάλμη,** dim. **Σκαλμιδιον.** — Épée ou coutelas en usage chez les Thraces.

**Σκαλμός.** — 1<sup>o</sup> Tolet. Les tolets, auxquels les avirons sont attachés par un anneau de cuir, sont des chevilles en bois ou en fer, plantées verticalement dans une planche nommée toletière, clouée sur le plat-bord d'un navire et munie d'échancrures pour recevoir les rames. Pour chacune d'elles, il n'y avait qu'un tolet. Il prenait le nom de τύλος quand il était en fer. Dans les grands navires et les cataphracts, la toletière et les tolets n'existaient pas. Les avirons passaient par des sabords spéciaux, les sabords de nage.

2<sup>o</sup> Par extension, rang de rameurs, sans doute le rang supérieur, le plus près du plat-bord; rameur.

**Σκάμμα.** — Ligne que l'on creusait dans le sable de l'arène pour marquer l'endroit exact d'où les sauteurs devaient s'élançer et aussi l'endroit où ils étaient retombés sur le sol.

**Σκανδάλη, Σκανδάληθρον.** — C'était, dans un piège à animaux, la tige où l'on accrochait l'appât.

**Σκαπάνη.** — Pelle. Les Grecs fabriquaient des pelles de fer ayant les mêmes formes et servant aux mêmes usages que celles de nos jours. Des pelles de métal, plus petites et non tranchantes, servaient à remuer le feu. Des pelles de bois, plus ou moins plates et larges, servaient à vanner le blé (Voy. Πτύον, Ἀθηρηλογός).

**Σκαριφισμός.** — Esquisse, ébauche d'un dessin où les ombres sont légèrement indiquées.

**Σκαφεῖον.** — Voy. Σκαπάνη.

**Σκάφη.** — Tout objet creusé; en particulier :

1<sup>o</sup> Berceau d'enfant, ayant la forme d'une auge ou d'un bateau et pouvant ainsi être mis facilement en mouvement.

2<sup>o</sup> Pétrin du boulanger ou huche à pain, ou peut-être la corbeille servant de moule dans laquelle on plaçait la pâte avant de la mettre au four.

3<sup>o</sup> Auge ou bassin quelconque en bois, en terre, en pierre; baignoire.

4<sup>o</sup> Petite barque, canot.

5<sup>o</sup> Sorte de bandeau de tête, ou diadème.

**Σκαφίδιον, Σκαφίον.** — Diminutif de σκάφη, et aussi :

1<sup>o</sup> Pelle de bois qui servait à jeter le grain au vent sur l'aire pour le nettoyer des poussières, si l'on ne faisait pas usage du van d'osier.

2<sup>o</sup> Petite coupe pour boire, sorte de tasse.

3<sup>o</sup> Tonsure ronde, en forme d'écuelle, autour du crâne.

4<sup>o</sup> Petite pioche ou bêche.

5<sup>o</sup> Miroir concave qui servait aux Vestales de Rome à allumer le feu sacré.

**Σκαφίς.** — Voy. Σκάφη et Σκαφίον.

**Σκάφος** [τό]. — 1<sup>o</sup> Coque d'un navire et, par suite, le navire entier.

2<sup>o</sup> Arrosoir.

**Σκεπάρινη, Σκέπαρνον, Σκέπαρνος.** — Sorte de hache servant à creuser

le bois ou à enlever des copeaux sur des surfaces arrondies. Les charpentiers de navires s'en servaient principalement. Il faut distinguer cet instrument de la

πέλεκυς,

hache lourde, servant aux grossiers travaux, pour



couper et fendre. Il y avait des *σκέπαρνα* à un et à deux tranchants. En général, le *σκέπαρνον* correspond à l'*ascia* des Romains.

**Σκεύη** [τὰ]. — Matériel d'instruments et d'outils de toute espèce. Plus particulièrement :

1<sup>o</sup> Nom donné à l'ensemble des agrès d'un navire. On les divisait en deux catégories : *σκεύη κρεμάστὰ ἐντελῆ* = voiles, cordages, ancres, câbles de l'ancre, câbles d'amarre, *ὑποζώματα*, *ὑπόβλημα*, *κατάβλημα*, *παραρρύματα* (voir ces mots); *σκεύη ξύλινα ἐντελῆ* = gouvernails, mâts, rames, échelles, crocs, vergues et *παραστάται*. Les agrès des trières, distincts de ceux des autres navires, portaient le nom de *σκεύη τριηρικὰ*. Les agrès pouvaient être transportés d'une trière à l'autre en raison de l'égalité de dimensions de ces navires. Xénophon classe à part les cordages et câbles sous le nom de *σκεύη πλεκτά*.

2<sup>o</sup> Bagages d'une armée. Les charrois dans l'armée grecque étaient considérables car le soldat emportait des couvertures, une provision de vêtements, des vivres, tentes, ustensiles de cuisine. Ce bagage était charrié à dos de bêtes de somme ou sur des chars. Il suivait chaque division. Dans l'ordre de marche le bagage est ordinairement au centre de la colonne, flanqué des deux côtés par un rideau de troupes. Dans l'ordre de Laitaille, il est en queue, gardé par une escorte. Des soldats spéciaux, les *σκευοφόροι* constituaient le service du train.

3<sup>o</sup> Tout ce qui constitue un costume, un harnais, un équipement.

**Σκευοθήκη**. — 1<sup>o</sup> Arsenal; dépôt d'armes, généralement dans les acropoles des cités.

2<sup>o</sup> Arsenal maritime où l'on conservait tout ce qui était nécessaire au grément et à l'équipement des vaisseaux.

3<sup>o</sup> Magasin, salle où l'on serre des meubles, des ustensiles, des outils quelconques.

4<sup>o</sup> Garde-manger.

**Σκευός** [τὸ]. — Voy. *Σκευή*.

**Σκευοφόριον**. — Appareil de barres de bois qui servait à porter suspendus les fardeaux (Cf. "Ἀσιλλα).

**Σκευοφόρος**. — 1<sup>o</sup> Soldat du service des équipages. Ce service avait à sa tête des officiers spéciaux.

2<sup>o</sup> Le pluriel neutre, τὰ *σκευοφόρα*, désigne les bêtes de somme ou les charriots qui portaient les bagages d'une armée et par suite ces bagages eux-mêmes.

3<sup>o</sup> Portefaix.

**Σκηνή**. — Toute construction légère et couverte, en particulier :

1<sup>o</sup> Tenle. Les tentes, recouvertes de peaux, étaient disposées dans le camp par files et séparées l'une de l'autre. Les troupes campaient par *λόχοι* en ordre déterminé.

2<sup>o</sup> Cabine du triérarque située à l'arrière du navire, au-dessous de l'aphlaste.

3<sup>o</sup> Scène du théâtre, et par extension théâtre (Voy. *Θέατρον*).

**Σκηνογραφία**. — 1<sup>o</sup> Le dessin et la peinture en perspective, par opposition au dessin en silhouette, ou *σκιαγραφία*.  
2<sup>o</sup> Décoration théâtrale et décors.

**Σκηνογράφος**. — Décorateur de théâtre.

**Σκηνορράφος**. — 1<sup>o</sup> Fabricant de tentes en cuir; il cousait ensemble des bandes de cuir après les avoir taillées, et de là vient le mot.

**Σκήνωμα**. — Abri, et par extension maison, campement de soldats, et même temple.

**Σκηπάνιον**. — Bâton, et spécialement bâton servant de sceptre (Voy. *Σκῆπτρον*).

**Σκηπτοῦχος**. — Tout roi ou puissant portant un sceptre, et plus particulièrement chambellan à la cour du Roi de Perse.

**Σκῆπτρον**. — Ce mot signifie à la fois un bâton et un sceptre. Dans ce dernier sens, il est l'insigne et l'attribut des dieux et des rois, de certains prêtres ou magistrats, des hérauts, des rhapsodes.

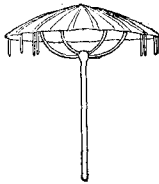
C'est d'ordinaire un long bâton terminé par un ornement fleuroné. Quelquefois il est très richement orné et de métal précieux; il est surmonté d'une figure, comme par exemple d'un oiseau (Cf. fig. Βασιλεύς, Βασίλισσα, Πυρά, Φιάλη).



### Σκιαγραφία.

— Le dessin ou peinture en silhouette, qui consistait à projeter le contour des objets à reproduire sur la surface à peindre, et à remplir de couleur l'intérieur des lignes. C'est le procédé longtemps employé par les peintres grecs, et en particulier par les peintres céramistes (Cf. Σκηνογραφία).

**Σκιαδέιον.** — Ombrelle ou parasol, de forme semblable aux nôtres. L'usage de l'ombrelle était très répandu et on le trouve dans les cérémonies publiques. Ainsi, à la fête des Panathénées, les filles des mêtèques portaient un parasol derrière les jeunes Athéniennes faisant partie de la procession.



**Σκιαδηφόρος.** — Jeune fille mêtèque qui, dans la procession des Panathénées, portait une ombrelle derrière les jeunes Athéniennes canéphores.

**Σσκιαδίσκη.** — Voy. Σκιαδέιον.

**Σκιαμαχεῖν.** — Proprement : lutter avec une ombre, c'est-à-dire avec un adversaire qui se dérobe aux coups et ne résiste pas. Cet exercice consistait sans doute en gestes et figures théoriques de pugilat ou autre passe de gymnastique. Le mot avait peut-être pour synonyme le mot ἀερίζειν.

**Σκιάς.** — En particulier tout abri contre le soleil, comme une ombrelle.

Vaste tonnelle de feuillage dressée à l'occasion de certaines fêtes, en particulier dans les Carnéennes du Péloponèse, et où un groupe de dévôts prenait son repas.

Édifice surmonté d'une coupole.

**Σκίμπος.** — Sorte de siège bas et allongé, espèce de divan; c'était aussi, avec une forme plus simple, sans doute, et de dimension plus réduite, une sorte d'escabeau; les enfants s'en servaient dans les écoles.

**Σκιάθρον.** — Cadran solaire (Voy. Γνώμων).

**Σκίπων.** — Bâton, sceptre (Voy. Σκηπτρον).

**Σκισραφεῖον.** — Maison de jeu où l'on jouait principalement aux dés.

**Σκίραφος.** — Cornet pour jouer aux dés, de forme cylindrique, n'ayant d'ouverture que d'un côté. Parfois il y avait à l'intérieur des dentelures parallèles destinées à faire rouler davantage les dés (Cf. Πύργος).

**Σκισῖται.** — Corps d'infanterie lacédémonienne recruté dans la *Skiritide*. Plus légèrement armés que les autres, ils marchaient à l'avant-garde et engageaient le combat en se tenant à l'aile gauche.

**Σκίρον,** syn. de Σκιάδειον. — En particulier c'est le parasol blanc que portait le prêtre aux fêtes de certaines divinités.

**Σκίρος,** syn. de Γύφος. — Le plâtre; les Grecs le tiraient surtout de l'île de Chypre, de la Phénicie et de la Syrie, mais dans ces deux pays on ne le trouvait pas à l'état naturel, et il fallait le brûler dans des fours et le pulvériser. Les usages du plâtre étaient extrêmement variés; on s'en servait dans la construction des édifices pour revêtir les murs et les plafonds; on en faisait des moules et des moulages; on savait aussi plâtrer le vin, comme de nos jours, et enduire les vaisseaux vinaïres.

**Σκισροφριών.** — Mois du calendrier athénien (juin-juillet), il devait son nom aux fêtes principales que l'on y célébrait (Voy. Σκίρον).

**Σκίρρας, Σκίρρος.** — Voy. Σκίρος.

**Σκίρτημα.** — Figure de danse de caractère populaire et orgiaстique, à laquelle se livraient par exemple les Bacchantes et les Corybantes. Il y avait aussi des *σκιρτήματα* dans les cérémonies nuptiales et funéraires; ils pouvaient donc être de caractère gai ou triste.

**Σκόλιον.** — Chanson qu'un convive chantait dans un *συμπόσιον*, debout, une branche de myrte à la main, et souvent en s'accompagnant de la lyre. Parfois il passait la branche de myrte et la lyre à un de ses voisins qui continuait la chanson.

**Σκόλοψ.** — Tout objet ou instrument pointu, en bois, comme un pieu ou un ensemble de pieux, un aiguillon, une croix. Par analogie, un hameçon, certains instruments de chirurgie, etc.

**Σκοπάρχης, Σκόπαρχος.** — Commandant d'une avant-garde ou d'une troupe d'éclaireurs.

**Σκοπιά.** — Lieu d'où l'on observe; tour de guet.

**Σκοπός.** — Eclaireur d'une troupe en marche ou au repos.

**Σκοροδάλμη.** — Saumure dans laquelle on a fait macérer de l'ail. C'était un plat très amer.

**Σκορπίος.** — Scorpion; machine de guerre qui lançait des flèches ou des pierres; son nom venait sans doute de quelque pièce qui se dressait comme la queue dangereuse du scorpion.

**Σκότιος.** — 1° Nom donné en Crète à l'enfant qui jusqu'à dix-sept ans était élevé par ses parents dans l'ombre du logis familial.

2° Enfant illégitime (clandestin).

**Σκριβλίτης.** — Gâteau au fromage.

**Σκύθαι.** — Archers, au nombre de 300, puis de 600, et plus tard de 1.700, qui formaient à Athènes le corps des agents de police. On les employa aussi quelquefois à la guerre. C'étaient des esclaves publics. Ils recevaient la nourriture, plus une solde. Ils n'avaient des Scythes que le nom; mais sans doute les

premiers agents de police furent-ils des esclaves originaires de la Scythie.

**Σκύλαξ.** — Chaîne de fer servant de collier.

**Σκυτάλη, Σκυτάλιον,** dimin. — Bâton, et en particulier : 1° Lettre secrète dont faisaient usage les Spartiates. On enroulait une bande de cuir sur un bâton et on y traçait des caractères; on ne pouvait lire le document que si l'on possédait un bâton semblable. Par extension, *σκυτάλη* signifie un message.

2° La massue, spécialement la massue d'Hercule (Voy. *Ήρωλον*).

3° Rouleau, cylindre servant à remuer et déplacer les lourds objets.

4° Sorte de crécelle formée de deux claquettes heurtées l'une contre l'autre. On s'en servait dans certains pays pour mettre les serpents en fuite.

5° Pièces de diverses machines ou outils, par exemple d'une machine de siège, d'un instrument de chirurgie employé pour réduire les luxations.

**Σκυταλίσ.** — Le mot est souvent synonyme de *σκυτάλη*, avec une idée diminutive. Il signifie spécialement :

1° Le bras ou le levier d'un treuil.

2° Bâton, pieu qui servait à fixer à terre un filet de pêcheurs; on y enroulait l'extrémité du filet.

**Σκύταλον.** — Voy. Σκυτάλη 2.

**Σκυτεῖον.** — Boutique de cordonnier.

**Σκυτεύς.** — Ouvrier qui travaille le cuir; en général, tanneur, corroyeur, et plus particulièrement cordonnier. Dans le sens de tanneur et corroyeur, on emploie surtout le mot *σκυτοδέψης* (Voy. *infra*).

Le cordonnier était appelé aussi *υποδηματοποιός*, ou de quelque nom spécial, comme *κρηπιδουργός*, fabricant de crépides, ou d'un sobriquet, comme *πίσσυγος*, le poisseux.

Le travail de cet artisan n'était pas divisé comme de nos jours; il coupait le cuir avec un tranchet appelé, suivant la forme, *τομεύς* ou *περιτομεύς*, ou

σίμλη, σμιλίον (Voy. ces mots); il le cousait, après avoir percé des trous, si cela était nécessaire, avec un emporte-pièce (ὀπήτιον, ὄπρας) ou un poinçon (κεντητήριον). Le fil était quelquefois remplacé par des tendons d'animaux. Le cuir des souliers était disposé sur une forme appelée καλάπους, καλόπους, καλοπόδιον; il y avait une forme pour le pied droit, une pour le gauche. Quelquefois, au lieu de semelles de cuir, on employait des semelles de bois ou de liège. Pour amollir le cuir, le cordonnier employait de l'huile; il savait le vernir, le noircir, etc.



Les cordonniers travaillaient assis sur un siège bas, devant une petite table, ayant leurs outils suspendus auprès d'eux.

**Σκυτοδέψης, Σκυτοδεψός.** — Tanneur de cuir et corroyeur. L'opération du tannage, qui sert à rendre les peaux incorruptibles et dures, était connue des Grecs homériques, qui l'appliquaient aux peaux de bœufs, de brebis, etc., etc., dont ils faisaient des tapis et des couvertures. Les procédés des tanneurs ressemblaient à ceux d'aujourd'hui; ils consistaient à amollir les peaux, à bien les racler et les nettoyer par des lavages et des bains de drogues variées; puis on les laissait séjourner dans des fosses entre des couches de tan formé

d'écorce de pin, d'aune, de grenadier, de noix de galle, de glands, etc., ou aussi d'alun ou de sel. Une fois le cuir tanné, le corroyeur l'assouplissait par un battage, le teignait, l'amincissait, etc.

On connaissait aussi la mégisserie, qui consiste à tanner et corroyer les peaux sans les dépouiller de leurs poils, à les transformer en fourrure. C'était encore le travail du σκυτοδέψης.

Les outils employés par ces ouvriers étaient des racloirs, des couperets, des tranchets, etc.

On disait aussi βυρσοδέψης, βυρσεύς, βυρσοποιός (Voy. Σκυτός).

**Σκυτός.** — Désigne à la fois le cuir tanné et le cuir non tanné. Il en est de même des mots δορά, δέρμα, διφθέρα, βύρσα, tandis que δέψα est réservé au cuir tanné. Les cuirs les plus employés étaient les cuirs de bœuf et de chèvre. On les employait à mille ouvrages variés, mais surtout aux objets de cordonnerie, de sellerie et bourrellerie, de maroquinerie, aux cuirasses, boucliers, tentes, outres, coffres, parchemins, etc. Chacun des ouvriers spéciaux avait son nom spécial.

Par extension, on donne ce nom à des objets de cuir, comme un fouet.

**Σκυτοτομείον, Σκυτοτόμιον.** — Atelier où l'on taille et travaille le cuir, et spécialement atelier de cordonnier; boutique de cordonnier.

**Σκυτοτόμος.** — Voy. Σκυτεύς.

**Σκυφίον.** — Petite coupe; dimin. de Σκύφος.

**Σκύφος** [ὄ et τὸ]. — Vase à boire.

Les archéologues, comme le montrent les deux figures ci-jointes, appliquent ce nom à des récipients de formes



assez diverses, dont les dimensions rendent l'usage de verres particulièrement commode. D'après ces indications, du



reste incertaines, comme la plupart de celles qui se rapportent à la forme des vases antiques, le σκύφος aurait été aussi bien un ποτήριον sans anses (Voy. fig. Ποτήριον) qu'un bol à une anse ou une véritable κύλιξ à deux anses.

**Σκύφομα.** — Voy. Σκύφος.

**Σκώληξ.** — Ver et, par suite, quelques objets ayant vaguement la forme d'un ver, par exemple une espèce de gâteau au lait ou au miel, cuit à la poêle.

**Σκώπευμα.** — Sorte de danse comique; son nom venait d'une espèce de chouette, σκώψ, dont le danseur imitait le sautillerment, en imitant le geste de quelqu'un qui regarde au loin, la main au-dessus des yeux.

**Σκωρία.** — Scories de fer, matières étrangères que l'on trouve dans le minerai et qui sont éliminées dans le fourneau. On disait aussi κίβδηλις ou κίβδος.

**Σκώψ.** — Voy. Σκώπευμα.

**Σμάραγδος.** — Émeraude, pierre précieuse, variété du béryl. Elle était extrêmement prisée des anciens, qui la plaçaient immédiatement après le diamant et la perle fine. Les plus renommées venaient de Scythie (sans doute des monts Ourals et Altaï), de Bactriane, d'Égypte. On l'employait pour la bijouterie la plus somptueuse; en particulier, on en faisait des chatons de bagues gravés, mais ces cachets sont rares.

**Σμηγμα.** — Lotion, pâte, huile, poudre servant à laver et nettoyer; en particulier, σμηγμα τῶν ὀδόντων est une poudre dentifrice.

**Σμηκτίς, Σμηκτίρις γῆ.** — Terre à dégraisser; ou disait aussi πλυντήρις γῆ.

**Σμηματοφορεῖον.** — Nécessaire de toilette, renfermant des odeurs et des dentifrices.

**Μήγος.** — Ruche (Voy. Μελίσσειον).

**Σμηνοργός.** — Voy. Μελισσεύς.

**Σμίλη.** — 1<sup>o</sup> Outil qui servait à divers travaux dans le bois, la pierre ou autres matières, et en particulier à graver, par exemple les lettres d'une inscription. C'est un burin ou un poinçon. On l'employait pour des besognes délicates, comme la gravure et la sculpture de l'ivoire, de la corne, etc. Le mot est à peu près synonyme de γλύφανον.

2<sup>o</sup> Outil de cordonnier, servant à couper le cuir; tranchet. Syn. de τομεύς ou περιτομεύς.

3<sup>o</sup> Bistouri de chirurgien.

**Σμιλιον.** — Voy. Σμίλη.

**Σμινύη, Σμινύς.** — Pioche à deux pointes.

**Σμύρις.** — Substance minérale, sorte d'émeri, qui servait à polir et graver les pierres précieuses. On en recueillait particulièrement à Naxos et en Arménie.

**Σμύρνα.** — Myrrhe. On brûlait cette substance sur les autels des dieux. C'est une gomme que distillent en larmes certains arbres d'Arabie. On l'employait aussi en médecine.

**Σόδη.** — 1<sup>o</sup> Chasse-mouches. On disait aussi Μουσόδη.

2<sup>o</sup> Panache d'un casque fait d'une queue de cheval.

**Σόλος.** — Masse de fer brut qu'à l'époque homérique on pouvait offrir en prix ou en cadeau comme métal aussi précieux qu'utile.

**Σοροπηγός.** — Fabricant de cercueils (Voy. Σορός).

**Σορός.** — Tout ce qui sert à renfermer les restes d'un mort; cercueil, urne cinéraire, tombeau.

**Σούκινος.** — Voy. Ἡλεκτρον.

**Σοφιστής.** — Sophiste. Ce mot, qui veut dire habile, sage, a pris un sens particulier à partir du v<sup>e</sup> siècle. Les sophistes étaient des sortes de professeurs de phi-

iosophie et d'éloquence ; ils prétendaient donner à leurs élèves des connaissances universelles et les rendre capables de plaider victorieusement le pour et le contre. Leurs cours étaient payants et quelquefois la somme à donner était très élevée ; néanmoins les jeunes gens se pressaient en foule autour d'eux. Socrate combattit les sophistes, mais leur vogue lui survécut. Le nom de sophiste en vint à signifier homme de mauvaise foi, qui cherche à tromper par des arguments captieux.

**Σπάθη**, dim. **Σπαθίον**. — 1<sup>o</sup> Instrument en bois, sorte de marteau qui servait aux tisserands à appuyer et serrer les uns contre les autres les fils de la chaîne, après que la navette les avait entrecroisés dans la trame. L'opération s'exprimait par les mots *σπάθη κρούειν*, ou *σπαθᾶν*, ou encore *σπάθησις*, *σπάθημα*.

2<sup>o</sup> Partie large de l'épée et, par extension, l'épée elle-même.

3<sup>o</sup> Partie large et aplatie de la rame.

4<sup>o</sup> Spatule de pharmacien ou de chirurgien.

**Σπάργανον**. — Bande d'étoffe que l'on enroulait autour du corps des nourrissons, en serrant plus ou moins étroitement. Quelquefois, les pieds étaient libres. Les *σπάργανα* étaient des bandes de laine serrées et souples.

Les Sparliales, par exception, laissaient le corps des nourrissons absolument libre.

**Σπάρτη**, **Σπαρτήνη**, **Σπάρτον**, **Σπάρτος**. — Le sparle, plante souple et résistante qui, une fois desséchée, est d'un emploi très utile pour la fabrication des cordes, des nattes (sparterie), des paniers, des filets, des sandales et même des vêtements grossiers. Les anciens, comme nous, tiraient le sparle de l'Afrique et de l'Espagne. Les Grecs en eurent connaissance, sans doute, grâce aux Phéniciens et aux Carthaginois et peut-être à



une époque relativement récente. Ils savaient le faire sécher après l'avoir fait macérer dans l'eau de mer et, en le frappant, en détacher les fibres ; mais on l'employait aussi au naturel.

Par extension, les mots s'appliquent à des objets de sparterie, à des cordes tressées.

**Σπεῖρα**. — Tout objet enroulé en spirale, comme un filet, un cordage, un ceste (Voy. *Ίμάς*), etc. Particulièrement :

1<sup>o</sup> Base d'une colonne ionique (Voy. *Κίων*).

2<sup>o</sup> Gâteau dont la pâte étirée s'enroulait sur elle-même.

3<sup>o</sup> Coussinet, couronne que l'on plaçait sur sa tête pour porter un fardeau (Voy. fig. *Τύλη*).

**Σπειρίον**. — Léger vêtement d'été.

**Σπεῖρον**. — Enveloppe formée d'une bande de toile, et par extension tissu de toile, vêtement en toile, linceul.

**Σπιθαμή**. — Mesure de longueur valant 3 *παλασταί* et 12 *δάκτυλοι* ; elle équivalait à peu près à l'empan, soit 1/2 coudée ou 3/4 de pied.

**Σπλάγγων**. — Au plur. les viscères des victimes sacrées (Voy. *Σπλαγγνοσκοπός*).

**Σπλαγγνοσκοπός**. — Celui qui inspecte les entrailles des victimes. La divination par les entrailles, objet de ce que les Romains appelèrent *entispicine*, était l'un des modes les plus importants de cette science. Cette divination était inconnue au temps d'Homère ; elle fleurit à l'âge classique. C'est surtout le foie qui était l'objet de l'inspection et fournissait des présages aux devins que l'on appelait *ιέροπται*, *ήπατοσκοποί*, aussi bien que *σπλαγγνοσκοποί*. L'entispicine ne disparut que plus tard, en plein christianisme (Voy. *Ίερόπτης*, *Ἡπαρ*).

**Σποδίτης ἄρτος**. — Pain cuit sous la cendre.

**Σπολάς**. — Tunique, jaquette de peau, et aussi cuirasse de cuir.

**Σπονδαυλῆς**. — On appelait ainsi celui qui, jouant de la double flûte,

accompagnait les hymnes que l'on chantait, au cours des sacrifices, au moment des libations (σπονδή). Ces hymnes s'appelaient σπονδεῖα ἀλλήματα, ou μέλη.

**Σπονδεῖον.** — Vase pour les libations.

**Σπονδεῖον αὔλημα.** — Voy. Σπονδαυλής.

**Σπονδεῖος πούς.** — Pied composé de deux syllabes longues. Il entrait dans les rythmes lents comme ceux qui convenaient aux chants qui accompagnaient les libations, σπονδαί; de là vient son nom.

**Σπονδή.** — 1<sup>o</sup> Libations qui accompagnaient un serment ou un sacrifice, une prière, ou qui inauguraient le repas ou le terminaient. Les libations consistaient principalement en effusions de vin, car le vin était le breuvage habituel, ou bien en un mélange d'eau et de vin. Quelques dieux, exceptionnellement, n'agréaient que les νηφάλια, ou libations d'eau mélangée de miel (μελίκρατον), et quelquefois de lait ou d'huile.

Les libations n'étaient d'ordinaire que l'accessoire des sacrifices; elles étaient accompagnées de chants soutenus d'un air de flûte, sur un rythme appelé σπονδιακός. Mais quelquefois les libations remplaçaient complètement le sacrifice. (Voy. fig. Πυρά).

2<sup>o</sup> Comme la conclusion des traités était accompagnée de libations, le mot σπονδή a pris le sens de traité entre deux partis ennemis pour faire alliance, conclure la paix, ou simplement une trêve permettant d'enlever les morts et de leur donner la sépulture (σπονδαί εἰς νεκρῶν ἀναίρεσιν).

Dans le sens de traité de paix ou d'alliance on employait de préférence Συνοθήκη (Voy. ce mot).

**Σπονδοφόρος.** — 1<sup>o</sup> Esclave ou acolyte du prêtre qui portait les vases et objets nécessaires aux libations.

2<sup>o</sup> Celui qui est chargé de porter aux ennemis les propositions de traité; c'était d'ordinaire un héraut.

**Σπυρίς.** — Corbeille, pannier rond,

que l'on emportait au marché, spécialement pour le pain ou les poissons.

**Σταδιαδρόμος, Σταδιεύς, Σταδιοδρόμη, Σταδιοδρόμος.** — Coureur prenant part à la course simple, ou course du στάδιον (Voy. ce mot).

**Στάδιον.** — 1<sup>o</sup> Mesure de longueur équivalant à 600 pieds ou 177<sup>m</sup>40. Il comprenait 6 πλέθρα de 100 pieds et d'autres sous-multiples, l'ὄργυρία, la πήχυς (Voy. ces mots), et comme multiple seulement le δίαυλος, ou double stade.

2<sup>o</sup> La course à pied sur une longueur d'un stade s'appelait aussi στάδιον (Voy. Δρόμος).

3<sup>o</sup> Stade, carrière aménagée pour les courses à pied; elle avait exactement un stade, soit 600 pieds de long. Pour la course double ou δίαυλος, les coureurs revenaient au point de départ. Le plan des stades grecs ressemblait beaucoup à celui des hippodromes. Le départ se donnait à l'une des extrémités de la carrière tracée en ligne droite; l'extrémité opposée était arrondie et s'appelait σφενδόνη. Il y avait des gradins disposés tout autour de cette piste, ou autour d'une partie seulement. Mais le stade n'avait pas là les deux bornes autour desquelles tournaient les chars, ni la σπίνα, élévation ou barrière qui allait d'une borne à l'autre, ni l'ἄφρασις, cet ensemble de stalles disposées pour rendre réguliers et équitables les départs des chars (Voy. Ἴπποδρόμος).

**Στάθμη.** — 1<sup>o</sup> Fil à plomb servant aux maçons et autres ouvriers à dresser des supports ou des arêtes perpendiculaires; le poids de plomb suspendu au cordeau s'appelait μολύβδις ou μολύβδαινα. Il va sans dire que ce poids pouvait ne pas être en plomb; tout objet lourd en pouvait remplir l'office. Le mot a pour synonyme κάθετος.

2<sup>o</sup> Règle ou cordeau, et ligne tirée avec cet instrument.

3<sup>o</sup> Barrière dans l'hippodrome. On la retirait vivement devant les chevaux rangés en ligne, afin qu'ils s'élançassent à ce

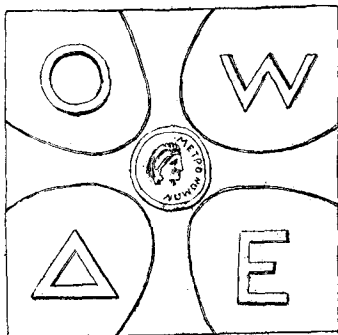


signal dans la carrière (Voy. Ἰππόδρομος).

**Σταθμίον.** — Balance (Voy. Σταθμός 2).

**Σταθμόν, Σταθμός.** — 1<sup>o</sup> Poids. Les poids grecs portaient les mêmes noms que les monnaies. En voici le système :

Le talent, *τάλαντον*, valait 60 mines, ou *μναί*; 1 mine valait 100 drachmes, *δραχμαί*; 1 drachme valait 6 oboles, *ὀβολοί*. Mais la valeur de ces poids variait suivant les villes, et, dans une même ville, suivant les époques. Le talent attique pesait environ 2592 grammes, la mine 432, etc.

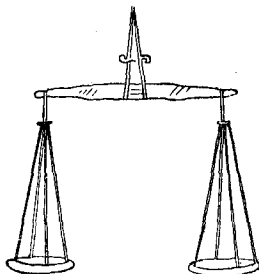


Les poids, comme les autres mesures, étaient sous la surveillance des *μετρονόμοι*, qui y apposaient leur cachet.

2<sup>o</sup> Balance. Les Grecs ont de tout temps fait usage de la balance, instrument nécessaire

aux échanges et au commerce. Elle s'est composée dès l'époque mycénienne

d'un fléau et de deux plateaux. On en faisait de petites, que l'on tenait à la main



pendant le pesage, et de grandes que l'on suspendait à une poutre. On imagina aussi de faire des supports qui ne se séparaient pas de la balance et qui reposaient sur le sol. Nous ne savons rien en ce qui concerne l'emploi d'un index placé au point de suspension du fléau, et tel qu'en ont les balances modernes pour indiquer le point exact d'équilibre.

Il n'est fait dans les auteurs aucune allusion à la balance que l'on désigne sous le nom de romaine quoique rien ne prouve que les Romains en aient été les inventeurs.

3<sup>o</sup> Étable, ferme, habitation quelconque. Plus spécialement c'est un campement pour une halte de nuit; c'est aussi une étape, c'est-à-dire le lieu de halte, et la marche entre deux haltes. Dans l'Anabase, la journée moyenne de marche est de cinq parasanges, ou 27 kilomètres environ.

4<sup>o</sup> Emplacement désigné pour la station des navires dans un port ou dans un *νεώσοικος* (Voy. ce mot).

5<sup>o</sup> Ce qui sert à supporter; poteau pilier, colonne, jambage de porte, etc.

**Σταθμοῦχος.** — 1<sup>o</sup> Officier préposé au service des étapes; fourrier.

2<sup>o</sup> Maître d'une maison; peut-être locataire principal (Voy. *μισθός*, *Ἐνοχτιον*).

**Σταῖς.** — Farine de froment en pâte non levée.

**Σταίτινος, Σταίτινης ἄρτος** ou **πλακοῦς.** — Pain ou gâteau cuit à la poêle; il y entrait, outre la *σταῖς*, du miel, du sésame ou autres ingrédients.

**Στάλιξ.** — Pieu servant à fixer un filet de chasse.

**Σταμίν, Σταμίς.** — Allonges de bois verticales, en forme de montants et prolongeant les « couples » de l'avant et de l'arrière d'un navire de façon à supporter les deux gaillards (Cf. *Ἐγκοιλία*, *Ἰκριον*).

**Σταμνάριον, dim. Σταμνίον, Στάμνος.** — Vase pour les liquides, en particulier pour l'eau et le vin. De même que

celle de la plupart des vases grecs, la forme du stamnos est mal définie. Les archéologues appellent ainsi, de préférence, un vase à pied bas, à large panse, avec deux petites anses horizontales et une embouchure de moyenne ouverture.



**Στάσιμον** [τὸ μέλος]. — Morceau que le chœur tragique chantait lorsqu'il s'arrêtait dans ses évolutions autour de la thymélé, après la *πάροδος*.

**Στατήρ**. — Statère, désigne à la fois un poids et une monnaie, mais surtout



Statère d'argent d'Athènes.



Statère d'argent de Corinthe.

une monnaie. Le statère est toujours un



Statère d'or de Macédoine.

multiple de la drachme, mais, suivant le système monétaire, les villes et les époques, ce multiple peut être un didrachme, ou un tétradrachme, s'il est en argent, une pièce de vingt drachmes (Athènes) ou de vingt-huit drachmes (Cyzique), s'il est en or. Certaines monnaies perses et lydienes ont, par analogie, reçu le nom de statères.

Comme poids, le statère est tantôt le poids d'une livre, *λίτρα*, tantôt le poids d'une mine, *μνᾶ*.

**Στατός** [χιτών]. — Robe qui tombe toute droite jusqu'à terre, sans être relevée (Cf. *Ὀρθοσταδίας*).

**Σταυρός**. — Ce mot désigne un pieu pointu, un poteau, soit pour empaler les condamnés, soit pour les attacher. Il a désigné aussi la croix, instrument de supplice très usité en Orient, mais dont les Grecs ont rarement usé. On l'a appelé aussi *σχόλοψ*.



**Σταύρωμα**. — Palissade, ouvrage de défense formé de pieux piqués en terre, resserrés ou entremêlés de branchages.

**Σταφυλή**. — Voy. *Διαθήτης*.

**Στέγασμα**. — Voy. *Στέγη*.

**Στεγαστής**. — Voy. *Σωλήν*.

**Στέγαστρον**. — Tout ce qui sert à couvrir, en particulier :

1<sup>o</sup> Vêtement, couverture destinée à abriter le corps.

2<sup>o</sup> Sorte de litière ou de fourgon couvert.

3<sup>o</sup> Magasin, réservoir ou meuble où l'on cache ou serre quelque chose.

**Στέγη, Στέγος.** — 1<sup>o</sup> Toit. Les Grecs ont construit des toits de toutes formes, avec toute sorte de matériaux. Il semble que les toits en terrasse aient été surtout employés pour les maisons, les toits inclinés pour les édifices et les temples. Les toits en terrasse étaient constitués par une charpente plate recouverte de terre que l'on comprimait sans doute au rouleau, comme cela se passe encore dans bien des régions d'Orient. Les toits à pente étaient constitués par une charpente, souvent très habilement agencée, supportant des tuiles soit d'argile, soit de marbre. Les bords du toit étaient garnis d'antéfixes, et aux angles aussi bien qu'au sommet de l'angle des rampants, sur la façade, d'acrotères de riche effet décoratif. Quelques édifices étaient éclairés par des baies et lanternes ouvertes dans le toit; c'était sans doute le cas des temples dits hypètres.

Il va sans dire que les Grecs ont couvert des édifices de petites dimensions au moyen de dalles horizontales ou inclinées, et des constructions modestes ou humbles avec des planches, du chaume, etc. On ne peut guère regarder comme des toits les véritables voûtes formées de cercles concentriques en encorbellement, ni les voûtes à claveaux dont l'usage fut, du reste, très restreint.

2<sup>o</sup> Par extension, on donne le nom de στέγη à toute construction couverte, maison, tente, tombeau ou même à une chambre.

**Στεῖρα.** — Étrave; pièce de bois forte, recourbée en dedans et fixée dans le plan de la quille du navire qu'elle continue et avec laquelle elle forme un angle variable qui détermine la forme de l'avant. Sur elle repose la construction de la proue. L'étrave est généralement composée de plusieurs pièces assemblées par des chevilles et des plaques d'airain. C'est elle

qui supporte pendant la marche le choc de la vague qu'elle fend. Sa partie supérieure, appelée στόλος, est surmontée de l'ἄκροστόλιον. A l'étrave sont fixés le προεμβόλιον et plus bas l'éperon. Le terme de στεῖρα était plus particulièrement réservé à cette partie de l'étrave comprise entre le προεμβόλιον et l'éperon. L'étrave est renforcée en dedans par la contre-étrave appliquée sur la face interne et prolongée la contre-quille.

**Στελγίς.** — Voy. Στλεγγίς.

**Στέμμα.** — Au sens général, le mot désigne tout ce qui entoure la tête pour la parer, une couronne, un bandeau. Mais plus spécialement on appelle ainsi :

1<sup>o</sup> Une guirlande ou couronne de fleurs où s'enroule une bandelette et qui servait, avec un sens religieux, soit à parer la tête de certaines personnes, soit à décorer des objets. Bandelette servant à divers usages religieux. Syn. de Ταυίτις (Voy. ce mot et fig. Στήλη).

2<sup>o</sup> Guirlande de laurier que les suppliantes portaient entrelacée autour d'un bâton.

3<sup>o</sup> Les Romains appelaient *stemma* des parchemins encadrés de guirlandes et où étaient écrits les noms des ancêtres d'une famille avec leurs titres et dignités. De là le sens d'arbre généalogique. Comme on accrochait ces objets aux bustes des ancêtres rangés dans l'atrium, ces portraits s'appelèrent aussi *stemma* (Voy. *Lex. des antiq. romaines*, s. v. *Stemma*).

**Στερονόμαντις.** — Devin ventriloque (Cf. Ἐγγαστρίμυθος).

**Στεφάνη.** — Tout ce qui sert à entourer, à couronner et en particulier :

1<sup>o</sup> Une couronne quelconque (Voy. Στέφανος).

2<sup>o</sup> Une sorte de diadème qui servait de parure aux femmes. D'après les monuments figurés, qui l'attribuent en particulier à Héra et à Artémis, ce serait un bandeau métallique s'éffilant aux deux bouts et que l'on disposait verticalement

un peu en arrière au-dessus du front. Il ressemble un peu à un croissant renversé. Par extension, diadème. Le polos d'Héra n'était qu'une haute στεφάνη dont la largeur était partout la même (Voy. Πόλος).



3° Rebord d'un casque, bandeau saillant, semblable à une visière relevée; par extension, casque.

4° Lacet, collet employé par les chasseurs.

5° Couronne servant de coussinet pour porter les fardeaux sur la tête (Cf. Τόλη).

**Στεφανηφόρος.** — Mot à mot, porteur de couronne. Cette épithète des prêtres qui se couronnaient pour célébrer les cérémonies du culte est devenue un véritable nom propre qui servait à désigner officiellement les prêtres de certaines divinités. Dans les villes d'Asie, en particulier, on trouve la mention de beaucoup de stéphanéphores éponymes.

De façon plus générale, le mot sert d'épithète aux prêtres et magistrats, par exemple aux Archontes, qui portaient une couronne comme insigne de leur fonction ou de leur dignité.

**Στεφανοπλόος.** — On appelait στεφανοπλόοι et στεφανοπῶλαι ceux qui fabriquaient et vendaient des couronnes de feuillage et de fleurs, pour toutes sortes d'usages.

**Στέφανος.** — Couronne en feuillage, uni ou entrelacé de fleurs, en métal précieux, parfois travaillé et orné de pierres.

La forme des couronnes, leur matière et leurs usages étaient très variés.

Avant un sacrifice, on portait une couronne de feuillage sur l'autel du dieu, et celui qui implorait la divinité avait lui-même sur la tête une couronne de fleurs. Les prêtres aussi portaient des couronnes;

les victimes étaient couronnées, ainsi que les objets servant au sacrifice.

Dans les funérailles, on mettait une couronne de myrte et de lierre aux morts, ainsi que sur les tombeaux.

La couronne était un signe de réjouissance; on en portait dans les festins, les mariages, après la naissance d'un enfant.

Dans les jeux, les concours, on donnait aux vainqueurs une couronne, faite souvent avec le feuillage d'un arbre sacré (à Athènes, l'olivier; à Délos, le palmier; à Dodone, le chêne, etc.).



La couronne de myrte était portée par les Archontes comme insigne de leur magistrature; l'orateur qui parlait du haut de la tribune avait aussi une couronne sur la tête.



Le peuple accordait parfois, comme récompense suprême, une couronne d'or à un général victorieux, à un citoyen ou un allié qui avait rendu de grands services.

Enfin les couronnes en métal précieux, ornées de pierres, servaient de parure aux femmes les jours de fête (Cf. fig.

Ἄγωνοθέτης, Ἀκρόλιθον, Παιδαγωγός, Σκῆπτρον, Τύμπανον, Φιάλη, etc.).

**Στεφάνωμα.** — 1<sup>ο</sup> Couronne (Voy. Στέφανος).

2<sup>ο</sup> Plante avec laquelle on a l'habitude de tresser des couronnes.

3<sup>ο</sup> Au pluriel, τὰ στεφανώματα, marché où l'on vend des couronnes.

**Στεφανωτρίς βίβλος.** — Filasse qui servait à attacher les fleurs et les feuillages dont on formait les couronnes.

**Στέφος.** — 1<sup>ο</sup> Couronne (Voy. Στέφανος).

2<sup>ο</sup> Guirlande de fleurs.

3<sup>ο</sup> Offrande à une tombe, et particulièrement libations (Voy. Λοιβή).

4<sup>ο</sup> Toit, et par extension édifice couvert (Voy. Στέγη). Spécialement tombeau, et même urne funéraire.

**Στηθόδεσμος.** — Bande d'étoffe que les femmes employaient pour soutenir

leurs seins. Tandis que la ceinture serrait la taille par dessus la tunique, le στηθόδεσμος se portait directement autour de la poitrine. Quelquefois on avait soin de soutenir ce corset élémentaire au moyen de bretelles passant sur les épaules. La bandelette servait aussi à comprimer l'embonpoint excessif. Quelquefois le στηθόδεσμος était placé au-dessus des seins, et quelquefois aussi en écharpe, comme un simple ornement.

Le mot a de nombreux synonymes : Ἀναμασχαλιστήρ, Ἀπόδεσμος, Μίτρα, Περίδεσμος, Ταινία, Ταινίδιον.

**Στήλη.** — Stèle. On appelle ainsi toute plaque de marbre destinée à recevoir soit une inscription, soit une décoration peinte ou sculptée.

En particulier, stèle funéraire, que

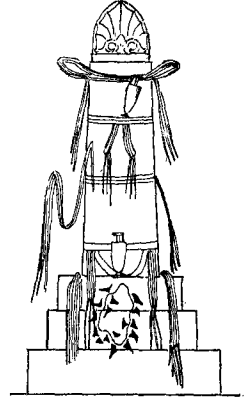
l'on dressait sur le tombeau. Plus ou moins ornée de bas-reliefs ou de peintures, haussée ou non sur des degrés, il semble que la stèle funéraire ait représenté le mort lui-même. On la parait de feuillages, de bandelettes ταινία, στέμματα; on déposait devant elle des vases, des figurines, tous les *ex-voto* destinés à honorer le mort et se le rendre favorable; on y répandait des libations, et l'on faisait devant elle les sacrifices (Cf. fig. Ἀνάθεμα, Δμωή, Ἥρωσ, Σκεπάρινη).

**Στήμων.** — 1<sup>ο</sup> Fil employé pour le tissage d'une étoffe, et plus spécialement fil de la chaîne, opposé au fil de la trame.

2<sup>ο</sup> Métal étiré en fil et tissé en étoffe, ou mêlé au tissu d'une étoffe. Il est possible que les Grecs, qui firent grand usage de ces fils métalliques, ne les obtinrent pas par l'étirage à la filière, mais par le battage au marteau et le limage. Les fils de fer antiques sont très rares, s'il en existe; mais les fils de bronze, l'argent, d'or se trouvent fréquemment. On sait que les bijoux filigranés étaient une florissante industrie de la Grèce classique.

**Στήριγμα, Στήριγξ.** — Fourche, partie du char superposée à l'essieu et dans laquelle s'adapte le timon.

**Στίγμα.** — Marque par tatouage ou au fer rouge faite sur le corps des esclaves ou des criminels pour les reconnaître. Certaines sectes religieuses imposaient aussi à leurs adhérents une marque tatouée sur un membre.



**Στιγματίας.** — 1<sup>o</sup> Esclave marqué au fer rouge (Voy. Στίγμα).  
 2<sup>o</sup> Se disait d'un citoyen qui était signalé comme ayant des biens grevés d'hypothèques.

**Στιγμή.** — Point. Signe de ponctuation dont on attribuait l'invention au grammairien Aristophane de Byzance.

**Στίλβη.** — Lampe (V. Ἐλλάγιον).

**Στίλβωτρον.** — Huile, essence dont les femmes se servaient pour rendre la peau de leur visage plus brillante.

**Στίμις.** — Noir d'antimoine, qui servait aux femmes pour se noircir les sourcils et les paupières.

**Στίξ.** — 1<sup>o</sup> Rang de soldats. Ce mot désigne aussi une petite troupe. Les soldats en bataille étaient rangés sur plusieurs rangs de profondeur.

2<sup>o</sup> Dans les chœurs du théâtre, rangée de choristes (cinq de front et cinq de profondeur dans la tragédie, six de front et quatre de profondeur dans la comédie).

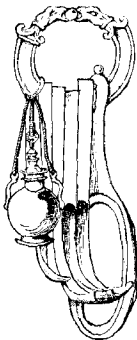
**Στίχος.** — 1<sup>o</sup> Appellation donnée à chaque file de rameurs sur le vaisseau grec. La trière possédait trois files de rameurs superposées.

2<sup>o</sup> Désigne les différentes files de combattants lorsque l'armée est déployée en ordre de bataille.

3<sup>o</sup> Ligne d'écriture ou vers.

**Στλεγγίδιον**, dim. de **Στλεγγίς**.

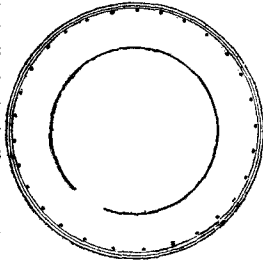
— 1<sup>o</sup> Instrument desliné, après les exercices gymniques de la palestres, à racler le sable, la poussière, l'huile et la sueur dont le corps était imprégné. Il était formé d'une poignée et d'une sorte de lame creuse, recourbée au bout. Les strigiles étaient en or, en roseau, en bronze ou en fer, et très souvent décorés sur le manche de jolies figures gravées.



2<sup>o</sup> Bandolettes d'or destinées à maintenir les cheveux.

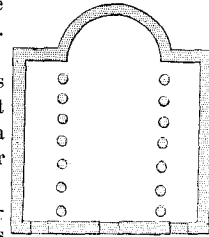
**Στόά.** — Portique. C'est le nom générique de toute galerie formée par un mur arrière et un toit en terrasse ou en auvent soutenu par

une colonnade. Mais le mot a servi spécialement à désigner des promenoirs couverts, simples galeries ou-



vertes sur les rues ou les places, ou salles fermées qui servaient de lieu de réunion, de distraction, de marché, etc.

Quelques-uns des portiques d'Athènes étaient célèbres par la beauté de leur décoration, peinte ou sculptée, due aux plus illustres artistes du siècle de Périclès.



**Στοιχεῖα** [τά]. — Les premiers éléments de la lecture et de l'écriture, que l'on apprenait aux enfants au sortir du gynécée; d'une façon plus générale, ce mot désignait l'instruction primaire la plus rudimentaire.

**Στοιχεῖον.** — 1<sup>o</sup> Aiguille verticale sur un plan horizontal et servant à marquer l'heure.

2<sup>o</sup> Trait, lettre, caractère d'écriture.

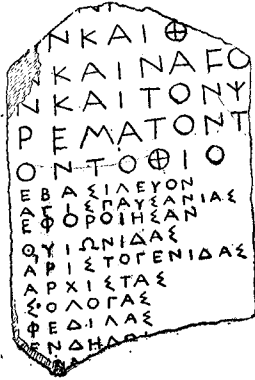
**Στοιχηδόν.** — En colonne. Se dit d'une inscription lapidaire où toutes les lettres de chaque ligne sont placées régulièrement sous les lettres des lignes précédentes (V. fig. page suivante).

**Στοιχος.** — 1<sup>o</sup> Tout ce qui est disposé par rangées, par files.

2<sup>o</sup> Toiles ou filets de chasse alignés pour former clôture.

**Στολάς.** — Sorte de cuirasse compo-

sée d'une casaque en cuir munie d'une plaque de métal pour protéger la poitrine, d'épaulières et de πτέρυγες (Voir ce mot).



Στοιχηδόν.

**Στολή.** — Vêtement, robe, tunique, et en particulier nom grec de la *loga* romaine; la *loga virilis* s'appelait ἡ τῶν τελειῶν στολή.

**Στόλιον.** — Tunique courte qui, exceptionnellement, était portée par les philosophes.

**Στολίσ.** — Voy. Στολή.

**Στόλισμα.** — Vêtement, au sens général.

**Στολιστήριον.** — Vestiaire d'un temple; les prêtres s'y revêtaient de leurs ornements sacerdotaux et y faisaient la parure des statues divines.

**Στολιστής.** — Sacristain, préposé au vestiaire des prêtres et des dieux.

**Στόλος.** — Ce mot désigne, en principe, tout préparatif d'une action, tout équipement; par suite, il s'applique à une troupe équipée pour une expédition, à une armée, une flotte, une foule quelconque, puis à une expédition militaire, par terre ou par mer, comprenant les hommes et tout leur bagage (Voy. Ναυτικόν, Στρατός).

Sens spécial : Pièce de bois large à la base et recourbée qui constitue la partie supérieure de la proue du navire grec. C'est l'opposé de l'ἄφλαστον. Il est im-

planté sur l'étrave du navire et protège les parties hautes de la carène. Derrière lui s'abrite le gaillard d'avant. Le stolos affecte une forme bombée; il se termine en une pointe recourbée, mince, dressée en l'air, qui est l'ἄκροστόλιον. L'ensemble représente assez bien une corne d'animal. Quand il se termine par une tête de cygne, on le désigne sous le nom de χηνίσκος. On le compare encore à un casque recouvrant le haut de la proue, casque dont l'ἄκροστόλιον serait l'aigrette (περικεφαλαία).

**Στόμιον.** — 1<sup>o</sup> Mors, partie de la bride qui passe dans la bouche du cheval et sert à le gouverner (Cf. Χαλινός).

2<sup>o</sup> Ouverture, bouche d'un puits de mine ou de carrière.

3<sup>o</sup> Ouverture d'un vase.

**Στόμωμα, Στόμωσις.** — Tranchant, fil de la lame d'un outil de fer ou d'acier, obtenu au moyen du martelage ou de la meule.

**Στράβη.** — Voy. Ἀστράβη.

**Στρατεία.** — 1<sup>o</sup> Service militaire ou levée de troupes. Quand tous les citoyens de 20 à 50 ans sont appelés sous les drapeaux, l'expédition est appelée πανστρατιά. Si on ne prend qu'une partie des citoyens aptes à être appelés, la levée se fait de deux façons :

1<sup>o</sup> Στρατεία ἐν τοῖς ἐπωνύμοις, l'Assemblée du peuple décide que tous les citoyens inscrits sur les κατάλογοι de tel Archonte éponyme à tel autre seront appelés; c'est l'appel par classes.

2<sup>o</sup> Στρατεία ἐν τοῖς μέρεσι, appel de portions de classes, les Stratèges choisissent dans chacune les citoyens qui leur paraissent le mieux en état de faire campagne. Ce dernier mode de recrutement donna lieu à de nombreuses critiques dont Aristophane s'est fait l'écho.

3<sup>o</sup> Par extension, expédition militaire et troupes en campagne.

**Στράτευμα.** — Armée en campagne et expédition militaire (Cf. Στρατεία, Στρατός).

**Στράτευσις.** — Expédition militaire.

**Στρατηγεῖον.** — 1<sup>o</sup> Édifice où se réunissaient les Stratèges et où ils prenaient en commun leurs repas, aux frais de l'État.

2<sup>o</sup> Tente du Stratège dans un camp grec.

**Στρατηγός.** — Les Stratèges furent les chefs de l'armée athénienne depuis les guerres médiques. Ils étaient au nombre de dix, et formaient le conseil du Polémarque. Ils ne tardèrent pas à jouer aussi le principal rôle dans l'administration de la République. Ils étaient élus à mains levées par le peuple, d'abord à raison d'un par tribu, puis indistinctement parmi tous les citoyens ; leur fonction durait un an ; ils pouvaient être indéfiniment réélus. Les Stratèges, dont la conduite était l'objet d'un contrôle constant, étaient soumis à l'ἐπιχειροτονία à chaque nouvelle prytanie, et pouvaient être traduits devant un tribunal pour mauvaise gestion. Ils avaient dans leurs attributions tout ce qui concerne l'armée, la guerre et les traités qui suivent la guerre. Mais, tandis qu'à l'origine ils commandaient les troupes, en face de l'ennemi, un jour chacun, la coutume s'établit ensuite de ne confier les opérations qu'à deux ou trois d'entre eux, et même d'en choisir un comme généralissime (αὐτοκράτωρ). Ils se spécialisèrent même, de telle sorte que l'un fut chargé des hoplites, par exemple, un autre de la garde du pays (στρ. ἐπὶ τοὺς ὀπλίτας, ἐπὶ τῆν χώραν).

Dans la plupart des armées grecques le mot στρατηγός s'appliquait aux officiers qui exerçaient le plus haut commandement.

**Στρατηλάτης.** — Général en chef (Voy. Στρατηγός).

**Στρατιά.** — 1<sup>o</sup> Armée de terre, opposée à l'armée de mer (Voy. Στρατός).

2<sup>o</sup> Service militaire et expédition de guerre (Voy. Στρατεία).

**Στρατιώτης.** — Soldat (Voy. Στρατός).

**Στρατοπεδάρχης.** — 1<sup>o</sup> Titre que portait, à une très basse époque, un fonc-

tionnaire ou un professeur de l'éphébie. Le mot signifie : maître de camp. C'était sans doute une appellation honorifique.

2<sup>o</sup> Traduction du latin *tribunus militum*.

**Στρατόπεδον.** — 1<sup>o</sup> Camp. Les Grecs ne mettaient pas autant de soin que les Romains à construire leur camp ; Homère nous montre bien le camp devant Troie muni d'un fossé, d'un rempart et d'une palissade, et parfois les historiens nous parlent de camps ainsi retranchés. Mais c'était rare, et les soldats grecs, la plupart du temps, campaient sur des emplacements choisis, mais sans y exécuter aucun travail de défense.

2<sup>o</sup> Par extension troupe établie dans un camp.

**Στρατός.** — Armée. Aux temps homériques, aucun peuple n'avait une armée régulière et permanente. Tous les hommes valides prenaient part à la guerre, sous le commandement du roi ; ils s'armaient, s'approvisionnaient, combattaient sans prévision, sans plan, presque sans direction. Mais dès l'époque classique on voit les cités et les États organiser des troupes d'infanterie et de cavalerie, et faire de la préparation de la guerre comme de la guerre elle-même une véritable science.

A Athènes, tous les citoyens et les métèques devaient le service militaire de 18 à 60 ans. Les éphèbes de 18 à 20 ans et les hommes au-dessus de 50 ans ne devaient pas servir hors de l'Attique. Sauf les thètes, qui formaient les troupes légères, parfois les archers, les citoyens des autres classes étaient enrôlés dans les hoplites, ou fantassins armés du bouclier, du casque, de la cuirasse, des cnémides, de l'épée et de la lance ; les plus riches seulement pouvaient entrer — et cela n'était pas obligatoire — dans le corps des cavaliers. Les troupes d'infanterie étaient divisées en dix τάξεις divisées elles-mêmes en dix λόχοι, sous les ordres des *taxiarques* et des *lochages* ; la cavalerie était conduite par dix phylar-



ques. Tous ces officiers étaient sous l'ordre suprême des dix Stratèges.

La guerre déclarée, y prenait part soit l'armée entière, soit une fraction, composée d'un certain nombre de *classes*. Les soldats combattaient groupés d'après leurs tribus d'origine.

La solde militaire, ou *μισθός*, était augmentée d'une indemnité pour frais de vivres, ou *σιτηρέσιον*.

A côté de ces troupes régulières se trouvaient les auxiliaires, ou plutôt les mercenaires réguliers, les archers scythes, au nombre de 1000, chargés de la police dans la ville; les *περίπολοι*, commandés par un ou plusieurs *περιπόλαρχοι*, sorte de gendarmes, les archers soldats, dont les bataillons plus ou moins forts secondaient les bataillons d'hoplites (leurs chefs étaient les *τόξαρχοι*); les archers à cheval ou *ίπποτοτοξόται*, au nombre de 200, des frondeurs ou *σφενδονήται*, un corps d'éclaireurs ou *πρόδρομοι*. Il faut ajouter les mercenaires occasionnels comme les peltastes de Thrace, les archers crétois, les frondeurs rhodiens, les mercenaires étoliens, acarnaniens, iapygiens, qui combattirent avec Athènes pendant la guerre du Péloponèse.

Enfin il ne faut pas oublier les contingents des alliés.

Tout ce monde de combattants traînait à sa suite un nombreux personnel d'intendance, du train des équipages, des valets d'hoplites et de cavaliers, des hérauts, des trompettes, des médecins, des devins, des marchands, etc., et aussi des compagnies d'ouvriers de toute espèce, surtout des ouvriers de génie (*χειροτέχνηται*), et un matériel de siège.

Il ne semble pas que la discipline ait été bien rude; il y avait cependant des poursuites pour cause de manque à l'appel (*ἀστρατείας γραφή*), de désertion (*λιποταξίου γ.*), de lâcheté (*δειλίας γ.*). Jugés par leurs compagnons d'armes, les coupables étaient exposés à perdre leurs droits de citoyens.

A Sparte, l'organisation militaire était sévère. A vingt ans, tout Spartiate était soldat, et dès lors il vivait comme un soldat, prenant ses repas en commun avec des camarades formant avec lui un groupe toujours au complet. Il servait comme hoplite jusqu'à 60 ans, incorporé dans un des douze *λόχοι* que commandaient douze *λοχαγοί*, et qui étaient chacun de 500 hommes. Le *λόχος* était subdivisé en quatre *πεντηκοστύες* et deux *ἐνωμοτίαι*. Le grand chef était le Polémarque.

Cette organisation s'est modifiée après la guerre du Péloponèse; le commandement fut divisé entre dix Polémarques, à la tête de six *μόραι*. Les périèques furent admis dans l'armée. Il y eut aussi un Polémarque spécial, chef d'un corps de cavalerie d'abord de 400 puis de 600 hommes. Les Ilotes ne prirent d'abord part aux expéditions que comme serviteurs des hoplites; puis on les incorpora, mais à condition de les affranchir après la guerre.

Les Spartiates étaient vêtus d'un uniforme rouge; ils portaient une cuirasse, un casque, une lance, une épée courte à un seul tranchant, un grand bouclier d'airain.

L'armée spartiate se complétait du corps des skirites, soldats d'élite, qui marchaient en avant-garde et combattaient à l'aile gauche, poste d'honneur; c'étaient des fantassins plus légers que les hoplites. Les troupes régulières étaient suivies de soldats du génie, du train, etc.; il ne manquait dans les gens accessoires ni de fourriers et trésoriers, ni de fonctionnaires chargés de partager le butin (*λαφυροπώλαι*), ni de juges militaires (*ἐλλανοδίκαι*) sans parler des devins, des joueurs de flûte, des médecins.

C'est l'organisation de ces armées types, celle d'Athènes et celle de Sparte, qu'adoptèrent les principaux États de la Grèce; ils y introduisirent seulement des modifications que leur imposèrent leur situation politique ou sociale, leurs ressources, leur constitution.



pour se coucher ou se couvrir, matelas, couverture, tapis.

2° Couverture, tapis de table.

3° Couverture de cheval.

4° Supports disposés sur le sol, pilotis.

**Στρωματεύς.** — Couverture de lit ou tapis de table.

**Στρωματόδεσμον, Στρωματόδεσμος.** — Couverture dans laquelle on roulait la literie de voyage ; elle devait être en cuir ou en toile.

**Στρωμή.** — 1° Lit, ou simplement matelas, tapis étendu pour se coucher.

2° Couverture de lit.

**Στρωτήρ.** — Planches qui portent des chevrons pour constituer un plancher ou un plafond ; souvent ces planches étaient ornées de caissons appelés *φατώματα* (*lacunaria* en latin).

**Στρώτης.** — Esclave chargé du service de la literie et du couchage.

**Στυλάριον, Στυλίδιον.** — Dim. de *Στυλῆς* ou *Στύλος*.

**Στύλις.** — Petite colonne (Voy. *Στύλος*).

En particulier, élai vertical destiné à soutenir les découpures ornementales de l'aphlaste, qu'il relie entre elles de façon à empêcher ce dernier de s'abattre sur le pont. La *στυλῆς* est fixée derrière le timonnier et porte à son extrémité supérieure une *ταινία*. Dans quelques navires, elle est double ; elle manque dans un grand nombre d'autres.

**Στυλοβάτης.** — 1° Base de la colonne ionique, la colonne dorique n'en comportant pas (Voy. *Κίων*).

2° Assise sur laquelle repose une colonnade. Le stylobate se compose d'ordinaire de plusieurs marches formant comme un socle un peu élevé à l'édifice, surtout si c'est un temple. Mais il peut se réduire à un seul degré.

**Στύλος.** — 1° Support, poteau, pilier, et en particulier colonne (Voy. *Κίων*). Le mot se combine avec divers adjectifs de numération ou de qualité pour désigner les différents groupements de colonnes et la forme caractéristique que

chacune de ces dispositions donne au édifices (Ex. :

*ναὸς πυκνόστυλος, δωδεκάστυλος, πρόστυλος, ἀμφιπρόστυλος* (fig.).

2° Style, stylet, petit instrument en métal, en os ou en ivoire, pointu à l'une des extrémités et aplati en palette à l'autre, qui servait à ceux qui écrivaient sur des tablettes enduites de cire (Voy. *Δέλτος*). Le bout pointu servait à graver les caractères sur la cire, le bout plat à effacer pour corriger.

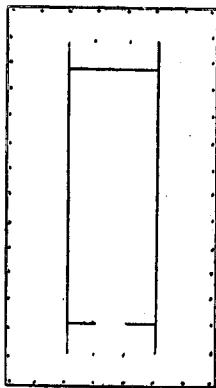
**Στύλωμα.** — Élai dans une galerie d'approche crensée par les assiégeants d'une ville.

**Στόμμα.** — Corps gras, par exemple huile d'olives, de noix, d'amandes, qui constituait la base des parfums tirés de diverses plantes et de diverses substances, et que désignait spécialement le mot *ἡδύσματα*.

**Στόπη, Στυππεῖον.** — Étoupe ; résidu du lin lorsqu'il a subi l'opération du cardage au moyen du *κτεῖς*. Plus rarement, le mot désigne les fibres les plus grossières, celles qui touchaient l'écorce, et dont on faisait des mèches de lampes. Avec l'étoupe, on fabriquait principalement des cordages pour la marine.

**Στυππειοπώλης.** — Marchand d'étoupe.

**Στύπιον.** — Voy. *Στόπη*.



**Στυπτικόν** [τὸ]. — Voy. *Στύμμα*.

**Στύραξ**. — Synonyme de *Σαυρωτήρ*.

**Στυψίς**. — Voy. *Στύμμα*.

**Στωϊδιον**. — Petit portique (Voy. *Στοά*).

**Στωϊκή** [*αἴρεσις, σχολή, φιλοσοφία*]. — Philosophie des Stoïciens, ou du Portique; le Portique. L'école du philosophe Zénon portait ce nom parce que le sage s'entretenait avec ses disciples sous le célèbre portique d'Athènes qu'on appelait le Pœcile (Voy. *Στοά*).

**Συδήνη**. — Étui de peau ou d'étoffe dans lequel les écoliers portaient leur plûte; il y était attaché une poche pour l'embouchure de l'instrument.

**Σύγγραμμα**. — Écrit, traité de toute sorte. Particulièrement, article, paragraphe d'une loi ou d'un décret, et aussi règlement administratif et ordonnance de médecin.

**Συγγραφεύς**. — 1<sup>o</sup> Écrivain en prose, et plus spécialement historien.

2<sup>o</sup> Conseil de dix juristes, chargés, à Athènes, d'étudier et de rédiger des projets de lois utiles à la république.

**Συγγραφή**. — Écrit, convention de toute sorte. En particulier :

1<sup>o</sup> Contrat entre deux particuliers, par exemple à propos de conventions commerciales.

2<sup>o</sup> Assurance maritime.

**Συγκλητικόν δόγμα**. — Sénatus-consulte.

**Συγκλητικός, Σύγκλητος**. — Sénateur romain; traduction du *pater conscriptus*.

**Συγκρητισμός**. — Association de villes crétoises unies temporairement pour repousser les attaques d'un ennemi commun. C'étaient d'ordinaire les villes les plus faibles qui faisaient appel aux plus fortes. Les liens temporaires n'étaient jamais complètement rompus par la suite.

**Συγχίς**. — Voy. *Συχίς*.

**Συκάμινος**. — Le mûrier, dont le bois solide, durable et facile à travailler, était usité spécialement pour la construction de la coque des navires.

**Συκή**. — Le figuier, dont le bois servait quelquefois à la construction, mais plus ordinairement à la fabrication d'objets rustiques, et spécialement à la sculpture de statues se rapportant surtout au culte dionysiaque.

**Συκοφάντης**. — Il y avait en Attique des figuiers, des oliviers sacrés, dont la récolte appartenait à l'État ou à la déesse Déméter. Ceux qui dénonçaient les voleurs des fruits de ces arbres étaient des sycophantes. Par suite, le mot est devenu synonyme d'espion et de délateur.

**Συκοφαντίας γραφή**. — Action intentée contre celui qui avait fabriqué une fausse sommation (*πρόσκλησις*). La peine était sévère, et la condamnation pouvait même entraîner la mort.

**Συκοφάντρια**. — Fém. de *Συκοφάντης*.

**Συχίς**. — Chaussure. C'est peut-être l'origine du mot latin *soccus*. D'après une définition, il y aurait du rapport entre la *συχίς* et la *κρηπίς*.

**Συλλαβίζειν**. — Lorsque les enfants connaissaient les πρώτα στοιχεία, c'est-à-dire les éléments de la lecture et de l'écriture, on leur apprenait à former et à grouper les syllabes (*συλλαβή*); cela se disait *συλλαβίζειν*.

**Σύλα, Σύλας δίδοναι**. — Cette expression signifiait qu'un État lésé par un État voisin autorisait les citoyens à faire incursion sur son territoire, afin d'user de représailles. D'ordinaire des bandes de pillards, de *πειραταί*, s'organisaient sous les ordres d'un *ἀρχιπειρατής* ou *ἀρχικλωψ*.

**Συλλογεύς**. — Les *συλλογεῖς* formaient, dans quelques cas, une commission extraordinaire pour recouvrer certaines créances publiques.

Les *ζητηταί*, les *ἐπιγραφεῖς*, les *ἐκλογεῖς* sont des commissaires de même nature.

**Συλλογή**. — Réunion d'objets ou de gens. En particulier : 1<sup>o</sup> Troupe de soldats, et par suite levée de troupes.

2<sup>o</sup> Levée d'impôts.

**Σύλλυσις.** — Syn. de Συνθήκη.

**Σύμβασις, Συμβατήριος λόγος.**

— Traité préliminaire de paix. On donne aussi quelquefois ce nom à la capitulation conditionnelle (Cf. Ὁμολογία).

**Συμβόλαιον.** — 1<sup>o</sup> Voy. Σύμβολον 1.  
2<sup>o</sup> Convention, contrat écrit (Cf. Συμβολή 1).

**Συμβολεύς.** — Pièce de bois autour de laquelle les pêcheurs enroulaient leurs filets, et peut-être barre transversale du métier où les tisserands enroulaient l'étoffe à mesure qu'elle était tissée.

**Συμβολή.** — 1<sup>o</sup> Convention, contrat.  
2<sup>o</sup> Contribution en argent.

3<sup>o</sup> Écot que chacun paie dans un pique-nique.

**Σύμβολον.** — 1<sup>o</sup> Signe de reconnaissance qu'échangeaient deux hôtes entre eux. C'étaient, par exemple, deux moitiés symétriques d'un objet pouvant se superposer ou se rejoindre exactement, ou encore deux objets analogues portant le même signe de reconnaissance et une inscription. On trouve surtout ainsi des mains d'os, d'ivoire ou de métal.

Quand deux peuples faisaient un traité d'hospitalité publique, il y avait aussi échange de σύμβολα.

2<sup>o</sup> Au pluriel, σύμβολα désigne un traité conclu entre deux villes, au sujet du commerce et de la justice, et par lequel chacun accordait aux citoyens de l'autre des droits particuliers, leur garantissant la propriété et la liberté.

3<sup>o</sup> Jetons que l'on recevait dans diverses circonstances et particulièrement :

a) Jetons attribués aux citoyens qui assistaient à l'ἐκκλησία.

b) Jetons d'Héliastes (Voy. Ἡλιαστής).

4<sup>o</sup> Insignes, signes distinctifs de toute espèce; emblèmes, symboles, etc.

5<sup>o</sup> Convention, contrat.

**Συμβούλιον.** — Nom général donné à une assemblée délibérante.

**Σύμβουλος.** — 1<sup>o</sup> Nom donné parfois aux Thesmothètes athéniens.

2<sup>o</sup> Aides, conseillers adjoints parfois aux généraux spartiates.

3<sup>o</sup> Traduction grecque du mot latin *legatus*.

**Συμμαχία.** — Alliance offensive et défensive contractée par des peuples, de gré ou de force, pour un temps indéterminé le plus souvent. Chaque peuple s'engage à fournir, en cas de guerre, un contingent déterminé. En général, un des σύμμαχοι a l'hégémonie.

**Συμμορία.** — En l'an 378 av. J.-C., sous l'archonlat de Nausinique, comme il n'y avait pas assez de triérarques pour les besoins de l'État, on organisa les symmories : les 1200 citoyens les plus riches (appelés συντελεῖς, participants) furent répartis en 20 symmories ou groupes de 60 membres chacun. Chaque symmorie se divisait en un certain nombre de syntélieis (συντέλειαι), chargées chacune d'équiper un vaisseau. Chaque symmorie avait un président (ἡγερών), le plus riche de ses membres. Les premières symmories comprenaient les 300 plus riches citoyens athéniens qui, après l'an 362 av. J.-C., durent payer d'avance la taxe imposée par l'État (προεισφορά) et furent chargés de recueillir eux-mêmes les contributions des symmories inférieures fixées par le Stratège. Cette organisation, dès le temps de Démosthène, avait engendré de grands abus.

**Συμπλέκεσθαι.** — Se dit des lutteurs qui se serrent l'un l'autre entre leurs bras.

**Συμπολιτεία.** — Confédération d'États dont chacun garde son autonomie, tout en restant soumis au pouvoir central. La Ligue Achéenne est le principal exemple de συμπολιτεία.

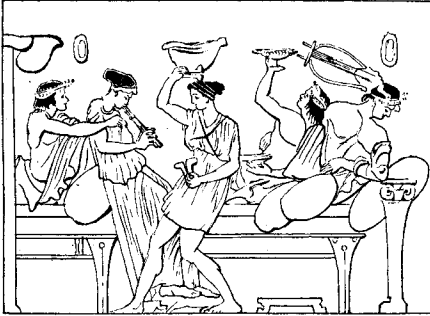
**Συμποσία [ή].** — Festin (Voy. Συμπόσιον).

**Συμποσιάρχης, Συμποσιάρχος.** — Les éphèbes, qui vivaient en commun, partagés seulement en petits groupes,



désignaient un des leurs pour présider à leurs repas; c'était le *συμποσίαρχος*. Le mot était emprunté, comme la chose, aux coutumes des *συμπόσια*, où l'on nommait une sorte de roi. On s'en remettait d'ailleurs au sort des dés ou des osselets. Ce président réglait l'ordre et la marche de la fête et excitait les convives à boire et à se réjouir, quelquefois très grossièrement.

**Συμπόσιον.** — 1<sup>o</sup> Beuverie. Après le repas, ou *δείπνον*, les gens riches et joyeux recevaient des amis, assez tard dans la soirée, et les gardaient assez tard dans la nuit. On passait le temps à deviser et surtout à boire, en entendant des



chants et de la musique, en voyant des danses. Ces *συμπόσια*, où les joueuses de flûte, les danseuses à gages et les courtisanes tenaient une place importante, dégénéraient souvent en orgies. Les convives se choisissaient un président, qu'ils appelaient *βασιλεύς*, roi, ou *συμποσίαρχος* (Voy. ce mot).

2<sup>o</sup> Salle du festin.

**Συμφορεῖς** [τοῦ *πολεμάρχου*]. — Collaborateurs des Polémarques spartiates; leurs fonctions restent indéterminées.

**Συμφωνία.** — Concert de plusieurs voix ou de plusieurs instruments se faisant entendre ensemble. Ce mot se trouve surtout chez les auteurs latins, qui parlent des *συμφωνίαι* qu'on entendait dans les banquets.

**Συναλλαγή.** — Convention, contrat,

et spécialement traité de paix amené par la réconciliation de deux ennemis.

**Συνάλλαγμα.** — Le mot a deux sens, l'un vulgaire, d'après lequel il désigne toute espèce de contrat, l'autre juridique, d'après lequel il désigne l'obligation. C'est l'*obligatio* des juristes romains, c'est-à-dire le recours judiciaire d'un débiteur contre un créancier. L'obligation fut sans doute, à l'origine, une contrainte par corps. A l'époque classique, on distingue les obligations nées d'un délit et les obligations nées d'un contrat. La vengeance privée, la *ποινή* et la rançon pécuniaire, par exemple dans le cas de meurtre, sont du premier type; l'injure, la violence, le vol, l'incendie donnent lieu à des obligations délictuelles. Les obligations nées d'un contrat s'expliquent d'elles-mêmes.

Par extension, *συνάλλαγμα* désigne le contrat lui-même, contrat de vente, de louage, de dépôt, d'association, de prêt à usage, etc.

**Συναράσσειν** [τὰ *μέτωπα*]. — Passe de la lutte qui consistait à se heurter ou, pour mieux dire, à se pousser front contre front.

**Συναρχος.** — Magistrat, à Mégare et à Messine; les Synarques étaient chargés de préparer les questions qui devaient être soumises aux assemblées populaires ou au Conseil.

**Συνασπισμός.** — Ordre en rang serré. Position de combat de la phalange dans laquelle les hommes, très serrés les uns contre les autres, boucliers contre boucliers, marchent en ne laissant entre eux qu'une distance d'un pied et demi.

**Συναυλία.** — Concert de chants accompagnés de flûte, et par extension concert instrumental et même simplement symphonie.

**Σύνδικος.** — En général, assistant en justice, défenseur, avocat (Cf. *Συνήγορος*) et curateur. Plus spécialement :

1<sup>o</sup> Avocat envoyé par les Athéniens pour représenter la ville et la défendre au Conseil des Amphictions.

2<sup>o</sup> Οἱ *σύνδικοι* désigne, à Athènes, une commission de cinq orateurs dont la mission était de défendre les lois contre les innovations ou de les mettre d'accord avec elles.

3<sup>o</sup> Le même nom fut donné, après la domination des Trente, à une commission chargée de prononcer sur les confiscations.

**Συνέδριον.** — Conseil, assemblée, et par suite, lieu où se réunissent des *σύνεδροι*. En particulier :

1<sup>o</sup> Conseil des Amphictions (Voy. *Ἀμφικτιόνες*).

2<sup>o</sup> Conseil fédéral des alliés d'Athènes dans la deuxième ligue, dont les décisions étaient soumises d'abord au Sénat, puis à l'Assemblée du peuple. On le consultait pour la politique extérieure, l'emploi des fonds fédéraux; il était représenté dans les ambassades, à la conclusion des traités de paix; il pouvait même s'ériger en tribunal pour juger les violations du pacte fédéral.

3<sup>o</sup> Nom officiel d'un certain nombre de conseils de représentants de villes associées ou alliées, et de ligues.

**Συνέδρος.** — 1<sup>o</sup> Membre d'un conseil fédéral (Voy. *Συνέδριον*).

2<sup>o</sup> Membre d'un conseil de magistrats ou de législateurs.

3<sup>o</sup> Assesseur. Beaucoup de magistrats et de fonctionnaires avaient de ces aides, par exemple, à Athènes, les Archontes, les Euthynes, etc.

**Συνεπίτροπος.** — Co-tuteur (Voy. *Ἐπίτροπος*).

**Συνέφηβοι.** — Éphèbes d'une même année.

**Συνήγορος.** — 1<sup>o</sup> Citoyen nommé par l'Assemblée du peuple pour soutenir une accusation devant un tribunal d'Héliastes dans la procédure de *ἑίσαγγελία* (Cf. ce mot).

2<sup>o</sup> Avocat, défenseur en justice, et spécialement, à Athènes, avocat public, dont le rôle était de défendre les lois contre les innovations qui auraient pu mettre l'État ou le droit en danger.

**Συνθήκη.** — Toute sorte de convention, de traité, et en particulier de traité de paix, d'alliance ou de commerce, de traité politique conclu entre deux cités ou deux peuples. Le droit de traité appartient aux principaux magistrats des villes ou aux généraux; mais dans les États populaires, l'assemblée peut ne pas ratifier les négociations. Les pouvoirs sont souvent délégués à des ambassadeurs, d'ordinaire munis de sauf-conduits. Les traités, dont la conclusion était entourée de solennité, et qui donnaient lieu à des échanges de serments, étaient en principe sacrés, ce qui ne les empêchait pas d'être souvent violés, dans l'antiquité comme de nos jours (Cf. *Σπονδαί*).

**Σύνθημα.** — 1<sup>o</sup> Tout signal convenu. Mot d'ordre donné à une sentinelle ou à l'ensemble des troupes au moment du combat.

2<sup>o</sup> Convention, traité, pacte (Voy. *Συνθήκη*).

3<sup>o</sup> Drapeau, étendard, signe de ralliement.

**Σύνδοδος.** — Désigne un grand nombre d'associations, de conseils, d'assemblées civiles ou religieuses.

2<sup>o</sup> Comparution simultanée, confrontation de deux parties devant des juges.

**Συνοικία.** — Se disait d'une maison à loyer où vivaient plusieurs familles (Voy. *Ἐνοίκιον* et *Οἶκος*).

**Συνοικισμός.** — Le roi Cécrops, selon la légende, avait groupé la population de l'Attique en douze villes; Thésée réunit ces douze villes en une seule; c'est cet événement qu'on appelait *συνοικισμός*; le souvenir en était célébré par la fête des *Συνοικία* ou *Μετοικία*.

**Σύνταγμα.** — Corps de troupes rangées, bataillon (Voy. *Τάγμα*).

**Συνταγματάρχης.** — Commandant d'un *σύνταγμα*.

**Σύνταξις.** — 1<sup>o</sup> Syn. de *Συνθήκη*.

2<sup>o</sup> Cotisation. Euphémisme pour éviter le mot *φόρος*, tribut, qui était déplaisant.

3<sup>o</sup> Contingent de soldats.

**Συντέλεια.** — Division de la symmorie (Voy. Συμμορία).

**Συντελής.** — On appelait συντελεῖς des citoyens associés pour supporter en commun les frais d'une liturgie (Voy. Λειτουργία).

**Συντριηταρχία, Συντριηραρχος.** — Le syntriétaire est un citoyen qui est triétaire avec un autre. Après l'expédition de Sicile, les fortunes des Athéniens ayant été fortement atteintes, on permit à deux citoyens de s'unir pour supporter ensemble l'impôt de la triéarchie, et de former une syntriéarchie.

**Συνωρίς.** — Attelage à un char de course de deux chevaux adultes. Les concours de συνωρίδες furent inaugurés à Olympie dans la 93<sup>e</sup> olympiade.

**Συνωρίς πολεμιστηρία.** — Course de chars affectant les allures et les manœuvres de la guerre. Elle avait lieu à Athènes, aux grandes Panathénées, et avait un caractère éminentement national.

**Σύριγξ.** — 1<sup>o</sup> Flûte de berger, ou flûte de Pan. C'est véritablement ce qu'on appelait les pipeaux, ou le chalumeau, assemblage de roseaux de différentes longueurs, et donnant une gamme de sons harmonieux.

2<sup>o</sup> Galerie, et quelquefois puits de mine (Voy. Μέταλλον).

3<sup>o</sup> Galerie, canal, souterrain quelconque (Cf. Ώρυγμα).

**Συσκηνία** [τῶ]. — Terme probablement synonyme de συσσίτια (Voy. ce mot). Les membres d'une συσκηνία étaient les σύσκηνοι.

**Σύσσημον.** — Signaux optiques par lesquels les avant-postes correspondaient entre eux ou avec une ville fortifiée.

**Συσσίτια** [τῶ]. — 1<sup>o</sup> On désignait sous ce nom et encore sous ceux de ἀνδρεία et φιδέτια des associations militaires, composées chacune d'environ

quinze membres appelés σύσκηνοι. Ceux-ci devaient prendre en commun des repas, à des jours indiqués. On n'était admis dans une de ces associations que si on obtenait l'unanimité de ses membres. Elles étaient placées sous la surveillance des Πολέμαρχος.

2<sup>o</sup> Salle pour les repas en commun, les banquets.

**Συστάτης.** — Couple de poutres ou de chevrons soutenant un toit; arbalétriers.

**Συστρεμμα, Συστρεμματάρχης.** — 1<sup>o</sup> Troupe, et en particulier troupe d'infanterie légère.

2<sup>o</sup> Les éphèbes, une fois inscrits et incorporés, se groupaient en diverses associations pour la vie en commun, les exercices publics, jeux, instruction militaire. C'est ce dernier groupement qu'indique le mot σύστρεμμα. Les συστρέμματα avaient un chef, le συστρεμματάρχης.

**Σφαγεῖον.** — 1<sup>o</sup> Vase pour recueillir le sang de la victime égorgée par le prêtre.

2<sup>o</sup> Victime destinée à un sacrifice.

**Σφαγεύς.** — Couteau de sacrificeleur.

**Σφαγή.** — 1<sup>o</sup> Égorgement d'une victime par le prêtre sacrificateur (Voy. Θυσία).

2<sup>o</sup> Endroit précis de la gorge où le sacrificateur devait frapper la victime de son couteau.

**Σφαγίον.** — Victime destinée à un sacrifice et, par suite, sacrifice.

**Σφαγίς.** — Couteau, et spécialement couteau de sacrificateur et couteau de cuisinier.

**Σφαῖρα.** — Objet de forme ronde, et surtout : 1<sup>o</sup> La balle dont on se servait pour jouer. Le jeu de balle n'était pas seulement un jeu d'enfants. Les jeunes gens et les jeunes filles l'affectionnaient, et même les hommes faits se livraient à l'exercice de la pelote. Quelques hommes se distinguèrent en tant que σφαιρισταί; il y avait même des lieux spécialement





aménagés pour ce jeu (σφαιριστήριον, σφαιρίστρα); assez souvent on réservait un « jeu de paume » dans les établissements de bains et les gymnases.

Il y avait une assez grande variété de jeux de balle, dont la plupart sont identiques aux jeux modernes; on y jouait seul ou à plusieurs, et il s'agissait tantôt de lancer la balle le plus loin possible, ou le plus haut, tantôt d'atteindre un but fixe ou mobile, tantôt de se renvoyer l'objet le plus adroitement et le plus longtemps possible sans lui laisser toucher le sol.



Quelques jeux de balle étaient accompagnés de chants et de danses.

On se servait aussi des balles pour jongler.

2<sup>o</sup> Gantelet, ceste pour les pugilistes (Voy. ἱμάς).

3<sup>o</sup> Globe, sphère, destinée à l'enseignement de la cosmographie.

4<sup>o</sup> Pilule.

**Σφαιρεύς.** — On appelait σφαιρεύς les plus âgés des iranes spartiates, par opposition aux πρωτόρανες, qui étaient les plus jeunes (Voy. ἱρανες).

**Σφαιρικὴ** [ή]. — L'art de jouer à la balle (Voy. Σφαίρα).

**Σφαιρίον.** — Dimin. de Σφαίρα.

**Σφαιριστήριον, Σφαιριστής.** — Voy. Σφαίρα.

**Σφαιριστική.** — Voy. Σφαιρικὴ.

**Σφαιρομαχία.** — Pugilat avec les poings armés de la σφαίρα (Voyez Σφαίρα 2).

**Σφαιρών.** — Filet de pêche, de forme ronde; sans doute une sorte de nasse ou d'épervier.

**Σφέλας.** — Tabouret, escabeau; socle de statue.

**Σφένδαμνος.** — Érable. Il en existait diverses variétés, dont l'une appelée ζυγία, l'autre κλινότροχος. Le bois de certains érables présente en coupe des nœuds et des taches rappelant les plumes de la queue du paon; on l'employait pour l'ébénisterie fine et de luxe et la tabletterie, pour les meubles, lits, sièges, tables, etc. On en faisait aussi des statues.

**Σφενδόνη.** — 1<sup>o</sup> Fronde, arme de trait formée d'une pochette en cuir fixée à deux brides en corde, en cuir ou en métal, avec laquelle on lançait des pierres ou des balles de plomb faites exprès.

Pour lancer le projectile, on prenait l'extrémité des deux brides dans la main droite, on visait en élevant avec



la main gauche la pochette à hauteur des yeux, puis on faisait tourner vivement l'arme, avec la main droite, trois fois au-dessus de la tête, et, lâchant brusquement une des brides, on laissait partir le projectile. La fronde fut adoptée par plusieurs peuples grecs après les guerres médiques. On distinguait les frondes à longue, moyenne et courte portée.

Par extension, projectile lancé avec une fronde.

2<sup>o</sup> Chalon d'une bague constitué par une pierre gravée; le nom vient de l'analogie de cette disposition avec celle de la fronde chargée de sa pierre.

3<sup>o</sup> Écharpe formée d'une bande d'étoffe destinée à supporter un membre malade ou blessé.

**Σφενδονήτης.** — Frondeur, soldat armé de la fronde. Les peuples montagnards : Acarnaniens, Éoliens, Thessaliens, se servaient surtout de la fronde. Il y eut aussi des corps de frondeurs dans les armées grecques, par exemple dans le

corps des Dix Mille. C'étaient des mercenaires. Outre leur arme, ils emportaient une provision de pierres de jet ou de balles de plomb (Voy. Μολυβδίζ) dans un sac.

**Σφηκίσκος.** — Baguette en bois servant d'insigne aux citoyens désignés pour être Hélistes.

**Σφήν, Σφηνός.** — Coin qui servait à fendre des pièces de bois, et dont on avait fait aussi un instrument de torture.

**Σφιγγίον.** — Bracelet (Voy. Σφιγγιτήρ).

**Σφιγκτήρ.** — Lien, bandeau, et en particulier sorte de bracelet élastique, sans fermeture, qui se portait au bras gauche et restait en place par la pression qu'il exerçait sur le membre.

Se dit aussi d'un cercle entourant la tête pour l'orner ou retenir les cheveux.

**Σφίγγξ.** — Chez les Égyptiens, le sphinx était la représentation du soleil levant; il avait la forme d'un lion accroupi avec une tête humaine. Le plus beau sphinx est celui qui est près des Pyramides.

Dans les légendes grecques, évidemment inspirées par les récits égyptiens, le sphinx était un monstre ayant la tête et la poitrine d'une femme, le corps et la queue d'un lion, de grandes ailes d'oiseau. Il se tenait sur la route de Thèbes et dévorait tous les voyageurs qui ne devinaient pas l'énigme qu'il proposait. Ce fut OEdipe qui le vainquit.

**Σφονδύλιον, Σφόνδυλος.** — Peseon, masse de métal ou de pierre qu'on mettait au bas du fuseau pour faire tendre le fil et régulariser le mouvement de torsion (Voy. Ἄτρακτος).

**Σφραγίδιον, dim. de Σφραγίς.** — Cachet, sceau; à défaut de signature écrite, les anciens imprimaient un cachet qui leur était personnel sur ce qu'ils voulaient authentifier ou clore, lettres, coffres, portes, etc. C'était d'ordinaire un chaton de bague en pierre précieuse ou en métal qui servait de cachet; on y gravait des signes ou des symboles. C'était

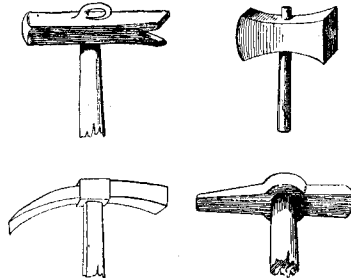
l'occupation des *δακτυλιογλύφοι*. Quelques-uns de ces cachets sont d'un haut intérêt archéologique et religieux, à cause des sujets qui y figurent; beaucoup sont de très belles œuvres d'art. Les graveurs de pierres fines qui firent non plus seule-



ment des cachets mais des bagues purement décoratives, doivent l'origine de leur art si important et glorieux aux graveurs primitifs des cachets. Nous ne savons pas si les cachets, aux époques primitives, ont pu être exécutés en argile, comme en Orient, et ont eu, par exemple, la forme de cylindres.

**Σφραγιστής.** — Membre d'un colège de prêtres égyptiens; ces prêtres étaient chargés de choisir et de marquer de leur cachet les victimes destinées au sacrifice.

**Σφύρα, dim. Σφυρίον.** — 1<sup>o</sup> Marteau composé, dans l'antiquité comme de nos jours, d'un manche en bois et d'une tête en métal. Cette tête, suivant le métier de l'ouvrier qui employait l'outil, prenait des formes diverses. Les deux



côtés pouvaient être semblables, mais pouvaient aussi différer. L'une des têtes restait à peu près toujours la même, grosse et aplatie, pour frapper et enfoncer; l'autre devenait pointue, pour piquer,

ou s'amincissait en lame pour couper, etc.

Le mot s'appliquait aussi au maillet de bois comme celui qui servait aux agriculteurs à écraser les molles de terre, et au maillet de fer qui servait au victrimaire pour assommer les animaux du sacrifice.

2° Houe pour travailler la terre.

**Σχαδών.** — Cellule d'abeille, et par extension gâteau au miel ou à la cire.

**Σχαλίδωμα, Σχαλίσ.** — Pieu fourchu qui servait à tendre les filets de chasse.

**Σχαστηρία.** — 1° Câble servant à tendre le ressort d'une machine ou à le détendre.

2° Corde tendue au devant des coureurs qui allaient s'élancer dans le stade et dont la chute donnait le signal de départ (Cf. Ἄφεις τῶν ἵππων).

**Σχαστήριον.** — 1° Voy. Σχαστηρία 1.

2° Gâche d'une serrure, verrou d'une porte.

**Σχεδια.** — 1° Barque ou peut-être radeau très promptement armé et paré pour les manœuvres en général, barque, radeau.

2° Pont improvisé au-dessus d'un navire.

**Σχενδύλη.** — Sens douteux; sans doute des pincettes ou des tenailles.

**Σχήμα.** — Toutes sortes d'attitudes, de manières d'être, et en particulier attitudes et gestes du danseur servant à exprimer des idées et des sentiments par la mimique; gestes d'un acteur et par suite rôle joué par cet acteur.

**Σχηματοθήκη.** — Magasin d'accessoires, costumes et masques de théâtre.

**Σχοινίον.** — Câble au sens général du mot. On distinguait :

1° Les *σχοινία ἐπίγυα* ou *πείσματα*, qui amarraient l'arrière du navire au rivage. Ces câbles étaient au nombre de quatre par trière.

2° Les *σχοινία ἀγκύρια*, câbles de l'ancre, au nombre de quatre par trière également.

**Σχοινοπλόκος, Σχοινοστρόφος.** — Fabricant de cordes. Le premier nom indique la fabrication de cordes tressées, le second celle de cordes tordues. Mais dans la pratique les deux sens se confondent.

**Σχοινοβάτης.** — Funambule, danseur de corde. Les Grecs étaient arrivés à une très grande habileté dans ce genre d'exercice.

**Σκοινοπλόκος.** — Voy. Σχοινοπλόκος.

**Σχοῖνος.** — Le jonc, qui tint longtemps en Grèce l'office du sparte, servait à fabriquer des cordes, des nattes, des corbeilles, des nasses, etc.

Mais le mot a le plus souvent le sens de corde, quelle que soit la matière dont cette corde est faite. Les cordes étaient faites soit simplement de fibres tordues, soit de fibres tressées. Dans le premier cas, on employait parfois le mot spécial *στρόφος*; dans le second, le mot *συμπλόκη*. Les cordes d'étaupe, surtout en usage dans la marine, s'appelaient *στυπεία*.

*Σχοῖνος* a parfois le sens particulier de cordeau, instrument en usage pour tracer des lignes droites au moyen d'un cordon enduit de couleur, que l'on fait vibrer pour qu'il marque sa trace sur une surface plane. De là un nom de mesure de longueur, de valeur variable, par exemple 60 ou 30 stades en Égypte.

**Σχολαστήριον.** — Lieu de repos ou d'étude, comme une exèdre, une bibliothèque.

**Σχολεῖον.** — École.

**Σχολή.** — Ce mot, qui signifie en principe le délassement du corps, après un rude labeur, dans les occupations de l'esprit, en est arrivé à désigner le lieu où se prenait ce repos, puis l'école, et généralement tous les établissements d'instruction.

**Σωλήν.** — Divers objets d'argile, et spécialement :

1° Tuyau en argile servant de conduit souterrain pour l'eau ou la chaleur.

Dans le premier cas, il était plutôt rond, dans le second, plutôt carré.

2<sup>o</sup> Tuile plate, avec un rebord de chaque côté, de façon à s'accrocher aux tuiles voisines (Syn. Στεγαστής).

**Σωματροφεΐον.** — Lieu où l'on garde et où l'on nourrit les esclaves.

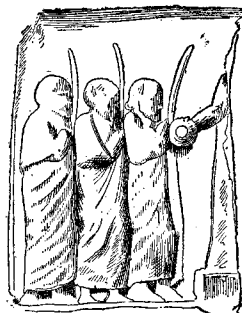
**Σωματοφυλακίον.** — Lieu où l'on enferme les corps, c'est-à-dire prison et aussi tombeau.

**Σωματοφύλαξ.** — Autour des rois de Macédoine se rangeaient, en qualité de gardes du corps, de service à tour de rôle, sept ou huit *ἐταῖροι* nobles macédoniens. C'étaient, en réalité, des officiers généraux commandants de corps.

**Σῶστρον, Σωτήρια.** — Offrande consacrée à une divinité en reconnaissance d'une protection efficace; sacrifice en action de grâces.

**Σωφρονιστήρ, Σωφρονιστής.** — Fonctionnaires chargés, à partir du IV<sup>e</sup> siècle, de la surveillance des éphèbes

athéniens. Ils étaient au nombre de douze et nommés par le peuple sur une liste dressée par les pères de famille et comprenant trois candidats pour chaque tribu. Leur surveillance était surtout



ΣΩΦΡΟΝΙΣΤΑΙ

une surveillance morale; ils n'avaient rien de commun avec les maîtres et les instructeurs spéciaux de la jeunesse qui leur était confiée, pédotribes et didascaloi. Les sophronistes ne tardèrent pas à partager leur pouvoir avec le cosmète, puis à disparaître pour lui laisser toute la place. A l'époque romaine, on restaura leur charge et ils furent au nombre de six.

## T

**Τάβλα.** — Tablette pour jouer aux dés et, par suite, jeu de dés (Voy. Κύβος et Ἀβάκιον).

**Ταγεία.** — Voy. Ταγός.

**Ταγηνίτης** [ἄρτος]. — Voy. Τηγανίτης.

**Τάγηνον.** — Voy. Τήγανον.

**Τάγμα.** — Tout corps de troupes faisant un ensemble, qu'il s'agisse de fantassins ou de cavaliers; bataillon, escadron.

Τάγμα traduit aussi le mot *manipulus* des Latins.

**Ταγματάρχης.** — Commandant d'un τάγμα (Voy. ce mot).

**Ταγός.** — Nom fréquemment donné en Thessalie et dans les Etats unis avec elle, géographiquement ou politiquement, au principal magistrat, qui devenait à l'occasion général en chef de l'armée, avec une autorité dictatoriale. La fonction du ταγός s'appelait ταγεία.

**Ταινία.** — Bandelette, dans toutes les acceptions du mot, en particulier bandelette que l'on entremêlait dans ses cheveux pour les orner (Cf. fig. Μίτρα), et bandelette servant aux femmes à soutenir leurs seins (Cf. Στηθόδεσμος, Στρόφιον). Les bandelettes

jouaient un rôle important dans la religion. Elles servaient à parer la tête des victimes, aussi bien que celle des prêtres et des sacrificateurs; on en



ornait les stèles funéraires et les tombeaux (Voy. fig. Στήλη).

Elles étaient aussi l'insigne des victoires de ceux qui prenaient part à des jeux publics, au même titre que les couronnes. Les agonothètes en liaient aux bras, aux jambes, à la tête, des athlètes qui avaient remporté les prix (Cf. fig. Ἀγωνοθέτης).

Les bandelettes étaient terminées par une frange à un ou plusieurs brins, ainsi qu'en font foi les monuments figurés.

Le mot a souvent pour synonyme le mot στέμμα.

Ταινία a quelques sens spéciaux, dérivés du sens général. C'est, en particulier, un petit pavillon flottant porté à l'arrière du navire par un mât minuscule, ou στυλίζ. En architecture, on appelle ταινία une moulure plate et peu saillante qui peut tenir des places diverses dans les soubassements, les architraves, les cadres, etc.

**Τάλαντον.** — 1° Plateau d'une balance, d'où poids, et par suite monnaie.

2° La plus forte unité de poids, valant 60 mines ou 600 drachmes, environ 26 kil., à Athènes. La valeur du talent dans les autres Etats était très variable.

3° Somme d'argent ou d'or valant, à Athènes, 5.600 fr. ou 5.800 fr. Il n'existait pas de monnaie de la valeur d'un talent. Quelques auteurs parlent du talent d'or qui valait dix fois le précédent.

**Ταλάριον, Τάλαρος.** — 1° Corbeille qui servait à la fileuse à placer près d'elle la laine, le lin ou le chanvre. Le nom ordinaire est κάλαθος (Voy. fig. Ἠλακάττη).

2° Clayon pour faire égoutter le fromage.

3° Cage à poules à claire-voie.

**Ταλασία, Ταλασιουργία, Ταλα-**

**σιουργική.** — Travail des femmes à l'intérieur de la maison, opposé aux occupations extérieures des hommes. Plus spécialement, c'est le travail de la laine, d'après le mot *τάλαρος*, qui signifie corbeille de fileuse.

**Ταμία.** — Intendante. Féminin de *Ταμίας* 1.

**Ταμίας.** — 1° Intendant, administrateur de biens quelconques, à titre particulier ou à titre public.

2° Trésorier. L'administration des finances de l'État ou des cultes exigeait l'institution de nombreux trésoriers et caissiers, dont les fonctions étaient tantôt données au choix, tantôt à l'élection, tantôt annuelles, tantôt de plus longue durée. Les trésoriers et caissiers étaient soumis à de nombreux contrôles et devaient rendre leurs comptes en sortant de charge. Ils devaient tenir des livres et des inventaires très rigoureux.

3° Traduction du latin *questor*.

**Ταμειών.** — 1° Grenier, cellier, magasin, salle où l'on conserve les provisions, les biens d'une maison.

2° Lieu où l'on conserve le trésor, la caisse publique d'une ville, d'un État, ou le trésor d'une corporation, d'un temple, etc.

**Τάμισος.** — Ingrédient, préure pour faire cailler le lait. C'était, en particulier, le premier lait d'un animal qui venait de mettre bas.

**Ταξιάρχης, Ταξίαρχος.** — Commandant d'une *τάξις* (Voy. ce mot).

**Τάξις.** — 1° Les hoplites de chacune des dix tribus athéniennes formaient un bataillon, ou *τάξις*, commandé par le *ταξίαρχος*, élu par le peuple et collaborateur du Stratège. La taxis se divisait en compagnies, *λόχοι*, commandées par des *λοχαγοί*, nommés par le taxiarque. Au dessous des lochages étaient des *δεκάδαρχοι* et des *πεντάδαρχοι*.

L'effectif de ces différents corps variait suivant les classes appelées.

2° Division de l'armée macédonienne comprenant tous les pézétaires d'un même

district et divisée aussi en *λόχοι*, subdivisés en pelotons (*σκηναί, δεκάδες*) (Voy. *Στρατός*).

3° Fixation d'une taxe en argent, et cette taxe elle-même.

**Τάπηξ, Ταπήτιον dim., Τάπις.** — 1° Tapis que l'on posait sur le sol, et qui servaient souvent de lit; tapis que l'on appendait aux murs pour les décorer.

L'industrie des tapis était extrêmement florissante en Grèce, comme dans tout l'Orient; on en fabriqua de très riches, tissés d'or, brodés, etc.

2° Couvertures de toute espèce, par exemple que l'on jetait sur un siège, sur un trône, sur un lit.

**Ταριχεία, Ταρίχευσις.** — Salaison; spécialement, embaumement d'un corps au moyen de substances injectées et d'aromates, à la mode égyptienne.

**Τάριχον, Τάριχος.** — 1° Saumure. Les poissons et autres aliments conservés dans de la saumure étaient d'un grand usage chez les pauvres gens. On conservait les poissons et autres aliments salés dans des pots de terre. L'importation des saumures étrangères (*ἄλμη, γάρον*) donnait lieu à un commerce important. Les salaisons préparées hors de Grèce étaient naturellement plus chères. Il y avait sur les côtes de la Méditerranée et jusqu'en Espagne de nombreux établissements consacrés à cette industrie (Cf. *Ἄλματα, Γάρον*).

2° Corps embaumé, momie égyptienne.

**Ταρσός.** — Lame de la scie, ou pour mieux dire la lame sans les dents.

**Ταρτημόριον.** — Petite monnaie équivalente au *δίχταλον*, c'est-à-dire à un quart d'obole.

**Ταυρόκολλα.** — Colle, et plus spécialement colle forte, faite avec de la gélatine que l'on obtenait de la cuisson de peaux de bœufs. Elle était principalement employée par les menuisiers, aussi l'appelait-on *ξυλοκόλλα*. On l'employait quelquefois à des usages médicaux.

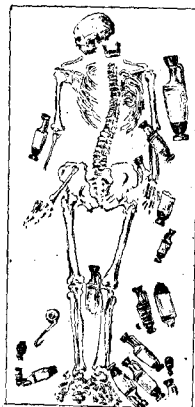
**Ταφεύς.** — Fossoyeur chargé de

creuser la tombe qui devait contenir soit le cercueil, soit l'urne funéraire.

**Ταφή.** — 1<sup>o</sup> Ensevelissement, et lieu de cet ensevelissement (Voy. Τάφος).

2<sup>o</sup> Frais d'enterrement.

**Τάφος.** — Les Grecs, aux diverses époques de leur histoire, ont tour à tour incinéré les morts avant de les enterrer, ou les ont enterrés sans les brûler. Quelquefois les corps étaient brûlés dans les fosses mêmes. D'autres fois, les cendres, enfermées dans une urne, et les cadavres, enfermés ou non dans un cercueil, étaient déposés dans un tombeau. Ce tombeau était, ou bien une fosse creusée dans la terre et maçonnée, ou bien une fosse taillée dans le roc, ou bien une chambre funéraire construite en sous-sol ou au-dessus du sol, où l'on creusait une fosse, ou bien où l'on déposait un sarcophage. Les fosses et les sarcophages étaient orientés quelquefois, mais pas toujours. Les formes et la



structure en variaient naturellement selon les pays. L'urne funéraire ou le cadavre y étaient placés et murés, selon les époques et selon les pays, conformément à certains rites. Avec les restes calcinés du corps, ou avec le cadavre enveloppé de lin-cieux ou vêtu comme du vivant du personnage, et souvent orné de masques précieux, de bijoux, etc., on disposait le plus souvent des objets familiers au défunt ou des objets de luxe, des armes, des bijoux, des amulettes, surtout des vases, et à certaines

époques, des figurines d'argile. Tous ces mobiliers étaient comme une offrande au mort héroïsé. Le τάφος était recouvert de terre, et on le signalait à la piété des passants par un tertre, une stèle ou un édicule. Il était la véritable habitation du héros. On lui offrait des sacrifices, on venait y faire des repas, on venait y invoquer la protection de celui qui passait pour le génie tutélaire de la famille.

Beaucoup de tombeaux étaient isolés; mais le plus souvent ils étaient groupés en cimelière. Les mêmes fosses ont pu servir à plusieurs morts de la même famille, et des tombeaux de famille ont été aussi étroitement juxtaposés. Il y a de nombreux exemples de fosses qui ont été ouvertes dès l'antiquité pour être utilisées à nouveau; mais beaucoup aussi furent ouverts par des pillards que l'on appelait *τρυβωρύχοι* (Cf. fig. Στήλη, Χῶμα).

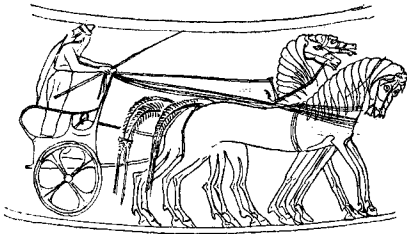
**Τέγος.** — Toit, maison (Voy. Στέγος).

**Τέθριππον.** — Char à quatre chevaux. Ce char ne différait pas du char ordinaire à deux chevaux, pour la forme et la construction. Il était seulement nécessaire de régler, au moyen de traits attachés à l'ἄντροξ de la caisse, l'attelage des deux chevaux de volée (*παρήροροι*, *παράσειροι*, etc.). On pouvait aussi se servir de paloniers fixés au bas de la caisse. Pour empêcher ces chevaux de s'écarter, on les liait aux chevaux de



timon ou au timon lui-même par des

courroies. Nous ne connaissons pas d'exemples de quadriges attelés de deux

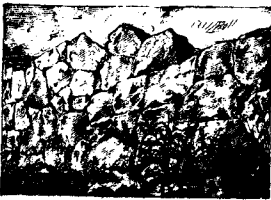


chevaux au timon et de deux en flèche. Ces chars ne servaient guère que pour les courses (Cf. Ἀποβάτης, Προκόμιον).

**Τείχισμα.** — Mur de fortification, et en général tout ouvrage de défense.

**Τειχοποιία.** — Construction d'un mur (Voy. Τείχος).

**Τείχος.** — Mur. Ce mot semble employé de préférence pour désigner les murailles d'enceinte des villes, les murs de soulèvement, tandis que τῶχος s'applique mieux aux murs des édifices. La nécessité de protéger leurs villes a rendu industriels les premiers habitants de la Grèce. Ils ont construit des murailles en entassant des blocs énormes de rocher, sans ordre d'abord, puis avec beaucoup d'ingéniosité, de façon à avoir des en-



ceintes très puissantes, que l'on appelle cyclopéennes ou mégalithiques, coupées de poternes, creusées de galeries, tels que sont les murs de Tyrinthe. Puis ces murailles se sont régularisées; elles sont devenues polygonales, c'est-à-dire que les gros blocs, au lieu d'être entassés tels que les avait façonnés la nature, étaient équarris sommairement, et leur face externe ravalée. Puis les blocs ont été

disposés par assises plus ou moins régulières. Enfin, la disposition de l'enceinte est devenue très savante; les murs ont été dirigés suivant des plans habilement combinés pour la défense des villes, formant une série de bastions et de redans, ou, en cas d'assaut, les ennemis prêtaient le flanc aux soldats embusqués sur les remparts et groupés aux portes. Le sommet des murs a été couvert de créneaux; l'enceinte s'est hérissée de tours et de bastions; des plateformes, des terrasses, des chemins de ronde ont été établis pour permettre aux gens enfermés d'observer, d'attaquer, de repousser aisément le siège; les portes et les poternes ont été établies sur des plans très ingénieux, qui en rendaient la prise très difficile et l'occupation redoutable. On peut juger, d'après l'enceinte de Martinée, à quel degré d'habileté avait été poussé l'art des ingénieurs militaires, ou τειχοποιία.

**Τεκνοντομία, Τεκνοζονία.** — Voy. Παιδοκτονία.

**Τεκνονεία.** — Voy. Τεκτονική.

**Τεκτονεῖον.** — Atelier de charpentier ou menuisier.

**Τεκτονική, Τεκτοσύνη.** — Art du τέκτων (Voy. ce mot).

**Τέκτων.** — Nom général donné à tous les ouvriers qui travaillent les matières dures : charpentiers, constructeurs de navires, ébénistes, tourneurs et autres ouvriers du bois, aussi bien que travailleurs de la pierre ou même de l'ivoire. Ce n'est qu'à une époque récente que le mot τέκτων peut s'appliquer à un ouvrier du métal. Dans la littérature classique il semble d'ailleurs réservé à celui qui travaille le bois (Voy. fig. Σκέπαρνον).

**Τελαμών.** — Bandelette, courroie, et en particulier :

1<sup>o</sup> Baudrier auquel on suspendait l'épée (Voy. fig. Ἄορτήρ).

2<sup>o</sup> Baudrier qui servait à attacher le bouclier au cou, de manière à couvrir l'épaule gauche. Ces divers baudriers étaient en cuir, ou très simples, ou larges et richement décorés, parfois de plaques de métal précieux.



3<sup>o</sup> Bandage pour préserver et soigner une blessure.

4<sup>o</sup> Figure d'homme servant de support, comme les statues de Caryatides.

5<sup>o</sup> Chanson que l'on disait à table en l'honneur d'Ajax fils de Télamon.

**Τελεάρχης.** — Commandant d'une *τελεαρχία* ou d'un *τέλος* 5.

**Τελεαρχία.** — 1<sup>o</sup> Troupe de soldats au nombre de 2000 ou plus précisément 2048.

2<sup>o</sup> Charge du *τελεάρχος* thébain (Voy. le mot suivant).

**Τελεάρχος.** — Magistrat thébain chargé de la police et de la propreté des rues de la ville.

**Τέλειος.** — Désigne un homme fait, par opposition aux *παῖδες*, aux *ἔφηβοι*, etc.

**Τέλεσμα.** — Imposition, impôt (Voy. *Τέλος* 2).

**Τελεστήριον.** — 1<sup>o</sup> Édifice construit sous l'administration de Périclès à Éleusis, et où se célébraient toutes les cérémonies de l'initiation, celles où les initiés avaient seuls accès, toutes les cérémonies mystiques.

2<sup>o</sup> Au pluriel, *τὰ τελεστήρια*, sacrifices et actions de grâces pour l'heureux achèvement d'une entreprise.

**Τελεσφορία.** — Cérémonie d'initiation à des mystères; célébration de mystères (Voy. *Τελετή*, *Μυστήριον*).

**Τελετή.** — 1<sup>o</sup> En général toute cérémonie religieuse (*τελεῖν*), mais plus spécialement cérémonie d'un culte secret célébré en dehors des profanes; initiation, mystères.

2<sup>o</sup> Sorte de cérémonie par laquelle les jeunes gens qui suivaient les cours de professeurs, à l'époque impériale, recevaient une initiation. Leurs camarades les soumettaient à quelques légères brimades. On les conduisait processionnellement à l'agora, puis aux bains. A la suite de cette fête ils recevaient pour ainsi dire l'investiture, symbolisée par le *τριβων*, manteau court dont ils restaient vêtus tant qu'ils étaient étudiants.

**Τέλημα.** — Mortier de chaux et de sable (Voy. *Χάλιξ*).

**Τέλος.** — Le mot a de nombreux sens, tous dérivés du sens primitif d'achèvement, de perfection, d'accomplissement. Notons :

1<sup>o</sup> La plus haute puissance que donne la juridiction souveraine; de là l'expression *οἱ ἐν τέλει* pour désigner les magistrats, les plus hauts fonctionnaires.

2<sup>o</sup> Paiement d'un droit, d'un impôt, et par suite impôt.

Le mot *τέλος*, dans ce sens, ne s'applique qu'aux impôts ordinaires, comme l'impôt sur le capital, les droits d'octroi, les droits de douane, et qui étaient affermés aux *τελώναι*. Il ne servait pas, par exemple, à désigner les impôts extraordinaires des Athéniens, *ἐπιδόσεις*, *εἰσφοραὶ* ou *λειτουργίαι*.

3<sup>o</sup> Ce que l'on paie aux dieux, c'est-à-dire une offrande, un sacrifice, une cérémonie. Par extension culte et particulièrement mystères (Cf. *Τελετή*).

4<sup>o</sup> Ce que l'on paie à un vainqueur à quelque jeu public; prix.

5<sup>o</sup> Ce qui forme un tout complet, comme un corps de troupe militaire plus ou moins important.

**Τελωνάρχης.** — Président d'une compagnie fermière (Voy. *Τελώνης*). On l'appelait aussi *ἀρχώνης* (Voy. ce mot).

**Τελώνης.** — Publicain ou fermier des impôts publics. A Athènes, la ferme des impôts était soumise à l'adjudication; le dernier et plus fort enchérisseur avait seul le droit de lever l'impôt pour lequel il s'était engagé et, moyennant une redevance fixe, il encaissait l'impôt suivant un cahier des charges qui réglait les sommes dues par les citoyens, suivant la nature de l'impôt. Plusieurs personnes pouvaient se réunir pour soumissionner ainsi, mais dans cette sorte de société, un seul, le président (*ἀρχώνης*) était responsable envers l'État.

Les publicains étaient exempts du service militaire et pouvaient traduire de-

vant les tribunaux les récalcitrants ou les fraudeurs; mais s'ils ne remplissaient pas leurs engagements ils pouvaient être emprisonnés et même frappés d'ἀτιμία. La plupart des publicains étaient des métèques.

**Τελωνία.** — Ferme ou perception des impôts; fonctions du τελώνης.

**Τελώνιον.** — Bureau de perception des impôts où se tenait le τελώνης.

**Τέμαχος.** — Saumure (Voy. Τάριχος).

**Τέμενος.** — Encinte sacrée, renfermant un arbre sacré ou un autel, et par suite encinte comprenant un temple et ses dépendances, religieuses ou non. D'ordinaire, il était planté d'arbres et les parties ainsi complantées formaient le bois sacré, ou ἄλσος. Il était semé d'autels, de monuments volifs, de statues, etc. Parmi les plus célèbres et les plus riches, on peut citer le téménos d'Apollon à Delphes, celui de Zeus à Olympie (Altis), celui d'Apollon à Délos.

**Τέρας.** — Nom général de tous les signes qui peuvent être interprétés par les devins; prodige, présage.

**Τερασκόπος, Τερατοσκόπος.** — Interprète des signes prodigieux ou surnaturels proprement appelés τέρατα.

**Τέρεμνον.** — Toit et maison (Voy. Στέγος).

**Τέρετρον.** — Trépan, tarière. Le mot, bien souvent synonyme de τρύπανον (voy. ce mot), s'applique plus spécialement à la tarière des charpentiers de navires.

**Τέρθρον.** — Extrémité d'une vergue.

**Τέρμα.** — 1<sup>o</sup> Bornes placées aux extrémités de la piste de l'hippodrome et que les cavaliers et les chars devaient contourner (Voy. Ἰππόδρομος, Στάδιον).

2<sup>o</sup> But fixé aux joueurs ou aux athlètes dans certains exercices, par exemple but des discoboles.

**Τέρμινθος.** — Térébinthe. Une seule espèce, originaire de Syrie, était estimée à cause de la couleur noire du bois; on le travaillait volontiers au tour. On en faisait en particulier des coupes qui imitaient les fameux vases théricléiens (Voy. Θηρικλεία).

**Τεταρτημόριον.** — Voy. Ταρτημόριον.

**Τετραδράχμων.** — Monnaie valant quatre drachmes. On l'appelait aussi sta-



tere d'argent. Cette coupe était peu rare. Elle était très employée à Athènes (Voy. Δραχμή, Στατήρη).

**Τετρανώμος.** — Chant accompagné de danses pour célébrer Héraclès et ses victoires.

**Τετραλογία.** — Tétralogie, groupe dramatique de quatre pièces, comprenant trois tragédies (trilogie) et un drame satyrique. On appelait tétralogie liée celle où les quatre pièces avaient pour sujet la même légende. Sophocle ne s'astreignit plus à cette règle, et, dès le commencement du iv<sup>e</sup> siècle, l'usage se perdit de présenter au concours des tétralogies.

**Τετραρχης.** — Gouverneur d'un quart de province. Ainsi les Hérodes s'étaient partagé la Syrie, dont chacun gouvernait un quart. Les Romains désignèrent aussi par ce titre des petits princes trop peu importants pour mériter le nom de rois.

**Τετραρχία.** — 1<sup>o</sup> Gouvernement d'un tétrarque.

2<sup>o</sup> Chez les Galates, chacun des trois ἔθνη, ou peuples, était divisé en quatre τετραρχία, ayant chacune pour chef un tétrarque.

**Τετράς.** — Un quart de livre, ou trois onces, valant environ 72 grammes.

**Τετράστυλος.** — Tétrastyle; se dit d'un édifice ayant en façade un portique de quatre colonnes.

**Τετράχορδον.** — Instrument à quatre cordes, donc quatre notes, comprenant deux tons et demi. La lyre primitive était un instrument de ce genre.

**Τετρήρης.** — Navire à quatre rangs de rameurs superposés.

**Τετρώβολον.** — Pièce de monnaie valant quatre oboles.



**Τέττιξ.** — Cigale. On appelait cigales des ornements d'or, peut-être façonnés en figure de cigales, dont les riches Athéniens ornaient ou rejetaient leurs cheveux.

**Τεῦχος.** — Au pluriel, τὰ τεύχεα désigne toutes les armes, les outils, les ustensiles et en particulier les agrès d'un navire, voiles, mâts, avirons, etc. On trouve le mot dans les sens de vases et urnes diverses, en particulier vases pour les libations et urnes funéraires, de baignoire, tonneau, huche à pain, ruche d'abeilles, etc.

**Τεχνίτης.** — Ouvrier, artisan, artiste. En particulier, au pluriel, τεχνίται [οἱ περὶ τὸν Διόνυσον] désigne les compagnies d'acteurs et de chanteurs de théâtre qui se constituèrent, à partir d'Alexandre, à Athènes et dans beaucoup d'autres villes ou lieux où se célébraient des fêtes et des jeux, ἀγῶνες μουσικοί. Elles comprenaient des poètes épiques, tragiques, comiques, lyriques, etc., et des acteurs pour la tragédie, la comédie, le drame satyrique, des musiciens, des chanteurs, des danseurs, et tout un personnel enseignant, en même temps que des costu-

miers et décorateurs et des serviteurs. La troupe s'administrait comme une petite république égalitaire, au moyen d'une assemblée composée de tous les membres, et qui avait pleins pouvoirs pour se choisir des fonctionnaires, des juges, des ambassadeurs, régir ses finances, etc. Ils avaient une grande vénération pour leur patron Dionysos et lui rendaient un culte très pieux, ce qui n'empêchait pas des sacrifices, des offrandes et des prières à d'autres dieux, à Apollon, aux Muses. Naturellement, les compagnies se déplaçaient selon les engagements qu'elles contractaient avec les villes pour la célébration des fêtes; souvent les troupes se divisaient en sections ou envoyaient isolément quelques-uns des artistes dans telle ou telle cité, parfois très loin de leur résidence officielle. Les artistes, au moment des fêtes, avaient dans les villes des privilèges résultant de leur caractère religieux.

**Τήβεννα, Τήβεννος.** — La toge des Romains, appelée ainsi du nom de l'Arcadien Tebennos (?). C'était peut-être aussi la *trabée* (Voy. *Lex. des ant. rom.*, s. v. *Toga, Trabea*).

**Τηγανίτης** [ἄρτος]. — Pain cuit à la poêle. C'était une sorte de gâteau; on y mélangeait sans doute de l'huile et peut-être du fromage.

**Τήγανον.** — Poêle à frir. Cet ustensile était de forme semblable aux nôtres.

**Τήκειν.** — Opération de la fusion du métal dans un creuset ou *χάνος*. Elle avait pour objet de purifier le métal en le séparant des produits secondaires et des scories, appelés *ἐκβολαί, κιθόγλεις, κίθδοι, σκωρταί*.

**Τηλέφιλον.** — Mot à mot « amour lointain », plante sauvage (*portulaca agrestis*), à qui l'on attribuait le privilège de révéler l'amour d'une personne pour une autre.

**Τηλία.** — 1<sup>o</sup> Crible (Voy. *Κόσκινον*).  
2<sup>o</sup> Planche où les boulangers étalaient leurs gâteaux et leurs galettes.

3<sup>o</sup> Lieu où l'on se réunissait pour

assister à des combats de caïlles, ou pour jouer aux dés.

4<sup>o</sup> Opercule placé au-dessus d'un tuyau de cheminée pour l'empêcher de fumer.

**Τήρησις.** — Surveillance, et par suite prison (Voy. *Δεσμωτήριον*).

**Τιάρα.** — Tiare; ce bonnet, de forme légèrement conique, ressemblant au fez des Turcs, était la coiffure des Perses, des Arméniens, des Parthes, en général d'un grand nombre de peuples asiatiques. Orné de bandelettes ou de rubans flottants, richement décoré, il était la coiffure des Grands Rois et l'insigne de leur souveraineté.



Ce que nous appelons bonnet phrygien, s'appelait chez les anciens tiare phrygienne, mais était plutôt une variante du *πίλος* (Voy. ce mot. Cf. *Κίδαρις, Μίτρα*).

**Τιθήνη, Τιθηνήτειρα, Τιθηνόσ [ῆ].** — 1<sup>o</sup> Nourrice. Il y avait chez les Grecs, comme chez nous, des nourrices mercenaires; les plus renommées étaient partiales. Les nourrices pouvaient être des femmes libres aussi bien que des esclaves.

2<sup>o</sup> Servante chargée de veiller sur les petits enfants; nourrice sèche.

**Τιλλάρια.** — Voy. *Τιτλήρια*.

**Τιμή.** — Honneur, privilège. Les citoyens athéniens avaient exclusivement pour eux quatre sortes de *τιμαί* : 1<sup>o</sup> *ἀρχαί*, c'est-à-dire le droit d'être magistrats, juges, et de voter aux élections; 2<sup>o</sup> *ἐπιγαμία*, ou droit de se marier avec des Athéniennes suivant les rites; 3<sup>o</sup> *γῆς καὶ οἰκίας ἔγκτησις*, ou droit d'acheter et de posséder des terres et des maisons; 4<sup>o</sup> *ἔρωσύνη*, droit de faire des sacrifices publics.

**Τίμημα, Τίμησις.** — 1<sup>o</sup> On appelait ainsi l'estimation de la somme d'après laquelle devait être calculée la part d'impôt de chaque classe. C'était, en quelque sorte, la fortune de chacun, ou le cens.

2<sup>o</sup> Évaluation d'une amende judiciaire; amende. La peine de l'amende était de beaucoup la plus fréquemment appliquée par les tribunaux grecs.

3<sup>o</sup> Honneur et dignité (Voy. *Τιμή*).

**Τιμητεία, Τιμητής.** — Charge de censeur, et censeur. Traduction du latin *ensor* (Voy. *Lex. des ant. rom.*, s. v.).

**Τιμοκρατία.** — Gouvernement fondé sur le cens ou revenu des citoyens. Ainsi, à Athènes, la législation de Solon, qui divisait le peuple en quatre classes, la dernière comprenant tous ceux qui ne possédaient rien, avait établi une timocratie.

**Τιμοῦχος.** — Membre du conseil de six cents citoyens qui administraient la ville de Marseille. Tous ces *τιμοῦχοι*, présidés par quinze sénateurs, devaient avoir des enfants, et trois générations d'ancêtres marseillais.

**Τίτανος.** — 1<sup>o</sup> Chau (Voy. *Χάλιξ*).

2<sup>o</sup> Plâtre (Voy. *Γύψος, Σκίρος*).

**Τίτθη.** — Nourrice (Voy. *Τιθήνη*).

**Τιτάρια.** — Tablettes pour écrire (Voy. *Δέλτος*).

**Τιτύρινος.** — Chalumeau de berger, ou plutôt flûte de roseau à un seul tube.

**Τιτυριστής.** — Danseur populaire, dont la gesticulation grossière était sans doute accompagnée avec une flûte pastorale.

**Τοίχαρχος.** — Chef des rameurs qui sont sur un même flanc du bâtiment. Il y avait deux toicharques. Le toicharque de tribord (droite) était plus considéré que son collègue de gauche. Généralement, le toicharque est un ancien rameur. Ce grade est le plus bas de tous. Les toicharques étaient subordonnés au *πρωρεύς*, qui commandait l'avant du navire.

**Τοίχος.** — 1<sup>o</sup> Mur, paroi d'un édifice, par opposition à *τείχος*, mur d'en-

ceinte. La construction des murs varia selon les pays et les époques. Les murs de bois, les murs de terre, les murs de briques se trouvent aussi bien aux époques classiques qu'aux âges primitifs. Les Grecs ont de bonne heure su mélanger ces divers éléments, par exemple établir des chaînages de pierres brutes ou taillées ou de bois, destinés à soutenir et renforcer des blocages de terre, de briques ou de moellons. On sait d'ailleurs à quelle habileté sont arrivés les maçons grecs, qui ont élevé des murailles de marbre admirablement appareillées, avec des joints d'une extrême finesse. Ils ont eu de nombreux moyens de lier les pierres sans ciment, par exemple avec des tenons de métal en queue d'aronde; ils ont su établir leurs murs sur des fondations d'une solidité inébranlable. Les Grecs sont aussi passés maîtres dans l'art de la décoration. Ils ont su revêtir les murailles de plaques métalliques, de carreaux émaillés ou vernis, de crépissages, de stucs ornés de peintures, etc. Enfin, il faut noter qu'ils ont été capables d'établir des voûtes, en particulier des voûtes en encorbellement, et cet art se lie intimement à celui de la construction des murs.

2° Par extension, flanc d'un navire. Un spectateur placé à l'arrière et regardant l'avant aurait à sa droite le *τοιχος δεξιός* (tribord), à sa gauche le *τοιχος εὐώνυμος* (bâbord). Les flancs du navire étaient entourés de bordages et de préceintes afin d'en assurer la solidité.

**Τοκισμός.** — Prêt à intérêts, et par suite usure.

**Τοκιστής.** — Celui qui prête à intérêt, et surtout à intérêt usuraire; usurier (Voy. *Τόκος*).

**Τοκογλύφος.** — Voy. *Ὁβολοστῆτης*.

**Τόκος.** — Produit retiré d'une propriété quelconque et partant intérêt d'une somme prêtée. Le taux de l'intérêt était libre à Athènes; on prêtait, en général, au mois, et alors l'échéance arrivait le dernier jour du mois; le taux le plus

ordinaire était entre 1 et 2 drachmes par mine et par mois (de 12 à 24 %). Quelques-uns prêtaient à la journée et souvent à des taux exorbitants, mais ils étaient peu considérés, bien qu'aucune loi n'empêchât l'usure.

**Τόκος** [*νοτικός*]. — Prêt à la grosse aventure. L'intérêt de ce prêt pouvait s'élever jusqu'à 36 %. Cela indique quels profits considérables pouvait procurer le commerce maritime. Les conditions variaient, naturellement, selon la nature de la cargaison, les escales, le temps présumé du voyage, la saison, etc. Les lois protégeaient de façon particulièrement sévère l'exécution du contrat et surveillaient étroitement le gage, c'est-à-dire la pacotille de l'armateur.

**Τολύπευμα, Τολύπη.** — Boule de laine dont on entourait le fuseau pour filer (Voy. *Ἡλακζήτη*).

**Τομεύς.** — 1° Outil qui sert au corroyeur et au cordonnier à couper le cuir. C'était soit une lame allongée, comme le tranchet moderne, soit une lame demi-circulaire, emmanchée dans une poignée, dont les ouvriers travaillant le cuir se servent encore. Ce dernier instrument coupe le cuir plaqué sur une surface plane et a beaucoup plus de force que le tranchet. On disait aussi *Περτομεύς* (Voy. fig. *Σκυτεύς*).

2° Outil en fer servant à arracher les clous; certains de nos marteaux servent à cet usage, ayant une des têtes aplatie et fendue, de façon à saisir la tête du clou. Le *τομεύς* devait être analogue.

**Τονάριον.** — Fistule d'ivoire qui servait à donner le ton aux musiciens et aux chanteurs. Gracchus le jeune, au moment de parler au forum, se faisait donner le ton au moyen d'un *τονάριον*.

**Τόνος.** — 1° Corde très simple, formée de trois éléments essentiels, trois fils tordus ensemble. Chacun de ces fils était appelé *λίγον*. Par suite, une corde formée de trois *τόνοι*, par exemple, s'appelait *έννεάζλινος*.

2° Tout objet tendu ou susceptible

d'être tendu, corde, câble, et, en particulier, gros cordage lordu dans les catapultes et faisant office de ressort.

3<sup>o</sup> En musique, ce mot désigne souvent les modes (lydien, dorien, phrygien, etc.), mais il sert surtout à nommer un système d'accords. Aristoxène en reconnaissait cinq, séparés par un intervalle d'un ton ou d'un demi-ton; après lui, les théoriciens de la musique en ont trouvé jusqu'à quinze.

4<sup>o</sup> Ensemble des cordes de la lyre (Voy. Κιθάρα, Λύρα).

**Τόξαρχος.** — Toxarque. Chef d'un corps d'archers.

**Τόξευμα.** — Flèche (Voy. Ὀϊστός). Au pluriel, τὰ τόξεύματα, une troupe d'archers.

**Τοξευτήρ, Τοξευτής.** — Archer (Voy. Τοξότης).

**Τοξοθήκη.** — Carquois (Cf. Φαρέτρα).

**Τόξον.** — Arc. L'arc fut dédaigné de bonne heure comme arme de guerre. On l'estimait peu, car il permit de frapper de loin en se tenant à l'abri. On préférait employer des archers étrangers, notamment des Crétois, passés maîtres dans l'usage de cette arme.

L'arc, d'invention très ancienne, était, à l'époque homérique, formé de deux cornes unies par leurs bases; le point d'union s'appelait πῆχυς; aux deux extrémités, garnies d'un bouton ou d'un crochet (χορώνη), s'attachait la corde, en nerf de bœuf (νευρή). Cet arc était très dur à tendre. Il y fallait parfois employer la force des jambes. Plus tard, les arcs varièrent, sinon de forme, du moins de



matière, et il y en eut certainement de bois et de métaux divers.

Pour les flèches lancées par l'arc, voy. Ὀϊστός.

L'arc au repos se portait soit accroché à l'épaule, quelquefois dans un étui spécial appelé τοξοθήκη, γωρυτός, soit dans une poche du carquois destinée aux flèches (Voy. Γωρυτός).

Par extension, τὰ τόξα désigne les traits lancés par l'arc, les flèches.

**Τοξότης.** — 1<sup>o</sup> Archer. Dans beaucoup d'armées il y avait des corps d'archers; dans l'armée athénienne, en particulier, il y avait des τοξόται, recrutés parmi les mercenaires, les mélèques et même parfois les citoyens pauvres. Ils étaient commandés par des τόξαρχοι; ils étaient distincts des archers scythes, οἱ σκύθαι, chargés de la police de la ville.

Les archers avaient un arc, un carquois en cuir ou en jonc tressé, suspendu du côté gauche par un baudrier et garni de douze ou quinze flèches.

Certaines troupes d'archers à cheval s'appelaient ἵπποτοξόται (Voy. Ἴπποτοξότης, Στρατός).

2<sup>o</sup> Monnaie persane; elle tirait son nom de ce qu'elle portait l'effigie d'un archer.

**Τοξότης.** — Fém. de Τοξότης.

**Τοξοτίς.** — Syn. de Τοξική θυρίς, c'est-à-dire fenêtre à travers laquelle on tire des flèches; embrasure, meurtrière.

**Τοξοφόρος.** — Voy. Τοξότης.

**Τοπάζιον, Τόπαζος.** — Topaze, gemme verte, très employée en bijouterie et en glyptique. On tirait la topaze de l'île Topazioz, sans doute Ceylan, comme de nos jours, d'Égypte, etc.

**Τοπεύον.** — Corde, en particulier cordage de navire (Cf. Σχοινίον).

**Τορεία.** — Voy. Τορευτική.

**Τόρευμα.** — Objet de métal gravé ou ciselé, produit de la toreutique (Voy. Τορευτική).

**Τορεύς.** — Forêt ou tanière (Voy. Τορευτική, Τρύπανον).

**Τορευτής.** — Graveur, ciseleur, bijoutier, orfèvre (Voy. *Τορευτική*).

**Τορευτική.** — Le mot *τορεύειν* exprime essentiellement le travail qui consiste à creuser et graver des feuilles ou des masses de métal avec des instruments durs et pointus, dont le type est le *τόρος*, ou burin. Mais il s'est appliqué aussi, par extension, au martelage et au repoussage. Puis, par analogie, *τορεύειν* s'est appliqué aux opérations analogues que l'on faisait subir à la pierre, au bois, au verre, etc. pour les graver, en tirer des reliefs, et même à la sculpture en ronde-bosse, sans parler de la fonte, qui nécessitait la retouche au burin et au ciseau. D'une façon générale, la *toρευτική*, *τορεία*, *τορευτική*, est l'art de travailler finement le métal par la ciselure, la gravure, la soudure, et elle constitue la branche la plus importante de l'orfèvrerie et de la bijouterie. Cet art est aussi ancien que l'emploi des métaux eux-mêmes, et que le goût et le désir de l'ornementation. On sait quelle fut l'habileté des *toρευτιέων* de l'époque mycénienne, et quelle gloire s'acquirit, à l'âge classique, les artistes comme Mys. A l'origine, l'enclume, le marteau, le burin suffirent à tous les travaux du métal, les plus purs comme les plus grossiers. Mais ces instruments durent se perfectionner et se multiplier à mesure que les exigences artistiques devinrent plus grandes, et les ouvriers plus hardis et plus habiles. Les diverses phases des opérations étaient fort nettes. On commençait par façonner au marteau, ou par la fonte, par le rivetage ou la soudure, la forme de l'objet, puis avec le burin, conduit à la main ou au marteau, avec le ciseau, on gravait la surface ou on la ciselait en relief. On obtenait également la saillie au repoussé, c'est-à-dire en martelant par derrière le métal qui s'étirait et se bossuait à la surface opposée, selon les lignes et les plans d'un dessin préparé. Pour les parties les plus délicates des ornements, on se servait encore

de divers poinçons qui étaient manœuvrés à coups de marteau; la lime jouait aussi son rôle dans les œuvres de la *toρευτική*.

**Τόρμη, Τόρμος.** — 1<sup>o</sup> Moyeu d'une roue; trou dans ce moyeu pour insérer l'essieu.

2<sup>o</sup> *Τόρμη* désigne spécialement la borne que les chars contournaient dans l'hippodrome (Cf. *Νύσση*).

**Τορεία, Τορευτική.** — Art des tourneurs (Voy. *Τόρνος*).

**Τόρνος.** — 1<sup>o</sup> Tour. Le mot désigne plus particulièrement le tour de l'ouvrier qui travaille le bois ou le métal, mais s'applique aussi, à l'occasion, au tour du potier, lequel portait plus souvent le nom de *τροχός κεραμικός* (Voy. *Τροχός*).

Cet outil était employé par les Grecs depuis une haute antiquité. La forme n'en est connue ni par les textes, ni par les monuments. Il est probable que la pièce à tourner était mise en mouvement au moyen d'une courroie que conduisait le pied. Quoi qu'on en ait dit, les Grecs connaissaient aussi l'archet, ou violon, qui servait aussi bien à faire tourner une pièce de bois ou de métal à arrondir qu'un foret. De nos jours encore, en Orient, l'archet sert aux tourneurs pour des pièces de petites dimensions.

2<sup>o</sup> *Τόρνος* signifiant originellement un cercle, a désigné un compas.

**Τόρος.** — Instrument à extrémité tranchante, comme un ciseau, un burin, dont se servent les ouvriers qui travaillent les corps durs. On l'appelait encore *γλύφανος* ou *κοπεύς*.

**Τορύνη.** — Spatule, cuiller à pot en bois.

**Τράγμα.** — Dessert. Le dessert, d'abord fort simple, était devenu, à l'époque classique, un véritable second repas; on y servait non seulement des fruits, du fromage, des gâteaux, mais aussi du gibier et de la volaille. On s'efforçait surtout de trouver des mets et des friandises capables d'exciter la soif, et l'on buvait force vins et boissons savantes.

**Τραγωδία.** — Primitivement, la tragédie était un chœur dithyrambique chanté en l'honneur de Dionysos (τραγικὸς ou κύκλιος χορός). Son nom lui venait soit des satyres, demi-dieux aux jambes, aux cornes, aux oreilles et à la queue de bouc, qui formaient le chœur, soit du bouc (τράγος) qu'on offrait en sacrifice à Dionysos ou en prix aux meilleurs choreutes.

A ce chœur, Thespis (vers 536 avant Jésus-Christ) ajouta un acteur, qui récitait une aventure du dieu; parfois un dialogue s'échangeait entre cet acteur et le coryphée ou chef du chœur. Puis, on ne se borna plus à la légende dionysiaque et les poètes mirent en scène d'autres héros que Dionysos. Eschyle ajouta un second acteur au premier et Sophocle porta à trois leur nombre qui ne fut plus augmenté (Voy. Ὑποκριτής).

Les tragédies furent d'abord représentées aux Dionysies des champs; Pisisstrate en fit jouer aux Lénéennes, enfin aux grandes Dionysies. Ainsi, les représentations n'avaient lieu que trois fois par an et seulement dans les fêtes en l'honneur de Dionysos; c'étaient des cérémonies religieuses. Chaque fois, il y avait un concours; l'Archonte éponyme pour les grandes Dionysies, l'Archonte-Roi pour les autres fêtes, choisissaient parmi les concurrents trois poètes, qui donnaient chacun une tétralogie (Voy. Τετραλογία), et il leur fournissait un chœur (Voy. Χορηγία). Avant la représentation, après le défilé des artistes devant le public, l'Archonte prenait, sur une liste dressée par le Sénat, dix juges tirés au sort (un par tribu); ceux-ci pretaient serment de juger impartialement, sans avoir égard aux personnes, et quand les représentations étaient finies, ils décernaient les prix.

Voici la composition d'une tragédie grecque :

Un prologue, πρόλογος, ou acte premier, avant l'entrée du chœur; une πάροδος, ou premier chant du chœur

(Voy. Χορός), puis des ἐπεισόδια, ou actes, généralement au nombre de quatre, séparés par des στάσιμα ou chants du chœur (ordinairement trois); la dernière partie s'appelait ἔξοδος (acte cinquième), départ des acteurs.

La longueur des épisodes ou des στάσιμα était très variable, même dans une seule pièce; d'ailleurs, toutes les tragédies n'étaient pas complètes : aux unes manquait le prologue, à d'autres l'exode; le nombre des épisodes pouvait aussi varier, ainsi que celui des parties lyriques. Les poètes diminuèrent de plus en plus la partie chorique et donnèrent plus de place au dialogue.

Le ve siècle fut la belle époque de la tragédie grecque, avec Eschyle, Sophocle et Euripide. Au iv<sup>e</sup> siècle, les auteurs ne manquèrent pas, mais le genre est en décadence, et les tentatives des Alexandrins ne parvinrent pas à le relever.

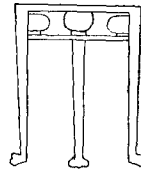
**Τραγωδοδιδάσκαλος.** — Nom donné à celui qui instruisait les acteurs d'une tragédie, qui leur faisait apprendre et répéter leurs rôles. C'était ordinairement le poète lui-même qui se chargeait de cette tâche.

**Τραγωδοποιός.** — Poète tragique (Voy. Τραγωδία).

**Τραγωδός.** — Quiconque prenait part à une représentation tragique : acteur, choreute et même poète. Primitivement, ce mot désignait les membres du chœur qui chantaient pendant les fêtes de Dionysos.

**Τράκτα** [τὰ]. — Partie inférieure de la croûte d'un gâteau ou d'un pâté.

**Τράπεζα.** — Table. Il est impossible et superflu d'énumérer tous les usages auxquels servaient les tables chez les Grecs. Signalons l'emploi des tables funéraires, placées, au lieu de stèles, sur les tombeaux, et destinées à recevoir les offrandes au mort héroïsé, et celui des





tables de banquiers (Voy. Τραπεζίτης). Quant à la forme, elle pouvait varier à l'infini; on a connaissance de tables à un, à trois, à quatre pieds; de tables rondes et de tables rectangulaires. Il va sans dire que les pieds, quelquefois très simples, pouvaient devenir très riches, de même que le plateau. On fit des tables en bois, en marbre, et aussi en bronze, en cuivre, même en or.

Le mot τράπεζα, par extension, a désigné nombre d'objets plats ressemblant à un dessus de table, à une tablette, par exemple une pierre tombale.

**Τραπέσιον.** — Petite table, en particulier, table de banquier (Voy. Τραπεζίτης).

**Τραπεζίτης.** — Banquier, et en même temps changeur.

Les banquiers traitaient, comme de nos jours, toutes les affaires d'argent. Ils empruntaient souvent des capitaux à petit intérêt, et les remplaçaient à intérêt plus fort. Mais ils opéraient aussi avec leur propre argent. Ils étaient, comme maintenant, les intermédiaires désignés et les auxiliaires du commerce. A Athènes, les banquiers et changeurs étaient surtout des métèques. Leur nom, comme celui de *banquier*, vient des tables et comptoirs qu'ils avaient à l'agora. Les banquiers ou changeurs étrangers payaient seuls une patente.

**Τραπεζοποιός.** — Esclave spécialement chargé pendant le repas de la surveillance des autres, de l'arrangement des tables et des soins de l'office (Voy. Ἐφεστηκώς).

**Τραπεζοφόρος.** — Celui ou celle qui, dans une procession ou cérémonie sacrée, porte la table du sacrifice. On voit des trapézophores représentés sur la frise des Panathénées.

**Τρασιά.** — Claie sur laquelle on faisait sécher les figues ou les fromages.

**Τράφηξ.** — Plat-bord de navire. Il forme, dans les vaisseaux pontés, l'encadrement du pont. Des trous y sont mé-

nagés pour l'écoulement des eaux de pluie et de l'eau de mer.

**Τραχηλίζειν.** — 1<sup>o</sup> Se disait des maîtres qui faisaient plier la nuque à leurs élèves en signe d'autorité ou pour les punir par l'humiliation de leur attitude.

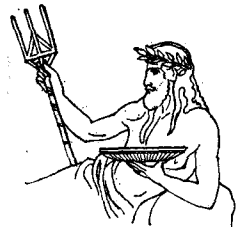
2<sup>o</sup> Dans les exercices de la lutte, on désignait ainsi une passe qui consistait à saisir l'adversaire par le cou, en essayant de le jeter à terre. C'est ce que nous appelons la cravate. Les Spartiates usaient surtout de cette méthode. On disait aussi ἐτραχηλίζειν.

**Τράχηλος.** — Corps du mât d'un navire; partie comprise entre l'ὄρθιός et le καρχήσιον (Cf. ces mots). C'était la plus épaisse;

elle même temps changeur. correspondait au niveau du pont, endroit où le mât est exposé à se rompre.

**Τρίαινα.** — Trident. Instrument formé de trois dents de métal emmanchées à une longue haste de bois. Le trident sert aux pêcheurs à

capturer leur proie; c'est aussi une arme dangereuse. C'est surtout l'attribut essentiel du dieu Poseidon et des divinités marines. Les trois pointes du trident, souvent bar-



belées, sont disposées dans un même plan.

**Τριακάς.** — 1<sup>o</sup> Les citoyens de chaque dème se groupaient en associations de trente personnes, sorte de symmories destinées à faire face à certaines dépenses, pour les fêtes du dème, par exemple.

2<sup>o</sup> Lycurgue divisa l'armée spartiate en énomoties, triacades et syssities. Deux syssities, groupes de quinze compagnons d'armes mangeant à la même table, formaient une *trentaine* ou *τριακάς*.

**Τριακόντορος.** — Navire à trente rameurs (Voy. Ναύς).

**Τριακτήρ.** — Nom donné au vainqueur à quelque lutte, parce que les athlètes devaient renverser trois fois leur adversaire (*ἀποτριάζειν*). Le vaincu s'appelait *τριακτός*; *τριαγμός* a pris le sens plus étendu de lutte.

**Τριβόλος.** — Se dit d'un objet à trois pointes.

Pris comme substantif, au pluriel masculin, *οἱ τριβόλοι* désigne :

1<sup>o</sup> Des chevaux de frise dissimulés dans un terrain pour arrêter une troupe en marche. Ils servaient surtout à protéger une ville assiégée.

2<sup>o</sup> Une machine, sans doute un rouleau ou une herse à pointes aiguës, servant à dépiquer le blé sur l'aire.

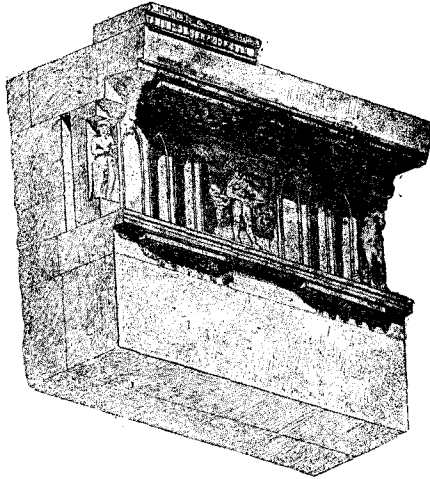
3<sup>o</sup> Les aspérités pointues de certains mors de chevaux, usitées avec les animaux dont la bouche était dure.

Au pluriel neutre, *τὰ τριβόλα*, sorte de chariot très lourd, composé de bois et de fer, surchargé de poids et trainé par des bœufs, qui servait sur l'aire à dépiquer le blé. Le conducteur s'asseyait sur la caisse pour le rendre encore plus pesant.

**Τριβραχυσ.** — Pied métrique composé de trois brèves, tribraque.

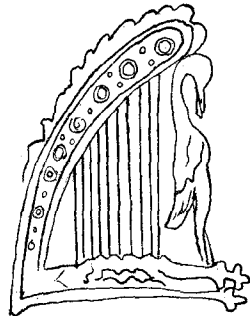
**Τρίβων, Τριβωνάριον, Τριβώνιον.** — Manteau court, fait d'étoffe grossière, que portaient les Lacédémoniens. Adopté par les cyniques, par les stoïciens, par tous ceux qui se piquaient de vivre à la spartiate.

**Τρίγλυφος** [ὄ ou ῆ]. — Triglyphe. C'est un élément de l'entablement dorique. Il est formé d'une saillie verticale, creusée de deux cannelures parallèles, flanquées chacune, à droite et à gauche, d'une demi-cannelure semblable formant chanfrein. Le triglyphe est sans doute un souvenir de la tête saillante des poutres qui formaient l'entablement primitif. C'est ce que prouvent les chevilles ou gouttes qui se trouvent, au-dessous des



cannelures, au nombre de six et qui semblent relier le triglyphe aux listes qui le soulignent. Les triglyphes forment les montants verticaux des cadres des métopes; le milieu de chaque triglyphe (sauf des triglyphes d'angles) tombe sur l'axe vertical des colonnes (Cf. fig. Μέτωπον, Νέος).

**Τρίγων.** — 1<sup>o</sup> Sorte de harpe, instrument à



cordes d'égale grosseur, mais de longueur inégale, et qui tire son nom de sa forme triangulaire. On pouvait jouer du trigonon, l'instrument n'étant pas grand ni lourd comme une harpe, soit en le tenant à bout de bras, soit en le posant sur ses genoux. On pinçait les cordes sans se servir du plectre. La *σαμβύκη* semble être une variété du *τρίγωνον* (Voy. *Σαμβύκη*).

2<sup>o</sup> Édifice athénien servant de tribunal. Son nom venait du plan triangulaire du terrain où il était bâti.

**Τρίδραχμον.** — Monnaie d'argent valant trois drachmes, frappée par un



assez grand nombre de villes. Celle dont voici l'image est rhodienne et pèse 128 grammes de Samos. La monnaie



athénienne aussi représentée, et qui vaut deux drachmes, permet de comparer les dimensions respectives du tridrachme et du didrachme.

**Τριηραρχία.** — Liturgie ou imposition extraordinaire qui consistait à équiper un vaisseau de guerre pour l'État. C'est pendant la 2<sup>e</sup> guerre médique que fut créée la triérarchie; alors un seul triérarque équipait un vaisseau et le commandait. Après l'expédition de Sicile, et à cause de la diminution de la richesse, deux triérarques furent autorisés à s'unir pour équiper un seul vaisseau qu'ils commandaient six mois chacun. L'État four-

nissait la coque et le gréement, les triérarques complétaient l'équipement et devaient entretenir le navire pendant un an. En 356, Périandre fit adopter une loi qui confiait la triérarchie à des symmories de 60 membres, ayant un président et un trésorier chargés de recueillir les fonds. Il y avait vingt symmories devant équiper chacune un ou plusieurs vaisseaux. Mais, en 340, Démosthène fit revenir à l'ancien système des deux triérarques (*συντριήραρχοι*), et l'institution subsista ainsi autant que la république athénienne.

Aucun citoyen ne pouvait être chargé de la triérarchie plus d'une fois en deux ans, mais aucun de ceux qui avaient la fortune suffisante n'était exempt de cette liturgie, sauf les Archontes, les orphelins en tutelle, les épicières et les clérouques.

Le triérarque qui ne s'acquittait pas consciencieusement de ses fonctions était traduit devant les tribunaux et condamné à de fortes amendes, s'élevant parfois jusqu'à 10.000 drachmes.

**Τριήραρχος.** — Capitaine de trière. Le triérarque est le citoyen qui, frappé de l'impôt de la triérarchie, a dû équiper une trière, concurremment avec l'État. Il n'est pas seulement un riche contribuable et ne doit pas seulement veiller au bon entretien des agrès fournis par l'État. Il remplit les fonctions effectives de capitaine de vaisseau. Devant le peuple, il est responsable et de sa conduite et de ce qui se passe à bord de son navire. En mer, il est sous les ordres directs du Stratège. Dans le combat, il reçoit de ce dernier l'ordre direct d'attaquer, d'évoluer, de marcher en arrière, d'aller de l'avant... Il a néanmoins, en tant que responsable de sa trière, une certaine liberté d'action. Souvent le triérarque était un armateur versé dans le métier; d'autre part, la triérarchie revenait assez souvent sur la même liste pour qu'une certaine expérience du métier s'ensuivit. Cependant, très souvent, le triérarque est un

riche citoyen incompetent. Le premier rôle est alors joué en réalité par le κυβερνήτης.

**Τριηράδης.** — Joueur de flûte qui, au rythme de son instrument, réglait les mouvements des rameurs sur les trières.

**Τριηρημιολία.** — Vaisseau long et léger, non ponté, de course rapide, qui n'avait que deux rangs et demi de rames, tandis que la trière en avait trois.

**Τριήρης.** — Vaisseau à trois rangs de rameurs. La trière était, à l'époque classique, le véritable vaisseau de guerre et le vaisseau de ligne des Grecs. Elle mesurait de 35 à 40 mètres de long et de 5 à 6 mètres de large, et calait à peu près 2 mètres d'eau. Elle jaugeait environ 250 tonneaux. La coque, très robuste, se terminait à l'avant par un vigoureux éperon, ou ξυθολον, en forme de trident, contrebuté par des poutres ou έπωτιδες; la proue était surmontée d'un aplustre décoré de figures éclatantes. Le navire était disposé pour marcher à la voile aussi bien qu'à la rame. A cet effet il avait trois mâts, ιστός μέγας, ou grand mât, surmonté du δόλων, et les mâts d'avant et d'arrière ιστοί άκάτειοι, et dont le pied s'engageait dans la quille. Quant aux rameurs, ils étaient au nombre de 200, 170 étant groupés sur les trois bancs, les autres étant occupés à la manœuvre des rames περίνεω (Voy. Κώπη). Il y avait de plus des matelots ύπηρέται, ou auxiliaires, et les soldats de marine, ou έπιβάται. La disposition des trois rangs de rameurs est encore sujette à discussion. Il est certain qu'ils étaient superposés sur trois plans dont le premier était presque à la hauteur du

du vaisseau, les rames passant par des trous de nage et les hommes apparaissant à travers des sabords que l'on pouvait fermer. Les rameurs du rang supérieur étaient les thranites, ceux du rang inférieur les thalamites, ceux du rang intermédiaire les zygites; les auxiliaires manœuvraient sans doute les rames du haut du tillac. L'effort de tous les rameurs pouvait donner au vaisseau une marche de dix milles à l'heure. Quant au tillac, il ne couvrait pas tout le navire, mais régnait le long des bordages; il était réservé au personnel combattant. Toute la trière était sous les ordres du κυβερνήτης, assisté d'un joueur de flûte, ou τριηραδής, qui marquait le rythme aux rameurs. Les matelots proprement dits étaient sous les ordres du πρωράτης. Il est vraisemblable que le κυβερνήτης n'avait pas la manœuvre effective du gouvernail, constitué par deux grandes rames, ou πηδάλια, placées à l'arrière.

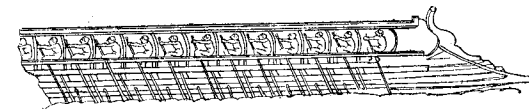
On sait que l'équipement des trières constituait une liturgie appelée τριηραρχία (Voy. Λειτουργία, Τριηραρχία).

**Τριηροποιοί.** — Comité de dix personnes, à Athènes, à qui le conseil des Cinq Cents déléguait ses pouvoirs pour ordonner et surveiller la construction des navires.

**Τρίκλινον** [τὸ]. — Table de triclinium, à trois lits (Voy. *Lex. des antiqu. rom.*, s. v. *Triclinium*).

**Τρίκλινος** [οἶκος]. — Salle à trois lits, salle à manger; traduction du mot *triclinium* (Voy. *Lexique des antiquités rom.*).

**Τριλογία.** — Trilogie, groupe de trois tragédies présentées au concours. D'abord les trois pièces formaient un tout se rapportant à la même légende ou au même héros (ex. l'Orestie). Sophocle se libéra de cet usage, et la trilogie même disparut du concours à la fin du



bordage, et les bancs superposés régnaient probablement le long des flancs

v<sup>e</sup> siècle ou au commencement du iv<sup>e</sup>.

**Τριλοφία.** — Casque à triple cimier

ou triple panache, qui sans doute était l'attribut du commandement.

**Τρίοδος.** — Lieu où convergent trois routes, carrefour; par extension lieu de promenade ou de réunion pour les oisifs, les bateleurs populaires, les charlatans.

**Τρίοδος.** — Trident (Voy. Τρίαινα).

**Τριπόδιον**, dimin. de **Τρίπους**. — 1<sup>o</sup> Trépied. Cet instrument vulgaire, dont le nom indique la forme, et qui servait de support, pouvait être très richement orné. Il devint un objet d'offrande, peut-être parce qu'à l'origine on offrait aux dieux des vases remplis de vin ou d'huile qui, pointus par le bas, devaient, pour se tenir dressés, être établis sur des trépieds. Ce fut sans doute le cas des premières amphores panathénaïques, et de là vint l'usage que les chorèges vainqueurs consacrasent un trépied à Dionysos. Il y avait à Athènes la rue des trépieds

bordée de ces *ex-voto*. Le monument connu sous le nom de Lanterne de Diogène, ou monument de Lysistrate, n'est autre chose que le soubassement d'un trépied votif.

2<sup>o</sup> Le mot sert à désigner quelques objets à trois pieds, comme le siège sur lequel la Pythie s'asseyait pour rendre les oracles, une table à trois pieds, une espèce d'instrument de musique, etc.

**Τρισκοπάνιστος** [ἄρτος]. — Pain de très fine farine, criblée trois fois.

**Τρίτα** [ἐντάφια]. — Repas funèbre offert au mort le troisième jour après les funérailles.

**Τριτεῖα** [τὰ]. — Au concours du

pentathlon, il y avait cinq adversaires pour le saut, cinq pour le jet du javelot, quatre pour la course, trois pour le disque, deux pour la lutte. Comme on ne classait, pour les quatre premiers exercices, que les trois premiers, il fallait, afin de pouvoir être vainqueur, ne jamais descendre au dessous du troisième rang. Ce rang s'appelait τριτεῖα; être au troisième rang se disait τριτεῦειν.

**Τριτημόριον.** — Petite monnaie de la valeur de six chalques ou trois oboles.

**Τριτοστάτης.** — Choreute du troisième rang, c'est-à-dire de celui qui était le plus près de la scène; on l'appelait aussi δεξιοστάτης, celui qui est sur la droite. C'étaient des choreutes inférieurs à ceux du premier rang, mais supérieurs à ceux du deuxième.

**Τριττώα.** — 1<sup>o</sup> Syn. de Τριττός 1.

2<sup>o</sup> Sacrifice où le nombre des victimes était limité à trois, comme dans les *suo-velaurilia* des Latins. Ce pouvaient être aussi un taureau, une brebis et une truie, ou un porc, un bouc et un bœuf.

**Τριττός, Τριτός.** — 1<sup>o</sup> Dans l'ancienne législation athénienne, division de la tribu. La tribu se divisait en trois τριττόςες et chaque tritlye en quatre naucraries. Cette division avait pour but de faciliter la taxation et la perception des impôts, ainsi que la levée militaire. Chaque tritlye était commandée par un τριττώχρητος. Organisée ou conservée par Solon, cette division subsista même après la réforme de Clisthène.

2<sup>o</sup> Syn. de Τριττώα 2.

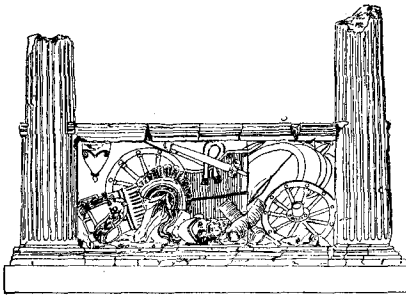
**Τριώβολον.** — Pièce de monnaie valant trois oboles ou une demi-drachme (environ 48 centimes). Ce fut, à partir du vi<sup>e</sup>siè-



cle, la solde que l'on donna aux juges de l'Héliée et aux citoyens qui assistaient à l'ἐκκλησία. Les esclaves qu'on

affranchissait payaient aussi au fisc un impôt d'un tribole.

**Τρόπαιον.** — Trophée élevé à la suite d'une victoire. Son érection faite ordinairement en l'honneur de Zeus ou de Héra était une sorte de sacrifice à cette divinité. Le trophée était élevé à l'endroit où l'ennemi avait pris la fuite (τρέπω, τροπή). Dans l'érection la plus simple on se contentait de rassembler en tas les armes des vaincus sur le sol. Le plus souvent on revêtait un tronc d'arbre d'une armure com-



plète, ou bien on l'appendait à un support de pierre ou de bronze. Ces armes étaient sacrées. On n'y pouvait toucher sans sacrilège. Une inscription mentionnait le dieu auquel le trophée était voué, le peuple vainqueur, le vaincu, les circonstances de la victoire, le catalogue des dépouilles. Il était défendu de rétablir un trophée tombé afin de ne pas raviver les haines nationales éteintes.

**Τροπιδεῖα** [τά]. — Madriers verticaux fixés selon une pente décroissante et remplaçant les massifs de maçonnerie et remblais sur lesquels reposaient d'ordinaire les navires en chantier.

**Τρόπις, Τρόπις δευτέρα.** — Τρόπις : quille d'un navire. On l'appelle encore μήτρα. Elle était en chêne dans les trières, en bois de pin dans les vaisseaux marchands. Lors d'un lancement, d'un halage, d'un échouement, elle était protégée par la fausse quille, γέλυσμα (voir ce mot). La fausse quille offrait en outre l'avantage d'assurer par son poids même plus de stabilité à la trière qui était

longue et fort étroite. Sur le prolongement de la quille étaient fixées les pièces d'avant (étrave) et d'arrière (étambot) (Cf. Στεῖρα). A l'intérieur du navire la quille était fortifiée par la contre-quille ou carlingue (τρόπις δευτέρα), série de planches épaisses appliquées à l'intérieur sur la quille pour en unir fortement les parties. La contre-quille formait le prolongement de la contre-étrave. Les parties basses de la trière portaient donc une triple épaisseur de poutres superposées : contre-quille, quille, fausse quille. Par là on obtenait protection lors du halage, stabilité à la mer, résistance générale de la carène au choc de l'éperon. Primitivement la quille était très renflée et formait avec l'étambot une ligne courbe continue. Dans la trière elle était presque horizontale. Les ἐγκοιλία ou « couples » qui constituent les côtés d'un bâtiment étaient fixés sur la contre-quille (Cf. Ἐγκοιλία). Par extension, τρόπις signifie navire.

**Τρόπος, Τροπωτήρ.** — Estrope. Courroie de cuir maintenant les rames et les gouvernails attachés aux tolets des plats-bords d'un navire. Après la nage, les avirons pendaient aux flancs du bâtiment, solidement maintenus en leur milieu par leurs estropes.

**Τρόφιμος.** — Les Spartiates appelaient τρόφιμοι des enfants d'esclaves ou d'étrangers qui étaient élevés comme les fils des citoyens et vivaient avec eux.

**Τροφός.** — Voy. Τιθήνη.

**Τροχάτος.** — Trochée ; pied métrique composé d'une longue et d'une brève.

**Τροχήλατος.** — Se dit de tout ouvrage de céramique façonné au tour (Voy. Τροχός).

**Τροχιλία** [ή], **Τροχιλία** [τά]. — Machine du genre des treuils ou cabestans. En particulier : 1° Poulie servant à tirer de l'eau d'un puits.

2° Instrument qui servait aux cordiers à tordre leurs cordes et câbles. C'était

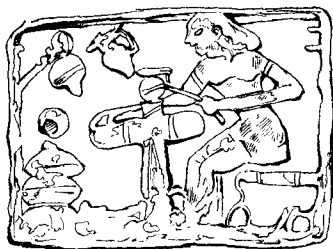
sans doute une roue comme celle des cordiers modernes.

3° Poulie sur laquelle s'engageaient les différents cordages nécessaires à la manœuvre d'un navire.

**Τροχίλος.** — Treuil.

**Τρόχος.** — Course, et lieu où l'on court (Cf. Δρόμος, Στάδιον).

**Τροχός.** — 1° Tour céramique, le mot *τρόνος* étant plus employé pour désigner le tour à bois ou à métaux. Les plus anciennes poteries étaient faites à la main et cette technique persista certainement à travers l'antiquité. Mais les potiers conquirent de bonne heure l'usage du tour; il en est question dans Homère. L'instrument était mis en mouvement avec les



pieds ou avec les mains, le point est douteux. Mettre le tour en mouvement se disait *τροχὸν ἐλαύνειν*. L'opération de l'ouvrier mettant les deux pouces dans la masse d'argile pour la creuser et l'élever en minces parois de vases s'appelait *ἐλατεῖν*. On se servait aussi de calibres qui donnaient extérieurement aux vases le galbe que l'on désirait.

2° Meule mobile des moulins à huile qui tournait sur la meule dormante (Voy. Μύλη).

3° Rondelle mobile ou fixe passée dans les canons d'un mors de cheval et servant à le rendre plus dur, ou peut-être à empêcher que le cheval ne pût le prendre aux dents. L'animal était ainsi forcé à tenir la bouche ouverte.

4° Exercice de danse destiné à assouplir les membres : le corps est roulé en boule que l'on fait rouler comme un cerceau.

5° Le cerceau, cercle de fer ou de cuivre que les enfants frappaient, pour le faire tourner rapidement, avec une baguette (*ἐλακτήρ*) de fer terminée par un crochet. Souvent des anneaux étaient



enfilés au cercle, afin que leur bruit vint ajouter un agrément à ce jeu. Un exercice spécial consistait à passer et repasser à travers le cerceau, de droite à gauche, et de gauche à droite, sans le renverser ni l'arrêter dans sa course.

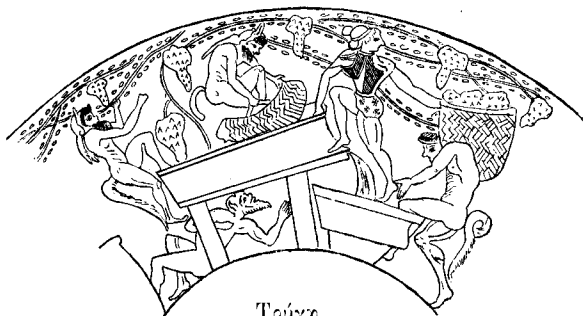
**Τρύβλιον.** — Assiette ou plat, ou récipient de même genre et de même usage, dont la forme n'est pas déterminée par la critique.

**Τρύγη.** — La moisson, et plus particulièrement la cueillette des raisins, la vendange. Les vendanges, auxquelles on préférait par les fêtes des Oscophories, aux premiers jours du mois Pyanepsion, donnaient lieu à de grandes réjouissances. Les vendangeurs coupaient les raisins suspendus aux vignes qui étaient mariées à des arbres, et les entassaient dans des corbeilles, puis ils les versaient dans les hottes de porteurs qui les portaient aux pressoirs (voir figure page suivante). Les grappes étaient foulées avec les pieds. Tout cela, en somme, est conforme à ce qui se passe de nos jours (Cf. Ἄμπελος).

**Τρύγιον.** — Couleur noire employée par les peintres, et formée avec de la lie de vin séchée et cuite.

**Τρυηλίσ.** — Truelle de maçon, ou cuiller.

**Τρύπανον.** — 1<sup>o</sup> Mot générique pour désigner toutes sortes d'outils et d'instru-

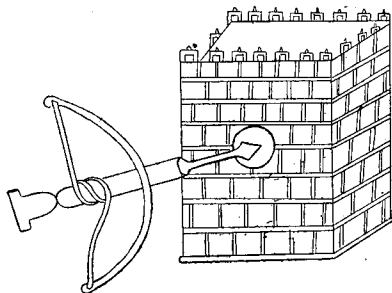


Τρύγη.

ments à faire des trous. Plus particulièrement c'est une larière à l'usage des menuisiers, des charpentiers, une simple vrille à l'usage des paysans. On ne sait au juste en quoi le τρύπανον se distingue du τέρετρον.

2<sup>o</sup> Morceau de bois dur, de laurier ordinairement, dont la rotation rapide sur un autre bois servait à produire du feu. L'ensemble de l'appareil s'appelait έσχάρα.

3<sup>o</sup> Trépan. Machine de guerre composée d'un bélier de fer terminé en pointe ou en vrille, et auquel un système ingénieux



de cordes donnait un mouvement violent de rotation en le poussant en avant, pour qu'il pût entamer et percer les murailles.

Le trépan et les hommes qui le servaient étaient protégés par une tortue.

**Τρύπημα.** — Trou, canal, et particulièrement :

1<sup>o</sup> Tuyau par lequel le métal en fusion arrivait dans le moule.

2<sup>o</sup> Au pluriel, τὰ τρυπήματα, les trous dont était percé le tuyau de la flûte, et sur lesquels on appliquait les doigts pour régler l'émission et la tonalité du son.

3<sup>o</sup> Trou par lequel passait la rame d'un vaisseau; sabord.

**Τρουσίπιον,**  
**Τρούσιππον.** — Signe que l'on imprimait sur les chevaux

que l'on voulait exclure des courses de l'hippodrome à cause de leurs défauts; ce signe était une roue.

**Τρυάνη.** — Balance formée d'un fléau suspendu à son centre, et aux deux extrémités duquel étaient pendus les plateaux au moyen de cordes (Voy. Σταθμός).

**Τρυφάλεια.** — Voy. Πήληξ.

**Τρωγάλιον.** — Désigne spécialement les mets réservés au dessert (Voy. Τράγημα), en opposition aux έδέσματα, ou mets du δεῖπνον proprement dit.

**Τυκάνη.** — Instrument qui servait à battre le blé; sans doute un fléau.

**Τύκος.** — Instrument de charpentier et de tailleur de pierres. Il devait différer très peu du Σκέπαρον (voy. ce mot) et de ce que les Latins nommaient *ascia*.

**Τύλη.** — 1<sup>o</sup> Sorte de coussinet que les femmes mettaient sur leur tête pour pouvoir porter des vases remplis d'eau, comme on le voit encore en certaines provinces.





2<sup>o</sup> Matelas ou coussin rembourré de laine ou de plume que l'on mettait sur les lits de repos.

**Τύλος.** — Cf. Σκαλμός.

**Τύμβευμα, Τύμβος.** — Tombeau. Le mot désigne l'ensemble de la sépulture, mais plus particulièrement tout ce qui s'élève au-dessus du sol pour marquer et consacrer l'emplacement de cette sépulture. C'est le tertre, le tumulus (χῶμα), aussi bien que la pierre funéraire, la stèle, etc. (σῆμα) (Voy. Τάφος).

**Τυμβωρυχία.** — Violation de sépulture. Les tombeaux étaient sacrés chez les Grecs, et non seulement on était passible de peines graves pour les violer, mais encore pour introduire un corps étranger à la famille propriétaire du monument.

**Τυμπάνιον** dim., **Τύμπανον.** — 1<sup>o</sup> Tambourin, tambour de basque. Les tambourins des Grecs étaient, comme les nôtres,

constitués par un cercle de bois sur lequel était tendue une peau sonore. Le cercle était agrémenté ou



non de grelots. Pour en jouer, on frappait la peau soit avec les doigts, soit avec une petite baguette, et on agitait l'instrument afin de faire sonner les grelots. Il servait à accompagner les danses et sauteries; c'est l'attribut fréquent des ménades et de toutes les femmes du cortège bacchique; mais les jeunes filles aussi jouaient du tympanon dans leurs ébats du gynécée.

2<sup>o</sup> Bâton servant à appliquer le supplice de la fustigation.

**Τύπανον.** — Voy. Τύμπανον.

**Τυπάς.** — Marteau (Voy. Σφύρα).

3<sup>o</sup> **Τυπίς.** — Marteau, et particulièrement masse à l'usage des mineurs. Il avait tantôt une tête plate et une pointe, tantôt deux têtes plates, selon qu'il devait attaquer directement la veine ou y enfoncer des coins.

**Τύπος.** — Moule servant à fabriquer des objets en terre cuite (figurines, ustensiles, tuiles, etc.), ou encore des objets en métal, des statues, des bijoux. Selon les cas et la destination, les moules étaient en pierre, en argile, en plâtre, obtenus par estampage ou par gravure en creux. Les Grecs connaissaient les moules à pièces. Les objets d'argile, par exemple, étaient obtenus soit en remplissant le creux complètement, ce qui donnait des objets massifs, soit en garnissant seulement d'une couche de terre les parois de la cavité, ce qui donnait des moulages creux. Les objets moulés, aussi bien que les reproductions d'objets par le moulage, s'appelaient ἔκτυποι, ἔκτυπώματα, et aussi ἐκμαγεία.

Par extension, le mot τύπος a signifié un bas-relief non pas moulé, mais sculpté, et aussi une empreinte artistique ou industrielle quelconque.

**Τύπωμα.** — Syn. de τύπος. Tout objet modelé, et en particulier un vase, même de métal.

**Τύπωσις.** — Voy. Τύπος.

**Τυραννίς.** — 1<sup>o</sup> Situation d'un τυραννος.

2<sup>o</sup> Femme d'un τυραννος (Voy. ce mot).

**Τυραννος.** — 1<sup>o</sup> Roi; synonyme de Βασιλεύς.

2<sup>o</sup> Tyran, non pas au sens de despote cruel, mais simplement de roi qui exerce une autorité contraire à la constitution, une autorité arbitraire. Il peut être, d'ailleurs, un monarque parfaitement légitime.

3<sup>o</sup> Usurpateur du pouvoir, même si sa politique a été heureuse, et son autorité douce et humaine.

**Τύρβη.** — Danse à mouvements désordonnés que l'on dansait à certaines fêtes de Dionysos.

**Τυρεία.** — Confection du fromage (Voy. Τυρός).

**Τύρευμα.** — Fromage (Voy. Τυρός).

**Τύρευσις.** — Syn. de Τυρεία.

**Τυρίδιον, Τυρίον.** — Dim. de Τυρός.

**Τυρόεις.** — Gâteau au fromage.

**Τυροκνηστεύς, Τυροκνήστις.** — Couteau à fromage.

**Τυροκόσκινον.** — Fromage mou, bien passé au tamis, et auquel on ajoute un peu de miel.

**Τυρόμαντις.** — Devin ou devineresse qui examine du fromage pour prédire l'avenir.

**Τυροπώλης.** — Marchand de fromages. Il y avait dans les villes, à l'agora, un quartier réservé au commerce des fromages. A Athènes, il y avait plusieurs marchés au fromage, selon les espèces.

**Τυρός.** — Fromage. Les Grecs ont su de toute antiquité fabriquer le fromage avec du lait de chèvre, de brebis ou de vache. C'était un aliment très répandu, à la ville aussi bien qu'à la campagne. Les procédés de fabrication étaient les mêmes, en principe, que de nos jours. On faisait cailler le lait au moyen de substances diverses, puis on le mettait dans des corbeilles ou des éclisses, sur des clayons, pour faire égoutter le petit lait. Certains fromages se mangeaient frais (χλωρός τυρός, fromage vert); d'autres ne se servaient que secs, et le plus souvent salés.

De nombreuses variétés de fromages frais ou secs jouissaient de la faveur des gourmets; le plus renommé était le fromage de Sicile, surtout celui de Syracuse.

**Τύρσις.** — Tour (Voy. Πύργος).

## Υ

**Ύακινθος.** — 1<sup>o</sup> Jacinthe, plante à fleur bleue ou violette, d'où l'on extrayait une matière tinctoriale.

2<sup>o</sup> Pierre précieuse, ressemblant à l'améthyste, de teinte violet pâle; on en faisait des chalons de bagues, et on en décorait des objets de prix.

**Ύαλη λιθεία.** — Voy. Ύαλος.

**Ύαλος.** — Dans les textes les plus anciens, le mot désigne une matière que l'on trouvait dans la terre, matière transparente, peut-être le cristal de roche. Plus tard, il a pris le sens de verre, et est synonyme de κρύσταλλος (Voy. ce mot).

**Ύθρεως γραφή.** — Action publique intentée pour réprimer toutes sortes d'outrages par voies de fait, gestes, paroles, violences. Tout citoyen jouissant de ses droits pouvait l'intenter contre le coupable. L'affaire était jugée par les Thesmothètes, et la peine était laissée à leur appréciation; ils pouvaient même condamner à mort.

**Ύδραγωγείον, Ύδραγωγία.** — Aqueduc, conduite d'eau. Les Grecs savaient construire des aqueducs; c'étaient ordinairement des canaux de forme rectangulaire creusés dans le rocher ou construits en solide maçonnerie; ce n'est qu'après la conquête romaine que les Grecs construisirent des aqueducs montés sur des arches. Il y avait aussi des canaux souterrains, gros tuyaux en terre cuite, pour conduire l'eau des sources dans une ville.

**Ύδραγωγός.** — 1<sup>o</sup> Ingénieur chargé de la construction et de l'entretien des aqueducs, et fonctionnaire chargé de leur surveillance.

2<sup>o</sup> Aqueduc (Voy. Ύδραγωγείον).

**Ύδραλέτης.** — Moulin à eau. Ces moulins ne semblent avoir été connus

qu'à l'époque romaine; le premier qui ait été construit date peut-être de l'époque de Mithridate. Ils consistaient essentiellement, comme les moulins modernes, en une roue à auges ou à palettes, qui, tournant sous l'effort d'une chute d'eau, mettait en mouvement des meules par l'intermédiaire de roues dentées et d'engrenages.

**Ύδραυλικόν ὄργανον, Ύδραυλις, Ύδραυλος.** — Orgue hydraulique. Cet instrument de musique passait pour l'invention de Ctésibios d'Alexandrie au III<sup>e</sup> siècle avant J.-C., ou d'Archimède. Le principe consiste à faire passer de l'air à diverses pressions, au moyen de l'eau, dans des tubes divers, de façon à obtenir des sons modulés. La construction des orgues hydrauliques des anciens était extrêmement compliquée, et nous est assez mal connue. C'est sans doute par erreur de langage que quelques écrivains appellent l'hydraule un instrument à cordes.

**Ύδρεϊον.** —

1<sup>o</sup> Syn. de Ύδρία.

2<sup>o</sup> Réservoir destiné à contenir de l'eau; citerne.

3<sup>o</sup> Horloge hydraulique; clepsydre.

**Ύδρέλαιον.** — Mélange d'eau et d'huile qui avait ses usages en pharmacie.

**Ύδρευμα.** — Voy. Ύδρεϊον 2.

**Ύδρία,** dimin.

**Ύδριον, Ύδρίσκη.** — Hydrie, grand vase où l'on mettait

de l'eau; il avait deux anses latérales sur la



panse et une grande anse verticale se soudant en arrière, d'une part à la panse, de l'autre à l'embouchure. L'hydrie était un des principaux meubles; elle ne servait pas seulement à contenir des liquides,



mais aussi à recevoir les bulletins de vote judiciaire, ou ceux de tirage au sort, à contenir les cendres des morts, etc.

**Ύδροθήκη.** — Caille à eau. Comparativement de la caille où étaient amarrées les caisses remplies de l'eau douce nécessaire à l'équipage.

**Ύδρομαντεία.** — Divination au moyen de l'eau. Le détail de cette pratique ne nous est pas connu.

**Ύδρομαντις.** — Devin exerçant l'hydroμαντεία (voy. ce mot).

**Ύδρομέλι.** — Hydromel, mélange d'eau et de miel. Il diffère du *μελίκρατον* en ce qu'il est un mélange conservé depuis quelque temps, et que le *μελίκρατον* se buvait aussitôt préparé.

**Ύδρορρόα, Ύδρόρροια, Ύδρορρός.** — Conduit, canal et gouttière pour l'émission des eaux.

**Ύδρόσπονδα [τὰ].** — Sacrifices où les libations, contrairement à l'ordinaire, étaient d'eau et non de vin.

**Ύδροφόρος.** — Porteur de vases, d'hydries, dans les processions religieuses. Ce rôle, à Athènes, était d'ordinaire

réservé aux étrangers et aux métèques.

**Ύελος.** — Voy. *Ύαλος*.

**Ύλη.** — Bois que l'on emploie à tous les usages de la vie, de l'industrie et des arts, par opposition à *ξύλον*, qui est le bois à l'état naturel. Différentes épithètes en déterminent les destinations. Par exemple, *ξύλη οικόδομική* est le bois de construction terrestre; *ξύλη ναυπηγήσιμος*, le bois de construction navale. Pour les charpentes, la menuiserie, l'ébénisterie, le charonnage, la boissellerie, etc., etc., les Grecs employaient un grand nombre d'essences d'arbres, toutes celles dont les modernes font usage, et quelques autres encore dont nous ne nous servons pas.

**Ύλοτόμιον.** — Marché au bois, ou coupe de bois.

**Ύλοτόμος.** — Bûcheron.

**Ύλουργός.** — Charpentier, et particulièrement charpentier de navires.

**Ύλωρός.** — Fonctionnaire chargé de la conservation et de la surveillance des bois et forêts de l'État.

**Ύμέναιος.** — Chant nuptial que chantaient les jeunes filles en accompagnant l'épousée à la maison de son mari. On en a fait ensuite le dieu qui préside aux mariages légitimes.

**Ύμην.** — Dieu du mariage, qui a donné son nom aux chants nuptiaux, ou hyménées, dont le refrain ordinaire était *Ύμῆν ὦ Ύμέναιε*.

**Ύμνήτερα, Ύμνητήρ.** — Chanteuse, chanteur d'hymnes religieux. Peu de temples étaient assez riches pour entretenir des chœurs; les chanteurs se recrutaient parmi les habitants des villes, généralement passionnés de musique et heureux de faire œuvre pie. Les poètes dirigeaient d'ordinaire l'exécution de leurs chants, dont les prêtres avaient la responsabilité, comme de tout ce qui concernait le culte.

**Ύμνος, Ύμνοδία.** — Hymne. Ce mot désigne primitivement la trame d'une étoffe, d'où le sujet d'un poème, et particulièrement d'un poème lyrique. Il

a pris ensuite le sens général de chant célébrant une divinité, se rapportant à une cérémonie du culte.

**Ἵμνωδός.** — Dans les mystères d'Éleusis, sorte de prêtres subalternes qui, au cours des processions, suivaient le *ἱεραύλης* en chantant des hymnes en l'honneur d'Iacchos ou de Déméter.

**Ἵννη, Ἵννης.** — Le soc de la charue qui fouille le sol comme le groin d'un porc (Voy. *Ἄροτρον*).

**Ἵπαγωγεύς.** — 1<sup>o</sup> Outil de maçon, sorte de pelle en fer destinée à malaxer le mortier.

2<sup>o</sup> Outil de couvreur qui servait à régulariser les tuiles d'un toit, sans doute en les coupant ou les raclant par dessous.

**Ἵπαιθρος** [*ναός*]. — Temple qui recevait du jour par en haut, c'est-à-dire, sans doute, par une lanterne, une baie découpée dans le toit. Cette disposition ne s'appliquait probablement que dans les grands temples que la lumière arrivant par la porte ne suffisait pas à éclairer.

**Ἵπάργυρος.** — Se dit d'un objet qui contient de l'argent, ou d'un objet en argent doré. L'épithète peut aussi désigner simplement un objet décoré d'argent ou argenté.

**Ἵπαρχος.** — Proprement, celui qui commande en sous-ordre, lieutenant, mais aussi généralement en chef et gouverneur représentant l'autorité d'un monarque.

**Ἵπασπιστής.** — 1<sup>o</sup> Porte-bouclier, esclave attaché à chaque hoplite en campagne. Synonyme de *θεράπων*. Philippe réduisit à un pour dix fantassins le nombre de ces valets d'armée.

2<sup>o</sup> Au pluriel, *Ἵπασπισταί*, corps spécial de l'armée macédonienne. Il constitue l'infanterie légère et correspond aux anciens *pellastes*. Les hypaspistes, coiffés de la *καυσία* macédonienne, portent un bouclier, une épée et une sarisse moins longue que celle des phalangistes. Ils sont subdivisés en Chiliarchies de 1.000 guerriers commandés par des *χιλίαρχοι*. Dans l'ordre de bataille, ils se tiennent à l'aile droite, entre la phalange, à gauche,

et, à droite, la cavalerie des bétaires. Un bataillon des hypaspistes constituait l'*ἕγγημα*, troupe d'élite au milieu de laquelle combattait le roi quand il était à pied. Alexandre supprima plus tard les hypaspistes et les remplaça par le corps des *argyraspides*.

**Ἵπατεία.** — Charge de consul romain, *ἱπατος*.

**Ἵπατικός.** — Consulaire romain.

**Ἵπατος.** — Celui qui est au-dessus de tous; ce mot a servi à traduire le mot latin *consul*.

**Ἵπένδυμα, Ἵπενδύτης.** — Vêtement de dessous.

**Ἵπέρα.** — « Bras » d'une vergue. Chaque vergue en a deux. L'*ὑπέρα* consiste en un cordage attaché à l'extrémité de la vergue pour la faire mouvoir horizontalement dans la direction où l'on veut présenter la voile au vent.

**Ἵπερβατήρια** [*ἱερά*]. — Prières, sacrifices pour obtenir un heureux voyage.

**Ἵπερημερία.** — Retard à payer une dette au jour fixé. Ce retard pouvait donner lieu à une action contre celui qui s'en rendait coupable. Par extension, le même mot désignait les intérêts dus pour ce retard.

**Ἵπερθύριον, Ἵπέρθυρον.** — Couronnement d'une porte. Il y en avait de richement ornés, par exemple ceux qui avaient la forme d'un fronton avec acroères sculptés (Voy. fig. *Θύρα*).

**Ἵπεριάς.** — Espèce de vin.

**Ἵπερον, Ἵπερος.** — 1<sup>o</sup> Pilon servant à écraser des matières dans un mortier (Voy. *Ἰλμος*). Les pilons anciens avaient la même forme que les modernes. Il y en avait en pierre, en bois, en métal. Ils pouvaient avoir une seule tête, ou deux têtes, et étaient, dans ce cas, amincis au milieu afin qu'on pût les saisir.

2<sup>o</sup> Sorte de brandon que l'on lançait à la main pour jeter le feu sur un ouvrage ennemi. C'était une espèce de marteau, de pilon entouré d'étoffe. La foudre de Zeus est quelquefois représentée sous la forme d'un *Ἵπερος* à deux bouts.

3<sup>o</sup> Massue (Voy. Ῥόπλον).

**Ῥπερτερία.** — Toute la partie du char placée au dessus des essieux. Syn. Πείρινς.

**Ῥπερῶον.** — Étage d'une maison (Voy. Οίκος).

**Ῥπεύθυνος.** — Se dit de tout magistrat soumis à une reddition de comptes lorsqu'il sort de charge. Il s'agit aussi bien de comptes financiers, comme ceux des trésoriers, que de comptes politiques ou moraux.

**Ῥπήκοοι.** — 1<sup>o</sup> Sujets. C'est ainsi que certains peuples désignaient ceux qui étaient soumis à leur puissance ou qui reconnaissaient leur suprématie. Par exemple, les peuples unis à Athènes, au 7<sup>e</sup> siècle, pour combattre les Perses.

2<sup>o</sup> Certaine classe inférieure dans quelques États, par exemple en Crète. Les Ῥπήκοοι crétois peuvent être assimilés aux périèques.

**Ῥπήγη.** — Moustache. On connaît des peintures de vases très anciennes montrant des Grecs avec les moustaches rasées, mais portant le reste de leur barbe.

**Ῥπηρεσία.** — Le mot désigne :

1<sup>o</sup> D'une façon générale, la manœuvre d'un navire ;

2<sup>o</sup> Les hommes de l'équipage qui en sont chargés, et, en ce sens, tantôt les rameurs seuls, tantôt les rameurs et les matelots unis.

3<sup>o</sup> Ensemble des gens de service d'une maison, des manœuvres dans une entreprise, etc.

4<sup>o</sup> Service de table.

**Ῥπηρεσίον.** — Coussin, probablement en cuir, que les rameurs mettaient sur la planche qui leur servait de siège.

**Ῥπηρέτης.** — Matelot servant à bord d'un navire sous les ordres d'un chef ; de là : serviteur, aide, manœuvre. Le mot a désigné les esclaves, soit privés, soit publics, employés à toute sorte de besogne. On a aussi appelé Ῥπηρέται des employés subalternes, scribes, surveillants, comme il y en avait dans le collège éphébique.

**Ῥπόδαθρον.** — 1<sup>o</sup> Escabeau, tabouret (Voy. Θρῆνος).

2<sup>o</sup> Supports en bois qui viennent fortifier les pieds d'un lit.

**Ῥποβολῆς γραφή.** — Action en substitution d'enfant, ou action intentée par quelqu'un à qui l'accusait d'être un enfant supposé. On ignore la procédure de ces actions.

**Ῥπόγειον, Ῥπόγειον.** — Chambre, habitation souterraine, creusée dans le roc, ou construite dans le sol. Ces salles ou édifices pouvaient convenir à maints usages variés.

**Ῥπόγραμμα.** — Fard que l'on employait pour se rendre les yeux plus grands et plus brillants.

**Ῥπογραμματεία.** — Charge, fonction de Ῥπογραμματεύς.

**Ῥπογραμματεύς.** — Sous-greffier, sous-secrétaire (Voy. Γραμματεύς).

**Ῥπογραφεύς.** — Scribe, sous-greffier (Cf. Ῥπογραμματεύς).

**Ῥπογραφῆ.** — 1<sup>o</sup> Acte d'accusation, et, plus généralement, toute pièce, tout écrit signé.

2<sup>o</sup> Dessin au trait, esquisse d'une figure destinée à être peinte. Se dit aussi des figures géométriques.

3<sup>o</sup> Voy. Ῥπόγραμμα. Action de se farder les yeux.

**Ῥποδερίς.** — Collier (Voy. Δέραιον).

**Ῥπόδειςς.** — 1<sup>o</sup> Chaussure ; synon. de Ῥπόδημα.

2<sup>o</sup> Compresse que l'on mettait dans certains cas sous un bandage.

**Ῥπόδημα.** — Les Grecs ne portaient, en principe, de chaussures qu'en dehors de leurs maisons ; encore les pauvres gens sortaient-ils pieds nus. Le mot Ῥπόδηματα désigne toutes sortes de chaussures, et il y en avait d'extrêmement variées. On peut les diviser en deux classes générales, celle des sandales, simples semelles de cuir attachées aux pieds avec des liens ou des lanières ; le lien qui passait entre les orteils s'appelait ζυγός ou ζυγόν, et les souliers, ou bottines, ou brodequins, voire les bottes, qui enfermaient le pied

et une partie de la jambe. Ce sont, d'une part, les *πέδιλα* et les *σάνδαλα*, les *κρηπίδες*; de l'autre, les *ἐμβάδες* ou *ἐμβάται*.

**Υποδιαστολή.** — Petit signe, ordinairement en forme de virgule, dont les grammairiens se servaient pour séparer les différentes parties d'un mot.

**Υποδιάσκαλος.** — Sous-maitre (Voy. *Διδάσκαλος*).

**Υποδοχεῖον, Υποδοχή.** — Voy. *Ἐκδοχεῖον*.

**Υποζάκωρος.** — Assistant du *ζάκωρος* (Voy. ce mot).

**Υπόζωμα.** — Gros câble enveloppant le navire dans le sens longitudinal, et lui formant ainsi une bordure horizontale. Les *υπόζωματα* sont en nombre variable : la trière en porte quatre habituellement, parfois six. Ils ont pour but de consolider les bordages (*σανίδες*) en les resserrant afin d'empêcher leur disjonction lors d'un choc ou de l'ébranlement causé par la tempête. Ces câbles servaient aussi pour haler le navire au moyen de poulies et cabestans, qui tiraient sur leurs extrémités. Tantôt les *υπόζωματα* étaient détachés du navire et conservés dans l'arsenal, tantôt le navire remisé les conservait.

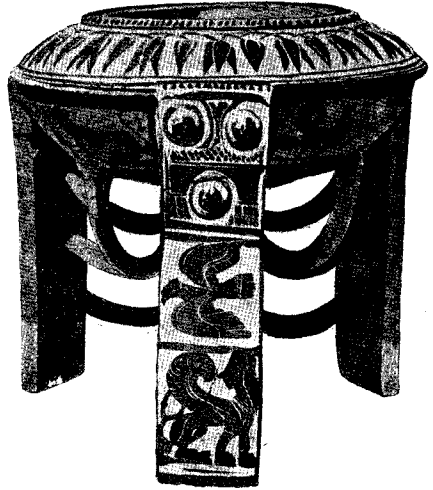
**Υποθήκη.** — Hypothèque, droit délégué à un créancier sur les immeubles de son débiteur. Ce dernier conservait la propriété de son immeuble, mais s'il ne pouvait payer à l'échéance, le créancier devenait propriétaire de plein droit. L'hypothèque cesse quand la dette est éteinte, capital et intérêts, ou quand le créancier renonce à sa garantie. Il pouvait y avoir plusieurs hypothèques sur un même immeuble, mais il fallait alors avoir l'autorisation du premier créancier hypothécaire.

A Athènes, les hypothèques étaient constituées au moyen des stèles appelées *ἔροι* plantées dans l'immeuble hypothéqué.

**Υποθυμῖς.** — Guirlande de fleurs que les convives portaient autour du cou

dans les festins; ils pouvaient ainsi en respirer les parfums sans fatigue.

**Υποκρατηρίδιον, Υποκρητήριδιον, Υποκρητήριον.** — Support de cratère, d'ordinaire en forme de trépied. Il était presque toujours indépendant du cratère, mais pouvait aussi faire



corps avec lui, comme on le voit dans notre figure.

**Υποκριτής.** — 1° Interprète des songes, devin.

2° Acteur tragique ou comique. Ce fut Thespis qui substitua le premier, dans la tragédie, un véritable acteur au coryphée du chœur dithyrambique. Eschyle en adjoignit un second au premier, et Sophocle eut, le premier, recours à trois interprètes. Ce nombre resta normal; mais autour de ces trois acteurs gravitaient des comparses qui n'étaient pas tous de simples figurants, et pouvaient prendre la parole. Le drame satirique suivit sans doute les règles de la tragédie, et la comédie n'employa non plus que trois acteurs. Bien entendu, comme il y avait plus de trois personnages parlant et agissant, le même *υποκριτής* jouait plusieurs rôles.

A l'origine, le poète était acteur de son

drame ou de sa comédie. Puis, lorsqu'il eut des interprètes, celui que l'on appela *protagoniste*, l'acteur principal, fut le véritable chef de troupe, désigné officiellement, après une sorte d'examen. Lors des concours dramatiques, à Athènes, chaque concurrent se voyait attribué un protagoniste qui montait sa pièce. Il y avait des récompenses aussi bien pour les interprètes que pour le poète.

Les acteurs tragiques avaient un costume spécial, une longue robe talaire, *χιτών, ποικίλον*, remplacée depuis les guerres médiques par la tunique dorienne, plus courte, avec des manches et un manteau, *ἐπίβλημα*. Ces vêtements étaient taillés, drapés, ceinturés de façon à élever la taille du personnage; c'est pour cela aussi qu'il portait de hautes chaussures ou *embates* (voy. *Ἐμβάτης, Κόθορος*). Leur tête était couverte d'un masque, *πρόσωπον* (voy. ce mot), très élevé de front, ayant une expression tragique et la bouche démesurément ouverte pour servir de porte-voix. Il pouvait, naturellement, y avoir des modifications à ce costume; par exemple, les femmes, ou certains dieux comme Dionysos portaient la robe de safran, ou *χροκωτός*, les rois la *ζυστίς* de pourpre, les reines une tunique à traîne et un manteau bordé de pourpre, les guerriers et les chasseurs l'*ἐφαπτίς* (voy. ce mot), etc. La couleur et la nuance de ces costumes variaient aussi selon les cas.

Dans le drame satyrique, les satyres seuls avaient un costume spécial, un caleçon de peau de chèvre autour des reins et une queue de cheval. Le reste du corps était nu ou vêtu d'un maillot collant. Si-



lène seul était complètement couvert d'un habit velu.

Les acteurs comiques semblent avoir porté le costume des hommes et des femmes dans la vie courante, mais avec adjonction de formes ou de détails grotesques, surtout lorsqu'ils jouaient des pièces de l'ancienne comédie. Le masque, naturellement, avait des traits et une expression de bouffonnerie.

Les acteurs connaissaient l'usage des postiches, surtout des faux ventres, des fausses croupes, des faux seins, sans parler d'accessoires obscènes; les faux ventres n'étaient pas réservés aux comiques, mais les tragiques les utilisaient pour se donner une ampleur majestueuse (*προγαστρίδιον, προστερνίδιον*). Ils portaient aussi, selon les rôles, des attributs, insignes et accessoires de toute espèce, mais d'ordinaire réglés par la tradition.

Tous les rôles étaient joués par des hommes; il n'y avait pas d'actrices.

Vers le temps d'Alexandre, il se forma de très importantes troupes théâtrales, sous la protection de Dionysos. Ce sont *οἱ περὶ τὸν Διόνυσον τεχνίται* (voy. *Τεχνίτης*).

**Ἵπολαμπάς.** — Fenêtre étroite laissant passer peu de jour; sorte de soupirail.

**Ἵποληνίς.** — Abreuvoir en forme d'auge, de cuve, pour les animaux.

**Ἵπολοχαγός.** — Lieutenant du *λοχαγός*. Il commande en second le *λόχος*.

**Ἵπολύριον.** — Barre transversale qui, réunissant les bras de la lyre à leur partie inférieure, soutient les cordes. La barre symétrique où s'attachaient ces cordes, au sommet des bras, était le *ζυγόν* ou *ζύγωμα*.

**Ἵπομεινοες [οἶ].** — 1<sup>o</sup> Sparlates privés de leurs droits publics parce qu'ils ne s'étaient pas conformés aux prescriptions sur l'éducation et la vie en commun.

2<sup>o</sup> Officiers subalternes.

**Ἵπομνυσθαι.** — Demander un sur-



sis dans une affaire en invoquant sous la oi du serment un motif légitime.

**Ἵπομόχλιον.** — Le bras le plus court d'un levier.

**Ἵπνόμομος.** — Se dit de tout canal, de toute galerie souterraine, et en particulier d'une galerie de mine (voy. Ὄρυγμα, Μέταλλον), et aussi d'une galerie d'approche faite devant une ville assiégée.

**Ἵπόπαστον.** — Coussin que l'on plaçait sur un lit pour s'y étendre.

**Ἵποπέτασμα.** — Matelas de lit.

**Ἵποπόδιον.** — Marchepied, esca-beau (Voy. Θρήνος).

**Ἵπόρυγμα.** — Mine, galerie sou-terraine forée pour pénétrer dans une place assiégée. Les défenseurs résistaient en creusant une contre-mine ou un fossé coupant obliquement la galerie ennemie, ou encore en élevant un mur qui arrêtait les mineurs. On répandait encore dans les galeries de l'assiégeant des essaims de guêpes, d'abeilles, ou des matières enflammées dont la fumée l'étouffait.

**Ἵπόρχημα.** — 1<sup>o</sup> Sorte de panto-mime ou danse vive et accompagnée et gestes qu'on exécutait dans les cérémo-nies du culte d'Apollon chez les Doriens; elle était accompagnée de chant ou de musique.

2<sup>o</sup> Poème lyrique d'un caractère joyeux que l'on chantait en dansant et en mi-mant.

3<sup>o</sup> Danse vive du chœur tragique accompagnant un chant joyeux.

**Ἵποσκήνιον.** — Se dit, dans un théâtre, des constructions situées au des-sous ou au devant de la σκηνή (Voy. Σκηνή, Θέατρον).

**Ἵποστάτης.** — Tout support ou pied d'un objet, d'un vase par exemple.

**Ἵποστράτηγος.** — Lieutenant du stratège. En général, commandant en second.

Le mot traduit le latin *legatus*.

**Ἵποστρατοφύλαξ.** — Commandant en second d'une armée.

**Ἵπστρωμα.** — Tapis, coussin,

oreiller, matelas, litière, en général tout ce qui sert à s'étendre, ou tout ce que l'on étend.

**Ἵπόστυλος.** — Se dit d'une salle, ou d'un édifice dont le plafond ou le toit est soutenu par des colonnes.

**Ἵποτραχήλιον.** — Partie du cha-piteau située immédiatement au dessous du *τραχήλιον*, ou gorgerin, et qui com-mence le fût de la colonne (Voy. Ἐπί-κρανον, mot et fig.).

**Ἵποτυρίς.** — Gâteau de lait caillé et égoutté, sucré avec du miel.

**Ἵπόφουσις.** — Voy. Ἵπολαμπάς.

**Ἵποφήτης.** — Devin, interprète des dieux (Voy. Μάντις, Προφήτης).

**Ἵποφήτις.** — Fém. d' Ἵποφήτης.

**Ἵποφήτωρ.** — Voy. Ἵποφήτης.

**Ἵποφρυγιστί.** — Selon le mode hypophrygien, c'est-à dire très voisin du mode phrygien.

**Ἵποχαλινίδια [ήνιζα].** — Gourmette formée d'une petite courroie, d'une lige ou d'une chaînette de métal qui reliait les branches du mors d'un cheval.

**Ἵπόχαλκος.** — Se dit d'un objet de cuivre ou de bronze doré.

**Ἵποχή.** — Filet rond pour la pêche; sorte d'épervier ou de senne.

**Ἵπτίασμα.** — Position des mains des suppliants qui les étendaient la paume en haut.

**Ἵπτιασμός.** — Mouvement orches-tique qui consiste à sauter en arrière.

**Ἵπωμοσία.** — Excuse sous serment. Lorsqu'un individu cité en justice ne pouvait comparaître, pour éviter une condamnation par défaut ou en suspendre l'effet, il donnait sous serment une excuse valable de son absence.

**Ἵρχη.** — Vase pour conserver le vin ou les salaisons, analogue à l'amphore.

**Ἵσγη, Ἵσγινοδαφής.** — L'Ἵσγη est une plante, l'hyacinthe, peut-être le *vaccinium* des Latins, et qui donnait une couleur rouge assez commune. On la récoltait principalement en Gaule, et on en teignait surtout des vêtements d'es-

claves. Les étoffes teintes avec ἵσσηγῆ étaient dites ὑσσηγοβαφῆ.

**Ἵσσηνον.** — Voy. Ἵσσηγῆ.

**Ἵσσηληγῆ.** — 1<sup>o</sup> Corde que l'on tendait devant les coureurs pour bien les ranger en ligne, et que l'on laissait tomber au moment précis où était donné le signal du départ.

2<sup>o</sup> Ressort d'un piège.

3<sup>o</sup> Ancre de vaisseau (Voy. Ἰγκυρα).

**Ἵσσός.** — Javelot. C'est le *pilum* romain, qui ne fut introduit dans les armées grecques qu'après l'expédition de Pyrrhus contre les Romains.

**Ἵσσηριχίς.** — Fouet à plusieurs lanières garnies de nœuds qu'on avait hérissés de poils de porcs pour faire plus de mal.

**Ἵσσηνεν, Ἵσσηνεσθαι, Ἵσσην.** — De même que le verbe ἴσσηνεῖν, ces mots désignent toutes les opérations du tissage. Ils ont un synonyme, κερκί-ζεν, de κερκίς, et de nombreux dérivés : ὑφή, ὑφαντική, ὑφασία, ὑφασίς, l'art du tissage; ὑφασμα, ὑφα, ὑφή, un tissu; ὑφάντης, ὑφάντρια, tisserand, tisserande. Tisser consiste à entrecroiser des fils, de façon à former un assemblage souple et résistant; de là, dès les temps les plus anciens, l'invention d'outils et d'appareils facilitant ce travail : la bobine où les fils sont enroulés, les métiers où les fils sont tendus et enchevêtrés, la navette qui sert à faire passer les fils les uns entre les autres. Le principe du tissage consiste à tendre certains fils, ou fils de trame, et à insérer entre eux des fils de chaîne. Les Grecs employaient à cet usage le métier ou ἴσσηγῆ, réduit d'abord à ses éléments essentiels (voy. ce mot). C'étaient surtout les femmes qui tissaient, assises ou accroupies devant un métier droit. Le tisserand commençait par tendre perpendiculairement une série de fils

parallèles, auxquels il donnait la largeur et la longueur de l'étoffe à tisser; à l'extrémité inférieure pendait un poids, ou peson, pour assurer la rigidité de ces fils. Puis, par des procédés qui nous sont mal connus, l'ouvrier séparait alors la série paire des fils de la série impaire, et faisait glisser la navette et le fil de chaîne entre les deux séries. Cette navette était, sans doute, simplement, à l'origine, un morceau de bois rond et pointu (καρών, κέλαμος), mais elle pouvait avoir d'autres formes, puisque, dans Homère, elle s'appelle aussi κερκίς, sans que l'on puisse dire s'il s'agit d'un objet en forme de bateau. Pour rapprocher la chaîne nouvelle des parties déjà terminées du tissu, on les frappait et les poussait avec un morceau de bois lourd, ou σπάθη. A mesure que la pièce tissée s'allongeait, on l'enroulait autour d'un bois placé en haut du métier.

Les Grecs connurent aussi le métier horizontal, où la trame était parallèle au sol. Le tisserand opérait assis; le métier ressemblait du reste beaucoup au métier vertical comme manipulation et comme structure.

L'art du tisserand consistait surtout à savoir tisser des étoffes plus ou moins lourdes ou légères, plus ou moins denses, plus ou moins riches, et l'on sait que les Grecs étaient passés maîtres dans ces travaux.

**Ἵσσηντης, féminin. Ἵσσηντρια.** — Tisserand (Voy. Ἵσσηνεν).

**Ἵσσησμα, Ἵσση.** — Tissu (Voy. Ἵσσηνεν).

**Ἵσσηνίοχος.** — Cocher d'un char de guerre, soumis au guerrier qui monte ce char (Voy. fig. Τέθριππον).

**Ἵσσηος.** — Tissu (Voy. Ἵσσηνεν), et particulièrement filet.

**Φαιδροντής, Φαιδρόντρια.** — Prêtre et prêtresse inférieurs des mystères d'Éleusis, dont on ne connaît pas bien les attributions. D'après l'étymologie, ils auraient été chargés de soigner et faire briller les statues.

**Φαικάς, Φαικάσιον.** — Chaussure de forme indéterminée, mais assez basse et plate, que l'on voit portée par des gymnasiarques, des prêtres athéniens, etc., etc.

**Φαινίνδα.** — Jeu de balle, qui consistait sans doute à feindre de jeter la balle à un joueur pour la lancer à un autre.

**Φαινόλης.** — Sorte de pèlerine munie d'un capuchon, qui descendait jusqu'au bas des reins. C'était un vêtement de pluie ou de mauvais temps en étoffe épaisse, parfois en cuir ou en peau de bête; on le mettait par dessus la tunique.

**Φάνιος** [ἄρτος]. — Pain fabriqué avec de la farine de lentilles.

**Φανός.** — Lentille, graine dont on fabriquait du pain et divers mets. A cause de leur forme lenticulaire, on appelait *φακοί* divers objets, ou ornements.

**Φαλαγγάρχης.** — Commandant d'une phalange (Voy. Φάλαγξ).

**Φαλαγγίτης.** — 1<sup>o</sup> Soldat d'une phalange.

2<sup>o</sup> Le mot a été employé pour désigner le légionnaire romain.

**Φάλαγξ.** — Au sens primitif, une phalange est un corps de troupe constitué par le contingent d'une cité ou d'un État, dans une armée de confédérés. Plus tard, la phalange est un bataillon, une compagnie. De là, les termes comme le commandement « Ἐπὶ φάλαγξος ! » synonyme de Ἐπὶ μετώπου (Voy. Μέτωπον) : Front !

Spécialement, la phalange est la grosse infanterie des hoplites macédoniens, des πεζέταιροι (voy. ce mot). Elle est constituée exclusivement de Macédoniens. Le phalangite est armé d'une longue lance, ou sarisse (Voy. Σάρισα) et d'un petit bouclier. Ces soldats, pressés sur huit rangs compacts, manœuvraient par masses très homogènes, bien protégés sur les flancs et par derrière. Le choc de la phalange était irrésistible, et elle était très difficile à entamer. Mais elle manquait de souplesse pour manœuvrer, et cela fut parfois la cause de sa défaite.

**Φάλαρα** [τῆζ]. — 1<sup>o</sup> Oreilles en métal, avec charnière, adaptées à certains casques grecs et se fixant sous le menton par des courroies.

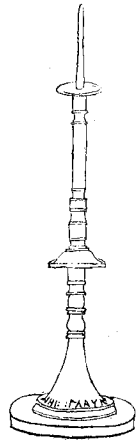
2<sup>o</sup> Bosselles, écailles, ornements métalliques que l'on adaptait à la bride des chevaux.

3<sup>o</sup> Par extension, parure de tête, sans doute en métal, pour les hommes et les femmes.

**Φάλος.** — Cimier d'un casque, partie supérieure destinée à porter le panache. D'autres en font un synonyme de ἀλόωπις.

**Φανή, Φανός.** — Torche (Voy. Δῆς et Λαμπάς). C'est aussi une lanterne ou un candélabre où se fixait une torche, une lumière quelconque.

**Φάντασμα.** — Apparition, spectre, fantôme. Les Grecs croyaient que les ombres ou âmes des morts revenaient sur la terre dans certaines circonstances,



par exemple elles venaient effrayer leurs descendants ou leurs parents lorsque ceux-ci avaient négligé les rites de la sépulture ou de la religion du tombeau. On pouvait aussi, par des invocations, faire apparaître des fantômes hors de leurs tombeaux.

**Φαρέτρα, Φαρετρών**, dim. **Φαρέτριον**. — Carquois. On se servait aussi des mots *ισδόκη, δίστοδόκη, όϊστοθήκη*. Le carquois faisait nécessairement partie de l'armement des archers. On en fabriquaient en cuir, en bois, en métal. La forme en pouvait varier; il pouvait avoir ou non un couvercle, avoir ou non une poche spéciale pour contenir l'arc. L'archer, au repos, portait le carquois sur le dos; pendant l'action, il l'avait à hauteur de la taille, soit à droite, soit à gauche, afin d'en extraire plus aisément les flèches (Voy. fig. Γωρυτός).

**Φαρμαεύς**, féminin. **Φαρμαεύτρια, Φαρμαίς**. — Empoisonneur, empoisonneuse, sorcier ou sorcière. Les deux métiers étaient réunis, et c'étaient surtout les femmes qui s'y livraient. La *φαρμακεύτρια* était une magicienne qui, par des incantations, des filtres, venait au secours des amants éconduits, des personnes désirant se venger ou faire disparaître quelqu'un qui les gênait. Ces filtres étaient souvent des poisons qui tuaient la personne qui les prenait. Dans ce cas, la peine pour le coupable était la mort.

**Φαρμακόμαντις**. — Devin qui prophétise au moyen de drogues, de poisons.

**Φάρμακον**. — 1<sup>o</sup> Médicament, remède. Les médecins furent en même temps pharmaciens, c'est-à-dire qu'ils préparaient eux-mêmes les médicaments; mais ils se procuraient les ingrédients utiles chez les *φαρμακοπώλαι* ou *ρίζιστόμοι*. Les premiers étaient plus particulièrement des droguistes, les seconds des herboristes, car les drogues de toute espèce, les racines, les feuilles, les fleurs des plantes formaient le fond essentiel de toute médication. Mais, au 6<sup>e</sup> siècle, se forma l'industrie des pharmaciens.

Comme les pharmacopoles n'étaient pas surveillés, ils vendirent des drogues de toute espèce, substituant leur fantaisie à la science de médecin. De même que certains médecins, des pharmaciens furent de simples charlatans, et l'on trouvait à leurs officines les substances et les préparations les plus étranges, si bien que leur art se confondit souvent avec celui des magiciens, et que le mot *φάρμακον* servit à désigner non pas seulement les remèdes et les drogues scientifiques, mais des orviétans et des poisons sans valeur ou dangereux, des philtres, des breuvages magiques, etc.

2<sup>o</sup> Drogues, produits chimiques de toute espèce, et particulièrement matières tinctoriales et couleurs (Voy. Χρωμα).

**Φαρμακοπώλης**. — Voy. *Φάρμακον*.

**Φαρμακός**. — Victime expiatoire, bouc émissaire, dont l'immolation avait lieu dans un certain nombre de cérémonies cultuelles, en particulier dans les Thargéïes attiques.

**Φαρμακοτρίβης, Φαρμακοτρίπτης, Φαρμακότριψ**. — Aide des médecins et des pharmaciens, chargé de broyer et de piler les substances et plantes médicinales; plus particulièrement, aide du peintre et du teinturier, rapin.

**Φαρμακοργός**. — Pharmacien (Voy. *Φάρμακον*).

**Φαρμακόν**. — Officine de teinturier. **Φάρος** [τό]. — Charrue (Voy. *Άροτρον*).

**Φάρος**. — Manseau porté, à l'époque homérique, par les grands personnages. Il ressemblait, en principe, à la *χλαίνα*, mais il était plus grand, en tissu de toile au lieu de laine. C'était un vêtement de luxe, dont le nom semble montrer l'origine étrangère, peut-être égyptienne.

**Φάρος**. — Phare. *Φάρος* était une île placée à l'entrée de la baie d'Alexandrie; Ptolémée Philadelphie y fit construire, par l'architecte Sostrate de Cnide, une tour destinée à éclairer les vaisseaux en mer, et qui coûta 800 talents. De là le

nom de phare donné aux tours de cette sorte. Le phare d'Alexandrie était de base carrée, construit en marbre blanc, et d'une grande hauteur; il avait plusieurs étages qui allaient en diminuant vers le haut. Le dernier étage avait des fenêtres où l'on plaçait des torches allumées pendant la nuit.

On construisit par la suite d'autres phares sur le même modèle; la base était carrée, ou ronde, ou octogonale, etc.

**Φάσανον.** — Sorte de couteau glaive qui servait aux guerriers homériques aussi bien à immoler et dépecer les animaux qu'à tuer les ennemis dans la bataille. Il était court, sans doute à lame forte, à un seul tranchant, avec une poignée simple terminée par un anneau de suspension. C'est du moins le type de coutelas trouvés dans les tombeaux de Mycènes.

**Φασγανουργός.** — Fabricant de φάσανα (Voy. Φάσανον).

**Φάσις.** — Action publique du genre γραφή. On intentait une φάσις contre ceux qui avaient enfreint les lois ou les coutumes, par exemple ceux qui faisaient commerce de blé hors d'Athènes ou transportaient des marchandises en contrebande, ceux qui s'approprièrent les biens de l'État, les sycophantes, les gardiens qui laissaient détériorer ce dont ils avaient la garde, etc.

L'assignation pour une φάσις se faisait dans les mêmes formes que pour une γραφή. L'accusateur qui n'obtenait pas le cinquième des voix des juges était passible d'une amende de mille drachmes et de la perte d'une partie de ses droits.

**Φασκώλιον, Φάσκωλος.** — 1<sup>o</sup> Bourse, besace, et aussi boîte et coffre pour enfermer les vêtements.

2<sup>o</sup> Sac de cuir, ou havre-sac, destiné à renfermer les rouleaux qui servaient de livres.

**Φάτνη.** — Râtelier disposé dans une écurie pour faire manger les chevaux; le râtelier, destiné au foin et à la paille est distinct de la mangeoire où l'on plaçait l'avoine. Les modernes n'ont rien innové en ce point.

**Φάτωνμα.** — 1<sup>o</sup> Lambris d'un plafond formé par des poutres et des chevrons se croisant à angles droits, de telle sorte que le plafond était divisé en un grand nombre de petits carrés creux, de caissons.

2<sup>o</sup> Meurtrières percées dans le bord d'un vaisseau pour lancer des projectiles sur les ennemis.

**Φεγγίτης** [λίθος]. — On hésite à identifier cette substance avec un minéral ou une espèce de pierre spéculaire, ou mica, comme celle dont les plaques furent employées quelquefois en guise de vitres.

**Φειδίτης.** — Celui qui participe au Φειδίτιον.

**Φειδίτιον.** — Voy. Συσσίτια.

**Φελλάτιος.** — Espèce de marbre, peut-être provenant d'une carrière de l'Attique, que l'on employait volontiers pour la statuaire.

**Φελλόδρυς, Φελλός.** — Chêne-liège. Le bois de cet arbre avait son usage en charronnerie surtout. Quant à l'écorce, elle était employée par les pêcheurs qui en adaptaient des fragments au bord supérieur de leurs filets, comme flotteurs. On en faisait aussi des semelles, surtout pour des chaussures de femmes, et des boucons. On disait aussi ἀλφλοῖος.

**Φενάκη.** — Perruque, calotte recouverte de cheveux postiches. Les femmes grecques portèrent des perruques non seulement pour se garantir lorsqu'elles étaient chauves, mais aussi pour s'embellir. L'usage, venu sans doute d'Orient, fut très en honneur à l'âge archaïque, où la coiffure, très compliquée, exigeait presque l'usage des postiches, et aussi à l'époque impériale. Les chevelures blondes, venues de Germanie, étaient particulièrement recherchées, ainsi que les chevelures indiennes. Les chauves, probablement, portaient perruque aussi bien dans le monde grec que dans le monde romain.

**Φέρετρον.** — Brancard, civière, tout ce qui sert à porter.

**Φερνή.** — Dot. Syn. de Προζή.

**Φερνίον.** — Panier à poissons.

**Φέρτρον.** — Voy. Φέρετρον.

**Φηγός.** — Espèce de chêne, *quercus esculus*, dont le bois est dur; il avait beaucoup d'emplois dans la construction. On en faisait des essieux de chars, des ustensiles de diverses sortes; il servait aussi en sculpture.

**Φθός.** — Sorte de gâteau rond qu'on offrait au dieu de Delphes pendant la fête appelée *θεοφάνια*; on accompagnait cette offrande de libations de vin.

**Φιάλη, Φιάλιον.** — 1° Le nom de phiale s'applique, dans les auteurs, à des vases très divers, aussi bien à une coupe



de taille moyenne, servant essentiellement aux libations, qu'à un chaudron ou à une urne funéraire. La phiale était donc soit un gobelet, soit une coupe, soit une urne; tantôt elle avait une anse ou un pied, tan-



tôt elle en était dépourvue. Mais le sens qui domine est celui de coupe à libations,

assez plate, sans anse et sans pied, ayant, au centre, un *ὄμφαλός*. C'est un accessoire essentiel des sacrifices.

2° Bobèche d'un flambeau.

**Φιδίτια, Φιδέτιον.** — Comme *Φειδέτιον* (Voy. *Συσσείτια*).

**Φιλόλογος.** — Qui aime les lettres, l'éloquence. Par suite, le mot, pris substantivement, s'est appliqué à tous les amateurs de belles-lettres, d'éloquence, de philosophie, à des historiens, des grammairiens, des critiques, etc.

**Φιλόσοφον** [τό]. — Ensemble des connaissances philosophiques, opposées aux connaissances de la rhétorique et des mathématiques.

**Φιλόσοφος.** — Philosophe; celui qui étudie la nature, les lois et les phénomènes de l'esprit, par opposition au rhéteur et au mathématicien.

**Φίλτρον.** — Les philtres sont des breuvages que fabriquaient les magiciens pour le succès de leurs incantations; les substances qui les composaient étaient les agents intermédiaires entre le magicien et la personne sur laquelle devait s'exercer leur pouvoir. Les philtres étaient un mélange de plantes, de substances, de liquides choisis selon leur nature spécifique et appropriés aux divers cas à traiter. Les philtres amoureux, préparés par les magiciens et les sorciers, étaient les plus employés et les plus variés. Naturellement les recettes des philtres étaient tenues secrètes et se transmettaient comme une science occulte.

**Φιλύρα.** — Tilleul. Le bois tendre, mais durable, avait de nombreux usages, surtout en menuiserie; on en faisait des tablettes à écrire, des boîtes, des mesures; on en recouvrait la carcasse des vaisseaux; on en sculptait des statues, etc. Nous ne savons pas si la fleur avait chez les Grecs des usages médicaux.

**Φιμός.** — 1° Siguelte, demi-cercle de métal garni de dents sur sa face interne, qu'on mettait sur le nez d'un cheval en l'absence de mors.

2<sup>o</sup> Muselière de jonc ou d'osier resserrée à son ouverture qu'on mettait à certains chevons (Voy. fig. Ἴπποκόμος).

3<sup>o</sup> Cornet à dés, ayant la même forme que cette muselière.

**Φλέψ.** — Veine, filon dans une mine ou une carrière (Voy. Μέταλλον).

**Φλιά,** et mieux **Φλιαί.** — Montant d'une porte; montant d'une échelle et, par extension, porte, échelle.

**Φλοιός.** — Partie tendre de l'écorce des arbres, et en particulier du papyrus (Voy. Πάπυρος).

**Φλυαγογράφος.** — Auteur de phylaqes (Voy. Φλύαξ).

**Φλύαξ.** — Nom donné, dans diverses villes de Grèce et d'Italie, à des comédiens ou histrions populaires analogues aux δεικλήκται (voy. ce mot). C'étaient des bouffons qui, sur des tréteaux, très obscènes, dans un accoutrement grotesque avec un masque hideusement comique, jouaient des farces et des parodies. Ces représentations populaires se rattachaient au culte de Dionysos, et avaient la même origine que la comédie. On a pensé qu'il y avait, à l'origine des phylaqes, une danse rituelle, des sauts et des mouvements rythmiques accompagnés de mimique et de chants.

On a appelé φλύακες les pièces bouffonnes et parodies que jouaient ces histrions.

**Φοινίκιον.** — Instrument de musique (Voy. Φοῖνιξ).

**Φοινικιοῦν.** — Nom donné à un tribunal d'Athènes, sans doute parce qu'il était peint en rouge, ou était signalé par quelque marque rouge. Il y avait de même le δικαστήριον βατραχιῶν, ou vert.

**Φοινικίς.** — Nom donné à des étoffes teintes en rouge écarlate, et à des vêtements, des lapis, des étendards, etc. Spécialement, casaque rouge, signe distinctif des hoplites de Sparte et d'Athènes.

**Φοινικιστής.** — Haut fonctionnaire de la cour du Grand Roi, ayant un uniforme rouge écarlate.

**Φοῖνιξ.** — 1<sup>o</sup> Palmier. Cet arbre était plus rare en Grèce qu'en Orient. Le bois léger, facile à travailler, était employé en particulier en statuaire. On en faisait aussi des solives, et l'on croyait que ces solives avaient la propriété, sous le poids de ce qu'elles supportaient, de s'arquer non par en bas, mais par en haut. Le fruit du palmier, ou datte, s'appelait aussi φοῖνιξ.

2<sup>o</sup> Teinture de pourpre (Voy. Πορφύρα). Ce nom vient de ce que l'industrie de la pourpre était surtout phénicienne.

3<sup>o</sup> Instrument de musique d'origine phénicienne, dont le type ne nous est pas connu.

4<sup>o</sup> Phénix; oiseau fabuleux.

**Φόλις.** — Écaille; par suite, cuirasse formée d'écaillés en métal *superposées* et cousues sur une casaque de cuir ou de toile (Voy. Θώραξ λεπιδωτός, dont les écaillés ressemblent à celles d'un poisson, et Θώραξ φολιδωτός, qui ressemble à des écaillés de serpent).

**Φόλλις.** — Petite pièce de monnaie, de la valeur d'un quart d'once. On employa souvent le mot comme synonyme d'obole.

**Φονή, Φόνος.** — Meurtre. Primitivement, les parents et amis de l'homme tué poursuivaient le meurtrier pour lui appliquer la loi du talion. C'était la vendetta. Chez les Athéniens, nous trouvons deux juridictions, suivant que le meurtre était volontaire (ἐκούσιος) ou involontaire (ἀκούσιος). Dans les deux cas, on saisissait de l'affaire l'Archonte-Roi, car il était le chef religieux et devait purifier la ville souillée par une mort violente. L'Aréopage jugeait les cas de meurtre volontaire ou commis avec préméditation; le meurtre involontaire (légitime défense, etc.) était jugé par les Éphètes. Mais peu à peu les jurys d'Héliastes furent saisis des différentes affaires de meurtre à la place des Éphètes.

Les peines appliquées étaient la mort, le bannissement avec confiscation des

biens pour le meurtre *ἐκούσιος*; le bannissement pendant un an, avec cérémonies expiatoires, sans confiscation des biens pour le meurtre *ἀκούσιος*.

**Φορά.** — Se dit des mouvements de gymnastique qui ont leur application dans les exercices chorégraphiques. Les *Pædotribes* les enseignaient aux enfants dans les palestres. Ils consistaient en exercices des pieds, des bras et des mains (*χειρονομία*), de la tête, de tout le corps. On emploie aussi dans ce sens le mot *κίνησις*, ou le mot *κίνημα*. On distinguait les *φοραί* des jambes et des pieds, des bras et des mains, du torse, de la tête, et les *φοραί* de saut (*ἀερίαι*), les *φοραί* tournantes (*ἐλικτώδεις*), sans parler des *φοραί* usitées dans la pyrrhique. Les *φοραί* constituaient donc un des trois éléments de la danse chez les Grecs, c'était *le pas*; les autres éléments étaient le *σχήμα* et la *δείξις*. On disait *ὀρχεῖσθαι φορὰν παρὰ φορὰν* pour désigner la danse lente et cadencée du genre de l'*ἔμμελεία*.

**Φορβεία.** — 1° Licou qui s'attachait à la tête d'un animal, cheval ou bœuf, pour le conduire; parfois on y adaptait une muselière appelée *κημός*.

2° Ensemble de courroies que les joueurs de flûte s'appliquaient parfois sur le visage afin de modérer le gonflement des joues et d'éviter la fatigue.

**Φορεῖον.** — Litière, palanquin. L'usage de la litière, originaire de l'Asie, s'introduisit dans la Grèce et de là en Italie. A Athènes, on l'employait pour les femmes, les malades; les hommes qui s'en servaient étaient considérés comme efféminés.

La litière consistait en un plancher sur lequel on mettait un matelas et un coussin; une sorte d'avent ou toiture légère

couverte de cuir protégeait le voyageur et était supportée par quatre piliers. Des rideaux pouvaient entourer complètement la litière. Après les conquêtes macédoniennes, la litière devint d'un usage général et fut beaucoup plus ornée. Les porteurs étaient ordinairement au nombre de quatre et s'appelaient *φορειαφόροι*.

**Φόρημα.** — 1° Vêtements et parures.

2° Brancard ( *Voy. Φορεῖον*).

3° Au pluriel, *τὰ φορήματα*, signifie des porteurs.

**Φορίνη.** — Peau de cochon, et par extension vêtement en peau de cochon.

**Φόρμιγξ.** — Instrument à corde du même genre que la *κίθαρις*. Les textes ne permettent pas de distinguer la forme de la *φόρμιγξ* de celle de la cithare.

**Φορμός.** — Le mot désigne tous les tissus de jonc ou de sparte, et par extension tous les objets fabriqués avec ces tissus, comme des nattes, des paniers, des vêtements rustiques, etc.

**Φόρος.** — Tribut payé à Athènes par ses alliés au ve siècle, quand fut organisée la confédération de Délos, en 476; les Athéniens, d'accord avec leurs alliés, décidèrent que ceux-ci fourniraient des vaisseaux ou un tribut, qui fut fixé à 460 talents. L'argent était déposé dans le trésor du temple de Délos et confié aux Hellénotames, choisis parmi les Athéniens. Aristide répartit cet impôt entre les différentes villes d'Asie et les îles faisant partie de la confédération.

Quand les guerres médiques furent terminées, les Athéniens transportèrent le trésor de la confédération dans leur ville et l'augmentèrent sans cesse, de sorte que vers 431 les alliés donnaient 600 talents, et 1.200 en 425. Cet argent servit à embellir Athènes, ce qui tourna contre cette ville beaucoup de ses alliés.

Le tribut était levé tous les quatre ans. Il cessa d'être perçu lorsque s'effondra la puissance maritime d'Athènes, à la fin de la guerre du Péloponèse.

**Φορτίς.** — Vaisseau de transport pour le commerce.





**Φουρνάκιος, Φουρνίτης** [ἄρτος]. — Pain cuit au four, par opposition aux espèces de pains ou de gâteaux cuits d'autre manière (κλιβανίσιος, ἔσχαρτίης, ὀδελίτης ἄρτος, etc.).

**Φούρνος.** — Four de boulanger (Voy. Ἴπνός).

**Φράγμα.** — Toute sorte de clôture, de palissade, de retranchement plein ou percé à jour, et en particulier parapet recouvert en ce cas de peaux ou de feutre exhaussant le plat bord d'un navire, afin de protéger à la fois le pont contre l'invasion des vagues, et les rameurs, rendus ainsi invisibles, dans les navires de combat. Ces parapets étaient peut-être mobiles. Selon qu'ils en possédaient ou non, les navires se distinguaient en apheractes et kataphractes (ἄφρακτοι, κατάφρακτοι).

**Φραγμός.** — Palissade, clôture (Voy. Φράγμα).

**Φράτηρ.** — Membre d'une phratrie (Voy. Φρατρία).

**Φρατρία.** — Division de la tribu chez les Ioniens et les Doriens. Primitivement, chaque tribu attique comprenait trois phratries, et chaque phratrie trente γένη. A l'époque classique, la phratrie était une subdivision du dème et comprenait aussi un certain nombre de γένη.

La phratrie était surtout une association religieuse; tous ses membres, appartenant à des familles différentes, avaient un culte commun, des cérémonies spéciales auxquelles ne pouvaient participer que les membres d'une même phratrie. Tous les φράτηρες étaient solidaires; ils devaient poursuivre le meurtre de l'un d'eux. Quand un enfant était né, au mois de pyanepsion qui suivait la naissance, et à la fête des Apaturies, il était présenté aux φράτηρες, qui votaient sur son admission dans la phratrie; il était ensuite inscrit sur le φρατορικὸν γραμματεῖον si le vote lui était favorable.

A Sparte, chacune des trois tribus était divisée en neuf phratries, ayant un caractère religieux, comme à Athènes.

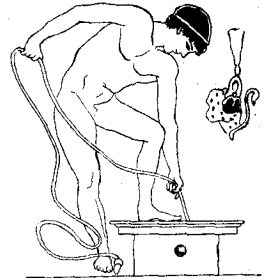
**Φρατρίαρχος.** — Chef religieux d'une phratrie; c'est lui qui accomplissait les cérémonies du culte; il était le prêtre de la phratrie.

**Φρατρίαστής, Φρατρίεύς.** — Membre d'une curie romaine, assimilée à une phratrie.

**Φράτωρ.** — Voy. Φράτηρ.

**Φρέαρ.** — Puits. Les Grecs ont connu le moyen de creuser des puits, parfois très profonds. Au niveau du sol, ils éta-

blissaient une margelle, parfois en marbre et ornée de sculptures. Ils puisaient l'eau soit à force de bras, avec un seau et



une corde, soit au moyen d'une poulie accrochée à une armature.

Le mot φρέαρ désigne aussi les puits de mines, destinés soit à la descente dans les galeries et à l'extraction du minerai, soit à l'aération.

**Φρεατία.** — Réservoir ou conduite d'eau.

**Φρεατοτύπανον.** — Sorte de grue ou de treuil destiné à tirer de l'eau d'un puits.

**Φρεωρύχος.** — Fabricant de puits, et aussi, sans doute, de margelles de puits.

**Φροντιστήριον.** — Cabinet de travail. C'est le nom qu'Aristophane donne à l'endroit où Socrate se livre à ses méditations, c'est-à-dire un panier suspendu en l'air.

Plus tard ce mot servit à désigner la curia romaine, endroit où délibérait le Sénat.

**Φρουρά.** — 1<sup>o</sup> Troupe de soldats résidant dans une ville, garnison.

2<sup>o</sup> Levée de troupes, faite à Sparte, à

chaque entrée en campagne. Jusqu'à 60 ans, tous les Spartiates étaient *ἔμφρονοι*, mais, naturellement, les plus âgés constituaient une sorte de réserve destinée à défendre la ville, une véritable garnison.

**Φρούραρχος.** — Gouverneur athénien établi dans certaines villes sujettes ou alliées avec une garnison.

**Φρούριον.** — Forteresse, citadelle, et aussi la garnison qui l'occupe.

**Φρυγιστί.** — Mode phrygien propre à exprimer l'enthousiasme religieux ou l'excitation bacchique et, d'autre part, la douleur violente.

**Φρυκτωρία.** — Signal donné au moyen d'un feu nocturne allumé sur une hauteur, pour annoncer un événement attendu. C'est ainsi, dit-on, que la nouvelle de la prise de Troie parvint des rives asiatiques jusqu'en Grèce en passant d'île en île.

**Φρυκτώριον.** — Endroit élevé, poste sur une montagne pour observer les signaux; un bûcher était rapidement préparé et on y mettait le feu pour transmettre le signal donné.

**Φρυκτωρός.** — Veilleur chargé d'observer certains points indiqués d'avance et où devaient s'allumer des feux; ils transmettaient les signaux de la même façon.

**Φυγή.** — Exil. Peine à laquelle on condamnait, à Athènes, ceux qui avaient blessé quel'un volontairement avec intention de donner la mort, ceux qui avaient arraché ou mutilé les oliviers sacrés, le citoyen qui avait prêté secours à un banni, le citoyen qui gardait la neutralité pendant une guerre civile.

Le meurtrier volontaire pouvait aussi éviter la peine de mort en s'exilant. L'exil remplaçait toutes les autres punitions quand le condamné réussissait à s'enfuir. Une amnistie pouvait permettre aux bannis de rentrer dans leur patrie.

Le meurtrier involontaire était puni du bannissement, mais pour un temps seulement.

Enfin, dans les luttes politiques, il est arrivé souvent que le parti vainqueur a banni en masse ses adversaires.

**Φυκίον, Φύκος.** — Sorte de fard qu'on tirait d'une algue ou de lichens et



qui donnait une teinture rouge employée pour les lèvres surtout. On l'appliquait avec une brosse ou un pinceau.

**Φυλάκειον.** — Corps de garde et troupe de garde (Cf. *Φυλακή* 1).

**Φυλακή.** — 1<sup>o</sup> Action de monter la garde, de faire sentinelle, puis la sentinelle elle-même et le lieu où elle est placée, le poste, ainsi que le temps de la faction.

2<sup>o</sup> Prison (Voy. *Δεσμωτήριον*).

**Φυλακτήρ.** — Voy. *Φύλαξ*.

**Φυλακτήριον.** — 1<sup>o</sup> Corps de garde.

2<sup>o</sup> Amulette, talisman (Voy. *Ἀποτρόπαιον*).

**Φύλαξ.** — Gardien en général et, en particulier, garde, agent de police.

**Φύλαρχος.** — 1<sup>o</sup> Président d'une *φυλή* athénienne (Voy. *Φυλή*).

2<sup>o</sup> Chef d'une *φυλή* ou escadron de cavalerie. Il y avait un phylarque par tribu, élu à mains levées. Les phylarques assistent les hipparques pour le recrutement des cavaliers, dressent le catalogue de leur escadron, désignent les classes qui doivent partir en campagne. Ils doivent instruire leurs hommes et s'assurer du bon état des chevaux.

3<sup>o</sup> *Οἱ φύλαρχοι* désignait, à Epidamne, un conseil qui administrait l'État.

4<sup>o</sup> Traduction du mot latin *tribunus*.

**Φυλέτης.** — Membre d'une φυλή (Voy. ce mot).

**Φυλή.** — 1<sup>o</sup> Tribu. C'est une division élémentaire d'un grand nombre de cités grecques, et plus particulièrement ioniennes. Athènes fut divisée, à l'origine, en quatre φυλαί, les γελέοντες, les αίγι-κορεΐς, les άργαδεΐς et les όπλητες (nobles, bergers, ouvriers, guerriers). Chaque tribu était un groupement de trois phratries (voir Φρατρία), composées elles-mêmes de familles ou γένη (Voy. Γένος). Chaque φυλή rendait un culte commun à un ancêtre; elle reconnaissait l'autorité d'un φυλοθασιλεύς.

Au temps de Solon, la division en tribu subsista; les tribus nommaient les sénateurs. Chacune d'elles était divisée en trois trittyes (voy. Τριτύς) et douze naucraries (voy. Ναυκραρία). C'est à l'Archonte Clisthènes que l'on doit le groupement des Athéniens en cent dèmes, divisés en dix tribus. Chaque tribu élisait 50 sénateurs, et ce groupement constituait une prytanie (Voy. Πρυτανεία) qui présidait l'Assemblée populaire pendant un certain nombre de jours. A cette division du peuple en tribus correspondaient beaucoup de rouages d'administration, par exemple l'élection de dix Stratèges.

Les dix tribus d'Athènes portaient les noms suivants : Έρεχθίδς, Αίγιής, Πανδιονίς, Λεοντίς, Άκαμαντίς, Οινυής, Κεκροπίς, Ίπποθωντίς, Αίαντίς, Άντιοχίς. Ces noms rappelaient des héros nationaux. A ces dix tribus s'en ajoutèrent plus tard deux autres (à partir de 306).

Chaque tribu avait son culte, son lieu d'assemblée, son chef, ou φύλαρχος, ou mieux έπιμελητής της φυλής.

Le mot φυλή s'est appliqué à la tribu romaine (Voy. *Lex. des antiq. rom.*).

2<sup>o</sup> Par extension, φυλή désigne certains corps de troupe, soit d'infanterie, soit de cavalerie; à Athènes, la φυλή est un escadron de cavalerie, issu d'une

tribu, commandé par un φύλαρχος, soumis aux hipparques (Voy. Φύλαρχος, Στρατός).

**Φυλοθασιλεύς.** — Chef d'une tribu attique (Voy. Φυλή 1).

**Φύραμα.** — Pâte du pain prête à être mise en forme et enfournée. Elle était composée, comme aujourd'hui, de farine et d'eau que l'on pétrissait avec les mains, et on y ajoutait du levain.

**Φύσα.** — 1<sup>o</sup> Soufflet servant à attiser le feu, depuis l'outre primitive qui se dégonflait par pression, et d'où l'air s'échappait par un tube adapté à un orifice, jusqu'au soufflet à double planchette semblable à celui dont on se sert actuellement. Dans le premier cas, on emploie volontiers le mot άσος, outre (Voy. fig. Ίπυός).

2<sup>o</sup> Par extension, le mot s'applique aux éventails dont on se servait pour exciter la flamme; il est alors synonyme de ρίπς.

**Φυσάλις.** — Instrument de musique, sans doute une espèce de flûte.

**Φυσητήρ.** — Voy. Φύσα 1.

**Φυσητήριον.** — 1<sup>o</sup> Voy. Φύσα 1.

2<sup>o</sup> Sorte de flûte (Cf. Φυσαλις).

**Φύσκη.** — Boudin noir fait avec le sang et le gros intestin du cochon. C'était un mets qu'on laissait d'ordinaire aux gens du peuple.

**Φυστή.** — Gâteau grossier fait de farine mélangée avec du vin.

**Φωριαμός.** — 1<sup>o</sup> Coffre pour serrer les vêtements.

2<sup>o</sup> Écrin, petite boîte servant à divers usages.

**Φώσσων.** — Divers objets en tissu de lin, comme une voile de navire, un vêtement.

**Φωσώνιον.** — Mouchoir en toile de lin.

**Φώσων, Φωσώνιον.** — Voy. les mots précédents.

**Φώτιγξ.** — Espèce de chalumeau, de sifre champêtre.

**Καῖον.** — Houlette, bâton de berger (Voy. *Δαγωγόλον*).

**Καίτη.** — Chevelure flottante, et par analogie, panache de crin surmontant



quelquefois le casque des anciens (Voy. *Λόφος*).

**Χαλαζοφύλαξ.** — Fonctionnaire chargé par certaines villes de détourner la grêle au moyen de pratiques de sorcier et de charlatan.

**Χαλαστήρια** [*σχοινία*]. — Cordages servant à abaisser une herse, une trappe.

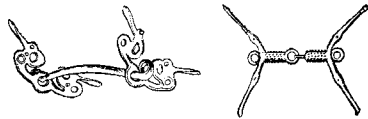
**Χαλινός.** — 1° Ensemble du mors et de la bride d'un cheval; le mors et toutes les pièces destinées à le maintenir en place et à le faire agir.

Ce n'est qu'exceptionnellement que certains cavaliers antiques domptèrent et dirigèrent leurs chevaux sans l'office du mors et de la bride. De tous temps les Grecs ont fait usage de cet instrument précieux.

La bride se composait d'une têtière (*κορυφαία*), courroie qui passait derrière les oreilles; au sommet de la tête, la têtière pouvait recevoir un panache ou *λόφος*; d'un fronteau, ou *ἄμπυξ*, qui reliait par le front les deux côtés de la bride; d'un sous-gorge ou *γενειαστήρ*; des *παρήϊα*, *παραγναθίδες*, *παραγνα-*

*θίδια*, ou montants de la bride, qui reliaient les deux extrémités de la têtière aux branches latérales du mors. Ces montants étaient quelquefois richement décorés; on y attachait, à l'occasion, des œillères (*παρώπια*, *ἀντήλια*), une muserolle, *περιστόμιον*, destinée à entourer les naseaux de l'animal, pour le guider au besoin, si l'on n'employait pas le mors, pour attacher la muselière (*φορβεία*, *κημός*); la muserolle pouvait être remplacée par le *καβέξον*, *ψάλιον*, en métal, lequel remplace encore dans certains pays le mors, soit pour dompter un cheval difficile, soit simplement pour conduire; il y en avait que des pointes aiguës garnissaient à l'intérieur (Voy. fig. 'Εξωμίς, 'Ηνία, 'Ιππεύς, 'Ιπποκόμος, etc).

Quant au mors, que l'on appelle aussi *στόμιον*, *στομίς*, *ὑποστόμιον*, il était formé de deux montants et d'une barre.



Cette barre pouvait être droite, ou brisée en deux canons ou *ἄξονες* réunis par leurs extrémités ou reliés par un anneau ou une chaînette (*σιαλιστήρια*). Les montants ou ailes du mors pouvaient être de différentes formes, plus ou moins longues, larges ou plates, et décorées. Une gourmette de cuir ou de métal, *ὑποχαλινίδις*, complétait l'appareil.

Les Grecs ont fabriqué des mors très doux et d'autres très durs, quelquefois de vrais instruments de torture, comme les *ἐχίνοι*, ou mors à hérissos.

La bride était complétée par les rênes,

qui s'attachaient soit à la muséole ou au caveçon, soit à la barre du mors, comme dans nos bridons modernes, soit aux montants, comme dans nos brides, de façon à faire levier et à agir sur la bouche du cheval avec plus d'énergie.

2<sup>o</sup> Ancres et amarres d'un navire, et divers cordages servant à la manœuvre des voiles et du gouvernail.

**Χαλινωτήρια** [τλ]. — Amarres de navire (Cf. Χαλινός 2).

**Χάλιξ**. — Chaux, qui se disait aussi γύψος, τίτανος, κονία (plus spécialement mortier de chaux), ἄσβεστος, ἀκκτάσβεστος (chaux vive). L'emploi de la chaux dans la construction des murailles fut connu de bonne heure chez les Grecs, mais il resta beaucoup moins fréquent que chez nous. La meilleure provenait de Chypre, où il y en avait des gisements profonds; de Phénicie, de Syrie, de la Grande Grèce, où on l'obtenait en brûlant des pierres calcaires, des albâtres, des marbres, dans des fours ou κίμνοι. On l'employait très rarement pure, et d'ordinaire sous forme de mortier, c'est-à-dire mélangée avec du sable (ἀμμοκονία, et quelquefois τέλιμα). On la préparait dans des fosses, l'agitait et la malaxait avec une pelle et on l'appliquait au moyen de la truelle, comme de nos jours (Voy. Ὑπαγωγεύς, Ευστήρ).

**Χαλκανθές, Χαλκάνθη, Χάλκανθον, Χάλκανθος**. — Le noir des cordonniers, oxyde de cuivre qui servait à noircir le cuir des chaussures.

**Χάλκασπις**. — Qui a un bouclier d'airain. A l'époque hellénistique, la phalange comprenait plusieurs corps appelés ἀργυράσπιδες, λευκάσπιδες et χαλκασπιδες, probablement d'après la nature des ornements qui étaient sur les boucliers.

**Χαλκεία**. — Voy. Χαλκευτική.

**Χαλκεῖον**. — 1<sup>o</sup> Forge (Voy. Χαλκεύς).

2<sup>o</sup> Tout objet en cuivre, et plus généralement en métal, comme un vase, une chaudière, etc.

**Χαλκέλατος**. — Voy. Χαλκήλατος.

**Χάλκευμα**. — Voy. Χάλκωμα.

**Χαλκεύς, Χαλκευτής**. — Ouvrier en métal, opposé au τέκτων, ouvrier qui travaille le bois, charpentier, menuisier. Plus particulièrement, c'est le forgeron, et sa spécialité, malgré l'étymologie du nom, est l'ouvrage du fer. Par extension, le mot s'applique à tout ouvrier qui travaille du métal; par exemple à un orfèvre (Voy. fig. Ἴπνός).

**Χαλκευτική**. — Industrie du métal, et plus particulièrement du forgeron (Voy. Χαλκεύς).

**Χαλκῆών**. — Forge (Voy. Χαλκεύς).

**Χαλκήλατος**. — Se dit d'un objet de bronze ou de cuivre travaillé au repoussé.

**Χαλίον**. — Voy. Χάλκωμα et Χαλκοῦς.

**Χαλκοθήκη**. — 1<sup>o</sup> Nom donné à Athènes et autres villes à un petit trésor (Θησαυρός) spécialement aménagé pour recevoir en dépôt et conserver les offrandes de bronze.

2<sup>o</sup> Armoire pour serrer les ustensiles de cuivre, la batterie de cuisine.

**Χαλκός**. — Ce mot désigne soit le cuivre pur, soit le bronze mélangé de cuivre et d'étain. Les Grecs apprirent des Phéniciens l'usage du bronze et s'en servirent pour toutes sortes de choses : vases, plats, lampes, armes, etc. Les bronzes de Délos, d'Égine et surtout de Corinthe étaient les plus estimés. Les proportions de l'alliage variaient suivant les fabriques. Le bronze fut très employé par les statuaires grecs.

Dans les monnaies de bronze, les Grecs mêlaient 10 à 16 p. 100 d'étain et parfois de 2 à 5 p. 100 de plomb, le reste était du cuivre.

Nombre d'objets de cuivre ou de bronze portaient le nom de ce métal, par exemple une hache, une pointe de lance, un casque, une cuirasse, un ustensile (vase ou chaudron), etc., et tout particulièrement le chalque, monnaie de cuivre valant un huitième d'obole (Voy. Χαλκοῦς).

**Χαλκοτυπέον.** — Atelier où se travaillent le cuivre et le bronze.

**Χαλκοτυπική, Χαλκοτύπος.** — Χαλκοτυπεῖν ayant un sens moins général que *καλκουργεῖν*, et s'appliquant de préférence au travail artistique du cuivre et du bronze, le *χαλκοτύπος* est un véritable ouvrier d'art, consacré aux diverses manipulations du bronze comprises dans le nom de *χαλκοτυπική*.

**Χαλκούργεια, Χαλκούργική.** — Travail des mines aussi bien que de la forge. En général, travail, industrie métallurgique.

**Χαλκούργος.** — Mineur, forgeron, en général ouvrier métallurgique.

**Χαλκοῦς.** — Monnaie de bronze valant un huitième de l'obole (environ



2 centimes). Le chalque se divisait en sept *κόλλυβοι*; il avait pour multiples le dichalque, le trichalque, le tétrachalque et le pentachalque.

**Χάλκωμα.** — Tout objet, ustensile, vase fabriqué avec du bronze.

**Χαλκωρυχείον.** — Mine de cuivre.

**Χάλυψ.** — L'acier, nommé aussi *ἀδάμας*, l'indomptable, ou *στόμωμα*. Les anciens ont connu de très bonne heure l'acier, qu'ils ont produit sans doute en enterrant des morceaux de fer pendant des années. Ils ont naturellement pratiqué la trempe, que désignaient les mots *βάπτειν*, *βαφή* (Voy. *Βαφή*).

**Χαμείνη, Χαμείνιον, Χαμεινίς.** — Lit de pauvre, consistant le plus souvent en une paille ou un lit de paille, par terre.

**Χάραγμα.** — Voy. *Χαρακτήρ* 2.

**Χαρακτήρ.** — Marque, empreinte faite sur un objet. En particulier : 1<sup>o</sup> Marque au fer rouge faite sur des animaux, bœufs, chevaux, etc., pour indiquer le propriétaire, etc.

2<sup>o</sup> Coin monétaire, gravé en creux, et que l'on imprimait à coups de marteau sur le flan métallique chauffé (Voy. *Νόμισμα*).

**Χαράκωμα.** — Palissade sur un retranchement (Voy. *Χάραξ*). Désigne parfois le retranchement lui-même, et par extension un camp retranché.

**Χάραξ.** — Pieux pointus ou petits arbres, branches qu'on mettait sur le retranchement derrière le fossé, en dedans du camp. Les Grecs laissaient un certain espace entre les pieux et coupaient les branches ou les arbres sur les lieux mêmes, et ne transportaient pas des pieux tout préparés, comme les Romains.

Par extension, retranchement et camp retranché.

**Χαράσσειν.** — Graver au moyen d'un ciseau ou d'un burin dans le bois, la pierre ou le métal. En particulier, graver un coin monétaire.

**Χαρτάριον, Χάρτης, Χαρτίον.** — Papier (Voy. *Βιβλος*).

**Χέειν.** — Le verbe *χέειν* exprimant l'opération de mettre en fusion le métal, plomb, étain, or, argent, cuivre, *χεῦμα* désigne le métal pur, ou l'alliage obtenu par la fonte, et, par suite, un objet en métal fondu. On pratiqua la fonte à une époque très reculée; les Grecs, qui en attribuaient l'invention à Rhækos et Theodoros de Samos, en avaient reçu d'Orient la pratique et la technique. Ils surent fondre des objets massifs et des objets en creux dans des moules de pierre ou de métal, puis, pour les pièces considérables, dans des moules de sable. Mais le détail de ces opérations est très mal connu; tout ce que l'on peut dire, c'est que les modernes n'ont fait que perfectionner les procédés, sans obtenir des résultats artistiques supérieurs.

**Χείμαρος.** — On ménageait dans la carène des embarcations non pontées une ouverture par laquelle on vidait l'eau de mer lorsqu'on avait tiré le navire à sec sur le rivage. Le *χείμαρος* était la bonde de cette ouverture.

**Χείμαστρον.** — Épais vêtement d'hiver.

**Χείρ.** — Main. Le mot s'applique à toute sorte d'objets ayant la forme d'une main, quelque analogie avec la main, ou rappelant l'usage d'une main, par exemple un crampon, un crochet. Il est aussi synonyme de *χειρίς*, manche et gant (Voy. ce mot).

**Χειράμαξα.** — Voiture à bras.

**Χειραμάξιον.** — Petite voiture à bras; brouette.

**Χειρίς.** — 1<sup>o</sup> Manches que l'on adaptait à la tunique. Jusqu'à l'époque impériale, l'usage des manches, emprunté aux Asiatiques, était regardé comme signe d'un caractère efféminé.



2<sup>o</sup> Gant. Dès

l'époque homérique, on portait des gants sans doigts, comme nos mitaines, pour protéger les mains contre les ronces et les épines. Les Grecs connurent aussi des gants semblables aux nôtres, en cuir ou en laine, avec des doigts, les *χειρίδες δακτυλωταί*. Il n'y avait guère que les chasseurs, les paysans ou les personnes frileuses qui faisaient usage de gants, ainsi que les boulangers, pour pétrir la pâte.

3<sup>o</sup> Brassard, pièce d'armure formée de lames s'articulant les unes sur les autres, en usage chez les cavaliers qui le portaient au bras gauche, celui qui était occupé à tenir les rênes, pour le protéger.

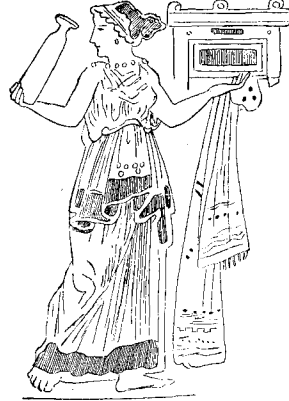
**Χειροβάλλιστρα.** — Sorte d'arbalète formée de deux morceaux de bois en croix sur lesquels on tendait une corde d'arc et qui pouvait lancer une ou plusieurs flèches.

**Χειρόγραφον.** — Reconnaissance d'une dette écrite et signée de la main du débiteur. Sans avoir la valeur d'un contrat, un papier de ce genre était admis comme témoignage en justice.

**Χειρολάβη.** — Manche d'un outil, et

en particulier partie du manche de la charrue que le laboureur tenait dans sa main.

**Χειρόμακτρον.** — 1<sup>o</sup> Essuie-mains, serviette. Ces étoffes si utiles à la propreté n'ont été en usage que fort tard chez les



Grecs. Après les repas, ceux-ci continuèrent d'ailleurs, de préférence, à nettoyer leurs doigts avec de la mie de pain qu'ils jetaient ensuite aux chiens. De même, pour s'essuyer les mains après les ablutions de la toilette, les Grecs pouvaient fort bien se passer de serviettes spéciales et se servir d'une étoffe quelconque, même d'un pan de leur vêtement. C'est le christianisme qui a répandu l'usage des serviettes, avec les idées de pureté et de propreté.

2<sup>o</sup> Étoffe dont les femmes, surtout les Asiatiques, se faisaient un ornement de tête. C'était, sans doute, une sorte de *κεφούφαλος* (Voy. ce mot).

**Χειρομύλη, Χειρομύλων.** — Moulin à bras (Voy. *Μύλη*).

**Χειρόνιβον.** — Voy. *Χέρνιβον*.

**Χειρόνιπτρον.** — Vase de forme variable destiné au lavage des mains.

**Χειρονομία.** — Mouvements rythmés des mains qui faisaient partie essentiellement de l'orchestrique. On donnait aussi ce nom à des mouvements de lutte, et aussi à des exercices où les pieds

jouaient le rôle ordinaire des mains et réciproquement. Enfin le mot χειρονομείν s'appliquait aussi à l'exercice de la σκιαμάχη (Voy. Σκιαμαχεῖν).

**Χειροπέδη.** — Employé surtout au pluriel : menottes.

**Χειροσκόπος.** — Devin qui rendait ses sentences d'après l'inspection des mains.

**Χειροτονία.** — Vote par mains levées. C'était la manière de voter la plus usitée dans les assemblées athéniennes. On décidait ainsi surtout ce qui présentait un intérêt général, les lois, les déclarations de guerre, les traités de paix, l'εἰσαγγελία, les προβολαί, l'élection des magistrats les plus importants, comme les Stratèges. Cette manière de voter a donné le verbe χειροτονεῖν.

Le héraut comptait les voix, c'est-à-dire les mains levées, puis on procédait à la contre-épreuve et le président prononçait le résultat du scrutin.

**Χειροτέχνης.** — 1<sup>o</sup> Ouvrier, artisan. Plus spécialement :

2<sup>o</sup> Corps d'ouvriers du génie faisant partie de l'armée spartiate. Un corps de χειροτέχναι thraces se trouvait également dans l'armée de Philippe.

**Χειρουργός.** — Chirurgien. En principe, les médecins grecs furent en même temps chirurgiens ; mais dans la pratique, beaucoup de médecins n'exercèrent pas la chirurgie, et s'en remirent à des spécialistes. Ces spécialistes devinrent souvent d'une très grande habileté. Ils opéraient dans des salles ouvertes sur la rue, ayant à leur disposition tout un arsenal d'instruments d'ordinaire ingénieusement simples : cautères, pinces, tenailles, lancettes, scalpels, bistouris, couteaux, sondes, seringues, spéculums, forceps, ventouses, aiguilles, trépans, scies, etc., avec des bandages et de la charpie.

Ils s'entendaient particulièrement à guérir les luxations et les fractures, extraire les corps étrangers, soigner les yeux, les dents, à pratiquer les accouchements, etc.

**Χειρωνάξιον.** — Sorte de capitation payée par les ouvriers.

**Χελιδόνισμα.** — Chant de l'hirondelle par lequel les enfants célébraient le retour du printemps ; Athénée nous a conservé le χελιδόνισμα que les enfants de Rhodes chantaient au début du mois de Boédroinion.

**Χέλυσ.** — Voy. Χελώνη 1.

**Χέλυσμα.** — Fausse quille clouée sous la quille du navire pour préserver cette dernière de l'usure causée par le frottement quand on hâlait le navire à terre ou qu'on le faisait glisser sur les rouleaux de bois (φάλαγγες) pour le lancer à la mer.

**Χελώνη.** — 1<sup>o</sup> Écaille de tortue, qui ne semble avoir été employée chez les Grecs que comme caisse de résonance de la lyre. Par extension, le mot χελώνη (ainsi que χέλυσ) a désigné la lyre elle-même. L'usage de l'écaille en tabletterie semble dater de l'empire romain.

2<sup>o</sup> Protection roulante composée d'une charpente avec toiture, à l'abri de laquelle les guerriers faisaient des travaux d'approche et sapaient les fondements des murailles d'une ville. On la nommait ainsi, dit Athénée, en raison de la lenteur de sa marche. La tortue était revêtue de peaux de bœufs fraîches qui la préservaient contre l'incendie. Ses proportions maxima étaient 18 mètres de long, 13 de large et 13 de hauteur. On s'abritait encore sous des tortues pour servir des machines de guerre telles que le trépan (τρύπανον) et le bélier. La tortue avec bélier (χελώνη κρισφόρος) portait suspendu à son toit un bélier que l'on manœuvrait sans danger à la faveur de cet abri.

Dans le même ordre d'idées, on donnait le nom de tortue à une manœuvre des soldats d'infanterie qui, pour se défendre contre des projectiles ou attaquer une muraille, se faisaient une véritable carapace de leurs boucliers, élevés et serrés au-dessus de leurs têtes. Cette manœuvre semble avoir été surtout familière aux troupes romaines.



3<sup>o</sup> Nom donné à la courbure très renflée de la quille d'un navire.

**Χελώνις.** — Lyre (Voy. Χελώνη 1).

**Χερνήτις.** — Fileuse, parce qu'elle fait tourner le fuseau avec ses doigts.

**Χερνιβεῖον, Χερνίθειον.** — Vase de nuit. Il ne faut pas confondre ce mot avec Χέρνιβον.

**Χέρνιβον.** — Voy. Χειρόνιπτρον.

**Χέρνιψ.** — Eau lustrale que versait une esclave aux convives avant le repas, ou qui servait à purifier ceux qui assistaient à une cérémonie religieuse, avant le sacrifice.

**Χεῦμα.** — Voy. Χέειν.

**Χήλευμα.** — Objet tissé en forme de mailles. Par extension navette à faire du filet.

**Χηλή.** — 1<sup>o</sup> Aiguille à coudre (Cf. Ἀκέστρα).

2<sup>o</sup> Pinces recourbées.

3<sup>o</sup> Partie d'une catapulte en forme de crochet, qui saisissait la corde pour la tirer en arrière et produire la détente qui faisait partir le coup.

4<sup>o</sup> Crête du mur d'une digue maritime et aussi bras arrondis de cette digue.

**Χηλός.** — A l'époque homérique, grand coffre de bois où l'on serrait les vêtements; souvent il était orné de plaques ou incrustations d'or et d'argent.

**Χήμη.** — Chème, la plus petite mesure de capacité pour les liquides; la valeur n'en est pas bien connue. Il semble qu'il y ait eu deux espèces de chèmes, l'une ayant le poids de trois drachmes, l'autre de deux seulement.

**Χηνίσκος.** — Cf. Στόλος.

**Χῖδρον.** — Grain de froment frais que l'on faisait griller pour le manger. On employait surtout le pluriel τὰ χῖδρα.

**Χιλίαρχος.** — 1<sup>o</sup> Officier commandant un bataillon de mille soldats.

2<sup>o</sup> Par analogie, χιλίαρχος désigne le **tribun militaire** des Romains.

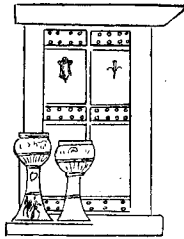
3<sup>o</sup> Haut fonctionnaire de la cour des Perses, puis des Macédoniens; sorte de chancelier.

**Χιλιοστῶς.** — Bataillon perse comprenant mille hommes.

**Χιτών.** — Principale pièce du vêtement grec, en toile ou en laine, que l'on portait sur la peau. Complètement fermé d'un côté, il n'avait qu'une ouverture

pour passer le bras, tandis que de l'autre côté on réunissait sur l'épaule les coins supérieurs et on les fixait à l'aide d'une agrafe ou d'un bouton. De ce côté, le chiton était cousu dans toute sa longueur ou plus rarement ouvert. On le serrait à la taille avec une ceinture. Les Ioniens et les femmes portaient le chiton long; celui des Doriens était court et fut adopté par les Athéniens au 5<sup>e</sup> siècle. Parfois on adaptait à ce vêtement des manches ou des demi-manches.

Les anciens connaissaient plusieurs



sortes de chitons; les principales sont :  
 Χιτὼν εὐνητήρ, sorte de chemise de nuit.



Χιτὼν ποδήρης, long chiton avec manches des Ioniens.

Χιτὼν ὀρθοστάδιος, longue tunique à manches avec une ceinture sous les bras, que portait le citharède.

Χιτὼν δουλικός, chiton court porté par les esclaves.

Les femmes portaient aussi un chiton mais souvent embelli de broderies ou d'ornements en or qu'on y cousait. Leur χιτὼν κροκωτός était un vêtement de luxe, considéré comme ne pouvant être porté par un homme sans honte.

Au théâtre, les rois et les reines portaient un chiton à manches, tombant jusqu'aux pieds et orné de bandes de couleurs vives pour les gens heureux, grises, bleues ou vertes pour les fugitifs, les malheureux.

Par extension, χιτὼν a désigné des vêtements de formes très diverses, même des vêtements de guerre et des pièces d'armure, des cuirasses ou des cottes de mailles, et s'est appliqué aussi à des enveloppes de toute espèce et à des tissus variés, comme un filet de pêche, un étendard, etc.

**Χιτώνιον, Χιτωνίσκος.** — Petit χιτὼν court, s'arrêtant au-dessus du genou. Lorsque ce vêtement était porté par des femmes, on l'appelait χιτώνιον; pour les

hommes, il prenait le nom de χιτωνίσκος.

‡ **Χλαῖνα**, dimin. **Χλαινίον.** — Vêtement de dessus, petit manteau que l'on portait, simple ou plié en deux, par dessus le chiton. Il consistait simplement

en une pièce d'étoffe rectangulaire et se posait sur les épaules comme un châle, les deux pointes tombant symétriquement devant la poitrine et la taille; il pouvait être maintenu par une fibule. La *χλαίνα* était en étoffe de laine, quelquefois teinte en pourpre, et plus ou moins brodée et décorée. C'était un vêtement réservé aux hommes.

Par extension, vêtements et étoffes destinés à des usages divers, par exemple couverture de lit.

**Χλαίνωμα.** — Manteau (Cf. *Χλαίνα*).

**Χλαμύς.** — Chlamyde. Manteau dont il faut peut-être chercher l'origine en Thessalie, mais dont l'usage se généralisa rapidement en Grèce. Elle était portée par les cavaliers, les chasseurs, les éphèbes; les voyageurs l'avaient aussi adoptée. La chlamyde était une pièce d'étoffe plus ou moins ample, taillée en forme de rectangle à l'un des petits côtés duquel se raccorde un demi-cercle. On l'agrafait au moyen d'une fibule soit sur le devant de la poitrine, soit sur l'épaule, de façon que les deux bras fussent toujours couverts, ou que l'un d'eux, avec l'épaule, restât libre. Les deux pointes, qui dans le premier cas tombaient l'une et l'autre par devant, comme celles d'un châle, étaient, dans le second cas, l'une par devant, l'autre par derrière. On les appelait des ailes *πτερά, πτέρυγες*. Il y avait des chlamydes courtes, tombant jusqu'aux genoux, et d'autres tombant jusqu'aux pieds. Elle se portait avec aisance, se prêtait à des dispositions variées, comme celles de nos



capés et des pèlerines. Enroulée autour des bras, elle pouvait même servir de défense (Cf. fig. "Εφηβος).

Par extension, vêtement et tissu quelconque, couverture.

**Χλανίδιον, Χλανίς.** — Pièce d'étoffe légère servant de couverture ou de manteau (Cf. *Χλαίνα*).

**Χλανισκίδιον, Χλανίσκιον.** — Dim. de *Χλανίς*.

**Χλιδών.** — Bracelet.

**Χνόη.** — Voy. *Χοινίχη*.

**Χοανεύειν.** — Voy. *Χέειν*.

**Χοάνη, Χόανος.** — 1<sup>o</sup> Foyer ou four de forgeron, composé soit d'une cavité où l'on déposait le fer au milieu du combustible, et où arrivait par un orifice inférieur l'air envoyé de l'outre servant de soufflet, soit d'un haut cylindre où s'ouvrait en bas une bouche de foyer, et que surmontait un grand vase à couverture dont l'usage n'a pu être exactement déterminé. Ce dernier appareil, plus compliqué, pouvait peut-être s'utiliser pour la fonte du métal.

2<sup>o</sup> Couche de fine argile dont on enduisait la maquette des objets que l'on voulait fondre à cire perdue. Elle constituait le véritable moule à l'intérieur duquel le métal en fusion devait absorber et remplacer la cire.

**Χοεύς.** — Voy. *Χοῦς*.

**Χοή.** — Libation. Les Grecs faisaient des libations pour tous les actes de leur vie. Non seulement on en offrait aux dieux avant le sacrifice, ou quand on concluait un traité, une alliance, une trêve, mais pour un simple serment. Au commencement du repas, on offrait une libation aux dieux du foyer, comme les chrétiens disent le *Benedicite*. Les libations se faisaient soit avec du vin, soit avec de l'eau. Sur les tombes, on faisait des libations de *μελίκρατον*, mélange de miel et d'eau, ou des libations de lait ou de vin.

Il ne faut pas confondre *χοή* avec *σπονδή* (Voy. ce mot).

**Χοινίχη.** — Voy. *Χοινίχης* 2.

**Χοιτικίς.** — 1<sup>o</sup> Moyeu, partie de la roue où les rayons se joignent à l'essieu.

2<sup>o</sup> Bois percé de trous où l'on passait les jambes des esclaves pour les entraver.

3<sup>o</sup> Armature en fer d'une couronne.

**Χοῦνιξ.** — 1<sup>o</sup> Mesure attique de capacité pour les solides (céréales, légumes, etc.), valant quatre côtyles, soit un peu plus d'un litre. Une chénice de blé était considérée comme suffisante pour la nourriture d'un homme pour un jour. C'était le salaire minimum des travailleurs libres et la ration qu'on donnait aux esclaves.

2<sup>o</sup> Bloc de bois percé de trous et servant d'entraves pour les esclaves (Cf. Χοιτικίς 2).

**Χοιροκομείον.** — Cage en osier pour enfermer et engraisser les petits cochons.

**Χολοβαφής, Χολοβάφινος, Χολόβαφος.** — Se dit d'un objet teint avec du fiel de bœuf, ce qui lui donnait la couleur de l'or.

**Χοράυλης.** — Musicien qui jouait de la double flûte et accompagnait le chant du chœur, soit au théâtre, soit dans un chœur lyrique (Voy. Ἀύλητής).

**Χόρδευμα.** — Andouille, boudin, saucisse (Cf. Ἀλλᾶς).

**Χορδή.** — 1<sup>o</sup> Corde, en particulier corde d'un instrument de musique, comme la lyre, faite d'abord de boyaux d'animaux, plus tard de nerfs. De là le synonyme νεύρα.

2<sup>o</sup> Boyau d'animal, tripe que l'on prépare comme aliment; andouille, boudin, saucisse.

**Χορεία.** — Danse, sous toutes ses formes, accompagnée ou non de chant et de musique.

**Χορεῖος.** — Chorée, nom donné parfois au truché (—υ) ou à son équivalent le tribraque (υυυ).

**Χόρευμα.** — Danse, évolution du chœur pendant qu'il chantait les différentes parties. Ces danses étaient graves et nobles dans les chœurs tragiques, vives et

légères jusqu'à l'indécence dans la comédie (cordace) (Voy. Ἐμμέλεια, Ὑπόρχημα, Σίκιννις, Κόρδαξ).

**Χορευτής.** — Choreute, celui qui faisait partie d'un chœur dramatique. Dans la tragédie d'Eschyle, chaque pièce avait un chœur de 12 personnes; Sophocle porta ce nombre à 15.

Dans la comédie, le chœur comptait 24 choreutes.

Seuls, les citoyens jouissant de tous leurs droits étaient admis à faire partie des chœurs.

**Χορηγεῖον.** — Endroit où les choreutes et les acteurs se réunissaient pour les répétitions, et où étaient les costumes, les masques et tous les accessoires.

**Χορηγία.** — Chorégie, une des plus importantes liturgies d'Athènes. Le chorège (χορηγός) devait organiser et faire instruire à ses frais un des chœurs qui prenaient part au concours des Dionysies, des Thargélies, des Panathénées. On ne prenait comme chorège qu'un citoyen ayant au moins trois talents de fortune; chaque tribu fournissait pour chaque fête un chorège. Celui-ci se présentait spontanément ou était désigné par les épimélètes. Le chorège, en général, choisissait un χοροειδάσκαλος pour instruire les choreutes, mais il était responsable de tout ce qui se faisait, donnait un salaire aux choreutes et payait tous les frais.

A la suite du concours, on classait les chorèges; celui qui était le premier recevait un trépied qu'il devait consacrer au dieu (Dionysos ou Apollon, suivant la fête), avec une inscription mentionnant son nom, son succès, la nature de son chœur, sa tribu, le χοροειδάσκαλος et l'αὐλητής qui l'avaient assisté.

La chorégie coûtait fort cher; un chœur tragique dépensait jusqu'à 5.000 drachmes. Aussi, après la guerre du Péloponèse, fut-il permis à deux citoyens d'une même tribu de participer ensemble aux frais d'une chorégie.

**Χορηγός.** — Voy. Χορηγία.

**Χορίαμβος.** — Pied composé d'un

chorée ou trochée et d'un iambe : —υ— ; on le trouve dans le grand asclépiade et les mètres logaédiques. Il y a aussi le tétramètre choriambique, formé de deux choriambes et d'une tripodie logaédique. Exemple :

— υ — / — υ — // — υ — / — υ — / — —

**Χόριον.** — Peau, membrane; en particulier, membrane contenant une pâtee de miel et de lait à l'usage des jeunes animaux.

**Χοροδιδάσκαλος.** — Maître de chœur, celui qui faisait apprendre aux choreutes les morceaux qu'ils devaient chanter; il présidait les répétitions et était payé par le chorège. Souvent les auteurs eux-mêmes se chargeaient de cet emploi.

**Χοροτύπος.** — Exercice de danse qui consistait à frapper le sol lourdement de ses pieds, comme un homme ivre.

**Χορολέκτης.** — Celui qui choisit, qui fait évoluer le chœur. Ce mot est à peu près synonyme de *χοροδιδάσκαλος*. On désigne aussi sous le nom de *χορολέκται* les citoyens qui, dans chaque tribu, étaient chargés de dresser les listes de ceux qui pouvaient faire partie des chœurs.

**Χορός.** — Chœur. Ce mot désigne d'abord l'endroit où l'on dansait en chantant; puis ce qu'on chantait en dansant; enfin les personnes mêmes qui chantaient.

1° On trouve des chœurs plus ou moins

de cinquante personnes, le chœur dithyrambique, appelé aussi cyclique parce que les choreutes se tenaient en rond autour de l'autel, chantait les louanges de Dionysos. Quand naquit la tragédie, le chœur y conserva une grande place.

2° *Chœur tragique.* Le chœur d'une tragédie comprenait d'abord douze choreutes, nombre qui fut porté à quinze à l'époque de Sophocle. Costumés et masqués suivant leur rôle dans la pièce, les choreutes entraient par la droite sur trois rangs de cinq files chacun, suivant la figure ci-jointe :

|        | SCÈNE |    |    |    |    |
|--------|-------|----|----|----|----|
| Rang 3 | ← 11  | 12 | 13 | 14 | 15 |
| Rang 2 | ← 6   | 7  | 8  | 9  | 10 |
| Rang 1 | ← 1   | 2  | 3  | 4  | 5  |

Quand le chœur était ainsi par rangs, on le disait *κατὰ στοίλους*; s'il était par files, *κατὰ ζυγά*. Les choreutes les moins habiles étaient au milieu, les plus habiles au premier rang, le plus près des spectateurs. Le coryphée occupait la place n° 3, tandis que les deux parastates, ou chefs de demi-chœur, étaient aux places 2 et 4.

Le chœur chantait soutenu par la flûte, et en évoluant en cadence de droite à gauche et de gauche à droite dans l'orchestre. En entrant il chantait la *πρόοδος*, l'*ἔξοδος* en sortant; dans les intervalles des dialogues ou des monologues des acteurs, il chantait les *στάσιμα*, composés de strophe, antistrophe et épode.

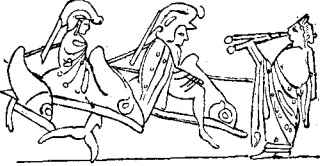
3° *Chœur du drame satyrique.* Il était semblable à celui de la tragédie, mais les choreutes étaient tous habillés en satyres. Leur danse était beaucoup plus vive, parfois lascive.

4° *Chœur de la comédie ancienne.* Composé de vingt-quatre choreutes, divisé en six rangs de quatre files chacun, à la manière du chœur tragique. Dans le chœur comique, l'ima-



complètement constitués dès l'époque homérique. Dans la poésie mélique, le chœur joue un rôle important. Composé

gination du poète se donnait libre carrière pour inventer et habiller ses personnages.



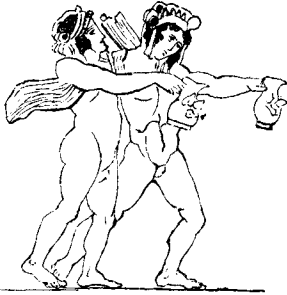
Outre la *πίροδος* et les *στάσιμα*, le chœur comique avait une partie très importante, la parabase (Voy. *Παράβασις*). La danse ordinaire était la cordace.

5° Le chœur disparut de la comédie moyenne. La décadence de la tragédie amena aussi sa suppression au théâtre, et dans les pièces du III<sup>e</sup> siècle il n'en est plus fait mention.

**Χοροστάτης.** — Voy. *Χορολέκτης*.

**Χοῦς** (gén. *Χοῦς* ou *Χοῦς*). — Les Grecs désignaient par ce mot :

1° Un vase en terre, muni d'une anse, servant de cruche à vin.



2° Une mesure de capacité valant 12 cotyles attiques, c'est-à-dire un peu plus de 3 litres. Elle correspond au *congius* des Romains.

**Χοῦς** (gén. *Χοῦς*-*Χοῦ*). — Terre amoncelée et, par extension, tertre surmontant une sépulture, et la sépulture elle-même (Voy. *Χῶμα*).

**Χρηματιστήριον.** — 1° Se dit de tout lieu où se traitent des affaires, comme un marché, une bourse.

2° Tribunal.

3° Lieu où se rendent des oracles.

**Χρηματιστής.** — Négociant et, plus spécialement, banquier.

**Χρησις.** — Prêt à usage, ou commodat. Il consistait à prêter gratuitement un objet à quelqu'un qui devait s'en servir pour un usage déterminé, et le rendre ensuite. Si l'emprunteur ne rendait pas l'objet prêté, il s'exposait à payer des dommages-intérêts.

**Χρησμολέσχης, Χρησμολόγος.** — Diseur de bonne aventure, au moyen de recueils où se trouvaient à l'avance des réponses faites à toutes les questions que pouvait lui poser la crédulité populaire.

**Χρησμός.** — Réponse d'un oracle et, particulièrement, réponse, sous forme poétique, que la divinité inspirait à son prophète (Cf. *Μαντεῖον*).

**Χρηστήριον.** — 1° Oracle; lieu, chapelle, temple, grotte, où la divinité se



faisait entendre (cf. *Μαντεῖον*), et, par extension, réponse d'un oracle.

2° Sacrifice offert par ceux qui venaient consulter un oracle; les victimes étaient des chèvres, à Delphes par exemple, ou aussi des taureaux et des sangliers. Elles devaient être choisies, et l'inspection démontrait s'il y avait lieu ou non de consulter l'oracle.

**Χοῖσμα.** — Se dit de tout ce qui sert à enduire, à oindre, à graisser, aussi bien

du fard et des peintures que du plâtre, du ciment, du stuc, de la graisse, etc.

**Χρονογραφία.** — Chronique, annales, histoire où les faits sont relatés suivant leur succession chronologique.

**Χρονογράφος.** — Auteur de chroniques (Voy. le mot précédent).

**Χρόνος.** — Temps, durée et, en particulier, en métrique, valeur d'une syllabe. Le *χρόνος πρώτος* était l'unité de mesure équivalant à la durée d'une brève. Le *χρόνος κενός* était un repos de durée correspondante.

**Χρυσεῖον.** — Mine d'or et atelier d'orfèvre.

**Χρυσήλατος.** — Se dit d'un objet d'or travaillé au marteau, particulièrement au repoussé.

**Χρυσίον.** — Morceau d'or et, par extension, tout objet d'or travaillé (opposé à *χρυσός*, or naturel), comme une monnaie, un vase, un bijou.

**Χρυσιοπλύσιον.** — Atelier où on lave le minerai d'or pour en extraire le métal pur.

**Χρυσίς.** — Objet en or (cf. *Χρυσίον*) et, spécialement, vase en or, vêtement, soulier brodé d'or.

**Χρυσόκολλα.** — Nom donné à plusieurs matières qui étaient employées pour la soudure de l'or : borax, talc, soufre, liquide chargé de substances minérales, qui se recueillait dans les mines, et aussi malachite, oxyde de cuivre, etc.

**Χρυσόλιθος.** — Topaze ou hyacinthe. Pierre précieuse de couleur ambrée et dorée. Les plus belles venaient de l'Inde.

**Χρυσοπλύσιον.** — Voy. *Χρυσιοπλύσιον*.

**Χρυσοποιός.** — Voy. *Χρυσοχόος*.

**Χρυσόπρασος.** — Voy. *Πράσιος*.

**Χρυσός.** — L'or. L'or fut longtemps rare en Grèce et resta toujours le métal le plus précieux. Il semble avoir été tiré d'abord des mines de l'Oural, du pays des Arimaspes légendaires, des Argippæens et des Issédones, peuples de la Sibérie méridionale et de la Colchide. La Grèce même

n'était pas riche en or, sauf l'île de Siphnos; les richesses de la Thessalie et de la Macédoine, le fameux mont Pangée, ne furent exploités qu'assez tard. Une fois l'or brut, *χρυσός ἄπυρος*, retiré des mines, on le purifiait au feu, *χρυσός ἄπεφθός*, et on pouvait le travailler, soit par la fusion, soit par le ballage, soit par l'étirage. Les usages de l'or furent innombrables, et il est superflu de rappeler le rôle qu'il a joué dans la fabrication des monnaies, des armes, de la bijouterie, dans l'ornementation, dorure, placage, incrustation, broderie, tissage, etc., et même dans la statuaire, où le mélange de l'or et de l'ivoire produisit de grands chefs d'œuvre.

Par extension *χρυσός* désigne de nombreux objets en or, comme des monnaies, des vases, des bijoux, des broderies d'or.

**Χρυσοτέκτων.** — Voy. *Χρυσοχόος*.

**Χρυσοῦν.** — Dorer, soit en appliquant de minces plaques d'or, soit en usant de procédés chimiques, par exemple au moyen d'une application de mousse d'or (dorure au feu). Les objets dorés étaient dits, dans le premier cas *ἐπίχρυσα*, dans le second *κατάχρυσα*. C'étaient surtout le bronze ou le cuivre qui étaient dorés par le second procédé; le placage pouvait se faire sur des objets de bois, de fer, de pierre ou toute autre matière.

**Χρυσουργεῖον.** — Miné d'or.

**Χρυσοῦς** [στατήρ]. — Statère d'or ayant une valeur différente suivant les États, 20 drachmes environ à Athènes, 28 à Cyzique, etc.

**Χρυσοχοεῖον.** — Atelier de celui qui travaille l'or, l'orfèvrerie.

**Χρυσοχοῖτα, Χρυσοχοϊκή.** — Art de l'orfèvre.

**Χρυσοχόος.** — Nom donné à tout ouvrier qui travaille l'or, quelle que soit sa spécialité, batteur d'or, orfèvre, bijoutier, doreur, etc. L'étymologie du mot, fondeur d'or, fut oubliée de bonne heure.

**Χρύσωμα.** — Voy. *Χρυσίον*.

**Χρυσωματοθήκη.** — Armoire pour serrer la vaisselle précieuse.

**Χρυσωρυχέϊον, Χρυσωρύχος.** — Mine d'or, et ouvrier travaillant dans une mine d'or. Le χρυσωρύχος est exclusivement, bien entendu, celui qui recherche l'or en suivant un filon du minerai aurifère, et non celui qui le traite pour en extraire le métal précieux.

**Χρύσωσης.** — Travail du doreur (Voy. Χρυσοῦν).

**Χρυσωτής.** — Doreur, en particulier doreur de statues (Voy. Χρυσοῦν).

**Χρώμα.** — Couleur. Il faut entendre sous ce mot, dont φάρμακον est le plus souvent synonyme, aussi bien les couleurs dont faisaient usage les artistes peintres et décorateurs, que les matières employées par les teinturiers.

Dans le premier sens, les Grecs usaient aussi du mot ἄνθη. Dès l'origine de la peinture grecque, les artistes employèrent des tons francs, appliqués de façon très conventionnelle, bleu, rouge, jaune, noir, mais ils ne les mélangeaient pas toujours, et ils pratiquèrent volontiers la peinture monochrome. A l'époque classique, il semble que l'on n'ait employé que quatre couleurs : le blanc (terre de Mèlos), le jaune (sil allique), le rouge (sinopis pontique) et le noir (noir de fumée). Le mélange de ces couleurs permettait une grande variété de couleurs, de nuances et de tons, même le bleu. Appelle et Protogène durent enrichir cette gamme. Ces couleurs étaient appliquées au pinceau, ou plus fréquemment au cautére, pour produire la peinture à l'encaustique. On en préparait le mélange sur une palette, après avoir extrait les couleurs de petits pots disposés sur une table ou dans une boîte.

Quant aux matières employées par les teinturiers, elles étaient très variées. Sans parler de la pourpre, dont la préparation et l'emploi formaient une industrie très spéciale (Voy. Πορφύρα), les couleurs étaient tirées des coquillages, des plantes, de matières diverses. Elles por-

taient plus particulièrement le nom de φάρμακα; on les appliquait aux étoffes au moyen de bains plus ou moins prolongés ou répétés. Sans énumérer les diverses substances qu'utilisaient les teinturiers, disons seulement que les Grecs riches ou aisés aimaient les vêtements blancs, plus ou moins ornés de riches broderies de couleur; que les humbles, au contraire, se vêtaient de couleurs diverses, parmi lesquelles on cite le vert, le bleu de ciel, le jaune safran, le violet, le rose, sans parler du noir, qui était plus rare. Les habits de deuil n'étaient pas blancs, ni absolument noirs, mais d'une couleur sombre, sans doute une espèce de gris qu'exprime le mot φαίος.

**Χύτλον.** — 1<sup>o</sup> Bain d'eau pure, et aussi bain d'eau mélangée d'huile où l'on plongeait les nouveau-nés; à Sparte on remplaçait ce mélange par du vin.

2<sup>o</sup> Au pluriel, libation (Voy. Σπονδή).

**Χύτρα.** — On appelait χύτρα ou χύτρος, un vase en terre servant à faire cuire les aliments. Il avait la forme de nos marmites; quelques-uns étaient montés sur des pieds très courts, adhérents à la panse. Ordinairement on les mettait sur un trépied (χύτροπος).

On appelait αἱ χύτραι le marché aux poteries d'Athènes.

**Χυτρεύς.** — Potier, fabricant de vases d'argile, de toute espèce et de toute forme.

**Χυτρίδιον.** — Dim. de Χύτρα.

**Χυτρίς.** — Voy. Χύτρα.





**Χυτρόπους.** — Pied sur lequel on plaçait la *χύτρα*, ou marmite, pour faire cuire les aliments, et aussi marmite ayant des pieds.

**Χύτρος.** — Voy. *Χύτρα*.

**Χωλίαμβος.** — Choliambe, nom donné au trimètre iambique scæzon ou boiteux, c'est-à-dire qui se termine par un spondée ou un trochée.

**Χῶμα.** — En général le mot désigne tout entassement de matériaux, et spécialement de terre, un tertre. Il s'applique bien :

1<sup>o</sup> Au tertre que l'on élevait au-dessus d'une sépulture ou d'un groupe de sépul-



tures pour en signaler et sanctifier l'emplacement.

2<sup>o</sup> A un amoncellement de matériaux quelconques servant à l'attaque ou à la défense d'une place, tel que levée, digue, barrage avec troncs d'arbres, ou terrassement en plan incliné dressé jusqu'au niveau des murs de la ville assiégée afin de faciliter l'escalade. Ces ouvrages, que les Grecs semblent avoir empruntés aux Orientaux, étaient très longs et très difficiles à élever sous le jet des projectiles ennemis. On y suppléa

par la construction de tours roulantes.

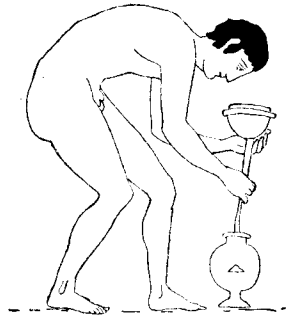
**Χωμάτιον.** — Dim. de *Χῶμα* 1.

**Χωνεύειν.** — Voy. *Χέειν*.

**Χώνευμα.** — Objet en bronze fondu. Le mot a été appliqué, par exemple, au Colosse de Rhodes.

**Χώνη, Χῶνος.** — 1<sup>o</sup> Fourneau, creuset servant à la fusion des métaux.

2<sup>o</sup> Entonnoir. C'étaient, comme les nôtres, des vases allant en s'amincissant de l'orifice à l'extrémité inférieure, et munis d'une anse; il y en avait de demi-sphériques et percés de trous; d'autres avaient la forme d'une tasse



avec un tuyau. On a trouvé des entonnnoirs en terre cuite, en bronze et même en verre ou en argent.

**Χωροβάτης.** — Instrument servant à mesurer le niveau d'un aqueduc et la pente du pays où il était construit. L'instrument se composait d'une règle horizontale supportée par deux autres règles verticales au bout desquelles on suspendait un fil à plomb. On ajoutait aussi à l'instrument une sorte de niveau d'eau.

**Χωστρίς (χελώνη).** — Appareil pour protéger les soldats du génie faisant des terrassements autour d'une ville assiégée, et analogue à la *χελώνη* (Voy. ce mot).

## Ψ

**Ψαιστά** [τὰ]. — Mélange de farine de froment, de miel et d'huile que l'on consacrait à certains dieux.

**Ψαλιδωμα.** — Construction en forme de voûte.

**Ψάλιον.** — Caveçon. Demi-cercle de métal posé sur le nez du cheval, et servant de frein pour le conduire quand on ne lui met point de mors (Voy. Χαλινός).

**Ψαλῖς.** — Ciseaux servant à tondre les bêtes à laine, couper les cheveux ou la barbe, etc. Les ciseaux des Grecs étaient formés d'une seule pièce comprenant



deux branches réunies à leur extrémité par une partie courbée. Cependant on connaissait aussi les ciseaux tels que nous les avons.

**Ψάλλειν.** — 1<sup>o</sup> Toucher de la lyre avec les doigts, par opposition à χρούειν, qui indique l'emploi du plectre.

2<sup>o</sup> Chanter en s'accompagnant de la lyre.

**Ψαλμός.** — Tension de la corde d'un instrument de musique, surtout de la lyre. On pinçait la corde avec deux doigts, on la tirait à soi et on la lâchait brusquement, ce qui produisait les vibrations sonores.

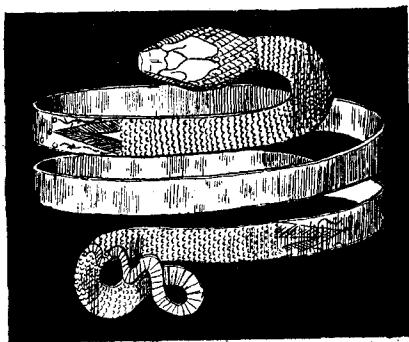
Par suite, air joué sur la lyre, accompagné ou non de chant.

**Ψαλτήριον.** — Instrument de musique tenant le milieu entre la cithare et la harpe. Il se composait d'une boîte sonore

percée de trous et surmontée d'un long bâton recourbé. Les cordes partaient de ce bâton et venaient se fixer sur la partie inférieure de la boîte.

**Ψάλτης, Ψαλτρία.** — Joueur, joueuse de cithare. Les citharistes pouvaient jouer de leur instrument au moyen du plectre, et alors leur jeu se disait χρούειν, ou bien ils touchaient les cordes avec les doigts, ce qui s'exprimait par les mots ψάλλειν, ψάλτης.

**Ψέλιον, Ψέλλιον.** — Bracelet. L'usage de ces bijoux est aussi ancien que le monde. Les femmes grecques les affectionnèrent toujours; elles les portaient au-dessus du coude et au poignet. Il y en eut naturellement de très simples et de très riches, en métal très humble, fer ou bronze, aussi bien qu'en argent ou en or. Une des formes les plus anciennes, et toujours les mieux accueillies, est celle du bracelet en spirale, ou ἑλιξ, qui faisait plusieurs fois le tour du bras; enroulées comme des serpents, les ἑλιξεις étaient



souvent terminées en tête et en queue de serpent, d'où leur nom d'ἄφεις et δράκοντες. Les bracelets portés au poignet

étaient appelés *περικάρπια*, les bracelets portés autour du bras *περιβραχιόνια*.

A l'âge classique tout au moins, il n'y avait que les hommes efféminés qui portaient des bracelets.

Le mot désigne aussi les anneaux pour les jambes (Voy. *Περισκελῖς*).

**Ψευδεγγραφής δίκη.** — Procès intenté pour une inscription ou *έγγραφή* faite à tort (Voy. *Έγγραφή*).

**Ψευδήριον.** — Voy. *Κενοτάφιον*.

**Ψευδοδίπτερος.** — Se dit d'un édifice, en particulier d'un temple, qui a un faux portique sur chaque face, c'est-à-dire des colonnes engagées dans les murs extérieurs (Cf. *Ψευδοπερίπτερος*).

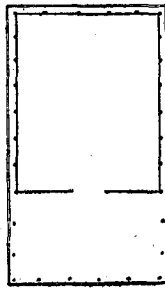
**Ψευδοκλητείας γραφή.** — Action intentée contre ceux qui s'étaient donnés faussement comme les témoins d'une sommation judiciaire. Elle était intentée par devant les *Thesmothètes*.

**Ψευδοκλητήρ.** — Celui contre qui est intentée la *Ψευδοκλητείας γραφή*.

**Ψευδομαρτυρίου δίκη.** — Action en faux témoignage dans le droit attique. Le faux témoin était condamné à des dommages-intérêts.

**Ψευδοπάρθενος.** — On appelait fausses vierges, ou mauvaises vierges, chez les Ausiens de Lybie, les jeunes filles qui, après un combat à coups de pierres et d'armes de bois, livré en l'honneur d'Athéné, succombaient à leurs blessures.

**Ψευδοπερίπτερος.** — Se dit d'un édifice, d'un temple en particulier, dans les murs extérieurs duquel sont encastées des colonnes qui constituent de faux portiques. Ces faux portiques peuvent, comme dans la figure,



se combiner avec de véritables portiques.

**Ψευδόπτωμα.** — C'était une feinte des lutteurs, qui se laissaient tomber à terre afin de mieux saisir leur adversaire

pour lui faire toucher le sol des épaules.

**Ψευδοτάφιον.** — Voy. *Κενοτάφιον*.

**Ψήγμα.** — Grains d'or de petites dimensions que l'on obtenait par le lavage des sables aurifères.

**Ψηφίζειν.** — Voter au moyen de cailloux. C'était le vote secret, employé par les juges dans les tribunaux. Tantôt on donnait deux cailloux, ou *ψῆφοι*, un pour acquitter, l'autre pour condamner, et on recueillait les votes dans une même urne ; tantôt on ne donnait qu'un *ψῆφος* à chacun et on présentait deux urnes, une pour l'acquiescement, l'autre pour la condamnation (Voy. *Καδίσκος*).

Dans l'Assemblée du peuple, on votait ordinairement par mains levées (*χειροτονεῖν*). On employait le vote secret (*κρύβδην ψηφίεσθαι* : la voie moyenne était plus employée dans ce sens —), dans des cas particuliers, par exemple pour accorder le droit de citoyenneté à un étranger, pour permettre à un orateur de demander des poursuites contre un débiteur de l'État, en un mot, quand il s'agissait d'intérêts privés. Le mode de votation était le même que pour les juges.

**Ψηφίς.** — Voy. *Ψῆφος*.

**Ψήφισμα.** — 1° Décret voté par l'Assemblée du peuple ; il n'était en vigueur que pendant un an et devait être renouvelé. Pour en faire une loi, il fallait le soumettre aux *Nomothètes*. Bien que *ψήφισμα* ait parfois, chez les écrivains, à peu près le même sens que *νόμος*, il y a cependant entre les deux une différence. Outre celle déjà signalée, *νόμος* est d'une application générale ; *ψήφισμα* s'applique à une occasion particulière, à un individu.

2° On appelait aussi *ψηφίσματα* des ordonnances ou mesures de gouvernement décidées momentanément par le Sénat, sans prendre l'avis de l'Assemblée du peuple. Dans ce cas aussi, l'ordonnance était caduque au bout d'un an.

**Ψηφολογεῖον.** — Sorte de damier.

**Ψηφοπαίκτης.** — Escamoteur, prestidigitateur.

**Ψῆφος.** — 1<sup>o</sup> Petit caillou qui servait à compter, dans les temps primitifs. Le mot a gardé le sens de jeton, lorsqu'on a complé au moyen des abaques. *Ψηφίζειν*, qui en dérive, signifie *compter, calculer*.

2<sup>o</sup> Suffrage. A l'origine, les Athéniens, réunis en assemblée ou en jury, votaient au moyen de coquillages ou de pierres; les noirs étaient pour la condamnation ou le rejet d'une proposition, les blancs pour l'acquiescement ou l'acceptation. Mais après les guerres médiques, la *ψῆφος* fut en métal. C'était un petit disque de bronze percé d'un trou en son



milieu pour l'acquiescement, plein pour la condamnation. D'un côté du disque étaient gravés les mots *ψῆφος δημοσία*, de l'autre une lettre.

Sur la manière de se servir de la *ψῆφος*, voy. *Ψηφίζειν*.

Aristophane mentionne aussi des jetons de cire de forme oblongue; pour voter la plus grave peine, l'Héliaste faisait un trait dans le sens de la longueur (trait long); pour la peine la plus légère, il faisait un trait dans le sens de la largeur (trait court).

**Ψίαθος.** — Nattes en sparterie; en jonc d'ordinaire, que les pauvres gens étendaient par terre pour se coucher et dormir. C'était le lit des humbles voyageurs dans les hôtelleries. On donnait aussi ce nom à une natte en paille posée sur les bancs où siégeaient les juges dans les tribunaux populaires.

**Ψιλαγία.** — Corps d'infanterie légère, comprenant 256 hommes ou *ψιλοί*, conduits par un *ψιλαγός*.

**Ψιλοί.** — Nom générique donné à toutes les troupes d'infanterie légère. Il ne semble pas qu'à Athènes il y ait eu un corps spécial de *ψιλοί*, mais on désignait par ce mot des troupes particulièrement mobiles, comme les archers,

*τοξόται*, et les *περίπολοι*, sorte de gendarmes mercenaires. Au moment des guerres, on enrôlait des mercenaires armés à la légère, par exemple des *pel-tastes*; ceux-ci devinrent ensuite des troupes régulières.

**Ψιλοκιθαριστής.** — Lyriste qui joue de son instrument sans aucun accompagnement de chant.

**Ψιλοκιθαριστική.** — Art du *ψιλοκιθαριστής*.

**Ψιλομετρία.** — Poésie simplement déclamée sans accompagnement de musique. C'était surtout de la poésie héroïque.

**Ψιλόταπης.** — Tapis qui n'avaient de poils que d'un côté; ils étaient légers, de couleurs brillantes. On les fabriquait surtout à Sardes.

**Ψίλωθρον.** — Onguent épilatoire, qui supprimait les poils, mais sans en extirper les racines. Ce mot désigne la *vigne blanche*, qui a cette propriété.

**Ψιμόθιον, Ψιμυθος.** — Blanc de céruse. On l'employait comme fard pour donner de la blancheur à la peau. Il servait aussi de teinture pour les cheveux.

**Ψυγέυς.** — Voy. *Ψυκτήρ*.

**Ψύγμα.** — Tout ce qui sert à rafraîchir, et en particulier un éventail (Voy. *Ψπίς*).

**Ψυκτήρ, Ψυκτηρία.** — Récipient



d'argile ou de métal, qui servait à faire rafraîchir dans l'eau le vin, le lait, les

parfums, etc., ou à laver d'autres ustensiles. Le ψυκτήρ se confond aussi avec le κρατήρ (Voy. ce mot).

**Ψυκτηρίδιον, Ψυκτήριον.** — Dim. de Ψυκτήρ.

**Ψυχαγωγείον.** — Appareil qui, dans les galeries des mines, servait à l'aération, c'est-à-dire à l'expulsion des gaz et de l'air vicié et à l'introduction d'air pur. Il s'agissait, en principe, d'établir des courants d'air. Le ψυχαγωγείον pouvait être un simple soupirail.

**Ψυχαγωγός.** — Charlatan dont la spécialité était d'évoquer les morts, moyennant finance, non pas dans un sanctuaire donné, mais n'importe où, à son gré ou au gré de ses clients superstitieux.

**Ψυχομαντεϊον.** — Lieu où on évoque les âmes des morts au moyen de sacrifices et d'incantations, pour les interroger.

**Ψυχοπομπείον.** — Voy. Ψυχομαντεϊον.

**Ψυχοπομπός.** — Voy. Ψυχαγωγός.

**Ψυχρήλατος.** — Se dit d'un métal battu et étiré à froid, et peut-être aussi d'un métal qui a subi l'opération de la trempe.

**Ψωμίζειν.** — Se disait des nourrices qui mellaient dans leur bouche, pour en constater le goût ou la chaleur, la bouillie qu'elles allaient donner aux nourrissons. Le mot σιτίζειν s'emploie dans le même sens.



**ῥῶνα** ou **ῥῶνα**. — Toison de brebis, et par suite divers objets fabriqués avec de la peau de brebis ou y ressemblant, par exemple certains caleçons à l'usage des femmes, une couverture de soldat, une étoffe bordée de franges ou une frange, etc.

**Ῥδέη**. — Subdivision de la tribu lacédémonienne répondant à la phratrie.

**Ῥδεῖον**. — Édifice disposé pour les auditions musicales. Athènes possédait un Odéon célèbre, dû à Périclès, qui ressemblait à la tente du Grand-Roi; il devait être rond, à toit conique, et la salle était disposée en gradins entourant une estrade pour les musiciens ou chanteurs. L'Odéon de Périclès servit d'ailleurs à d'autres usages, dont quelques-uns très inattendus; il devint, par exemple, un tribunal, un magasin à blé, une caserne.

D'autres Odéons, plus nombreux, étaient de véritables théâtres, ne différant de ces théâtres que parce qu'ils étaient couverts. Tel fut, à Athènes, le fameux Odéon d'Hérode Atticus.

**Ῥδέη**. — Chant. Ce mot désigne, d'une façon générale, toutes les formes du lyrisme grec, depuis les plus simples, comme les thèrenes et hymnes populaires, jusqu'aux poèmes du lyrisme chorique de Simonide et de Pindare.

Dans le cœur de l'ancienne comédie Ῥδέη était synonyme de *τροφή* et désignait la troisième partie de la parabase.

**Ῥδός**. — 1<sup>o</sup> Celui qui chante des odes (Voy. *Ῥδέη*), et chanteur en général.

2<sup>o</sup> Coupe que tenait à la main l'acteur chargé de chanter le *σκόλιον* (Voy. ce mot).

**Ῥθισμός**. — Il était défendu, à la lutte, de se donner des coups, de se mordre, etc.; mais il y avait des mouvements,

comme de pousser et de heurter son adversaire, qui étaient licites et réguliers; ils constituaient l'*Ῥθισμός*.

**Ῥμόλινος**. — Fil de lin, par suite tissu de lin dont on fabriquait par exemple des étoffes pour orner la tête des femmes, des serviettes de coiffeur, etc.

**Ῥμοφαγία**. — Action de manger de la chair crue. Les *Ῥμοφαγία* étaient des sacrifices particuliers offerts à Dionysos-Zagreus; primitivement c'étaient des sacrifices humains, ainsi que le prouve l'immolation de trois prisonniers perses offerts en 480 à Dionysos *Ῥμηστής* par Thémistocle. Plus tard on mettait en pièces de malheureux animaux, en commémoration du meurtre de Zagreus par les Titans.

**Ῥών**, **Ῥοσκόφιον**. — L'*Ῥών* était un gobelet en forme d'œuf; l'*Ῥοσκόφιον* participait sans doute de l'*Ῥών* et du *σκόφος* ou bien il était tout simplement un *Ῥών* muni d'un pied.

**Ῥρα**. — 1<sup>o</sup> Saison. Les Grecs ne connaissaient guère que trois saisons : le printemps, *ἔαρ*, l'été, *θέρους*, l'hiver, *χειμών*. Quant à *Ῥώρα*, que l'on traduit quelquefois par l'automne, c'est plutôt la partie la plus chaude de l'été. Assez tard seulement ce mot a désigné la transition entre l'été et l'hiver, ce que nous appelons l'automne.

2<sup>o</sup> Heure. Les Grecs ont divisé le jour et la nuit en vingt-quatre parties, comptées à partir du lever du soleil. Mais le sens d'heure donné au mot *Ῥρα* est assez récent. Il désignait, à l'origine, assez vaguement, les divisions du temps, les saisons de l'année, aussi bien que les fractions du jour et de la nuit. Il faut distinguer les heures théoriques, astronomi-

ques, appelées ὥραι ἰσημεριναί, heures équinoxiales, et les heures pratiques, de durée variable, ὥραι καιρικαί.

**Ἄρετον.** — Grenier à provisions. Ce mot traduit le latin *horreum*.

**Ἄρογραφία, Ἄρογράφος.** — Voy. Χρονογραφία, Χρονογράφος.

**Ἄρολόγιον, Ἄρονόμιον, Ἄροσκοπεῖον.** — Horloge. Les Grecs avaient deux sortes d'horloges, les cadrans solaires et les gnomons, et les instruments où l'on calculait le temps d'après la durée de l'écoulement d'un liquide d'un récipient dans un autre, principe d'après lequel étaient fabriquées les clepsydres (Voy.

Γνώμων, Κλεψύδρα).

**Ἄρολόγιον** s'applique plus particulièrement au cadran solaire, qui fixe les heu-

res d'après la direction et la longueur de l'ombre. La construction de ces cadrans, surtout celle des cadrans coniques, qui remplacèrent les cadrans droits ou

πύλοι, montre quelle science et quelle ingéniosité possédèrent les astronomes et les horlogers de l'époque alexandrine. Il y eut des cadrans solaires fixes, d'autres de petites dimensions, et portatifs.

**Ἄροσκοπος.** — Celui qui étudie l'heure de la naissance des hommes pour en tirer des présages, l'horoscope.

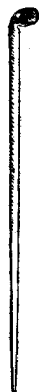
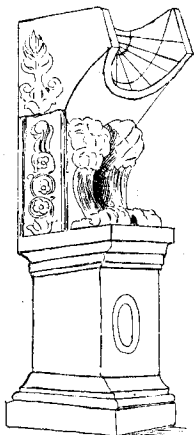
**Ἄσχοφορία, Ἄσχοφόρος.** — Voy. Ὀσχοφορία, Ὀσχοφόρος.

**Ἄτάριον, Ἄτιον.** — Petite oreille, et par suite petite poignée, petite anse.

**Ἄτογλυφίς.** — Cure-oreilles. Ce petit instrument avait la même forme que celui qui nous sert au même usage.

**Ἄχρα.** — Terre jaune qui servait de couleur; on la trouvait, disaient les anciens, dans les mines d'or ou d'argent, et surtout de cuivre; la plus estimée provenait des mines d'argent de l'Attique. On en recueillait aussi à Scyros, en Achaïe, en Gaule, en Italie, en Cappadoce, à Chypre, en Lydie. Sardes était le centre d'un marché important.

On donna aussi le nom d'ocre à des couleurs jaunes tirées de diverses substances et de diverses plantes, comme le safran.



## ERRATA

---

- Page 7, au lieu de **Αγυρτικὸς**, lisez **Ἀγυρτικὸς**.
- Page 18, col. 1, l. 4, au lieu de **ἀκροβόλος**, lisez **ἀκροβόλος**.
- Page 19, au lieu de **Ἀκροχηνισκός**, lisez **Ἀκροχηνίσκος**.
- Page 22, col. 2, l. 9, au lieu de **άλουρογόν**, lisez **άλουρογόν**.
- Page 23, au lieu de **Ἀλφίτοπῶλης**, lisez **Ἀλφίτοπώλης**.
- Page 23, au lieu de **Ἄλοεινοί**, lisez **Ἄλοεινοί**.
- Page 30, art. **Ἀναδοχή**, au lieu de *garantie*, lisez *garantie*.
- Page 31, avant le mot **Ἄναξυρίς**, intercaler l'article suivant : **Ἀναμασχαλιστήρ**. — Synonyme de **Ἀπόδεσμος**, **Σθητόδεσμος 2**, **Στρόφιον**.
- Page 35, au lieu de **Ἀνήγεων**, lisez **Ἀνώγεων**.
- Page 37, dans l'article **Ἀπόδεσμος**, supprimer : 1<sup>o</sup> Voy. **Ἀναμασχαλιστήρ**. — L. 2, au lieu de 2<sup>o</sup>, lire 1<sup>o</sup>; au lieu de 3<sup>o</sup>, lire 2<sup>o</sup>.
- Page 42, dans l'article **Ἀρειοπαγίτης**, l. 4 et s., au lieu de **Ἀρείου**, **Ἀρείω**, lisez **Ἀρείου**, **Ἀρείω**.
- Page 45, au lieu de **Ἄρπη**, lisez **Ἄρπη**.
- Page 56, au lieu de **Ἀύλοτρόπη**, lisez **Ἀύλοτρόπη**.
- Page 70, au lieu de **Γαῖσος**, lisez **Γαισός**.
- Page 84, au lieu de **Δεκαδράχη**, lisez **Δεκαδραχμή**.
- Page 101, col. 2, l. 3, au lieu de **ἀπλοῦς**, lisez **ἀπλοῦς**.
- Page 107, au lieu de **Εἰρήν**, lisez **Εἰρήν**.
- Page 122, après l'article **Ἐνδρουον**, ajouter l'article : **Ἐνδυμα**. — Vêtement en général, et, plus particulièrement, vêtement mis directement sur le corps, opposé à **ἐπίβλημα**. Par extension, tout ce qui sert à vêtir, même un soulier, et toute pièce d'étoffe.
- Page 123, article **Ἐντορεύειν**, au lieu de : Voy. **Τορεύειν**, lisez : Voy. **Τορευτική**.
- Page 125, au lieu de **Ἐπαινός**, lisez **Ἐπαινος**.
- Page 126, au lieu de **Ἐπεύνακτοι**, lisez **Ἐπεύναστοι**.
- Page 139, au lieu de **ἄρτος**, lisez **ἄρτος**.
- Page 140, au lieu de **Ἐτός**, lisez **Ἔτος**.
- Page 143, en tête de la page, au lieu de **ΦΗΕ**, lisez **ΕΦΗ**.
- Page 144, avant **Ἐφημερίς**, intercaler l'article suivant : **Ἐφηλις**. — Voy. **Ἡλιος**.
- Page 150, article **Ἡλικία**, ligne 5, au lieu de **παῖδες**, lisez **παῖδες**.
- Page 171, article **Ἰνολέβης**, ligne 3, au lieu de **Λέβης**, lisez **Λέβης**.
- Page 174, au lieu de **Ἰπποκόμος**, lisez **Ἰππόκομος**.
- Page 175, article **Ἰρανες**, l. 5, au lieu de **παῖδες**, lisez **παῖδες**.



Page 176, article Ἰσχάς, l. 5, au lieu de Ἰλγχυρα, lisez Ἰλγχυρα.

Page 184, col. 2, rétablir l'ordre alphabétique suivant : Κανίσκιον, Κάννα, Κάνναβις, Κανονίς, Κανούν, Κανών.

Page 186, au lieu de Καρπόδεσμα, lisez Καρποδέσματα.

Page 188, au lieu de Καταβλητική, lisez Καταβλητική.

Page 192, col. 1, l. 19, au lieu de Ζωνη, lisez Ζώνη.

Page 195, article Κεστός, l. 3, au lieu de κεστός, lisez κεστός.

Page 208, au lieu de Κορμωτρία, lisez Κορμώττρια.

Page 208, au lieu de Κορμωτρίον, lisez Κορμώτριον.

Page 209, au lieu de Κοντός, lisez Κόνταξ, Κοντός.

Page 214, article Κρεμάθρα, ligne 1, supprimez <sup>10</sup>.

Page 220, rétablir l'ordre alphabétique suivant : Κύμβα, Κυμβάλιον, Κυμβαλιστής, Κύμβαλον, Κυμβίον.

Page 231, rétablir l'ordre alphabétique suivant : Λεκανοσκοπία, Λεκιθόπωλις, Λέκιθος, Λέμβος.

Page 231, col. 2, l. 4, au lieu de ποδές, lisez πόδες.

Page 234, au lieu de Λιθείον, lisez Λίθειον.

Page 244, au lieu de Μαδάρα, lisez Μαδαρά.

Page 245, article Μαντική, l. 41, au lieu de ἰδρομαντεία, lisez ὕδρομαντεία.

Page 250, au lieu de Μέλιγμα, lisez Μέλιγμα.

Page 260, article Μονάρχης, l. 5, au lieu de Ἰτισυμνήται, lisez Ιτισυμνήται.

Page 263, rétablir l'ordre alphabétique suivant : Μυρμύλος, Μύρον et s., Μύρρα, Μυρρίνη.

Page 276, au lieu de Νύξ ἡμέρα, lisez Νύξ ἡμέρα.

Page 278, rétablir l'ordre alphabétique suivant : Ξένια, Ξένια [τὰ], Ξενίας γραφή, Ξένιον, Ξενοδοκείον, etc.

Page 287, col. 1, avant-dernière ligne, au lieu de 55i, lisez 551.

Page 290, au lieu de Ὄξυμέλι, lisez Ὄξύμελι.

Page 291, au lieu de Ὀπλιτόδρομος, lisez Ὀπλιτοδρόμος.

Page 297, après Οὓς, intercaler l'article suivant : Οὐσία, dans la langue du droit attique, désigne un bien. On distinguait le bien ostensible (οὐσία φανερά) du bien inostensible (οὐσία ἀφανής), le premier correspondant au bien meuble, le second à l'immeuble. Suivant d'autres, les biens sont distingués en ostensibles ou inostensibles, non plus selon leur nature propre, mais d'après la manière dont ils sont possédés en fait, apparemment ou non. Cela avait de l'importance relativement à l'impôt.

Page 298, au lieu de Ὄχος, lisez Ὀχος.

Page 298, au lieu de Ὀφόπονος, lisez Ὀφοπόνος.

Page 309, avant le mot Παραχύτης, placer l'article Παραχορήγημα. — Les interprètes hésitent entre une sorte d'épisode, où parlerait un quatrième personnage tragique, ou bien ce personnage accessoire lui-même. On a dit aussi que ce mot désignait un chant du chœur prononcé derrière le théâtre, mais entendu cependant des spectateurs.

Page 309, au lieu de Παρεχειρέσια, lisez Παρεχειρεσία.

Page 311, au lieu de Παταϊκοί, lisez Πάταικοι.

Page 322, article Πηνήκη, l. 2, lisez Προκόμιον.

Page 324, rétablir l'ordre alphabétique suivant : Πίστρα, Πιττάκιον, Πιτυλίξιν, Πιτυρίας, Πίτυρον, Πίτος, Πλαγγόνιον.

Page 327, article Πλόνας, au lieu de Πλόχαμον, lisez Πλόχαμος.

Page 330, col. 1, l. 9, au lieu de 2<sup>o</sup>, lisez 3<sup>o</sup>.

ERRATA

Page 330, col. 2, article **Πόρπαξ**, ligne 5, au lieu de 3<sup>o</sup>, lisez 2<sup>o</sup>.

Page 331, après l'article **Πορφυροδάφος**, intercaler l'article suivant : **Ποσειδεών**. — Sixième mois du calendrier attique, correspondant à peu près à décembre.

Page 342, rétablir l'ordre alphabétique suivant : **Πυανεψίων, Πυγίον, Πυγμαχία**.

Page 343, article **Πυλωρός** 2<sup>o</sup>, au lieu de : Poste de soldat, lisez : Soldat.

Page 352, rétablir l'ordre alphabétique suivant : **Σαράβαρα** [τλ], **Σάραπισ, Σαργάνη**.

Page 364, au lieu de **Σπαθίον**, lisez **Σπάθιον**.

Page 364, au lieu de **Σπλαγχνοσκοπός**, lisez **Σπλαγχνοσκόπος**.

Page 364, même article, l. 11 et 12, lisez **ήπατοσκόποι, σπλαγχνοσκόποι**.

Page 367, au lieu de **Σταφυλή**, lisez **Σταφύλη**.

Page 372, au lieu de **Στολίον**, lisez **Στόλιον**.

Page 375, article **Στροφίον**, ajouter : 3<sup>o</sup> Le mot désigne aussi des bandelettes en torsade qui étaient l'insigne distinctif de certains magistrats, comme les Nomophylakes, ou de prêtres, comme le Dadouque et l'Hiérophante.

Page 381, au lieu de **Συσκηνία** [τλ], lisez **Συσκηνία**.

Page 385, au lieu de **Σωματοφυλακίον**, lisez **Σωματοφυλάκιον**.

Page 385, au lieu de **Σῶστρον**, lisez **Σώστρον**.

Page 392, au lieu de **Τετράς**, lisez **Τετράς**.

Page 407, au lieu de **Τυροκνήστις**, lisez **Τυρόκνηστις**.

Page 428, au lieu de **Χειροβάλλιστρα**, lisez **Χειροβαλίστρα**.

Page 439, au lieu de **Ψάλτρια**, lisez **Ψάλτρια**.

Page 444, au lieu de **Ὀροσκόπος**, lisez **Ὀροσκόπος**.